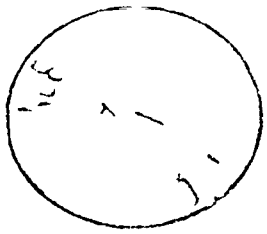
W 1972 (22)1 - 4



LE LEXIQUE DU PARLER CREOLE DE LA REUNION

115 256255 1

AVANT - PROPOS

Ce travail constitue à la fois une description rigoureusement synchronique du lexique créole réunionnais et une étude historique et comparée qui vise à permettre l'élaboration, à travers l'étude des divers apports linguistiques, d'une hypothèse concernant l'origine et la genèse de ce parler.

Nous adressons ici nos remerciements à tous ceux qui, inconnus ou amis, par leurs témoignages, volontaires ou non, nous ont permis au cours de ces huit années passées dans l'île de recueillir les documents et les informations qui ont rendu possible cette étude. Il nous serait particulièrement agréable qu'elle soit accessible à ceux qui en ont suivi la lente élaboration et qui n'ont jamais hésité à nous donner les renseignements qui nous faisaient défaut. En citer quelques-uns serait injuste pour ceux qui risqueraient d'être oubliés !

Cette recherche a été dirigée par M.R. Arveiller, Professeur à la Sorbonne. Qu'il nous soit permis de dire qu'il l'a fait avec une bienveillance que nous n'avons jamais réussi à lasser. Les 12.000 kilomètres qui nous séparaient ne facilitaient pas les choses ; ils n'ont cependant jamais entraîné l'oubli, ni même le moindre retard dans les réponses aux demandes de conseil ou de renseignements qui nous avons pu lui adresser. Qu'il veuille bien trouver ici l'expression de toute notre reconnaissance.

INTRODUCTION .

I - LE DOMAINE DE L'ENQUETE

1) LA GEOGRAPHIE

Située par 55° E. de longitude et 21° S. de latitude, l'île de la Réunion, ancienne île Bourbon, se trouve à peu près totalement isolée dans l'Océan Indien ; la terre la plus proche est l'Ile Maurice (ancienne Ile de France) à 200 kilomètres à l'Est-Nord-Est et Madagascar, à 800 kilomètres dans l'Ouest; les Seychelles, autre ancienne terre française, sont très loin, à près de 2 000 kilomètres au Nord. Cet isolement est cependant aujourd'hui partiellement vaincu puisque l'île, devenue département depuis 1946, est reliée presque quotidiennement par avion à la métropole et dispose d'un réseau de radiodiffusion et de télévision.

Si elle a le statut d'un département, elle n'en a pas l'étendue puisque sa superficie (2 512 km^2) est inférieure à celle du Rhône. Cette surface, déjà réduite, ne peut être que pour une faible part exploitée en raison du relief. L'île est, en effet, montagneuse ; la crête qui va du Gros Morne au Piton des Neiges culmine à 3 000 mètres et bien des sommets (Grand Bénard, Piton de la Fournaise, Entre-Deux, Roche Ecrite, Mazerin ...) s'élèvent à plus de 2 000 mètres alors qu'aucun point de l'île ne se trouve à plus de 25 kilomètres de la mer. La population se concentre donc surtout sur la frange littorale soit sur le versant au Vent, humide et pourvu d'une végétation luxuriante dûe aux pluies abondantes provoquées par l'alizé, soit sur la côte sous le Vent, plus sèche et plus aride.

L'énorme cône montagneux qu'on aperçoit de loin, en arrivant, est coupé de formidables crevasses creusées par les torrents et troué , en sa partie centrale de trois vastes dépressions qu'on nomme les "cirques" (Cilaos, Salazie, Mafate). Cet élément du paysage reste d'origine discutée. L'île étant d'origine volcanique, on ne sait pas si ces dépressions sont dues à l'érosion, à des effondrements de cratères ou à quelque autre phénomène. Ces cirques sont d'accès malaisé ; ceux de Salazie et de Cilaos peuvent être atteints par une route que chaque cyclone menace ou détruit ; on ne peut gagner qu'à pied ou en hélicoptère celui de Mafate qui reste,de ce fait, le plus isolé.

Si les voies de communication sont aujourd'hui parfaitement aménagées (sauf dans quelques zones isolées dont les habitants continuent de se déplacer à pied), ce développement est extrêmement récent.

.../...

Ce n'est que depuis 1963 qu'est ouverte la route littorale, improprement dite "en corniche" qui relie Saint-Denis à la Possession et met en communication les côtes au Vent et sous le Vent. Avant 1963, il fallait pour aller de Saint-Denis à Saint-Pierre passer soit par la Montagne, en empruntant une route défoncée et sinueuse qu'on a asphaltée depuis moins de 10 ans, soit par les "Plaines". Ce terme trompeur désigne deux plateaux situés à 1 000 et 1 500 mètres que traverse une route qui, avant d'être également goudronnée en 1960 était souvent rendue impraticable par les pluies quasi quotidiennes qui s'abattent sur cette région. Quant à la route du Grand Brûlé, son asphaltage n'a eu lieu qu'en 1967.

Une ligne de chemin de fer de 127 kilomètres, de Saint-Benoît à Saint-Pierre, par Saint-Denis, avait permis à la fin du XIXème siècle de résoudre, très partiellement ce problème de communication auparavant insoluble. En effet, aux difficultés propres au relief s'ajoutaient celles du climat. Il est frappant de voir dans les récits ou journaux intimes du XIXème siècle combien les habitants de l'île redoutaient alors le moindre déplacement. Outre l'inconfort de circuler en charrette sur des chemins à peine aménagés, on risquait fort de ne pouvoir revenir chez soi, si éclatait alors un orage tropical dont la violence pouvait faire monter, en quelques heures, le niveau des torrents et rivières qu'on franchissait souvent sur des radiers ou à gué. Mieux valait alors ne pas prendre le risque d'être emporté par le courant furieux qui avait pris la place du mince filet d'eau qui coulait habituellement (1).

Les divergences linguistiques importantes, en particulier lexicales, qu'on constate en créole ne peuvent s'expliquer que par une absence presque totale de contacts entre les diverses régions. Aujourd'hui encore, des Réunionnais qui se trouvent à quelques kilomètres à vol d'oiseau d'une localité importante doivent marcher plusieurs heures, dans des sentiers souvent difficiles, avant de pouvoir s'y rendre. Nous pensons ici, en particulier, aux habitants de l'Ilet Quinquina, tout proche de Saint-Denis, qui ne peuvent venir en ville qu'au prix d'une marche très longue et très pénible, et encore, seulement si la Rivière des Pluies n'est pas en crue puisqu'il est nécessaire de la franchir à gué à plusieurs reprises. Sans doute, ces divergences linguistiques ne sont pas susceptibles d'altérer réellement l'intercompréhension,

.../...

(1) Paradoxalement ces risques n'ont pas totalement disparu; les crues de la rivière Saint-Etienne coupent encore souvent la route de Saint-Louis à Saint-Pierre et, il y a quelques jours, deux voitures ont été emportées par le courant sur le radier de la nouvelle route Saint-Denis-La Mare !

elles sont cependant particulièrement sensibles dans les vocabulaires spécialisés (faune, flore, pêche...) (1)

2) L'HISTOIRE DE L'ILE.

L'histoire de la Réunion se ramène à peu près, dans notre perspective, à celle de son peuplement. (2) La tradition de la découverte de l'île par l'amiral portugais Pedro de Mascarenhas est suspecte aux yeux des historiens modernes; l'île resta en tout cas déserte jusqu'en 1646 où les premiers occupants n'y débarquèrent que contraints et forcés. Il s'agissait, en effet, de Français exilés du poste français de Fort-Dauphin, à Madagascar, à la suite d'une mutinerie. Pronis, le gouverneur avait trouvé ce moyen de se débarrasser des opposants et d'assurer ainsi son autorité sur la petite colonie française. Les mutins furent débarqués au lieu qui garda le nom de la Possession. Les douze hommes passèrent un peu plus de deux ans dans l'île, la visitèrent, créèrent un certain nombre de toponymes et, somme toute, y coulèrent des jours si agréables que, rappelés à Fort-Dauphin par la clémence d'un nouveau gouverneur, ils lui en firent une description enthousiaste. Ce dernier, Etienne de Flacourt fit donc réitérer la prise de possession de l'île par la France et déposer à terre quelques vaches et taureaux.

En 1654, un nouvel exilé Antoine Thoreau passe trois ans sur l'île en compagnie de six Malgaches ; l'occupation permanente des lieux ne commence pourtant qu'en 1663 quand Louis Payen, accompagné de dix Malgaches dont trois femmes, s'installe à Saint-Paul, près de la grotte dite "Grotte des premiers Français". Les Malgaches ne tardent pas à s'enfuir dans les montagnes, et sa situation deviendrait sans doute précaire, si en 1665, E. Regnault et une vingtaine de colons ne débarquaient pour s'établir définitivement et mettre l'île en valeur. La colonie se renforce quelques années plus tard par l'arrivée des rescapés du massacre du poste de Fort-Dauphin qui quittent Madagascar sans espoir de retour.

Une étude du peuplement de l'île dépasserait très largement les bornes d'une introduction ; nous la mènerons dans tous ses détails au cours de cet ouvrage car nous ne

.../...

(1) La transformation rapide des conditions de vie, le développement de la migration intérieure et des communications rendent urgente l'élaboration d'un Atlas linguistique et ethnographique de la Réunion comparable à ceux qui sont établis pour chaque région de France. Les travaux ont commencé en 1971 et nous espérons pouvoir mener à bien l'entreprise en collaboration avec notre collègue M. Carayol.

(2) On trouvera dans la bibliographie les références des ouvrages d'histoire ou de géographie qui pourraient fournir des compléments aux indications volontairement sommaires que nous donnons ici.

pensons pas qu'il soit possible de s'interroger sur le genèse d'un parler, sans prendre la précaution de rechercher aussi exactement que possible d'où venaient les hommes qui l'ont fait naître et quelles langues ils parlaient.

Nous nous contenterons de noter ici que c'est seulement au début du XVIIIème siècle, vers 1715, que va se produire le changement économique capital qui va faire évoluer l'île et la transformer en y faisant naître une société de plantation. Les débuts de la culture du café attirent à Bourbon une nouvelle population blanche et surtout la foule des esclaves qui va modifier l'équilibre antérieur entre les groupes de race blanche et noire. De 1 171 en 1713, le nombre des habitants passe à 7 500 en 1732 pour atteindre 50 000 à la fin du siècle. Les propriétés se créent, les cultures s'organisent, naît la "société de plantation" que décriront au début du siècle suivant Bory de Saint-Vincent ou Auguste Billiard.

C'est donc vers le milieu du siècle que se produisent deux phénomènes majeurs :

- 1) La formation* l'un prolétariat blanc que rend inévitable la diminution progressive des surfaces concédées (cf. Pérotin P. "Le prolétariat blanc à Bourbon avant l'émancipation des esclaves" Chroniques de Bourbon 1957) ; de là viendront les "petits blancs" pauvres des "Hauts" de l'île.

- 2) La prédominance numérique de la population de couleur qui ne commence que plus d'un demi-siècle après le début de la colonisation quand l'économie de plantation rend nécessaire la présence d'une main-d'oeuvre servile nombreuse.

Le passage de la culture des caféiers à celle de la canne à sucre, après la brillante mais brève période de succès des arbres à épices (muscadier et giroflier), va se faire progressivement au cours de la première moitié du XIXème siècle. Le changement ne fait qu'intensifier encore le besoin de main-d'oeuvre servile que les difficultés de la traite rendent de plus en plus difficile à satisfaire. Les affranchissements qui paraissent se multiplier à la fin du XVIIIème et au début du XIXème siècles accroissent cette pénurie. Aussi commence, peu après 1825 l'immigration organisée de travailleurs libres africains ou asiatiques, les "engagés".

Cette immigration, relativement lente jusqu'à 1848, va devenir terriblement insuffisante au moment où l'abolition de l'esclavage va écarter des champs des dizaines de milliers

... / ...

de travailleurs. J. Defos du Rau qui estime qu'entre 1848 et 1852 plus de 30 000 individus abandonnent le travail, a parfaitement analysé la situation réunionnaise dans les trois quarts de siècle qui vont suivre :
" Ainsi les créoles blancs de l'île, qui ne se consolent pas de n'avoir plus d'esclaves, plutôt que d'accepter de verser des salaires décents à leurs compatriotes, vont pendant 85 ans adjurer l'Etat de leur permettre de recruter, partout où il sera possible, des gens qui viennent travailler. Alors qu'une masse réunionnaise toujours croissante vit dans la misère des Hauts, les Blancs de la côte crieront au manque de main-d'oeuvre. Situation anormale ; le spectacle de cette quête éperdue de serviteurs est à la fois navrant et un peu risible"(op. cit. p. 155).

Poursuivie en dépit de la misère et du chômage local, l'immigration de travailleurs malgaches, africains ou asiatiques va considérablement aggraver le problème démographique. En quinze ans, 68 000 nouveaux venus vont s'installer dans l'île en provoquant une augmentation de 65% de la population! (cf. Defos du Rau, op. cit. p. 156) (1)

L'équilibre du peuplement va s'en trouver radicalement modifié sans doute, mais, ne l'oublions pas, cette mutation formidable se produit deux siècles après le début de l'occupation de l'île et l'action de ces masses de population étrangère sur le parler local est, de ce fait, nécessairement réduite.

Le chiffre des immigrants "engagés" va d'ailleurs aller se réduisant vers la fin du siècle qui correspond à une époque de marasme économique ; la population diminue pour atteindre 175 000 vers 1925 ; le système du colonat partiaire alors étendu va enfin permettre d'utiliser la main-d'oeuvre locale disponible, alors que se font les derniers essais d'immigration de main-d'oeuvre engagée (Antandroy, puis Rodriguais). Leur échec détourne définitivement de ces solutions.

... / ...

(1) En 1867, sur 210 000 habitants environ, on peut compter 70 000 immigrants récents (Defos du Rau, op. cit. p. 161).

L'histoire ne nous renseigne pas sur la date d'apparition du créole qui est la langue dont use, dans ses relations quotidiennes, la quasi-totalité des Réunionnais. Nous nous efforcerons, dans la suite de ce travail, de résoudre ce problème essentiel pour pouvoir apprécier l'influence des langues des diverses émigrations dans la constitution de ce parler.

Les voyageurs qui visitent l'île au cours du XVIIIème siècle ne laissent que des relations succinctes de leur passage et, souvent, en naturalistes ou botanistes qu'ils sont, s'intéressent plus à la nature qu'aux hommes. Il est, d'autre part certain qu'en général, la brièveté de leur séjour ne leur permet guère de sortir du petit cercle qui les accueille et qui, naturellement, parle français.

Bernardin de Saint-Pierre qui passa pourtant plus d'un an et demi à l'Ile de France et qui était aussi curieux des choses que des gens ne signale que quelques expressions de ce "mauvais patois" auquel il ne fait qu'une allusion directe dans son Voyage à l'Ile de France :
" le patron me dit dans son mauvais patois : "ça n'a pas bon, monsié". Je lui demandai s'il y avait quelque danger, il me répondit deux fois : "si nous n'a pas gagné malheur ça bon"..." (op. cit. 68,a).

A Bourbon, si l'on fait exception des témoignages que peuvent fournir les documents d'archives, le premier auteur à faire allusion au parler de l'île et à en donner des exemples de quelque étendue est Auguste Billiard, au début du XIXème siècle. Outre des phrases créoles citées çà et là dans son livre, il reproduit (op. cit. p. 444) une conversation en créole avec un "petit blanc des Hauts".

L'absence de documents anciens rend donc particulièrement intéressante et même indispensable, la comparaison des parlers de l'Océan Indien. Ce fut, en effet, en grande partie, à partir de l'Ile Bourbon que s'effectua à ses débuts le peuplement de l'Ile de France. Ces deux îles servirent par la suite de point de départ à la prise de possession et à l'occupation des Seychelles et de Rodrigues. Même si aujourd'hui l'intercompréhension entre les habitants de ces diverses terres n'est pas aussi grande qu'on pourrait le penser, la parenté des parlers est si évidente qu'on ne peut songer à se passer de cet élément d'information essentiel que constitue la comparaison de ces diverses langues.

... / ...

3) LA POPULATION

Les Réunionnais qui étaient 340 000 en 1960 seront, selon les prévisions officielles, 650 000 en 1980. Le relief de l'île rend très inégale la répartition de l'habitat ; plus de 100 000 personnes vivent dans la région de Saint-Denis ; 95% des habitants se trouvent sur la partie littorale, au-dessous de la limite de 600 mètres ; l'intérieur de l'île (Cirques de Cilaos, Mafate et Salazie ; région des Plaines des Cafres et des Palmistes) n'abrite guère plus de 25 000 habitants.

Seul le chiffre de population totale est précis (416 525 habitants le 16 octobre 1967 ; estimation actuelle 457 900), mais la composition ethnique demeure mal connue ; ainsi les Etudes et notes documentaires (1.1.1966) indiquent :

- 8 500 métropolitains,
- 100 000 "malabars",
- 1/4 de noirs africains,
- 12 à 15 000 Chinois,
- 4 à 5 000 "Arabes".

Le reste étant formé de métis malgaches ou africains. Deux ans plus tard, dans une étude faite par l'Atelier d'Urbanisme de la Réunion, on relève :

- 130 000 blancs,
- 100 000 "malabars",
- 18 000 Chinois,
- 20 000 "Arabes",
- 180 000 métis (1) .

La disparité des chiffres est évidente même pour les communautés dont le recensement devrait être assez facile (Musulmans par exemple dont le nombre est évalué soit à 5 000, soit à 20 000 !).

Répartition ethnique ou sociale

Le métissage est si ancien et si important qu'il est très difficile de dire avec précision à quel groupe ethnique appartient un individu donné. On ne peut se prononcer de façon certaine que dans des cas marginaux (métropolitains, Chinois, Indiens musulmans) qui ne représentent qu'une faible proportion de la population. Les rares études qui ont été

.../...

(1) Chiffres aimablement communiqués par le service local de l'I.N.S.E.E.

menées dans ce domaine (1) insistent sur la difficulté de définir des critères précis. Les patronymes n'ont pas grande signification. Que d'individus de type manifestement africain ou malgache portent des noms "indiens", alors qu'inversement bien des réunionnais aux caractères physiques indiens ne portent pas un patronyme caractéristique de cette ethnie (2). Même parmi les Chinois arrivés pourtant à date relativement récente et que leur langue, leur religion et leurs coutumes ont longtemps empêché de se mêler au reste de la population, on constate déjà la présence d'un nombre important de métis (il est souvent difficile de distinguer du type malgache celui qui est obtenu par métissage de chinois et de métis afro-européen !).

Si l'on veut bien admettre que cette répartition est très générale et qu'elle ne prétend pas rendre un compte exact de tous les cas particuliers, on peut cependant distinguer dans la population des groupes essentiels. Le classement que nous proposons n'étant pas établi à des fins ethnographiques, mais linguistiques, nous le fonderons sur la situation linguistique de chaque groupe. (Nous reprendrons ici les définitions données pour les notions de "bilinguisme" et "diglossie" dans La Linguistique Guide alphabétique 1969 (3)).

.../...

(1) Nous songeons particulièrement ici à l'étude de J.F. Dupon "Les Indiens à la Réunion" in Cahiers d'Outre-mer, tome XX 1967, pp. 49-88.

(2) C'est également ce qu'avait constaté J. Defos du Rau : "Il est vain d'espérer trouver dans l'étude des patronymes un élément de répartition du peuplement et des races" (op. cit. p.300).

(3) "L'enfant qui aura appris à parler dans deux langues en même temps sera dit bilingue... en opposition à celui qui a appris la seconde langue une fois la première langue connue (après l'âge de quatre ans) et qui sera dit diglotte" (op. cit. p.306) ; nous ajouterons cependant à l'opposition entre ces termes celle qu'établit entre eux la linguistique américaine car elle convient tout à fait à la situation locale : "Dans la littérature socio-linguistique américaine, bilinguisme est opposé à diglossie ; le premier terme désigne l'usage indistinct de l'une et de l'autre langue et le passage de l'une à l'autre quels que soient les circonstances et les thèmes abordés, le deuxième, la répartition des usages dans chacune des langues selon des usages et des thèmes particuliers. La diglossie s'accompagne généralement de la prépondérance de l'usage d'une des deux langues et d'une différence de prestige" (ibid. pp. 307-308).

A) - GROUPES BILINGUES ET DIGLOTTES

a) Métropolitains

Groupe d'origine extérieure, d'importance numérique relativement faible (10 000 environ), mais qui joue un grand rôle sur le plan technique et administratif par les fonctions d'encadrement qu'exercent, le plus souvent, ses membres.

Les cadres ou techniciens métropolitains que leurs fonctions mettent en contact direct avec la population (médecins, enseignants, cadres agricoles ...) sont nécessairement et rapidement conduits à une situation de diglotte récepteur (le créole est compris, sinon parlé). Les enfants, en revanche, surtout s'ils sont arrivés jeunes dans le pays, deviennent rapidement diglottes et usent habituellement du créole dans leurs relations quotidiennes avec leurs camarades créoles.

Même sans s'intéresser particulièrement au parler local, tout métropolitain qui séjourne plusieurs années dans l'île devient nécessairement diglotte récepteur, au moins pour les communications courantes ; le rôle des employées de maison est sans doute très important tant par leur activité domestique que dans les rapports avec les enfants dont elles ont souvent la charge (1).

b) Bourgeoisie blanche

Ce groupe est malaisément définissable sur le plan ethnique, car il peut comporter aussi bien des familles de race purement blanche, quand l'installation en est relativement récente ou que les mariages se sont faits dans un cercle très restreint, que des individus faiblement métissés. (A ce point de vue, la bourgeoisie réunionnaise est moins strictement endogame que celle de l'île Maurice et le métissage est également beaucoup plus ancien et plus profond). Socialement, il peut comprendre aussi bien de grands propriétaires terriens qui vivent soit en ville, soit à la campagne à proximité de leurs propriétés, qu'une bourgeoisie urbaine souvent vouée aux professions libérales ou aux emplois d'encadrement du commerce et de l'industrie.

Au point de vue linguistique, on doit, semble-t-il, distinguer la grande de la petite bourgeoisie. Dans la seconde, en effet, la situation de diglossie est souvent nette ;

... /...

(1) Le phénomène inverse s'observe naturellement ; une jeune employée de maison au service d'une famille métropolitaine devient rapidement diglotte. Nous avons pu le constater dans un cas précis : en trois ans, une jeune fille qui ne parlait à l'origine que créole, avait acquis un maniement assez correct de la langue française.

les enfants (au moins pour la génération actuelle) apprennent d'abord, dans leur famille, le français puis, à l'extérieur, le créole . Nous avons eu l'exemple de plusieurs de ces familles où l'usage du créole était absolument interdit aux enfants, même lorsque ceux-ci, fréquentant l'école, l'avaient appris au contact de leurs camarades appartenant à d'autres milieux. Cet interdit paraît avoir été beaucoup moins strict dans la grande bourgeoisie créole. Diverses causes peuvent être invoquées : famille plus resserrée sur elle-même, dans le premier cas, en raison du nombre plus réduit des domestiques et du caractère plus restreint de la vie mondaine des parents, sentiment que le français constitue un moyen important de promotion sociale... Il est également possible que la vie souvent rurale des grands propriétaires, au contact direct de la population des "habitations", ait également favorisé chez les jeunes enfants l'apprentissage du créole et surtout, son usage dans la vie quotidienne.

c) Les "petits blancs"

Numériquement beaucoup plus important que le précédent , mais socialement plus hétérogène en raison de la récente promotion de certains de ses éléments, ce groupe pose un problème aux historiens et aux ethnographes. Contrairement à la légende qui veut que les "petits blancs" aient gagné les "Hauts" de l'île à la suite de l'abolition de l'esclavage qui les avait privés de tout moyen d'existence, il est établi que la naissance de ce "prolétariat" blanc est bien antérieure. Il commence à se constituer dès la fin du XVIIIème siècle et A. Billiard, au début du siècle suivant, a l'occasion au cours de son séjour de converser avec l'un de ces "blancs des Hauts".

Sans qu'ils soient les seuls occupants des régions hautes de l'île, ils sont néanmoins fortement concentrés entre 200 et 1 000 mètres particulièrement dans les zones de Saint-Denis (Le Brûlé, Saint-François), "Hauts" de Saint-Paul, Saint-Louis (les Canots, Ravine Sèche...), Saint-Pierre, et surtout, dans le quart Sud-Ouest de l'île (Saint-Joseph, Saint-Philippe). Cette population, essentiellement rurale, est composée en majeure partie de petits cultivateurs (propriétaires ou colons), mais tend depuis quelques années à fournir de plus en plus de petits employés et de petits fonctionnaires.

Ce groupe paraît jouer dans la situation linguistique locale un rôle important. Parmi les autres îles de l'Océan Indien, seules les Seychelles offrent, avec ceux qu'on nomme là-bas /blâ ruyé/ ("blancs rouillés"), un groupe socio-ethnique comparable aux petits blancs réunionnais ; si le statut social est comparable, l'importance numérique ne l'est pas ; les "blancs rouillés" ne sont qu'une infime minorité (1).

.../...

(1) B. Benedict ne les mentionne même pas dans son ouvrage People of the Seychelles 1968, 73 pages.

alors qu'à la Réunion, les "petits blancs" forment environ un cinquième de la population totale.

Dans ce groupe si le créole est, dans la quasi-totalité des cas, la langue maternelle, souvent coexistent avec lui des variétés diverses de français régional. Il en résulte que, si les "petits blancs" sont en situation de diglossie, leur parler est beaucoup plus proche du français et que les phénomènes d'interférence ou de survivance y ont une importance beaucoup plus grande que dans le créole d'autres groupes de population dont les membres sont parfois presque unilingues (créole). Dans quelques familles, il semble que la langue maternelle soit le français régional même s'il est accompagné d'un apprentissage quasi simultané du créole. C'est dans la population blanche qu'on trouve la conscience la plus aiguë des niveaux de langue qui peuvent exister dans le parler. Certaines structures linguistiques qui sont pourtant en usage dans la majeure partie de la population, sont considérées par ces blancs comme propres aux "Cafres" ou aux "Indiens" ; certains phonèmes ("u" français par exemple ou "j" et "ch") caractérisent ce niveau de langue considéré comme le plus élevé, et, il n'est pas rare de voir un témoin appartenant à un autre groupe et n'ayant pas l'usage habituel de tel phonème s'efforcer de le reproduire, souvent à mauvais escient, par hypercorrection ; ainsi, un témoin, voulant écrire le mot /zilé/ "gilet", note "julet" partant du principe que /z/ équivaut à "j" en français, et /i/ à "u" !

d) Les Indiens non musulmans

Ce groupe, important par le nombre, 70 à 100 000 individus selon les critères qu'on retient en vue de l'évaluation, est constitué de descendants d'immigrants, de religion hindouiste, généralement originaires de la côte de Coromandel et qu'on nomme en créole "Malabares" ou "Malbars" (L'appellation de "tamoul" que certains leaders politiques essaient de répandre, les précédentes étant considérées comme injurieuses, est loin d'être courante et surtout n'a pas grande signification, car rien ne prouve que tous ces immigrants étaient de langue tamoule).

L'immigration a commencé dès le XVIIIème siècle, mais a pris une ampleur particulière, au moment de l'abolition de l'esclavage quand les planteurs, privés de leur main-d'oeuvre habituelle durent faire appel aux "engagés" venus de l'Inde. Ils arrivèrent en grand nombre durant toute la deuxième moitié du XIXème siècle et même encore au début du XXème siècle. Nous avons souvent eu l'occasion d'interroger des témoins dont les parents étaient des "malbars dehors" (Indiens nés en Inde, hors de la Réunion) et nous avons même pu, une fois, rencontrer un vieillard qui avait fait partie des derniers contingents d'engagés indiens.

Amenés à la Réunion pour travailler dans les propriétés sucrières et les sucreries, ces Indiens se groupèrent autour des usines, autrefois beaucoup plus nombreuses qu'aujourd'hui. C'est ainsi que s'expliquent les grandes concentrations de "Malabars" de la Côte au Vent (de Sainte-Rose à Saint-Denis), de la Côte sous le Vent (Usines: Savannah, Stella, Vue-Belle, Pierrefonds, Le Gol) ou de la région de Saint-Pierre (usine de Grand-Bois). L'expansion urbaine, l'orientation vers de nouvelles activités (cultures maraîchères, commerce de légumes, bâtiment, mécanique...) expliquent la migration des Indiens vers les villes et la constitution simultanée d'un prolétariat et d'une bourgeoisie urbains. Si, dans le passé, les cas de réussite sociale sont relativement rares, hors de celui de la famille Mourouvin qui devint propriétaire de vastes surfaces dans l'Est de l'île et de l'usine de Ravine Glissante, aujourd'hui, le nombre des cadres (enseignants, médecins, pharmaciens, avocats) d'origine indienne est en très sensible augmentation.

La langue maternelle de ce groupe est le créole ; les langues de l'Inde ont complètement disparu. On ne peut même pas considérer que parlent tamoul les vieux prêtres "malabars" qui connaissent, par coeur, les prières et les textes liturgiques, mais sont incapables de soutenir une conversation dans cette langue. Ils se désolent généralement de l'absence totale de successeurs à qui ils pourraient communiquer les connaissances religieuses qu'ils peuvent avoir en cette langue. Nous avons eu l'occasion, un jour, de rencontrer un jeune Indien qui avait, lui, cette vocation devenue, semble-t-il, si rare et qui commençait, consciencieusement, à apprendre par coeur des textes sacrés dans une langue qu'il ne comprenait pas.

On ne rencontre pas dans ce groupe la coexistence du français régional et du créole que nous avons relevée chez les "petits blancs". La situation de diglossie est parfois dans certaines zones (Côte au Vent) presque remplacée par l'unilinguisme. Certains Indiens qui ne sont qu'à peine diglottes comprennent vaguement le français, mais sont totalement incapables de le parler. Ces cas se rencontrent surtout dans les zones de forte concentration indienne où les contacts avec la population blanche sont rares et où résident des gens qui sont, à la première ou à la seconde génération, des descendants d'"engagés" nés en Inde (1).

... / ...

(1) Les enseignants ont d'ailleurs constaté que ce sont généralement les "malabars" qui ont les plus grandes difficultés à reproduire les sons français. Nous pensons que l'influence des habitudes articulatoires contractées au sein de familles où le grand père, ou même le père, sont nés hors de la Réunion et ont appris le créole à l'âge adulte, expliquent peut-être les difficultés particulières propres à ce groupe.

e) Les métis et les noirs (types africain ou malgache)

Il est assez oiseux de parler de "noirs purs", comme le fait le rapport de l'I.N.S.E.E (recensement de 1961) : "Les noirs purs n'occupent que des îlots dispersés ou des zones peu étendues ; on peut avancer une évaluation de quelques dizaines de milliers".(La situation démographique de la Réunion" ; op. cit. p.2). Nous aimerions savoir comment se définissent les "noirs purs" et où se trouvent ces "îlots" de négritude (1). En fait, les seuls noirs purs (si toutefois cette expression a, dans ce cas, un sens)sont les quelques centaines de Comoriens qui, chassés de leurs îles par la misère, viennent à la Réunion se faire colporteurs ou garçons de restaurant !

Il est, dans la plupart des cas, impossible de marquer la limite qui permet de passer du blanc au noir aussi bien que de distinguer nettement entre "Cafre" et "Malbar". Seul un oeil averti et instruit par de longues années passées dans le pays est capable de distinguer les traces souvent légères du métissage qui font reconnaître dans un blanc le sang noir ou dans un noir le sang indien. Le Réunionnais ne montre d'ailleurs pas dans ce domaine la même vigilance que le Mauricien. Que d'individus parfaitement blancs de peau et de traits sont, à l'Ile Maurice, considérés, selon l'expression locale, comme des gens de "couleur" (ce terme ne s'applique qu'aux métis (et non aux noirs !) et qualifie même ceux chez qui le métissage est imperceptible et qu'on nomme également, par dérision, des "frontières" !).

La population réunionnaise métisse dépasse vraisemblablement 200 000 individus ; à la différence des "petits blancs" ou des "malabars", elle se trouve à peu près partout et tend même selon certains témoins revenus à la Réunion après 10 ou 15 ans d'absence à gagner peu à peu les Hauts de l'île, traditionnel domaine des "petits blancs".

Au point de vue linguistique, elle est également beaucoup plus hétérogène ; la diglossie est générale, mais les cas de totale incapacité à comprendre et parler le français sont sensiblement plus rares que chez les Indiens. Dans la classe bourgeoise de ce groupe, on observe souvent le phénomène constaté à propos des petits bourgeois blancs, c'est à dire un refus du créole et une tendance à imposer, au sein de la famille, le français comme langue maternelle.

.../...

(1) Cette remarque nous paraît reposer non sur une observation, mais sur un contresens commis à propos d'une remarque de J. Defos du Rau qui écrit: "Les noirs purs n'occupent que quelques îlots ou des zones réduites" (op. cit. p.298); mais l'auteur,qui oppose les populations blanches et noires parle, en fait, des Indiens et non d'Africains.

B - GROUPES BILINGUES OU TRILINGUES

Cette catégorie comprend essentiellement deux groupes qui, réunis, ne forment pas plus de 6% de la population totale (environ 20 000 pour les Chinois et 6 000 pour les Indiens musulmans). La situation linguistique particulière de ces groupes tient à ce qu'ils ont conservé, au moins en partie, leur langue d'origine et que, de ce fait, la langue maternelle est souvent cette dernière, ce qui conduit, au moins pour les nouvelles générations à une situation de trilinguisme (langue maternelle, créole, français). Les générations qui n'ont pas connu la scolarisation sont, la plupart du temps, bilingues (quand il s'agit d'individus nés à la Réunion et qui ont appris leur langue maternelle et le créole, mais sans que la première jouisse par rapport au second du statut social privilégié qui est celui du français) ou diglottes, si nés à l'étranger, ils ont appris à l'âge adulte le créole qui leur sert de langue de communication, leur langue maternelle n'étant utilisée que dans leurs relations au sein de leur communauté ou de leur famille.

a) Les Chinois

L'immigration chinoise commencée vers le milieu du XIXème siècle s'est poursuivie jusque vers 1950 en dépit des efforts faits par l'administration pour la faire cesser.

Un certain nombre de Chinois, même à date relativement récente, sont arrivés comme "engagés", mais n'ont pas tardé à renoncer au travail des champs pour se consacrer au commerce d'alimentation de détail dont ils détiennent le monopole au point que le créole ne dit pas "aller à l'épicerie", mais "aller chez le Chinois". Il semble que les rares commerces qu'ils abandonnent aux créoles sont, soit d'accès trop difficile, soit de rentabilité douteuse !

Les Chinois ont conservé, outre leur langue (le dialecte cantonnais en général), beaucoup de leurs coutumes. Ils s'assimilent cependant progressivement et déploient autant d'activité que d'ingéniosité pour conquérir leur place dans la société.

Les générations d'âge scolaire ont, la plupart du temps, eu le dialecte cantonnais comme langue maternelle, mais ont appris le créole dès leurs premiers contacts avec le milieu local. Le français est toujours acquis à l'école, mais ils obtiennent par leur travail et leur intelligence des résultats remarquables (1).

.../...

(1) Nous avons pu constater lors de la distribution des prix du lycée de Saint-Denis (1970) que près du tiers des prix d'excellence était attribué à des élèves d'origine chinoise, alors que la proportion de ces élèves dans l'effectif total de l'établissement est évidemment très inférieure.

Les vieux Chinois qui n'ont parfois pas la nationalité française, ont pour langue principale le cantonnais et parlent, en outre, un créole à peu près incompréhensible pour les autres Créoles !

b) Les Indiens musulmans

On les nomme à la Réunion "Zarabes" quoiqu'ils soient, pour la plupart originaires du Gudjerat, au nord-ouest de l'Inde, mais souvent embarqués à Bombay (ainsi s'explique le nom de "Bombay" qu'on leur donnait parfois autrefois).

Arrivés plus tardivement que les premiers Chinois, vers la fin du XIXème siècle seulement, ils ont eu moins tendance à s'assimiler que ces derniers. Musulmans de secte sunnite, ils observent les préceptes de la religion, quoique, dans les jeunes générations, le zèle religieux se tempère considérablement. Hommes et femmes ont souvent gardé les costumes traditionnels, mais là encore, la différence entre le comportement des jeunes et des vieux est extrêmement sensible ; si les femmes portent le traditionnel pantalon, on voit des jeunes filles aller en jupe au lycée.

Beaucoup de vieux "Zarabes" sont nés en Inde et ne sont pas naturalisés; ils parlent encore entre eux et dans leur famille le goujerati, car ils ont souvent de la peine à s'exprimer en français, quoiqu'ils pratiquent assez bien le créole. Comme les jeunes Chinois, beaucoup de jeunes musulmans sont trilingues (goujerati appris dans la famille, créole hors de la famille, français à l'école). La Médersa n'enseigne pas le goujerati, mais l'ourdou qui sert de véhicule à l'enseignement religieux et dont on use à la mosquée pour les sermons; l'arabe est réservé à la lecture des prières et du Coran, mais seuls quelques lettrés le comprennent réellement.

La situation linguistique est donc à peu près la même dans ces deux groupes ; trilinguisme provisoire puisque la génération qui a aujourd'hui 20 ans est trilingue, mais ne paraît pas devoir donner à ses enfants la même langue maternelle que celle qui a pu être la sienne. Ainsi nous avons pu connaître une jeune Chinoise près de partir pour la France pour y poursuivre ses études après le baccalauréat. Elle souhaitait assez épouser un Chinois (sans que cette préférence soit exclusive) et n'avait pas l'intention de donner à ses enfants l'éducation familiale qu'elle avait elle-même reçue. (Précisons qu'elle appartient pourtant à la première génération réunionnaise et que ses deux parents sont nés en Chine). Les jeunes Musulmans, sous la pression des habitudes familiales et du milieu, fréquentent la mosquée et observent tous les préceptes religieux, mais il n'est pas rare que dans les sorties ou les surprises-parties, on coupe de whisky de coca-cola

.../..

Les écoles (Ecole franco-chinoise de Saint-Paul, Médersa) sont bien incapables d'accueillir tous les petits Chinois ou Musulmans qui reçoivent donc à peu près tous l'enseignement français ; les cultures propres à chaque groupe tendent à se perdre et, en particulier les langues qui ne font pas l'objet d'un enseignement et qui ne sont guère utilisées hors du milieu familial. On peut ainsi penser qu'à brève échéance, ces groupes se trouveront placés dans les mêmes conditions que ceux dont nous avons envisagé d'abord le cas. (Il est certain d'ailleurs que l'activité commerciale à laquelle sont voués Chinois et "Zarabes" a également été, sur le plan linguistique, un puissant facteur d'assimilation).

	Zones urbaines	Zones rurales	Uniling.	Diglot.	Triling.
Métropolitains	+	-	-	+	-
Blancs (bourgeois)	+	+	-	+	-
"Petits blancs"	-	+	-	+	-
"Malabars" (majorité) (1)	-	+	+	-	-
"Malabars" (minorité)	+	-	-	+	-
Métis (1)	+	+	-	+	-
Chinois (2) "Zarabes" (majorité)	+	-	-	+	-
Chinois, "Zarabes" (minorité)	+	-	-	-	+

d) LA SITUATION LINGUISTIQUE

Cette situation est difficile à définir de façon précise et rigoureuse étant donné l'absence totale de renseignements d'ordre statistique. La Réunion étant un département français, on n'a jamais entrepris d'enquête sur le problème linguistique, chacun admettant, du moins on peut le supposer,

.../...

(1) La majorité des "Malabars" unilingues ou qui, en tout cas, ne sont qu'à peine capables de comprendre un français très rudimentaire se trouve naturellement dans les zones rurales. La situation est à peu près la même quoiqu'à un degré bien moindre pour les noirs ou les métis.

(2) Dans ce cas la diglossie n'est pas français et créole, mais dialecte chinois cantonnais et créole ou goujerati et créole; la minorité est formée par les Chinois et les Musulmans des jeunes générations qui ont acquis à l'école une pratique suffisante du français.

que le français était la langue maternelle de chaque réunionnais.

a) Le degré d'instruction

C'est le seul point sur lequel les éléments sont précis. En 1961, près de la moitié de la population était analphabète ; les efforts énormes accomplis ces dernières années dans le domaine de la scolarisation ont produit des résultats sensibles dans les groupes d'âge les plus jeunes : en 1967 (1) sur 226 528 individus, 87 567 sont illettrés, mais on trouve moins de 20% d'analphabètes, dans le groupe d'âge de 15 à 19 ans et près de 60% dans le groupe "60 ans et plus".
(Ces résultats doivent être d'ailleurs considérés avec une certaine méfiance, car il est avéré que certains individus alphabétisés à l'âge scolaire deviennent assez rapidement incapables de lire, faute de le faire de façon régulière).

En 1969, 85% de la population n'avait pas continué à aller en classe au-delà de la classe de sixième où l'âge moyen des élèves est de 13 ans. Le retard scolaire est une des caractéristiques de l'enseignement local; 25,5% des élèves présentent un retard scolaire au Cours Préparatoire, 67% au Cours Moyen 2ème année, 89,5% en classe de Troisième (2).

Le pourcentages de succès aux examens sont également faibles.

Pourcentage de reçus de 1964 à 1960 (ibid. p. 96)

Certificat d'études	41,3%
Brevet élémentaire	12,1%
C.R.E.M. (entrée à l'Ecole Normale)	16,7%
C.R.I.R. (instituteurs remplaçants)	11,1%

Ce malaise, alors que les efforts n'ont pas été ménagés depuis près de 10 ans pour donner aux enfants réunionnais écoles et maîtres, tient à des causes profondes dont ensemble avoir tardé à prendre une exacte conscience. Il ne nous paraît pas inutile de citer ici quelques chiffres récents.

.../...

(1) Résultats statistiques du recensement général de la population des départements d'outre-mer effectué le 16 octobre 1967 (p. 16)
(2) Ces chiffres sont extraits de la brochure "Lanseyman la Réunion" p.89

A LA RENTREE 1971 :

- Enseignement primaire (y compris les maternelles et classes enfantines)..... 118.336
- Enseignement secondaire (y compris les C.E.T. et l'enseignement post-scolaire)..... 34.586
- Enseignement supérieur (chiffre approximatif en raison de la dispersion des étudiants)..... 1.500

Total environ : .. 155.000

Etablissements scolaires :

- Ecoles primaires..... 377
- C.E.G..... 32
- C.E.S..... 12
- C.E.T..... 6
- Lycées..... 5
- Ecole Normale..... 1
- Centre universitaire..... 1
- Ecoles privées (1er et 2ème cycles)..... 78

Les principaux examens ont donné en 1971 les résultats suivants :

	Présentés	Reçus
- B.E.P.C.....	3 278	1 901
- B.E.....	2 923	158
- Baccalauréat.....	1 017	535

(Ces chiffres nous ont été aimablement communiqués par les services du Vice-Rectorat ; ils soulignent le mouvement intense de scolarisation opéré dans l'île (1/3 de la population à l'école !) et montrent qu'il ne s'agit pas seulement de mettre en oeuvre des moyens pour obtenir des résultats correspondants à l'effort fourni).

.../...

b) La politique scolaire

La langue officielle du département de la Réunion est naturellement le français ; cette évidence a, semble-t-il, dans les années passées, masqué la réalité des choses à bon nombre de responsables de l'enseignement à la Réunion. Il ne s'agit naturellement pas pour nous de prendre ici quelque parti que ce soit dans une querelle où les implications politiques ou idéologiques sont nombreuses.

Force nous est cependant de constater qu'une des causes essentielles des échecs et des retards scolaires tient au fait que l'enseignement se donne et que les examens se passent dans une langue que la majorité des élèves comprend et parle mal.

Il est d'ailleurs certain que c'est précisément la démocratisation progressive de l'enseignement qui a plongé l'enseignement à la Réunion dans le marasme où il se trouve. Autrefois, quand les écoles et le lycée étaient réservés aux enfants de la bourgeoisie ou de l'aristocratie, le problème ne se posait sans doute guère ; les enfants étaient issus d'un milieu socio-culturel qui leur permettait d'affronter sans trop de dommage un enseignement du même type que celui qui était dispensé dans les établissements de métropole.

L'accès d'abord à l'enseignement primaire, puis à l'enseignement secondaire d'une masse considérable d'enfants issus de milieux plus humbles a changé non seulement quantitativement, mais qualitativement les données du problème. Malheureusement, on ne s'est pas aperçu de la chose et l'on a continué à user des mêmes méthodes en déplorant seulement avec mélancolie qu'elles ne donnent plus les mêmes résultats qu'auparavant.

Bien entendu, on a toujours distingué que les causes du malaise tenaient à l'existence de ce parler local qui se trouvait être proche du français sans cependant se confondre avec lui. La réaction a été souvent brutale et, des années durant, la doctrine officielle a visé une irréalisable éradication de ce "patois". Il aurait peut-être été plus sage, comme on commence à songer à le faire maintenant, d'essayer d'adapter plutôt l'enseignement du français aux conditions particulières du pays.

Le débat n'a pas manqué, nous le rappelions, de se politiser. On a dénoncé dans le système d'enseignement du français un instrument d'oppression culturelle et dans la langue elle-même le symbole de la politique colonialiste. Certains mêmes, pris d'un zèle ardent, ont recommandé l'usage du créole "de l'enseignement primaire à l'enseignement supérieur" (Cf. Lansèyman la Réunion pp. 142-149).

.../...

Il semble cependant que de telles théories ne fassent pas l'unanimité, même dans les milieux d'où elles émanent (1).

c) Créole et français

Le paradoxe est d'ailleurs que les détracteurs du créole qui dénoncent en lui l'obstacle majeur au bon apprentissage du français en usent quotidiennement dans la vie courante, dans toutes les situations sociales ou affectives qui leur en rendent l'usage naturel, mais que, d'autre part, les apôtres de la créolisation se trouvent être souvent en même temps des intellectuels qui ne manient pas le français sans délectation. Nous avons pu, vers 1965, faire à un leader communiste la remarque que "Témoignages", organe officiel du parti communiste, défenseur de thèses autonomistes, était le seul journal de l'île où l'on ne relevait jamais un mot de créole ! Le bien fondé de cette critique a d'ailleurs dû être reconnu, car depuis quelques années le créole y a fait son apparition.

Le calcul politique n'est cependant pas présent dans toutes les manifestations journalistiques ou littéraires de ce parler. A un degré moindre que les parlers des Antilles, et même sans doute que le mauricien, le créole réunionnais a connu quelques essais d'écriture sinon de littérature véritable.

C'est un métropolitain, Louis Héry qui, au XIXème siècle, a eu le premier l'idée d'écrire le créole (dans une intention littéraire du moins). Imitant sans doute Chrestien qui, quelques années auparavant, avait traduit en créole mauricien, quelques fables de La Fontaine (2), il donna plusieurs éditions successives d'un petit recueil de fables et de poèmes en créole accompagnés de récits pittoresques, en français, de ses promenades dans l'île. (3)

.../...

(1) Cf. en particulier l'article de Daniel Lallemand "La situation linguistique à la Réunion" in Réalités et Perspectives réunionnaises n° 4 - 1969 - pp. 60-73 ; l'auteur déclare en particulier : "La langue française demeurera la langue des Réunionnais, parce qu'elle est sur le plan de l'expression incomparablement supérieure au créole; parce qu'elle ouvre à notre peuple un vaste domaine de culture, de civilisation et de technique ; parce qu'enfin étant donné l'étroite parenté du créole et du français, elle lui est d'un accès relativement facile" p. 70.

(2) Chrestien (F): Le bobre africain ; Port Louis 1831 - 79 p. George et Lindor ou Paresse et Sagesse; pièce écrite en patois créole 1835. Scènes populaires de l'époque en patois créole 1839. Cirandane çanpèc ou énigmes créoles 1846.

(3) Héry (L.) Fables créoles; éditions success. 1849,1856,1383.

Cette tentative reste isolée ; on ne peut guère signaler que les Z'istoires La Caze de G. Fourcade, recueil de chansons, histoires et saynettes, puis, la réédition (ou l'édition) à date récente (1969) d'un petit recueil de contes qui date manifestement des années trente, Contes Créoles inédits, publié sous le pseudonyme de Pa Sarles.

Depuis 1930 environ (1), on peut relever, de loin en loin, dans la presse locale quelques récits, billets ou articles en créole ; ils restent cependant rares et ce n'est que depuis un an ou deux que le parler bénéficie d'une vogue nouvelle, quoiqu'un peu artificielle. La radio et la télévision locales qui s'interdisaient auparavant l'usage de cet idiome accueillent des chanteurs de "séga" ou de "maloya" ; on a même pu assister en 1971, à la représentation de deux petites pièces de théâtre en créole, et, un concours poétique et dramatique organisé au cours de cette même année a recueilli, sur le même pied, les pièces françaises et créoles.

Ce renouveau paraît s'expliquer par des causes moins linguistiques que politiques.

Depuis quelques années, le parti autonomiste qui, auparavant, ne s'était guère préoccupé de "l'âme créole" a pris garde qu'il y avait peut-être à la fois là un moyen d'action sur les masses et un mode de contestation de la relation avec la France (2).

Cette tendance s'esquisse, dès 1962, avec la publication dans le "Rideau de Cannes" ("organe périodique édité par l'union générale des étudiants créoles de la Réunion") de quelques articles sur le parler créole. Reprenant les thèses autrefois élaborées par J. Herman, les auteurs s'efforcent de privilégier la relation du créole au malgache pour contester, par là, celle qu'il peut avoir avec le français. La même tendance se manifeste, avec beaucoup plus de modération et de prudence, dans la préface d'un "Lexique de la langue créole" publié dans "Témoignages" :

" Plus de deux mille éléments que l'usage a avalisés au cours de notre brève histoire et qu'aucun tabou n'a d'ailleurs frappés, entrent dans la composition de ce vocabulaire disponible et toujours ouvert. Ils appartiennent en propre aux membres de la communauté créole et contribuent à rendre notre langue (par ailleurs

.../...

(1) On trouvera dans la bibliographie les références précises de ces divers articles parus dans la presse locale.

(2) Le créole reste d'un usage très limité dans les discours politiques favorables à l'autonomie ; si l'on peut sans trop de risque en user dans les zones fortement unilingues (faubourgs populaires du Port ou de Saint-Denis; Côte au Vent), il serait assez mal vu des spectateurs que l'orateur s'exprimât totalement en créole dans d'autres régions (quelques plaisanteries dans cette langue sont cependant toujours du meilleur effet).

pourvue d'une structure grammaticale particulière) tout à fait incompréhensible au "Métro" ou "Zoreil" unilingue. Ce qui signifie que les mots communs au français et au créole en ont été presque tous délibérément écartés "T.B. de Gamaleya. Témoignages. 18.8.1969 (1).

Tout cela ne change pas grand chose à la situation linguistique qui reste fondamentalement celle que nous avons essayé de décrire très schématiquement à propos des divers groupes de population. Le créole, exclu des communications officielles reste le moyen de communication essentiel de la quasi-totalité de la population. Même dans la bourgeoisie où le français est de règle dans toutes les relations, le créole ne tarde pas à apparaître quand se retrouvent des amis ou que s'échangent des plaisanteries. L'usage que fait chacun du créole ou du français dans les diverses situations de communication devrait faire l'objet d'une étude socio-linguistique du type de celle qui a été menée à la Martinique (cf. Saint-Pierre (Madeleine) Problèmes de diglossie dans un village martiniquais. Etude socio-linguistique, Université de Montréal 1969) (2). Le problème est très complexe et ne touche pas que les classes sociales élevées qui sont seules réellement et totalement diglottes. L'homme du peuple qui ne possède du français qu'une connaissance incomplète et imparfaite met souvent un point d'honneur à répondre en français à l'interlocuteur métropolitain qui s'adresse pourtant à lui en créole.

La distinction entre français et créole est souvent malaisée à établir (3). On peut certes, schématiquement distinguer trois niveaux essentiels :
- 1) français standard (langue officielle, radiodiffusion, enseignement),
- 2) français régional (communications courantes; bourgeoisie locale),
- 3) créole.

... / ...

(1) Ce point de vue est naturellement très contestable, car il conduit à donner du lexique créole une image très déformée puisque les très nombreux mots qui ont le même sens qu'en français sont écartés de la description. L'auteur lui-même le reconnaît d'ailleurs en se gardant bien de respecter dans le cours de son travail, le principe qu'il avait fixé dans la préface.

(2) On pourrait aussi trouver un modèle pour ce genre d'étude dans le travail de J. Rubin "Bilingual usage in Paraguay" Readings in the sociology of language, Mouton 1970 pp. 512-530

(3) La thèse de M. Carayol sur le français régional permettra sans doute d'éclairer tout le réseau complexe d'interférences qui s'établit tant sur le plan phonologique que morpho-syntaxique entre créole et français.

Mais en fait, le deuxième et le troisième niveaux sont loin d'être homogènes. Le français régional peut être à peine différent du français standard par quelques faits phonétiques ou lexicaux, mais peut aussi abonder en calques de structures créoles. La diversité des niveaux de créole que nous avons déjà évoqués est également grande.

Pour M. Valkhoff (art. cité) il y en aurait deux variétés : "Le réunionnais est plutôt du français créole que du créole français... Constatons d'abord qu'il existe deux variétés de ce créole (sans compter plusieurs nuances intermédiaires) à savoir un "parler urbain" et un "parler populaire" et que le premier est plus francisé que l'autre" (p. 727).

J.R. Deltel, lui, en distingue trois :

"-1°) Le créole des Bas, au système phonologique très pauvre,

-2°) Le créole des Hauts, au système phonologique relativement plus riche, avec apparition des chuintantes et des voyelles centrales qui interviennent à titre de variantes individuelles,

-3°) Le créole urbain, qui est analogue au système phonologique du français" (p.31) (1).

Il est à craindre que, dans un cas comme dans l'autre, l'expression "créole urbain" ne fasse illusion ; nous pensons que les auteurs entendent moins par là "langage utilisé dans les zones urbaines" que "parler de la bourgeoisie créole". Il est, en effet, évident qu'on ne saurait opposer urbain et populaire ; les villes, et en particulier Saint-Denis, ont connu depuis dix ans une telle expansion que la majorité de la population y réside et qu'on ne peut prétendre que le créole parlé dans les "camps" de Saint-Denis (2) a un "système phonologique analogue à celui du français" . La distinction "créole des Bas" "créole des Hauts" est moins contestable, mais doit être considérablement précisée. La plupart des "Hauts" de la côte au Vent et les "Hauts" sous le Vent depuis le Guillaume jusqu'à la Saline les Hauts sont peuplés, en majorité, de "Malabars" dont le système phonologique ne correspond absolument pas à la définition que donne J.R. Deltel. Cette notion, si l'on veut la conserver, doit nécessairement être corrigée par des précisions concernant les groupes ethniques qui peuplent ces zones.

Il nous paraît donc impossible, sans tomber dans l'arbitraire ou l'à peu près, de distinguer entre divers niveaux sans avoir fixé de façon précise les critères qui permettent de les définir et sans avoir procédé à des enquêtes multiples orientées dans cette perspective. Ce sera sans doute un des buts de l'Atlas Linguistique de la Réunion; la multiplicité des points d'enquête et les dimensions du questionnaire permettront seules de résoudre ce difficile problème.

.../...

(1) Deltel (J.R.) "Le créole de la Réunion" in Créoles et contacts africains. C.E.R.I.N. Nice 1968 pp.29-34.

(2) On désigne de ce nom les quartiers populaires qui se trouvaient autrefois à la périphérie mais que l'accroissement de la surface habitée a placé maintenant presque au centre de la ville.

5) LA REUNION DANS L'OCEAN INDIEN

La Réunion n'est cependant pas la seule île francophone de l'Océan Indien ; deux autres îles, Maurice (l'ancienne Ile de France) et Rodrigues, un archipel, les Seychelles sont d'anciennes colonies françaises devenues possessions anglaises en 1814.

C'est en grande partie depuis Bourbon que se fit la colonisation de ces terres de l'Océan Indien; peuplée dès 1665, elle fut, un demi-siècle plus tard, le point de départ de l'installation française à l'île de France et c'est à partir de ces deux bases essentielles qu'on prit par la suite possession de l'archipel des Seychelles et de Rodrigues où s'installèrent des colons,souvent venus avec leurs esclaves des Iles de France et de Bourbon (1).

La situation linguistique des îles se trouve de ce fait sensiblement différente :

1)- Ile Maurice .(850 000 habitants ; aujourd'hui indépendante, mais partie intégrante du Commonwealth). L'anglais y est la langue officielle, mais le français n'est pas exclu totalement de la jurisprudence, de la législation mauricienne. L'enseignement du français est assez largement assuré. Le fait tient sans doute à la fois à l'attachement à la France de la population mauricienne, mais sans doute aussi, selon l'analyse d'A. Toussaint (2),au fait que les Anglais n'ont jamais sérieusement cherché à angliciser l'île et qu'ils se sont bornés à définir les cas d'usage obligatoire de l'anglais. Juridiquement, il n'a d'ailleurs jamais été exactement établi si le traité de cession de 1814 rendait caduques les dispositions de la capitulation de 1810 qui garantissait : "Les habitants conserveront leurs religions, lois et coutumes".

Il est cependant certain que l'usage du créole que parle toute la population a largement contribué à maintenir dans l'île le français, même si,parfois, cette langue a suscité une certaine hostilité,dans la communauté indienne en particulier, aux yeux de qui elle apparaissait comme la langue de la bourgeoisie blanche.

2)- Ile Rodrigues (aujourd'hui rattachée à l'Ile Maurice ; [illegible]. 20.000 habitants). La situation linguistique est la même qu'à l'Ile Maurice, mais alors que dans cette dernière, la communau-

... / ...

(1) On trouvera plus de détails dans le chapitre de la seconde partie consacré au peuplement.

(2) On pourra trouver dans l'article d'A. Toussaint "La langue française à l'Ile Maurice" in Revue française d'histoire d'outre-mer, LVI, 1969 pp. 398-427 tous les détails de la question; nous nous bornerons ici à reprendre les conclusions de cette étude.

té indienne a, plus ou moins conservé des langues de l'Inde (1), les Rodriguais, le plus souvent métis africains ou malgaches, ne parlent que le créole. L'anglais et le français ont un statut analogue à celui dont ils bénéficient dans l'île voisine.

3)- Archipel des Seychelles, (50 000 habitants environ dont plus de 80% résident sur la plus grande des îles, Mahé ; colonie de la Couronne, les Seychelles viennent d'écarter du pouvoir le parti qui avait inscrit dans son programme l'indépendance du territoire).

Situé beaucoup plus au nord que les Mascareignes (entre 3° et 11° de latitude Sud et 45° et 58° de longitude Est), l'archipel est peuplé d'une population souvent métissée (à tendance africaine nettement marquée) où les blancs sont rares. De ce fait, le français s'est conservé d'une façon moins spectaculaire qu'à l'Ile Maurice (2). (Il n'est enseigné que comme langue étrangère, sauf dans des écoles privées où l'enseignement reste français). Le créole, en revanche, s'est tout naturellement maintenu ; les Anglais se sont assez peu intéressés à cet archipel et n'ont pas plus cherché à l'angliciser que les autres îles de la zone.

Le rapprochement de ces divers parlers, à la lumière des conditions de peuplement qui les ont vus naître et se développer, nous fournira naturellement la possibilité de comparaisons intéressantes (3).

II - L'ENQUETE

Envoyé à la Réunion en 1963 pour y accomplir les obligations du Service Militaire Adapté, nous n'avons pas manqué d'être intéressé, comme la plupart des métropolitains qui arrivent dans l'île par le parler créole local; la perspective de passer au moins deux années dans l'île et le désir de commencer un travail de recherche nous ont incité à réunir des informations et des témoignages sur cette langue.

Nous n'avons pas tardé à constater que le réunionnais à la différence des parlers de la zone caraïbe, et même du mauricien, n'avait jamais fait l'objet de la moindre étude de quelque étendue. A peine, en trois quarts de siècle, avait-on

... / ...

(1)En fait, les Indiens de Maurice parlent surtout, comme l'a prouvé une étude récente, un "créole" à base indienne, le "bhojpuri". Cf. S.Bhuckory Hindi in Mauritius, Port Royal, The Royal Printing, 1967

(2) Tout récemment, à la Réunion, on a pu entendre un ministre seychellois en visite s'adresser en créole seychellois à la population réunionnaise, faute de pouvoir le faire en français. (L'anglais était évidemment exclu !)

(3) Nous n'avons fait qu'aborder ici le problème dans le seul désir de situer la Réunion parmi les autres îles de l'Océan Indien. Nous reviendrons dans le cours de cet ouvrage sur l'étude de leur peuplement et les rapports qui les unissent.

publié quelques articles qui ne contenaient que des informations très fragmentaires. Les linguistes déploraient d'ailleurs généralement le fâcheux manque de renseignements linguistiques sur cette région, comme nous le confirmera, peu de temps après la lecture de l'ouvrage de M. Goodman A comparative study of Creole French dialects, où l'auteur notait à propos des parlers de l'Océan Indien :

"Virtually all my information about this group is restricted to Mauritius, there being very little material on any of the others" (op. cit. p. 16).

(On peut même ajouter que ces informations avaient déjà près d'un siècle puisqu'elles provenaient, en général, du livre de Baissac publié en 1880 !).

Une fois prise la décision de décrire ce parler, nous avons naturellement envisagé de séjourner à la Réunion aussi longtemps que l'exigerait cette étude. Conçue dès l'origine comme lexicologiqu en raison des difficultés d'une description morpho-syntaxique de l'ensemble du parler, nous pensions la présenter comme thèse complémentaire pour le Doctorat ès-Lettres. Au bout de quelques années d'enquêtes et de recherches, devant l'étendue que prenait ce travail, nous décidames, sur les conseils de Monsieur le Professeur Arveiller qui avait accepté de la diriger, de le transformer en thèse principale en lui donnant comme titre "Le lexique du parler créole de la Réunion". L'orientation définitive était donnée. (Nous avions alors été confirmé dans notre intention de mener une étude lexicale par la rencontre de B. de G maleya qui entreprenait, à la même époque, également comme thèse de doctorat, une description du système grammatical du réunionnais).

1) La méthode d'enquete

A la différence des chercheurs qui ne peuvent passer qu'un temps limité sur leur terrain de recherches et qui, de ce fait, doivent accumuler le plus rapidement possible le plus grand nombre de matériaux, nous avons recueilli les premières informations d'une façon purement empirique en apprenant le créole. Nous avions songé, dans les premiers temps de l'enquête à utiliser des questionnaires ; nous nous étions alors adressé à P. Nauton et Mgr. Gardette qui nous avaient aimablement communiqué leurs questionnaires des Atlas du Massif Central et du Lyonnais. Nous avions cependant rapidement constaté d'une part que ces questionnaires auraient dû être profondément remaniés pour s'adapter à la réalité locale, et d'autre part, que nous étions totalement incapables de procéder à ces remaniements sans posséder une connaissance étendue tant de la langue que des habitudes, coutumes et mentalités locales.

Nous avons donc remis à plus tard l'élaboration d'un questionnaire et commencé par apprendre à connaître le parler et le pays.

.../...

Nous avons donc constitué un fichier où se trouvaient relevés tous les termes que nous entendions, avec mention de la date et du lieu où nous les avions relevés. Nous notions autant que possible plutôt des phrases que des mots, et, quand c'était possible, quelques renseignements sur les témoins.

Notre méthode diffère donc sensiblement de celle qui a pu être utilisée pour certaines monographies ou les Atlas linguistiques français. En effet, souvent, dans ces cas, les questionnaires portent sur des domaines restreints du lexique d'un parler (La nature, la vie rurale surtout) car, dans d'autres zones du vocabulaire, le patois a totalement cédé la place au français. Dans un domaine où il n'en était rien, et où le créole demeurait la langue quotidienne de 95% de la population, notre enquête devait couvrir le lexique tout entier.

La méthode du questionnaire nous paraissait également dangereuse en raison de la situation de diglossie que nous avons précédemment décrite. Certes, les témoins que nous avons préférés sont ceux qui faisaient un usage constant du créole; cependant, l'influence culturelle du français est si grande que même de tels témoins ont toujours quelques connaissances, au moins lexicales, du français. Incapable de s'exprimer dans cette langue, le témoin, même pratiquement unilingue, connaît cependant des mots français et, dans une situation artificielle créée par la présence d'un enquêteur, il risque par un inconscient désir d'harmonisation linguistique, de fournir un mot français plutôt que le terme créole dont il aurait spontanément usé dans la conversation. Cette difficulté n'est d'ailleurs pas propre au domaine créole; il suffit de se référer aux réflexions qu'elle inspire à Mgr. Gardette (Atlas Linguistique du Lyonnais; IV pp. 47-48). Les risques sont plus grands encore dans une enquête du type de la nôtre. En effet, si à propos de la vie rurale, on demande le nom d'un outil, d'un objet ou d'une plante, les chances d'obtenir la bonne réponse sont très grandes ; en revanche, quand il s'agit de questions touchant à la psychologie, à la vie morale ou, a fortiori, à l'activité sexuelle, on s'expose à voir le témoin donner une réponse fallacieuse en raison d'interdictions d'ordres divers (racial, moral...).

Nous avons donc choisi, dans les premières années, la voie la plus lente, mais la plus sûre : écouter parler créole. Nous avons passé près de 7 ans à constituer un fichier, soit à partir de notes prises en cours d'enquêtes et transcrites par la suite, soit à partir d'enregistrements systématiquement dépouillés. Nous ne posions que rarement des questions précises sauf s'il s'agissait de demander le nom d'une chose. (Faire donner par un pêcheur les termes dont il use pour désigner les parties de sa barque ou les noms qu'il donne aux poissons qu'il vient de prendre n'offre évidemment aucune difficulté !). Nous ne cherchions généralement pas, sauf s'il s'agissait de témoins que nous connaissions plus familièrement,

.../...

à faire connaître le caractère linguistique de notre enquête; au pêcheur, nous parlions de la pêche, au cultivateur, de ses champs, au sportif, du dernier match de football de la Saint-Louisienne ou de la Saint-Pierroise.

Nous devons souligner que nous avons toujours trouvé particulièrement intéressantes et fructueuses les conversations avec plusieurs témoins à la fois; certes, elles sont souvent un peu confuses et se prêtent mal à l'enregistrement, mais elles nous paraissent irremplaçables. En effet, très vite les témoins oublient la présence de l'étranger, plaisantent, échangent entre eux réflexions et sarcasmes. (On ne peut, nous semble-t-il concevoir sans une telle enquête l'étude du vocabulaire de la vie sociale). La présence d'amis, de visages familiers, le sentiment de former un groupe changent totalement le climat de l'enquête. L'étranger, le "zoreil" (= métropolitain) cesse d'être un individu inquiétant, alors que dans une entrevue en tête à tête, le témoin s'imagine volontiers que l'enquêteur est quelque personnage officiel : inspecteur des contributions venu interroger sur les biens ou les revenus, membre d'une direction administrative quelconque.... Le premier soupçon est moins gênant pour l'enquête que le second ; on arrive parfois à convaincre qu'on ne compte pas les poules ou les cochons, on ne persuade jamais le témoin qu'on ne peut rien faire pour l'amélioration de sa situation !

Dans un groupe, en revanche, ce redoutable étranger n'est plus qu'un spectateur qu'on cherche à amuser et parfois à ridiculiser à son insu par des plaisanteries dont on s'imagine qu'elles lui échappent. Dans les cas les plus favorables où les témoins comprennent le but de l'enquête, l'émulation qui naît entre eux donne les meilleurs résultats. Au terme cité par l'un, l'autre en oppose un second, précise la nuance de sens qui les sépare, note qu'on en use dans telle région, donne des synonymes. Nous avons le souvenir de séances de ce genre dans les arrière-boutiques de "Chinois" (les cafés réunionnais) où nous avons pu en quelques heures recueillir une masse considérable de documents que nous aurions eu la plus grande peine à nous procurer autrement.

Cette méthode d'enquête explique que, sauf cas exceptionnel, nous ne fournissions pas d'indications sur l'identité de nos témoins. Quant au questionnaire, nous n'en avons établi un qu'après plusieurs années d'enquêtes, à des fins de vérifications et, surtout, comme nous l'exposerons par la suite, pour mener des enquêtes parallèles rapides dans les autres îles de l'Océan Indien.

III - LE LEXIQUE

1. La notation

Le créole réunionnais n'ayant pas de tradition écrite, nous avons dû imaginer un système de notation. Comme le but de notre étude était essentiellement lexicologique, nous avons délibérément choisi une notation simplifiée (1).

En effet, nous avons adopté un système de notation qui, en toute rigueur, n'est ni phonétique ni phonologique ; un système phonétique aurait contribué à masquer par une description trop complexe les faits lexicaux que nous entendions décrire et étudier par priorité; une description phonologique conduisait à omettre la notation d'oppositions non pertinentes, ce qui aurait rendu impossible la transcription directe de sons (ainsi, dans cette perspective, il n'y aurait pas eu lieu de noter l'opposition du o fermé au o ouvert ; il y a néanmoins deux sons, et il nous a paru que dans une étude qui se trouvait être la première description systématique du lexique réunionnais, il était indispensable de pouvoir saisir au premier coup d'oeil l'ouverture ou la fermeture de cette voyelle sans être obligé de garder toujours présentes à l'esprit les lois qui en régissent la distribution). Le système que nous avons adopté nous paraît répondre à une double exigence : la simplicité tout d'abord, puisque la plupart des signes sont dactylographiables, exception faite de quelques signes diacritiques. En songeant à tous ceux dont la collaboration, volontaire ou non, nous a permis de mener à bien ce travail, nous n'avons pas voulu qu'il leur fût totalement inacessible. Nous avons également pensé que pour une langue qui ne possède pas à ce jour d'écriture, il était peut-être nécessaire d'adopter précisément un système qui permît de recueillir et de rendre lisibles des textes très divers (récits, contes, chansons, proverbes ...) qui risquent fort de disparaître totalement dans les années à venir.

Cette volonté de simplification ne nous a pas paru contradictoire de la seconde exigence qui est celle de la précision. Nous avons précédemment dit pourquoi nous avons renon-

.../...

(1) Nous nous trouvons d'ailleurs, sans l'avoir cherché, en accord avec les exigences des linguistes qui recommandent d'user, pour les langues sans tradition orthographique, d'une transcription qui n'utilise que des signes d'usage courant : "Lorsqu'on transcrit une langue qui ne connaît pas de tradition orthographique, il faut prévoir que la transcription pourra servir à l'ensemble de la communauté et devenir une orthographe. Dans ce cas, il est recommandé de n'utiliser que des signes d'usage courant."
La linguistique Guide alphabétique p. 297

cé à adopter un système de notation phonologique; tout en simplifiant, nous avons, en effet, voulu restituer aussi fidèlement que possible ce que nous avions pu entendre au cours de nos enquêtes. Une graphie trop rigoureusement normalisée nous a paru dangereuse dans la mesure où elle risquait de conduire à une sorte de trucage des documents, puisque le désir de normaliser la notation oblige à substituer au terme réellement entendu un mot qui n'a pas été entendu, mais entre commodément dans le cadre du système adopté.

Nous avons donc essayé d'adopter une graphie qui fût, à la fois, facile à lire, à écrire et, en même temps, précise (sans naturellement qu'elle s'efforce de rendre compte de toutes les variantes individuelles).

2. Les sons

A) Voyelles orales

a) antérieures

/i/ comme dans le français "nid" (1)
/é/ " " " "nez"
/è/ " " " "bête"
/a/ " " " "patte"
/ü/ " " " "nu" (Ce son n'apparaît que dans certaines zones de l'île en relation avec des facteurs ethniques et socio-linguistiques ; on le rencontre aussi parfois quand un témoin s'efforce de franciser son parler, mais l'arrondissement est beaucoup moins marqué qu'en français standard).

b) postérieures

/e/ comme dans le français "le" (le son est parfois, chez certains témoins proche de /o/)
/u/ comme dans le français "cou"
/ó/ comme " " "veau"
/ò/ " " " "bosse"

La distribution de /é/,/è/ et /ó/,/ò/, est la suivante :

1- en position accentuée :

/è/ en syllabe fermée : /bèl/ "gros",/tèt/"tête".

.../...

(1) Les termes ou les sons créoles transcrits le sont toujours, pour des raisons typographiques, entre barres obliques (/.../) quoiqu'il ne s'agisse pas, nous l'avons dit, d'une notation phonologique ; deux termes séparés par une seule barre oblique sont des allomorphes; si la barre oblique est double, il s'agit de deux mots synonymes.

/é/ en syllabe ouverte : /dlé/ "lait",/malizé/"difficile".

/ò/ en syllabe fermée : /pòs/ "poche",/lòs/ "limace"

/ó/ en syllabe ouverte:/só/ "chaud",/tâtó/ "cet après-midi".

2- en position inaccentuée

/é/ et /ó/ :

/â rézô/ "en proportion"; /sólèy/ "soleil"... (1)

B) Voyelles nasales

a) antérieures

/ê/ comme dans le français "fin" (2)

b) postérieures

/ô/ comme dans le français "bon"

/â/ comme dans le français "dans".

Ces voyelles subissent parfois une certaine dénasalisation; nous l'avons marquée en faisant suivre la voyelle nasalisée d'une consonne nasale : /kôkôm/ "concombre" (la première voyelle est complètement nasalisée, comme dans le français "bon", la seconde est, selon les témoins, plus ou moins désanalisée ; chez certains,cette désanalisation aboutit à /kôkòm/).

C) Consonnes orales

a) occlusives

1. bilabiales

/p/ comme dans le français "peu"

/b/ " " " "boeuf"

2. apico-alvéolaires

/t/ comme dans le français "tas"

/d/ " " " "dent"

On peut noter pour ces deux consonnes (mais surtout pour la sourde) une tendance à la palatalisation devant /i/ et /y/.

3. vélaires

/k/ comme dans le français "cou"

.../...

(1) Certains o moyens (influences analogiques en particulier) ne sont pas pourvus de signes diacritiques.

(2) Pour les raisons typographiques que nous avons exposées, nous avons usé de l'accent circonflexe comme signe de la nasalisation.

/g/ comme dans le français "goût".

b) constrictives

1. Labio-dentales

/f/ comme dans le français "fin"
/v/ " " " " "vin"

2. Alvéolaires médianes

/s/ comme dans le français "sot"
/z/ " " " " "zèle"

3. Alvéolaire latérale

/l/ comme dans le français "lit"

4. Post-alvéolaire

/š̌/ comme dans le français "chat" (ce son est très rare et ne se rencontre que chez certains témoins et dans des termes créoles issus de mots français contenant à la fois l'alvéolaire médiane "s" et la post-alvéolaire /š̌/. Exemple : "sèche" cr./šès/;"sécheresse" /šésrès/; cette prononciation est loin d'être générale et témoigne souvent d'une influence analogique du français).

5. Palatale médiane

/y/ comme dans le français "yeux"

6. Vélaire médiane à battements

/r/ comme dans le français "rat"

Le phonème /r/ est sans doute celui dont la notation pose le plus de problèmes :

a) Initial, il n'est pas différent de celui du français "rat" /ródé/ "chercher".

b) Intervocalique, il a les mêmes caractères sauf au voisinage de /yè/; ex. /déye:^{r}/ (mais certains témoins disent /dérye:^{r}/ "derrière".)

c) En finale de syllabe, l'articulation de "r" s'affaiblit et provoque un allongement et une fragmentation de la voyelle qui précède. Nous avons noté par /:/ l'allongement de la voyelle et marqué l'affaiblissement de "r" qui devient parfois un segment vocalique faible par/^{r}/ (r placé au-dessus de la ligne). Ce son est sans doute le plus caractéristique de "l'accent créole".

7. Bilabio-vélaire

/w/ comme dans le français "oui".

.../...

D) Consonnes nasales

occlusives

1. bilabiale

/m/ comme dans le français "moi"

2. apico-alvéolaire

/n/ comme dans le français "nez"

3. palatale

/n'/ comme dans le français "ligne".

Notre étude étant essentiellement lexicale et les lexèmes étant, en général, présentés et étudiés hors de la chaîne parlée, nous n'avons pas fait de place aux faits prosodiques ; l'accent n'a d'ailleurs jamais en créole une valeur phonologique et pour les termes d'origine française qui forment la majeure partie du lexique, il n'est pas différent de celui du français.

3. Le découpage des unités

Le créole n'ayant pas, comme nous l'avons rappelé, de tradition orthographique, s'est posé, outre le problème de la graphie, celui du découpage de certains lexèmes. Il ne présente des difficultés que dans un nombre limité de cas.

Le plus commun est celui des composés (qu'ils soient issus ou non de composés français):

Nous avons distingué deux types :

1) Le composé est formé de termes qui sont susceptibles soit d'apparaître seuls, soit d'être remplacés par d'autres pour former un autre composé, nous avons alors séparé les deux lexèmes dans la notation :

/kaz â pay/"paillotte" (/la kaz/"la maison";/la pay/"feuilles";

/kaz la pay/"paillotte" (déterminé + déterminant); /kaz â tòl/ "maison de tôle"...)

/zê d kròs/"gros hameçon placé au bout d'un manche, espèce de gaffe" (/zê/"hameçon").

/ku d vâ/"cyclone" (série de termes où varie le second lexème: /ku d lam/ "lame"; /ku d ròs/"coup de pierre"; /ku/"coup"; /vâ/"vent").

Mais en revanche :

/tu:^{r}nvi:^{r}/"émerillon" (les deux éléments ne se rencontrent pas isolément).

.../...

Nous avons considéré que l'article était agglutiné au nom quand celui-ci était susceptible de recevoir un autre déterminant du même type :

/lóto/"voiture" ; /ê lóto/ "une voiture"; /mô lóto/"ma voiture".
/dri/ "riz"; /mô dri/ "mon riz";

mais en revanche /la mê/car */ê la mê/ est impossible.

Certains cas sont ambigus :
/ê gró la pli/ "une grosse pluie" ; cependant le lexème seul peut se rencontrer /ê grê d pli/ "un orage".

Dans le cas où une consonne initiale variable apparaît, nous n'avons pas cherché à normaliser la graphie :
/ê nafe:r/ "une chose" ; /ê zafe:r/ "une chose (le second paraît plus courant).

Nous avons dans tous les cas essayé de tenir compte du sentiment instinctif que les Créoles ont de leur langue ; ainsi /tilapya/,nom d'un poisson importé dans l'île, et dont "tilapia" est la dénomination française a été comprise comme /ti lapya/ en raison de l'existence d'une série du type /pul/ ,/ti pul/;/kabri/,/ti kabri/... Nous l'avons donc noté /ti lapya/, /lapya/ pouvant être employé seul.

En revanche, nous n'avons pas noté /karòt su/ "pneumatique" car il est évident que si existent deux lexèmes qui sont /karòt/ "carotte" et /su/ "chou", ils sont sans rapport avec /karòtsu/ qui est une déformation du français "caoutchouc".

De même, nous avons noté /kéday/"marmite (en usage surtout chez les Indiens), mais /ké d zòn/"arête rocheuse sous-marine où se trouvent des poissons dits /zòn/ ou /ké d ruz/ car /ké/,/zòn/,/ruz/ peuvent être utilisés de façon indépendante,ce qui n'est pas le cas pour /kéday/,quoique les deux éléments existent (/ké/"queue"; /day/" nom d'un jeu"). Sémantiquement, le rapprochement serait absurde. Les cas où les deux éléments existent sont d'ailleurs assez rares, souvent la preuve est donnée par l'absence totale d'autonomie d'un élément :

/kaylus/"louche, borgne" (/kay lus/ est exclu car si /kay/ "caille" existe, /lus/ n'est pas attesté seul); nous avons en revanche noté /kay ruz/ "caille rouge" ; /kay malgas/ "caille malgache"...

Le découpage des lexèmes est donc généralement fondé à la fois sur des tests de groupement ou de permutation et sur des critères sémantiques.

.../...

IV - LA RECHERCHE LEXICOLOGIQUE

Nous n'avons jamais envisagé de nous livrer à une pure et simple description synchronique du lexique créole ; nous avons, en effet, pensé, dès l'origine, que la situation était trop favorable à une étude qui soit également diachronique pour que nous limitions ainsi le champ de notre recherche. Nous pensions pouvoir disposer de deux instruments précieux et essentiels : les documents anciens bien conservés dans les Archives locales qu'avaient épargnées les incendies et les pillages fréquents à l'époque révolutionnaire dans les archives métropolitaines et surtout la possibilité de comparer le créole réunionnais à d'autres parlers créoles.

A) Les documents anciens

En dépit des recherches systématiques que nous avons pu mener tant en métropole qu'aux Archives de la Réunion ou de l'Ile Maurice, nous devons avouer que les renseignements que nous avons pu recueillir sont minces par rapport à l'effort qu'a exigé de nous leur collation. Notre seule consolation est que nous ne pensons pas avoir omis de sources, aux Mascaraignes du moins.

Dans notre recherche de renseignements sur l'état ancien du lexique créole, nous avons dépouillé deux grandes séries de documents :

1. Récits de voyages ou de séjours à l'Ile Bourbon

On trouvera dans la bibliographie la liste des nombreux ouvrages que nous avons pu consulter; nous ne mentionnerons ici que l'essentiel. Le livre d'A. Lougnon Sous le signe de la tortue - Voyages anciens à l'Ile Bourbon nous a épargné bien des recherches et permis d'accéder sans trop de mal à des textes, le plus souvent manuscrits, que l'auteur avait recueillis avec toute sa science d'historien et son exactitude d'archiviste. Malheureusement, avant les grandes descriptions de Bory de Saint Vincent ou d'Auguste Billiard, au début du XXIXème siècle, les oeuvres de quelque étendue sont rares. Le Mémoire d'Antoine Boucher est précieux en raison de sa date (1710), et la description qu'il donne des habitants de l'île, en les passant successivement en revue, ne manque pas de couleur et de pittoresque. L'ouvrage le plus intéressant et le plus riche en renseignements sur le lexique créole est, quoiqu'il concerne le parler de l'Ile de France, le Voyage à l'Ile de France de Bernardin de Saint-Pierre, oeuvre méconnue, mais qui contient beaucoup d'indications sur les noms locaux des végétaux et des animaux (1).

.../...

(1) Nous préparons d'ailleurs une édition critique du Voyage: elle contiendra, outre les explications de ces termes qui n'ont jamais été élucidés, des fragments inédits de l'oeuvre qui avaient été soit écartés de la première édition, soit préparés en vue d'une seconde édition qui ne vit jamais le jour.

2. Les documents d'archives

Les seuls documents où nous ayons trouvé des renseignements intéressants sont pour les premiers temps de la colonisation les archives notariales (inventaires, partages, successions), et par la suite les archives judiciaires.

Les inventaires et successions sont riches en termes créoles; les greffiers n'étaient sans doute pas toujours capables de connaître le mot français qui permettait de désigner un objet, et, quelquefois, cet objet étant spécifiquement créole, ils ne pouvaient le nommer autrement ("fangourin" ou "acalout" par exemple). Cependant, l'étendue de ce vocabulaire reste très limitée et les mêmes termes se retrouvent la plupart du temps.

Nous avions fondé de grands espoirs sur la lecture des archives judiciaires en pensant y trouver la transcription d'interrogatoires menés en créole quand il s'agissait d'esclaves qui ne parlaient que cette langue. Exception faite de quelques rares dossiers qui offrent des phrases complètes en créole (1), nous avons constaté que, même lorsque l'interrogatoire était mené dans cette langue, les greffiers transcrivaient presque toujours les réponses en français. Les hésitations, les corrections des greffiers, la comparaison des interrogatoires successifs d'un même accusé prouvent que les réponses étaient données en créole, mais traduites sur le procès verbal. Ainsi,dans l'affaire Pinard (assassinat, liasse n°1, 1829 (2)), dans la narration des mêmes faits par le même témoin, on trouve noté dans un premier interrogatoire "lié.... délié" (français) et dans un second "amaré.... démaré" (créole); de même, dans l'interrogatoire de Marquès, (Affaire Auguste, vol de montre, 1834), le procès verbal, pour la même déclaration, porte la première fois : "sa mère qui était au mouroir" (créole) et la seconde : "sa mère qui était à l'article de la mort" (français). On peut constater aussi que les greffiers notent toujours par "était à + infinitif", l'imparfait créole /té i/. Dans certains cas, on constate que le terme créole d'abord noté est rayé et surchargé en français : ainsi, dans l'affaire Paul (voies de fait, 1838), le greffier écrit d'abord "un noir plus faille", puis, pris de scrupule,surcharge "faille" en "faible".

Ces documents sont cependant irremplaçables car, seuls, ils nous renseignent sur les structures grammaticales anciennes du créole et nous permettent de contrôler l'exactitude des renseignements fournis par les textes créoles que commencent à rédiger quelques lettrés dans la première moitié du XIXème siècle.

.../...

(1) L'exception la plus notable est sans doute le dossier L 450 (1799) qui est, à notre connaissance,le seul à donner des réponses en créole de quelque étendue. On trouvera, en annexe, des extraits de ce précieux document.

(2) Pour les archives qui ne sont pas classées, nous n'avons pu donner que des indications vagues sur les dossiers (nom, délit, date, et, éventuellement numéro de liasse).

3. Textes et articles de journaux

Nous n'avons que rarement utilisé, et toujours avec la plus grande méfiance, ce genre de documents. Ils n'apparaissent guère à la Réunion avant le milieu du XIXème siècle (Fables créoles de L. Héry). Dans les journaux, on ne trouve à peu près jamais de textes créoles au XIXème siècle (à quelques exceptions près) et la vogue des petits billets écrits dans cette langue n'est guère antérieure à 1930. Dès lors, l'intérêt n'en est pas grand et nous nous bornerons à en donner, en annexe, quelques brefs échantillons. De toute façon, ils sont toujours l'oeuvre de lettrés et sont, de ce fait, suspects.

B) La comparaison des créoles

Il nous a paru indispensable pour des raisons que nous exposerons plus en détail par la suite (2ème partie, chapitre3) d'essayer de comparer le lexique réunionnais à ceux des parlers de l'Océan Indien, mais également à ceux de la zone américaine.

1. Les créoles de l'Océan Indien

Nous avons mené dans ces îles trois enquêtes parallèles à celle de la Réunion, mais dans des délais évidemment plus courts. Nous avons pu faire à l'Ile Maurice, voisine de notre terrain d'enquête, des séjours prolongés et surtout multiples. En revanche, à Rodrigues et aux Seychelles, la durée de la recherche a été beaucoup plus brève (15 jours dans chaque cas), mais nous avons pu prendre sur place des contacts qui nous ont permis de compléter notre information (1). D'autre part, nous avons beaucoup plus largement usé de l'enregistrement pour accumuler le plus de renseignements possible dans le minimum de temps. Notre travail a été rendu d'une efficacité plus grande par la connaissance du parler réunionnais et des modes de vie et d'activité créoles que nous avions déjà acquise.

Nous nous sommes efforcé, dans ces enquêtes, à la fois de recueillir des documents sonores (textes, chansons, contes) et surtout de remplir un questionnaire du même type que celui que nous utilisions, à des fins de vérification, à la Réunion. Bien entendu, il a dû subir dans chaque cas des modifications qu'imposaient les particularités de chaque île. Nous n'avons pas interrogé, hors de la Réunion, sur la culture du géranium ou du vétyver ; les questions sur la canne à sucre n'ont été posées qu'à la Réunion et à Maurice (Rodrigues et les Seychelles n'étant pas des "îles à sucre"). En revanche,

... / ...

(1) Nous remercions particulièrement pour le rodriguais, MM. H. Plaiche, L. Fong-Hing et Jacquelin,
pour le seychellois, Mademoiselle Raïssa Léspérance.

certaines parties ont dû être introduites (par exemple, un questionnaire sur le cocotier et les utilisations diverses qu'on peut faire de cet arbre et de ses produits, a été fait aux Seychelles où le cocotier est une richesse essentielle).

L'absence totale de description de ces lexiques rendait nécessaires des enquêtes directes ; nous n'avons d'ailleurs utilisé qu'une faible partie des informations recueillies pour ne pas surcharger une étude déjà fort longue et aussi parce que nous n'avons utilisé ces lexiques que dans la mesure où ils permettaient d'étudier de façon plus précise celui du réunionnais (1).

2. Les créoles de la zone américaine

Notre information sur ces parlers est purement livresque , heureusement ils ont fait l'objet de nombreuses descriptions. (On trouvera dans la bibliographie l'indication des principaux travaux que nous avons consultés. Nous devons cependant mentionner de façon spéciale l'Abbé David qui nous a aimablement communiqué son lexique martiniquais encore inédit et dont la valeur est bien supérieure à celle de l'ouvrage "classique" d'E. Jourdain. Qu'il soit également remercié pour la compétence et la bienveillance qu'il a toujours montrées en répondant aux questions que nous lui avons posées dans les cas difficiles que nous rencontrions.).

V - LA DESCRIPTION DU LEXIQUE

Nous avons choisi de donner du lexique créole une description rigoureusement synchronique. Elle constitue la première partie de notre travail.

L'option fondamentale était de savoir si notre description comprendrait tout le lexique créole ou si elle se limiterait aux termes "proprement" créoles, en entendant par là soit les mots français détournés de leur sens, soit ceux qui ne sont pas utilisés en français standard (mots vieillis, dialectaux, emprunts...) (2)

Notre tentative se sépare nettement sur ce plan de celle de B. de Gamaleya dont le lexique, partiellement publié à ce jour par le journal local "Témoignages", présente des caractères différents. Tout d'abord, il offre des exemples qui sont surtout empruntés aux articles en créole parus dans

.../...

(1) Nous espérons pouvoir publier, au moins partiellement, les résultats de ces enquêtes. Nous avions songé un moment les faire figurer en annexe; les proportions prises par l'étude du lexique réunionnais nous ont vite détourné de cette idée.

(2) Lorsque nous disons "tout le lexique créole", il ne s'agit pas d'une prétention ridicule à l'exhaustivité, mais de l'absence d'exclusive portée, a priori, contre une partie déterminée du vocabulaire.

la presse réunionnaise entre 1930 et 1969 (Nous avons précédemment expliqué pourquoi, après avoir dépouillé ces documents, nous avons renoncé à les utiliser). D'autre part, il entend ne pas recueillir les mots qui ont en créole le même sens qu'en français. Cette intention apparaît nettement dans la préface:

"Plus de deux mille éléments que l'usage a avalisés au cours de notre brève histoire et qu'aucun tabou n'a d'ailleurs frappés, entrent dans la composition de ce vocabulaire toujours disponible et toujours ouvert. Ils appartiennent en propre aux membres de la communauté créole et contribuent à rendre notre langue... tout à fait incompréhensible au "Métro" ou "Zoreil" unilingue. Ce qui signifie que les mots communs au français et au créole en ont été presque tous délibérément écartés" (préface).

Le point de vue est peut-être acceptable dans une étude lexicologique qui se donne pour fin d'étudier cette partie du lexique; il nous paraît insoutenable si l'on entend donner une description de l'ensemble du lexique car, en synchronie, le critère adopté ne vaut rien. Le locuteur créole est incapable de savoir si le terme créole dont il use est commun ou non au créole et au français. Même des témoins cultivés et parlant parfaitement le français,nous ont avoué leur surprise lorsqu'à leur arrivée en métropole, ils se sont aperçus qu'un terme qu'ils avaient toujours considéré comme français était,en réalité,proprement créole, ou, à l'inverse qu'un mot qu'ils croyaient propre à leur île natale était,en fait,en usage en français parlé. (1)

Une telle méthode aboutit d'autre part (mais n'est-ce pas le but poursuivi ?) à faire penser que le lexique créole est très différent de celui du français puisque tous les termes qu'ils ont en commun sont systématiquement écartés. Efficace sur le plan polémique, une telle position nous paraît indéfendable sur le plan scientifique.

Nous avons donc choisi de faire figurer dans notre description tous les termes en usage,même s'ils étaient identiques aux termes français. D'autre part, nous avons écarté de cette description à la fois les mots anciens et même certains lexèmes que nous avons pu relever mais qui, après vérification, se sont révélés obsolètes ou insuffisamment attestés.

1. Le choix des termes

Il nous fallait éviter de recueillir au hasard des enquêtes des idiolectes qui auraient pu inutilement surcharger la des-

... / ...

(1) Pour éclairer ce propos par quelques exemples,notons que B. de Gamaleya lui même relève comme spécifiquement créole : "faux air de ressemblance" (en citant "Ce domestique qui avait "un faux air de ressemblance" avec ...M.A. Leblond Le miracle de la race p. 164 ; l'auteur est ici victime des guillemets qui n'indiquent pas un tour créole, mais une expression du français parlé); "bitire... foute in bitire : faire la noce" (français pop. "biture"); "cagnard: fainéant"(fr. fam."cagnard" id.)... Dans le même ordre d'idées,le "Rideau de Cannes" (Juil.1963) relève comme spécifiquement créole et d'origine malgache : "Maous (gros) de MA-HOSINA: gros,rond" (fr. argot.maous id.) !

cription. Nous avons donc adopté comme principe de n'accepter que des mots qui nous auraient été cités par trois témoins appartenant à des familles différentes (1).

Nous ne pouvions songer à faire ici un atlas linguistique; cependant, toutes les fois qu'il nous est apparu qu'un mot était propre à une région, nous l'avons mentionné, en donnant, le cas échéant les termes dont on usait ailleurs. Nous espérons que ces indications seront la préfiguration de l'Atlas Linguistique de la Réunion !

Nous avons relevé bien des mots qui appartiennent à des vocabulaires particuliers et ne sont sans doute pas connus de tous; l'avantage du classement thématique est qu'ils se trouvent, en général, regroupés sous des rubriques particulières. Les termes "malabars", propres à une partie de cette communauté ethnique ont été notés, mais sont soulignés pour marquer qu'ils n'appartiennent pas au lexique commun.

2. Le classement du lexique

Nous avons adopté pour la présentation du lexique le classement idéologique qui est habituellement utilisé en pareil cas ; nous avons cependant choisi de ne pas présenter, comme l'avait fait E. Jourdain pour le vocabulaire martiniquais, des listes pures et simples de termes. Nous avons essayé, parfois au prix de quelques longueurs, de présenter les termes "en situation", en visant à donner, à travers le lexique, une idée de la vie et de l'activité créoles.

Le classement que nous avons adopté est sans doute contestable, mais en est-il un qui ne le soit sur quelque point ? Certains termes sont cités deux fois ; nous n'avons pas hésité à le faire lorsque la chose nous paraissait nécessaire. Sur des points de détail où il pouvait y avoir hésitation dans le classement, nous avons donné en note les explications de notre choix. (Ainsi le vocabulaire de la basse-cour que nous avons rangé dans l'activité domestique et non dans la vie rurale).

3. Textes et documents

Ils ont été recueillis en annexe, sauf les proverbes qui forment le dixième chapitre de la première Partie, car nous avons voulu donner à travers eux un échantillonnage comprenant à la fois des documents anciens (extraits d'archives, textes littéraires, chansons) et récents (chansons, récits divers, contes).

... / ...

(1) Dans les rares cas où nous nous sommes écarté de ce principe ou de l'un de ceux que nous avons précédemment signalés, nous l'avons indiqué par une note.

VI - ETUDE LEXICOLOGIQUE

On peut se demander pourquoi nous n'avons pas choisi de faire un dictionnaire étymologique du créole du type de celui qu'ont fait pour l'anglais jamaïcain F.G. Cassidy et R.B. Le Page (1) (il s'agit d'un inventaire complet de tous les termes relevés dans cette langue depuis 1655, avec mention de l'étymologie de chaque mot). Une telle perspective aurait considérablement simplifié notre travail, puisque nous n'aurions eu, en fait, qu'à placer par ordre alphabétique les fiches que nous avions établies pour chaque terme.

Nous avons cependant renoncé à le faire car notre intention était à la fois de décrire le lexique en précisant l'origine de chaque mot, mais aussi, et en même temps, d'essayer de voir comment s'était constitué ce parler. A une échelle bien plus réduite et dans une perspective beaucoup plus modeste, notre tentative est un peu analogue à celle que poursuit l'F.E.W. dont A. Rey présente en ces termes la démarche:

"Le F.E.W. présente des volumes d'étymons latins, des volumes germaniques et des fascicules consacrés aux emprunts. Cette division complique sans doute la consultation, mais elle offre l'avantage de répartir le lexique français d'origine connue ou probable en grands groupes linguistiques" (2).

Notre étude présente cependant des caractères particuliers sur divers points :

1)°- Nous n'avons pas considéré comme des emprunts les termes "exotiques" qui étaient déjà utilisés en français vers 1665 date du début de la colonisation de Bourbon (Ex. "mangue" ou "coco"); on pourra nous objecter que ces mots ne sont peut-être connus que des marins, des savants et des lexicographes; nous avons d'autant moins hésité à les considérer comme français que leur origine et leur histoire sont maintenant bien connues (3).

.../...

(1) F.G. Cassidy et R.B. Le Page Dictionary of Jamaican English ; on peut également citer, dans le même genre, le dictionnaire de l'anglo-indien de H.Yule et A.C. Burnell Hobson-Jobson. (Ce dernier ne relève cependant que les termes propres à ce parler).

(2) Rey (A.) "Le dictionnaire étymologique de W. Von Wartburg : structures d'une description diachronique du lexique" in n°10 de Langue française : "Histoire de la langue", p.89, 1971.

(3) Cf. Arveiller (R.) Contribution à l'étude des termes de voyage en français (1515-1722) 1963.

Ces mots figurent donc dans la première partie, mais ne sont pris en considération dans la seconde que dans la mesure où leur sens n'est pas celui du français.

2°)-Nous avons préféré, comme principe de classement aux langues, les zones d'origine des termes créoles. Dans certains cas, la distinction n'est pas utile ; les mots d'origine malgache ont évidemment été introduits par des esclaves malgaches comme les termes français dialectaux avaient été importés par les marins ou les colons. Le cas des termes portugais s'est avéré plus complexe quand il nous est apparu, à la lumière de l'étude du peuplement de l'île qu'il y avait très peu de chance qu'ils aient été introduits par des Portugais et une très forte probabilité qu'ils soient issus des parlers indo-portugais (1) . Bien plus, la présence en créole de mots d'origine espagnole, caraïbe, tupi ou galibi attestés souvent en créole avant de l'être en français et qui, parfois, sont restés spécifiquement créoles, a achevé de nous détourner d'un classement du lexique par langue d'origine.

Ce fait nous a confirmé dans l'idée qu'on ne pouvait faire l'histoire de la langue sans la fonder sur l'histoire des hommes. Aussi est-ce à partir d'une étude minutieuse du peuplement de Bourbon dans le premier demi-siècle d'existence de la colonie que nous avons déterminé les grandes zones d'apport linguistique : Madagascar, l'Inde (parlers indo-portugais en particulier), les "Isles" (en raison des rapports qui s'établirent au XVIIème et XVIIIème siècles entre les Antilles et les Mascareignes), l'Afrique enfin dont le rôle a été, nous le montrerons, extraordinairement surestimé. Parmi les termes d'origine française, nous avons écarté de l'étude lexicologique, tous ceux qui n'offraient avec le français que des divergences phonétiques aisément explicables dans le cadre d'un ensemble de correspondances constantes entre les systèmes français et créole. Toute notre attention s'est donc portée sur les survivances dialectales après que l'étude du peuplement blanc nous ait permis de savoir de quelles provinces étaient issus les colons de Bourbon.

.../...

(1) Nous expliquerons plus en détail, le moment venu, les raisons sur lesquelles se fonde notre conviction. Nous pouvons signaler que, par commodité et quoique le terme soit un peu impropre, nous avons souvent qualifié de "vernaculaires" les langues parlées par les esclaves amenés dans l'île.

Enfin l'étude de la composition et de la dérivation propre ou impropre nous a permis de voir comment, outre ces apports et ces survivances, pouvait fonctionner le système lexical créole. Naturellement, un certain nombre de termes restent pour nous des énigmes, soit que les hypothèses que nous formions à leur propos nous paraissent trop peu sûres pour que nous les intégrions dans le chapitre correspondant, soit qu'à ce jour nous n'ayons pu déterminer leur étymologie. Nous espérons seulement que des recherches ultérieures ou les contributions d'autres chercheurs aideront à réduire peu à peu cette marge d'incertitude ou d'ignorance.

PREMIERE PARTIE

L E L E X I Q U E

I LA NATURE

1.1 LA TERRE

1.1.1 Les formes du relief : termes généraux

"L'île de la Réunion" /lil laréinyô/ se divise en deux grandes régions que distinguent le climat et la végétation : "le Nord et l'Est qui reçoivent l'alizé" /péi ó vâ/, "l'Ouest et le Sud" /péi su l vâ/ ; ex : "j'habite à Saint-Leu dans la région sous le Vent" /mi arès sêlé su l vâ/. A cette distinction s'ajoute une autre opposition essentielle tant géographique qu'humaine : "partie côtière" /bo:r d me:r/ qui forme "les zones basses" /lé ba/, "régions plus élevées à flanc de montagne ou à l'intérieur" /lé ó/. Les vieilles gens appellent encore parfois le bord de la mer /batâ dé lam/ : "ils m'ont fait quitter le bord de mer pour les montagnes" /zòt la tir amwê dâ l batâ dé lam pu âway amwê dâ l sómé dé môtan'/. Ce tour archaïque, issu des anciennes formules de concessions "du battant des lames au sommet des montagnes", permet de comprendre que, le plus souvent, les mêmes toponymes servent à désigner les "Hauts" et les "Bas" d'une même région : ainsi, sur la route de Saint-Paul à Trois-Bassins, on rencontre successivement Saint-Gilles-les-Hauts, la Saline-les-Hauts... tandis qu'on trouve sur la route littorale, Saint-Gilles-les-Bains, la Saline-les-Bains... De même, se distinguent Etang-Salé-les-Hauts et Etang-Salé-les-Bains, Manapany-les-Hauts et Manapany-les-Bains... D'une façon générale, on appelle toujours la zone qui domine une localité côtière "les hauteurs de..." /lé ó d.../ : /lé ó d sêlé/ "la région qui domine Saint-Leu". A l'intérieur de l'île, à une altitude variable, se trouvent les "cirques" /si:rk/ de Salazie, Mafate, et Cilaos ; aujourd'hui encore, le Cirque de Mafate n'est accessible que par des sentiers malaisés.

Certaines limites, d'abord administratives, se sont intégrées à la géographie créole, ce sont les "lignes"

.../...

/lin/, /la lin dé katsâ/ "la ligne des quatre cents" ; "la ligne des six cents mètres d'altitude" /la lin dé sisâ/ matérialisée dans une bonne partie de l'île par une route, "la ligne des douze cents mètres" plus importante encore, car elle marque la limite du domaine /la lin guve:rnmâ/ ; c'est une source permanente de contestation car "au-dessus d'elle la terre est à l'Etat" /ó dsi la lin i apa:rtyê guve:rnmâ/.

1.1.2 La montagne

"Montagne" est le terme général /môtan'/, mais on distingue diverses formes du relief montagneux : "une colline" /ê bit/, "un sommet isolé ou dominant de forme plus ou moins aiguë" /ê pitô/ ; ex : /pitô ruz/ "Piton rouge" ; /pitô zépina:r/ "Piton des épinards"... Une montagne de forme plus massive : "morne" /mo:rn/, ex : /mo:rn lâzvê/, /gró mo:rn/. On distingue le "sommet aigu" /tèt/ de la "crête" /kótó/ ou /rê/, ex : /la tèt grâ béna:r/ "le sommet du Grand Bénard" ; /grâ rê/ "le Grand Rein" ; /rê d la grâd zimâ/ "le Rein de la Grande Jument". Parfois, une crête se resserre au point de n'offrir plus qu'un étroit passage" /ê séré/, ex : /le ti séré/ (Cilaos) ; /séré d lâtrédé/... Ce nom désigne également tout passage étroit. On rencontre parfois "un à pic" /ê kasé/, conséquence d'un effondrement du sol" /débulé/ ou /glisaz de te:r/, ex : /kasé d lâzvê/.

"Une côte de pourcentage moyen" est /ê pât/ ou /ê môté/, plus accentuée, c'est /ê râp/, abrupte /ê râpa:r/. Ce dernier terme désigne à la fois la "falaise" et le "précipice" lui-même : /li zèt sô ko:r dân râpa:r/ "il s'est jeté dans le précipice". "Une dépression de terrain", de quelque nature qu'elle soit est /ê fô/. Le mot peut désigner tout aussi bien une simple cuvette (/fô igó/ près de Saint-Benoît) qu'une dépression vaste et profonde : /lilèt lé dâ ê grâ fô/ "l'îlet est au fond d'une vaste dépression".

Le paysage réunionnais abonde en "à pics vertigineux" /râpa:r/ que les "rivières" /rivye:r/ ou les "torrents" /ravin/ ont creusés dans le sol. Cette érosion explique une des particularités du relief réunionnais "le plateau isolé" /lilèt/ dont nous emprunterons la définition aux géographes: "petits plateaux subhorizontaux suspendus entre des gorges, d'accès très difficile" (1). On perçoit la réalité : quelques centaines de mètres carrés de terre isolés par des murailles à pic où vivent, on se demande comment, dans la

(1) Defos du Rau, op. cit. p. 41. En fait, on appelle également /ilèt/ tout "lieu isolé et d'accès difficile".

.../...

solitude et la misère, quelques familles.

Sur les crêtes, les "zones moins élevées où passent les sentiers" sont nommées /kòl/ si le passage est relativement aisé ; s'il s'agit d'une simple échancrure du roc, on l'appelle alors /fenèt/ "fenêtre".

Toute "étendue de terre horizontale", même si elle n'est pas surélevée est appelée /platò/ ; on désigne donc ainsi, soit une plaine, soit un plateau. Cependant, si elle se trouve dans une dépression, on usera volontiers du mot /fô/.

La Réunion possède un "volcan" /vólkâ/ en activité, le Piton de la Fournaise ; la partie Est de l'île, au pied du volcan est nommée "le Grand Brûlé" /grâ brilé/. Le terme de /brilé/ s'applique, dans l'Est de l'île, aux "coulées volcaniques" /brilé d sitrô galé/ "Brûlé des Citrons Galets" ; /ti brilé/ ; /brilé de li/...

Dans les zones où les phénomènes volcaniques sont manifestement plus anciens : "brûlé de St Denis" /brilé sêdni/, "brûlé de St Paul" /brilé sêpòl/, le terme désigne une zone d'altitude assez élevée, où la rareté de la terre et la pauvreté de la végétation laissent apparaître la roche volcanique.

La "roche volcanique" /lav/ se présente sous forme de "coulées" /kulé/ ou /vólkâ/ ; ce dernier terme peut désigner 1°) le volcan lui-même ; 2°) une coulée de lave (1) ; 3°) une éruption volcanique. Les divers types de laves n'ont pas de noms créoles, cependant celui qui a l'apparence du mâchefer est appelé /gratô/.

1.1.3 L'eau

On distingue le "torrent" /ravin/ de la "rivière" /rivye:r/ ; celle-ci se jette dans la mer par son "embouchure" /lâbusi:r/ après avoir reçu ses "affluents" /bra/ ou /bra d rivye:r/. Les pluies et les "sources" /su:rs/ alimentent de vertigineuses "cascades" /kaskad/ qui tombent dans des "vasques creusées à leur pied dans le rocher" /basê/ ; il en sort souvent un petit torrent qui, grossi d'"affluents" /bra/, coule au fond d'un "ravin" /ravin/ (le même terme /ravin/ désigne à la fois le cours d'eau et la vallée souvent escarpée qu'il a creusée). Durant une partie

(1) Dans la région du Tremblet, /vólkâ/ désigne, en général, les deux premières coulées les plus proches du "rempart" du Tremblet.

.../...

de l'année, surtout dans la zone "sous le Vent", "le torrent est à sec" /la ravin lé sèk/ /la ravin i kul pa/ ou il n'y a qu'un filet d'eau /ê ti filas/ ; en période de pluie, "le lit se remplit" /la ravin i kul/ ; parfois, "le torrent emplit toute la gorge" /la ravin i kul bo:r a bo:r/ ou /la ravin i kul plê bo:r/. C'est "une crue" /ê kridó/, "l'eau boueuse" /ló d bu/ dévale les pentes ; on essaye de maintenir les cours d'eau dans leur lit par des "digues" /dig/ mais "l'endiguement" /lâdigaz/ n'est pas toujours suffisant. Des ruisseaux que l'on passait sans peine deviennent des obstacles infranchissables ; "on ne peut plus franchir le gué" /i gay pi pas delό/.

Dans certaines régions, on trouve des "étangs" /ma:r/ (/ma:r a pul dό/ "Mare à poules d'eau", /ma:r a sitrô/ "Mare à citrons"...). On distingue en général "le bout de l'étang par où coule le trop plein" /la ké d la ma:r/ du "bout opposé" /la tèt la ma:r/, si l'étang est alimenté par une source, on oppose à "la source proprement dite" /la tèt la su:rs/ (l'endroit où l'eau sort) le petit ruisseau qui en est issu et que l'on nomme aussi /su:rs/. Il y a souvent là de la "vase" /limô/ ou des "algues" /limô/; parfois, il y a si peu d'eau que ce n'est plus qu'un "bourbier" /tru d bu/ (le mot /futak/ qui avait autrefois le même sens n'est plus en usage ; il subsiste cependant dans les toponymes : /le futak/, /bra d futak/ à Sainte-Suzanne).

1.1.4 Le sol

Dans le "sol" /te:r/, on distingue "la terre proprement dite" /la te:r/ des "pierres" /ròs/ ; pour désigner ces dernières, le terme le plus général est /ròs/ : "une grosse pierre" /ê gró ròs/ ; "une petite pierre" /ê ti ròs/. Le mot /galé/ est cependant très employé avec le même sens ; son emploi n'est pas limité comme celui du français "galet" et on peut en user pour un simple caillou comme pour "un bloc énorme" /ê gró galé/ ; /kap/, en revanche, s'applique plutôt à un rocher enfoncé dans le sol et dont on ne voit qu'une partie ; ainsi, un letchi devra toujours être planté près d'un "rocher" qui accumulera une chaleur bénéfique pour l'arbre /i fó pyé letsi i api avèk ê kap/ ; de même, pour aménager un chemin, des terrassiers "font sauter les rochers" /zòt i fé pèt le kap/. Sous l'effet des pluies violentes, "la terre est emportée" /la te:r i kul/, parfois "se produisent des éboulements rocheux" /ròs i débul/, surtout quand il y a des "surplombs rocheux" /ròs pâdiyé/ ; le phénomène peut aller du simple "éboulis" /débuli/ ou /débulé/ à l'énorme "avalanche" /déblé/ provoquée par l'effondrement d'une "falaise" /râpa:r/.

.../...

1.2 LA MER

1.2.1 Le bord de mer

Le "bord de la mer" /bo:r d me:r/bo:r la me:r/ est constitué soit par des plages de "sables" /la sab/ plus ou moins fin ("sable fin" /ti sab/), soit par des côtes rocheuses au relief tourmenté, soit par des plages de "galets" /galé/ (de Sainte-Rose au Port, surtout). Les "rochers" /ròs/ plongent dans les flots en dessinant d'innombrables "pointes" /kap/, /pwôt/ auxquelles les pêcheurs donnent de pittoresques noms : /kap syâ/ "Cap du chien" ; /kap mésâ/ "Cap méchant" (il y a un grand nombre de "caps méchants" tout autour de l'île !). Dans la région qui va de Saint-Joseph à Sainte-Rose, ces pointes sont nommées /ké/, le nom le plus connu est celui du "quai la rose" /ké la ròz/ à Sainte-Rose, mais il y a une multitude d'autres toponymes analogues : /ké d patat/ "quai de patates" ; /ké d trave:r/ "quai de travers"... Les pêcheurs à la ligne s'installent volontiers sur ces pointes et sont, de ce fait, nommées /pése:r d ké/.

Quoique l'île ne possède pas de ports naturels, en plusieurs points de la côte, les barques peuvent aborder et s'échouer, ces lieux d'échouage sont appelés /po:r/ ; là, se trouvaient généralement autrefois de petites "jetées" /marin/ où s'effectuait le chargement des sucres ; on en voit encore souvent les restes : des "anneaux" /la:rganó/ scellés dans le roc pour l'amarrage des chalands à sucre, quelques ruines d'escaliers ou de murs. Parfois, le "port" n'est même pas une zone d'échouage, mais un "passage aménagé dans le roc" /kanal/ (à Langevin, par exemple) ; c'est par là que les pêcheurs "tirent leur barque" /i ral zòt kanòt/ au retour de la pêche.

1.2.2 Le relief côtier

La côte rocheuse est souvent très tourmentée, entre les pointes des "criques" /bé/ ; parfois, "une petite étendue d'eau salée reliée à la mer par un goulet" /basê/ ; ainsi, à la Possession, /basê bèf/ "le Bassin boeuf" ; "quand le Bassin boeuf est agité, c'est signe de tempête" /kâk basê bèf i bat, na d mésâ tâ/ ou /kâk basê bèf i grôn' .../

"Une crique peu profonde" est /ê baraswa/ ; à Saint-Denis, le front de mer a gardé son nom de "Barachois" bien que le barachois ait été comblé depuis de nombreuses années et que le toponyme soit devenu, de ce fait, incompréhensible. Seuls, quelques vieux dionysiens ont gardé le

souvenir de ce "bassin" qui se trouvait à la place de la promenade. "L'embouchure des rivières" /labusi:r/ est le plus souvent barrée par des bancs de galets ou de sable ; parfois, se forment de véritables étangs ; en période de cyclones, "le niveau de l'étang monte" /létâ i gôf/, il faut parfois ouvrir une brèche pour éviter la catastrophe. Dans les roches volcaniques de la côte, la mer creuse des "cavernes sous-marines" /guf/ où le flot s'engage et rejaillit avec violence (Souffleur, "gouffre" près de Saint-Leu ; "trou du diable à Saint-Philippe).

Les "coraux" forment sur plusieurs points du rivage des "récifs" /kóray/, /brisâ/ ou /résif/ (1) (quoique les trois termes soient employés, le premier est peut-être d'un usage plus fréquent). Dans la barrière corallienne, s'ouvre "le passage par où passent les barques" /la pas/. Cet endroit ne doit pas être confondu avec des "zones où l'abaissement du niveau du récif fait croire à l'existence d'une passe" /fóspas/. Dans les "passes", il y a toujours un "courant" /kurâ/, /kurâ la pas/ dont le sens varie avec la "marée" /maré/. Le récif se prolonge sous l'eau par une sorte de plateau entaillé de "crevasses" /kulin/.

Du relief sous-marin, on ne connaît guère que ce qui intéresse le pêcheur ; les zones où la mer est "profonde" /fô/ se distinguent des "hauts fonds" /sèk/ (un des hauts fonds les plus connus est appelé /sèk di rôdaz/). Les poissons vivent souvent à proximité des "bancs rocheux sous-marins" /ké/. Il est à noter que le mot /ké/ qui n'est utilisé pour désigner un cap que dans l'est de l'île est en usage partout avec le sens que nous venons de mentionner. On distingue les bancs rocheux par les poissons qui les habitent : /ké d zòn/ "un quai à jaunes" ; /ké d ruz/ "un quai à rouges".

1.2.3 L'état de la mer

Suivant le temps, "la mer est parfaitement calme" /la me:r i kay//la me:r i do:r/ ou "belle" /bèl/ ; si le temps change, "la mer est agitée" /la me:r i gruy/ ; "elle forcit" /i gat/ ; elle est alors "mauvaise" /fo:r/, /rid/ ou "déchaînée" /mésâ/. "Une mer exceptionnellement forte" est /ê radmaré/ ; "la mer est démontée" /radmaré i bat/, les flots s'écrasent sur la côte" /i pèt â fle:r/, emportent les embarcations et parfois même, la paillote d'un pêcheur. La mer est surtout mauvaise d'avril à novembre, c'est "la mer d'hiver" /la me:r d ive:r/.

(1) On appelle /brizâ/, dans l'Est, la pointe du Grand Brûlé qui s'enfonce dans la mer.

.../...

Au "large" /ó la:rz/ /âle:r/, se trouve "la haute mer" /la grâd me:r/, /le la:rz/, /la plèn me:r/ ; sur le rivage, elle se brise en "vagues déferlantes" /rulo/, parfois un pêcheur imprudent est emporté par une "lame" /lam de me:r/ku d lam de me:r/ ; les "vagues de fond" /lam de fô/ sont également aussi dangereuses qu'imprévisibles. Les "courants" /kurâ d me:r/ sont aussi à craindre.

Les marées sont de faible amplitude, on reconnaît cependant le moment où "la marée est haute" /la me:r lé plê/ ou "basse" /la me:r lé bas/. Entre tous ces dangers, les pêcheurs, qui rentrent ou sortent, "guettent" le moment d'accalmie" /i vèy lâbéli/ dont ils doivent profiter. L'expression est d'ailleurs devenue proverbiale : /vèy lâbéli/ "saisis le bon moment ! attends l'occasion !"

1.3 LA LOCALISATION

1.3.1. Les lieux et les distances

Un créole à qui on demande : "Cù habitez-vous ?" /usa vi rèst/usa vi arèst/ localise souvent de façon assez vague l'"endroit" /plas/ où il demeure. Cette localisation se fait d'abord en fonction du relief : /âle:r/ "en haut, plus haut", /dân fô/ "en bas, plus bas". D'autres tours ont des sens voisins /par â ó/ "au-dessus" ; /par â ba/ "au-dessous", ou sont plus précis /disi a môté/ "en montant à partir d'ici" ; /disi a tsôn/ "en descendant à partir d'ici" /a tson siska/ ou /a môté ziska/ "en descendant ou en montant jusqu'à..." Certains tours ont plus de force, sans être plus précis : /laba la ó/ ou /â ó la ba/ "plus haut, bien plus haut" ; /dân fô laba/ /laba â ba/ "plus bas, bien plus bas".

Mais la localisation est parfois appréciation de la distance : /pa:r dvâ/ "plus loin" ; /ê pé pli dvâ/ "un peu plus loin" ; /lwê laba/ "très loin" ; /ate:r/ate:r la/ "tout près, juste à côté" ; parfois, on précise /aprósâ.../ "environ...", ex : /aprósâ ê kilomèt/ "un kilomètre environ" ; ou de façon plus vague : /apo:rté d vua/ "à portée de voix" ; /na âko:r ê mo:rsó/ "il y a encore un bout de chemin" ; /po:rté d fizi/ "à une portée de fusil".

Pour fournir des renseignements plus complets, on a recours à des indications plus concrètes : /a drwat/ "à droite", /a gòs/ "à gauche" (1) ; /ó kusâ/ "à l'ouest" ;

(1) Souvent, on préfère dire, suivant les lieux, "en montant" ou en descendant", ainsi au Tremblet /â môtâ sêt ròz/ "en allant du côté de Ste Rose" ; /â dsâdâ sê filip/ "en allant du côté de St Philippe ; ou /kóté sêt ròz/ ; /kóté sê filip/...

.../...

/ó lvâ/ "à l'Est", /drèt//tu drèt/ "tout droit" ; /ó lvâ d lâtredé/ "à l'Est de l'Entre-Deux". La position de l'endroit cherché est définie à partir de lieux facilement identifiables : /akóté la butik/, /kóté la butik/ "près de la boutique" ; /vizavi légliz//âfas légliz/ "en face de l'église" ; /â ó d semê/ "au-dessus de la route" ; /â ba d semê/ "au-dessous de la route" ; /â ba d mwa/ "au-dessous de chez moi" ; /âle:r plató/ "sur le plateau" ; /âle:r la ròs zakó/ "au-dessus de la Roche Jacot" ; /âle:r flaku:r/ "au-dessus de la propriété de Flacourt".

On peut également donner des indications sur la route à faire : si c'est tout près : /vi ma:rs ptèt ê gólèt/ "vous parcourrez quelques mètres" ; mais, souvent, c'est moins simple : /vi môt/ "vous montez" ; /vi tsôn/ "vous descendez" ; /vi sòt la ravin/ "vous dépassez le torrent" ; /sóté/ a le sens de dépasser non celui de "franchir" : /vi sòt le pô/ "vous passez le pont" ; /vi sòt msyé.../ "vous passez devant la maison de Monsieur..." ; /vi kas kôtu:r/ "vous tournez". /trapé/ est "atteindre" ; /dé trwa gólèt avâ trap pyé grê busô/ "une quinzaine de mètres avant d'atteindre le "bois de bouchon""; /na karât pe:r d famiy pu trap la foré/ "il y a quarante familles avant d'arriver à la forêt".

Comme les créoles sont, en général, de redoutables marcheurs, le promeneur doit se montrer prudent si on lui précise que c'est "un peu loin" /ê pé lwê/ ou "un peu éloigné" /ê pé distâsé/ ; il est alors en effet certain que l'endroit cherché n'est pas "dans le voisinage" /a lâturaz/!

1.3.2 Le lieu d'où l'on vient

Pour savoir d'où vient quelqu'un, on demande : /usa i so:r/ "D'où vient-il ?" ou, par un tour plus rustique, en usage surtout dans le cirque de Cilaos /u mun du ?/ "D'où êtes-vous ? (mot à mot, vous êtes quelqu'un d'où ?). Cependant, on peut entendre cette formule "dans les Bas", ne serait-ce que par l'exode des habitants de Cilaos ; près de Grand Bois, nous avons entendu un jour un créole s'informer de notre origine en ces termes : /sa mun du ?/ "D'où viennent-ils" ? Renseignements pris, l'homme était bien de Cilaos ! Un étranger ou un métropolitain "vient de l'extérieur" /i so:rt déo:r/ (/péi déo:r/ désigne par rapport à la Réunion le reste du monde "les autres pays") ; pour un créole, on précise la localité d'où il vient /li so:rt sê pye:r/ "il est de Saint-Pierre" ; parfois, on se contente d'une indication plus générale, /li so:rt su l vâ/ "il est de la région sous le Vent" ; /li so:rt dâ lé ba/ "il est de la côte" ; /li so:rt dâ lé ó/ "il est des "Hauts" de l'île".

.../...

On raille volontiers ceux qui viennent de loin, et surtout des hauteurs /li so:rt déye:r l sóley/ "il habite au diable" (m. à m. "derrière le soleil") ; /li so:rt dân tru bébèt/ "même sens" ; /li so:rt dân tru grâ dyab/ "id.". Toutes ces expressions sont méprisantes et qualifient des gens qui "habitent au diable vauvert" /i rèst dyabui/ (m. à m. "au diable bouilli").

Certaines localisations sont à peu près inintelligibles pour l'étranger au pays car elles ne figurent sur aucune carte ; ce sont bien entendu celles dont on use le plus ; ainsi, lorsqu'on demande à un habitant de Beaufonds /usa vi so:rt/ "D'où êtes-vous ?", il répond, en général, /dâbi:r/ ou /msyé dâbi:r/ car, autrefois, le propriétaire de Beaufonds était le Comte d'Harambur dont le nom, difficilement identifiable d'ailleurs, sert toujours à désigner la propriété depuis longtemps passée en d'autres mains. On peut citer de nombreux exemples analogues ; ainsi, dans la même région /mi travay msyé ma:rtê/ signifie "je suis employé à Flacourt" (du nom de Martin de Flacourt ancien propriétaire) ; /kokó róbe:r/ désigne la propriété de la Réunion ; /lizin le kwat/ est "Quartier-Français" autrefois au Comte R. Le Coat de Kerveguen.

1.3.3 Les toponymes

Il ne s'agit pas ici de tenter de relever tous les toponymes réunionnais ; la tâche exigerait à elle seule un volume ! Une grande partie des termes figure d'ailleurs sur les cartes de la Réunion ; mais, comme nous l'avons vu, dans bon nombre de cas, les créoles n'usent pas des noms qui se trouvent sur les documents, alors qu'en revanche, l'habitant d'une localité emploie divers toponymes pour désigner les différentes parties d'un endroit que la toponymie officielle pourvoit d'une dénomination unique. En général, ces toponymes locaux sont créés à l'aide des termes géographiques mentionnés précédemment (cf. 1.1. et 1.2.)

/pitô/ ex : /pitô blé/, /pitô zépina:r/, /pitô lâtanwa:r/...
/séré/ ex : /séré grâ kud/, /séré d guve:rnmâ/, /ti séré/...
/bit/ ex : /bit kâba:r/, /la bit/...
/ilèt/ ex : /lilèt mórê/, /lilèt a ko:rd/, /lilèt se:rnó/...
/basê/ ex : /basê bèf/ (toponyme très fréquent), /basê blé/.
/ravin/ ex : /ravin basélyé/, /ravin kaka/...
/bra/ ex : /bra kabó/, /bra pistólé/, /bra dyab/...

On utilise fréquemment aussi, dans certaines régions les noms de propriétés /lèspérâs/ "l'Espérance" ; /lakôfyâs/ "la Confiance" ; /la pé/ "la Paix" ; /léprô/ "l'Eperon". De plus, sur chacune de ces grandes propriétés,

on désigne les "champs" /karó/ de noms particuliers /karó zak/ "le champ du jaquier" (ou "des jaquiers") ; /karó mufya/ "le champ des raphias" ; /karo pòm de te:r/ ; /grâ karó/... Les mêmes noms se retrouvent en des lieux divers et, en général, les particularités auxquelles ils se réfèrent ont depuis longtemps disparu.

1.4 LE TEMPS QU'IL FAIT

1.4.1 Le jour et la nuit

Sous les tropiques, il n'y a pas entre "la nuit" /la nwit/ et "le jour" /le zu:r/, ces passages graduels de l'ombre à la lumière du matin et du soir. On distingue cependant le moment où "l'aube commence" /la ba:r d zu:r i lèv/ de celui où "le jour est levé" /le zu:r lé kléré/ ; il fait ensuite "grand jour" /grâ zu:rné/, ex : /té grâ zu:rné/ "il faisait grand jour". Le soir, le "soleil" /sólèy/ disparaît très vite, c'est "le crépuscule" /la brin/ ; ex : /a la brin/ "au crépuscule" ; /kâk la brin la râtré/ "quand le crépuscule est arrivé" (1).

A "la chaleur" /la sale:r/le fésó/ s'oppose "le froid"/la fré//la frès//la frése:r//le féfré/ comme à la "lumière" /fékle:r/, /limye:r/, /kle:rté/ ; "l'ombre" /le fénwa:r/la fénwa:rsité/ (à ne pas confondre avec /lôbraz/ qui désigne "l'ombre portée). La "nuit profonde, totale" est appelée /gró fénwa:r/, ex : /nu la kòz ziska gró fénwa:r/ "nous avons bavardé jusqu'à nuit noire" ; "de bon matin" /grâ matê/ ; "avant que le jour soit levé" /avâk le zu:r lé kléré/ ; "très tôt" /grâ matê bone:r/. Souvent, "l'air est vif" /le:r lé fin/, surtout sur les hauteurs ou pendant "l'hiver austral" /live:r//live:rnaz/, en altitude "la rosée gèle" /la rózé i kay/ avant le lever du soleil. Cette gelée fond, bien sûr, dès l'apparition du soleil, même si "le temps est couvert" /l'tâ lé bruyé/ ; bien vite, "le soleil chauffe" /sólèy i sòf/ (mais /i sòf sólèy/ "il se chauffe au soleil").

A la Réunion, "le soleil tape dur" /sólèy i pèt//sólèy i dòn paké/ ; aussi, quand "il y a beaucoup de soleil" /na gró sólèy/, il n'est pas conseillé de rester "en plein soleil" /dân sólèy//dân ke:r d sólèy//dân gró ke:r d sólèy/, faute de quoi, on risque d'"attraper

(1) On peut distinguer suivant le moment, s'il est besoin de préciser, "le début du crépuscule" /tibrin/ du "crépuscule déjà avancé" /grâ brin/.

.../...

une insolation" /gay ku d sólèy/ (1).

Mais le froid est plus redouté que la chaleur ; l'action désagréable de la pluie ou du froid est souvent marquée par le verbe /taté/, ex : /la pli i tat amwê/ "j'ai souffert de la pluie" /la fré i tat amwê/ "...du froid".

Le soir, apparaissent les "étoiles" /zétwal/ que les créoles ne distinguent guère les unes des autres ; la seule qu'on identifie est "une grosse étoile" /ê gró zétwal/ qu'on nomme /zétwal katre:r d matô/ "étoile de quatre heures du matin", c'est Vénus. Une "comète" /kómèt/ est un phénomène exceptionnel ; on cite toujours celle de 1911, elle possède une "tête" /tèt kómèt/ et une "queue" /ké kómèt/ ; cependant, toutes les "étoiles qui se déplacent" /zétwal ki ma:rs/ sont appelées /kómèt/ "étoiles filantes".

"La lune" /la lin/ est l'objet de plus d'attention ; on en distingue les diverses "phases" /degré/ ; quand elle est "à son plein" /ó plê/, c'est la "pleine lune" /plèn lin/ lin plèn/ ou "le plein" /le plê/ ; quand elle entre dans ses phases décroissantes, on dit que la "lune est faible" /la lin lé fèb/ ; c'est le "premier quartier" /premyé ka:rtyé/ puis la "nouvelle lune" /lin fèb//nuvèl lin/ ; enfin, le "dernier quartier" /de:rnyé ka:rtyé/ ; dans ses phases montantes, "elle est forte" /la lin lé fo:r/. Quand la lune est entourée d'un halo, c'est un mauvais présage : "elle annonce une mort" /i anôs la mo:r/, aussi l'appelle-t-on /lin de mo:r/.

1.4.2 Les nuages et les vents

Le "ciel" /syèl/ est dégagé le matin mais souvent, l'après-midi "il y a des nuages" /i fé nyaz/ ; "le ciel se couvre" /le syèl i kuv/ ; tantôt les "nuages sont "immobiles" /nyaz i ma:rs pa/, tantôt "ils se déplacent" /i ma:rs/ sous l'effet du vent ; on distingue des autres par leur mouvement les "nuages de contrevent" /nyaz kôtvâ/, grisâtres ou blanchâtres, très hauts dans le ciel, qui se meuvent en direction inverse du vent apparent. Les nuages les plus élevés prennent parfois une forme caractéristique voisine de celle des branches d'un arbre, on dit alors /nana brâs de vâ/. Autour des sommets de l'île s'accumule souvent une ceinture de "gros nuages gris" /nyaz la te:r/ les plus caractéristiques sont de "gros nuages noirs"

(1) /la:rde:r/ désigne l'éclat du soleil ou son rayonnement à travers les nuages.

.../...

/bèlbèl nyaz nwa:r/ qui sont les "nuages qui annoncent l'"orage" /nyaz grê//kap de pli/. Autre signe de mauvais temps, "les nuages vont en sens contraire les uns des autres" /nyaz i krwaz/, /nyaz lé âtrê d krwazé/. Dans ce cas, les pêcheurs qui sont en mer rentrent, le vent tourne (1). Parfois, dans une direction donnée, on distingue "un énorme nuage noir" /ê kap de vâ/, sa position est une indication utile /kap de vâ d sirwa/ "gros nuage du sud-ouest", /kap de vâ d no:rdé/ "gros nuage du nord-est" (2). Un orage violent /grê/ se signale souvent par de "minuscules arcs en ciel au sein de nuages de pluie" /zyé d buk/ (m. à m. "yeux de bouc").

Le temps peut être également déduit du mouvement et du changement des vents. Le "vent" /vâ//briz/ est quelquefois "violent" /fo:r/ ; il est très fort s'il s'agit d'une "brise carabinée" /briz karabiné/. Ce nom de /briz karabiné/ est parfois donné spécialement au "contre-alizé" plus violent que l'alizé... On distingue plusieurs types de vents : "celui qui souffle de la terre" /vâ d te:r/, "vent d'altitude de direction contraire à celle du vent du sol" /kôtvâ/. Le plus souvent, les noms des vents sont ceux des points cardinaux d'où ils soufflent "vent du sud" /vâ d sid/, "vent du nord" /vâ d no:r/, "vent d'est" /vâ d ès/, "vent de suroît" /vâ d sirwa/, "vent du nord-est" /vâ d no:rdé/. Ces termes sont surtout en usage parmi les pêcheurs ; les "terriens" désignent plus volontiers le vent à l'aide du nom du "quartier" d'où il paraît souffler; ainsi, à Saint-Denis, le "vent de Saint-Paul" /vâ d sêpòl/ qui vient du sud-ouest amène la pluie ; l'alizé qui souffle de l'est est appelé /vâ d sê benwa/ "vent de Saint-Benoît". De ce fait, quand on passe d'une région à une autre le même nom désigne un vent totalement différent ; par exemple, à Saint-Pierre, "le vent de Saint-Paul" annonce au contraire le beau temps ; ce n'est d'ailleurs pas étonnant puisqu'il souffle dans une direction opposée à celle de celui qu'on qualifie du même nom à Saint-Denis. A Saint-Pierre, on nomme, en revanche, /vâ d sid/ ce même vent annonciateur de l'orage. A Langevin, "le vent qui souffle de la rivière" est nommé également /vâ d sê pòl/ car la vallée est effectivement orientée en direction de

(1) Ces termes sont en usage surtout chez les pêcheurs qui sont par nécessité attentifs à ces phénomènes.
(2) Région de Saint-Pierre.

cette ville. Bien entendu, parfois, la position géographique oblige à recourir à une autre terminologie ; ainsi, comme il n'y a que l'océan à l'est de Sainte-Rose, on y appelle "l'alizé" /vâ d la:rz/ "vent du large" (id. St-Philippe).

1.4.3 Le bon et le mauvais temps

Si le "beau temps" /bó tâ/ ou le "très beau temps" /bô bó tâ/ règne souvent, il n'est pas cependant permanent. "Quand le temps se couvre" /kâk le tâ i prâ/ "il va faire mauvais" /le tâ va gaté//le tâ i gat/. Le mauvais temps est en général de courte durée, mais parfois, l'éclaircie paraît peu probable, on dit que "le temps est bloqué" /le tâ lé bloké/. Le "mauvais temps" /mésâ tâ/ (les pêcheurs disent également /gró tâ/) est moins redoutable en hiver qu'en été ; "dans les orages" /dâ lé móvé tâ/, on se met à l'abri même s'il ne s'agit pas d'un "cyclone" /ku d vâ/. Pour désigner "le cyclone", on dit également /la siklòn/ mais il est certain que /ku d vâ/ est d'un emploi plus spontané surtout chez ceux qui ne parlent que créole. /ku d vâ la laté pa fo:r/ "ce cyclone n'était pas violent". On garde le souvenir des cyclones les plus dévastateurs, "le cyclone de 1904", le plus fameux de mémoire d'homme : ce fut un "cyclone sans pluie" /siklòn defé//siklòn difé/ qui "brûla" tout sur son passage ; à Saint-Denis, c'est lui qui détruisit toutes les "marines" du Barachois. /ku d vâ trât dé/ "celui de 1932" ; /ku d vâ karâtuit/ "celui de 1948" sont aussi restés dans toutes les mémoires.

Certains signes annoncent le "cyclone" /ku d vâ/ (1), /la siklòn/ sans que cela soit décisif. On constate que le temps est "pénible" /mavuz//maf//buka:r/ à cause de la baisse de pression barométrique (2) ; plus décisive est l'observation des "nuées de Magellan" (groupes d'étoiles) au nombre de 2 : /ti mazélâ/ et /grâ

(1) On cite souvent l'expression "cyclone marmaille" ; nous n'avons jamais eu l'occasion de l'entendre utilisée par des créoles, quoique ce type de formation soit typiquement créole.

(2) Ces termes sont employés au sens figuré ; ils s'appliquent, en général, à l'homme et marquent soit l'état de lassitude /maf/, /mavuz/, soit le caprice /buka:r/.

.../...

mazélâ/. Leur disparition annonce l'imminence du cyclone: /kâk mazélâ disparèt, la siklòn i vyê tu d süit/ "quand les Magellan disparaissent, le cyclone arrive tout de suite".

Il peut y avoir des signes particuliers à une région : ainsi, à la Possession, à l'approche du cyclone, "le Bassin Boeuf "ronfle"", /basê bèf i grôn'/. Les vieilles gens considèrent volontiers le cyclone comme un châtiment divin : /bô dyé la dòn ê ku d sabuk/ "le Bon Dieu a donné un coup de fouet".

1.4.4 La pluie

Si les cyclones sont rares, "les violents orages" /lé móvé tâ/gró tâ/ (1) le sont moins ; il y a des "éclairs" /zékle:r/, "le tonnerre gronde" /lóraz i pèt/. On dit alors, par plaisanterie, /grâ mun i mul mai/ (m. à m., le vieillard, c'est-à-dire, le Bon Dieu, moud son maïs). L'orage est si violent qu'il secoue les "cases" /mulal i grèn/ "la suie tombe" !

On admet cependant une heureuse influence du tonnerre ; "le tonnerre dégage le temps" /lóraz i désa:rz le tâ//...i dégaz le tâ/. Il est cependant redouté quand il survient hors de la période normale" /lóraz lé pli dâzéré â kôtsézô/.

La "pluie" /pli/ tombe sous diverses formes ; quand elle s'accompagne de vent, "la pluie fouette" /la pli i fwèt/ ; lorsque "le temps est orageux" /le tâ lé a grê/, il y a des "averses violentes et brèves" /grê/, "la pluie tombe dru" /la pli i grèn/. Il faut alors "se protéger de la pluie" /âpa:r la pli/, sous peine d'être "mouillé comme un canard" /trâpé ê kana:r/. Parfois, survient une "pluie diluvienne accompagnée d'inondation" /lavalas/ ; ce peut être une catastrophe ! Tous les habitants de Saint-Benoît évoquent avec terreur "l'avalasse de 1911" /lavalas diz nèf sâ ôz/. Mais, même si elle est sans danger, une pluie est toujours désagréable, "recevoir une bonne averse" se dit /gay ê bèz de pli/ ou /ê bèzmâ d pli/ ; s'il doit marcher longtemps "sous l'averse" /dâ la pli/, l'eau finit par transir le voyageur, ex : /la pli la tat amwê depi sê dni/ "J'ai subi la pluie depuis Saint-Denis". On n'a guère que la ressource de demander au Bon Dieu "arrêter les écluses du ciel" ! /fe:rm le tru la pli/ (m. à m. le trou de la pluie).

(1) Expression dont usent plutôt les pêcheurs.

.../...

Mais, souvent, ne tombe qu'"une petite pluie" /ê ti lapli/ ; dans les "Hauts" surtout, "il bruine" /lapli farin/ quand tombe "une sorte de crachin" /farin lapli/ qui parfois s'accompagne de "brouillard" /bruya:r/. A la Plaine des Cafres, cette pluie est presque imperceptible, on la nomme /galfê/. Cependant, dans ces cas-là, il ne s'agit que d'"une petite quantité de pluie" /ê ti dégu/ê ti dégu lapli/ qui n'arrête ni l'activité, ni les déplacements. Les "précipitations occultes du soir" sont appelées /le srê/, /ti srê/ ; ex : /mô nâfâ so:r pa dco:r na le srê/ "Ne sors pas, il y a du serein".

Après la pluie, "le soleil paraît plus chaud" /sólèy i pik/, parfois brille "l'arc-en-ciel" /la:rkâsyèl/ ou la pluie tombe encore un peu quand le soleil a déjà reparu /la pli dân sólèy/ c'est "la pluie dans le soleil". "Le diable m rie sa fille" /le dyab mari sa fiy/.

1.5 LA DUREE

1.5.1 An, mois, jour

Dans "l'année" /lané//â/ (1), on distingue les "mois /mwa/ et les "jours" /zu:r/ ; les seuls termes remarquables dans la nomenclature sont, pour les mois : /züyèt/zièt/ "juillet" et /sèktâm/ "septembre" ; pour les jours, /vâtredi/ "vendredi" (2). "au mois de..." se dit /dâ l mwa d.../, ex : /dâ l mwa dmé/ "en mai" ou /mwad.../, ex : /mwadmé/ "id."

On distingue également deux "saisons" /sézô/ : "l'été" /lété/la grâd sézô/ (de novembre à mars), "l'hiver" /live:r//live:rnaz/ (d'avril à octobre), ex : "en hiver" /dâ live:r//dâ live:rnaz/. Si on date approximativement, on dit /aprosâ dâ sa sézô la/ "à peu près à cette époque de l'année".

(1) Un témoin digne de foi nous a affirmé avoir entendu en 1942 une vieille femme de Roche Plate (Mafate) user du tour suivant : /mwê na sâ di banân/ ; elle exagérait sûrement, mais l'expression est curieuse, car le mot existe en créole de l'île Maurice où /ê banané/ est "une année" ; attesté en mauricien dès 1768, le terme pourrait appartenir au fond lexical ancien des Mascareignes.
(2) Tous les autres termes sont exactement ceux du français.

.../...

Les principales fêtes sont les fêtes religieuses. "Au début du" mois de janvier /lómâsmâ lo nwa/, "le jour de l'an" /zu:r d lâ/premyé d lâ/ où l'on souhaite "une bonne année" /ê banané/, le "carême" /karèr/, "Pâques" /pak/ ; ...la "Toussaint" /la fèt simitye:r/ célébrée avec beaucoup de ferveur et de faste à la réunion), "Noël" /nóèl/. Certaines communautés ethniques ont leurs fêtes propres : /la fèt sinwa/ "le nouvel an chinois", /pôgòl/ "Pongol" (indien).

1.5.2 Les moments de la journée

On peut noter successivement : "très tôt le matin" /grâ matê bóne:r/, "tôt le matin" /grâ matê/ (si l'on veut dire "plus tôt", c'est /pli grâ matê/ ou /pli bóne:r/), puis "midi" /midi/, "l'après-midi" /tâtó/, "le soir" / swa:r/ (/aswa:r la/ signifiant "ce soir"). Si l'on veut être plus précis, on peut dire : /a la ti brin/ "au début du crépuscule" ; /a la grâd brin/ "au début de l'obscurité" ; /dân gro fénwa:r/ "à la nuit close" (ce dernier tour peut s'employer pour le matin, avant le lever du jour) ; "tard" /si:r l ta:r/ se distingue de /ê se:rtèn e:r/ "assez tard le soir", ex : /li la so:rt la kaz si:r l ta:r/ "il est sorti tard de la maison".

On peut évidemment se montrer plus précis et dire l'heure exacte : /èn e:r d matê/ "à une heure du matin" ou s'il n'y a pas ambiguïté /katr e:r/ "à quatre heures" ; la date et la durée ne peuvent être confondues : en effet, la durée est marquée, non en heures, mais en "heures de temps", ex : /katr e:r d tâ/ "durant quatre heures" ; /kèl e:r u la so:rti ? katr e:r/ "A quelle heure es-tu parti ? A quatre heures" ; mais /kôbyê d tâ u la ma:rsé ? katr e:r d tâ/ "Combien de temps as-tu marché ? Quatre heures".

/bóne:r/ "tôt" ne s'emploie pas seulement le matin, mais à toute heure du jour ; votre hôte créole vous fera toujours remarquer, quelle que soit l'heure, quand vous annoncerez votre départ : /âko:r bóne:r/ "il est encore tôt !" Souvent, la durée reste assez indéterminée ; on ne dit guère "cinq minutes" ou "un quart d'heure" mais /ê pé d tâ//ê nêstâ/ "un moment", durée que l'on peut d'ailleurs préciser "un petit moment" /ê ti nêstâ/ ou "un bon moment" /ê bô pé d tâ/.

1.5.3 Le Présent

"Aujourd'hui" /zo:rdi/ marque une détermination temporelle précise : "Ce jour", mais si l'on veut

.../...

dire "de nos jours, à présent, maintenant", on use de /kómélə/ (/kómélə na pwê, lôtâ lavé/ "aujourd'hui, il n'y en a plus, autrefois, il y en avait" ; /nun po:rt pi be:rtèl kómélə/ "les gens ne portent plus le "bertel" maintenant"). Dans un emploi analogue, on rencontre moins fréquemment /aste:r//aste:rlə/ de signification identique à noter également /alè:rkilé/pule:rkilé/ "de nos jours" /alè:rkilé na pi di tu/ "de nos jours, il n'y en a plus".

On dit aussi, dans un sens très voisin /a le:r dózo:rdi/ ou /ózu:r dózo:rdi/.

Le déroulement du procès-verbal dans la durée se traduit par deux tours très employés /apré/ et /âtred/ ; ex : /mi vua ê bèl bèl kóchô apré mâz la salté/ "Je vois un gros porc en train de manger des ordures" ; /kwa ulé apré fe:r/ "Qu'est-ce que tu fais ?". De même au passé : /nô ti fiy té apré do:rmi:r/ "ma petite fille était en train de dormir" ; /kwa u lé âtred fe:r/ "Qu'est ce que tu fais ?" /mwa té âtrêd kup d bwa/ "j'étais occupé à couper du bois".

1.5.4 Le Passé

Le passé lointain est parfois pittoresquement assimilé au "temps de l'esclavage" /l tâ lésklavaz/, /a karâtüit dâ l tâ lèsklavaz/. Un passé plus lointain encore est marqué par le tour : /dépi liwa éròd/ "depuis toujours", /dâ l tâ zézi lété ga:rd sâpèt la grâd salup/ "Au temps où Jésus était garde-champêtre à la Grande Chaloupe", mais ces temps sont "révolus" /abóli/. "Autrefois", dans un passé très proche, se dit généralement /lôtâ/ ("les gens d'autrefois" /grâ mun lôtâ/) mais on rencontre fréquemment des tours dérivés : /dâ l tâ lôtâ/, /dâ l tâ/ "id." ou pour un temps plus reculé : /dâ l tâ lôtâ mèm/. Sont souvent employés également : /lézòtfwa/ "autrefois" ; /âsyènmâ/ "id." ; /óparavâ/ "jadis, avant notre époque".

Si l'on veut préciser un moment particulier du passé, on dira "à cette époque" /dâ mómâ la//le:r la/, ex : /le:r la té fini kité/ "à ce moment-là, il était déjà parti".

/tale:r/ sert à traduire un passé récent (parfois, un futur immédiat) /nana tale:r dé zâ mô fam la kit amwê/ "il va y avoir deux ans que j'ai perdu ma femme".

On peut situer un évènement dans le passé par diverses expressions : "il y a un instant" /tale:rla/,

.../...

"jusqu'à maintenant" /ziska le:r/, /pu:r ziskale:r/ ; ex : /ziska le:r mô fâm i mèt trwa pêt deri ó fé/ "jusqu'à présent, ma femme me faisait cuire trois pintes de riz" (c'est-à-dire, j'avais un bon appétit que j'ai perdu).

/dépi/ "depuis" qui est moins courant que /dépi apré/ : /dépi apré la siklòn/ "depuis le cyclone" entre dans divers tours : /dépi le:r/ "depuis que...", ex : /dépi le:r u lé ó po:r/ "depuis que tu es au Port..."

/dépi â/ "depuis" (durée) : /dépi â trât â/ "depuis trente ans".
"depuis" (date) : /dépi â karâtüit/ "depuis 1948".

Pour un passé très récent, on dira /â de:rnyé/ "récemment, les derniers temps..." ; ou "hier" /ye:r/ ; "avant-hier" /avâtye:r/, "il y a deux jours" /lòt avâtye:r/. Le fait qu'une action vient de s'achever est marqué à l'aide de /so:rti:r/ "venir de" ; ex : /mi so:rt ma:rsé/ "je viens de marcher", /mi vyê d/ "jd."

1.5.5 Le futur

On dit, comme pour le passé, "demain" /demê/. "après-demain" /aprédmê/, "dans deux jours" /lòt aprédmê/ ; en revanche, "à demain", formule de politesse est /ziska dmê/, ex : /órwa:r madam ziska dmê/ "au revoir, madame, à demain !"

/tale:r/ "dans un moment" traduit un futur plus proche que /pli ta:r/ "plus tard" ; "jusqu'à ce que" se dit /ziskatâ/ ou /ziskatâk/ ; ex : /ziskatâk mulê la fe:rmé/ "jusqu'à ce que l'usine ait fermé".

1.5.6 Quelques expressions temporelles

/zamé/ "jamais" ; /tuzu:r/ "toujours" ; /premyé débi/ "au début" ; /suvâtfwa/ê bô pé d fwa/ "souvent" ; /kékfwa//na d fwa/ "quelquefois" ; /èn dé fwa/ "une ou deux fois" ; /èn fwa l tâ/ "de temps en temps" ; /fi:r a mizi:r/ "peu à peu" ; /lòt samdi pasé/ "samedi dernier" ; /lòt samdi/ "samedi prochain" ; /ê bô pé d tâ/ /ê bô bu d tâ/"longtemps" ; /póko:r/ "pas encore".

II L'HOMME

2.1 LE CORPS HUMAIN

2.1.1 Termes généraux

La "corpulence" /ko:rpórâs/ est un terme que l'on applique plus volontiers à un homme ; pour une femme, on dira plutôt "tournure" /muli:r/ : /gèt sô muli:r/ "regarde comme elle est bien faite" ; on juge à la fois ainsi de la beauté des formes et de l'élégance, puisqu'on ne se promène pas "tout nu" /tuni/, /â ve:r/tuni âve:r/.

Chez un homme, on remarque d'abord la stature : "il est fort" /li lé kósto//li lé rèd/ "bien bâti" /â bwa karé/ ; c'est "un solide gaillard" /ê kapo:r/ ou même, "un colosse" /ê gró kólòs/ ; par plaisanterie, on peut comparer une force colossale à celle de "celui qui tua le diable à coups de bonnet de police" /sak la tyé l dyab aku d boné d pólis/. Cependant, l'homme fort n'est pas toujours "adroit, habile" /gabyé/. Si l'on ne raille guère "un costaud" /ê bra fo:r/, on se moque volontiers d'un "homme gros" /sval de kap/ (pour une femme, on dit /zimâ d kap/ "grosse femme").

On constate pourtant que la grosseur est souvent assimilée à la force ; on plaisante, sans méchanceté, et avec un peu d'envie le gros : /mâzé papa lé bô/ "la nourriture est bonne à la maison !" ; on a beaucoup plus de sarcasmes pour l'homme "maigre" /mèg/, /galéré/ (m. à m. raboté, plat comme une planche) ; c'est un "squelette" /éskelèt//ê âkadmâdebut/ ; /li lé â zarèt pwasô/ "m. à m. en arêtes de poisson".

On distingue l'homme "grand" /lôg/ du "petit" /ku:rt/ ; "un petit homme" est /ê ti gin//ê ti gigin/ ; s'il est en même temps malingre et chétif, c'est un "avorton" /ê namsèk//ê ti namsèk//ê nèskrâ//ê bugri/ ; on le désigne de divers noms pittoresques : /ê bib sèk/ "une araignée

.../...

desséchée" ; /ê bisik sèk/ (poisson minuscule dont le séchage réduit encore les dimensions). Si l'individu grand est robuste, on dit souvent qu'il est /â sipay//â grâ sipay/ ; "il cueille les papayes sans avoir besoin de gaule" /li kas papay sâ gólèt/, c'est un "géant" /ê kas papay/ ; comme la haute taille s'accompagne souvent de maigreur, les comparaisons plaisantes ne manquent pas : /li lé ê ma d sóka/ /li lé â ma d kade:r/ "il ressemble à une hampe d'aloès" ; on dit, avec le même sens : /â zêgad//â mufya//â pipâgay/ ; s'il s'agit d'une femme, on la traitera plutôt de "crevette" /sevrèt/ ou de /grâ zégrèt/. La liste n'est pas exhaustive et l'on peut faire confiance à l'imagination populaire pour en assurer le renouvellement.

Diverses particularités physiques sont également notées : "un homme très laid" est /ê bébèt//ê bibi/ /ê figi:r/ ; en revanche, une jolie fille "bien tournée" /byê pómé/ fait admirer "sa tournure" /sô muli:r/ ; "elle a la taille fine" /li na ê rê gèp/ (m. à m. une taille de guêpe) "sa poitrine est provocante" /sô tété i détak baró/ (m. à m. ouvre le portail). Elle est "jolie" /gaya:r//gadyam/ /zizit/.

Des jambes maigres sont des "mollets de coq" /mólé kòk/ ou des "baguettes de tambour" /bagèt zaz/ ; un long cou est dit /kólé zwa/ "cou d'oie". Ex : /bug la lé kólé zwa/ "cet homme a un long cou".

Un individu "difforme" /mal futi/ est "tordu" /to:rt/ ou "bossu, voûté" /bósi//kabósé/ ; ex : /ê vyé madam kabósé/ "une vieille femme voûtée". "Un bancal" est /ê kasâki/ ; il "marche d'une façon anormale" /i ma:rs â kaskasé/ ; celui qui n'est pas droit se trouve comparé à divers objets de forme courbe /li lé â bòb/ "...en bobre (arc musical)", /â fagòk/ (outil au fer courbe), /â zê d kròs/. Ex. : /li lé futi â zê d kròs/ "il est tout tordu".

Le visage peut être "marqué de taches" /pitaklé/ ou de "cicatrices" /pikóté/ ; s'il porte des "taches de rousseur" /tas kódèn/, il est "marqué de taches de rousseur" /kódêdé/ ; s'il est dit /tâpané/, c'est qu'il présente des "taches dues à l'eczéma ou à la dépigmentation" /tâpan/. Ex. /ê gèl tâpané/ "une figure marquée de taches colorées".

Un homme au visage maigre et hâve se voit comparé "à un noyau de mangue sucée" /sô figi:r lé kómâ grê d mâg sisé/ "ses traits sont tirés" /sô figi:r lé ralé/ ; d'une figure longue, on dit qu'elle est en "aubergine" /sô figi:r lé â brêzèl/ si elle est ronde, elle est /â balô brêzèl/ (certaines aubergines sont, en effet, presque sphériques !) /â balô brêzèl/ qualifie aussi souvent un visage "violacé", cependant, "un homme au visage écarlate" est

.../...

appelé /ê ruzô/. On dit aussi d'un homme à la figure rouge : /li lé ruz kòm zamal kamaléô/ "rouge comme un caméléon mâle". "Celui dont la bouche est perpétuellement ouverte" est /ê gòb mus/ ou /ê góbe:r/ ; un sourire large (et souvent niais) est "un sourire en tranche de papaye" /suri:r trâs papay/ ; on dit d'ailleurs /lé dâ lé bèt/ "les dents sont bêtes" (c'est-à-dire : on rit souvent hors de propos).

2.1.2 La tête

"La tête" /la tèt/ est couramment et plaisamment nommée /kókó/ ; c'est une expression enfantine, mais on en use souvent ; ex : /kas pa ut kókó/ "ne te casse pas la tête !/ ; /vèy ut kókó/ "fais attention à ta tête !/. Une grosse tête serait un signe d'intelligence si l'on en croit le proverbe /kaniki se:rvèl kaniki lèspri/ "petite cervelle, petite intelligence". On use des mêmes termes qu'en français pour désigner les principales parties du visage : "front" /frô/, "joue" /zu/, "menton" /mâtô/, "oreille" /zórèy/. Dans "l'oeil" /le zyé/, terme général, on peut distinguer, si besoin est, le "globe de l'oeil" /kanèt zyé/ (m. à m. la bille de l'oeil) ou /baba d zyé/ (valeur hypocoristique) /mô baba d zyé i bril/ "l'oeil me brûle". La "chassie" est nommée /malòl/ ou /mòt/. /mô zyé/ signifie à la fois "mes yeux" et "mon oeil" ; cependant, on peut opposer /mô dé zyé/ "mes yeux" et /mô kóté d zyé/ "mon oeil". On en use de même pour tous les organes ou les objets qui vont par deux. /mô bra/ "mon bras, mes bras" ; /mô kóté d bra gòs/ "mon bras gauche" ; /nô sulyé//mô dé sulyé//mô kóté d sulyé/.

On distingue diverses formes des yeux : "yeux bridés ou très fendus" /zyé sinwa//zyé fe:rmé//zyé butónye:r/ ; ex. : /avèk ut zyé â butónye:r paltó/ "avec tes yeux en boutonnières de veste !" Pour les "yeux exorbités ou saillants", on use généralement de comparaisons animales, /zyé sevrèt/ "yeux de crevette", mais plus souvent, on compare ces yeux à ceux des poissons de fond /zyé vivanó/ /zyé kabó ve:r//zyé kabó d fô/. Pour "borgne" comme pour "louche", on dit /kaylus/ : /bug la lé kaylus/ "cet homme est borgne" ou "il louche", /zyé to:rt/ ("louche" seulement) ; dans ce dernier cas, on dit par raillerie /ê zyé i vòl manyòk, lòt i vèy ga:rdyê/ "un oeil vole le manioc tandis que l'autre surveille le gardien".

Dans le "nez", on distingue "l'os du nez" /bwa d né/ et les "narines" /tru d né/ ; d'un homme de type africain, aux narines larges et relevées, on déclare : /vi vua sô se:rvèl dâ sô tru d né/ "on lui voit la cervelle par les narines".

"La bouche" est tantôt /la bus/ tantôt /la gèl/

.../...

sans que ce second terme soit vraiment péjoratif. On distingue les "lèvres" /lèv/, les "dents" /dâ/, la "langue" /lâg/, "la salive" /la kras/. /vi fé ri:r mô bus/ "tu me fais rire (souvent malgré moi)".

Les dents font souffrir quand elles sont "carriées" /piké/ ; souvent, il n'en reste que des "chicots" /sikó/ ; on peut les arracher et les remplacer par un "dentier" /ratélyé/ ; parfois, les dents se réduisent en fragments, on appelle les dents atteintes de ce mal /lé dâ la só/ "les dents de chaux" ; "le vide laissé dans la denture par la chute des incisives" est nommé /baró simitye:r/ (m. à m. portail du cimetière). Certaines personnes ont la mâchoire inférieure qui recouvre la supérieure quand elles ferment la bouche, on dit /zòt i tak a lâve:r/ (m. à m., "ils ferment à l'envers).

La "langue" /lâg/ est retenue par le "frein" /filé/ ; "ceux qui ont un double frein ne peuvent pas parler" /sak néna dub filé pa kapab pa:rlé/ ; en revanche, d'un bavard on dit /la byê kupé l filé/ "on lui a bien coupé le "filet"". C'est avec la langue qu'on peut "lécher" /lisé/ . La langue symbolise la faculté de parler : /i fó tu:rn sèt fwa sô lâg dâ sô bus avâ kózé/ ; plus spécifiquement créole est le proverbe /la lâg na pa l zó/ "la langue n'a pas d'os" ; il prend suivant les circonstances des sens divers : les paroles s'envolent ; on peut toujours changer d'avis...

2.1.3 Les cheveux

Les "cheveux" /sévé/ qui se distinguent "du poil" /la plim/ ont une importance particulière car ils déterminent, dans une certaine mesure, les types raciaux. Aux cheveux lisses des Européens et des "Indiens" /malba:r/ s'opposent les cheveux crépus des "Africains" /kaf/ ; ce caractère est l'objet de désignations souvent malveillantes: /sévé grê pwav/ "cheveux très crépus (en grains de poivre) ; /bròs kókó/ (la brosse faite d'une demi-enveloppe de noix de coco a des poils très courts et rudes). /sévé kôn'é/ "cheveux crépus" ; un homme qui a une telle chevelure est appelé /ê tèt kôn'é/ ; un témoin nous a même déclaré un jour : /sa lé ê tèt kôn'é, li kup sô sévé avèk sizó afwa/ "Il a les cheveux crépus, il se coupe les cheveux avec un ciseau à froid. "Les produits défrisants modernes qui permettent de remédier à cet inconvénient sont très répandus et font l'objet d'une active publicité.

D'un homme à la chevelure "en désordre" /dégréné/, on dit /li lé â fuké/ ; cependant, si les cheveux des enfants sont "emmêlés" /mayé/ ou /âmayé/ et for-

.../...

ment de "petites boules" /sévé pêpê/ : il faut prendre garde ; il peut s'agir d'un sortilège et il faut se garder de les couper.

"Un crâne chauve" se dit /ê kókó razé/ ou /ê kókó plimé/ ; "un toupet" /ê topèt sévé/ est parfois laissé par un coiffeur malhabile ; il peut aussi donner des coups de ciseaux maladroits qui laissent voir la peau du crâne, ce sont des "chemins de rats" /smê d ra/. Les femmes se font des "tresses" /très/ ou des "chignons" /sin'ô/.

La plupart du temps, les cheveux sont de teinte sombre ; on rencontre cependant des "albinos" /tublâ/ ou des "rouquins" /ruzô//kókó ròz/ ; on trouve aussi des "cheveux blonds" /sévé létup//filas guni/.

Les Créoles sont souvent glabres ; on voit cependant des hommes qui portent la "barbe" /ba:rb/ ; le "bouc" /mâtónye:r/ ou la "moustache" /mustas/. Les "favoris" /karabi/, à nouveau en vogue, peuvent être taillés de diverses façons /karabi lôg//karabi pwêti//karabi karé/.

2.1.4 La peau

La couleur de la peau a également beaucoup d'importance ; certes, on peut être "blanc" /blâ/ (1) ou "noir" /brê/, mais on passe de l'un à l'autre par de multiples degrés ; à la différence de ce qui se voit dans d'autres régions où vivent des métis, on ne distingue pas les degrés de métissage par des termes évaluant l'importance des sangs respectifs (type : quarteron, octavon...) A la Réunion, le métissage est trop ancien et trop "profond" pour qu'une telle "évaluation" soit possible ; les "albinos" /tu blâ/ sont rares, mais les "métis" roux aux traits négroïdes /ruzô/ beaucoup plus communs ; un blanc est généralement qualifié de /byê kle:r/ ; en revanche /ê bug byê brê/ est toujours "un individu du plus beau noir", on peut exprimer la chose par des tours plus pittoresques, mais péjoratifs : /nwa:r kòm ê ki d ma:rmit/ "noir comme un fond de marmite". Entre ces teintes extrêmes, se trouvent les gens "de couleur" /de kule:r/ ; les "métis chinois" /bata:r sinwa/ sont les seuls à ne pas être dans la gamme des nuances du noir ; les expressions injurieuses sont nombreuses pour qualifier ces couleurs de peau : /la pó d budê/ (couleur de l'enveloppe du boudin) ; /bul tamarê/ (boule faite avec le fruit du tamarin) ; /tay kana:r/ "fiente de canard" ; /la pó d

(1) Comme nous le verrons, /blâ/ et /nwa:r/ ont surtout une signification sociale : /blâ/ "patron, propriétaire...", /nwa:r/ "serviteur..."

.../...

kabó/ (cabot : poisson) ; /ló kafé/ ; /blâ fe:r blâ/ ou /blâ ma:rmit/ désignent, péjorativement, des métis clairs... Toutes ces couleurs sont naturellement sombres ! La clarté et la blancheur du teint sont des critères d'excellence tant sur le plan social qu'esthétique. Cependant, on raille aussi les "blancs des Hauts" qui sont si blancs qu'ils en sont "roses" /sa lé pa blâ, lé ròz !/

2.1.5 Les membres

Sur les membres, on distingue "la chair" /la vyan/, "le muscle" /miks/ de "l'os" /le zó/ ; le "bras" /bra/, comme "la jambe" /zâb/, présente une "articulation" /zwêti:r/.

Au-dessous de l'"épaule" /zépòl//lépòl/ il y a "l'aisselle" /le kèlkèl/ où se trouve une "touffe de poils" /gêgê/, c'est là qu'on peut "chatouiller" /digdigé/ ; le "coude" /kud/, le "poignet" /pwényé/, la "main" /mê/ sont désignés par les mêmes noms qu'en français ; en revanche, les "doigts" /dwa/ peuvent être appelés /dwa d mê/, s'il faut les distinguer des "orteils" /dwa d pyé/.

Pour la "jambe" /zâb/, on a successivement la "cuisse" /kwis/, le "genou" /zónu/ avec la "rotule" /pòm zónu/, le "mollet" /mólé/, le "tibia" /bòbòk/, /zómèg/, /te:rmèg/ (m. à m., "l'os maigre") ; la "cheville" /sévi/, le "talon" /talô/ et le "pied" /pyé/.

Le même terme désigne à la fois l'un des deux membres (ou leurs parties) ou les deux : /mô bra/ "mon bras, mes bras" ; si nécessaire, on précise : /mô dé bra/ "mes deux bras" ; /mô kóté d bra drwa/ "mon bras droit".

2.1.6 Le cou et le tronc

Dans le "cou" /kólé//ku/, on distingue la "nuque" /ba:r d ku//bwa d ku/ (1). (Le "coup du lapin" est /ê ka:r d mê dâ la ba:r d ku/). La "gorge" /gózyé/ ou plus rarement, /go:rz/ ; "se racler la gorge" se dit /drès la go:rz/. La "pomme d'Adam" /pòm dakó/ ; pour vous empêcher d'éternuer, "il faut que vous vous appuyiez sur la pomme d'Adam" : /i fó k vi pèz si:r la pom dakó/. /gabyó/ désigne

(1) (Le créole hésite souvent entre /bwa.../ et /ba:r.../ : cf. /bwa d rê/ et /ba:r d rê/.

.../...

le "larynx" ou le "gosier". La "base du cou" est appelée /pyé d ku/.

Les principales parties du tronc sont "la poitrine" /léstóma/ et le "ventre" /vât/ qu'on nomme parfois, par plaisanterie /zabó/ ; ex : /kâk ut zabó lé plê.../ "Quand ton ventre est rempli..." On appelle "les seins" /le tété/ et le "mamelon" /but tété/. Au-dessus du "nombril" /lôbri/ se trouve "l'épigastre" /le pyé d ke:r/. Parfois, sont visibles les "muscles abdominaux" /dómino déstóma/. Le mot "hanche" /âs/ est peu employé, toute "la partie latérale" est /le kóté/.

Au bas du "dos" /dó/, se trouvent les "reins" /rê/, /bwa d rê/ ou /ba:r d rê/ qui sont souvent le siège de douleurs : /mô rê i fé mal//mô bwa d rê i fé mal/. Il y a là une certaine confusion (cf. 2.1.6, note 1) car /ba:r d rê/ signifie également "colonne vertébrale". Les "fesses" /fès//zu/ se situent de part et d'autre de la "raie des fesses" /kanal la fès/. L'ensemble forme /le ki/. L'"anus" /tru d ki/ est également nommé /fôdmâ/. /bwa d ki/ (m. à m. bois de cul) est soit le "derrière", soit, plus précisément, le "coccyx" ; ex : /li la tôm si:r l bwa d ki/ "il est tombé sur le derrière". /li la gay ku d pyé dâ sô bwa d ki lóde:r sifô brilé fin lévé/ "il a reçu un tel coup de pied au derrière qu'on en a senti l'odeur de chiffon brûlé".

/gôgô/ ou /palikun/ s'emploient aussi au sens de "derrière" : /li fé rul sô palikun kòm mulê mai/ "elle fait rouler ses fesses comme un moulin à maïs" (d'une femme qui ondule des hanches). /magasê süif/, plus grossier, a également cette signification. "Déféquer" est /syé/ et "matière fécale" /me:rd/. /ê vâ/ signifie "un pet". Syn. /ku d pèt/ ; "pisser" est /pisé/ ou /gaté d ló/.

2.1.7 L'intérieur du corps

L'anatomie interne, comme la physiologie, est très mal connue. On connaît vaguement "l'appareil respiratoire" /le brôs/, mais les "poumons" sont nommés plus souvent /léstóma/ que /pumô/ ; ex : /mô léstóma i fé mal/ "J'ai des douleurs dans la poitrine". On connaît aussi "l'estomac" /le pilo:r/, le "coeur" /ke:r/, le "foie" /fwa/, la "vessie" /blad/ qui contient l'"urine" /pisa/. "La vésicule biliaire et "la bile" sont désignées par le même terme /le fyèl/ ; ("se donner beaucoup de mal" est /fe:r pèt le fyèl/ (m. à m., "se faire éclater la vésicule"). Les "intestins" /trip/ /bóyó/ complètent l'inventaire des principaux organes connus.

On attribue aux "ganglions" /glâd/ un rôle mal

.../...

défini, mais essentiel ; parmi les "veines et artères" /vèn/, on distingue, selon leur importance, les "grosses" /gró vèn/ et les "petites" /ti vèn/ ; il en est de même pour les "nerfs" /ne:r/ : /gró ne:r/ et /ti ne:r/.

2.1.8 Le sexe

Il existe de nombreux termes pour désigner le "membre viril". /gógòt//pip/ sont, peut-être, les plus communs, mais les métaphores ou appellations diverses sont variées : /zózó/ (oiseau), /kalu/ (pilon), /gôgô/, /kabó/ (poisson), /mâdrê/ ; ex : /kabó bâdé i kóné pa rézô/ dit un proverbe qu'on pourrait traduire, sans braver l'honnêteté, par "ventre affamé n'a point d'oreille". Les "testicules" /grèn/ sont parfois appelés, par plaisanterie, /góyavyé/ (petit fruit très commun) ou /zèf/ (oeuf). Des "testicules hypertrophiés" sont /ê mâdolin/.

L'état d'excitation sexuelle se marque par divers tours : /sô séga i lèv//sô farêg i lèv/ ; on dit aussi, par référence aux prétendues vertus aphrodisiaques du gingembre, /li la mâz zêzâb/ "il a mangé du gingembre". "Le sperme" est /lo blâ/, "se masturber" /bat ê dus/, /bat la krâp/ ; /ral gógòt/ a le même sens, mais est surtout employé pour éconduire brutalement et grossièrement quelqu'un ; /alé ral gógòt/ "va te faire f..."

Pour désigner le "sexe de la femme", le mot le plus courant est /susut/ ; le "chouchou" (sechium edule) est un légume très commun dont l'aspect justifie la métaphore (1). Mais, il y a bien d'autres synonymes : /puput/kayut/ (qui paraissent des variantes), /taba//tabòk//kaba/, /gató/. Une "fille vierge" est /ê ti fiy/ ; ex. /li lé âko:r ti fiy/ "elle est vierge". Les injures témoignent de l'existence d'autres termes du vocabulaire sexuel qui sont, en tant que tels, sortis de l'usage : /totòs tô mamâ//lâgèt tô mamâ//kit tô mamâ/. (Dans ce dernier cas, /ki/ désigne également le "sexe").

Les "règles" sont /le mwa/ ; ex : /mô mwa i ma:rs/ "je suis indisposée". On use alors de "serviettes périodiques" /se:rvyèt le mwa/. Toutes sortes de superstitions sont liées à cet état. (Cf. infra).

(1) Une chanson créole bien connue file longuement la métaphore obscène (/mô susut/).

.../...

2.2 PERCEPTIONS ET PAROLE

2.2.1 Les perceptions

"L'oeil" /le zyé/ permet de "regarder, voir" /vua:r//ɾété//a:rga:rdé/ ; les deux premiers termes sont l'un et l'autre fréquents, mais d'emploi différent : le premier s'emploie plutôt absolument /ma vua:r/ "je vais voir"; avec un objet, on use plutôt du second, surtout à l'impératif /gèt sa !/ "Regarde ça !" On peut distinguer plusieurs façons de regarder /luké/ "regarder (en général en coin) ; /glasé/ veut dire "regarder avec attention (mais, souvent, sans en avoir l'air)" ; ainsi dit-on d'un marchand ambulant qui se présente au portail : /li la glas mô ku:r/ "il a bien regardé ma "cour" (pour voir s'il n'y avait pas quelque larcin à commettre)" ; /gèt â misuk/ "regarder en cachette, lorgner" ; /véyé/ "surveiller, guetter" ; /gèt ê plê zyé/ "regarder bien en face,les yeux dans les yeux" ; /âvizazé/ "regarder à son aise, commodément" ; ex : /pu k tu l môd i âvizaz ali/ "pour que tous le voient bien" ; /bat sô zyé/ est "regarder autour de soi" et ne se confond pas avec /bat ku d zyé/ ou /bat è zyé avèk.../ qui signifie "adresser un clin d'oeil, faire de l'oeil". Quand un spectacle intéressant "s'offre aux yeux" /i tôm su la vi/, "l'oeil" du spectateur "brille" /sô zyé i pèt/.

On ne distingue pas le "louche" du "borgne" ; l'un et l'autre sont dits /kaylus/ ; bien entendu, on se moque de celui qui louche /ê zyé i vòl manyòk, lòt i vèy ga:rdyê/ "un oeil vole le manioc tandis que l'autre surveille le gardien".

Pour mieux voir, on porte des "lunettes" /linèt/ et pour se protéger de la lumière des "lunettes de soleil" /kôse:rv//linèt sólèy/ (ce dernier terme tend à éliminer le précédent, surtout dans les zones urbaines).

"Celui qui n'y voit pas" /sa ki vua pa/ est un "aveugle" /avèg/. Pour railler celui qui n'y voit "pas bien" /pa tró/, on dit qu'"il n'y voit rien" /i vua pa ê me:rd//i vua pa ê tyc:rk/.

Est "sourd" /su:r/, "celui qui n'entend pas" /sa ki âtâ pa/ ou qui "n'a pas une bonne ouïe" /i âtâ pa kle:r/. /na d grê bibas dân zórèy/ "il a des noyaux de bibasse dans les oreilles", se dit quelquefois de celui qui n'entend pas. /fe:r zórèy/, /fe:r zórèy kósô/ est "faire la sourde oreille".

2.2.2 La Parole

Pour pouvoir "parler" /kózé/, il faut que "le

.../...

frein de la langue" /filé/ soit coupé, dit-on. D'un bavard, on dit /la byê kupé l filé/ "il a le "filet bien coupé"" ; "un muet" /ê pa:rl pa/ est parfois atteint de cette infirmité car "il a un double frein" /néa dub filé/ ; celui qui "bégaye" /i bégèy/ n'est pas en général "un homme à la voix haute et forte" /ê grâ gózyé/ ; ce dernier a "une voix de stentor" /ê grâ lwèt/.

On distingue "l'intonation et l'accent de la voix" /paroli/ du "discours" /pa:rlé//kózmâ/ ; les uns "parlent d'abondance" /i kòz â pât/, d'autres hésitent font des "lapsus" /mayaz la lâg/ ; "ils n'arrivent pas à parler" /èt lâg i may/.

De quelqu'un qui articule mal, on dit /i kòz kòm si na d patat só dâ la bus/ "il parle comme s'il avait des patates chaudes dans la bouche".

Le "bavardage" /babiyaz/ est un travers fort répandu que stigmatisent de nombreux tours : d'une personne qui "bavarde" /i babiy/, on dit qu'"elle parle à tort et à travers, sans but" /li bat la lâg/, /i kòz kòm la ne:r i bat/ "id." ; tout ce qu'elle dit n'est que "verbiage" /pa:rlaz/ et "balivernes" /badinaz//kuyónad/ ; elle n'est pas capable de "tenir sa langue" /ramas sô lâg/ ; plus pittoresquement, on peut dire qu'"elle bavarde comme un moulin à maïs" /li babiy kómâ mulê mai/, mais ce ne sont que "propos vains et inconsidérés" /kózmâ la bus uve:rt/(1) ou /kózmâ la bus i pi/ ce dernier tour marquant plus d'hostilité) ; plus grossièrement, on dira /ti kòz kòm ê ki pèt/. De toute façon, celui qui parle beaucoup, souvent "dit des bêtises" /i kòz â kuyô//i kòz â bèt/ ("il parle comme un imbécile").

On aime cependant à "deviser" /kózkózé/ avec ses amis ; des camarades "plaisantent" /i kas la blag//i kas lâbo:rdi:r/, souvent "sur le mode ironique" /â futâ/ ("une expression plaisante ou railleuse" est /ê mò d futâ/)(2) ;cependant, pour être plaisant, on n'est pas forcément "un grossier personnage" /ê gèl sal/. Parfois, entre amis, on se raconte des "blagues" /krak/ ; certains qu'on appelle des /krake:r/ se font même une spécialité d'inventer et de narrer des "histoires" /zistwa:r mâte:r//zistwa:r grâ dyab/.

(1) /li kòz la bus uve:rt/ "il parle pour ne rien dire".
(2) /â fisâ/ "id. (moins courant)".

.../...

Cependant, les relations verbales peuvent se tendre ; on s'adresse des propos peu amènes /kas pa mwê/ "ne m'interromps pas" ; /kòz pa kòm sa èk mwê/ "ne me parle pas sur ce ton !" ; /bus ut gèl//tên ut fanal/ "tais-toi" (m. à m., "éteins ton fanal"), l'insulté "grommelle" /i mo:rgron'/ ou "répond avec insolence /i réplik/. Ces querelles surviennent surtout quand l'un des interlocuteurs "médit, parle insolemment" /i malpa:rl/ ou même "injurie quelqu'un" /i zi:r ali/ ; ex : /li la zi:r amwê/ "il m'a insulté" ; /li la dégrèn ê bo:rdé zi:rmâ/ "il a lancé un chapelet d'injures". Survient alors "une dispute verbale" /ê kozmâ/.

2.2.3 La langue

Dans la conversation et la vie courante, les créoles utilisent leur "parler créole" /patwa//patwa kréòl/. Cependant, ce parler est loin d'être uniforme. Les "citadins" se moquent volontiers du "créole grossier" /gró kréòl//kréòl tyatya/ des gens de la campagne ; (on dit également plus pittoresquement /kréòl krapó sèk/). Ce langage est, dit-on, "bizarre" /baròk/, "gauche" et "maladroit" /â kaskasé/ ; cependant, souvent à l'opposition ville/campagne, se superpose une différenciation raciale ; les formes les plus "rustiques" du créole sont considérées comme propres aux 'Indiens" /malba:r/ et aux "Africains" /kaf/ ; aussi, de quelqu'un qui use de "gros créole", on dit /i kòz â nwa:r/ "il parle comme un noir", /i kòz ti kaf/ : même sens. (Parmi les caractéristiques des "parlers" /ti kaf/, citons, par exemple, l'emploi de /ti//twé/ à la 2ème personne du singulier au lieu de /u/ ; de même, on s'élève dans la hiérarchie des variétés de créole quand on dit /lü/ et non /li/, quand on use de l'imparfait français /mi ma:rsé/ au lieu du tour créole /mwê té i ma:rs/ "je marchais").

Quand on prétend, devant certains créoles, que ces formes appartiennent à leur parler, ils le contestent ; /malba:r i kòz kòm sa !/ "Ce sont les Indiens qui parlent ainsi", /kaf i kòz kòm sa/ "Ce sont les cafres qui..."

On raille aussi les habitants des "Hauts" ou de la région de Saint-Joseph dont l'accent est plus chantant /zòt na le:r dâ la paroli/ "ils ont un accent chantant" ; /zòt i sât/ "id." Certains, en revanche, "essayent de parler avec élégance" /i kòz â pêti:r/ (m. à m., "en peinture") On raille celui qui, renonçant au créole, "tente de parler français" /i ti:r sô frâsé//i bat sô frâsé//i fròt sô frâsé/, toutes expressions qui traduisent les difficultés qu'il trouve à y parvenir. /akòz li kas sô frâsé âsâb mwê/ "Pourquoi est-ce qu'il vient me parler en français ?" (remarque acide d'un créole à qui un autre créole s'adresse en français).

.../...

2.3 SANTE ET MALADIES

2.3.1 Termes généraux

"Si l'homme est en bonne santé" /si li na bô ko:r/, il est "bien portant" /gaya:r/, /po:rtâ/. (Pour une personne âgée, on dira volontiers "il est vert" /li lé di:r/, /li lé vayâ/ ou, au contraire, "il est bien bas" /li lé pa vayâ/). Même si "vous vous sentez bien" /u lé â o:rd/, les gens trouvent toujours que "vous avez grossi" /u la gan'é/ ou "maigri" /u la kulé/. Celui qui jouit d'une santé exceptionnelle est "en bois carré" /â bwa karé//â bwa karât/ "id.", c'est "un costaud" /ê kóstó//ê kapo:r/ ; au contraire, les vieux auxquels on demande de leurs nouvelles, répondent /sâté vyé mun/ "comme les vieux" (m. à m., "santé de vieux") ou /fay fay la ruy/ "fatigués, rouillés..." ; /nu lé makòt/ "on est vieux et usé" ; /bô pu zté/ "juste bon à jeter !" ; /makapkap/ "décati" (rare, Rivière-Saint-Louis).

Le premier signe de la maladie est souvent la fatigue /mwê lé fay/ "je suis fatigué, pas bien", /mwê lé fayfay/ "id." ; /mwê lé krazé/ "je suis harassé, vidé" ; /mwê lé râdi/ "je suis épuisé". Cette fatigue générale de l'organisme peut se traduire par divers tours imagés : /mwê ña móvé ko:r/ "je ne me sens pas très bien" ; /mwê lé â trave:r/ "id." ; /mwê lé â défave:r/, /mô ko:r lé â défave:r/ "id." ; si l'on se sent surtout "abattu", on dit /mwê lé âta/ (m. à m. "en tas"); /â zèf/ "en oeuf") ; /mwê lé â ló/, /mô ko:r lé â ló/, "je suis très fatigué (m. à m., en eau ; une sudation abondante est souvent signe de fatigue) ; /mô ko:r lé â ló kókó/ "id." ; /â vyan vólay/ ; /â gólèm/ "id."; /mwê lé maf/ (m. à m., "blet") ; /mwê lé zibu/ (tour employé normalement pour les volailles prostrées et "ébouriffées", généralement atteintes de coccidiose) ; il y a quelque chose qui ne va pas /mwê lé pa â o:rd/ ; /mwê lé â kuyô/ ; on n'a plus de forces ; /mwê lé ó flâ/ (m. à m., "je suis sur le flanc","malade"). Les douleurs apparaissent /mô ko:r lé â dule:r/ "je souffre" ; on est "malade" /malad/, /mavuz/, /maladif/, ex : /sa bug la lé vni maladif/ "ce type-là est tombé malade". Cette faiblesse de l'organisme se manifeste dans les traits du visage : "il a les traits tirés" /sô figi:r lé alé/, /sô figi:r lé ralé/ ("tiré" et non "hâlé" !) La figure s'allonge /sô figi:r lé kómâ grê d mâg sisé/ "son visage ressemble à un noyau de mangue sucée" (c'est-à-dire "il a la mine longue et fatiguée") ; /li na pi d figi:r/ "il n'a plus de figure" (tant il a maigri) : /li lé éskrâ/ "amaigri".

.../...

2.3.2 Les symptômes de la maladie

Le malade "maigrit" /i kul//i dégrès/ ; /li dégrès zu:r â zu:r/ "il est plus maigre de jour en jour" ; "il a de la fièvre" /li gay la fyèv/ ; "il a la chair de poule" /li gay frisô/; "la tête lui tourne" /sô tèt i tu:rn/, "ses jambes chancellent" /sô zâb i tròk/, "il a des frissons" /li gay trâblad/ ; /li gay kapkap/ signifie "il est agité de violents frissons"; en général, c'est le signe de la fièvre paludéenne qui peut amener "une sorte de convulsion" /la krâp/.

Il peut y avoir d'autres signes du mal : "il saigne du nez" /li gay sènmâ d né/, "il a une faiblesse" /li gay féblès/ qui peut aller jusqu'à la "syncope", "l'attaque" /sézismâ/ ; /li la gay sézismâ/ "il a été pris de syncope" ; /bug la été sézi/ "id." Le malade "s'évanouit" /i pe:rd konésâs/, /li gay tu:rdismâ/ ; il peut parfois entrer dans un état comateux /li la tôb â kóma/, /li la tôb léta:rzi/ "il est dans le coma".

Le malade est "agité par son mal" /ravazé/ (ex : /tut la nuit li lé ravazé/ "il a une nuit agitée, il a déliré") ; parfois, "il vomit" /li vómi//li dégóbiy/ ou "est saisi à la fois de vomissements et de diarrhée" /li vómi ótêb a/ (m. à m., "haut et bas"). Il est "constipé" /baré/ (ou plus grossièrement, /tru dki lé busé/ ; /góyav i bus tru d ki/ "les goyaves constipent") s'oppose à "il a la diarrhée" /li lé relasé/ ; comme les affections intestinales sont fréquentes, on dispose de plusieurs termes pour "diarrhée" /fwa:r//móvé vât//ku:r d vât//relasmâ/.

Il peut également souffrir de "retention d'urine" /retrâsmâ/. Si l'évolution de la maladie est favorable, le malade "se remet" /li reprâ l ko:r/, "il souffre moins" /li sulaz/ ; on constate qu'"il a grossi" /li la gan'é/, "il guérit" /li géri/. Si, au contraire, le mal s'aggrave, "il souffre" /li sufe:r/. Quand "son état a encore empiré" /li la âfai/, "il est à l'agonie" /li lé ó murwa:r/, "il va mourir" /li sava//li sava mo:r/ ; "il râle" /li na l ral/ ; c'est "la fin" /la finisyô/ ; "il est mort" /li la fini mo:r/ (s'il en réchappe, "il a failli mourir" /li la mâk mo:r/). /li la pas pa:r la ridpê/ signifie "il est mort" ; on dit également /li la pèt lòf/ ou /li la vi:r la mòk/.

2.3.3 Les divers maux

Le développement considérable de l'assistance médicale a rendu familiers, à bon nombre de créoles, les termes médicaux français et parfois même, des dénominations

scientifiques qui sont passées dans le langage courant. Ainsi, on entend fréquemment "coliques néphrétiques" ou "polynévrites" dans la bouche de petites gens ; reconnaissons cependant que ces mots sont souvent l'objet de déformations curieuses qui ne relèvent que de la fantaisie de chacun. Cependant, l'ancienne terminologie créole, quoique submergée par cet afflux nouveau, demeure très solidement implantée, dans les zones rurales surtout.

Les maux les plus répandus sont les affections intestinales (souvent dues aux amibes) qui provoquent des "diarrhées" /fwa:r//ku:r d vât//móvé vât//relasmâ/ ; il faut éviter les aliments laxatifs : "le raisin est laxatif" /rézê i relas/ et consommer ceux qui produisent un effet contraire (riz). Les enfants sont souvent atteints de "gastro-entérite" /tâbav//karó//tâbav karó/ et ont des "parasites intestinaux" /ve:r/. On distingue parmi eux les "oxyures" /ve:r d syas/ et les "ascaris" /ve:r céstóma/.

"L'épilepsie" /la kriz/ (ou rarement /mal kadik/) est une maladie très répandue par suite de l'alcoolisme ; le malade "a des crises" /li gay la kriz/ ; la crise d'épilepsie est souvent assimilée à une sorte de "congestion cérébrale" /ku d sólèy/ qu'il faut "faire disparaître" /tiré/ par divers moyens (1). Ces accès prennent la forme soit de "crises sensitives" /kriz de ke:r/, soit de "crises motrices localisées" /kriz de zâb/.

Le paludisme a pratiquement disparu ; il est caractérisé par de "violents accès de fièvre" /kapkap/, et donne "une sensation de froid qui pénètre jusqu'aux os" /la krâp/. Ce terme /krâp/ s'applique à divers maux, en particulier aux conséquences d'un froid très vif ; des voyageurs surpris en altitude par la nuit et le froid peuvent en mourir. /zòt la gay la krâp/ "ils sont morts de froid". "Celui qui est atteint de ce mal" est dit /krâpé/. Il s'applique aussi aux "rhumatismes" /rimatis/ : /mwê la gay la krâp/ "j'ai eu une crise de rhumatisme". Ce sont sans doute des rhumatismes déformants qui provoquent l'affection nommée /dwa zêzâb/ qui se manifeste par des déformations des doigts (m. à m. "doigts gingembre" à cause des formes tourmentées des racines de gingembre). Les "polynévrites" /pólinévrit/ sont également fréquentes.

Sont également courants : le "tétanos" /mal maswa:r//tâtanòs/, les "crises cardiaques, attaques..." /sézismâ//latak/, la "grippe" /grip/ dont une forme redoutée est appelée /fyâsa/ ("influenza"), ex : /sô mari

(1) Cf. 2.3.8

lé mo:r dâ fyâza/ ou /dâ lêfyâza/ ; la grande épidémie de "grippe espagnole" /la pèst/la pès/ de 1919 est encore présente dans les mémoires. L'"asthme" /las/ provoque "la toux" /la tu/ ; "je tousse" /mi tus/. "Les mucosités" de la gorge et du nez sont appelées /la flèm/, /la gli/.

D'autres maux, de nature plus mystérieuse, se manifestent par l'influence des "ganglions" /glâd/ (ex : "enflure des testicules" appelée /gró grèn/ ou si elle est congénitale /mâdólin/). Les "parasites intestinaux" /ve:r/ sont tenus pour responsables de nombreux maux, surtout aux moments où ils se mettent "en révolution" /ê révólisyô d ve:r/ (maladie causée par le mouvement des vers) ; la bile peut également causer des troubles /ê révólisyô d bil/ "troubles biliaires". En général, le malade se borne à constater qu'il souffre de telle ou telle partie du corps : /mô tèt i fémal/ "J'ai mal à la tête" ; /léstóma i fémal/ "J'ai des douleurs dans la poitrine" ; /le rê i fémal/ ou /mô bwa d rê i fémal/ "j'ai mal aux reins" ; un "lumbago" /tu:r d rê/ est également une affection courante. Il est à noter que si "cela fait mal" se dit /i fémal/, le tour négatif est /i fémal pa/. L'"éléphantiasis" /gró zâb//gró pyé/ ou /zâb pótó/ a presque disparu, mais on rencontre encore des victimes de ce mal ; la "lèpre" /lèp/ est également efficacement combattue.

2.3.4 Les maux des enfants

Les maladies infantiles les plus courantes sont les affections du type de la varicelle,rubéole... On les confond sous le nom de /vérèt/, mais les mères usent parfois du terme français ; les "oreillons" /mal mutô/ et la "rougeole" /ruzòl/ sont également courants ; cette dernière maladie arrive à son terme quand "les boutons rouges éclatent" /la ruzòl i pèt/. Les jeunes enfants souffrent souvent d'éruptions cutanées /fé/ ou /ti fé/ "éruption de petits boutons ; "bourbouille" /bu:rbuy/ provoquée par la chaleur durant l'été. "La fièvre de la mère qui allaite" /fyèv de lé/ peut provoquer des "malaises chez le nourrisson" /lé sófé/, /lé kle:r/, /lé kôtraryé/, il faut alors le "sevrer". "Une fausse-couche" est /ê pe:rt/. /móvé zâfâ/ désigne soit un "enfant mort-né", soit une "fausse couche": /mwê la gay duz âfâ, si bô, si móvé/ "J'ai eu douze enfants dont six ont vécu".

Souvent, un enfant "a de la fièvre" /i gay la fyèv/ soit qu'il ait des "vers" /révólisyô d ve:r/, soit qu'"il soit enrhumé" /li la gay la grip/ soit encore que "ses dents percent" /sô dâ i pèt/, surtout s'il s'agit de "prémolaires" /gró dâ/.

.../...

On favorise la poussée des dents en mettant à l'enfant "un collier de crocs de chiens" /kólyé kró d syê/ (plante : smilax cynodon) ; "pour apaiser la fièvre" /pu:r ti:r la fyèv/, on lui met sur la tête des "feuilles de bétel" /fèy bétèl/.

Quand un enfant crie et pleure la nuit, on dit qu'il fait le bal" /i fé l bal/ ce peut être parce qu'il n'a pas bien digéré ; aussi, faut-il veiller à lui "faire faire un rot" /fé so:rt le vâ/.

Le mal le plus redouté est cependant la "gastro-entérite" /tâbav//karó//tâbav karó/ qui était autrefois souvent mortelle.

2.3.5 Les petits maux

"Si vous vous donnez un coup" /si vi gay ê ku d kôn'/, vous avez "une bosse" /ê kabòs/ ; les créoles qui marchent pieds nus heurtent parfois avec violence une pierre "l'orteil est ouvert" /dwa d pyé i pèt â fle:r/ ; "une engelure", "une crevasse" est /ê péti:r/. Si "vous vous brûlez la main" /si vi pwak ut mê/, "vous avez une ampoule" /vi gay ê pòk//ê pwak/, ex : /tut sô mê la póké/ "sa main s'est couverte d'ampoules" ; /mwê la pwak mô mê/ "je me suis brûlé la main" ; le piment "brûle" également: /pimâ i pwak mô bus/ "le piment me brûle la bouche".

"Quand quelque chose vous égratigne" /kâk kèksòz la grafin au/, se forme "une petite plaie" /bóbó/ qu'il ne faut pas négliger car, en pays tropical, les plaies se cicatrisent mal. Si vous êtes "très écorché", vous êtes "épluché" /plisé/, il faut éviter que dans la plaie ne se forme le "pus" /matye:r/ ; c'est souvent le signe qu'il y a dans le sang des "humeurs" /zime:r/, "le sang est très sale" /le sâ lé bóku sal/. Il est des "plaies" qui ne cicatrisent que difficilement /bubu/ ou /bóbó zarab/, on les confond parfois avec les "ulcères" /rézipèl/ ou l'"eczéma" /tâpan/ qui laisse la "figure marquée de taches" /gèl tâpané/ ; /pwaró/ ou /póró/ désigne tantôt une "verrue", tantôt un "panaris" causé par une piqûre ; on dit alors parfois en précisant /pwaró zépiŋ/ comme un "furoncle" /butô//klu/ ou un "abcès" /dépo/ ; il doit "mûrir" /buti:r/, ex : /sô dwa le âtrê d buti:r/ "l'abcès qu'il a au doigt est en train de "mûrir". Un "orgelet" /butô dâ zyé/ vient, dit-on, quand on refuse quelque chose à une femme enceinte. /malêg/ est une "éruption cutanée infectée (surtout aux jambes)".

Divers types de "prurit" sont désignés du nom /gratèl/; parfois on a "des démangeaisons" /i gay la

.../...

gratèl/ par contact (plantes, méduses...) mais aussi, par consommation de certaines plantes. "Les "songes" noirs, même cuits, causent des démangeaisons" /sôz nwa:r, mèm kwit, i dòn la gratèl/.

Les dents causent également des douleurs soit qu'elles soient "cariées" /piké/ soit qu'elles "tombent" /i grèn/ ; parfois, elles se réduisent en fragments, ce sont les "dents de chaux" /dâ lasó/, il ne reste plus qu'un "chicot" /siko/.

Il est plus ennuyeux de se faire une entorse ; on distingue /mô pyé la tu:rné/ "je me suis fait une petite entorse" d'une "luxation" plus grave /fuli:r/ : /mô pyé la fulé/ (dans ce cas, il y a un hématome). Un "bras démis" est dit /dépólé/ ("déboîté à l'épaule).

2.3.6 L'hygiène

Une des conditions essentielles de la santé est "la propreté" /la pròpté/, parfois difficile dans des endroits où l'eau est rare. Le fait d'être "sale" peut s'exprimer de diverses façons : /sal//makòt/ "sale" ; /ba:rbóté/ "noirci" ; /be:rné/ "souillé, sale" ; /gómé/ "sale" (taches faites souvent par un produit visqueux) ; celui qui ne se lave pas "sent mauvais" /i sâ malâg/ ; c'est "un individu dégoûtant" /ê malâg/, "il pue" /i sâ la muk//i sâ la mukat/ /i sâ la mumu/ (1) ; il répand une "odeur infecte" /lóde:r la mukat/ (/mukat/ désigne "n'importe quelle saleté corporelle"). Parfois même, il est couvert de vermine, de "puces" /pis/ surtout, (une espèce de puce est particulièrement à redouter, on l'appelle /pis béra/ "Puce de Beira", ces bêtes pénètrent en effet sous la peau souvent près des orteils).

A la maison, on se lave soit dans un "bassin" /basê/ soit dans une "bassine de tôle" /bâdèz/. /li la fini bwa:r lo bâdèz/ "il a bu de l'eau de "bandège" marque la soumission totale d'un homme à une femme ; ce bassin sert, en effet, aussi aux ablutions intimes. Pour être propre, il faut "enlever la chassie" des yeux /ti:r malòl/, le "cérumen" /kaka zórèy/, se couper les "ongles" /zôg/ ; c'est seulement quand on est propre, qu'on use de "parfum" /lésâs/.

2.3.7 Soins et remèdes

De même que l'apport de termes scientifiques nouveaux n'a pas éliminé le vocabulaire créole ancien, ainsi, l'extraordinaire développement de la médecine n'a pas fait disparaître la thérapeutique locale, souvent voisine de la sorcellerie.

(1) Ces expressions paraissent se rattacher à une forme unique dont elles sont des variantes expressives.

.../...

Certes, la médecine moderne est fort répandue : on use de "piqûres" /piki:r/, "ampoules buvables" /piki:r pu bwa:r/, "vaccins" /vaksê/, "gouttes" /kôt gut/, "suppositoires" /bôbô la fès//bôbô la lin/ (le terme est surtout urbain), "pommades" /pómad/... en se conformant aux prescriptions de la "notice d'emploi" /raspay/ ; les "opérations chirurgicales" /lopérasyô/ de toutes sortes sont connues. Le malade n'hésite jamais à aller "consulter le médecin" /vua:r l dòkte:r/ après avoir "retiré une feuille d'Assistance Médicale gratuite" /ti:r la fèy laèmzé/ (A.M.G.)

Cependant, les guérisseurs de tout poil gardent toute leur clientèle : "herboriste" /sêp//tizane:r/ ; "guérisseur" /dòkte:r marô//gérise:r/, ou "sorcier" /sigide:r/ /tréte:r/ se laissent malaisément distinguer. Si les premiers usent plus volontiers de "plantes médicinales" /ze:rbaz//sêp/. Les autres "prononcent des incantations /i di la prye:r/ ou "font des passes magnétiques" /i fé d pas/ "pour faire disparaître le mal" /pu ti:r l mal/. L'efficacité de ces traitements est douteuse, mais le succès de ces charlatans demeure entier.

2.3.8 Les "remèdes de bonne femme" /remèd grâ mun/

Ces remèdes sont parfois la systématisation de l'expérience : contre la diarrhée, "la bouillie de riz" /kâz deri/ ou "de maïs" /kâz mai/ ; on peut également, contre ce même mal, boire "l'eau que l'on fait chauffer dans la marmite où se trouve encore la croûte de riz qui adhère aux parois" /lo râpâg/. Pour purger /pi:rzé/, on use de "l'huile de ricin" /lüil tâtâ//tâtâ//risê tâtâ/ ; pour un "lavement" /lavaz//pi:rz/, on prépare un "bouillon pointu" /buyô pwêti/ ; contre un mal de gorge, il faut "faire des gargarismes" /i fo rês sô go:rz/.

Cependant, les remèdes sont souvent beaucoup plus étranges (1) : pour arrêter le lait, lors du sevrage, rien ne vaut un "collier de bouchons" /kólyé busô/ ; si quelqu'un a une "crise d'épilepsie" /i gay la kriz/, "il faut mettre fin à sa phase de prostration comateuse" /i fo ti:r l ku d sólèy/ avec du vinaigre et de la "mousse de savon" /lékim savô/. Le rhum est employé dans bien des cas : "sucré, il tue le ver" /ròm sikré i ti le ve:r/ ; salé, il est conseillé en cas d'"évanouissement" /sézismâ/ ; une plaie ouverte saigne, on arrête le sang avec du "curcuma" en poudre /safrâ/ et on lave la plaie avec de l'eau où a bouilli du "colle-colle" /kòlkòl/.

(1) Il est évident que nous ne cherchons pas à être exhaustif. Ne sont cités que les remèdes les plus connus.

.../...

"Pour faire éclater un abcès" /pu fe:r pèt ê butô/ ou "percer" /buti:r/ un furoncle, on écrase dessus "une araignée" /ê babuk/, à moins qu'on ne préfère le couvrir d'une "feuille de piment chauffée dans la cendre" /ê fèy pimâ sófé âsâb la sân/, ou trempée dans l'huile.

Contre les rhumatismes, il faut porter sur soi des "graines de "cadoque"" /grê kadòk/, contre les hémorroïdes des "graines de muscade" /grê miskad/ ; l'entérite est guérie par "l'enveloppe de mangoustan" /la pó mâgustâ/, les "oreillons" /mal mutô/ par des applications de graisse de cet animal.

Comme dans toute opération magique, le chiffre 7 a une grande importance : une piqûre doit être frottée avec "sept feuilles différentes" /sèt fèy ze:rb k lé pa parèy/. Dans les tisanes, selon des principes peut-être puisés dans le "Petit Albert" /ti talbe:r/, on met souvent 7 feuilles de ceci ou 7 graines de cela.

2.3.9 Tisanes et sirops

On fabrique des "sirops" /siró/ souvent avec des fleurs ; ex : /siró fle:r nuruk/ (/nuruk/ Erythrina indica). Cependant, les remèdes les plus employés sont les "tisanes" /tizan/ , préparés soit "par infusion" /tizan/ /fizyô/ soit "par macération" /tizan/. On rencontre un peu partout des gens qui connaissent les "herbes médicinales" /ze:rbaz//sêp/, qui les cueillent et les vendent ; on les appelle /tizane:r/. Parfois, la macération ne se fait pas dans l'eau, mais dans le rhum.

Ces tisanes reçoivent, soit le nom de la plante qui entre dans leur composition : /tizan yapana/ (ayapana) ; /tizan trôp la mo:r/... soit le nom de la maladie qu'elles guérissent /tizan tâbav//tizan tifé/, /tizan brôsüit/, /tizan retu:r/, /tizan sézismâ/... Beaucoup de tisanes sont regardées comme des "rafraîchissants" /rafrésisâ/.

Les herbes médicinales sont extrêmement nombreuses dans l'île(1);nous avons indiqué, entre parenthèses,

(1) Nous nous bornerons ici à un inventaire des plantes que nous avons pu voir ou dont nous avons entendu parler au cours de nos enquêtes ; on peut, pour de plus amples renseignements se référer aux ouvrages suivants :
- Bosse (Claire), çà Bourbon même ;
- Daruty (C.), Plantes médicinales de l'Ile Maurice, 1886 ;
- Jacob de Cordemoy, Flore de l'île de la Réunion ;
- Leclerc (J.), Les plantes médicinales de l'Ile de la Réunion ;
- R.P. Raimbault, Les plantes médicinales de l'Ile Bourbon, 1948.

On trouvera également des articles à ce sujet dans la presse locale :
- Journal du Commerce (15 mars 1864) ;
- Chantecler (30 oct. 1941) ;
- Le Progrès (19.3.1945).

.../...

les principales affections soignées à l'aide de chaque plante.

Nous n'entendons évidemment pas donner ici un inventaire exhaustif des plantes médicinales, ou du moins des plantes que l'on utilise comme telles, car presque toutes les plantes sauvages /ze:rb marô/ sont employées à cette fin d'une façon ou d'une autre. Certains noms cités ici ne figurent pas dans l'inventaire de la flore dressé au chapitre IX. C'est que ces termes paraissent connus des seuls "tisaneurs" (entre parenthèses, le nom du mal soigné).

/afus/ Ficus terebrata (/tâbav/).

/âdrèz/ Celtis orientalis (/fyèv/).

/bèl de nüi/ Mirabilis palapa (/retrâsma/ "retention d'urine").

/bétèl/ Piper betel (pour les enfants, une feuille sur la tête).

/bwa d bêzwê/ Terminalia Mauritiana Lam. (/grip/).

/bwa ame:r/ Arduina xylopicron. Mill. (Tige râpée contre la fièvre et les vers).

/bwa d balè/ Plusieurs espèces sont désignées de ce nom (contre la "diarrhée" /relasmâ/).

/bwa d bôba:rd/ Tambourissa quadrifida. Sonnerat (Feuilles utilisées en bain contre les "maladies de la peau" /la gal/).

/bwa d busô/ Vitex.

/bwa kasâ/ Psathura angustifolia. Cordem. (Feuilles en infusion, "digestives et dépuratives" /rafrésisâ/)

/bwa d seniy/ Clerodendron heterophyllum. L. (/rafrésisâ/ ; morceau de bois mis à macérer dans du rhum, fébrifuge et dépuratif).

/bwa d demwazèl/ Phyllantus kirganellia. W. ("Dyssenterie" /fwa:r/ ; on utilise l'écorce).

/bwa sâzéko:rs/ Aphloia theacformis Benn. (Diurétique, pour les enfants qui ont un "dérangement d'estomac").

/bwa d fe:r/ Sideroxylon imbricarioïdes. A.D.C. (contre les piqûres de /mus sa:rbô/. L'écorce est également un dépuratif ; on l'emploie en sirop contre le "tambave").

.../...

/bwa d gal/ ou /bwa d râpa:r/ Agauria salicifolia. Benth. (Les feuilles sont vénéneuses /èn fèy i ti ê bèf/ "une feuille tue un boeuf" sont utilisées <u>en bain</u> contre la gale).

/bwa zòn/ Ochrosia borbonica. G. ml. (Ecorce infusée dans du rhum et réduite en poudre sert de remède contre les crampes d'estomac et l'anémie).

/bwa d lustó/ Guettarda verticillata. H. BN. (Astringent ; on utilise en décoction les feuilles et l'écorce).

/bwa d mómô/bwa d mamâ/ Maillardia borbonica. Duchartre (Vertus abortives "si une femme enceinte fait infuser un morceau d'écorce dans une bouteille d'eau et boit cette tisane, elle aura un bel enfant qui n'aura jamais le "tambave" (entendez : elle avortera) /si ê madam â vua d famiy i mèt êfizé ê but la po dâ ê butèy delo é si li bwa la tizan, li gay ê bèl zâfâ ki gêy pa tâbav/).

/bwa d pêtad/ Ixora borbonica. Cordem. (L'écorce passe pour être "fébrifuge").

/bwa d rôg/bwa d fôd/ Erythroxylon laurifolium. Lam. (Feuilles fébrifuges).

/bwa d zózó/ Schmidelia racemosa. L. (dépuratif).

/bwa d siró/ Leea sambucina. W. (Ses feuilles utilisées en bain guérissent l'"éléphantiasis" /zâb poto//gro zâb/).

/bwa d kivi/ Quivisia heterophylla. Gav. (Dépuratif).

/brèd mórèl/ Solanum nigrum ("pour dormir" /pu gay bô sómèy/).

/brèd payate:r/ Amarantus. sp. div. (Diurétique" /rafrésisâ/).

/kadòk/ Caesalpina bonducella. Fleming (Feuilles contre la leucorrhée ; fébrifuge (graines) ; quelques graines gardées dans la poche guérissent tous les rhumatismes).

/kaskavèl/ Crotalaria verrucosa. L. (Contre la gale ; en tisane, remède du tambave).

/kaspyât/ Cassiatora (Utilisée surtout pour faire "mûrir" les furoncles /li fé buti:r l klu/).

/karâbòl/ Averrhoa carambola (contre la jaunisse et l'angine)

.../...

/katépêg/ Parkinsonia aculeata L. (L'écorce, en infusion, guérit les maux de dents ; les feuilles "avec de l'huile de coco" /âsâm lwil kókó/ guérissent les dartres).

/syêdâ/ Stenotaphrum complanatum. Schrauk. (Les racines servent à faire des tisanes "rafraîchissantes").

/ke:rbèf//zanon/ Anona reticulata. L. (Les feuilles sont fébrifuges ; on réduit en poudre les fruits verts pour en user comme astringent dans les dysenteries).

/kótômili/ Coriandrum sativum.

/kórósòl/ Anona muricata. L. (Le fruit vert est astringent ; les feuilles fébrifuges).

/kòlkòl/ ou /gérivit/ Siegesbeckia orientalis. L. (Un des simples les plus réputés. Les feuilles pilées favorisent la cicatrisation des plaies et guérissent les ulcères et les dermatoses ; on les fait bouillir pour laver les plaies avec l'eau de cuisson).

/kró d syê/ Smilax cynodon. Cordem. Sudorifique et dépuratif (feuilles).

/kóko/ Cocos mucifera. L. (L'amande est vermifuge, la racine est diurétique).

/fam/ Angraecum fragrans. Pet. Th. (Cette orchidée est très estimée ; stimulante, stomachique, pectorale, elle est de plus très agréable au goût (tisane)).

/fatak malgas//ze:rb a fyèv/ Andropogon fragrans (Fébrifuge).

/filao/ Casuarina equisetifolia. Forst. (L'écorce est utilisée contre la diarrhée).

/fulsapat//biskis/ Hibiscus liliiflorus. Cav. Les fleurs, du moins, "celles qui sont tombées" /sak la fini tôbé/, sont utilisées en compresses contre les maux de ventre ; elles passent également pour pectorales).

/frâzipan/ Plumieria. T. (Emollient ; les feuilles utilisées en cataplasme font "fondre les glandes" /fôn lé glâd/).

/fimte:r/ Fumaria officinalis L. (Tonique et dépuratif ; (maladies vénériennes)).

.../...

/galabe:r//ko:rbèy do:r/ Lantana camara. L. (Feuilles aux multiples propriétés (fébrifuges, stimulantes...) ; on les utilise aussi contre les contusions et les rhumatismes.

/grenadiy/ Passiflora alata. Ait. (La racine est diurétique, les feuilles vomitives).

/guyavyé/ Psidium pomiferum. L. (Diarrhée).

/laló/ Hibiscus esculentus L. (Les feuilles sont émollientes et pectorales ; la racine diurétique).

/lyan d a:rzâ/ Argyreia speciosa. Su. (Contre les maladies de la peau ; également fébrifuge).

/lyan bèf/ Danaïs fragrans Comm. (Le suc de la racine sert de vulnéraire ; l'écorce est tonique et fébrifuge).

/lyan kòsô/ Ipomoea medians Cordem. (Purgatif et laxatif).

/lyan sâ fèy/ Sarcostemma viminale ; R. Br. (Astringent ; pour les rhumatismes aussi).

/lêg/ Mussaenda arcuata. Lam. (Plante odorante aux vertus multiples).

/létsi/ Nephelium Litchi. (La racine, employée en tisane est diurétique).

/lyan savô/ Gouania tiliaefolia ? Lam. (Pour l'estomac ; écorce râpée et infusée).

/lôgòz/ Elettaria cardamomum. Maton. (La racine est astringente, le suc des tiges sert à soigner les ophtalmies des nouveaux nés).

/lila/ Melia azedarach. L. (L'écorce très amère est astringente et fébrifuge).

/maó//mactâtâ/ Dombeya acutangula. Cav. (astringent).

/manyòk/ Manihot dulcis H.Bn. (Utilisé en cataplasme sur les ulcères).

/mâg/ Mangifera indica. (L'écorce est astringente, le fruit sudorifique et fébrifuge).

/mâgustâ/ Garcinia mangostana. "L'écorce" /la pó/ rougeâtre du fruit guérit l'entérite (infusée dans l'eau).

/ma:rgòz/ Momordica charantia. L. (Plante aux multiples vertus (fébrifuge, vulnéraire, tonique...)

.../...

/mòv/ Abutilon indicum. G. Don. (En décoction, fébrifuge ; les fruits sont émollients et pectoraux).

/mazâbrô/ Lomatophyllum borbonicum ? WW (Contre les "syncopes" /sézismâ/ ; vertus abortives (souvent absorbé après macération dans le rhum...)).

/murûg/ Moringa pterygosperma. Gaertn. (Vertus multiples ; diurétique, purgatif, fébrifuge... ; racines en cataplasmes, avec l'écorce des sinapismes, les fleurs frites dans l'huile guérissent les abcès).

/muruk/ Erythrina indica. Lam. (L'écorce est vermifuge, les fleurs pectorales).

/pagòd/ Tribulus terrestris L. (Les feuilles sont diurétiques, les fruits galactogènes et aphrodisiaques).

/papay/ Papaya Carica. Gaertn. (On utilise l'écorce des racines du papayer mâle pour faire des sinapismes; le "latex" /lé papay/ est un vermifuge réputé).

/patata dirâ/ Ipomoea pes caprae S.W. "Les feuilles attachées sur le cou réduisent le goitre" /vi ama:r 1 fèy si:r kolé, i fé fôd le gwat/, pectoral.

/pat pul/ Toddalia lanceolata. Lam. (L'écorce amère et aromatique est astringente).

/pat pul/ Toddalia aculeata. Pers. (racine amère astringente et fébrifuge (en décoction)).

/patòl/ Trichosanthes anguina. L. (Les feuilles sont toniques, la racine purgative).

/pe:rsike:r/ Persicaria Poiretii. Meisn. (vertus multiples, 7 feuilles dans un litre d'eau pour les douleurs de l'estomac ; racine employée contre les hémorrhagies et la diarrhée).

/pin'ô dêd/pyô dêd/ Jatropha curcas. L. (Les graines sont un purgatif d'usage malaisé, car l'excès entraîne un empoisonnement ; l'huile qu'on en extrait est également utilisée contre plusieurs maladies (rhumatismes, gale, dermatose...) ; le latex /lé/ est employé contre les piqûres d'insectes).

/pipâgay/ Luffa acutangula. L. (Les graines sont purgatives).

/pisa d syê/ Gynandropsis tentaphylla. D.C. (Les feuilles sont utilisées en cataplasmes calmants).

.../...

/pistas/ Arachis hypogoea. L. (Mangée crue, elle passe pour guérir la polynévrite).

/pistas marô/ Teramnus labialis. L. (Remède efficace contre la toux).

/plâtê/ Plantago lanceolata. L. (En tisane pour douleurs des yeux ; calme également les maux d'estomac).

/pokpok/ Cardiospermum halicacabum. L. ("Liane" aux vertus remarquables ; la racine est utiliséepour soigner les rhumatismes ; elle est aussi laxative. Les feuilles sont pectorales et stomachiques ; on en use contre toutes sortes de maux , et on lesfait entrer dans nombre de tisanes).

/po:rsé//pòlsé/ Thespesia populnea Corr. (L'écorce est astringente et dépurative ; le "lait" des fruits est utilisé contre les affections de la peau).

/rakèt/ Opuntia tuna. Mill. (Les tiges sont utilisées en cataplasmes tandis que les fruits pectoraux sont employés en sirop).

/risê tâtâ//tâtâ/ Ricinus communis. L. (On utilise surtout l'huile que fournissent les graines /lwil tâtâ/ comme purgatif. Mais les feuilles servent à faire une tisane contre le "tambave" ; chauffées à l'aide d'un fer à repasser et mises sur le ventre, elles en guérissent les douleurs).

/rôs/ Rubus glaber. Cordem. (Les feuilles sont employées contre les maux de gorge, les branches contre la fièvre).

/rózame:r/ Vinca rosea. L. (Les feuilles pilées ou infusées servent au lavage des plaies dont elles favorisent la cicatrisation).

/ruzèt/ Euphorbia thymifolia. Burm. (Sert à faire des tisanes, contre la dysenterie ; on y ajoute souvent du riz brûlé également en usage contre cette affection).

/safrâ/ Elettaria cardamomum. Maton. (Cordial et astringent ; on l'utilise aussi en décoction contre les ophtalmies;parfois, on en use pour arrêter les hémorragies externes par simple application de la poudre).

/sâzitiv//krâp la mo:r//trâmtrâm/ Mimosa Pudica. L. (Fort estimée ; usages multiples ; diurétique et astringente, elle passe aussi pour fébrifuge).

.../...

/sapa//bwa d sapâ/ Caesalpina sepiaria. Roxb. (Les feuilles sont emménagogues).

/sôz/ Colocasia antiquorum. Schott. (On râpe le "tubercule" /patat/ et avec de la farine, on fait des emplâtres qui soulagent contusions et foulures).

/takamaka/ Calophyllum tacamahaca. W. (On utilise "la résine" /la gom/, /la kol/ pour la guérison des maladies de la peau).

/tamarê/ Tamarindus indica. L. (La pulpe du fruit, laxative, sert à faire une "boisson rafraîchissante" /lo tamarê/ ; l'écorce est astringente et anti-asthmatique. On l'utilise contre les abcès et les maux de gorge).

/yapana/ Eupatorium ayapana. (Très estimé ; excitant, astringent, fébrifuge, on l'utilise contre la diarrhée et dans de nombreuses tisanes).

/zâbavil/ Senecio ambavilla. Pers. (Vertus multiples ; passe en particulier pour guérir le "tambav" /tizan tâbav/ ; on utilise surtout les "bourgeons terminaux" /ke:r/).

/zâbrevat/ Cajanus indicus. Sp. (Diurétique et astringent ; on torréfie les feuilles avant de les piler ; la poudre obtenue fait "fondre" les calculs des reins).

/zârôbe:r/ Euphorbia pilulifera (Usages multiples ; on utilise la racine contre l'asthme, les graines contre les coliques ; l'herbe elle-même, astringente, est employée dans le traitement de la dysenterie).

/ze:rb babuk// ze:rb babuk/ Ageratum conyzoïdes. L. (Cette plante, très commune, a, dit-on, de grandes vertus ; la racine est utilisée dans des tisanes dépuratives ; les feuilles en infusion favorisent la digestion et sont fébrifuges ; pilées dans du vin, elles guérissent les abcès et les éruptions cutanées. Entre dans les "tisanes tambav").

/ze:rb a fyèv/ (cf. /fatak malgas/).

/ze:rb a ve:r/ Chenopodium anthelminticum. L. (Vermifuge ; on utilise soit le suc, soit une tisane faite avec les "bourgeons terminaux" /ke:r/).

/ze:rb delô/ Conmelyna barbata. Lam. (Fournit une décoction émolliente dont on use en bains et en boisson).

/ze:rb sat/ Acalypha indica. (Espèce voisine du /zârôbe:r/ anti-asthmatique).

.../...

/ze:ʳb sêtâdré/ Xanthum spinosum. L. (On écrase les feuilles pour en faire des cataplasmes : abcès, entorses...)

/zévi/ Spondias dulcis Forst. (L'écorce du fruit sert à faire des tisanes qui favorisent la circulation du sang).

2.4 LES AGES DE LA VIE

2.4.1 L'enfance

"Enfant" /zâfâ/ est le terme général. Les Indiens usent souvent du mot /tâbi/ pour désigner un "petit enfant mâle". Ex : /mwê na kat zâfâ/ "J'ai quatre enfants". Souvent, on lui substitue un terme plus précis : /baba/ "bébé" que l'on peut même préciser "nouveau-né" /baba tân/ ou /ti baba tân/ ou /ti baba/ ; on marque alors sa croissance moins par son âge que par son évolution propre ; on distingue surtout deux stades : "il marche à quatre pattes" /li ma:ʳs kat pat/; "il se tient debout" /li debut/, ex : /x... té i ma:ʳs kat pat/ "X... marchait à quatre pattes" (pour fixer un moment du passé) ; l'enfant grandit "il est déjà fort" /li lé déza fo:ʳ/. On commence à le qualifier de /ma:ʳmay/ que l'on applique rarement à un tout petit enfant ; on peut augmenter d'ailleurs la précision du mot : /ê ma:ʳmay lékòl/ "un enfant d'âge scolaire" ; "celui qui a atteint l'âge" /sak la gay laz/ d'aller en classe ; /ma:ʳmay dé zâ/ "un enfant de deux ans" ; /ma:ʳmay ravaz/ "enfant turbulent". (Le mot s'emploie également pour les adolescents, garçons ou filles). Vers huit ou neuf ans, l'enfant atteint "l'âge de raison" /laz de konésâs/.

Un adulte qui revoit son enfance dit volontiers /dâ l tâ mô âfâtiyaz/ "durant mon enfance" ; /kâk mwê té âko:ʳ fèb/ "quand j'étais petit..." ou /mwê té âko:ʳ zèn ma:ʳmay/ "j'étais encore enfant" (vers 10 ans). Pour un "jeune homme", on dira encore /ma:ʳmay/ ou /ti bónòm/, mais on peut être plus net /ê zòm dis nèf vêt â/ "un jeune homme de 19 ou 20 ans" ; ou pittoresque /kâk mô ti mustas la fini pusé/ "quand je suis devenu un homme" (m. à m., "quand j'ai eu de la moustache").

2.4.2 L'âge mûr et la vieillesse

Un "homme" /zòm/zôm/ peut être, selon les cas, soit "célibataire" /zèn zâ/ soit "marié" /maryé/ ; ex : /kâk mwê

.../...

té âko:r zèn zâ/ "quand j'étais encore célibataire". S'il ne se marie pas, il deviendra "un vieux garçon" /ê vyé zèn zâ/; il s'oppose au "père de famille" /pe:r d famiy/. Ce dernier terme a surtout une valeur sociale ; la population d'un village s'évalue en "pères de famille " /nana kêz pe:r d famiy/ "il y a quinze pères de famille".

"Un homme" peut être également : /ê bug/ ou /ê mun/. La forme /mun/ alterne avec /môd/. On entend plutôt cette dernière dans les "Hauts" de l'île. /na ê bug i rod au/ "il y a un homme qui vous cherche".

"Quand il est devenu vieux" /kâk li la fini vyé/, un individu est "un vieillard" /ê grâ mun/ (on dit aussi /vyé mun/ ou même /vyé grâ mun/). "Il commence à changer de couleur" /li kómâs têté/ ; "il marche avec une canne" /li ma:rs avèk batô/. Souvent, il se considère lui-même comme "usé" /izé//makòt/, "bon à rien" /bô pu:r zté/ (m. à m., "bon à jeter"). Mais pour être vieux, on est parfois encore "robuste" /rèd/, /di:r/, /vayâ/, rarement, le vieillard "fête ses cent ans" /li fèt sé sâtene:r/.

Le nom ou le prénom des vieilles personnes est souvent précédé de /pa/ pour les hommes et /ma/ pour les femmes /pa lwi/ ; /pa ze:r/ (à la Nouvelle), /pa kôstâ/... Pour parler de l'ensemble des gens, on dit "adultes et enfants" /pti kòm grâ/.

2.4.3 Le destin et la mort

On s'enquiert de l'âge de quelqu'un en lui demandant /kèl az vu i fé/ "quel âge avez-vous?"; /mwê na trât â/ "j'ai trente ans" ; quand on a "plus" d'un certain âge, on précise /pasé/ ; ex : /mô ga:rsô na sêk â pasé/ ou /... pasé sêk â/ "mon fils a plus de cinq ans". Les gens du même âge sont de la même "classe" /bân/ ; ex : /li lé apépré mô bân/ "il est à peu près de mon âge" ; pour les années qu'on a en plus, on emploie /dsi:r/ "de plus que..." /li na dé zâ dsi:r mwa/ "il a deux de plus que moi".

Certes, la "vie" /vi/ s'achève toujours par la "mort" /mo:r/, mais il ne faut pas se tracasser car on ne meurt qu'à son heure /avâ le:r, i sava pa/ "on ne meurt qu'à son heure". "La mort naturelle" est /la mo:r bô dyé//la mo:r zézi/ ou encore /la bòn mo:r/ ; c'est "l'oeuvre du Dieu" /travay bô dyé/. Si l'on n'est moins croyant ou philosophe, on peut considérer que c'est la "malchance" /syas/. L'homme "va mourir" /i sava mo:r/, il "meurt" /i mo:r/, il "est mort" /lé fini mo:r/. Celui qui est "à l'agonie" /o murwa:r/ "sent déjà le cercueil" /li sâ lóde:r bwa d sap/ (m. à m., "il sent le sapin") ; "il est sur sa fin" /li lé si:r la finisyô/

.../...

"Il y aura un mort à veiller" (quelqu'un va mourir) ; /nóra ê ko:r pu véyé/ ; après la mort, on peut dire, brutalement /li la fini krévé/ "il est mort" ou métaphoriquement, /li la pas pa:r la ri d pê/ (m. à m., "la rue de..." ?) ; /li la pèt lòf/ ; /li la vi:r la mòk/... Rares sont les gens qui "se suicident" /i ti zòt ko:r/ (m. à m., "tuent leur corps"), cependant, on en voit qui "se pendent" /i pân zòt ko:r/ ou "se jettent dans un précipice" /i zèt zòt ko:r dân râpa:r/.

On fait toujours précéder le nom du mort du mot /défê/, /mô défô gro papa/ "mon grand-père (qui est mort)" ; /kâk défê léópòl té âko:r la/ "quand Léopold vivait encore ..."

2.5 LE REPOS ET LE MOUVEMENT

2.5.1 Le repos

Pendant les moments où un individu "se repose" /i repòz// i repòz le ko:r/, il peut "s'asseoir" /asizé/ ou s'accroupir sur les talons" /asiz kat pat/ (position qu'affectionnent les créoles) (1) ; si, au milieu de la journée, pendant "le repos de midi" /la be:rlòk/, il a un peu de temps, volontiers "il fait un petit somme" /li kas ê ti sómèy/.

Le soir, après la journée de travail, il se sent "las" /fay/, il est "somnolent" /â sómèy/, "il est écrasé de sommeil" /sómèy i pèz ali/ (notons ici un joli tour, mais probablement un idiolecte /sómèy i karès mô zyé/ "j'ai sommeil"). "Il s'assoupit" /li gay sómèy/ puis "dort" /li do:r/.

Parfois, il "fait des rêves" /li rèv/ ; si ces "rêves" /rèv//rèvmâ/ sont heureux, on dit parfois /li ral sô karâg/ mais cette expression s'emploie plutôt pour une rêverie à demi-éveillée /mwê apré ral mô karâg kâk mwê la âtâdi kryé/ "J'étais en train de rêver (m. à m., "tirer ma carangue" : poisson) quand j'ai entendu crier". Un "cauchemar" est /ê rèv â kuyô//ê rèv â bòb/ (2) : ex : /mwê la fé ê rèv

(1) On dit également /â tûgtûg/, mais ce tour est considéré comme plaisant et beaucoup moins courant que le précédent.
(2) /â bòb/ (m. à m., "en bobre" c'est-à-dire tordu) se dit pour tout ce qui est disgracieux ou de mauvaise qualité.

.../...

â kuyô/ "J'ai fait un mauvais rêve".

Le matin, il faut "se lever" /lévé/, à moins que le dormeur ne "reste endormi d'un pesant sommeil" /i gay tatan/ ; de la façon de se lever dépend l'humeur du jour ; /li la lèv di pyé gòs/ "il s'est levé du pied gauche" et /li la lèv sô fès avâ sô tèt/ se disent l'un et l'autre d'un homme de mauvaise humeur.

2.5.2 Aller et venir

/mi sava/ "je vais, je pars" exprime le fait pur et simple d'aller ou de partir, mais ce procès peut présenter de multiples nuances : "je reviens" (je viens une seconde fois : /mi rsava/ ou /mi retu:rn/mi a:rtu:rn/ ("je parcours le même chemin en sens inverse") ; /mi vyê/ est rare, mais, à l'impératif, on dit volontiers /vyê au/ "viens, arrive" ; /viré tu:rné/ "aller et venir" marque un va-et-vient, soit dans un même lieu, soit entre deux endroits ; /zòt la viré tu:rné/ "ils sont allés et venus" ; /akòz u lé apré viré tu:rné/ "qu'est-ce-que signifie ce manège" ; le substantif correspondant /viré tu:rné/ implique souvent, outre l'idée du mouvement, celle de manigance : /mi vèy ut viré tu:rné/ "je surveille tes manigances" ; /tu:rntu:rné/ a un sens très proche d'"aller et venir, tourner autour..." /ti fiy la i tu:rntu:rn kóté li tultâ/ "cette fille tourne sans cesse autour de lui".

Pour "se dépêcher", plusieurs termes également : /dégazé/, ex : /dégaz au/ "hâte-toi" ; à noter l'expression /i dégaz la zâb/ "ça dégourdit les jambes" (en parlant d'une petite marche ; /dépésé/ "id." /dépès au/ ; plus familièrement, /gruy au/ a le même sens ; ou plus pittoresquement, /gruy ut kalbas/ "id." ; /buré/ signifie "faire diligence", de même que /fe:r l trê/ ; ex : /i falé fe:r l trê/ "il fallait faire vite" ; /mwê la buré/ "je me suis dépêché".

Au contraire, on peut "tarder, lambiner" /amizé/ : /amiz pa/ "ne sois pas si lent" ; /i amiz/ "il prend son temps, il traîne" ; "il flâne" /i badin/.

"Je m'en vais" se dit, suivant les cas, /mi fulkâ/ qui marque une certaine humeur, /mi prâ semê/ "je m'en vais, je me mets en route, /mi sava marô/ "je me sauve" implique la fuite d'une autorité, comme plusieurs autres tours : /mi vòl semê/ "je m'esquive" ; ex : /sa ti fiy la i vòl semê le swa:r pu:r al dâsé/ "cette jeune fille quitte en cachette la maison le soir pour aller danser" ; /mi bèz semê/ "id." ; /mi si avèk.../ marque une rupture avec le groupe : /i si avèk zòt/ "il leur fausse compagnie" (au passé, /li la syé avèk.../).

.../...

Mais on peut également marquer le caractère de la fuite : /tayé/ "partir en courant" ; ex : /le bug la tayé dân ze:rb/ "l'homme s'est sauvé dans les cannes à sucre" ; /rasé/ "courir" ; /fané/ "s'esquiver rapidement et discrètement" ; on précise souvent /â misuk/ "en douce", ou /a zurit/ (m. à m., "comme un poulpe") ; /li la fan â zurit/ ; /sóvé/ "id." est moins courant que /sapé/ "id." ; ce dernier marque la fuite hors d'un espace clos ou la sortie d'une enceinte que l'on ne devrait pas quitter : /ma:rmay la sapé/ "l'enfant s'est enfui" ; /ti bèf la sapé/ "le veau s'est sauvé" ; /lyané/ "se sauver, s'enfuir" (1).

Si celui qui s'échappe est surpris, on essaye de "lui barrer la route" /kup ali semê/ de "l'arrêter" /ba:r ali//âba:r ali/ ; ex : /bèf la sapé ! âba:r dvâ/ "le boeuf s'est sauvé, arrête-le !" Parfois, celui qu'on poursuit "se glisse dans un trou" /i kul dân tru/ en se laissant aller avec souplesse dans l'ouverture /i la:rg le ko:r/ "il se faufile avec adresse".

2.5.3 Les déplacements

"Quitter un lieu" se dit souvent /débuzé/ ; /trwa mwa trèz zu:r sâ débuzé/ "trois mois treize jours sans quitter l'endroit !" /défalké/ a le même sens", abandonner un endroit (souvent pour toujours) ; ex : /le mun i défalk/ "les gens s'exilent, s'en vont" (du cirque de Mafate).

"Se déplacer d'un point à un autre" est /vuéyazé/ (même pour un déplacement de quelques kilomètres) ; /sa dimâs mi vuéyaz/ "dimanche, je me déplace" ; "venir de quelque part" /so:rti:r/ est très employé /mi so:rt sêtsizan/ "je viens de Sainte-Suzanne", /mi so:rt dâ lé ó/ "j'arrive des "Hauts"" ; pour "arriver à, atteindre", on dit /râtré/ ; ex : /mi rât sêpòl si ze:r/ "j'arrive à Saint-Paul à six heures" ou /mi ariv/.

"Pour quitter l'endroit" /pu so:rt sô plas/, le "voyageur" "s'engage sur la route" /i âbèk semê/ souvent à pied, s'il n'a pu trouver "un moyen de transport" /ê trâspo:r/ ; "il marche à pied" /li tap a pat/ et chemine allègrement ; il va à la ville, c'est-à-dire soit "à Saint-Denis" /li sava sêdni/ soit au "bourg" /ka:rtyé/, quand il habite dans les "écarts" /zéka:r/ d'une autre ville.

(1) Mentionnons un terme qui paraît sorti de l'usage "lofer" : "se sauver, se dérober". On le rencontre chez M. et A. Leblond : "Jamais un homme qui a volé un enfant n'a "lofé" : comme ce cafre-là", Ulysse Cafre, p. 117 (le sens est donné en note, cf. Iles Soeurs, id., p. 114).

.../...

Au cours du trajet, "il s'arrête" /li kal/ "pour se reposer" /pu repòz le ko:r/ ; ex : /nu la kal ê ti nêstâ/ "nous nous sommes arrêtés un moment" ; /kayé/ "s'arrêter" s'emploie plutôt pour une halte due à la grande fatigue : /kay pa ! / "vas-y, ne t'arrête pas, courage..." ; /le bèf la kayé/ "le boeuf s'est arrêté" (n'en pouvant plus).

Quand on se repose, on peut soit "rester debout" /debuté/ ou "s'asseoir" /asizé/ : /kósa vi fé ? vi debut ubyê vi asiz/ "Qu'est-ce que tu fais, tu restes debout ou tu t'assieds ?"

"Sur la route" /dân semê/, "il rencontre des amis" /li zwêd sô bân zami/, ou quelque connaissance "l'aborde" /i akòst ali/ ; ex : /mô fiyó Tatav la kòst amwê/ "j'ai rencontré mon filleul Tatave..." Si vous abordez quelqu'un qui ne veut pas vous voir, "il vous tourne le dos" /li vi:r le do/. Si le déplacement se fait dans l'intérieur montagneux de l'île, le voyageur "gravit" /i grêp//i môt/ et "descend" /i kul/ les pentes. (/tsòn/ ou /tsân/ "descendre" a un sens très général, tandis que /kulé/ implique toujours une forte déclivité ; ex : /avâ d kulé la pât dü bra kabó/ "avant de descendre la pente du Bras Cabot" ; /nu la kulé l râpa:r/ "nous avons descendu la falaise" ; /avâ sa nu té i kul pa:r la rivye:r/ "Avant, nous descendions par la rivière ; on peut également user de "redescendre" (une 2e fois) /rekulé/).

Ces descentes et ces montées sont dangereuses ; "vous risquez de tomber" /u lé riskab tôbé/ ou de "glisser" /sapé/ ; si l'on ne fait que tomber "sur le derrière" /si:r l gôgô/si:r l bwa d ki/, ce n'est pas grave, mais on peut "dégringoler" /débulé/ "au fond d'un précipice" /dân râpa:r/; il faut alors descendre chercher le malheureux "avec une corde" /a la ko:rd/. Les sentiers sont souvent caillouteux, et les gens qui marchent pieds nus "se donnent des coups" /i gay ku d kôn'/.

2.5.4 Quelques verbes très communs

Le créole dispose de quelques verbes dont il fait un grand usage et qui possèdent des sens extrêmement divers : /tiré/ n'a jamais le sens du français "tirer" (on dit alors /ralé/) mais il peut vouloir dire :

- "prendre" /ti:r sa/ "ramasse-ça, prends-ça" ;
- "mettre de côté" /mi apré ti:r sa pu:r sinwa/ "je suis en train de mettre ça de côté pour le Chinois" ;
- "enlever" /ti:r ut lêz/ "déshabille-toi" ;
- "retirer, aller chercher" /ma ti:r la fèy laèmzé/ "je vais chercher la feuille d'A. M. G." ;

.../...

- "faire disparaître" /ku d sèk i ti:r la fatig/ "un coup de rhum fait disparaître la fatigue..." ;

/kasé/ a le sens de "casser", mais ses autres emplois sont multiples :

- "cueillir" /mi kas ê fle:r/ "je cueille une fleur", /mwê té apré kas maï/ "je récoltais du maïs" ;
- "interrompre" /kas pa mwê/ "ne m'interromps pas" ;
- "braquer, tourner" /kas/ "braque" /kas tut/ "braque à fond" ; /mi kas kôtu:r/ "je prends un virage" ; /kas le kwê/ "tournez au coin de la rue" ;
- expressions diverses : /kas la blab/ "plaisanter" ; /kas krédi/ "ouvrir un crédit" ; /kas ê karé/ "faire un tour" ; /kas ê bê/ "prendre un bain"...

/bat/ "battre" n'a pas le sens de "frapper" mais signifie plutôt :

- "hacher" /bat mâg/ "hacher des mangues" ;
- "séparer le grain des feuilles et des tiges" /bat zariko/ ou "les racines de la terre" /bat vétive:r/ "battre les racines de vétiver" ;

là aussi, les expressions sont nombreuses :

- /bat la lâg/ "bavarder" ;
- /bat la mê/ "applaudir" ;
- /bat le pyé/ "taper du pied" ;
- /bat a te:r/ "jeter à terre" ;
- /bat arye:r/ "reculer"...

/kulé/ peut avoir le sens français "couler" (s'écouler), /la ravin i kul/ "le torrent coule" ; mais le mot a de nombreuses significations :

- "faire glisser, introduire" /mi kul mô biltê/ "je mets mon bulletin (dans l'urne)" ;
- "se glisser" /mi kul dâ tru/ ;
- "glisser" /mô pyé la kulé/ ;
- "immerger" /kul la lin//kul lâk/ "jeter l'ancre" ;
- "faire passer (dans un filtre)" /mi kul kafé/ ;
- "laisser passer l'eau" /la kaz i kul/ "la maison a des gouttières" ;
- "maigrir" /u la kulé !/... etc...

.../...

2.5.5 Gestes et attitudes

Il y a différentes façons de "prendre" ; le terme le plus courant et le plus général est /trapé/ : /trap sa/ "prends-ça". Quand l'action se fait avec une certaine violence, on use plutôt de /suké/ "saisir". Le terme s'emploie pour un chien qui mord ou accroche quelqu'un : /ut syê i rod tuzu:r suk amwê/ "ton chien cherche toujours à me mordre". "Mords-le !" se dit /suk ali/. Le braconnier, par exemple, "attrape les oiseaux" /i suk bân ti zwazó/ ; /kapé/ indique une saisie rapide : /karâg i kap sa:rdin/ "la carangue saisit la sardine" ; /li, kòm li lété pli vyé, la kapé le tótal/ "comme il était l'aîné, il s'est emparé de tout" /le syê la kap mô mê/ "le chien m'a attrapé la main". /kapayé/ est "saisir violemment, agripper" /mwê la kapay ali pa:r sô dvâ d semiz/ "je l'ai attrapé par la chemise" ; /krósé/ "attraper, saisir à bras le corps".

Celui qui a saisi quelque chose "le tient" /i tyêbó ali/, s'il le "tient solidement" /i tyêbó byê/ ; on encourage ainsi celui qui fait un effort /tyêbó la mèm/ "tiens bon" ou plus plaisamment, /tyêbó lâso:r/ ; cette expression est très courante, mais rares sont ceux qui en connaissent le sens exact. /lâso:r/ est une sorte de bâton ferré dont on usait, entre autres emplois, comme "alpenstock" ; /tyêbó/ n'implique nulle idée de violence ; la mère "tient son enfant dans ses bras" /i tyêbó sô baba dâ sô bra/. En revanche, /bagé/ est "tenir serré, saisir et tenir solidement" /la u la bag ali/ "tu l'as bien attrapé" ; /tiré/ "prendre, choisir... (cf. 2.5.4) et /mèt/ "mettre" sont également fréquents.

"Mettre en mouvement" est /sakuyé/, mais il existe des termes de sens voisin : /gruyé/ "remuer, secouer" ; ex : /gruy ut payas/ "secoue ta paillasse" ; /mi gruy la butèy/ "j'agite la bouteille" ; /brâdé/ "id.", /mi brâd mô pyé/ "je remue mon pied" (fait constater au médecin un malade dont la jambe est à demi-paralysée) ; /zwazó i brâd sô ké/ "l'oiseau remue la queue". "Retourner, renverser" se dit /déviré/ ou /saviré/ que l'on précise parfois par "sens dessus dessous" /sâdsidsu/. /palâké/ signifie soit "balancer", soit, plus fréquemment, "renverser, mettre à l'envers". /flórâs la palâk sô li/ "Florence a renversé son lit".

Notons divers autres verbes indiquant des actions courantes : /fe:rmé/ "enfermer, fermer" ; /ruv/ "ouvrir" ; /buzé/ "se déplacer, bouger" ; /kôn'é/ "frapper, heurter" ; /pe:rsé/ "presser" ; /pézé/ "appuyer, écraser" ; /pété/ "éclater" ; /maté/ "se dresser, dresser", ex : /la pyos la maté kâk li la mèt sô pyé dsi/ "la pioche s'est redressée quand il a mis le pied dessus" ; /dévidé/ "vider" ; /amaré/ "attacher" ; /démaré/ "détacher" ; /lévé/ "se lever" ; /ralé/

.../...

"tirer" ; /la:rgé/ "lâcher, laisser" ; /buré/ "faire entrer sous (ou dans)" ; /bo:rdé/ "ranger au bord, poser près de..." ; /kâté/ "pencher, s'incliner" ; /fu:rgónyé/ ou /fôgónyé/ "fourrager". Le créole use souvent de la forme redoublée de ces verbes : ex : /sòtsóté/ ; /buzbuzé/, /kupkupé/, /kòzkózé/ ... la valeur varie suivant le contexte (répétition, atténuation...)

2.6 RAISON ET SENTIMENT

2.6.1 Savoir et connaissance

/kóné/ signifie à la fois "savoir" et connaître" ; ex : /mi kóné ali/ "je le connais", /mi kóné li:r/ "je sais lire" ; /maziné/ correspond à la fois à "réfléchir" /mi mazin/ "je pense", "méditer sur" /suvâtfwa mi mazin mô maléré so:r/ "souvent, je médite sur ma triste condition", ou encore "penser à (quelqu'un)" /mwê la mazin au/ "j'ai pensé à vous"; le substantif correspondant est /mazinasyô/ "idée, pensée". Si le mouvement de l'esprit est plus précis, orienté vers l'élaboration d'un plan, on peut user de /kalkilé/ ou /ka:rkilé/ "réfléchir, calculer..." ; /figiré/ "se représenter" est surtout employé dans le tour /figi:r au/ "représente-toi, figure-toi..." ; /pâsé//réflési:r/ ne sont pas inconnus, mais d'un usage moins courant /po:rté atâsyô/ est "faire attention" ; ex : /nu la pa po:rt atâsyô/ "nous n'avons pas fait attention, nous n'avons pas remarqué". Si l'on a négligé de "demander" /demâdé/ quelque chose, il faut "se renseigner" /êfo:rmé/. Si l'on a affaire à quelqu'un qui répugne à confier son "secret" /segré/, "il faut lui tirer les vers du nez" /i fó pèz la ké pu:r fé pa:rl la tèt/ (m. à m., "il faut appuyer sur la queue pour faire parler la tête"), /pèz si:r la ké pu vua:r si la tèt i buz/ "id."

"Je me souviens" /mi suvyê/ ou /mi rapèl/ s'oppose à "oublier" /ublyé/ que l'on n'entend guère qu'au passé : /mwê la ublyé/ ou /mwê la fin ublyé/ "j'ai oublié" ; ex : /mi rapèl byê mô mómô/ "je me souviens bien de ma maman". Plus rare, mais néanmoins bien attesté, /mwê na suvnâs/ : /mwê na pa suvnâs/ "je ne me souviens pas" ; /nu lavé ê suvnâs de sa/ "nous nous en souvenions" ; le "souvenir" /suvni:r//suvnâs/ est conservé grâce à la "mémoire" /mémwa:r/ ; les vieilles gens se plaignent souvent de leurs défaillances de mémoire : /mémwa:r na pi//mémwa:r lé fatigé/ "je n'ai plus de..."

2.6.2 Intelligence et raison

"Un homme intelligent" est /ê bug fité//ê malê

.../...

bug/ ; pour le degré suprême de l'astuce et de l'intelligence, on dit /ê lyèv/ "un type très fort" (m. à m., "un lièvre") ou /ê gabyé/. Plutôt qu'un vicieux, /ê visyé/ est "un malin", mais dans un sens défavorable. Il y a, bien entendu, beaucoup plus de termes pour qualifier la sottise : "un imbécile" est appelé /kuyô/ (ce terme, le plus commun, n'est pas grossier) ; /kulu//kokòl//pêpê//gogòz/. Celui qui est "bête" excite la raillerie des autres, /fé pa tô kuyô/ "ne fais pas l'imbécile" (on peut remplacer /kuyô/ par /zókris//zakó/ (m. à m., "singe"), /âduy/...)

On use de comparaisons : "bête comme un âne" /bèt kòm ê burik/. Un des combles de la sottise est de "manger les patates (ou le manioc) avec la peau" /mâz patat avèk la pó/. De toute façon, "quand on est idiot, on le reste" /kuyô u lé né, kuyô wa va krévé/ (m. à m., "tu es né stupide, tu mourras stupide").

La sottise ne se confond pas avec la folie ; /fu/ "fou" se distingue de /éstravagé/ qui marque un état d'aliénation mentale plus douce : /li lé ê pé éstravagé/ "il est un peu dérangé" ; /fufu/ "un peu fou" marque également une atténuation comme /mabul mabul/ ; cet état peut s'exprimer par diverses métaphores : /li lé dâ lé vavâg/ "son esprit bat la campagne" (m. à m., "il est dans les vavangues", arbustes) ; /li na ê tu:r dâ la bóbès/ "id.", /li mâk ê fèy/ (cf. fr. "il lui manque une case") ; s'il s'agit d'un proche ou d'un ami, on atténue bien sûr les choses /li lé pa zis/ (m. à m., "pas juste") ; /la tèt lé pa bô//la tèt la gaté/ "id." "Il devient fou" est /li vyê fu/ ; on précise s'il s'agit d'un accès brutal /li vyê fu nèt/ "il devient subitement fou".

2.6.3 La joie

/fye:r/ traduit généralement la satisfaction et la joie qu'apporte la réussite : /zòt lé fye:r/ "ils sont contents, heureux" ; /kôtâ/ exprime plus nettement la joie : /mwê lé byê kôtâ/ "je suis très satisfait" ; /bug la té kôtâ kom bibi la gay ti kutó mâs blâ/ "le type était heureux comme un Bibi (1) qui a un petit couteau à manche blanc" (c'est-à-dire, très heureux). La satisfaction se marque par diverses formules : /sa lé kalu/ "c'est bien" ; /sa lé gaya:r/ "id." ; /sa lé gadyâm/ "id." ; /sa lé dòs/ "id." La joie amène à "rire" /ri:r/ ; /vi fé ri:r mô bus/ "tu me fais rire (souvent malgré moi)" ; /vi fé ri:r amwê/ "id."

(1) Les "Bibi" sont une tribu de Noirs de l'Afrique de l'Est dont certains membres furent amenés à la Réunion ; le mot a gardé le sens "d'affreux" ou "sauvage" /ê vilê bibi/ "un individu très laid".

.../...

Celui qui est satisfait, accepte volontiers ce qu'on lui propose /mi vé byê/ "je consens" ; /mi âtyê pa//mi tyê pa/ "je veux bien" ; ex : /ni âtyê pa d péyé/ "nous acceptons de payer" (le tour est généralement obscur pour les métropolitains qui souvent comprennent, au contraire /mi âtyê pa/ "je ne veux pas").

2.6.4 Les ennuis et la peine

Celui qui a des "ennuis" /zânüi//zânüimâ//lâme:rdmâ/ "se fait du souci" /i trakas/. /lâme:rdmâ/ est ressenti comme plus grossier que les précédents, il est néanmoins d'un emploi très fréquent. "Les ennuis ne sont jamais finis" /u la zamé fini avèk le zânüimâ/ ; aussi, "rumine-t-il ses malheurs" /li ral le·ke:r/. Il faut alors l'encourager /kas pa la tèt/ "ne te tracasse pas !" ; /trakas pa au//trakas pa/ "id" ; /ral pa ut ke:r kom sa mèm !/ "ne te fais donc pas tant de souci" ! Il finit par ne plus penser à autre chose /i ama:r le ke:r/ "il est obsédé par cette idée".

La "souffrance morale" /sagrê/ se traduit généralement par le tour /mô ke:r i fé mal/ "je souffre, j'ai du chagrin";/sô ke:r té i fé mal/ "elle avait de la peine" ; /sô ke:r lé gró/ "id." ; un homme malheureux "excite la pitié" /i fé pityé/ ; ce spectacle est "une pitié" /ê raske:r/ (m. à m., "un arrache-coeur").

Il peut cependant soulager sa peine, s'il peut "se confier" /dévid le ke:r/.

Parfois, dans une situation "qui cause du tracas" /ânüiyâ/ ou devant un événement "déplorable" /regrétâ/, on est "ennuyé" /âme:rdé/ ; on est "dans une situation désagréable" /â figagrèn/, /dâ la kòl zak/ (m. à m., "dans la colle de jak") ; /li lé bézé/ "il est pris, attrapé" (tour très fréquent) ; /li lé kómâ syê dân larózwa:r/ "il est comme un chien dans un arrosoir" (très ennuyé) ; "il n'a plus rien à faire" /li la pli ryê pu fe:r/. On appelle aussi "une situation pénible" /ê kari ma:rgòz/ (la "margose" est un légume très amer). On constate alors que "les choses vont mal" /kari lé sal/ (m. à m., le cari est sale).

Devant un ennui inopiné, d'abord on "reste ébahi" /i rès kami/ ; si la surprise est très forte, elle peut provoquer une syncope /li la gay sézismâ/ "il s'est évanoui d'émotion". Parfois, l'homme peut réagir de diverses façons ; "il hésite" /li na dé ke:r/ (m. à m., "il a deux coeurs") ; /li lé dé ke:r/ "son coeur est indécis" ; /li lé â dé/ "il est partagé". Si l'on refuse de se décider, il ne reste plus qu'à "se plaindre" /âplén'é//sâplén'é/ ; ex : /akòz vi âplèn' ?/ "Pourquoi te plains-tu ?".

.../...

Il ne sert alors à rien de "grommeler" /mo:rgron'é/ ou de "maugréer dans sa barbe" /kòz dâ sô vât/ (m. à m., "parler dans son ventre"). Dans les difficultés, il faut "se démener" /débat/, "se donner du mal" /kas â kat//fe:r pèt le fyèl/. Certes, alors, l'individu "tire le diable par la queue" /li ral le dyab pa:r la ké/, /li ral la ka:rlêg/ "id." ; mais il "fait tout son possible" /li fé slô sô kapab/ et on ne peut que lui dire "courage" /tyêbó le ke:r/, en lui conseillant "d'attendre" /aspéré/ un meilleur sort.

2.7 QUALITES ET DEFAUTS

2.7.1 Les bons et les méchants

Comme on peut s'en douter, les termes dépréciatifs sont beaucoup plus nombreux, variés et pittoresques que ceux qui soulignent les qualités d'un individu. D'un "brave homme" /bô bug/, il n'y a pas grand chose à dire, si ce n'est qu'il est "gentil" /zâti/ ou "consciencieux" /séryé/. En revanche, pour un "sale type" /fay bug/, la gamme des appréciations est beaucoup plus vaste. Les "gens de peu de considération" sont traités de /fay mun/ ou /mun kòm sa mèm/ ; plus dangereux est "un méchant" /ê mun malisyé//mésâ//móvé/ toujours prêt à "jouer un mauvais tour" /fe:r la malis/ ; un homme "mal intentionné" est dit /malfôdé/ ; /ê grâ lâg/ est "une mauvaise langue, une langue de vipère", "un individu de rien" /ê voryê/, /kalamuka/ "même sens" est presque totalement sorti de l'usage. Quand on atteint le comble de la malignité, c'est "une crapule" /ê malpròpté/, /ê nüizâs/. Les méchants "ont l'esprit mal tourné, voient le mal partout" /na gró léspri//na léspri pwêti/ (m. à m., "l'esprit pointu") ; "ils critiquent tout le monde" /zòt i ti:r défó si:r l mun/.

La méchanceté se marque également par des métaphores dont on use surtout pour les femmes : "une femme désagréable" est /ê sipèk/ (mante religieuse), /ê pul kuvèz/ (m. à m., "une poule couveuse), /ê me:r gèp/ ("une mère guêpe"), /ê gèp la fré/ (m. à m., "guêpe du froid" ?) ; pour un homme, on dit plutôt /ê nâspèk/ "un individu agaçant", /ê bug â futâ/ "méchant et railleur", /ê masyak/ "un individu querelleur et mauvais"; /ê figi:r/ (m. à m. "une figure") marque plutôt le caractère étonnant d'une personnalité ("un numéro !"), alors que /ê bébèt/ désignera "un homme stupide et brutal".

2.7.2 Le caractère

Souvent, on est de mauvaise humeur parce qu'on ne

.../...

se sent pas bien ; aussi, les expressions qui marquent le caractère désagréable sont-elles, en général, celles dont on use pour marquer l'état de fatigue ou de maladie : /li lé â trave:r//li lé â kuyô/ "il est mal tourné". "L'humeur" est souvent /le degré/ ; /li lé dâ sô móvé degré zo:rdi/ "il est de mauvaise humeur aujourd'hui". Certes, il y a des gens qui sont naturellement "lunatiques" /a grê/ (m. à m., "à grains", orage violent et soudain) ou d'"humeur changeante" /sâzâ/ ; ex : /li lé sâzâ kòm le vâ/ "il est changeant comme le vent". Au contraire, un homme "obstiné" est /téti/. Mais, même ceux qui ne sont pas perpétuellement "aigris" /mósad/, ont leurs accès de mauvaise humeur ; ils "ne sont pas à prendre avec des pincettes" /lé pa a tusé avèk ê gólèt kêz pyé/ ("pas à toucher avec une perche de quinze pieds !") ; on donne beaucoup d'explications à cet état /li la lèv di pyé gòs/ "il s'est levé du pied gauche", /li la ma:rs si:r le:rbagé/ "il a marché sur...(?)", /li la lèv sô fès avâ sô tèt/ "id.", /sô bóyó lé â trave:r/ ou /sô bóyó lé to:rt/ "son boyau est de travers, ou tordu" (plus grossièrement, on remplace /bóyó/ par /ki/).

Un homme de mauvaise humeur est souvent "querelleur" /â gèp/ (m. à m., "en guêpe") /masyak/ ; c'est souvent "un fauteur de trouble" /ê dézo:rde:r/ et, si on prétend le ramener au calme, "il fait la sourde oreille" /li fé zórèy kósô/, /li fé zórèy/ "id."

2.7.3 La tromperie et le mensonge

Les diverses sortes de trompeurs sont également à fuir : "un mouchard" /ê makró/, /ê maskòt/, /ê tèt â ba/ (pour une femme /makrèl/ qu'il ne faut pas confondre avec /makrèl bèf/ "servante entremetteuse") se distingue d'"un flatteur" /ê âture:r/ qui vous "circonvient" /i flat au//i flatflat au/ pour mieux vous "tromper" /bagé/ ; ce verbe a plusieurs synonymes /réyé/, ex : /mwê la rèy ali/ "je l'ai bien eu" ; /bézé/ "id." ; /félé/ "id.", ex : /mwê la fèl ali/ "je l'ai roulé".

Celui qui "dupe" /i miskin/ est "un fripon" /ê miskine:r/ ; (/miskiné/ s'emploie pour toute action sournoise faite au détriment de quelqu'un), /trôpé/ "tromper" est moins fréquent que /âbété/ : /li âbèt de mun/ "il trompe les gens, les dupe" ; /âgâté/ est "tromper en amadouant" ; /fe:r la bul/ est plutôt "mystifier", ex : /u lé âtrê fe:r la bul avèk mwê/ "tu es en train de te moquer de moi" ; /fe:r baban/ a le même sens, /ê baban/ est "une dupe, un nigaud".

Mais la duperie peut prendre d'autres formes : /ê tire:r d po:rtré/ (m. à m., "tireur de portrait") est

.../...

celui qui vous fait "poser et en profite pour vous tromper"; autre coquin, "celui qui embrouille tout à plaisir" /sa ki rul kari su d ri/ (m. à m., "celui qui met le cari sous le riz", de fait l'inverse !) ; ex : /rul pa kari su d ri/ "N'essaye pas de m'avoir !" ; /ê bate:r d be:r/ (m. à m., "batteur de beurre") est celui qui sournoisement profite de sa situation ; /sa ki bat de be:r i lis sô dwa/ "celui qui bat le beurre se lèche les doigts".

Tous ces gens-là agissent "en douce, sournoisement" /â misuk/ (/ê misuk/ peut désigner un "sournois") "se livrent à des activités louches" /zòt i fé kalubadya/, /zafe:r to:rt/ (m. à m., "affaires tordues").

"Un menteur" /ê a:rmas mâte:r//ê a:rmas mâtri/ "dít des mensonges" /i a:rmas mâtri/ ; /mâtri/ "mensonges" a pour synonymes /mâsôz/ et /mâsôzri/. La sagesse commune dit "il ne faut pas mentir sinon l'enfer t'attend" /i fó pa a:rmas mâtri sâkwa lâfe:r i aspe:r au/. Cependant, parfois il s'agit moins de vrais mensonges que de "blagues" /gam/, /zistwa:r mâte:r/,/zistwa:r mâtri/ ; ex : /vi rul la gam/ "tu exagères, tu blagues" /vi kas la gam/ "id." ; "un blagueur" est /ê rule:r d gam/ ou /ê game:r/ ; souvent, il "parle ironiquement" /i kòz â futâ/.

Traiter quelqu'un de /kuyóne:r/ est faire preuve de moins de bienveillance ; le mot signifie aussi "blagueur", mais est plus péjoratif ; c'est un homme à qui on ne peut se fier /ê sa:rze:r dló/ (m. à m., "un chargeur d'eau" ?) ; ex : /li lé âtrê d sa:rz delo/ "il est en train de raconter des histoires (pour se faire valoir)". On dit aussi /ê tire:r dló/ dans le même emploi ; ces expressions ont parfois un sens voisin "d'opportuniste", mais on dira plutôt alors /ê aspe:r küit/ "un opportuniste (celui qui attend que les choses soient cuites) ; /ê veye:r kanyòt/ (m. à m., "qui surveille le magot) ; /ê pare:r kóko/ (m. à m., "celui qui se borne à recevoir les noix de coco qui tombent").

"Celui à qui on ne peut se fier" est /ê béze:r/ (cf. supra : /bézé/ "tromper") ; un trompeur particulièrement rusé est "un attrapeur d'oeufs au lac" /ê béze:r d zèf/ (prendre un oeuf avec "un noeud coulant" /ê la/ n'est pas, en effet, chose facile) ; autre synonyme : /béze:r d paké/.

2.7.4 La vanité et l'orgueil

"Un vantard" /ê gôfle:r//ê vâta:r/ "se fait valoir" /i fé sô gôfle:r/ ; la vantardise est soulignée par de nombreux tours /li fé sô vâta:r//li fé sô gro ke:r//li fé sô gro zabo/ (m. à m., "il se gonfle") "il fait le malin". S'il s'agit d'une vanité qui se marque sur le plan social,

.../...

on dira plutôt /li fé l blâ/ (m. à m., "il fait le blanc"), /li fé l gró blâ/ "il fait l'important" ; celui qui tire vanité de ses vêtements est /ê ka:rne:r/ "un homme d'une mise ostentatoire" ; on dit parfois de lui /li kraz la pay/ "il est d'une élégance de mauvais goût" (m. à m., "il écrase la paille").

Le vaniteux se distingue de l'orgueilleux, "celui qui montre de la hauteur" /sak lé fye:r/ et qui s'oppose à "celui qui parle volontiers à tout le monde" /sak i vé kózé/. "Une femme affectée" est /ê pupèt/ (m. à m., "une poupée") ou /ê grimasyèz/ (plus péjoratif "une femme à grimaces"). Elle "fait des manières" /li mèt muli:r/, /li mèt lâbo:rdi:r/ /li mèt lâtrak/ ; "elle fait des façons" /li mèt la pòz/, /li mèt le fyô/ ; "elle fait de l'esbrouffe" /li fé dâtèl/, /li fé l fyô/ ex : /asé fé ut lâbo:rdi:r/ "cesse de te rendre intéressant !"

2.7.5 La colère

"Un homme coléreux" est /ê bâde:r/ car souvent "il se met en colère" /li bâd//li fé bâdé//li lé rusté/ "id." ; autres tours synonymes : /sô bâdé i lèv/, /sô kóle:r i môt/ ; ex : /vi fé môt mô kóle:r/ "tu me fais mettre en colère" ; /akòz u lé bâdé kòm sa ?/ "pourquoi es-tu fâché ?" ; /bâdé â trât sis/ (m. à m., "en 36" ?) indique une fureur violente. "Il se fâche" /li fas/ en dépit des conseils : "ne vous fâchez pas" /fas pa au/. S'il est "très en colère" /ârazé/, "il se dresse de colère" /li mat avèk la kóle:r/, "il tape du pied" /li bat le pyé/, "il trépigne de fureur" /li pil la te:r/.

"Une crise de colère" est /ê fugad/, /sô fugad la môté//sô fugad la lévé/ "il est entré dans une soudaine colère" ; on dit aussi, avec le même sens, /sô zamal i lèv//sô zamal i môt//sô zamal i pèt/ (/zamal/ désigne le chanvre indien qui met certains individus en état de surexcitation ; /li lé â zamal/ "il est en fureur" ; /li la mâz mafat â bwa/ "id." ; /li la mâz la pwazô/ "id.").

Diverses images indiquent également la colère : /li lé â sale:r/ (m. à m., "en chaleur") "il est furieux" ; /li lé â brèz//li lé â brèz de fé/ (m. à m., "en braises") "id." ; ex : /mwê la mèt ali â brèz/ "je l'ai rendu furieux".

Cependant, pour finir, l'homme en colère "domine sa rage" /li mâz sô raz//li mâz sô kóle:r/ ou "s'apaise" /sô ke:r i tôm/ (m. à m., "son coeur tombe").

2.7.6 La peur

"La peur" /la pe:r/ est le sentiment qu'éprouve le

.../...

"peureux /kapóne:r/, /kapô/, /péré/, /mule:r/ ; ce dernier terme correspond à un verbe très employé pour dire "j'ai peur" /mi mul/ que l'on fait suivre de divers compléments /mi mul kan//mi mul mai//mi mul pwav/ "je prends peur" /mi gay la pe:r/ précède "j'ai peur" /mwê la pe:r/ qui peut également se dire /mi kapòn/ ; la peur se manifeste par le "tremblement" /kapkap/. Même "un homme courageux" /sak la pa pe:r/, /sak la pa pe:r ê me:rd/ peut parfois éprouver de la crainte dans une situation "périlleuse" /riskab/ où "il a failli périr" /li la mâk mo:r/.

On dit également, pour un grand danger, "redouter" /na krêtif/ : /mwê na krêtif/ "je redoute" ; /tulmôd lavé krêtif de sitaran/ "tout le monde redoutait Sitarane" (Bandit fameux par ses crimes).

Un homme timoré est souvent, en même temps mou et veule, c'est "une limace" /ê lòs/ ; ex : /vi prâ amwê pu:r ê lòs/ "tu me prends pour une chiffe molle" (en t'imaginant que je vais accepter cet affront) ; "un individu très mou" est /ê sósó/ (m. à m., "bouillie") ou /ê zak sósó/ (le fruit du jaquier devient en mûrissant mou et gluant) /sa lé ê zak sósó/ "c'est une lavette !" ; on dit aussi d'un lâche "qu'il n'a rien dans le ventre" /la trip guni/ (m. à m., "les boyaux en toile de sac"), c'est /ê sâ küi/ (m. à m., "un sans couilles").

Celui qui n'a pas peur, en revanche, "assure son courage" /i tyêbó l ke:r/, parfois "il fait preuve d'une grande audace" /li prâ ê ke:r de lyô/ ; "il joue son va-tout" /li risk tut pu:r tut/ ; cependant, devant un obstacle insurmontable, l'individu raisonnable renonce : /ma do:rmi:r/ "j'abandonne, je renonce" tandis que le téméraire "s'en moque" /li âfu/ et se jette aveuglément dans le danger. Un tel homme n'hésite pas à entreprendre l'irréalisable : /i trave:rs la me:r si:r ê kòk pistas/ "traverse la mer sur une enveloppe d'arachide". Même celui qui est "énergique, tenace" /rèd/ doit savoir renoncer à une entreprise impossible : /sô ke:r i dsâ/ "il abandonne sa résolution".

2.7.7 Curiosité et jalousie

"Un individu curieux" est /ê fu:rné/ (m. à m., "celui qui fourre son nez"), /ê sâméle:r/ (m. à m., "celui qui s'en mêle") ; on l'écarte souvent sans ménagement, ex : /vi ésèy fe:r ut sâméle:r/ "tu essayes de te mêler de ce qui ne te regarde pas" ; /vèy ut zafe:r/ "occupe-toi de tes affaires" ; /bu:r pa ut né ladâ/ "ne te mêle donc pas de çà" ; /mèt pa ut küye:r sal dâ mô kari/ "ne mets pas ta cuiller sale dans mon plat".

.../...

"Envieux" se dit /gro ke:r/ : /li lé gró ke:r/ "il est envieux", /li bav/ "il bave d'envie" ; "celui qui est l'objet de l'envie" est /âvuli/âvulü/ ; ex : /nu lé âvulü/ "on nous envie, on nous en veut" ; /zalu/ "jaloux" est également en usage, mais marque plutôt la jalousie amoureuse.

2.7.8 Défauts divers

"Un brouillon" /ê pèlméle:r/ est celui qui "mélange" tout /i pèlmèl/ et qui crée le "désordre" /pèlmélaz/ ; souvent "il agit à contre-temps" /li mèt la:rné si:r kósô/ (m. à m., "il harnache les cochons"), (se dit, par exemple, d'un joueur de dominos qui propose un domino qui ne peut être placé)./li mèt kari su d ri/ (cf. 2.7.3) n'a pas la même valeur, car il s'agit alors d'une tentative de duperie. "Celui qui crée des embarras" est /ê âbarate:r/ (féminin : /âbaratèz/), "il cause des difficultés" /li mèt lâtrak/ et ne se plaît qu'aux "situations embrouillées" /kari ma:rgòz/ /salad ma:rgõz/ ; /ê brile:r d pilô/ est "un instable", qui ne se plaît nulle part et qui, sans cesse, "change de domicile" /i bril pilô/ (m. à m., "brûle son mortier").

Un homme "caustique" /ê futâ/ "raille" /i kòz â futâ/(1) et "se moque" volontiers d'autrui : /i na:rg/, /i sin/, /i gaspiy//i be:rn/, ex : /i be:rn anu/ "il se moque de nous"; /gaspiy pa amwê/ "ne te moque pas de moi" ; /la vi na:rg amwê/ "là, vous vous payez ma tête !" Ce genre d'individu est souvent "agaçant" /êsinifyâ/.

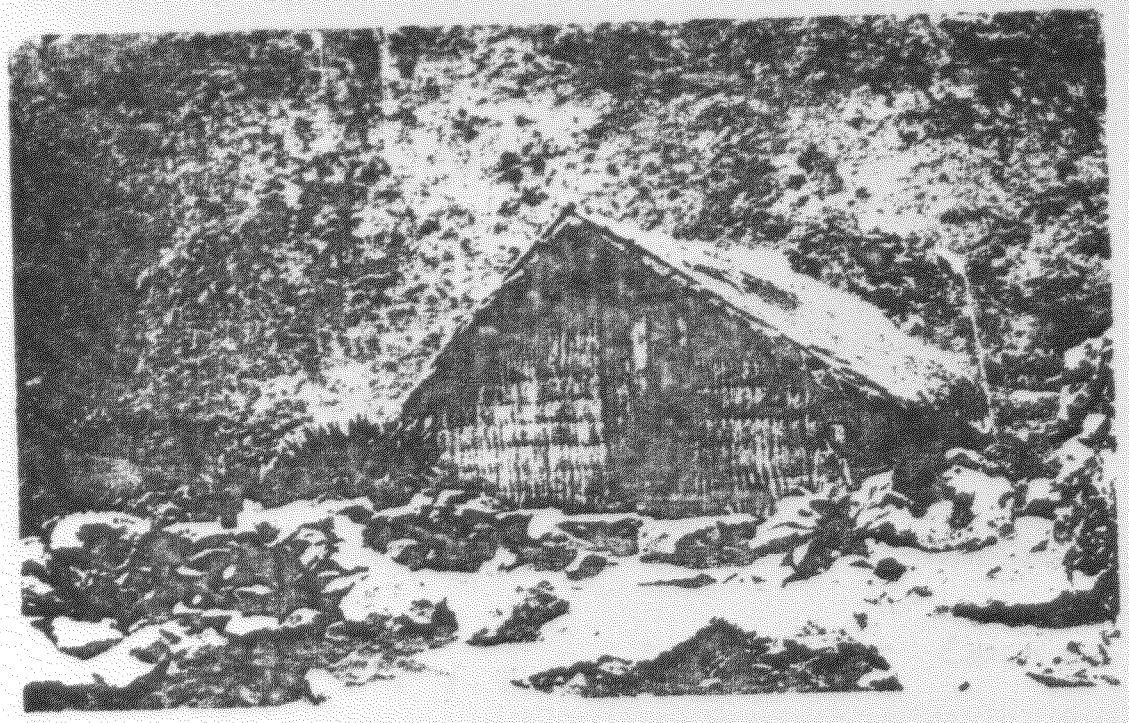
"Un avare" est /ê pêg/ ou /ê pirat/, /ê lâbisyô/ /sô pòs lé kâzé/ (m. à m., "sa poche est empesée") signifie qu'il ne sort pas volontiers son porte-monnaie ; pour lui, il n'y a pas de petites économies : /li rak sô râpâg/ "il râcle la croûte de riz qui reste au fond de la marmite ; en général, il est aussi "avide" /rapyâg/ et happe tout ce qui passe à sa portée ; on le compare parfois au seul oiseau de proie de l'île, le "papangue" ; ex : /ê fam paṕâg/ "une femme avide". S'il le peut, "il exploite" les autres /i abiz/, c'est "un exploiteur" /ê abize:r/. /ê dómine:r/ est plutôt "un tyran".

(1) ou bien, /i kòz â fisâ/.

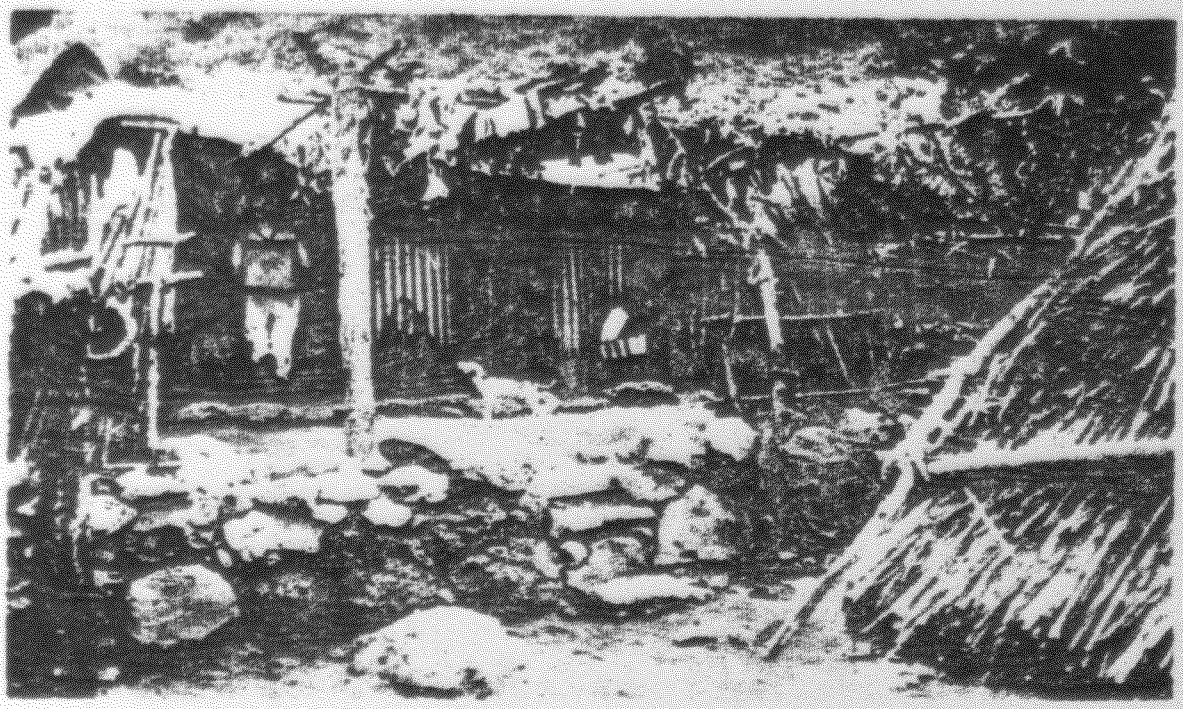
.../...



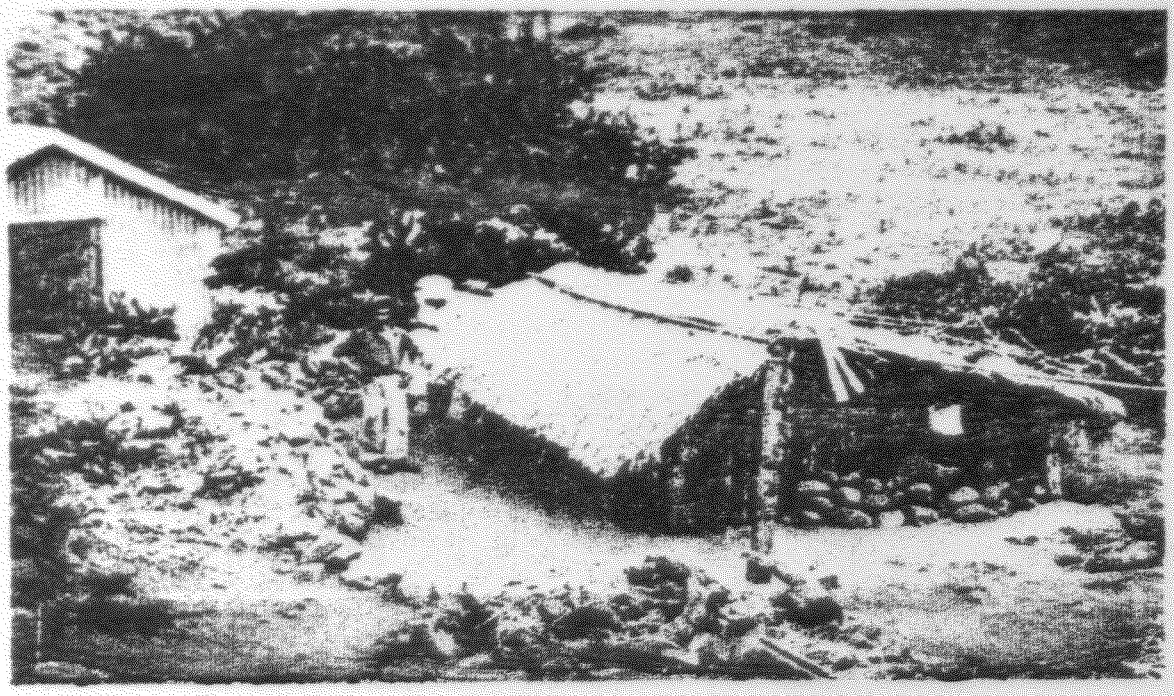
3.1.1. /kaz â tu/, /kaz ro:ˆõ/ ("Hutte" de Mme Cezanne



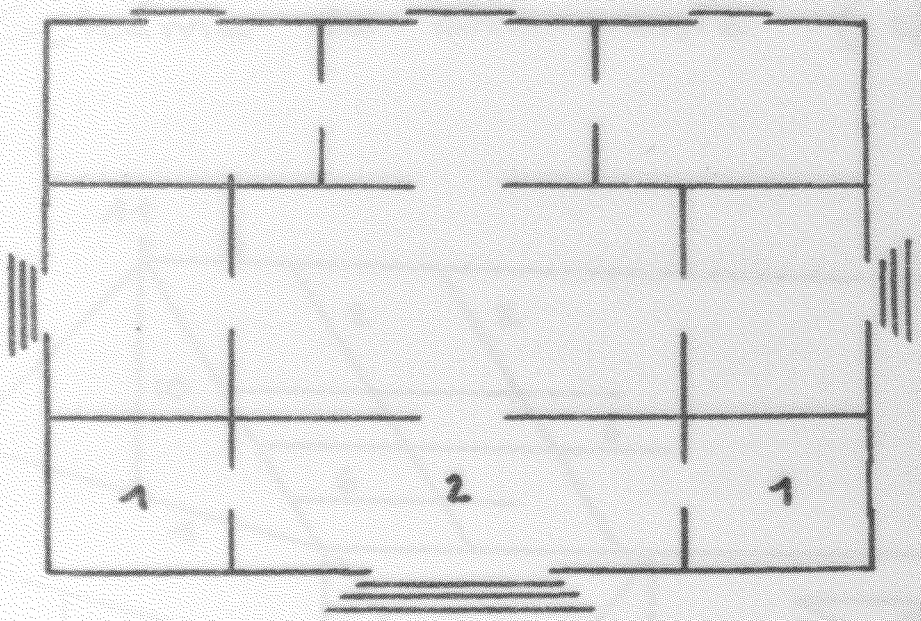
/payòt létive:ˆ/ (Ilet aux oeuvres)



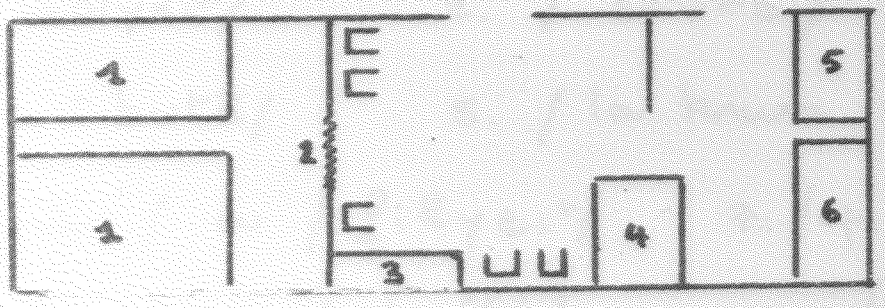
/kaz â tòl/ Ilet aux Orangers



/kaz â tòl/, /layòt/ Ilet Cerneau



Plan de belle demeure créole.
1. / kabiné / 2. / varâg /.

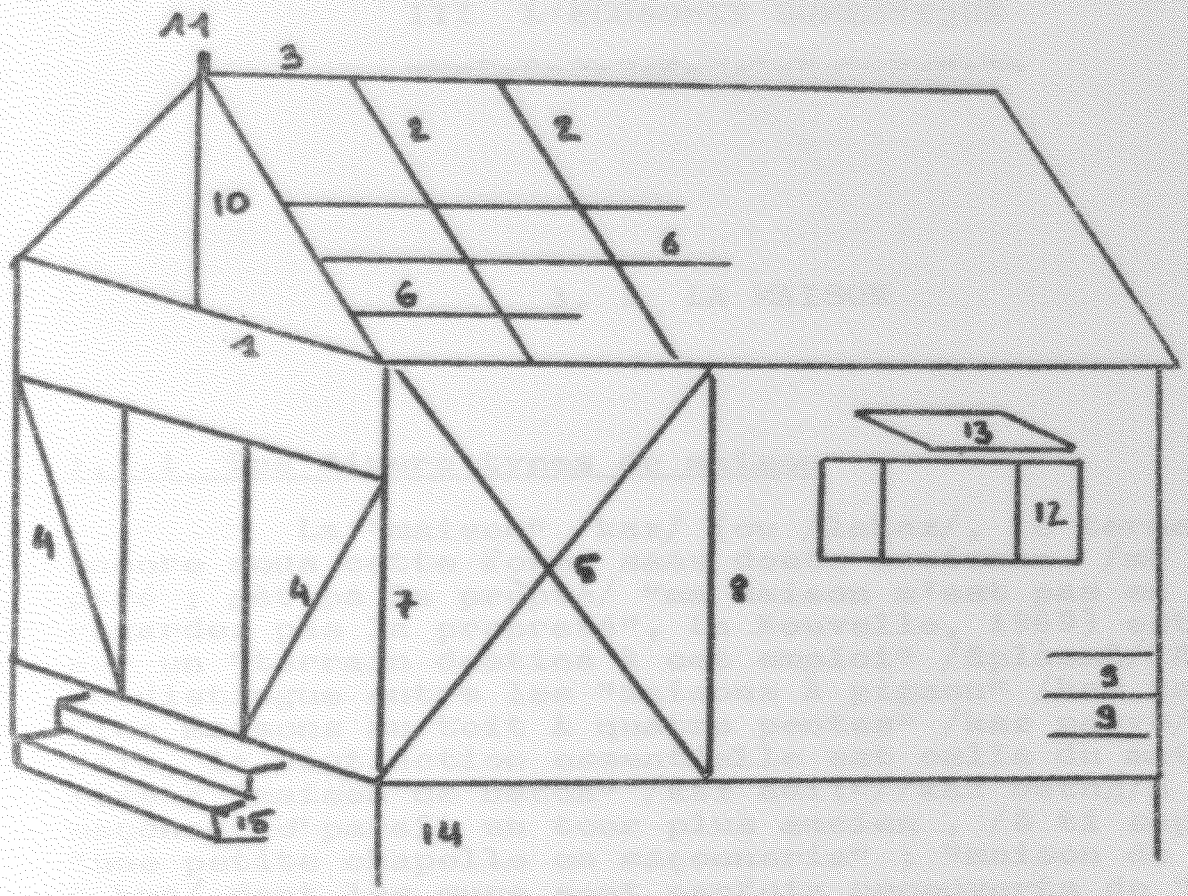


Plan de "case" (St Benoit)

1. Lit 2. Rideau. 3. Placard. 4. table
5. / rézó / 6. / fa:r fa:r /.

C S:ʒ.

Schéma de charpente (cf. 3.1 et 5.6.3)



1 / sablye:r/ 2. / sevrô / 3/ fétaz/

4 / a:r burâ/ 5. / la kwa sârâdré/

6 / pan / ou / filye:r/ 7 / poto d kwê/

8 / pyé drwa /. / pótó / 9. / bo:rdé/

10 / pwêsô / 11. / boné d pwêsô/

12 / fenèt de bwa/ 13 / lóvâ /

14 / plafo:rm/ 15 / pérô /.

III L'ECONOMIE DOMESTIQUE

3. 1 LA MAISON

3.1.1 Les divers types de maison

La "maison" /kaz/ (ou /lakaz/, le terme s'emploie encore sous cette forme sans doute ancienne. /mô lakaz lé pa paré ; gèt pa la pròpté/ "ma maison n'est pas en ordre ; ne regardez pas la propreté", La Nouvelle, 1969) est construite sur un "terrain destiné à cet emploi" /âplasmâ/lâplasmâ/ (1). On distingue entre les "maisons à pignon" /kaz tapnak/ et "les maisons au toit à quatre pentes" /kaz pavyô/, mais en fait, la distinction essentielle est celle du matériau utilisé : "maison de béton" /kaz âdi:r//kaz bétô/;/â masòn/ "en maçonnerie" paraît un tour plus ancien , /ê ti sapèl â masòn/ "une petite chapelle en maçonnerie" ; "maison de bois" /kaz â bwa/ dont les murs sont parfois recouverts de "bardeaux" /kaz ba:rdó/, ce type de maison se trouve plutôt dans les villes ou les régions hautes de l'île ; "maison aux murs de tôle" /kaz â tòl/ ou "de bidons étalés" /kaz â bak/ ; parmi les plus pauvres demeures, on trouve la "maison de paille" /kaz la pay//kaz â pay//payòt/ dont le matériau varie : "maison de feuilles de vacoa" /kaz la pay vakwa/ dans l'est (de Sainte-Rose à Saint-Philippe) ; "maison de vétiver" /payòt vétive:r/ (Mafate, Salazie, "Hauts" sous le vent) ; "case de feuilles d'aloès" /kaz sóka/ ; "maison de calumets tressés" /kaz kalimé/ (Hauts de St Paul). (Dans certaines régions, ce type de demeure est encore habité ; souvent, ailleurs, lorsqu'une famille possède une maison un peu mieux aménagée, elle conserve une cuisine "en feuilles" /â pay/).

Dans la zone au Vent, on rencontre des "maisons

(1) On voit souvent dans les petites annonces : "à vendre emplacement" ou "terrain d'emplacement", cf. Journal de l'Ile de la Réunion, 21.12.1965 : "A vendre : un terrain d'emplacement situé à St Denis, rue Ruisseau des Noirs".

.../...

aux murs revêtus d'un "enduit de terre et d'herbe" /to:rsi/ trósi/, c'est la "maison de torchis" /kaz â bu//kaz to:rsi/. Ces "petites maisons" sont souvent appelées /bukâ/ ; ex : /mô pti bukâ/ "ma petite maison". Le mot "ajoupa" que l'on rencontre souvent dans les textes anciens (hutte de feuillage) paraît avoir totalement disparu.

3.1.2 Les paillotes

Les paillotes tendent à disparaître devant les demeures plus confortables et plus solides ; on en trouve cependant dans les régions les plus déshéritées de l'île (cirque de Mafate, "Hauts" de Salazie, de la côte sous le Vent). La construction est plus ou moins élaborée suivant le matériau utilisé.

Le "toit" /kuve:rti:r/ est souvent fait d'une couche de feuilles de vétiver /kuve:rti:r vétive:r/, "d'aloès" /kuve:rti:r sóka/, de "feuilles de pandanus utilis" /fèy vakwa/ ou même "de cannes" /fèy kan/. Dans les "maisons de vétiver" /payòt vétive:r/, les murs sont faits de "petites bottes de feuilles" /manòk vétive:r/ réunies les unes aux autres et fixées sur une carcasse de bois.

Pour rendre l'ensemble plus solide, on place de "longues perches" /gólèt/ à l'extérieur ou à l'intérieur.

Dans la "maison de calumet" /la kaz kalimé/, le "calumet" /kalimé/ (Nastus Borbonicus), sorte de bambou, est fendu et débité ; on le tresse ensuite et les panneaux ainsi obtenus sont du plus bel effet (on utilise cette technique pour construire de belles villas dans la région de Saint-Gilles).

Là où poussent les "vacoas" /vakwa/, on utilise leurs feuilles pour faire murs et toits ; les feuilles sont pliées en deux et placées les unes à côté des autres sur une "perche" /gólèt/ à laquelle "on les attache" /i ama:r azòt/ puis "l'ensemble ainsi obtenu" qu'on appelle /ê ram vakwa/ est fixé aux chevrons ou aux poteaux, et assujetti de l'extérieur au moyen d'autres "perches" /gólèt/ placées parallèlement.

Dans la "maison de torchis" /kaz â bu/, l'armature de bois est recouverte de "torchis", /to:rsi/ mélange de terre et d'une herbe appelée /syêdâ/..

Evidemment, ce sont les plus pauvres qui utilisent ces techniques de construction ; "ceux qui ne peuvent pas acheter de la tôle utilisent des feuilles de vacoa ou d'aloès" /sak lé pa kapab asèt la tòl i mèt la pay vakwa ubyê

.../...

fèy sóka/. On en use également encore dans nombre de hameaux où l'absence de routes rend le transport des matériaux difficile et coûteux puisque tout (tôle, ciment, bois) doit être apporté "sur la tête" /a tèt/.

3.1.3 La maison de bois ou de tôle

Toutes les vieilles demeures créoles sont naturellement en bois ; cependant, on continue à construire des "cases" de bois. On ne construit plus comme au 18e siècle des maisons "en bois debout" ; les planches sont placées parallèlement au sol et "leur ensemble" constitue /le bo:rdé/. Le toit est soit en tôle /kuve:rti:r la tòl/ soit "en bardeaux" /kuve:rti:r ba:rdó/ ; les murs eux-mêmes ont parfois un "revêtement extérieur de bardeaux" /suflas ba:rdó/ : /sa kaz la lé suflé â ba:rdó/ "cette maison a ses murs couverts de bardeaux". Les bardeaux sont de nos jours plus souvent de "gréviléa" /ba:rdó grévilya/ que de "tamarin" /ba:rdó tamarê/ (ces derniers sont réputés pour leur solidité).

Dans certaines régions (Sud-Est de l'île), "le revêtement de bardeaux" /suflaz ba:rdó/, trop luxueux et trop cher peut être remplacé par un "revêtement de spathes de palmistes" /suflaz zâpòn/, moins durable, mais gratuit. On en a usé surtout pendant la guerre : /ni suflé sa avèk zâpòn kâk navé pa d tòl/ "nous couvrions les maisons avec des "zampones" quand il n'y avait pas de tôle" ; la technique est simple : /vi fâ, vi ti:r le rê, vi pòz kòm ê fèy ba:rdó/ "vous le fendez, enlevez la nervure et posez-le comme un bardeau" (Saint-Philippe).

La "maison de tôle" est de conception identique, mais le revêtement de planches" /bo:rdé/ est remplacé par des "plaques de tôle" /fèy tol/ ; les gens trop pauvres pour acheter de la tôle utilisent souvent des "bidons" /bak/ qu'ils éventrent et étalent : c'est la "case en bacs" /kaz â bak/.

Depuis quelques années, on construit des maisons de bois ou de béton de type standard : "Maison Tomi" /kaz tómi/ dont les modèles les plus anciens sont dits /kaz karusèl/ à cause de la structure de la charpente ; "Maison S.A.T.E.C." /kaz satèk/. Elles sont de plus en plus nombreuses dans toute l'île.

3.1.4 La construction

Seules les "maisons de béton" /kaz bétô/ sont construites selon des plans européens modernes ; pour toutes les autres, que les murs et le toit soient faits de végétaux,

de tôle ou de bois, la structure de la charpente reste la même.

On distingue deux types fondamentaux de charpente : "la maison à pignon à double pente" /la kaz â tapnak/ (la "double pente du toit" est appelée /tapnak/tapénak/), "la maison au toit à quatre pans coupés" /la kaz â pavyô/ ; géographiquement, on peut constater une certaine répartition des deux types : le premier dans "les Bas", le second dans les "Hauts" ; mais, en fait, les exceptions sont nombreuses.

La maison, toujours un peu surélevée, repose sur un "soubassement" /platfo:rm//platfo:^{r}m la kaz/ quelquefois très sommaire (cailloux). S'il est "en ciment" /platfo:rm bétô/, on aménage pour arriver à la porte "quelques marches d'escalier" /pérô/ ou /padpo:^{r}t/. Les demeures les plus pauvres ont encore un sol de "terre battue" /te:^{r} tapé/ ; le sol de la pièce est dit /â te:r/ (il n'y a, en général, qu'une pièce dans la "case"). Dans certaines régions, "dans les propriétés" /si:^{r} le zabitasyô/, on enduit le sol de "bouse de vache" /tay bèf/ pour le rendre lisse et poli (cette habitude se perd, car la chose est interdite, pour d'évidentes raisons d'hygiène). Cependant, la plupart du temps, "le sol de la pièce" /pa:^{r}ké/ est de "ciment" /bétô/. Dans le cas où le sol est de "bois" /plâsé/, il repose sur des "poutres placées sur le sol" /lâbu:^{r}d//baró plâsé/.

La "charpente" /sa:^{r}pât/ est du type "à poinçon", soutenue par quatre "pièces de bois" verticales /pótó d kwê/ /môtâ d kwê/ placées aux quatre coins ; parallèlement, de loin en loin, d'autres "poutres" /pótó//pyé drwa/ soutiennent la charpente du "toit" /fétaz/ qui repose sur le "haut du mur" /féti:r/. /fétaz/ désigne soit le "faîtage" lui-même, soit le toit tout entier.

Placées obliquement, d'autres "poutres" /pyès//pyès de bwa/ consolident l'ensemble ; elles sont soit "simples" /a:^{r}butâ/, soit "croisées" /la krwa sêtâdré/. Dans la charpente du toit, à chaque extrémité, un "poteau vertical" /pwêsô/ repose sur un "entrait" /sablye:r/, lui-même placé sur "les poteaux de coin". Cette poutre dépasse souvent du toit, on la recouvre d'une "garniture de tôle" /bóné d pwêsô/ qui empêche l'eau de pluie de s'infiltrer. La "toiture" /kuve:rti:r/, de quelque matériau qu'elle soit (/kuve:^{r}ti:r la pay//kuve:rti:r la tòl/ repose sur des "chevrons" /sevrô/, reliés entre eux par des pièces de bois disposées parallèlement soit au-dessus des chevrons, soit au-dessous ; dans le premier cas, on les appelle "panne" /pan/, dans le second /filye:r/.

La fragilité des matériaux employés, les attaques des "termites" /karya/ font que la "maison se délabre rapi-

.../...

dement /la kaz i grèn/ ; les maisons de paille sont les moins solides bien sûr : /ê payòt vétive:r i sava katr â/ "une paillotte de vétiver dure quatre ans" (Roche Plate), s'il n'y a pas de cyclone bien sûr ! En effet, le "cyclone" /ku d vâ/ "renverse la maison" /i savi:r la kaz/ "l'écrase au sol" /i bat a te:r/, la projette parfois à des distances considérables. Inconvénient plus courant, "la maison a des gouttières" /la kaz i kul/.

3.1.5 Les aménagements

Ils sont souvent rudimentaires ; les maisons les plus modestes n'ont pas de "fenêtre" /fenèt/, mais des "portes" /po:rt/ à double "battant" /batâ d po:rt/ ; elles sont fixées au "chambranle" /sâbrân/ et se ferment à l'aide d'une "barre de bois" /baskil/ qui pivote autour d'un axe central et vient se bloquer entre deux "taquets" /tasó/ qui en arrêtent la course ("fermer" /baskilé/ s'oppose à "ouvrir" /débaskilé/). Parfois, il y a également un "verrou" ou une "targette" /také/ ("fermer" /také/ ; "ouvrir" /détaké/). La porte est souvent surmontée d'un auvent /lóvâ//kuvpo:rt/ "pour protéger de la pluie" /pu:r âpa:r la pli/.

Quand la porte est ouverte, le haut de l'ouverture est souvent masqué d'un "petit rideau brodé" /pa:rbriz/ /pa:rbriz de po:rt/, /sto:r/.

Lorsque la maison a des ouvertures autres que la porte, il y a des "volets" /fenèt/ ; dans les demeures plus luxueuses, on distingue éventuellement le "volet" /fenèt de bwa/ de la "fenêtre" /fenèt de vit/. Dans les maisons anciennes, on remarque au-dessus des fenêtres et des portes des "jalousies de bois" /vazista/. Ce type d'ouverture est très commun dans les maisons seychelloises. Il y a quelquefois devant la fenêtre ou la "varangue" un "store" /pe:rsyèn/.

La "façade" /devâti:r/ est souvent ornée d'une "guirlande ornementale" en métal découpé (rarement en bois) ; on lui donne divers noms (/dâtèl//dâtèl devâ//dâtèl la kaz/ ou /lâbrókê//bókê/ ; (ces derniers termes sont ceux dont usent les "spécialistes"). Parfois, le toit déborde du mur et forme "l'avant-toit" /la say/ ; en général, il n'y a pas de "gouttière" /kanal/.

3.1.6 Les abords de la maison

"L'endroit où est construite la maison" est appelé /lâplasmâ/ ; il comprend en général "la maison" proprement dite /la kaz/ avec parfois une "cuisine" /kwizin/ indépendante et "le terrain qui l'entoure" /la ku:r/. On l'appelle

.../...

parfois /la savân/ : /balòy la savân/ "Nettoie la cour". Les immeubles locatifs sont tous de construction très récente ; lorsqu'ils le peuvent, "les gens ont l'habitude d'habiter à une certaine distance les uns des autres" /demun i pòzpòz la kaz ê pé distâsé/.

Généralement, la "cour" est fermée d'une "clôture" /lâturaz//palisad//barikad/ ; elle peut être végétale : "aloès" /sóka//kade:r/ ; "cactus" /rakèt/ ; "bois de lait" /bwa d lé/ ou épineux" /zépina:r/..., faite de bois ou de matériaux divers. Il est rare qu'une maison n'en possède pas une ; le créole est très jaloux de sa minuscule souveraineté et, lorsqu'on rend visite à quelqu'un, il faut bien se garder de franchir le "portail" /baró/, sans en avoir reçu l'invitation ; pour attirer l'attention du propriétaire, "il faut l'appeler" /i fó kri ali/ ; l'appel consacré est /ya pa pe:rson/ "il n'y a personne ?" Dans les milieux les plus humbles, on ne s'avise guère de pénétrer, de son propre chef, dans une "cour", même celle d'un ami. Dans les demeures riches, il y a, outre le portail" /baró/, une "entrée de voiture" /baró d vuati:r/. Si la clôture est formée d'un mur, on y ménage souvent, pour observer le spectacle de la rue, une "terrasse" /téras//gétali/ (le premier terme est le plus courant).

Dans la cour, on trouve souvent un "poulailler" /pa:rk volay//pulayé/, une "cage" /panyé zwazó/ (souvent une cage à merle" /panyé me:rl/) ; parfois, une "étable" sommaire /pa:rk/, une "resserre" /magazê/.

Dans certaines régions, une "treille" /trèy/ "de vigne" /trèy rézê/ ou "de chouchou" /trèy susu/ (Salazie) ; à quelque distance, une cabane de planches, "les W.C." /kómê//kabiné/. (Ils n'existent malheureusement pas toujours, loin de là !)

3.2 L'INTERIEUR DE LA MAISON

3.2.1 La disposition intérieure

Les maisons les plus pauvres ne comprennent qu'une seule pièce /apa:rtmâ//lõz/. Cependant, généralement, il y en a deux ; /néna kat apa:rtmâ/ "il y a quatre pièces", /è batimâ kat apa:rtmâ/ "une construction à quatre pièces". Souvent, les "cloisons" /klwazô/ ne vont pas jusqu'au toit (il n'y a pas de plafond) (1). Les murs sont tapissés de vieux journaux qui assurent à la fois l'isolation et la déco-

(1) Cf. plans de "cases".

.../...

ration. En général, pas de portes intérieures, un simple "rideau" /ridó/.

Quand il y a deux pièces ou plus, on distingue la chambre" /sâb/ de la "salle à manger" /sal a mâzé/ ; distinction toute théorique, car souvent le grand nombre d'enfants oblige à mettre un lit dans cette pièce.

Dans les demeures les plus pauvres, on place sur les poutres des planches qui servent d'étagères, on tend des "fils" /lin/ pour poser les vêtements. Il est rare que la cuisine se trouve dans l'habitation principale ; en effet, lorsque les repas sont cuits au bois, la fumée rend la chose impossible ; cependant, l'utilisation de réchauds fait que parfois, une partie de la maison est réservée à cet usage.

Dans les demeures plus vastes, l'élément architectural le plus caractéristique est la "véranda couverte" /varâg/. Certaines "cases" très pauvres en ont cependant parfois une. Ainsi, dans les villages des "Hauts" de Sainte-Suzanne, on voit des "cases" en torchis" qui ont une "varangue" ; il s'agit alors d'une "varangue en coin". Elle forme, dans les plus belles demeures créoles tout le devant de la maison (il y en a parfois une autre à l'arrière). Dans les plus vastes résidences, la varangue est encadrée par deux petites pièces appelées /kabiné/ qui s'ouvrent sur elle. C'est sous la "varangue" qu'on se tient aux heures chaudes de la journée plutôt que dans le "salon" /salô/.

Les maisons ne comportent pas, même si elles sont vastes, de couloirs ou de corridors ; on passe d'une pièce à l'autre et presque toutes s'ouvrent sur l'extérieur par une porte-fênêtre ; elles ont parfois quelque "obscur cabinet" /gódô/ qui sert de réserve à provision ou d'armoire à balais !

3.2.2 Le mobilier

Les "meubles" /mèb/ sont évidemment différents selon l'aisance du propriétaire ; la pièce où l'on reçoit est le "salon" /salô/ ou "la salle à manger" /sal a mâzé/ où se trouve "la table de salle à manger" /tabl a mâzé/ (/pat la tab/ "pied de table"), des "chaises" /sèz/ parfois des "fauteuils" /fótèy/(dans des demeures de pauvres, le terme /fótèy/ est appliqué à "une sorte de petite chaise longue") ; parfois on trouve des "chaises de bois garnies de jonc" /sèz de gòl/ ou des "fauteuils" du même type /fótèy de gòl/ (ils sont fabriqués dans la région de l'Etang du Gol qui fournit les joncs qui servent à les empailler). Le sol est parfois "de terre battue" /â te:r/ ; mais le plus souvent, en "ciment" /bétô/ ; on cire "le sol de la maison"

.../...

/pa:rké/ à l'aide d'un encaustique rouge" /le ruz//la si:r ka:rdinal/.

Il y a, en général, peu de meubles : "tabourets" /ti bâ/, "buffet" /bifé/, "armoire" /la:rmwa:r/, "la console" /kôsɔ̀l/ est typiquement créole, on la trouve même dans des demeures pauvres ; généralement, elle porte quelques "statuettes pieuses" /bô dyé/, "images pieuses" /tabló/; parfois, les statuettes sont groupées dans une sorte de "petit abri", on appelle l'ensemble /grɔ̀t/. Souvent, la maison est ornée de plantes vertes qu'on place dans des "pots taillés dans les racines adventives ou le tronc de fougère arborescente" /fâzâ/ : ce sont, en général, des "fougères" /fuze:r/ des "capillaires" /kapile:r/ qui offrent diverses espèces : /kapile:r tamarê//près de gal/... Parfois, ces vases sont placés sur des "sellettes" hautes /sélèt/.

Il y a souvent beaucoup de "lits" /li/ car les familles sont nombreuses, et même si l'on fait coucher plusieurs enfants dans le même lit, il en faut néanmoins plusieurs. Même chez les plus pauvres, on ne voit plus guère ce "lit" fixé au mur ou fait de pieux fichés en terre entre lesquels on tendait quelques cordes /kad/ ou /li piké/ ; on posait dessus quelques "perches" /gólèt/, puis une paillasse faite de "feuilles de cannes" /pay kan/ grossièrement "tressées" /mâdaré/ (Sainte-Suzanne) ; ce type de lit qu'on appelait par dérision /li ku:rpa/ paraît avoir presque disparu. Dans le lit, on voit tantôt des "matelas" /matla/, tantôt des "paillasses" /payas/ ; les paillasses des pauvres sont souvent faites "de fibres d'aloès" /matla sóka/ ; et, dans certaines régions (Saint-Paul) de "fleurs de joncs" /vun/. Cependant, ces matériaux se tassent très vite et il faut les "secouer" /gruyé/ souvent. En période de chaleur, et toute l'année pour certains pauvres, on couche sur des "nattes de vacoa" /sézi/ (1). Les gens aisés couchent à l'européenne, mais souvent avec un seul "drap" /dra/, "l'oreiller" /lóryé/

(1) Le mot "cabanne" que certains documents anciens présentent comme créole paraît avoir totalement disparu, cf. "La femme étendue sur la cabanne c'est-à-dire le lit", 1740, Lettre. in Recueil trim., juil., 1938, p. 251. "Femmes et filles agglutinées sur leurs cabannes ou licts", Caulier, 1764, Recueil trim., avril 1938, p. 196

.../...

/le zoryé/, rempli parfois de "fleurs de cannes" /fle:r kan/, se place dans la "taie d'oreiller" /tèt loryé/. En saison fraîche, on met des "couvertures" /kuve:rt/ (par plaisanterie, on appelle la femme /kuve:rt péi/ ou /kuve:rti:r péi/ ; l'expression se laisse malaisément traduire ; un produit "pays" de fabrication locale s'oppose en effet au produit "dehors" /déo:r/ c'est-à-dire "d'importation" ; la "couverture pays" tient chaud et ne coûte rien !) Sur le lit, on place un "couvre-lit" /tapi/.

Sous la varangue, chez les gens aisés, des fauteuils créoles cannés ou plus souvent, des "fauteuils de rotin" /fotèy rotê//fotèy â lyan/ (souvent faits en chèvrefeuille) accompagnés d'une table de même matière. Des "fanjans" /fâzâ/ contenant des plantes vertes (fougères, capillaires...). On utilise soit des pots ronds, soit des "jardinières" longues /lõz//za:rdinye:r/. Sur les murs, des plaques de "fanjan" où l'on cultive des orchidées.

Bien des "cases" n'ont pas encore l'électricité /léktrisité/élektrisité/ ; les privilégiés qui la possèdent utilisent pour s'éclairer des "ampoules électriques" /bèk/ /bèk lektrik/. Les autres s'éclairent le plus souvent à la "bougie" /buzi/ ou à la "lampe à pétrole" /lâp pétrõl/ (ces lampes sont d'une conception très simple un petit réservoir métallique surmonté d'un tube contenant la "bobèche" /bobès/); parmi les autres modes d'éclairage, "la lampe à pression (essence) /titis/ (m. à m., "Titus") ; "la lampe de camping à gaz" /kâping/. Mais ce sont là des moyens peu courants, car ils coûtent cher. Pendant la guerre, faute de pétrole, on faisait brûler des "graines de bancoulier" /grê bâkul/ enfilées sur une "baleine de parapluie" /fil parasõl/.

3.3 LA CUISINE

3.3.1 Le foyer

La cuisine se trouve la plupart du temps dans une petite "maisonnette" /bukâ/ proche de l'habitation principale ; elle est construite, en général, à l'aide de matériaux plus rudimentaires (par ex : maison de bois, cuisine "en paille"). Le foyer se trouve soit à terre, soit sur une petite table de maçonnerie. On pose les "marmites" /ma:rmit/ ou les "casseroles" /kastrõl/, soit sur trois "pierres" /tuk/, soit sur une "sorte de petit banc de fer forgé" /trépyé/.

.../...

Pour allumer le "feu" /fé/, on utilise du "petit bois" /ti bwa//ti bwa zâgzâg/ ou du "charbon de bois" /sa:rbô/ ; on l'allume avec des "allumettes" /bwa dalimèt/ ; dans les "Hauts" de l'île, on conserve souvent, en cas de manque d'allumettes ou "de cyclone" /â ka d móvé tâ/, un briquet primitif" /tôn/ formé d'une "pierre à briquet" /pye:r a fé/, d'un morceau d'acier et d'un produit inflammable en guise d'amadou : "moelle d'aloès" /la mi sóka/, ou "morceau d'ambrevade" /bwa zâbrevad/.

Sur la côte au Vent, on utilise plutôt du bois d'"affouche" /lafus/ ou d'"avocat marron" /zavóka marô/ ; le bois doit être "pourri" /puri/ ; "celui qui ne l'est pas ne s'enflamme pas" /sak lé vif i prâ pa/.

On brûle le bois en surface, puis on "étouffe la flamme" /i tuf ali/. Les étincelles qui jaillissent de la "pierre à feu" tombent sur cette surface charbonnée très combustible et l'enflamment. On conserve le briquet et l'"amadou" soit dans un "petit sac" /tâdif/, soit dans un "morceau de bambou" /né bâbu/.

Une fois le feu allumé, on l'alimente avec du "bois" /bwa/. Le ramassage du "bois à brûler" /bwa pu brilé/ est une des tâches domestiques importantes. Tout le monde ne peut pas acheter à la boutique des "fagots" /paké d bwa/ faits de quelques morceaux de "bois fendus" /bwa fâdi/. Aller "chercher du bois" /rò̂d de bwa/ et "de l'eau" /rò̂d de ló/ sont deux tâches domestiques essentielles ; on "coupe les branches" /i débrâs/ des arbres, on ramasse le bois mort dont on fait des "fagots" /paké/ qu'on rapporte à la maison sur la tête. Quand le feu "s'est éteint" /la têd/, il reste "la cendre" /la sân/.

Pour attiser le feu, on souffle sur lui à l'aide d'un petit "tuyau" /kalimé//tâgò̂l//suflèt/. Les gens plus aisés disposent de "réchauds" /fu:rnó/ soit"à pétrole", /fu:rnó pétrò̂l/ ; soit, plus rarement, "à gaz" /fu:rno gaz/.

La cuisine ne comporte jamais de cheminée pour la "fumée" ; celle-ci s'échappe par la porte et les ouvertures, après avoir couvert les murs de "suie" /mulal/ (ce terme désigne très précisément les dépôts de suie qui s'accumulent sur les toiles d'araignées du toit ; quand il y a un violent orage, on dit que le tonnerre "fait tomber la suie /i grèn mulal/) et imprègné de son odeur les occupants de la pièce ; c'est le "boucanage" /bukanaz/ ; l'expression est employée au sens propre, quand on met à "fumer" /bukané/ devant le feu des quartiers de viande (porc, "tang", andouilles) pour faire de la "viande fumée" /bukané/.

.../...

3.3.2 L'aménagement

L'aménagement intérieur est, en général, des plus sommaires ; rarement, une "table" /tab/ car on n'y mange pas et la ménagère prépare ses légumes à l'extérieur. Quelques "planches" /plâs/ posées sur des "pierres" /rò̀s/ ou fixées aux murs ; une "chaise de paille" /sèz de gò̀l/ ou un "tabouret grossier" /bwa de ki/ (m. à m., bois de cul).

Au mur, ou suspendus à une poutre, des "paniers tressés" /tât/ contenant des provisions. Presque toujours, on trouve au-dessus du foyer "une vaste étagère" /fa:rfa:r/ (à Cilaos, /brâka:r/) faite de planches ou de "sacs" /góni/ posés sur des "perches" /gólèt/ de bambous ou de calumets. C'est là qu'on met le maïs, les bananes, les oignons ; on peut penser que l'absence de cheminée se justifie peut-être par le fait que la fumée assure, dit-on, la conservation des provisions gardées dans la cuisine (oignons, ail, bananes, "boucané"...) ; elle passe aussi pour en éloigner les insectes.

3.3.3 Les récipients

On va chercher l'eau dans des "bidons" /fe:r blâ/ récupérés /fe:r blâ la grès/ "bidon à graisse, /fe:r blâ pétrò̀l/ dans un "seau" /séo/ ; ou, dans des récipients plus petits /tuk//gâblo/ (ce dernier est, en général, un bidon pourvu d'une "anse" /mâs/).

A la maison, on possède des "baquets de bois" /bay/ ou "de métal" /bâdèz/ qui peuvent servir aux ablutions ou à la vaisselle. Pour laver la vaisselle, on utilise souvent en guise d'éponge et de racloir "une rafle d'épi de maïs" /kótô mai/. On trouve d'autres récipients de dimensions diverses ; "anciennes boîtes de conserve de taille moyenne" /mò̀k/ ou "réduite" /pêt/. Autrefois, et ce temps n'est pas si lointain, les récipients métalliques étaient rares ; dans les régions où l'eau est rare (Saint-Joseph, Saint-Philippe), on recueillait l'eau de pluie dans des "spathes" /zâpò̀n/ de palmiste ! Les travailleurs qui partaient aux champs transportaient leur eau dans "un noeud de bambou" /bâbu/. On faisait également grand usage des "calebasses" /kalbas/ qu'on utilise parfois encore. Les Malabares aisés utilisaient des récipients de cuivre qui servent aussi aux offices religieux : /kini/ "espèce de plat", /sîmbu/ "petit vase".

La "feuille de bananier" /fèy fig//fèy banan/ fournit encore parfois des assiettes et des plats, mais ce n'est plus guère qu'hors de la maison, en "pique-nique" /pa:rti/ ou lors des gigantesques festins qui suivent les cérémonies indiennes.

.../...

On utilise aussi des récipients de verre : "bonbonnes" /damzan/, "grandes bouteilles" /butèy/ ; "petites bouteilles" /sopin/ ; /ba:rbó/ "bouteille de grès où l'on mettait généralement de l'alcool" ; les "vases de terre" /ga:rgulèt/ sont devenus rares (1).

On appelle /ga:rd mâzé/ le "récipient métallique" où l'on transporte la nourriture (il a parfois plusieurs étages).

3.3.4 Les ustensiles

Ils sont assez peu nombreux.

Pour faire cuire le riz, on utilise une "marmite" /ma:rmit/ pourvue de deux "anses" /mâs/ ou /zórèy ma:rmit/ ; Indiens et Chinois utilisent des "marmites de forme hémisphérique" qu'on nomme /pwalô/ ou /karay//kéday/ ; le terme /pwalô/ peut s'appliquer d'ailleurs également aux "poêles" ; une marmite, comme une "casserole" /kastròl/, possède, en général, un "couvercle" /kuve:rti:r/, mais un "poêlon" n'en

(1) Mentionnons ici quelques termes anciens qui nous paraissent obsolètes :

- Bandège : plateau portant un service à café ; le mot /bâdèz/ a actuellement en créole un tout autre sens (cf. 3.3.3) ;
- Botiche : bouteille de terre (pour l'huile) ;
- Bouilly : se trouve sur les "bandèges" (bouilloire ?) ;
- Canevette : coffret contenant des flacons ;
- Liot : mortier ;
- Panelle : plat de terre ;
- Poban : flacon (le mot /póbâ/ existe avec ce sens en mauricien et en seychellois).

Tous ces termes sont très fréquents dans les inventaires du 17e et du 18e siècles.

a pas. "Le manche" et les "poignées" sont appelés /la mâs/.

Parmi les ustensiles essentiels, on relève, d'abord, le "mortier" /pilô/ et son "pilon" /kalu/ ; en général, le mortier est de pierre, comme le pilon fait à l'aide d'un "galet de forme appropriée" /kalu rò̀s/. Quelquefois, le mortier est de bois. Une superstition interdit de brûler un vieux mortier, sous peine d'être contraint de déménager : /i fó pa bril pilô pask'i fé sâzé d plas/ "il ne faut pas brûler un mortier..." L'expression /i bril pilô/ "il déménage souvent, il a la bougeotte" est bien connue, mais son sens premier n'est plus toujours compris. Autrefois, on utilisait le "mortier à riz" /pilô dri/ où l'on pilait le riz de qualité inférieure, avant de le faire griller pour le manger en bouillie.

Le "moulin à maïs" /mulê mai/ demeure en usage dans les "Hauts" et les cirques ; il est fait de deux disques de pierre (d'où son nom : /mulê rò̀s/) ; celui du dessus qui écrase le grain est mis en mouvement à l'aide d'une "poignée" /mâs/, et tourne autour de son axe. Souvent, il repose sur un bâti de bois, à bonne hauteur, pour qu'on puisse commodément "moudre le maïs" /mul mai//muliné/ et recueillir la farine.

Autre instrument essentiel de toute cuisine créole, "le filtre à café" /la grèg/ et le "moulin à café" /mulê d kafé/. "Pour vanner le riz" /pu vân le ri/, on utilise le "van" /van/ : "il faut un van pour vanner" /i fó ê van pu vân/ ; parfois, dans la cuisine, ou dans la cour, on trouve une "meule à râper le manioc" /rap manyò̀k/ où l'on peut aussi réduire en poudre "l'arrow-root" /la rurut/ pour faire de "la farine d'arrow-root" /la pud la rurut/.

L'équipement domestique est complété par des "assiettes" /pla/, "fourchettes" /fu:rsèt/, "couteaux" /kutó/ qu'il faut "aiguiser" /repasé/ ou /a:rpasé/, "cuillers" /kiye:r/, des "tasses" /tas/, "bols" /bòl/... ; parfois, "une machine à hacher" /mulê/, mais la ménagère use volontiers du "billot" /biyó/ pour hacher ; un "entonnoir" /âtanwa:r/ ; pour de multiples usages (couper le bois, ouvrir les noix de coco...), on use d'une "machette" /sabr a kan/ ou /grâ kutó/.

3.4 L'ACTIVITE DOMESTIQUE

3.4.1 L'eau

Rares sont les maisons qui ont l'eau courante ;

.../...

aussi, la première des tâches domestiques est-elle celle de l'approvisionnement en eau. Il faut aller "chercher l'eau" /rò̀d deló/ "au tuyau" /ó kanal/, à la "citerne publique" /site:rn//bak/ ou dans un "trou d'eau" /basê/ ou "torrent" /ravin/. Ce sont souvent les enfants qui font ce travail ; plusieurs fois par jour, ils rapportent à la maison "un voyage d'eau" /ê vuéyaz deló/ qu'ils transportent dans des "bidons" /fe:r blâ/ ou des "seaux" /séó/. Dans quelques coins désolés de l'île, il faut parfois plus d'une heure pour faire "un voyage d'eau" (Ilet des Orangers). Devant les fontaines publiques, on voit souvent des rangées de récipients de toutes sortes que l'on remplit patiemment, chacun son tour. Dans certaines régions (Sud-Est), on recueille l'eau de pluie tombée du toit dans "un récipient métallique" /ê bak/ ; si l'eau est plus abondante, on capte une source et on amène son eau à proximité de la maison à l'aide de "tuyaux" /kanal/ parfois faits de bambou ou de "hampes d'aloès" /ma d sóka/ ou /ma d kade:r/ (Cilaos, Hauts de Saint-Paul) vidées de leur "moëlle" /mi/. Près de la Ravine des Cabris, les enfants au lieu de porter leur "seau" /séó/ ou leur "fer blanc" "sur la tête" /a tèt/ ont imaginé de transporter l'eau dans des fûts métalliques qu'ils installent sur de "petits chariots" /sarèt/ dont les roues sont faites avec de vieux roulements à billes. Comme la région est accidentée, ils transportent sans encombre de grandes quantités d'eau (à condition, bien entendu, de choisir toujours une fontaine d'altitude plus élevée que leur domicile !)

3.4.2 L'entretien du linge

Le linge est lavé soit au "cours d'eau" /rivye:r/ /ravin/ le plus proche, soit dans la "cour" si on peut avoir de l'eau ; on possède alors un "lavoir" /rò̀s//rò̀s a lavé/ généralement formé d'une grosse pierre plate scellée. Pour "laver" /lavé/, on utilise naturellement le "savon" /savô/ et pour blanchir le linge des "boules de bleu" /kanèt blé/. La ménagère se sert du "battoir" /batwa:r/ pour "battre" /bat/ son ouvrage, à moins qu'elle ne batte directement le linge sur les rochers. On peut aussi brosser le linge soit avec une "brosse" /brõ̀s/, soit une "rafle de maïs" /kotô mai/. On savonne le linge avant de le mettre au soleil pour le blanchir ; si le linge est "sale" /sal/, "taché" /ba:rboté//be:rné/ /gomé/, les "taches s'en vont" /tas i so:rt/. Quand une eau sale sort du linge, on dit souvent /la matye:r i so:r/ (m. à m., "le pus sort"). Il faut alors "rincer" /rêsé/ puis "essorer" /pe:rsé/. Ensuite, le linge propre "sèche" /i sès/ au soleil, posé sur l'herbe ou des pierres ; la ménagère qui lave chez elle dispose d'une "corde à linge" /lin/ pour l'étendre ; ex : /alé mèt le lêz si:r la lin/ "va étendre le linge".

.../...

Le linge sec est "froissé" /krazé/ ; il faut parfois le "remettre à l'endroit" /a:rdviré/ avant de le "repasser" /repasé//a:rpasé/ à l'aide du "fer à repasser" /karó/. Certaines pièces seront "amidonnées" /kâzé/ à l'aide d'un "empois" /kâz/ à base de riz. Les vêtements déchirés seront "racommodés" /rapyésté/, avant d'être rangés dans l'armoire où l'on met souvent pour parfumer le linge et éloigner les insectes "un morceau de racine de vétiver" /ê rasin vétive:r/.

3.4.3 Le ménage

La ménagère créole est, le plus souvent, très soucieuse de bien entretenir sa maison et de ne pas passer pour "une femme sale" /ê suyô/. Arrive-t-on à l'improviste, aussitôt, la maîtresse de maison invite le visiteur à "ne pas faire attention à la propreté" /gèt pa la pròpté/, même si le "ménage" /ménaz/ est très bien fait. Il est également important de "tenir ses enfants propres" /mèt la pròpté si:r sô zâfâ/.

La ménagère "s'occupe du ménage" /i òkip le ménaz/ ; sa première tâche est de rendre "la maison propre" /apròpté/ /mèt la pròpté//fe:r la pròpté/. Elle commence par "balayer" /balyé/ à l'aide d'un "balai" /balyé/ ; ex : /mwê la fin balyé la/ "j'ai déjà balayé cet endroit".

Il existe plusieurs sortes de balai suivant le matériau utilisé pour leur fabrication : /balyé fatak/ fait avec une grande graminée /fatak/ ; /balyé brâd/ "balai de "brandes"" ; /balyé nik/ ou /balyé zik/ "fait de nervures de palmes de cocotier".

Chacun a un usage particulier ; le "balai de brande" plus grossier servira ainsi à balayer "la cour" /la savân/.

Si le "balayage" /balyaz/ n'est pas "bâclé", /â kaskasé/, la ménagère ramasse tous les "détritus" /ravòdri/, les "moutons" /vulvul/ qui s'accumulent dans les coins ; dans la cuisine, on ôte les "toiles d'araignées chargées de suie" /mulal/. Si besoin est, on lave le sol à l'aide d'une "serpillère" /goni/.

Une fois cela fait, elle "enlève la poussière" /i ti:r`la pusye:r/ sur les meubles et fait briller le "sol de la maison" /pa:rké/ ; généralement, on utilise une "encaustique rouge" /ruz//si:r ka:rdinal/ ; les plus pauvres usent de la "feuille de bringelier marron" /fèy brêzèl/ pour obtenir un effet analogue ; les ménagères sont assez adroites pour rendre lisse et brillant le sol d'une "pièce en terre battue" /sâb â te:r/!

On frotte d'abord avec une"brosse faite d'une demi enveloppe de noix de coco" /bròs kókó/, puis on assure le poli final à l'aide d'un"chiffon" /patê/ ; pour ne pas ternir le miroir obtenu, il faut alors utiliser des "patins" /ma:rspyé/ "La maison est alors prête" /la kaz lé paré/.

Pour la vaisselle, on utilise souvent une "bassine" métallique" /bâdèz/ et pour nettoyer une"rafle de maïs" /kótô mai/ ; dans les "hauts", on use, en guise de détersif, de la "feuille de bringelier marron". /fèy brêzèl/.

3.5 LA BASSE-COUR

3.5.1. Considérations générales

Il peut paraître curieux que nous ayons fait entrer la basse-cour dans l'économie domestique plutôt que dans la vie rurale, mais ce choix trouve sa justification dans les habitudes créoles ; sauf dans les villes importantes, et encore, car la législation est souvent violée, rares sont les créoles qui, s'ils en ont la possibilité, n'élèvent pas quelques "poules" /vólay/ ; il y a quelques années encore, au coeur de Saint-Denis, on pouvait entendre, en pleine nuit, le concert des coqs dont le chant nocturne déconcertait fort le métropolitain récemment débarqué ; à peine dispose-t-on d'un peu d'espace dans une "cour" ou sur une terrasse qu'on y aménage le "poulailler" /pa:rk vólay//pulayé/ inséparable de toute demeure créole. Ce poulailler est le plus souvent fait de "grillage" /métalik/ mais dans les zones les plus reculées (Ilet des Orangers, dans le cirque de Mafate), on en rencontre de curieux faitsd'une sorte de petite hutte pointue, en feuilles de vétiver, que l'on pose contre un mur.

3.5.2 Les animaux de la basse-cour

Les plus communs sont les "volailles" /vólay/ : "poules"/pul/, "poulets, poussins"/ti pul/, "coqs"/kòk/ ; (/vólay/ sert souvent à désigner la poule elle-même) ; on trouve d'autres animaux : /dêd/"dinde", /mal dêd/"dindon", /pêtad/"pintade" ; /zwa/"oie", /mal zwa/"jars" ; /pizô/ "pigeon" ; /kana:r/"canards" d'espèces diverses ; /mani/

.../...

/kana:r mani/ "canard de Manille", /maskarê/"canard mascarin", /bata:r/"canard croisé des deux races précédentes"; les petits des divers volatiles sont toujours nommés /ti.../ : /ti kana:r/ "caneton"...

Il existe diverses races de volailles, mais on distingue avant tout les "poules du pays"/vólay péi/ des "espèces nourries aux aliments composés"/vólay rabató/ ; en fait, le terme/vólay péi/ s'applique à diverses variétés : /frizé/pul frizèt/ ; /pul de frâs/ ; /pul zapô/ ; / krwazé de frâs/ ; /pul léspès/"poules de grande taille aux longues pattes" ; les "mâles" sont souvent élevés comme "coqs de combat"/kòk batay/ ; il ne faut pas les confondre avec une autre espèce voisine, mais qui ne combat pas et qu'on nomme /kòk pêtad/ ou /kólé plimé/ (à cause de son long cou dénudé).

On trouve également quelquefois dans la basse-cour des "lapins"/lapê/,(/femèl lapê/"lapine", /mal lapê/"lapin")(1), et des "cochons d'Inde"/kóbay/.

3.5.3 La vie de la basse-cour

La poule qui a des "poussins" /ti pul/ est appelée /mamâ pul//me:r pul/ ; on dit également /me:r pul pôdât/; /me:r pul/ s'applique à la "poule" pour la distinguer des poulets /ê me:r pul ê pé fo:r/ "une assez grosse poule". Une "poule qui couve"/pul kuvèz/défend avec vigueur les abords de son nid (d'où l'emploi figuré/ê pul kuvèz/"une femme acariâtre.") ; une "poule qui pond"/pôdèz/ donne des "oeufs" /zèf/ ; ils peuvent être "fécondés"/fégôdé/, s'il y a un coq ; encore faut-il que ce dernier ne soit pas trop jeune car alors "il fait ses plumes"/li fé sô plim/ et les oeufs "ne sont pas fécondés"/i mâk/ ; un oeuf"non fécondé" est /kle:r/ ; aussi dit-on souvent d'un coq stérile qu'il est /kle:r/. La poule qui "pond"/i pôn/, "chante" /i kakay/ ; c'est aussi le signe qu'elle va couver : /mô pul nwa:r i kakay pu kuvé/ "ma poule noire chante, elle va couver" ; /kakayèz/ est l'adjectif qui désigne la poule qui chante.

Les volailles sont nourries de "maïs"/may/, d'"herbes" / ze:rb/ s'il s'agit de "variétés locales" /pul péi/ qu'on laisse plus ou moins vagabonder ; les éleveurs professionnels "élèvent"/i swan'/ des espèces à croissance rapide (/pul blâ/ "poules blanches" qu'on nourrit d'"aliments composés"/rabató/ (du nom "Rabatau" d'une des premières marques mises dans le commerce à la Réunion): /trap ê pé mai dân fa:r fa:r pu:r dòn vólay/ "Prends un peu de maïs dans le grenier pour les poules". Pour les canards, on ramasse souvent des "algues de rivière" /limô/ou l'"on hache un tronc de bananier"/i bat baba fig/ ; parfois on "gave"/i bu:r/ les canards ; on a alors des "canards gavés"/kana:r buré/.

Les "batailles"/batay/ ne sont pas rares dans la basse-cour ; en dépit de la croyance populaire, il semble que les poules n'aient pas grand-chose à craindre du rapace local nommé /papâg/ qui leur préfère les rongeurs ; c'ent entre les animaux de la basse-cour qu'ont lieu les batailles ; le plus souvent, les antagonistes "s'arrachent les plumes à coups de bec"/i dépwal//i déplim âsâm zòt bèk/.

(1) Les bêtes sont gardées dans des "clapiers" /garèn/. Cet élevage est peu répandu.

.../...

3.5.4 Les maladies

L'anatomie des volailles offre peu de termes : /bèk/ "bec", /krèt/"crête", /kólé/ "cou", /zabó/ "jabot", /pat/ "patte", /zèl/ "aile", /za:rgó/ "ergots", /plim/ "plume".

Parfois les volailles ont des parasites /pupul/ "poux de poule" ; en cas de maladie, on constate que l'animal, souvent, est "prostré" /â ta//mavuz/ ; il faut alors identifier le mal ;/mô volay i fé la grip/"ma poule a le coryza" ; pour le "coryza", on dit aussi /li sât kòk/ "elle chante comme le coq" ; /li la gay la gal/"elle a la gale" ; /li la gay la dyaré/"elle a la diarrhée" ; quand une poule "a la coccidiose", on dit généralement /li fé zibu/ (elle est ébourriffée et prostrée) ; on constate souvent : /mô vólay i fé la pépi/ ; on croit généralement que cette affection a pour cause l'apparition d'une extrémité cornée au bout de la langue de l'animal ; on croit le guérir en l'ôtant alors qu'on ne fait que lui créer des difficultés dans la recherche de sa nourriture. Parfois, en vidant l'animal tué, on constate qu'il a les entrailles qui forment un bloc"/vólay lé blóké/, il ne faut pas le manger, car il s'agit d'une preuve de tuberculose viscérale.

Les lapins sont parfois atteints de "coccidiose" /gró vât/(mot à mot "gros ventre").

3.6 LA NOURRITURE ET LES REPAS

3.6.1 L'appétit

Devant la "nourriture"/mâzé/, celui qui est en appétit "salive"/sô bus i fé dló/, d'avance, "il se régale" /li fé pèt sô lèv/ ; /li arâz la bus/ il se prépare à se régaler" ; /li lis sô dwa/ "il se lèche les doigts, c'est-à-dire se régale". S'il a faim, il se réjouit de pouvoir "manger tout à son gré"/mâz sô ke:r kôtâ/ ; le "goulu" /gulaf//gulipya/, rien ne peut le "rassasier" /ragulé/ ; /ragulé/ "rassasier" peut parfois marquer l'écoeurement qui accompagne la satiété : /mwê lé ragulé/ : "Je suis rassasié (au point d'être écoeuré)" ; "il a un grand estomac" /li na la trip si:r la lôge:r/ (mot à mot "il a un intestin très long" c'est-à-dire, une grande capacité d'absorption.) Un individu vorace mange même les "restes, déchets" /mûg/, aussi l'appelle-t-on parfois /ê mûge:r//ê mâze:r d mûg/; /mûg/ s'applique surtout aux"restes de pain ou de viande" ; quels que soient les "restes" /réstâ/, "il avale" /li âval/ tout.

.../...

3.6.2 Le goût

Le gourmet, surtout à la Réunion où l'on a du goût pour les saveurs fortes, n'apprécie pas un plat "fade" /plat/ ex. : /brèd ma:rtê lé ê pé ame:r, brèd mórèl lé plat/ "les brèdes Martin sont un peu amères, les brèdes morelle sont sans saveur". /plat/ marque l'absence de saveur précise ; /sitrô grèf lé plat/ "le citron de greffe n'est pas acide" ; "la nourriture sans goût ni saveur" est parfois appelée /la mas/. Pour qu'un mets soit bon, il ne faut pas que les légumes soient "insuffisamment cuits" /âko:r rèd/ car alors "ils craquent sous la dent" /zòt i krum/ ou "blets et aqueux" /maf/ ; ex. : /sitruy la i tôm maf/ "cette citrouille est blette". Au contraire, un gâteau ou un rôti bien "doré" et bien "cuit" est dit /ròz/ : /róti lé ròz/ "le rôti est cuit et doré". D'un produit "savoureux", on affirme qu'il est /guté/ ("qui a bon goût") ; ex. : /sevrèt lé pli grò, lé pli guté/ "les crevettes sont plus grosses, ont plus de saveur (que d'autres crustacés)".

/du/ "sucré" s'oppose à /èg/ "acide" ou /ame:r/ "amer" ; pour "très acide", on dit quelquefois /èg kòm bilêbi/ "acide comme le bilimbi" (ce petit fruit est, en effet, très acide). D'un fruit acide, on dit souvent /i ama:r la bus/ (mot à mot, "il attache la bouche") ce qui note assez justement la sensation astringente qu'il procure. Le parangon de l'amertume est la "margose" : /ame:r kòm ma:rgòz/, /akòz ma:rgòz lé ame:r/ "Pourquoi la "margose" est-elle amère ? ", locution dont on use pour souligner l'absurdité d'une question ; pour une amertume franchement désagréable, on dira plutôt /ame:r kòm fyèl kósô/ "amer comme le fiel du porc" ou /ame:r kòm lé fyèl/ "id.". Pour "très sucré", on dit volontiers /â siró/ : /sapòt lé mi:r, lé â siró/ "ces "sapotes" sont mûres, très sucrées".

"Dur" /di:r//rèd/ s'oppose à /tân/ "tendre" ; "très tendre", c'est /bóku tân/, ou plus pittoresquement /tân â rózé/ ou /tân kòm lé ke:r/ ; ex. : /sa susu lé tân kòm lé ke:r/ "ces "chouchou" sont très tendres (mot à mot, "comme le coeur"). Le haut degré de /bô/ "bon" est /byê bô/ ou /vâta:r/ "excellent" : /makabi lé vâta:r pu fe:r buyô/ "les "macabits" sont excellents pour le bouillon" ; /gaya:r/ "id.".

De certaines friandises : ex. /bôbô kóko/ ou de certains fruits : /létsi/ "litchi", /lôgan/ "longanis" qui se laissent manger facilement, et presque sans qu'on s'en aperçoive, on dit qu'ils sont /akókinâ/ : /bôbô kóko lé akókinâ/ (quand on commence à en manger, on ne s'arrête plus)

3.6.3 La nourriture

La base de l'alimentation créole est le "riz" /de-ri/, "mon riz"/mô dri/ ; /gay sô pêt de ri/gay sô grê dri/ signifie "gagner sa croûte, son pain" ; une femme qui assure l'existence de son époux ou de son concubin est un "pied de riz" /pyé dri/.

.../...

Le pauvre doit avant tout assurer le silence de son estomac ; aussi recherche-t-il les plats "qui rassasient" /rasazyâ/ ; /lé ê pé rasazyâ/ signifie en fait "cela vous étouffe un peu" ; c'est là le propre des mets qui calent l'estomac tout en étouffant un peu ceux qui les absorbent ; on les nomme /kôblaz/ ; /sa lé ê kôblaz/ "voilà qui vous rassasie !" /'ta d kôblaz/ "id." ; on précise parfois la nature de l'aliment : /ê kôblaz manyok/ "un gros plat de manioc".

Les "nourritures supplémentaires", luxe du pauvre sont désignées du nom /ravaz/ ; le cousin de la ville qui vient voir son parent demeuré dans les "Hauts" repart, le soir venu, avec "des gâteries pour les enfants" /ravaz pu:r bân ma:rmay/ (en général des fruits : bananes, papayes... ou des patates douces...). On dit de même pour le "goûter" d'un enfant : /pa bezwê trakas au, ma:rmay i truv ravaz/ "Ne vous faites pas de souci, le gamin trouve toujours quelque chose à manger" (un morceau de canne à sucre, un fruit...).

L'ensemble des provisions : /deri/ "riz", /mai/ "maïs", /sèl/"sel", /grê/ "haricots secs", /sik/ "sucre"... constitue les "vivres" /viv/ auxquels s'ajoutent "le pain" /le pê/depê/, les "légumes" /baza:r/ /légim/ et la "viande" /vyân/ ; il est nécessaire d'avoir tout cela pour "faire la cuisine" /fé kwi:r mâzé/ ; ex : /mâzé lé kwi ?/ "le repas est prêt ?". A midi, beaucoup de travailleurs se contentent d'un "repas froid" /mâzé fré/ qu'ils transportent dans une "boîte métallique" /ga:rd mâzé/ ; parfois, surtout dans un "pique-nique" /pa:rti/ ou un repas aux nombreux convives ("festins" des fêtes indiennes), on supplée au manque d'assiettes par l'emploi d'un morceau de "feuille de bananier" /fèy fig//fèy banan/.

"Prendre sa nourriture" chez quelqu'un se dit souvent /prâd sô rasyô/ ; le terme désignait autrefois (il est encore très connu dans cet emploi) "les allocations de nourriture que recevaient, en nature, les travailleurs des "établissements"" ; ex : /mwê la tusé la mèm rasyô/ "j'ai touché la même quantité de vivres" ; l'évaluation de la ration se faisait souvent en "gamelles" /gamèl/ ; cette unité de compte valait sept litres. (/rasyô/ désigne également "les aliments cuits" préparés pour les animaux. cf. Vie rurale).

3.6.4 La préparation des repas

/mèt ofé/ "faire cuire" (mot à mot, "mettre au feu") s'oppose à /mèt a te:r/ "retirer du feu" (mot à mot, "mettre à terre"). Ces expressions s'expliquent aisément si l'on songe aux modes anciens de la cuisine créole ; elles continuent cependant à être employées même quand l'aménagement de la cuisine ne les justifie plus./ut pwa lé ofé/ "Tes haricots sont en train de cuire" est une expression dont on use pour marquer qu'il y a péril en la demeure.

.../...

Pour la cuisson, il faut utiliser des corps gras : /lwil/ "huile", /grès/ "saindoux". /mâtèg/ désigne une "sorte de beurre cuit" que les "Malabar" appellent généralement /nèy/ (on l'utilise pour les cérémonies ; selon certains témoins, on le préparait autrefois avec de la graisse de boeuf).

Les opérations culinaires sont en nombre relativement restreint, vu le peu d'instruments dont dispose, en général, la ménagère : "hacher" /bat/ se fait soit sur un "billot" /biyó/, soit à l'aide de deux couteaux tenus de la même main ; c'est ainsi qu'on "hache les mangues" /i bat mâg/ pour le "rougail" ; "faire revenir"/mèt a rusi:r/ est essentiel pour préparer une "fricassée"/sóté//frikasé/.

Les ménagères peuvent apprêter les mets de diverses façons : /fri/ "frits", ex : /zèf fri/ "oeufs au plat" (que l'on retourne pour les faire cuire des deux côtés !) ; /buyi/ "bouilli", ex : /zèf buyi/ "oeuf dur" ; /â dòb/ "en daube" (cette préparation est très commune et beaucoup de légumes sont ainsi préparés ; on coupe en morceaux "chouchou", poireaux... et on les fait cuire avec oignons, ail, thym, poivre mais jamais de "curcuma"/safrâ/.)

La recette fondamentale de la cuisine créole est nommée /kari/ ; entrent dans sa préparation tomates, oignons que la ménagère "fait revenir"/i mèt a rusi:r/ dans l'huile, "ail"/lay/, "gingembre"/zêzâb/, éventuellement piment et "curcuma"/safrâ/ ; une sauce très proche, mais dans laquelle on trouve toujours du piment est nommée /rugay/ : on accommode avec elle les saucisses : /rugay sósis/, la morue/rugay la mori/, les aubergines/rugay brêzèl/...

Les variétés de "cari" sont très nombreuses : /kari volay/ (poulet) ; /kari pwasô/ (poisson ; /kari malâg/ "id." ; /kari la kóré/ (abats de porc), /kari kaf/ (mot à mot, "cari cafre" pour lequel on utilise des os de porc), /kari bisik/ (/bisik/"alevin de gobiidé ") ; /kari d ló/ (crevettes, "chevaquines", petits crustacés de rivière) ; /kari zâgiy/ (anguilles) /kari glise:r/ "id." ; /kari sevrèt/ (crevettes).

3.6.5 Les repas

Il y a, en général, trois repas ; le "petit déjeuner" /guté/ est, le plus souvent, sommaire. (/guté/ s'applique, en fait, à toute nourriture prise en dehors du déjeuner et du dîner) ; à la campagne, on mange souvent du "riz réchauffé" /ri sófé/ (riz froid de la veille que l'on réchauffe avec du piment, de la "graisse" et parfois quelques restes de viande). Souvent "un quignon de pain" /ê kókó d pê//ê gôgô d pê/ car cet aliment, naguère considéré comme une friandise, devient, de plus en plus, de consommation courante ; d'autres aliments peuvent être pris : /sósó mai/ "bouillie de maïs", /buyô brèd/ "bouillon de légumes"...

.../...

Le proverbe dit /ê zèf ê busé, di sèf ê guté/ : "un oeuf, une bouchée, dix oeufs, un petit repas" ; /guté/ peut également être employé comme verbe : /grâ matê i gut, apré i sava/ "De bon matin, il prend son petit déjeuner, après, il part..."

Dans les autres repas, le riz constitue l'aliment essentiel, mais, dans les "hauts" surtout, le maïs est encore très utilisé.

/tifin/, terme relativement rare, s'applique uniquement à un "repas léger pris à l'extérieur". /ragatô/ /rógatô/ s'applique au repas ou au plat que l'on mange le lendemain d'un "festin" de fête et que l'on a préparé avec les restes de la veille ; on ne peut, en effet, en faire profiter les invités, car la superstition populaire veut que celui qui emporte de la "nourriture préparée" /mâzé kwi/ ne retrouve plus le chemin de son logis ! /sakaf/"repas" (mot malgache) est parfois utilisé, mais de façon plaisante ; celui qui en use demeure toujours conscient que le terme est malgache et l'utilise dans un contexte précis ; (par exemple, en s'adressant à quelqu'un qui a vécu à Madagascar).

3.7 LES METS

3.7.1 Le riz

Elément essentiel de l'alimentation du créole, le "riz" /deri/ri/ est souvent acheté par "balle"/bal/ ; /ê bal deri/ "un sac de riz" ; certes, cela évite des achats trop fréquents, mais souvent les grains "sont attaqués par des insectes" /i pik/ ; ex : /le ri nóra l tâ d piké / : "le riz aura le temps de se gâter".

L'appétit d'un individu se mesure au nombre de "mesures de riz" /pêt de ri/ que l'on "fait cuire"/i mé ó fé/ pour lui ; le riz est généralement mis à cuire dans une marmite de fonte réservée à cet usage ; on y place "deux ou trois mesures de riz" /dé trwa pêt de ri/ et de l'eau ; le riz est cuit quand il n'y a plus d'eau. Ce mode de cuisson laisse, sur les parois du récipient, une "croûte de riz qui y adhère" /râpâg/ ; d'une personne très avare, on dit parfois /li rak râpâg/ "il ne laisse rien perdre" (mot à mot, "il racle la croûte de riz qui reste"); quelquefois, on en fait un "bouillon" /ló râpâg/ qui sert de remède aux affections intestinales. On peut également faire cuire le riz de façon à obtenir une "bouillie"/kâz/kâz de ri/ (on précise la nature de l'ingrédient car elle peut être préparée autrement) ; on donne cette préparation aux malades. Les "Malabar" appellent /kândi/ une "bouillie de riz" qu'ils consacrent à la divinité avant

.../...

de la donner aux malades après lui avoir assuré, par cette opération, une valeur curative (cf. 4.6.5) ; quoiqu'il s'agisse manifestement d'un terme de même origine que /kâz/, ils n'établissent aucun rapport entre les deux mots.

Le riz est souvent mangé "froid" /fré/, de ce fait, il se met en "bloc" /gazô/ : ex. /ê gazô dri fré/ "un bloc de riz froid" ; /ê kapòk de ri/ "id.". Suivant l'appétit de chacun, on dispose dans l'assiette une "quantité de riz plus ou moins importante "que l'on désigne de divers termes : /ê bit de ri/ (mot à mot, "une butte de riz"), /ê pitô d ri/ (mot à mot "un piton de riz") /ê takô d ri/ "id.". Il est rare que les gens soient si pauvres qu'ils doivent manger le "riz seul" /ri sèk/ ; en effet, le plus souvent, on sert avec le riz, un "plat de viande ou de poisson"/kari/, des "feuilles de diverses plantes préparées en bouillon" /brèd/... Ces accompagnements sont placés, en général, sur le riz, afin que la sauce ou le "bouillon"/buyô brèd/ l'humectent ; /mèt kari su d ri/ ou /rul kari su d ri/ "mettre le cari sous le riz" signifie "faire les choses à l'envers" (le plus souvent avec l'intention de duper)

3.7.2 Le maïs

Le maïs occupait autrefois la place du riz dans l'alimentation créole. Il est supplanté aujourd'hui dans les zones urbaines, mais demeure très consommé dans les campagnes. Dans les hauts, l'habitant "moud le maïs" /i mul mai/ "à l'aide du moulin en pierre"/âsâm mulê ròs/posé dans un cadre de bois ; /muliné/ "moudre au moulin à maïs".

Selon le degré de finesse de la mouture, on obtient du "maïs grossièrement moulu"/mai kasâdé/ (pour les poulets) ou des moutures plus fines /mai deri/ "maïs de riz" que l'on consomme mêlé au riz ; /sósó/ mouture la plus fine pour préparer de la "bouillie de maïs" /sósó mai/. Le maïs moulu est séparé grâce à un "van"/van/ de "la balle" : /gró sô/ ou /zèl/ et d'une farine très fine /ti sô//sô pròp//namsim/(1); on utilise cette farine pour la consommation domestique ; le "gros son" est utilisé pour "la nourriture des porcs" /mâzé kósô/.

On consomme donc sous trois formes le maïs /mai deri/ "maïs riz", en fragments de la grosseur d'un grain de riz, cuit et mangé avec le riz, /sósó/ consommé soit en "soupe" /sósó mai/ avec du lait par exemple (nourriture destinée particulièrement aux enfants ou aux malades), soit cuit à l'eau, comme une sorte de couscous avec du "cari de poisson" /kari pwasô/ ; le maïs s'agglomère alors en "blocs"/gòb mai/

(1) On entend également, dans le même sens, /samsim/.

.../...

Le maïs dit /sósó/ sert également à la fabrication de "gâteaux" sucrés /bôbô mai/ (avec du lait, de la vanille et du sucre). Enfin, le "maïs moulu très fin" /ti sô/ est utilisé pour la préparation de "galettes" sucrées ou salées : /gato mai/.

Parfois, on mange le maïs, après l'avoir fait éclater au feu sur un"morceau de tôle" /fèy tòl/ : /mai pété/ mai pêb/. (Cette dernière expression paraît en usage surtout dans le Sud-Est de l'île).

3.7.3. Légumes secs et tubercules

On nomme les"légumes secs", autre élément important de la nourriture créole : /grê/ ou, parfois, /grê sèk/. Beaucoup de légumineuses portent le nom spécifique de "pois"/pwa/ (/grê/ n'entre jamais dans les noms de variétés) : /pwa la rèn/ /ti pwa/ : "pois la reine" (nos "petits pois" sont dits /pwa rô/), /pwa d kap/ "pois du Cap", phaseolus capensis (ils sont, en général, importés, mais on en consomme beaucoup), /pwa d sap/, /pwa a graté/, /pwa bôbétòk/ /pwa ame:r/ "phaseolus lunatus" /pwa maskat/ "pois mascate". Ces dernières espèces servent surtout aujourd'hui à nourrir les animaux quand on les cultive encore.

On trouve également d'autres espèces de "haricots" qui sont désignées, elles, du nom de /zarikó/ : /zarikó ruz/ "haricots rouges", /zarikó nwa:r/ "haricots noirs", /zarikó bèf/, /zarikó sâdbèf/.

Dans les "hauts", on cultive d'autres espèces de légumes secs : /lâtiy/ "lentilles", /vuèm/vuèmb/ "vinyo catiang", espèce de pois chiche ; /lâbérik/ "phaseolus helvatus", petites fèves dont on consomme parfois les graines germées ; /zâbrevat/ "cajanus indicus ou flavus" /zâtak/ "sorte de petites fèves. /fèv/ "fèves (faba vulgaris)".

On consomme également de nombreuses sortes de "racines" ou de "tubercules"/patat/ : /patat sôz/ "racine de colocasie", /patat susu/ "tubercule du sechium edule...". /patat/ peut également désigner une variété particulière, la "patate douce, Ipomea batatas" (on dit aussi /patat dus/).

Les "pommes de terre" /pòm de te:r/ sont cultivées depuis assez peu de temps ; elles ont cependant pris très vite une grande place au détriment de cultures plus anciennes : /kâba:r/ "ignames",(dioscorea div. blanc ou violet); /manyòk/, /mayòk/, "manioc" (autrefois cultivé industriellement pour la fabrication de la fécule. Pendant la dernière guerre, on en consomma beaucoup sous diverses formes, en particulier celle du /kwak/ "manioc râpé, séché et passé au feu") (1) ; /larurut/ "arrow-root", maranta arundinacea : le

(1) Proverbe : /sât â dâ péi, kaf i mâz tuzu:r mayòk (ou /patat/) avèk la pó mèm/. "Cent ans dans le pays, un cafre mange toujours le manioc (ou les patates) avec la peau". Au bout de vingt ans de campagne, le mulet du Maréchal de Saxe était toujours un mulet !

.../...

petit tubercule très blanc, de forme conique, est râpé en "poudre" /pud larurut/ comme le manioc ; /òf/ "dioscorea bulbifera". Cette plante est devenue rare ; c'est une liane qui produit un fruit dont l'aspect et le goût évoquent la pomme de terre et un "tubercule" /patat/ qui atteint une taille considérable ; /zumin/ : sorte d'herbe qui possède à l'extrémité de ces racines un petit tubercule. (On ne le consomme plus, semble-t-il).

La plupart du temps, ces tubercules sont mangés, soit sucrés, soit salés (sauf la patate douce que l'on sucre toujours) ; ainsi les "ignames" /kâba:r/ sont cuits et salés (comme la pomme de terre) ou préparés "au sucre" /â kôfiti:r/ (cuits au sucre jusqu'à caramélisation). De même, le manioc peut être bouilli et consommé avec du sel ou du piment, ou mangé "sucré" /â siró/ ou, râpé, en "gâteaux" /gató manyòk/.

3.7.4 Les légumes

On utilise à la Réunion à peu près tous les légumes d'Europe qui peuvent pousser dans l'île :/za:rticho/ "artichaut", /bètrav/ "betterave rouge", /brêzèl/ "aubergine", /karòt/ "carotte", /kôkôm/ "concombre", /ku:rzèt/ "courgettes", /lay/ "ail", /pwa mâztu/ "pois mange-tout", /pwarô/ "petits pois", /pwaro/ "poireau", /radi/ "radis", /salad/ "salade", /sitruy/sitrui/ "citrouille" (la variété sphérique, la plus rare est dite /sitruy sôbli/ à cause de sa ressemblance avec ce que les créoles nomment /sôbli/ (cf. 5.3.4), /su/ "chou", /sufle:r/ "chou-fleur", /tomat/ "tomate", /zarikó ve:r/ "haricots verts", /zwan'ô/ "oignons". En fait, la majorité de la population ne consomme guère ces produits (sauf les "aubergines"/brêzèl/) ; cependant dans les zones urbaines, ils apparaissent progressivement dans la diète créole. A ces légumes, vraisemblablement importés à l'origine d'Europe, s'ajoutent d'autres produits que les créoles consomment beaucoup plus.

Tout d'abord, un ensemble très divers de "feuilles de nombreuses plantes" que les créoles désignent du mot /brèd/ en faisant suivre ce terme du nom de la plante : /brèd krésô/ "cresson", /brèd mafan/ "brèdes au goût piquant", /brèd lastrô/ "laiteron", /brèd ma:rtê/ "solanum nigrum", /brèd mórèl/ "solanum nigrum" (on distingue diverses variétés /brèd blé/, /brèd gró grê/, /brèd ti grê/), /brèd murûg/ brèd méday/ "jeunes feuilles d'un arbre commun : Moringa pterygosperma", /brèd patat/ "feuilles de patates", /brèd payate:r/ "Amaranthe (s/.div), /brèd pétsay/ "variété de chou de Chine", /brèd sitruy/ "feuilles de citrouille", /brèd pwaré/ ou /pwaré/ "bette (beta vulgaris) " ,

(1) Nous entendons ce terme au sens large, produit végétal employé comme aliment, à l'exclusion de ceux cités dans des paragraphes plus spécialisés.

.../...

/brèd sôz/ "feuilles de colocasie", /brèd sudsin/ "chou de Chine", /brèd susu/ "feuilles du sédium edule".

Souvent, on utilise surtout les "jeunes feuilles" ou les "bourgeons terminaux" /ke:r/.

Parmi les légumes qu'ignore ou connaît peu l'Europe : /batô murûg/ "fruit du Moringa pterygosperma", /batô sôz/ "base de la tige de la colocasie", /ma:rgoz/ "momordica belsamina", /ma:rgòz du//ma:rgòz de lêd/ "espèce voisine de la précédente, mais qui n'en a pas l'amertume caractéristique", /pâtisô/ "espèce de cucurbitacée", /patòl/ "trichosanthes anguina", légume assez rare que recherchent particulièrement les Indiens ; /laló/ Hibiscus, /pipâgay/ "luffa acutangula", /pwa karé/ "Psophocarpus tetragonolobus". Les fruits de cette "liane" sont consommés verts, en salade, après avoir été hachés menu, /sitruy de kap/ "citrouille du Cap", /tómat de bwa//tómat a:rbis/ "fruit différent de la vraie tomate et qui la remplace durant l'été quand celle-ci est rare et chère", /zirómô/ "giraumont ; cucurbita pepo" (1).

3.7.5 Les assaisonnements

Plus que le "sel" /sèl/ ou le "poivre" /pwav/, le "piment" /pimâ/ est l'assaisonnement essentiel de la cuisine créole ; en effet, non seulement,il entre directement dans la préparation des plats, mais il est souvent sur la table, sous diverses formes pour permettre d'assaisonner les mets jugés trop "fades"/pla/.

On offre des "piments en conserve" /pimâ kôfi/, "écrasés" /pimâ krazé/ ou même "verts", selon la saison, pour permettre aux convives de corser encore la nourriture ; cependant, la plupart du temps, on présente une préparation nommée /rugay/ où entrent, outre l'élément de base qui peut être un fruit, un légume, du "graton"..., de l'huile, du jus de citron, des oignons,... l'inévitable piment !

Suivant la nature de l'ingrédient de base, on distingue : /rugay tómat/ le plus courant,/rugay mâg/, préparé à l'aide de mangues vertes que la ménagère "hache" /i bat/ à l'aide de deux couteaux tenus de la même main, /rugay zévi/, l'"évi" est le "fruit de Cythère" ; on prend également le fruit vert, /rugay pistas/ "arachides" vertes pilées, /rugay tamarê/ préparé avec le fruit vert du tamarinier, /rugay gratô/ ou entrent les "résidus de la préparation du saindoux"/gratô/, /rugay zarâ/ fait avec des filets de harengs à l'huile. Dans d'autres cas, on utilise

(1) Nous avons cité les légumes courants que l'on peut trouver dans tous les marchés.

.../...

un légume déjà cuit : /rugay brêzèl/, préparé avec de l'"aubergine" /brêzèl/ bouillie ou grillée, /rugay susu/ où entre le "chouchou".

L'action du piment sur le palais est très violente : "il brûle la bouche" /li pwak la bus/ (il faut d'ailleurs prendre garde à ne pas le garder en contact même avec la peau car "le piment brûle la main" /pimâ i pwak la mê/) ; quand l'action est trop violente, on dit /i pwak/ /i ka:rtus/ "il brûle" ; il faut alors se garder de la tentation de boire et manger un peu de "riz tout seul" /ri sèk/.

Une autre spécialité créole est nommée/asa:r/, /zasa:r/ ; on coupe en menus morceaux des légumes (haricots verts, chouchou, carotte, chou palmiste, citron...) que l'on fait macérer dans une sauce vinaigrée où entre du "gingembre" /zêzâb/ que l'on assaisonne avec une variété de piment nommée, de ce fait, /pimâ lasa:r/ ; on colore et on parfume la préparation à l'aide de "curcuma" /safrâ/ ; on obtient ainsi divers assaisonnements :/zasa:r légim/ "achards de légumes" ; /zasa:r palmis/, /zasa:r sitrô/...

Il existe de nombreuses variétés de piments : /pimâ fa:rsi/ "gros piment, de goût atténué", /pimâ lasa:r/ de même forme, mais plus petit, utilisé pour les "achards de légumes" ; /pimâ kabri/sphérique ; /pimâ bul/, rond également, mais plus petit que le précédent ; /pimâ zégüi/ (mot à mot, "piment aiguille) de forme très allongée ; /pimâ nwa:r/ de couleur noire ; /pimâ blâ/ "piment blanc", /pimâ zwazó/pimâ ma:rtê/, le plus fort des piments quoique le plus petit.

On utilise, de façon moins constante, d'autres aromates ou assaisonnements ; les uns sont connus en Europe : /tê/ "thym", /pe:rsi/ "persil", /lay/ "ail" dont on utilise aussi les "tiges" /ti lay/, /zwan'ô/ "oignons" que l'on consomme sous diverses formes : /zwan'ô ve:r/ "tiges de jeunes oignons avec les bulbes", /zwan'ô fle:r/ /zwan'ô la ké/ "tiges d'oignons prêts de fleurir, sans bulbe" pour faire le "rougail de morue" en particulier, /zwan'ô sèk/ "bulbes d'oignons".

Le "curcuma" /safrâ/ est utilisé après avoir été broyé en poudre ; il entre dans les "caris" et les "achards" qu'il parfume et colore ; il ne faut pas le confondre avec la poudre nommée/masalé/ ; cette préparation est spécifiquement indienne ; on fait légèrement griller ensemble /masalé/, "graines de cerfeuil", /tipay//silô/, /tamarê/ "fruit de tamarin", /deri kri/ "riz cru" (en très petite quantité) ; on ajoute un peu de "curcuma"/safrâ/ et on "écrase" /i pil/ le tout ; pour cela on utilise soit

.../...

D'une autre espèce est le "bouillon à la mode indienne" que l'on nomme /la:rsô/, /rasô//buyô la:rsô/ : on le prépare avec divers ingrédients ou aromates : /lâtiy/ "lentilles", /tipay/, /silô/, /pwav/ "poivre", /pimâ/ "piment", /fèy kalupilé/ "feuilles aromatiques". (1)

Un autre bouillon dit /muluktani/, de composition un peu différente, ne se distingue guère, pour le profane, du précédent. Selon certains témoins, les préparations sont identiques : /na de mun i di sa la:rsô, na de mun i di sa muluktani/, "Il y a des gens qui appellent çà /la:rsô/, d'autres /muluktani/".

3.7.7 Viande et poisson

Dans le repas créole, le riz est théoriquement accompagné d'un plat de "viande" /vyân/ ou de "poisson" /pwasô/ ; la viande peut être du "poulet" /vólay/, du "boeuf" /bèf/, du "porc" /kósô/, de la "chèvre" /kabri/... Il faut, bien sûr, prendre garde à ce qu'elle ne soit pas "gâtée" /sófé//gaté/ (2), pour éviter cet inconvénient, certaines viandes sont "fumées" /bukané/.(3) Dans toutes les préparations, la viande est coupée en "petits morceaux"/ti mo:rso la vyân//ti kaniki la vyân//ti but la vyân/, ce qui s'explique probablement par l'utilisation de bas morceaux bon marché ; on peut cependant faire cuire un "rôti" /róti/ ; on veillera alors qu'il soit bien "cuit et doré" /rò̂z/.

On consomme, outre les viandes précédemment citées : "les viscères" du porc /la kóré/ avec lesquels est fait le "cari de corée" /kari la kóré/, (le "cari" d'abats de porc est aussi nommé /kari sula:r/) ; les "rognons" /rón'ô/, le "foie" /fwa/ ; "la graisse épaisse" /la pan/ du porc est fondue, les "résidus" /gratô/ sont mangés soit seuls, soit en "rougail" ; le "graton de panne" /gratô d pan/ obtenu ainsi est bien supérieur à celui qu'on obtient avec la couche de lard superficielle et qu'on nomme, de ce fait, /gratô d pó/.

Le porc est également mangé sous la forme de "saucisses" /sósis/, "boudin" /budê/, "fromage de tête"

(1) Dans la bonne société créole, au cours d'une soirée, on sert volontiers un bouillon de ce genre pendant la nuit pour "réveiller" les invités.

(2) La viande "corrompue" passe pour être un excitant : /u la mâz kari pul puri/"Tu as mangé de la poule pourrie" dit-on à quelqu'un qui déborde de vitalité et d'activité.

(3) Ce problème de la conservation de la viande ou du poisson a été longtemps essentiel ; il explique, sans aucun doute, la faveur dont jouissent encore, dans l'alimentation créole, la volaille (tuée immédiatement avant consommation), et les produits séchés ou fumés ("boucané", saucisses, morue séchée, "snoek"/sunuk/...)

.../...

/fromaz kosô/, "andouille" /âduy/âdwi/ dont "l'enveloppe" /la ròb/ est faite avec "l'intestin" du porc /trip/. (On l'appelle parfois par plaisanterie /mâs pyos/ "manche de pioche"), d'autres parties sont salées : /ti salé/ "petit salé" ou "fumées" /bukané/ (Le "boucané" est souvent fait avec des côtes de porc) ; les "pieds salés" /pyé salé/ ou la "queue salée" /ké salé/ sont de consommation moins courante.

Dans le boeuf, les principaux morceaux sont nommés : /zaré/, /kana:r/ "jumeau de cuisse" ; /kwis/ "cuisse" ; /trâs fin/ "parure de noix" ; /filé/ "filet" ; /rô d kòt/ "faux filet" ; /lôz/ "entrecôte" ; /pwatrin/ "plat de côtes" ; /lépòl/ "épaule".

On demande alors "un morceau dans le cou" /ê mo:rsó dâ l ku/ ou "dans la cuisse" /ê mo:rsó dâ la kwis/ ; les "estomacs" du boeuf /gradub/ sont appréciés ; on y distingue éventuellement "le rumen" /la pâs/, le "bonnet" /bóné/, le "feuillet" /livré//po:rtfèy/, la "caillette" /la kan'òt/.

Le poisson est relativement rare ; on mange surtout du poisson d'importation "séché et salé" : /móri/ "morue" ; /sunuk/pwasô sunuk/ "snoek". En effet, le "poisson local" /pwasô péi/ est rare et cher ; on le mange soit en "cari" /kari pwasô/, soit en "boulettes" /bulèt pwasô/ (indispensable pour certaines espèces comme le "perroquet" par exemple). On peut également "fumer" /bukané/ le poisson et le faire sécher.

On peut apprêter également, selon la recette précédemment décrite du "cari" des "crevettes" /sevrèt/, des "poulpes" /zurit/ ; les crustacés plus "nobles" comme les "langoustes" /zuma:r/ ou les "gros crabes" /karagèz/ apparaissent peu dans le menu du pêcheur et sont, bien sûr, réservés pour la vente.

On consomme également, mais beaucoup plus rarement la chair de divers animaux : "oiseaux" /zwazó/, "lièvre" /lyév/, "tanrec" /tâg/ ; les créoles des "hauts" apprécient particulièrement (peut-être faute de mieux) la chair de ce petit animal ; quand on en capture, "on le dépouille" /i plis ali//i plim ali/ (1) puis "on le fume" /i bukan ali/.

(1) On use des mêmes termes pour dire "dépouiller" un lapin /plisé//plimé/.

.../...

3.7.8 Quelques plats créoles

Nous ne citerons ici que quelques plats très communs réalisés selon des principes précédemment exposés.

Le boeuf est, en général apprêté sans "safran", ce qui fait que le "cari de boeuf" /kari bèf/ est en fait préparé "en daube" /â dòb/, (mais on consomme surtout de la volaille et du porc) ; le boeuf peut être accommodé aussi selon une recette voisine dite /bèf to:rti/ ("boeuf tortue").

Le "rougail de morue" /rugay la móri/ est souvent accompagné de "tiges d'oignons" /zwan'ô fle:r/ ou de "margoses de l'Inde" /ma:rgòz du//ma:rgoz de lêd/.

On nomme /zâbrókal/ un "plat composé de riz ou de maïs cuit avec du lard, du "curcuma" /safrâ/ et des "haricots" : /zâbrókal zarikó ruz//zâbrókal gró pwa/ (avec des "pois du Cap") ; on le mange souvent "avec un rougail de saucisses" /ê zâbrókal gró pwa âsâb rugay sósis/.

"Un plat de riz cuit avec du curcuma et de la graisse" est /ê pló/ ; on le nomme également /ri zòn/ "riz jaune" à cause de la couleur que lui donne le curcuma.

On nomme /rumazav/ un plat dont la recette et le nom sont malgaches ; il se compose de morceaux de boeuf frits avec de l'oignon et accompagnés d'une espèce particulière de "brèdes" nommées /brèd mafan/.

Les "fruits du jaquier" /zak/ sont accommodés en cari : /kari zak/ ; il faut pour cela que le fruit soit "jeune" /tân/ ; en effet, il est alors encore dur et on peut le "hacher" /bat/, comme les mangues vertes. Ce "cari" se mange, en général, avec du "porc fumé" /bukané/.

On mange, après les avoir fait griller, les "larves de guêpes /gèp/ et des "larves" /zâdèt/ que l'on extrait de vieux troncs ou parfois des "fruits du vacoa" /pêpê/ ; les larves, dans ce cas sont nommées /zâdèt pêpê/.

Les "brèdes" se préparent toujours de la même façon : la ménagère "fait revenir" /i mèt a rusi:r/ dans l'huile chaude l'oignon puis l'ail, le gingembre et une tomate ; on ajoute ensuite de l'eau dans laquelle on jette les "brèdes" ; elles cuisent généralement peu de temps.

On nomme /katkat manyòk/ une "fricassée de morceaux de manioc" ; ex : /i frikas ali kòm ê sóté/ (1).

(1) cf. aux Seychelles, le plat nommé /kat kat vare:r/ est préparé de la même façon.

3.7.9 Desserts et friandises

Les "gâteaux" sont généralement appelés /bôbô/ ; /gató/ est également employé ; son usage est beaucoup plus limité, mais il n'y a en fait pas de différence dans le mode de préparation entre ce que l'on nomme /bôbô/ et /gató/ ; dans un cas comme dans l'autre, ces aliments peuvent être sucrés ou salés et pimentés.

Les gâteaux salés et pimentés peuvent être consommés à n'importe quel moment ; on en mange surtout lors des fêtes : /samusa/ "petit gâteau triangulaire empli d'une farce pimentée" ; /bôbô pimâ/ "petit gâteau pimenté en forme d'anneau ; on les fait avec des "pois du Cap" /pwa d kap/ cuits et réduits en farine ; on ajoute ensuite du piment, les ingrédients du "massalé" (/silô/, /tipay/ /masalé/, /kalupilé/), du sel et de la farine ; la ménagère met alors à chauffer de l'huile dans une "marmite hémisphérique" /pwalô/, /karay/ ; quand l'huile est chaude, elle se met dans la main un morceau de "feuille de bananier" /fèy fig/ sur laquelle elle place une rondelle de pâte avec un trou au milieu ; on met la pâte dans l'huile, et quand elle est "bien dorée " /byê rò̀z/, on la retire ; le gâteau est prêt. /bôbô kalu/ fait de "haricots"/pwa/ écrasés, pimenté et légèrement sucré (particulièrement apprécié des "Musulmans" /zarab/). /bôbô zarikó/ "gâteau fourré d'une purée de haricots".

Cependant, les gâteaux sont le plus souvent sucrés ; il y en a de toutes sortes : /bôbô banan/ "beignets de banane" ; /bôbô kravat/ "gâteau en forme de noeud papillon (d'où son nom) ; /bôbô kókó//bôbô néne:r/ "gâteau fait de noix de coco rapée, sucre et vanille". /bôbô galabé/ "bonbon de cassonnade" (la "cassonnade" /galabé/ peut être obtenue en chauffant le jus de canne jusqu'à caramélisation). /bôbô la gòm/ ; /bôbô la mal/ ; /bôbô la rurut/ "gâteau de farine d'arrow-root" ; /bôbô mai/ "gâteau fait de farine fine de maïs, sucre, et vanille" ; on appelle /gató mai/ des "galettes de maïs sucrées ou salées " ; /bôbô malakòf/ "gâteau" ; /bôbô manyòk//gató manyòk/ "gâteaux de manioc plus ou moins gros ; /bôbô patat/ (patates douces) ; /bôbô ralé/.

On peut noter d'autres friandises qui ne sont pas à proprement parler des gâteaux : /busô sinwa//busô/ "petit pâté de viande et d'herbes préparé par les Chinois (mot à mot, "bouchon chinois") ; /kòlódâ/ "morceaux de caramel contenant des "arachides" /pistas/ ; /makatya/ "petit pain doux". Le manioc et les patates sont parfois cuits dans le sucre et parfumés à la vanille ; cette préparation est dite /â siró/ (l'expression signifie aussi "très doux, très sucré") : /manyòk siró//patat siró/. Ces friandises rappellent un peu, en moins bon, les marrons glacés.

.../...

On prépare également des "confitures" /kôfiti:r/; /kôfiti:r/ peut d'ailleurs désigner soit la "confiture : /kôfiti:r bibas/ "confiture de bibasses", /kôfiti:r guyavyé/... soit des "fruits confits" : /kôfiti:r papay/ "papaye confite/. (Les créoles mangent volontiers le fromage avec de la confiture ou des bananes, ce qui choque un peu les métropolitains !).

3.8 LA BOISSON

3.8.1 Termes généraux

"Boire" /bwa:r/ est souvent remplacé par des tours plus imagés ou pittoresques : /li sif sô ku/ "Il siffle son coup", /li kal sô ku d sèk/ "Il avale son verre de rhum" ; souvent la métaphore est violente : /mwê la kòk dé butèy dódó/ "j'ai avalé deux bouteilles de bière" (/kóké/ : battre. Cf. fr. "se taper" ; on trouve dans le même emploi /bézé/ qui a un sens voisin).

"Celui qui boit un verre" /sak i bwa ê ku/ ne boit généralement pas seul ; "boire en solitaire" /bwa:r â prèt/ (mot à mot, "boire en prêtre") est mal considéré ; il y a, pour boire, des moments privilégiés : le "premier verre de la journée" /ku d lèvtèt/ku d lavtèt/ ou "celui qu'on prend en se séparant" /ku de pa:rtâs/.

Une "grande soif" /kas gózyé/ ne saurait être étanchée par "une petite rasade" /ê ti dégu/ ; "celui qui a soif" /sak la swaf/ boit selon son besoin et la boisson choisie : /ê ve:r/ "un verre" (vin) ; /ê butèy / "une grande bouteille", /ê sópin/ "une petite bouteille" (bière); /ê ka:r//ê miské/ (1) "deux décilitres", /ê dmi ka:r/ /ê dmi miské/ "un décilitre", /ê mizi:r/ "un demi-décilitre" (rhum) ; /mizi:r/ (mot à mot, "mesure") désigne la plus petite des trois mesures d'étain qu'on trouve dans toutes les "épiceries" /butik/ ou dans les petits "débits de boisson" /kâtin/ qui les jouxtent ; vu la faible quantité de rhum qu'elle peut contenir, on dit souvent /ti mizi:r/ : ex : /kâk zòt la fini prâd trwa kat ti mizi:r.../ "quand ils ont bu trois ou quatre verres de rhum..."

(1) /ka:r/ est le terme le plus commun, mais dans les "Hauts" du Sud, en particulier /miské/ est employé très naturellement (Lianes, Plaine des Grègues, Langevin...).

.../...

3.8.2 Les modes de consommation

Le "débit de boisson" présente toujours une installation très sommaire ; souvent pas de sièges, parfois pas de table ; on vient pour boire, non pour s'asseoir ; on échange peu de mots ; parfois, une plaisanterie avec le "patron" /kôpe:r//sinwa/ qui verse à boire. Ainsi, il ne faut pas "transvaser" /trâsvidé/ le rhum ; s'il le fait, on le lui reproche : /vi ti:r gró léspri/ "Tu en enlèves la saveur "substantifique".

Le client "boit toujours son verre d'un trait" /li sif sô ku//li kal sô ku d sèk/, (du moins quand il s'agit du rhum) ; sur un signe imperceptible du profane, le patron remplit à nouveau le verre, le consommateur avale d'un trait, paye et s'en va. Souvent, il emporte du rhum dans une bouteille ; en général, "deux décilitres" /ê ka:r//ê miské/ dans une bouteille de Perrier ou de Schweppes !

3.8.3. Le rhum

Le rhum est, hélas, la boisson la plus appréciée à la Réunion ; la diversité des termes par lesquels on le désigne en est une preuve : /ròm/ est plutôt un terme générique qu'accompagne souvent une détermination supplémentaire : /ròm dépó/ "rhum du dépôt" (rhum fabriqué et vendu légalement) par opposition à /ròm marô/ "rhum de fabrication clandestine", synonyme : /ròm lalâbik/ ; /ròm létsi/ "alcool de litchis" ; /ròm bibas/ "alcool de bibasses", (/ròm/ a, dans ces emplois, le sens d'"alcool").

Le terme le plus courant pour désigner le "rhum" est /larak/ ; ex : /mi bwa pa larak di tu/ "je ne bois pas du tout de rhum" ; moins courants, mais bien attestés sont /la mâdòz/, /la gildiv/ ; /salayòn/ "rhum" est surtout employé par les "Indiens" /malba:r/ ; /lamtav/ "id." passe pour être un mot chinois ; la chose n'est pas surprenante si l'on se souvient que la quasi-totalité des débitants de boisson est d'origine chinoise.

Le "verre de rhum" /ku d sèk/ est également désigné de divers synonymes : /ti mizi:r/ (cf. supra : la "mesure" étant, en quelque sorte, l'unité de consommation du rhum) ; /ti pétròl/, /ti gròg/, /lâbik/ ("alambic").

Quand l'alcool n'est pas vendu en quantités déterminées, on peut évaluer la contenance du verre en "doigts" /dwa fané/ (mot à mot, "doigts écartés) ; /trwa dwa fané/ "trois doigts écartés" constituent déjà la ration d'un solide buveur !

.../...

Le rhum consommé en privé est souvent rendu plus parfumé par macération de plantes aromatiques ou d'ingrédients divers (/faam/ "orchidée sauvage", citrons, noyaux de bibasses...) ; on appelle la boisson ainsi obtenue /ròm arâzé/ (mot à mot, "rhum arrangé").

Le "rhum de fabrication légale" /ròm dépó/ était encore, il y a quelque vingt ans, fortement concurrencé par l'"alcool clandestin" /ròm marô//ròm lalâbik/ fabriqué soit avec du sucre, soit plus rarement avec des fruits ou du miel. Des témoins nous ont raconté comment cette distillation s'opérait, entre 1940 et 1950, dans les "Hauts"de Petite Ile ; les fraudeurs opéraient dans les forêts du Bel Air ou du Bras Rouge où il fallait "transporter" /saroyé/ "sur la tête" /a tèt/ non seulement le "sucre" /sik/ mais également l'eau ; pour 5 francs, les femmes gravissaient dix kilomètres de sentier avec une "balle" de sucre sur la tête !

L'"alambic" /lalâbik//masin//ki:rbit/ était dissimulé sur place ; " pour obtenir la fermentation" /pu:r fe:r miri:r/, on mélangeait à l'eau sucrée, du "son de maïs" /sô mai/. Ce"mélange" nommé /le mi:r/ (mot à mot, "le mur") était "en fermentation" /â sale:r/ ; "il bouillonnait comme la mer" /té i travay kòm la me:r/ ; le mélange prêt, on attendait que "le son se dépose au fond" /le sô i repòz/ ; on distillait alors ; "ce qui coulait en premier du col de cygne" était nommé /le vê/, puis venait "le petit rhum" /ti ròm/ ; on redistillait pour augmenter le degré d'alcool ; celui-ci était évalué au jugé bien entendu : /nu té i gruy, pa:r lékim nu i kóné/ "nous le secouions, à l'écume nous savions !"

Le plus difficile était d'écouler le produit, car la fabrication elle-même ne pouvait guère être empêchée. Certes, les distillateurs clandestins consommaient vraisemblablement une partie de leur production, mais la plus grande part devait être apportée, au prix de mille ruses, dans les "Bas". On descendait les "dame-jeannes" /bôbòn/ dans des "sacs à dos de vacoa" /be:rtèl/ ou sur des "brancards" /takô/, sans hésiter à jeter et à briser les bonbonnes en cas de surprise pour éviter le flagrant délit.

Le rhum est également consommé sous forme de "punch" (1) /pôs/ préparé en mélangeant rhum, sirop de canne et ingrédients divers : citrons, litchis, épices... /pôs sitrô/ "punch au citron", /pôs létsi/ "punch de litchis"... Il ne faut pas confondre /ròm létsi/ "alcool de litchis" obtenu par distillation du fruit et /pôs létsi/

(1) Entendons par ce mot la boisson que décrit en 1653 la Boullaye : "Boulleponge... signifie une boisson faite de sucre, suc de limon, eau de vie, fleur de muscade et biscuit rosty." (in Arveiller op.cit. p. 419)

.../...

"punch de litchis" préparé par macération des fruits dans le rhum.

3.8.4 Les autres boissons alcoolisées

Les autres alcools : "cognac local" /bu:rbónyak/, "alcool de goyaves" /góyavlé/ ("Bourbognac" et "goyavlet" sont deux marques), "whisky" /viski/ sont souvent nommés /la tizan/ ; (le terme désigne parfois aussi le "rhum où ont macéré des herbes" /ròm arâzé/).

Parfois, on boit un "mélange de rhum et de vin cuit" nommé /ròm kina/ (mot à mot, "rhum quina) ; dans l'Est de l'Ile (Ste Rose) cette boisson est appelée, par plaisanterie /gasparê briné/ "Gasparin Brunet" (deux adversaires politiques célèbres, l'un noir, l'autre blanc).

La consommation du "vin" /vê/ paraît s'étendre et augmenter sans que se trouve entamée l'hégémonie du rhum.

Le vin consommé n'est presque jamais du "vin local" /vê péi/ ; on en produit seulement à Salazie et, surtout, à Cilaos : /vê d silaòs/ "vin de Cilaos" ; le "vin produit" /vê sèk/ est sucré après coup pour en réduire l'acidité et augmenter le degré d'alcool.

Ajoutons pour mémoire le "vin de canne" /flâgurê/ qu'on ne boit plus et le "cidre" /sid/sid de pôm/ rare (Ilet à Vidot).

3.8.5 L'ivresse

On comprend qu'à la Réunion, ne manquent pas les "ivrognes" /sula:r/, /swafe:r/, /kwite:r/, /rake:r/ ; l'ivrogne "ne se lasse pas de boire" /li bwa sâ finisyô/.

Au début, celui qui boit est "légèrement pris de boisson" : /dâ la briz/, "éméché" /dav/ (correspond exactement au français populaire "paf") ; "il dodeline du chef" /sô tèt i kanòt/ , "il ne marche pas droit" /li dériv/ parfois "il se renverse" /li savi:r/. Chez certains, l'ivresse est furieuse ; /sô zamal i môt//sô zamal i lèv/ "il est pris d'une crise de fureur" ; "il n'a plus sa raison" /li la fin bwa:r lâk/ (mot à mot, "il a bu de l'encre", /li lòk/ "il hoquète".

Quand "l'ivresse" /la sulézô/ est totale, le buveur est "ivre" /su/ ; /li lé bi/ "il est ivre (mot à mot, "bu"), on dit aussi /gazé/, /raké/, /rómé/, /rô/ ;

.../...

les expressions pittoresques ne manquent pas : /li lé rô kòm la bul karé/ "rond comme une boule carrée" ; /buré kòm ê tru/ "bourré comme un trou" ; /li lé plê la gildiv/ "il est plein d'alcool", /li la fin kal la mâdòz/ "id.", /li la mâz sô tani/ "id." ; /li la fin bwa:r la ma:r/ "il est complètement soûl". Pour "dissiper l'ivresse" /fan la sulézô/, rien ne vaut, dit-on, l'ingestion d'une "solution de bleu à laver" /zi d blé/ (mot à mot, "jus de bleu").

En dépit des ravages évidents qu'il exerce, le rhum est considéré comme la panacée : "salé", il constitue un remède souverain contre les "syncopes, faiblesses..." /sézismâ/ ; "sucré", il "tue les vers" /òm sikré i ti l ve:r/. Aux enfants capricieux ou qui ne veulent pas dormir, on fait sucer un morceau de chiffon trempé dans le rhum !

3.8.6 Les autres boissons

La "bière" /bye:r/ est soit "importée" /bye:r déo:r/, soit "locale" /bye:r péi/ ; de ce fait, on emploie souvent comme synonyme de "bière", le nom de la marque locale "Dodo Pils" : /dódó/ ; le "coca-cola" /kóka/ ou le "Fanta" /fâta/ ont remplacé les boissons dont se régalaient autrefois les enfants : /ló sikré/ "l'eau sucrée", /ló sikré tamarê//ló tamarê/ "eau sucrée aromatisée aux fruits du tamarin".

Le "lait" /lé/delé/ n'est guère consommé que par les enfants ; le "café" /kafé/ est, en revanche, avec le rhum, la boisson "nationale". On ne trouve plus guère de "café local" /kafé péi/. Dans quelques coins isolés, (Ilet des Orangers par exemple), des familles cultivent encore leur café ; pour économiser les "grains sortis de leur enveloppe" /kafé blâsi/, on mélange deux tiers de grains et un tiers d'"enveloppes" /kòk/. La ménagère avisée continue à acheter son café vert. Elle "le grille dans une marmite" /i griy ali dân ma:rmit/, au fur et à mesure des besoins "de peur que son parfum ne s'évente" /pâga:r pa:rfê i fan/ ; "elle le moud" /li mul ali/ et le met dans "le filtre à café" /la grèg/. "Elle verse" ensuite "l'eau" /li kul kafé/ par petites quantités ; le café une fois "préparé" /paré/, "elle le verse" /li vid kafé/ dans les tasses. Ces tasses sont toujours petites car le café est très fort et "donne des palpitations" /i fé buz le ke:r/ si on en abuse. Certaines ménagères parfument leur café à la vanille ; ces raffinements ne sont pas indispensables, mais on n'apprécie guère "un café léger" /ê pisa d bib/ (mot à mot, "de la pisse d'araignée). On lui préfère un "café très fort" /kafé katrè:r d matê/ (mot à mot, "café de quatre heures du matin") capable de vous réveiller pour la journée. On boit, en général, le café très chaud, quand il "brûle la bouche" /i pwak la bus/.

.../...

3.9 LES VETEMENTS

BIBLIOTHEQUE DE L'UNIVERSITE DE PARIS SORBONNE

3.9.1 Termes généraux

"Je m'habille" /mi mèt mô lêz/ s'oppose à "je me déshabille" /mi ti:r mô lêz/ ; dans les demeures les plus modestes, les "vêtements" /lêz sont "suspendus" /pâdiyé/ à des clous fixés aux cloisons ou posés sur des fils tendus. Si la famille jouit d'une aisance plus grande, on les range dans une "armoire" /la:rmwa:r/ ; /lêz/ désigne "l'ensemble des vêtements", mais aussi, particulièrement, le "costume" ; ex : /mwê la ròd mô lêz pu:r alé lâte:rmâ / "j'ai cherché mon costume pour aller à l'enterrement".

3.9.2 L'élégance

Il faut prendre soin de ses vêtements pour ne pas les "froisser" /krazé/, ni les "tacher"/gómé/. Pour "taché", /gómé/ est le terme le plus courant, mais on en use surtout pour des taches de graisse ou de sucre ; s'il s'agit de salissures noirâtres, on dira plutôt /ba:rbóté/ ou /makòt/ ; /be:rné/ signifie aussi "souillé, sali" ; ex : /u la be:rn amwê avèk ut bôbô/ "tu m'as sali avec ton gâteau". Si le vêtement est sale, il faut le nettoyer pour que la "tache disparaisse" /la tas i so:rt/ et qu'il soit de nouveau "propre" /pròp/.

L'homme"élégant" /frêgâ/ est vêtu "d'une manière qui ne passe pas inaperçue" /â ka:rne:r/ ; il a mis "son plus beau vêtement" /lêz la mès/kóstim ka:rne:r/ /lêz dâtèl/ (cette dernière expression est surtout dionysienne, /dâtèl/ traduit l'excellence dans tous les domaines); /li la mèt sô tut/ "il a mis ses plus beaux habits" ; /li la mèt sô kâzé/ "il s'est mis sur son trente et un" (/kâzé/ : "amidonné" ; on n'"amidonne" /i kâz/ qu'un vêtement du dimanche !), /li la mèt sô kâzé mai fê/ "id." (mot à mot, "amidonné au maïs fin").

Comme on le voit, l'élégance attire à la fois l'admiration et le sarcasme ; on ne ménage pas les plaisanteries consacrées : /le kâkrela na pi aryê pu mâz ut kaz zo:rdi/ "les cancrelats n'ont plus rien à se mettre sous la dent chez toi aujourd'hui" (ces insectes mangent les vêtements, entre autres choses...) /u la dévid la:rmwa:r/ "tu as vidé ton armoire" ; /u la kas la:rmwa:r/ "id." ; /u la vâd kósô/ "tu as vendu le cochon" ; /u la tyé kósô/ "tu as tué le cochon". Ces dernières plaisanteries sont liées à une habitude créole qui faisait que

.../...

souvent, le cultivateur qui tuait ou vendait son porc profitait de l'apport d'argent pour renouveler la garde-robe de la famille ; aussi "un habit neuf" est-il souvent nommé /ê mo:rsó d ké/, /ê bu d ké/ (mot à mot, "un bout de queue"). Dans les usines à sucre, on dit volontiers à un camarade endimanché : /vi mèt près étup âsâb bag de fô/ "tu as le presse étoupe et la bague de fond" (le col et la cravate).

Mais l'individu peut être aussi vêtu de façon négligée : /â ma:rsâ d pê/ (mot à mot, "en marchand de pain" ; se dit surtout de celui dont la chemise sort du pantalon) ; si ses vêtements sont sales et déchirés, il est "en haillon" /â kaskasé//â fa:rlâgé//â lâguti/ (1) (ce dernier terme /lâguti/ désignait autrefois le morceau de toile dont les engagés indiens se ceignaient les reins). C'est un "épouvantail" /baba létsi/ (on fait souvent ces épouvantails avec de vieilles loques). Pour une femme, "négligée" se dit souvent /â dégrèn/ ou /â dégèn/. En revanche, celle qui veut briller par son élégance met "ses plus beaux atours" /sô la:rkêpèt/, une "robe qui la met en valeur" /muli:r/ (mot à mot, "moulure" ; /muli:r/ signifie "les formes" ; ex : /li nana muli:r/ "elle est bien faite", et par suite les "vêtements qui les épousent" ; /mèt muli:r/ "être élégante, faire des façons..."). Devant tant d'élégance, on s'exclame /uté u lé zizit/u lé â zizit/"hé la ! tu es belle" ; /u lé gadyâm/ "id." ; /vi dégòt zo:rdi/ "tu es bien élégante aujourd'hui".

3.9.3 Les vêtements ; le tissu

Les tissus de toutes sortes sont désignés par un terme unique /la twal/ ; ex : /ê mo:rsó la twal/ "un coupon d'étoffe"; bien entendu, on peut user de toutes les dénominations françaises qui, dans les centres urbains surtout, se sont introduites avec les matières elles-mêmes : /la swa/ "soie", /nilô/ "nylon", /te:rgal/ "tergal"... Ces tissus modernes éliminent ceux qu'on employait naguère encore : /muslin/ "mousseline" (on ne voit presque plus de jeunes filles en robe de mousseline blanche ou rose), /pe:rkal) "percale" (tissu bleu donné autrefois aux travailleurs dans les "habitations"), /krusku/krusku satinèt/ "sorte de drap noir, grain de poudre", /gara/ "grosse toile de coton", Les tissus sont parfois "amidonnés" /kâzé/ à l'aide d'un "empois" /kâz/ fait à l'aide de riz ou de maïs.

(1) /mucus/ (rare) désigne un "vieux vêtement" (par ex., les habits des aînés que portent ensuite les plus jeunes enfants).

.../...

3.9.4 Les vêtements masculins

L'homme est vêtu, en général, d'un "pantalon" /kilòt/, /kansô/ (rare) et d'une "chemise" /semiz/, /kabay/ ; le pantalon est tenu soit par une "ceinture" /sêti:r/, /sâg/, soit par des "bretelles" /brikòl/ (la ceinture de l'ouvrier agricole est souvent un "lien végétal" /gati:r/ ou un "morceau de corde" /but la ko:rd/). Par opposition au "short" /kilòt ku:rt/ ou /so:rt/, le "pantalon long" /grâ kilòt/ est nommé plaisamment /kilòt grâ mâg/ ; un pantalon aux jambes trop courtes est dit /kilòt sòt la bu/ (mot à mot, "pantalon pour franchir la boue" sans le salir !). On porte parfois des "pantalons de tissu léger" /mórès/mórèsk/ qui servent de pyjama, de "caleçon" /kansèt/, ou de pantalon proprement dit. Ils sont souvent faits de tissus à carreaux de couleur ; on les maintient par une "ceinture de tissu"/ko:rdô mórès/.

A la saison fraîche, on met un "pull-over" /piló've:r/, ou, dans les circonstances importantes, une "veste" /paltó/, parfois une "cravate" /kravat//lâg sat/ (mot à mot, "langue de chat). Les vieux portent encore la "veste en forme de dolman" /paltó kòl ófisyé/.

"Pour se protéger de la pluie /pu:r âpa:r la pli/, on porte un "imperméable" /pe:rméab/ ; dans les campagnes, on se contente de vêtements de pluie plus rustiques . On utilise beaucoup aujourd'hui les sacs d'engrais en matière plastique pour en faire des "capotes" /kapòt//sirut/ ; on prend aussi des sacs de jute" /góni/ : /kapòt góni/ ; on a aussi remplacé les "grands sacs de vacoa" /sak vakwa//kapòt vakwa/ qui servaient jadis de capuchon.

On voit moins de gens aller nu-pieds, beaucoup portent des "sandales de caoutchouc ou de plastique" /savat/. (Ce même terme /savat/ désigne également les "pantoufles") ; les créoles "qui viennent des "Hauts"" /ki so:rt dâ lé ó/ (Hell-Bourg) portent souvent des "chaussures faites de toile de sac" /sulyé góni/ ; comme la semelle est renforcée de "spathes" /zâpòn/ de palmistes, on dit aussi /sulyé zâpòn/ ; ces chaussures sont aussi inélégantes qu'éphémères, elles sont en revanche très confortables !

Les "chaussures" /sulyé/ sont fermées à l'aide de "lacets" /ko:rdô sulyé/ qu'on "noue" /i ama:r/ et qu'on "dénoue" /i déma:r/ ("un soulier" est /ê kóté d sulyé/ ; cf. /ê kóté d bra/ "un bras") ; on les porte, en général, avec des "chaussettes" /ba/ ("une chaussette" /ê kóté d ba/). "J'ai mes chaussures aux pieds" se dit /mô sulyé lé dâ mô pyé/, de même que "j'ai ma bague au doigt" : /mô bag lé dâ mô dwa/.

.../...

Si la "pointure" /tu:r d pyé/ est mal choisie, le malheureux qui, souvent marche pieds nus, connaît le martyre : /zâ mari lé ó blòk/ dit-on par plaisanterie, "Jean-Marie est au bloc" (le bloc était la prison où les esclaves étaient enchaînés... par les pieds). Une "vieille chaussure" est parfois appelé /fâgòk/ ; les "chaussures de toile blanche" sont dites /sulyé garòn/ ou encore /sulyé lapê/.

3.9.5 Les vêtements féminins

Les femmes portent soit une "robe" /rob/, soit une "jupe" /zip/ et un "corsage" /ko:rsaz/ ; les sous-vêtements sont le "soutien-gorge" /se:r tété/sutyê go:rz/, la "culotte" /kilòt/, parfois un "jupon" /zipô/ quelquefois "empesé" /kâzé/. Pour travailler, les femmes portent aussi une "sorte de mouchoir" /payaka/payâka/ noué soit autour du cou, soit sur la tête (1).

Les autres accessoires féminins sont le "parapluie" /parasòl/, plus destiné à préserver du soleil la clarté du teint qu'à protéger de la pluie (le mot /gólaz/ désigne un "vaste parapluie bleu" de type très courant), le "sac à main" /kaba/, et, suivant les possibilités financières : "montre" /môt/ et son "bracelet" /tu:r d môt/, "collier" /kólyé/, "bague" /bag/, "boucles d'oreilles" /zanó/.

Fards et cosmétiques ne sont guère en usage ; cependant les créoles de couleur, pour s'éclaircir le teint, "mettent de la poudre" /i mèt la pud/ ; une "vieille femme coquette fardée" est appelée /pupèt la só/ ou /pupèt ma zâtiy/.

3.9.6 Les chapeaux

Pièce maîtresse du vêtement créole tant masculin que féminin ; le Réunionnais ne se sépare guère de son chapeau que pour dormir, et encore! Du fait de ce port incessant, le couvre-chef est souvent "un vieux chapeau" /ê bólókòs/ê vyé bólókòs/, en général de "feutre" /fèt/ aux bords rabattus. Il est cependant d'autres coiffures : "casquettes" /kaskèt/, "chapeau plat à calotte" /sapó d fo:rm/, "chapeau noir à larges bords" /sapó la ru lóto/ (mot à mot, "chapeau en roue de voiture").

Les femmes portent, le plus souvent, un "grand chapeau plat" /kaplin/, /be:rze:r/ ; ces "capelines" sont tressées à l'aide de diverses "feuilles" /pay/ ou herbes : /sapó la pay susu/ "chapeau en paille de chouchou" ; /pay vakwa/, /pay bul de blé/...

(1) /frilèz/ (rare) "sorte de châle qu'on portait autrefois".

.../...

Depuis quelques années, on tresse même des chapeaux en "matière plastique" /plastik/. Les vieilles femmes "s'enveloppent la tête" /i ama:r zòt tèt/ d'une "sorte de grand mouchoir" /to:rsô//payaka/ ; parfois elles portent néanmoins, par dessus, une "capeline".

3.9.7 Vêtements particuliers à une ethnie

Les costumes particuliers, propres à l'origine, aux diverses ethnies ont à peu près disparu. Les "musulmans" /zarab/ portent encore parfois une "sorte de grande chemise blanche" /bazu/ et se coiffent d'une "calotte" ou d'un "fez". /tópi/, /bóné zarab/ (le premier terme, plus exact, est moins généralement connu ; on en use surtout à Saint-Denis). Les femmes restent fidèles au "pantalon" /kilòt/ porté sous la jupe à l'européenne.(I)

Les "Indiennes" /malba:r/ ne portent le "sari" /pòlvé/ (parfois /sari/) que dans des fêtes ; quelques vieux "Malabars" ont encore à l'oreille l'"anneau d'or" /kalkê/ ; les femmes adorent les bijoux d'or et s'en couvrent (quand elles le peuvent !) : "boucles d'oreilles" /orlé/, /onepu/, "bijou d'oreille" /murugu/ "anneau de mariage porté au cou" /tali/, /lyâs/ ("alliance"), "bijou porté au pied" /mindi/, "collier" /mani/, "sautoir garni de pièces d'or" /muramale/. (2)

1)Ces dernières années,les jeunes filles semblent abandonner progressivement le costume traditionnel; la tunique remplace le chemisier et le pantalon serré à la cheville s'élargit pour respecter les canons de la mode.

(2) Ces termes sont ignorés de la plupart des Réunionnais ; seuls, les "Malabars" les connaissent... et encore.

.../...

IV - LA VIE SOCIALE

4.1 LA FAMILLE

4.1/1 Termes généraux. Famille et familles. Les noms

Le mot "famille" /famiy/ n'est utilisé, en créole, que dans l'expression "père de famille" /pe:r d famiy/ qui est elle-même d'un emploi très particulier. A /ê pe:r d famiy/ "un père de famille" ou /ê nom â famiy/ "id." s'oppose /ê zèn zâ/ "un célibataire" (La notion de mariage stérile paraît, en effet, un concept étranger au créole) ; mais, plus fréquemment encore, on use du tour /pe:r d famiy/ pour procéder à un dénombrement de familles ou de foyers, ex : /na duz pe:r d famiy/ "Il y a douze familles" (dans ce village), (mot à mot, "douze pères de famille").

En revanche, s'il s'agit de désigner la "famille X...", on dit toujours /bân.../ "les..." : /bân payèt/ "les Payet, la famille Payet", /bân môdô/ "les Mondon, la famille Mondon".

Un des caractères les plus curieux des noms de famille réunionnais est leur nombre réduit. Dans une classe de lycée, il est fréquent de voir réunis trois ou quatre Hoareau (ou Hoarau) ou quelques Payet qui ne sont pas parents entre eux. Les noms les plus répandus : Hoarau, Payet, Fontaine, Grondin, Cadet... sont ceux des premiers colons qui firent souche à l'Ile Bourbon. La prononciation des noms surprend souvent le Français de métropole ; on dit, en effet /payèt/ Payet, /vidòt/ Vidot, /lorèt/ Lauret... mais en revanche, /kadé/ Cadet, /mayó/ Maillot.

.../...

La plupart du temps, outre son "nom" /nô/ et ses "prénoms" /prénô/, un créole porte également un "surnom d'affection ou de familiarité" /ti nô la kaz//nô la kaz/ (mot à mot, "nom donné à la maison), /nô gaté/ /ti nô gaté/ "surnom affectueux", /nô badinaz/ "surnom plaisant".

La liste de ces surnoms est infinie : c'est parfois une abréviation du prénom principal, mais souvent un nom commun, lié à un événement ou à une particularité : /évno:r rivye:r di kanèl/ (1) "Evenor Rivière dit Cannelle" ; ainsi /zarikó/, /ti kòk/, /bibik/, /kas kutó/... Parfois, curieusement, on donne un autre prénom : /payèt frâswa inyas di gastô/ "Payet François Ignace dit Gaston". La simple consultation de la chronique nécrologique de la presse locale fournirait nombre d'exemples.

Il peut arriver que le surnom d'un membre d'une famille soit, par la suite, étendu aux autres parents ; on a, alors, une sorte de surnom générique : /tutut/, /krab/, /zéfi:r/. (2) Pour une femme mariée, on distingue son "nom de jeune fille" /nô d fiy/ de "celui qu'elle acquiert par son mariage" /nô de dam/.

4.1.2 Les membres de la famille et la parenté

La famille se compose avant tout du "père" /papa/, de la "mère" /mamâ/ et des "enfants" /zâfâ/ bân zâfâ/. (/pe:r/ et /me:r/ sont connus, mais rarement utilisés) ; spontanément, le créole dit toujours : /mô papa/ "mon père", /mô mamâ/ "ma mère"). Les "enfants" sont parfois désignés par d'autres termes :/ma:rmay/, /valal/ (mot à mot, "sauterelles" ; le mot a une nuance un peu péjorative : "enfants gênants, qui coûtent cher...).

/la vièy/ (mot à mot, "vieille") sert à désigner tantôt la femme, dans la bouche du mari, tantôt la mère, dans celle des enfants. (/vyé/ "vieux" s'emploie aussi pour le père). Il faut noter que ce terme n'a pas de valeur péjorative ; le mari en use tout naturellement, en présence de sa femme, sans malveillance : /buz au la vièy/ "pousse-toi" ; /la vièy lé ê pé zaluz/ "ma femme est un peu jalouse ; /ki sa i ga:rd ut zâfâ ? - la vièy/ "Qui garde ton enfant ? -Ma mère". Cependant, en termes plus élégants, on dira /mô madam/ "ma femme" ou /mô mamâ/ "ma mère".

.../...

(1) Les exemples cités sont pris au hasard, mais tous authentiques ; nous remercions, par avance, les personnes citées de leur aimable collaboration.
(2) Nous pensons qu'il est inutile de mentionner ici les noms de famille auxquels correspondent ces surnoms.

Le mari, lui, et surtout s'il n'est qu'un concubin, est souvent nommé /bònòm/ ; ex : /mô bònòm/ "mon mari, mon amant..." (Parfois, on distingue l'"amant" /mari/ du "mari" /mari maryé/).

Le "beau-père" et la "belle-mère" (époux en secondes noces) sont nommés respectivement /ti pe:r/ et /ti me:r/ ; les autres membres de la proche parenté sont l'"oncle" /tôtô//nôk/, la "tante" /matât/, /tâtin/ (ce terme peut s'employer également pour désigner une femme âgée, qui peut être soit une parente "un peu éloignée" /ê pé distâsé/, soit une personne étrangère à la famille). Le "grand-père" /gró papa/ et la "grand-mère" /gró mamâ/ ; ex : /mô défê gró papa/ "mon défunt grand-père" ; éventuellement, la "grand-tante" et le "grand-oncle" sont dits /gró matât/ et /gró tôtô/. L'ensemble des "aïeux" est désigné du terme de /zâsèt/ ou /vyé zâsèt/. Dans les "Hauts" (Cirque de Salazie, par exemple) /gró me:r/ désigne la femme du village qui joue le rôle de sage-femme ; les enfants qu'elle a aidé à mettre au monde la saluent de ce nom.

La "fille" /fiy/, le "fils" /ga:rsô/, le "frère" /fre:r/, la "soeur" /se:r/, le "neveu" /névé/, la "nièce" /nyès/, le "cousin" /kuzê/, la "cousine" /kuzin/, tous ces termes sont communs au français et au créole.(1)

Font également partie de la famille, "filleul" /fiyó/fiyu/, "parrain" /parê/ et "marraine" /marèn/; /gró parê/ et /gró marèn/ servent à désigner respectivement "l'époux de la marraine" et "l'épouse du parrain" ; "parrain" et "marraine" sont, quant à eux, l'un pour l'autre /kôpe:r/ et /kome:r/.

La "bonne d'enfant" /nénèn/ fait presque partie de la famille ; ce terme s'appliquait parfois, autrefois, à un garçon de condition modeste auquel on confiait la garde et le soin d'un fils de famille ; aussi, rencontre-t-on, aujourd'hui, des vieillards qui s'enorgueillissent d'avoir été /nénèn/ de telle personnalité locale.

(1) /anê/ "frère aîné" et /tâbi/ "petit enfant mâle" sont des expressions "malabar" en usage dans cette seule communauté. (Saint-André).

.../...

Le sens de la famille est très développé ; plutôt que de voir des enfants mis à "l'assistance publique" /la pópilasyô/, souvent des "parents" /parâ/ "les recueillent" /i ramas azòt/ et "les élèvent" /i swan' azòt/.

4.1.3 L'enfant dans la famille

La famille créole est presque toujours nombreuse, à moins que la femme ne soit "stérile" /tamâd/ taman/ ou le mari "incapable de procréer" /kle:r/ ou "impuissant" /kókat/. (Si un enfant ne naît pas dans l'année qui suit le mariage, le mari se voit aussitôt taxer de stérilité ou d'impuissance). (1) D'une femme "enceinte", on dit /li lé â vua d famiy/li lé zéné/ "elle attend un enfant" ; /li lé gró vât/ "id." ou plus familièrement /sô balô la môté/.

Le bébé naît le plus souvent à la maison avec l'assistance d'une "sage-femme" /fam saz/ ou d'un "médecin" /dókte:r/ ; dans les régions les plus reculées, c'est une mère de famille expérimentée qui fait fonction de matrone. L'actuelle politique de limitation des naissances s'efforce de démontrer aux mères de famille les avantages qu'elles retireraient de l'usage de la "pilule contraceptive" /pilil/ ou du "stérilet" /laparèy/.

Le "nouveau-né" /baba/baba tân/ est l'objet de la plus tendre affection ; on l'installe dans son "berceau" /be:r/ que la mère a pourvu des garnitures nécessaires : /pikèt/ "sorte d'alèze formée de plusieurs épaisseurs de tissu", /zóryé/ "petits oreillers que l'on dispose de part et d'autre du bébé pour l'empêcher de rouler" ; on prépare aussi ses vêtements : "langes" /pân'/ dans lesquels la mère "enveloppe" /i âto:rtiy/ son bébé. Très souvent pour que l'enfant ne pleure pas, on lui donne une "tétine" /tété/ ou /sisèt/ à moins qu'on ne se borne à le "bercer" /balâsé//sakuyé/. Les enfants sont toujours portés "dans les bras" /si:r l bra/; cependant, depuis quelques années, apparaissent les "poussettes" /puspus/.

Autrefois, "dans les propriétés rurales" /si:r lé zabitasyô/, l'enfant d'un ouvrier agricole

(1) Il y a là un élément psychologique que l'on oublie trop facilement dans les tentatives menées en faveur de la limitation des naissances. /li lé kle:r//sô zèf lé kle:r/ "Il est stérile ou impuissant" (car les deux sont confondus) est une affirmation qui condamne un homme ; traiter un homme de /sâ küi/ (mot à mot, "sans couilles") est lui adresser la plus grave injure qui soit.

.../...

était, après la naissance, présenté au patron ; la chose se faittoujours près de Sainte-Marie) ; il était d'usage alors de glisser une pièce d'argent dans le maillot de l'enfant ; les gens qui rendent visite à un nouveau-né le font souvent encore ; cela, dit-on, lui porte chance et constitue en même temps un petit cadeau.

L'enfant fait l'objet de l'attention générale ; on cherche s'il "ressemble à son papa" /i a:rsâb sô papa/ i sâb sô papa/ ou "à sa maman" /i a:rsâb sô mamâ/ ; on lui donne de "petits surnoms affectueux" /ti nô gaté/ : /titi//kóko//bibik/... qu'il continuera parfois à porter par la suite (cf. 4.1.1). Il est aussi des termes d'affection qui sont d'un emploi plus général : /munwa:r/ "mon noir", /mô kaf/ "mon cafre", /mô ti kaf/ "mon petit cafre". Il est toujours surprenant d'entendre, pour la première fois, une "bonne d'enfant" /nénèn/ noire appeler le bébé blanc dont elle s'occupe : /mô ti kaf/, /mô ti kaf blâ/ ou /mô ti kaf ròz/ "mon petit cafre blanc",/mô gaté/ est aussi une appellation tendre "mon chéri". (1)

Devenu plus grand, l'enfant est beaucoup moins entouré ; il devient une source de tracas et de gêne : /valal/ (mot à mot, sauterelle). Souvent, "il cause du désordre" /li ravaz/, "il fait du bruit" /li fé dézo:rd/ ; "un enfant bruyant et désordonné" est /ê ma:rmay ravaz/ ; il est "turbulent" /brigâ/, ex : /asé fe:r brigâ/ "cesse donc de t'agiter", /arèt ut brigâdaz/ "id." (/brigâdaz/,"activité désordonnée et gênante pour l'entourage"). "Il agace sa mère" : /li ravaz sô mamâ/, cependant, souvent, si une personne étrangère lui fait des reproches, "sa mère le soutient" /sô mamâ i sutir ali/ ; "il est soutenu à tort" /li lé sutiré/. Cependant, à agir ainsi, on risque d'en faire un "garnement" /mal fôdé/ , ex : /éspès ti mal fôdé/ "espèce de garnement !".

Si on peut être indulgent quand l'enfant est encore "petit" /fèb/, "quand il est devenu grand" /kâk li la fin fo:r/, il faut être plus sévère, si on veut "l'éduquer" /drès ali/ ; ex : /mi drès ali kom mô mamâ la drès amwê/ "je lui donne l'éducation que j'ai moi-même reçue de ma mère" ; les parents souvent "grondent l'enfant" /i bay ali//i âgrèn ali/ ; /bayaz/ et /lâgrènmâ/ sont les substantifs qui correspondent à ces verbes : /mwê la gay bayaz/ "j'ai subi des reproches !" /mwê la gay lâgrènmâ/ "id.". Ces reproches précèdent des menaces plus rudes : /ma süif au/ "je vais te donner une raclée!" (/ê süif/ "une raclée") ; /ma tap au//ma bèz au/ "id." ; on donne des "calottes" /tapê/ ou des "gifles" /kalòt/ klak/ ; /ma klak au/ "je vais te gifler". Parfois, la mère coupe un rameau flexible pour en faire une "verge" /fwèt/, ex : /ê fwèt pès/, /ê fwèt zóbépin/, /ê maryan sâ fèy/ "fouet fait d'une baguette".

(1) /ê gaté/ est un"geste de tendresse", une "câlinerie".

4.1.4 Les cérémonies familiales.

Les traditions de cérémonies familiales se perdent ; seule, la fête elle-même demeure importante ; souvent un mariage endette une famille pour plusieurs années car on juge de la magnificence de la chose au nombre d'"invités formant le cortège" /ko:rtézé/ko:rtézyé/ et aux voitures (souvent louées) qui les transportent. Si les invités et les autos sont nombreux, on dira que le mariage est "réussi" /gaya:r//kalu/, dans le cas contraire, "ça n'était pas très bien" /té pa frêgâ/.

Le "baptême" /batèm/ ne présente pas de caractère particulier, mais est marqué par l'ampleur de la fête dont il est l'occasion. Le "parrain" /parê/ et la "marraine" /marèn/ présentent leur "filleul" /fiyó/ fiyu/ au "curé" /pe:r/ qui le "baptise" / i batiz/. Le repas qui suit le baptême se déroule parfois, s'il y a beaucoup d'invités, sous une vaste tonnelle de feuillage" /sal ve:rt/ construite pour l'occasion (on utilise surtout des "bambous" /bâbu/, "palmes de cocotier" /fèy kókó/ et "fougères" /fuze:r/).

Pour la fête, on vide le poulailler : /i ti vòlay, i ti kabri/ "On tue des volailles, des chèvres" ; on distribue aux invités, "dragées" /drazé/ et "liqueur" /like:r/ ; dans ces circonstances, la "Marie-Brizard" /lanizèt/ est de rigueur.

4.1.5 Le mariage

Le "mariage" /maryaz/ est souvent une cérémonie de plus grande ampleur ; la sagesse populaire créole en souligne l'importance : /maryaz lé pa badinaz/ "Le mariage est chose sérieuse" ; /maryaz lé ê vuéyaz/ "Le mariage est un voyage" (C'est une chose importante ; on se marie pour longtemps !). C'est peut-être l'importance même qu'on lui attache qui favorise les "unions illégitimes" /ménaz/ parfois plaisamment nommées /maryaz dérye:r la kwizin/.

Nombreuses sont les jeunes filles qui quittent le domicile paternel pour suivre un amant ; on dit d'elles /li la pri l vòl/ "Elle s'est envolée". Cette attitude est cependant réprouvée par la morale publique : /li la pas pa:r l ti smê/. "Elle est passée par le petit chemin" (et non par la grande porte de la mairie). Cependant, le sentiment de culpabilité est relativement faible· des témoins peuvent déclarer sans gêne : /mwê lé â ménaz/ "Je vis en concubinage" ; /mwê na dé fiy, èn lé maryé, èn lé â ménaz/ "J'ai deux filles, une est mariée, l'autre

.../...

vit avec un homme". /ménaz/ est rarement employé au sens plus large de "couple" (sans référence à l'illégitimité de l'union) ; on l'entend cependant parfois : /dâ l tâ, navé pwê d mun... dé trwa ménaz/ "Autrefois, il n'y avait personne... quelques familles" (Cilaos).

Parfois, le concubinage (ou la liaison) précède le mariage ; on dit alors /li la fé pak avâ karèm/ "Elle a fait Pâques avant le Carême" ; "régulariser une union" se dit parfois /ramasé lam/ (mot à mot, "ramasser l'âme"), plus couramment, on dit d'un garçon qui épouse une fille qu'il a engrossée : /li la ramas ali/ (ce qui sous-entend qu'il a bien voulu le faire; rare est le sentiment de paternité chez les jeunes gens qui, dès qu'ils "sont des hommes" /i sât kòk/ "chantent coq", s'emploient à faire, de-ci delà, des "enfants illégitimes" /bata:r/. Aussi, les parents sont-ils soulagés quand ils voient leur fille mariée : /mô fiy lé plasé !/ "ma fille est placée", même parfois au risque de "se mésallier" /mal maryé/ : /li la vni ê mâzé kosô/ "Elle a fait un mauvais mariage" (margaritam ante porcos). A l'inverse, parfois, une fille se marie sans dot ni espérance, on dit alors /i po:rt zis sô ko:r/ : "elle n'apporte qu'elle-même". Dans les deux cas, on peut craindre que l'un des promis "ne fasse à la dernière minute rompre le mariage prévu" /li la brak le maryaz/.

4.1.6 Les cérémonies de fiançailles et de mariage

En général, avant de "se marier" /maryé/, on fait des "fiançailles" / zako:r//zako:rday/ (/fyâsay/ plus rare en créole est nettement "français") (elles étaient souvent marquées autrefois par un "bal" /bal zako:r). Le premier pas officiel, avant les fiançailles, est franchi le jour où le prétendant "vient pour la première fois au domicile de celle qu'il voudrait épouser" /i fé la râtré/ ; le rituel de la "rentrée" se perd dans les zones urbaines, mais demeure dans les régions plus reculées.(1) Le prétendant a auparavant envoyé sa "lettre de demande en mariage" /demân/ (sur papier orné de fleurs de préférence !), il apporte de petits cadeaux : mouchoirs brodés, flacon de "parfum" /lésâs/. (2) Il demande l'autorisation de s'asseoir aux côtés de sa future (même s'ils ont déjà eu, auparavant, des relations amicales).

(1) Dans certaines régions, le prétendant apporte un gâteau qu'il dépose sous la "varangue", sans entrer dans la maison ; il s'éloigne alors un moment. Si, à son retour, rien n'a changé et le gâteau reste intact, il apprend par là qu'il est éconduit.

(2) Souvent, de nos jours, on fait en même temps la "rentrée" et les "fiançailles".

.../...

Alors, commence la période de la "cour" /ku:r d amu:r/; certains jours, nommés de ce fait, /zu:r d amu:r/, le soupirant est autorisé à venir "faire la cour" /fe:r l amu:r/ à sa belle. Est-il besoin de préciser que cela se fait en tout bien, tout honneur. (1)

Si tout va bien, et si ni l'un ni l'autre ne "rompt ses engagements" /i brak le maryaz/, les fiançailles, puis le mariage, se font.

Le mariage est souvent une fête grandiose eu égard aux moyens pécuniaires des conjoints ; avant la cérémonie, a lieu la "présentation des "cavaliers" /kavalyé/ aux "cavalières" /dam/, on la nomme /la réinyô/ ; tous seront du "cortège nuptial" /ko:rtèz/, on les appelle, de ce fait, /ko:rtézé/.

Le repas et le "bal" /bal maryaz/, /bal sakremâ/ (Mafate) qui le suit ont lieu dans une vaste "tonnelle de verdure" /sal ve:rt/ (cf. supra). Après le mariage civil et religieux, on gagne en cortège la demeure où va se dérouler la fête. En ville, on se déplace en auto et le nombre des voitures indique le faste de la noce ; dans les zones les plus reculées des "Hauts", les invités vont à pied, accompagnés, comme autrefois, par les "musiciens" /zwa:r/ qui animeront ensuite le bal; à Grand Ilet, les mariages se déroulent encore ainsi mais les violons du temps jadis ont cédé la place à l'accordéon.

Le repas a lieu dans la "salle verte", "ornée" /ga:rniyé/ de fougères et de fleurs ; parfois encore, on place, au-dessus des mariés, un cercle fait de fougères fleuries ; le moment venu, on le fait descendre du plafond pour le passer autour des têtes des jeunes époux qui doivent alors s'embrasser.

Le repas commence traditionnellement par le petit verre de "Marie-Brizard" /lanizèt/ sur lequel on pose un "biscuit sec" /bôbô sèk/. Des "dragées" /drazé/ sont offertes aux invités accompagnées de "rhum" /ròm/ et de "vin cuit" /kina/. Le repas comporte des viandes

(1) Un métropolitain est cependant surpris d'entendre la mère de sa très jeune bonne lui demander l'autorisation, pour le fiancé de la jeune fille, de venir lui "faire l'amour tous les samedi aprés-midi".

.../...

rôties ou froides d'abord, puis le riz avec d'autres viandes en "cari", des "haricots", des "pâtes" /makaróni/; la "salade de cresson" /salad krésô/ fait également partie du menu traditionnel. Le dessert est souvent une "pièce montée" /pyès môté/. (Inutile de préciser encore que le mariage implique toujours le sacrifice total de la basse-cour et de l'élevage !).

Pendant que les musiciens se reposent et prennent leur repas, on chante des "romances" /rómâs/, toujours en français. Les mariés s'en vont à minuit.

Autrefois, le lendemain matin, les deux belles-mères venaient faire le lit nuptial pour constater que la mariée était vierge ; dans ce cas, le marié offrait à sa belle-mère un bouton de rose et les deux familles prenaient ensemble le "repas du lendemain de la cérémonie" /rógatô/. Si la mariée n'était pas vierge, les deux familles mangeaient chacune de leur côté. (1)

4.1.7 La veillée des morts

Dans un pays tropical où l'on ne peut songer à garder longtemps les morts, l'"inhumation" /lâte:ʳmâ/ a généralement lieu le lendemain du décès.

La veille au soir a lieu la "veillée" /véyé/; les parents et amis du défunt se réunissent à son domicile ; le mort y est exposé sur un lit ou un "lit mortuaire" /kanapé/. (Il s'agit là d'un lit de forme particulière, généralement "rotiné"). Les visiteurs ne manifestent guère leur douleur, on mange, on boit du rhum et pour passer le temps, "on joue aux cartes" /i zu ka:ʳt/, /i bat ka:ʳt/. Les veillées funèbres sont toujours bruyantes et, de ce fait, redoutées du voisinage.

On conduit le mort dans le "corbillard" /ko:ʳbiya:r/ au "cimetière" /simitye:r/ ; les "Musulmans" /zarab/ n'utilisent pas le corbillard, mais portent leurs morts dans un cimetière qui leur est propre.

(1) cf. 4.7.3 Relations amoureuses

4.2 LES CONDITIONS SOCIALES

4.2.1 Termes généraux

Un "individu" est /ê mun/ (1) ou /ê bug/, parfois /ê zôm/. /nana ê mun ó baró/ "Il y a un homme au portail" ; /mwê la vi dé bug/ "j'ai vu deux hommes". "Une femme" est /ê fam/ ou /ê madam/, ce dernier terme marque plus de respect que le précédent. (ex : /ê madam zâda:rm/ "une femme de gendarme", /mô madam/ "ma patronne". /d mun/dmun/ désigne "quelqu'un, on" (/néna d mun dâ/ "il y a quelqu'un dedans", /vi évit d mun ?/ "tu évites quelqu'un ?") mais également "les gens" ou "des gens" /d mun i vyê âko:r/ "il y a encore des gens qui viennent" /d mun le kiryé/ "les gens sont curieux"... (On rencontre également dans ce sens /mun/ seul. /mun i po:rt pi be:rtèl kóméla/ "les gens ne portent plus le "bertelle" aujourd'hui, ou /l mun/.) Une grande affluence se marque de diverses façons ; le tour le plus courant est sans doute /nana ê bô pe d mun/ "il y a beaucoup de monde" mais on entend également /plê mun/, /ê paké d mun/, /ê tad'mun/, /ê takô d mun/. /fulé/ "plein de gens" ; /lé fulé kòm bwat sa:rdin/ "on est serré comme dans une boîte de sardines".

"Il n'y a personne ?" se dit /na pa pe:rsòn/ ou /na pwê pe:rsòn/.

"Certains, quelques-uns" (par opposition à la majorité) se rend par /ê pé/ : ex. /ê pé té i pas pa:r la ba/ "certains passaient par là-bas" (la plupart empruntant un autre chemin). "Les uns... les autres" se dit /èn bân... lòt bân/ : /ê bân i di lyan ruz... lòt bân i di mafat âbwa/ "Les uns disent liane rouge, les autres mafate amboua". Pour opposer terme à terme, on dit /li... li/ : /le syê li, le sat li, tut lété bô/ "Le chien d'une part, le chat de l'autre, tout était bon".

(1) La prononciation créole est tantôt /mun/ tantôt /môd/ ; il semble que ce dernier terme /môd/ soit plutôt caractéristique des "Hauts". Nous en avons très nettement constaté l'emploi à la Plaine des Cafres et à Cilaos, par exemple. Mais /mun/ est d'un usage beaucoup plus général.

.../...

4.2.2 Races et ethnies

Tout individu né à la Réunion est un "créole" /kréòl/, cependant le terme tend souvent à s'opposer à d'autres termes pour prendre un sens plus restreint "individu de race blanche ou métis né à la Réunion". (1) On distingue, en gros, cinq types : Le "métropolitain" /zórèy/ ; "l'Africain" /kaf/ ("cafre"), l'"Indien" non musulman /malba:r/ ; l'"Indien musulman" /zarab/ ; le "Chinois" /sinwa/ ; et enfin celui qui n'appartient nettement à aucune de ces catégories, le "créole" /kréòl/ (blanc ou métis). (On peut mentionner pour mémoire le "Comorien" /kómo:r/ et le "Malgache" /malgas/).

Sans vouloir ouvrir de polémique autour du terme "créole", on doit constater que, certes tous les Réunionnais se définissent comme"créoles", mais qu'en revanche, dans la bouche de blancs ou de métis, le terme s'oppose souvent à d'autres (en particulier /malba:r/) pour prendre le sens restreint que nous signalions précédemment. On peut entendre les vieilles gens appeler encore les Réunionnais /bu:rbónè/ "Bourbonnais" et les "métropolitains" /zirópyê/ "Européens". On peut donc penser que /zórèy/ a été certainement introduit à date relativement récente. Cet emploi restrictif du mot "créole" est confirmé par l'utilisation du terme "étranger" /étrâz/, /étrâzé/ ; les "étrangers" sont appelés /kôtnasyô/ (mot à mot, "contre-nation"). (On dit également, mais plus rarement /nasyô/, ex : /bân nasyô, bân zimigrâ/ "Les gens étrangers, venus d'ailleurs". Ainsi glosé par le témoin /yâban, malgas, sinwa.../ "Yambanes, Malgaches, Chinois..."). Lorsqu'on demande des précisions sur l'usage de ce terme, tous les témoins précisent qu'il s'applique aux Chinois, aux "Zarabes", aux Indiens ; en revanche, il n'est jamais employé pour des métropolitains. Le terme paraît donc lié à la notion de race étrangère ou peut-être, plus exactement, de modes de vie différents. On appelle aussi les "étrangers" /mun déo:r/ (des "gens d'ailleurs") ; on distingue ainsi un "Indien" (né à la Réunion) /malba:r/ d'un "Indien venu de l'Inde" (vieil engagé par exemple) /malba:r déo:r/ ; de même, /kaf/ "Cafre" et /kaf déo:r/ "Africain immigré", ex : /ê vyé kaf déo:r/ "un vieil engagé africain" ; /bân malba:r déo:r, bân zâgazé/ : "des Indiens immigrés, des engagés" (2). Le terme "engagé" /zâgazé/

(1) C'est le sens qu'à ce terme à l'Ile Maurice où le mot "créole" s'oppose fortement à "Indien" ou à "individu étranger" /kôtnasyô/.

(2) Le mot /déo:r/ "importé" s'oppose à /péi/ qui marque au contraire l'origine locale d'un produit, mais que l'on peut plaisamment utiliser pour un individu /zórèy péi/ "un métropolitain installé depuis dans l'île".

.../...

s'appliquait aux travailleurs étrangers que l'on faisait venir d'Afrique, d'Inde ou de Madagascar.

4.2.3 Les "Petits Blancs"

Les "Hauts" de l'île sont habités par des "blancs pauvres" /pti blâ/ que l'on désigne par une série de termes généralement méprisants ; certains sont aisément intelligibles : /pat zòn/ "pattes jaunes" à cause de la couleur de leurs pieds (ils marchent en général nu-pieds) ; d'autres ne le sont guère : /pip/, /pip léó/, /pip la só/ (mot à mot, /pip/ la chaux, à cause de leur couleur), /yab//yul/yol/, /litòn/litòn de bwa//ravê/. C'est probablement le caractère péjoratif et argotique de ces termes qui a provoqué l'extension de la série synonymique : ainsi, à la Rivière des Pluies, on nous a expliqué qu'on appelle les "Blancs des Hauts" /yabòs/ (et non /yab/) pour les empêcher de comprendre que c'est d'eux qu'on parle ; de la même façon, on désigne, par une sorte d'antiphrase, les Chinois du nom de /kaf/ "Cafre"! Tous ces termes sont employés par les "gens des Bas" /mun lé ba/ qui n'ont pour les "Blancs des Hauts" que mépris (ces derniers le leur rendent bien d'ailleurs !). C'est sans doute par cet antagonisme que s'explique l'opposition établie entre /ê blâ la te:r/ "un blanc local, du pays" (c'est-à-dire souvent des Hauts) et /ê bô blâ/ "un vrai blanc", ex : /sa pa blâ la te:r, sa bô blâ/ "Ce n'est pas un blanc d'ici, c'est un vrai blanc" (Le Port, 1969) ; cf. aussi /blâ fe:r blâ/ "blanc de race pure" opposé à /blâ ma:rmit/ "blanc métissé" (rare). Certains de ces habitants des hauteurs aux cheveux roux sont appelés /ruzô/ ; on se moque d'eux en leur chantant : /ruzô, ruzô, si mô ki i défôs, tu lé futi/ ; le sens de ce refrain n'est pas très clair ; le rouquin est comparé à une marmite dont le fond est rougi par le feu, s'il se défonce, tout est perdu !

4.2.4 Les Africains

L'"individu aux traits africains est généralement appelé /kaf/ ou par dérision, /tèt kôn' é/ "tête crépue" ; la femme est dite /kafrin/ mais on peut opposer à la femme "l'homme de type africain" /mal kaf/ ; ex : /ê grâ mal kaf/ "un grand cafre". Autrefois, on désignait souvent ces Noirs par des noms précisant leur origine /makwa/, /yâban/, /bibi/ ; ces termes sont encore bien connus des vieux (/yâban//makwa/ en particulier) ; /bibi/ l'est moins mais demeure en usage dans des expressions

.../...

/ê bibi/, /ê vilê bibi/ "un homme très laid" ; /kôtà kòm ê bibi k la gay ti kutó mâs blâ/ qui exprime la satisfaction que procure la possession d'un objet nouveau, "content comme un bibi qui a un petit couteau à manche blanc". Le "métis cafre" est dit /kaf krwazé/ ou /nwa:r ruz/ (sans doute parce que souvent il a des traits négroïdes et le poil roux !) mais ces expressions sont peu courantes. Le terme /kaf/ est souvent pris en mauvaise part quoique "mon cafre" /mô kaf/ soit un tour très courant dont on peut user même entre blancs. /ê kaf vilê manyèr/ "cafre grossier", /kaf sèt pó/ "cafre rude" (mot à mot, "à sept peaux") sont des expressions franchement péjoratives. L'expression se rencontre également sans forme gnomique /kaf nana sèt pó/ "le Cafre a sept peaux", ce qui, suivant les contextes, s'interprète de diverses façons : il est noir jusqu'au tréfonds, il est rude et ne craint pas les coups... Le "Cafre", souvent caractérisé par sa rusticité, l'est aussi par sa sottise. /sâ tâ dâ péi, kaf i mâz tuzu:r patat avèk la pó mèm/ "Après cent ans dans le pays, un cafre mange toujours les patates avec la peau".

Il n'y a pas de mot particulier pour désigner le métis. (1) /bata:r/ s'emploie quelquefois, mais, curieusement, surtout pour les Chinois : /ê bata:r sinwa/ "un métis chinois". Du blanc au noir, les nuances sont infinies ; un métis, par plaisanterie ou injure, est parfois traité de "cafre" /kaf/ et c'est souvent dans une intention hostile qu'on précise les divers degrés de la négritude : /ló kafé/ "l'eau de café" ; /tay kana:r/ "fiente de canard" ; /la pó d budê/ "peau de boudin"; /la pó d kabó/ "peau de cabot" ; /bul tamarê/ "boule de tamarin" ; /blâ ma:rmit/ (celui qui se donne pour blanc, mais qui ne l'est pas plus que la marmite !).

Dans des circonstances normales, on appelle un "individu à peau noire" /ê mun brê/,un "homme très noir" /ê mun byê brê/ ; si l'on use d'un tour pittoresque, on pourra dire /nwa:r kòm ê zulu/ "noir comme un zoulou", /nwa:r kòm ê ki d ma:rmit/ "noir comme un fond de marmite" (l'emploi de /nwa:r/ est alors péjoratif).

Parfois, s'établissent des distinctions subtiles ; un ami magistrat nous signalait qu'il pouvait

(1) Il en est tout autrement à Maurice où l'on distingue très soigneusement les nuances.

.../...

déduire la couleur de la peau de ses visiteurs à la façon dont sa bonne lui rapportait leur venue : /nana ê madam i ròd au/"une dame vous demande" (une Blanche); /ê sitwéyèn i ròd au/"une "citoyenne" vous demande" (une Noire). En effet, ces termes /sitwéyê/ ou /sitwéyèn/ ne s'appliquent guère qu'à des Noirs (avec une nuance de mépris qui confond la négritude et l'humilité de la condition)(1)

4.2.5 Les Indiens non-musulmans

Les "Indiens de religion non musulmane" sont nommés /malba:r/. Le terme /malba:r/ n'est pas théoriquement péjoratif ; cependant, ... les Indiens les plus évolués évitent d'en user et lui substituent le mot "tamoul" /tamul/ qui demeure cependant d'un emploi très limité (et passablement impropre). Il est clair, d'ailleurs, que l'emploi de /tamul/ est artificiel, car dans la conversation courante, les témoins disent /malba:r/ dès qu'ils cessent de se surveiller.

Selon un témoin indien de Sainte-Suzanne (70 ans), le "tamoul" est appelé /madras/ : /na pwê pe:rson i pa:rl madras/ "Il n'y a personne qui parle tamoul".

En général de religion hindouiste (mais également catholiques !), ils constituent un groupe important, mais d'évaluation malaisée. (2)

Quoique les langues de l'Inde aient totalement disparu, subsistent un certain nombre de termes dont les "malbar" sont seuls à user (nombre de ces termes sont d'ailleurs religieux). Ces Indiens ne sont plus

(1) Il n'est donc pas souhaitable de déclarer, comme on a pu l'entendre faire parfois par des hommes politiques métropolitains qui voulaient souligner l'égalité civique des Réunionnais et des Français de métropole : "Vous êtes tous des citoyens..."

(2) Il est très difficile de fixer l'importance numérique de ce groupe. Selon une étude récente (J.-F. Dupon : "Les immigrants indiens de la Réunion", Cahiers d'outre-mer XX (1967 p. 49-88), il y avait, en 1965, 65 000"personnes ayant... des caractères physiques indiens plus ou moins accusés".

.../...

désignés que par l'appellation de /malba:r/ ; d'autres termes comme /telêga/ ou /talêga/, /bêgali/, /kalkita/ ne sont plus connus que des vieilles personnes.

Entre créoles d'origine non-indienne et indienne existe une sourde hostilité qui se traduit dans des appellations injurieuses ou méprisantes : /aya//apaya/ ou /aya lâguti/ (1) est parfois -quoique le terme soit devenu rare- utilisé péjorativement ; les "malabar" le connaissent et ne le considèrent pas comme tel : /apaya sa ban tamul mèm/ "Les "apaya", ce sont les Tamouls". Les Indiens ont, auprès des autres créoles, une réputation de lâcheté et d'hypocrisie que stigmatise l'expression /malba:r la trip guni/ ou /malba:r sèk la trip guni/ que l'on pourrait essayer de traduire par le tour populaire français "n'avoir rien dans le ventre" (mot à mot, "tripe de goni" c'est-à-dire de sac de jute (molle, inconsistante) cf. aussi /ê malba:r/ "un homme craintif et sans caractère" ; /malbarèz/, rare pour désigner une "Indienne" qualifie parfois une "jolie femme désirable".

4.2.6 Les Musulmans

Les "Indiens musulmans" /zarab/ constituent une communauté beaucoup plus réduite mais également plus localisée (zones urbaines) et plus structurée. Quoique récemment immigrée (entre 1880 et 1940), elle s'assimile rapidement ; les "musulmans" /zarab/ venus en grande majorité de la région de Surate parlaient, à l'origine, le gujrati ; tous, cependant, parlent le créole et beaucoup le français ; ils adoptent de plus en plus les modes de vie du reste de la population. On reconnaît les Musulmans (les vieux surtout !) à leur vêtement : sorte de redingote, "grande chemise fendue sur les côtés" /bazu/, "petite calotte" ou "sorte de fez" /topi/ ; les femmes portent sous la robe européenne le pantalon que les créoles nomment /kilòt grâ mas/, /kilòt/.

On utilise souvent, sans les comprendre, comme injures, des termes employés sans valeur péjorative par les musulmans : ainsi, /sulti/. ex : /ê vyé sulti/, injure à un vieux "zarabe" ; dans le même sens mais moins usité, cf. /kutru/, /paisa/, /suvèl/.

(1) Le "langouti" /lâguti/ était "la pièce d'étoffe dont les engagés indiens se ceignaient les reins".

.../...

Pour narguer les musulmans, les enfants créoles laissent dépasser de leur poing serré, un pan de leur chemise ; le tissu prend plus ou moins la forme d'une oreille de cochon d'ou l'expression /fe:r zórèy kósô/ ; (la signification n'est pas très claire mais l'intention évidente lorsque le geste est fait en direction d'un homme pour lequel le porc est l'animal impur) ; cf. aussi dans le même esprit : /zarab mâzé le ki kósò/.

Les "Chinois" /sinwa/ sont peu nombreux, comme les musulmans ; ils se sont très occidentalisés et on ne voit plus de /sinwa la ké/ "Chinois à natte" (mot à mot, "Chinois la queue") comme autrefois.

4.2.7 Les conditions sociales

L'homme "riche" /ris/ est souvent assimilé au "blanc" ;"un homme très riche" /ê gró blâ/, /ê gró/, /ê risa:r/. Le terme /blâ/ "blanc" sert à désigner aussi bien le "patron" pour un employé que le "propriétaire" pour un petit colon. /nwa:r/ "noir", en revanche, qui n'est jamais employé pour marquer la couleur de la peau, a le sens de "serviteur" : /mwa mèm sô nwa:r/ "J'étais son serviteur" ; /mwê la tuzu:r été ut nwa:r/ "J'ai toujours été à votre service". Un "homme très riche et très puissant" est souvent nommé /bôdyé d la te:r/ (mot à mot, "Dieu sur terre") ; l'importance est en général marquée par l'adjectif /gró/ : /ê gró sèf/ "un chef important", /ê gró zâplwayé/ "un employé haut placé". Un homme riche "mène la grande vie" /li sèm gratô/, sans pour cela "user avec excès de sa puissance" /abizé/ ; s'il le fait, on le traite d'"exploiteur" /abize:r/ car "il exploite les gens" /li âprófit si:r l mun/.(1) Il peut forcer ceux qui lui sont soumis à faire toutes ses volontés, /li mèt le la dân ku/ (mot à mot, "il leur met le lacs au cou") ; on dit aussi /li mèt le la ó ku/, /li mèt la ko:rd dân ku/.

Le premier souci du pauvre, c'est de "trouver la nourriture de la famille" /gay mâzé d èn famiy/ ; il faut "avoir son pain quotidien" /gay sô grê d ri//gay sô pêt deri/ (mot à mot, avoir son "grain de riz", sa "pinte de riz"). /gay sô brèd/ "id.". "Un pauvre" /ê maléré/, /ê bug mize:r/ est toujours "dans la gêne" /dâ malizé/. La seule solution est de "démêler seul ses problèmes /débruy sô kari/ (mot à mot, "débrouiller son cari") ; syn : /débruy sô kalbas/ ;(de quelqu'un qui est dans une situation critique, on dit /sô kari :é sal// sô kari lé

(1) Divers proverbes caractérisent la situation de l'homme riche et puissant : /sak i dòn la ru i ral pa sarèt/ "celui qui donne la roue ne tire pas la charrette; /sak i bat debe:r i lis sô dwa/ "celui qui bat le beurre se lèche les doigts"...

.../...

malpròp/ "ses affaires vont mal") ; pour cela, il faut "se débrouiller" /débat/ ; ex. /kâ u lé malad, bizwê débat si:r plas/ "quand vous êtes malade, il faut vous débrouiller sur place ; /débat/implique souvent l'idée de grandes difficultés matérielles (de "se débattre") ; ex : /mwê la débati pu gay bukâ kòm sa !/ "Je "m'en suis vu" pour avoir une petite maison comme ça". /i fó débat pu:r gay la vi/ "Il faut se démener pour gagner sa vie". Le pauvre alors "se met en quatre" /i kas â kat/, /i fé pèt le fyèl/. Encore la situation s'est-elle un peu améliorée, "autrefois, les gens étaient pauvres et malheureux" /lôtâ le mun té mize:r/ entend-on dire souvent ; ce qui ne signifie pas bien sûr que l'on ne dit pas souvent aussi : /mwê lé mize:r/ "je suis pauvre". La pauvreté s'exprime par des tours expressifs : /mwê lé ò but/ (mot à mot, "je suis au bout", réduit à quia / ; /mwê té â gale:r/ (mot à mot, "j'étais en galère", dans une situation critique) /mwê lé ó flâ/ (mot à mot, "au flanc") ; /mwê lé òki/ (mot à mot, "au cul"). Toutes ces expressions traduisent l'extrême degré de la misère ; sans en être réduits à ce point, beaucoup de gens ont du mal à vivre ; "ils tirent le diable par la queue" /zòt i ral l dyab pa:r la ké/, /zòt i ral la ka:rlêg/ "id." ; /zòt i mâz la mori a lóde:r/, mot à mot, "Ils mangent la morue à l'odeur". Souvent manquent des choses essentielles : /zot lé mize:r d ló/ "ils manquent d'eau". /nana ê pé mize:r d ló/ "on manque un peu d'eau", /na ê pityé d bwa/ "on manque de bois" ; pour subsister, ils doivent "souffrir et lutter" /pas la mize:r/ ; ex : /nu la pas la mize:r pu:r fe:r sa/ "nous avons souffert pour arriver à cela". Parfois, croyant améliorer sa condition, le pauvre en trouve une pire encore /li kit grâ béna:r pu pa:rti:r si:r pitô d nèz/ "Il laisse le Grand Bénard pour aller sur le Piton des Neiges" (les deux plus hauts sommets de l'île). C'est "la malchance" : /la syas/, la gin'/ ; ex : /la syas i di:r sèt â/ "la malchance dure sept ans"; /la syas na gró vât/, mot à mot, "le malheur a un gros ventre" c'est-à-dire "on ne peut s'en défaire". Il faut alors attendre pour voir "comment les choses vont tourner" /kómâ i va déviré/. Si les espoirs ne se réalisent pas, on dit /la syé/ "ça a raté !". Il est cependant des gens qui se tirent de tous les mauvais pas, ce sont les "débrouillards" /déme:rde:r/

4.2.8 Les villes et les campagnes

Aux distinctions raciales, ethniques ou sociales se superposent des différenciations locales ; "les gens de la région du vent" (Nord-Est) /bân ò vâ/ se sentent différents de "ceux de la zone sous le Vent" /bân su l vâ/, de même que "ceux des bas" (zone côtière) /bân lé ba/ se distinguent de "ceux des hauts" /ban lé o/ (montagnes et cirques). Ex : /sa ki so:rt dâ lé ó/ "ceux qui viennent des Hauts".

.../...

Au chef-lieu du département, Saint-Denis /sê dni/ s'opposent "les autres agglomérations" /lé ka:rtyé/ (1) ; les gens qui "viennent des autres agglomérations" /i so:rt dâ lé ka:rtyé/ sont souvent désignés du nom de leur ville ou village : /bân sê zózèf/ "les gens de Saint-Joseph" ; /bân lâtredé/ "les gens de l'Entre-deux". Ces désignations prennent parfois dans la bouche de citadins une valeur péjorative : /bân lilèt a ko:rd/ "les gens de l'Ilet à Cordes", par exemple, s'applique non seulement aux habitants de ce village, mais à tous les individus d'allure un peu rustique ; on les appelle également /zabitâ/, /bân zabitâ/, à peu près équivalent à notre "paysan" (/kréòl bitasyô//mun bitasyô/ de sens voisin sont plus rares) ; /maul/ est, en revanche, nettement injurieux : "péquenot".

Saint-Denis constitue une véritable "métropole" où se regroupent les principaux centres vitaux de l'île ; on distingue, dans la ville, le centre avec ses principales rues que les créoles continuent de désigner par leurs anciens noms /la ri grâ smê/ "La rue Maréchal Leclerc" (mot à mot, Rue du Grand Chemin), /la ri légliz/ "Rue Alexis de Villeneuve" ; /la ri lâba:rkade:r "La Rue de Nice" ; le front de mer est appelé /baraswa/ "Barachois"; les "quartiers populaires périphériques" /kâ/ portent également des noms /kâ ózu/ "Camp Ozoux", /kâ lâtanyé/ "Camp Latanier", /kâ zirô/, /kâ kalist/...(2). Ces faubourgs de naguère sont maintenant intégrés à la ville, mais ils conservent leurs noms.

4.3 LES STRUCTURES ADMINISTRATIVES ET JUDICIAIRES

4.3.1 Les structures administratives

Ces structures sont naturellement très mal connues de la plus grande partie de la population. "L'au-

(1) Pour ceux qui habitent les alentours d'un "quartier", l'agglomération voisine est également appelée /ka:rtyé/ /tu 1 môd i alé la mès ó ka:rtyé/ "Tous les gens allaient à la messe au bourg".

(2) /kâ/ désigne, également, l'endroit où dans les "établissements" étaient logés les "engagés". cf. chapitre : canne à sucre.

.../...

-torité administrative" est généralement appelée /le guve:rnmâ/(peut-être parce qu'il y avait dans l'île, avant la départementalisation, un "gouverneur" /guve:rne:r/).(1) Tout ce qui relève de l'état ou du "département" /dépa:rtmâ/ est qualifié à l'aide de ce terme : /semê guve:rnmâ/ "route nationale ou départementale", /la lin guve:rnmâ/ "limite du Domaine".

On connaît le "préfet" /préfé/, le "député" /dépité/, le "sénateur" /sénate:r/ ; l'administration communale est mieux connue : le "maire" /me:r/, les "conseillers municipaux" /kôséyé/ qui gèrent les affaires de "la commune" /la kómin/ : entretien des "routes communales" /semê d kómin/, enlèvement des "ordures ménagères" /salté/ /zo:rdi:r/ qui sont portées aux "dépôts d'ordures" /vuari/; "vidanges" /vidâz/. (A Saint-Denis, on voit encore dans les rues les vidangeurs au travail, avec sur la tête "un baquet de vidange" /ê bay vidâz/. On dit d'un employé municipal : /li travay la kómin/.

Dans les "Hauts" et les "Cirques", l'administration est souvent incarnée par les "gardes forestiers" /fóréstyé//ga:rd fóré/ ; ex : /bân fóréstyé/ "les gardes des Eaux et Forêts" ; ils sont souvent en conflit avec les habitants pour de multiples raisons (braconnage, coupes illégales de bois,...).

4.3.2 L'école

La vie scolaire constitue un champ lexical où apparaissent peu de termes spécifiquement créoles ; en effet, dans la plupart des cas, l'école est précisément le seul domaine où l'enfant parle français, et de ce fait, la plupart des mots du lexique de la vie scolaire sont des mots français ; aussi, nous bornerons-nous à mentionner quelques expressions locales, sans nous livrer à une énumération de termes français nécessairement fastidieuse.

L'"instituteur" /êstitite:r/ est plus souvent appelé le "maître" /mèt/. "Enseignant" et "enseignante" sont parfois nommés /amôtre:r/ et /amôtrèz/ car "ils enseignent" /zòt i amôtr/, mais ces expressions sont souvent péjoratives et s'appliquent volontiers à des personnes qui font la classe dans des "écoles privées plus ou moins clandestines" /lékòl marô/. Les "enfants d'âge scolaire" /ma:rmay lékòl/ "vont à l'école" /i sava lékòl/ ; il en est cependant qui "s'échappent" /i sava marô/ et "font l'école buissonnière" /i bas//i baš/ ou /i si avèk la mas/; ex.: /akòz u la basé

(1) Tous les termes qui désignent le matériel scolaire ou les instruments dont usent les "écoliers" /ma:rmay lékòl/ sont français ; la "plume" /bèk la plim/ n'est plus guère utilisée qu'au cours préparatoire.

.../...

zo:ʳdi/ "Pourquoi as-tu manqué l'école aujourd'hui". /basé/ est surtout un terme urbain; dans les campagnes, on dit /li la sapé/, /li la pa pa:ʳti lékol/ "Il n'est pas allé à l'école" Celui qui ne veut pas aller en classe, mais n'ose faire l'école buissonnière "feint une maladie" /i gay la fyèv krapó/, /i gay la maladi krapó/.

Le mauvais élève a des "zéro" : /zéró/, /la ru lótó/, /zéró kalbas/, surtout s'il "copie" /i pin/ /i pôp/ ; il sera tout à fait incapable de "passer dans la classe supérieure" /môté/ ; ex : /mi môt â sizyèm/ "Je passe en 6ème" ou de "réussir" /gan'é/ ses examens : /ti se:ʳtifika/ "examen d'entrée en sixième (que ne subissent plus que les élèves des établissements privés), /grâ se:ʳtifika/ "Certificat d'études".

4.3.3 L'Aide Sociale

L'aide sociale a pris une grande extension depuis la départementalisation ; l'institution essentielle est "l'Assistance médicale gratuite" /laèmzé/ (A.M.G.) dont bénéficie la multitude des nécessiteux. Le malade "va chercher l'imprimé" /i ti:ʳ le papyé laèmzé/, /i ti:ʳ l bô/, /i ti:ʳ la fèy laèmzé/ à la mairie ; grâce à cette pièce, il peut aller chez le "médecin" /dókte:ʳ/, acheter des médicaments pour une somme très modique. L'aide sociale prend d'autres formes : le vieux travailleur "reçoit une pension de retraite" /i gay ê salaryé/ ou "une allocation de vieillesse ou de maladie" /ê seku:ʳ/. Ex.: /mi gay ê ti seku:ʳ sèt mil frâ pa:ʳ mwa/ "Je reçois une petite allocation de 7000 francs par mois". /la:ʳzâ lêfi:ʳm/ est une "pension d'invalidité".

Les vieux travailleurs perçoivent "une pension de retraite" /ê salaryé/ (qui se distingue d'"une allocation d'aide" /ê seku:ʳ/) ; ce terme entraîne souvent des confusions plaisantes ; ainsi, un employé métropolitain demande à un individu qui se présente à son guichet : "Vous êtes salarié ?" -/mwê lé pa salaryé, mi travay/ ("Je ne suis pas en retraite, je travaille"). Comme cette pension est versée trimestriellement, on la nomme souvent /trwa mwa/ : /mwê la gay mô trwa mwa/ "J'ai touché ma pension trimestrielle" ; on l'appelle aussi, par plaisanterie /la:ʳzâ parésé/ (mot à mot, "l'argent des paresseux" car on le reçoit sans travailler bien sûr !)

Les familles nombreuses bénéficient des allocations familiales" /la:ʳzâ d ló/ (1).

(1) L'expression /la:ʳzâ bragèt/ paraît plutôt une facétie de créole lettré ; le tour populaire est /la:ʳzâ d ló/ ce qui revient à peu près au même !

.../...

Dans certaines zones de l'île ("Hauts" ; cirques), les pauvres reçoivent des "cartes qui leur donnent le droit de ramasser le bois dans le Domaine" /ka:rt de bwa/, moyennant un ou trois jours de travail par mois, suivant qu'ils ramassent le bois mort pour leur consommation, ou pour la vente.

L'émigration vers la métropole relève d'un service particulier le "BUMIDOM" /bimidòm/.

4.3.4 La Politique

La seule activité politique se concentre aux périodes d'"élections" /zéléksyô/. La population s'intéresse généralement assez peu à la campagne électorale de ceux qui "font acte de candidature" /i po:rt/ ; de toute façon, s'ils sont élus, "ils sauront bien tirer profit de leur situation" /sa ki bat bèr, i lis sô dwa/ ("celui qui bat le beurre se lèche les doigts"). C'est le jour du "vote" /vótaz/ que les choses s'aggravent en raison des habitudes locales de fraude électorale.(1) Les "agents électoraux" des candidats que l'on désigne de termes variés /kabale:r/ /sóte:r â le:r/ s'efforcent de pousser les uns à voter et d'intimider les autres. Le rhum aidant, en dépit de l'interdiction de vente, souvent les "galets" volent. Dans le "bureau de vote" /biró/, "les gens votent sans passer par l'isoloir" /demun i vòt frâ/ (mot à mot, "franc, c'est-à-dire, sans chercher à dissimuler leur choix) ; "ils glissent le bulletin" /zòt i kul biltê/ dans "l'urne" /li:rn/, surveillés par les agents électoraux des uns et des autres attentifs à empêcher l'électeur de "changer d'opinion" /viré la mòk/ à la dernière minute.

Le "vote" /vótaz/ n'est d'ailleurs pas pris très au sérieux. /kul ti pul, so:rt ti kanar/ dit la sagesse populaire créole : "mets dans l'urne une petite poule, il en sort un petit canard". Pour frauder, les opérations les plus courantes sont : "ajouter des bulletins dans l'urne" /buré/ ou "faire voter plusieurs fois les mêmes électeurs" /fe:r karuzèl/. Les candidats se traitent mutuellement de "fraudeurs" /fróde:r/. Les manoeuvres illégales continuent lors du "dépouillement" /dépuyaz/. On a vu des présidents de bureau un peu trop décidés à surveiller tout de près contraints de s'éloigner par des "poils" de "raquette" (cactus), le poil à gratter créole ! La victoire d'un candidat est suivie d'une manifestation traditionnelle ; les partisans du vainqueur, abondamment abreuvés de rhum, fabriquent un "mannequin représentant le candidat malheureux" /baba zéléksyô/ ou plus simplement /baba/.

(1) En fait, depuis deux ans, les choses ont bien changé. Les moeurs électorales que nous décrivons sont donc, sans doute, en voie de disparition.

.../...

Cette effigie, souvent ornée d'un collier de "vavangues" /vavâg/ (vangueria edulis) est transportée à travers le "bourg" /ka:rtyé/ en un bruyant cortège. On chante /X^{xx}... lé mo:r... X^{x}... lé mo:r/...vuala Z^{xx}...la pri sô plas/ : "X...est mort...X...est mort...voilà Z... a pris sa place". Variante locale /X... lé mo:r, X...lé mo:r, la tèt â ba, la buzi dân ki/. Le mannequin est conspué, insulté, battu et finalement brûlé.

Les autorités locales tolèrent de moins en moins ces coutumes électorales qui amènent, on s'en doute, incidents et "bagarres" /batay/.

4.3.5 Police et Justice

Quoiqu'il ait un goût prononcé pour la chicane, l'organisation de la justice échappe en général à l'homme du peuple ; certes, il connaît quelques termes courants ; "tribunal" /tribinal/, "juge" /ziz/, "juge de paix" /ziz de pé/, "avocat" /avoka/ "témoin" /témwê/, mais souvent, il se flatte de n'avoir jamais eu maille à partir avec la justice : /zamé ê nafe:r d lwa/ "Je n'ai jamais eu affaire à la police !". Cependant, même un honnête citoyen peut être convoqué "pour prêter serment" /pu:r l ziraz/ à titre de témoin : /li la pa:rti pu:r l ziraz/ "il est allé prêter serment, témoigner" (/li lèv la mê/ "il prête serment, il jure").

Pour les affaires mineures, le plaignant "va devant le tribunal correctionnel" /sava ziz de pé/ ; les "accusations" /sa:rz/ criminelles relèvent de la "Cour d'Assises" /zasiz/ qui siège à Saint-Denis. Avant la construction du nouveau Palais de Justice, on disait couramment /li sava ó tamarê/ pour "il va en justice" (mot à mot, "il va aux tamarins"), car la cour de l'ancien Tribunal était ombragée de ces arbres. L'expression demeure bien connue.

"Intenter une action judiciaire" se dit /prósédé/ ; selon le jugement, le plaignant a "a gain de cause" /i gay/ ou "perdu" /i pe:rd/ ; ex : /mwê la prósédé, mwê la gan'é/ "J'ai fait un procès et j'ai eu gain de cause".

Ont maille à partir avec la police et la justice, les "malfaiteurs" /malfézâ/ de toutes sortes, et, d'une façon générale, "celui qui s'est rendu coupable de quelque chose" /sak la fóté/. Celui qui trempe dans "une affaire louche" /ê zafe:r to:rt/, /ê bistrak/, "se livre à un trafic" /i fé kalubadya/ ; le "voleur"

.../...

/vóle:r/ ou le "chapardeur"/mê lôg/ (mot à mot, "main longue") qui "rôde à la recherche d'une occasion de larcin" /i fé rena:r/ (mot à mot, "fait le renard") ; /ê mê to:rt/ est "un individu aux activités louches et sûrement illégales" (mot à mot, "main tordue") ; /ê vakabô/ commet également souvent des actes répréhensibles, "mauvais garçon".

Ont également affaire à la police les "prostituées" /pitê/, /fam dézo:rd/, /fam de vi/ ; elles sont peu nombreuses et parfois entretiennent un "souteneur" /dève:r/ ; cependant, d'autres, sans être des "professionnelles" /fam â ka:rt//fam â ka:rt dispâse:r/, /fam piblik/, "se livrent à la prostitution occasionnelle" /i fé la pó/, ce sont des "femmes légères" /tèt pul/ ; dans ce cas, il est souvent difficile de les distinguer des femmes simplement volages que l'on insulte volontiers en les assimilant aux précédentes : /fam ke:r sényâ/ "putain" (mot à mot, "femme du Coeur Saignant", c'était, autrefois, au Port, un haut lieu de la prostitution).

Sont chargés de faire respecter la loi et d'"empêcher" /défân/ de commettre des actes répréhensibles : les "gendarmes" /zâda:rm/, les "CRS" /séè:rès/, les "agents de police" /ga:rd pólis/, /ga:rd la pólis/ et les "gardes-champêtres" /ga:rd sâpèt/. Cependant, tous ces représentants de l'ordre sont généralement désignés par le terme /la lwa/ ; ex : /la lwa la vni/ "la police est venue" ; /la lwa té i ròd ali/ "la police le recherchait". Dans ce cas, celui qui est poursuivi a meilleur compte de "se rendre" /râd sô ko:r/. En ville, les occupations des agents de police consistent surtout à régler la circulation aux "carrefours" /krwazé/ et à mettre des "procès-verbaux" /prósé ve:rbal/ aux véhicules mal "garés" /bo:rdé/ ou en "stationnement" /léstasyònmâ/ interdit. ex : /mwê la gòb ê prósé ve:rbal/ "J'ai eu une contravention".

Pour les faits graves, le "coupable" /lóte:r/ est "condamné" /kôdané/ ; "il va en prison" /li rât la zòl/, /li fé la zòl/ ; s'il ne s'agit que d'une peine légère, on dira /ê tu:r d zòl/ "un court séjour en prison" ; ex : /mwê la trap ê tu:r d zòl/ "J'ai eu une peine de prison légère". "La prison" /la zòl/ se trouve, à Saint-Denis, au 59 de la rue Juliette Dodu ; de ce fait, on dit souvent /la zòl sêkâtnèf/ ; d'autres noms lui sont donnés : /lótèl zarikó/ (à cause des menus), /lótèl misyé nérô/ (du nom du directeur).

.../...

Les "prisonniers" /prizónyé/ restent dans la prison ou travaillent à l'extérieur ; ces derniers forment la "main-d'oeuvre pénale" /mêdèv pénal/, ils étaient autrefois employés à la construction des routes pour "casser le macadam" /kas makadam/. Les fortes têtes, souvent des "condamnés à perpétuité" /pe:rpétité/, peu soucieux de mériter les "distinctions dues au travail" /galô travay/ ou "à la bonne conduite" /galô kôdüit/, sont parfois mis au "cachot" /kasó/, sélil/ où ils sont réduits, "comme les poules" /kòm vólay/ disent-ils, au "pain sec" /mâzé sèk/. (Le "pain sec" créole est en fait, naturellement, du riz ou du maïs "sec" c'est-à-dire sans accompagnement ni assaisonnement autre que le sel).

4.4 LES DISTRACTIONS DES ADULTES

4.4.1 Termes généraux

Aux moments de loisir, on se réunit volontiers pour "deviser" /kas la blag/ à l'ombre, ou devant la "boutique". Les hommes sont rarement assis, mais plus volontiers "s'accroupissent" sur les talons /i asiz kat pat/, dans la position favorite des créoles. On "fume" /i fim/ quelques "cigarettes" /sigarèt/ achetées chez le "chinois" ; parfois, on fait "tirer une bouffée" /ral ê tus/ au voisin ; s'il doit s'interrompre, le fumeur "éteint sa cigarette" /i kas kólé/ (mot à mot, "il casse le collet") et conserve le "mégot" /kukun/.

Dans les "Hauts" de l'île, on cultive parfois le tabac que l'on prépare ensuite en fraude, c'est le "tabac marron" /taba marô/, /zamal/ qui est parfois fumé presque vert ; les vieux achètent parfois le "tabac en paquet ou en boîte" /taba la pêt//taba ka:rtus/ pour rouler eux-mêmes leurs cigarettes ; autrefois, les "rouleaux de tabac" /karòt/ étaient hachés à l'aide d'un hachoir spécial nommé /bastrêg/ (1).

Les "musulmans" /zarab/ mâchent parfois le "bétel" /fèy bétèl/, /bétèl/ ; clandestinement, certains fument le "chanvre indien" /zamal/ qui provoque parfois chez le fumeur "une sorte d'ivresse furieuse" /zamal/ : /sô zamal i môt/, /sô zamal i lèv/ "Il devient furieux"

(1) Ce tabac "marron", parfois nommé /makuba/ et distingué par là de "celui qui était vendu officiellement /taba la fe:rm/ était mis dans une feuille roulée, l'ensemble était appelé /sirut/. Ces termes sont presque sortis de l'usage.

.../...

(au sens propre, pour avoir fumé le chanvre indien, mais on peut user de l'expression pour toute colère). Quelques vieux chinois "fument l'opium": /i al la pip/i ral la pip/.

On peut également "faire un tour" /bat ê karé/, "errer" /vavâgé/ (/bat karé dân vavâg/ signifie "aller sans but"). Pendant la "promenade", les oisifs "flânent en plaisantant/i badin/, "ils prennent tout leur temps" /zòt i amiz/. Si c'est dimanche, on va à quelque "fête" /ke:rmès/ où l'on essayera de gagner à la "loterie" /tôbóla/ ou /rulèt/ ; quoique le jeu soit interdit, on peut tenter sa chance à la "toupie chinoise" /tupi sinwa/ ; pour les enfants, il y a un "manège" /karusèl/ ou des "balançoires" /balâs/. On peut aussi aller "en pique-nique" /â pa:rti/. Il y a des endroits agréables "où beaucoup de gens viennent pique-niquer" /usak ê bô pé d mun i vyê â pa:rti/ ; le terme /pa:rti/ peut-être précisé parfois par l'objet de la sortie ; souvent, en effet, la partie de campagne s'agrémente de cueillette de fruits : /ê pa:rti létsi/ "une sortie pendant laquelle on va cueillir et manger des litchis" ; /ê pa:rti guyavyé/ "id. pour les "goyaviers". /ê pa:rti d rivye:r/ "un pique-nique au bord de l'eau ; souvent les promeneurs "prennent des photos" /i ti:r fótó/. La "partie", journée à la campagne ne se confond pas avec "le séjour prolongé sur les hauteurs de l'île" /sâzmâde:r/ ; en effet, durant les mois d'été, les riches créoles quittent la côte pour les "Hauts" ou les "Plaines" /plèn/ (Plaines des Palmistes et des Cafres) où ils ont des "maisons d'été" /kaz sâzmâde:r/.

La première distraction est le spectacle de la rue ; le moindre incident attire "les curieux" /bân rega:rde:r/ ; il sera aussitôt commenté "dans la rue" /si:r l semê/, à la "boutique" ou "chez le coiffeur" /dân salô kwafe:r/, autre haut lieu du bavardage ; c'est la "rumeur publique" /gazèt pe:rkal/ ou plus rarement /zo:rnal pe:rkal/. Ex : /kómâ vi kóné sa ? -gazèt pe:rkal!/ "Comment sais-tu cela ? -je l'ai entendu dire". Les gens qui prennent ces distractions ne sont pas cependant, pour cela, des "viveurs" /kabale:r/ (les jeunes gens qui font la fête sont appelés également /kanya/, mais ce terme est surtout en usage chez les "malabar") ; "faire la vie" se dit souvent /fe:r la pó/ ; ex : /li sa fe:r la pó o po:r/ "Il va faire la fête au Port."

Parmi les distractions d'introduction plus récentes : le "cinéma" /sinéma/ où l'on va le samedi soir ; à la sortie, on commente les faits et gestes du "héros" /ga:rsô/ et de "l'héroïne" /la fiy/ ; la "radio"

.../...

/radyó/, grâce aux transistors, les cases les plus isolées ont leur "poste" /pòst/, /radyó/ ; la "télévision" /télé/ est moins commune.

4.4.2 Les cartes

Dans la rue, sur une vieille caisse ou à même le sol, dans le "débit de boisson" /kâtin/, les hommes "jouent aux cartes" /i bat ka:rt//i zu ka:rt/, le jeu le plus pratiqué, par les jeunes surtout, est la "belote" /bélòt/ ; les termes en usage sont tous français /as/ "as", /rwa/ "roi", /valé/... /atu/...; la partie est souvent bruyante agrémentée de coups frappés sur la table : /mi pèy/ clame le joueur en abattant violemment sa carte. On surveille bien sûr celui qui essaye de "tricher" /zwé vóle:r/.

Cependant, d'autres jeux de cartes sont en usage : "l'écarté" /léka:rté/ ou un jeu très voisin /rêpsé/; des jeux très simples également : /rwa premyé/ ou /promyé rwa/ "le roi premier" ; le "jeu de la paire" /zé pe:r/ (on essaye de constituer des "paires").

4.4.3 Le loto

Le "loto" /kin//lótó/ est un jeu encore répandu dans les zones rurales, quoique sa vogue, très grande il y a quelques années, tende à diminuer. Pour "jouer au loto" /zwé kin/, il faut avoir bien sûr les "cartons" /ka:rt/ et les jetons. On joue avec des grains de maïs ou des haricots. On appelle /âm//râm/ "l'ambe" (sortie de deux chiffres de la même ligne, /te:rn/ le "terne", /kate:rn/ le quaterne" et /kin/ le "quine" (les 5 numéros), il faut crier le plus vite possible /kin/ quand on a rempli la ligne.

Le plaisir du jeu consiste surtout dans l'énoncé des numéros; à chaque nombre correspond en effet, une phrase rituelle, et souvent, c'est elle qu'on énonce, et non le chiffre :

/tu sk̂ ê kósô pé di:r/ "tout ce qu'un cochon peut dire" signifie /ê/ "un" (grognement du porc) ; /zórèy sat/ "oreille de chat" (3, à cause, paraît-il, du dessin de l'intérieur de l'oreille de cet animal) ; /kat pat mô sat dân zâbrevat/ "quatre pattes, mon chat, dans les ambrevates = 4" ; /lalèn/ "5, à cause de la forme de l'alène du cordonnier) ; /sizó/, /sizó fê/ "six" ; /sétasé/ "sept" ; /la zu:rné la pul/ "neuf" (oeuf bien sûr ?) ; /dis... pité vu pu lé gró su d la kin/ "dix... putez-vous les gros sous de "la" quine" ; /békiy/"onze" (les deux 11 évoquent des béquilles) ; /térèz/.

.../...

/mô ti se:r térèz/ "Thérèse, ma petite soeur Thérèse = 13); /lòm fo:r/ = 14 (/mwê la tyé sèt, la blès kato:rz/ "J'en ai tué sept, blessé quatorze !) ; /sézô d fle:r//bèl za:rdinye:r/ "sais...on des fleurs = 16" ; /zèn kôskri/ "21" (âge des conscrits) ; .../ti kutó/ "32" (à cause d'un couteau, type 32, modèle très courant; /la libe:rté/ "48" (1848 - abolition de l'esclavage) ; /la fam sâtèt/ "50" (?) ; "55" /maryaz sêzil â palâkê/ ("Mariage à Saint-Gilles en palanquin") ; /baró la zòl/ "le portail de la prison" ("la prison départementale",/la zòl sêkâtnèf/ se trouve à Saint-Denis, 59 rue Juliette Dodu ; les joueurs de loto qui, souvent,ne sont même jamais venus au chef-lieu, usent cependant de l'appellation". (1)

4.4.4 Les divers autres jeux.

On joue également aux "dominos" /dóminó/ et à des jeux où l'on utilise des grains de maïs ou des haricots. Ainsi, un "jeu qui rappelle à la fois le jeu de l'oie et celui des petits chevaux" est nommé /day/daryô/ ou /sikòt/ ; on "y joue" /i zu day/, /i zu sikòt/ sur un dessin tracé à même le sol ; chaque joueur à un "pion" /palé/ (pierre, haricots...) et "lance des grains de maïs marqués en guise de dés" /i bat/ ; (on "fait une marque analogue à celle des dés dans la partie tendre des grains" /i fé ê ma:rk dâ l ke:r/). Le joueur avance son pion en fonction du chiffre obtenu ; il y a des coups particuliers : /sak i fé sêk i la drwa rebat/ "celui qui obtient un cinq rejoue" ; /si vu i fé sis, u la drwa ma:rsé/ "si vous faites six, vous avancez"... (Selon certains témoins le jeu nommé /sikòt/ serait un peu différent et se jouerait avec quatre grains de maïs dont deux seraient noircis ; c'est alors la disposition des faces noires et jaunes qui déterminerait le gain ou la perte).

/zé pasu/ : ce jeu se joue à l'aide d'"une planche" /ê bwa/ qui présente deux rangées de trous placées l'une en face de l'autre ;le jeu consiste à s'emparer des "pions" /galé/ (pierres) de l'adversaire un peu comme au jeu de dames.

/la:rzâ ó tru/ (mot à mot, "l'argent au trou"). On fixe un "but" qu'il s'agit d'atteindre à l'aide d'une pièce (ou parfois d'un autre objet) ; celui qui se rapproche

(1) Nous avons relevé ces termes dans la région de l'Entre-Deux ; nous avons pu en vérifier certains ailleurs ; la liste est incomplète bien sûr car les "beaux esprits" de chaque localité ne doivent pas manquer d'improviser.

.../...

le plus empoche l'argent de l'autre ; les spectateurs font des "paris" /paryaz/ : /na l bug i pari ê déo:r/ "Il y a des gens qui parient sans prendre part au jeu" ; naturellement, on joue plutôt sur les chances d'un "lanceur adroit" /ê bô tire:r/ (cf. Jeux enfantins 4.5.3 ; les enfants pratiquent ce même jeu : /zwé bité/.)

La "toupie chinoise" /tupi sinwa/ est un jeu de hasard très répandu ; on y joue souvent dans la rue, sur un petit tapis posé à terre ; le tapis porte 6 "carrés" pourvus chacun d'un numéro de 1 à 6 ; ces numéros se retrouvent sur les 6 faces d'une "toupie" /tupi/ hexagonale ; celui qui organise la partie fait tourner la toupie sur une soucoupe et la couvre, avant qu'elle s'arrête, d'une "boîte" /mòk/. Les parieurs qui ont misé sur le numéro sortant gagnent. Parmi les autres jeux : /zwé bèk la te:r/, /zwé bèk kutó/ "jouer à planter un couteau dans le sol" ; /zwé la pwan'/ "jouer au "bras de fer" " (mot à mot, "à la poigne" ; /zwé la kròs/ "faire la lutte" ; /zwé tèt fle:r/ "jouer à pile ou face" ; /fe:r ê pa:rti plimé/ "jouer à s'arracher les poils, chacun à son tour !"

4.4.5 Danse et Musique

La "danse" /dâs/ et le "bal" /bal/ sont fort prisés des créoles qui aiment "danser" /dâsé/. Suivant les lieux et les circonstances, on distingue diverses sortes de bal ; on peut danser soit dans une "salle de danse" /salô d bal/, soit dans "une salle de feuillage" /sal ve:rt/ édifiée à l'occasion d'une fête, soit dans la rue en diverses occasions (fête de village, 14 juillet...) ; un bal à l'occasion d'une fête familiale reçoit en général le nom de la cérémonie qui en fournit le prétexte : /bal zako:r/ pour les fiançailles ; /bal maryaz/, /bal sakremâ/ "bal de mariage" (mot à mot, "bal de sacrement") ; le "bal bouquet" /bal buké/, devenu rare, est donné pour une occasion quelconque et, de ce fait, ne se confond pas avec les précédents (Selon certains témoins, dans le vrai "bal bouquet", à un moment donné, durant une danse, un bouquet passe de main en main, celui des invités qui l'a quand la danse s'achève, doit s'engager à organiser à son tour un bal).

Autre explication, "Voix des Mascareignes" (10.10.63)

> "su le gueridon y mette un bel bouquet, dans son milieu y cale in bougie... A minuit, la musique y entreprend la "marche". Alors là, les garçons y dressent, un y doit prendre la bougie et choisir une fille à sa convenance. Si elle y veut pas rende ce bal là avec lui, alors le garçon y doit passer le bouquet à un autre garçon. Si la fille y veut, zot y marche, brattés, et, quand le musique y cale, tous les deux y teinde la bougie, et c'est zot le Roi et la Reine de ce "Bal Bouquet".

.../...

C'est, en effet, la description du "bal bouquet", telle qu'elle nous a été faite par divers témoins âgés ; le rite final du bouquet marquait à la fois un certain engagement du garçon envers la fille et, plus directement sa promesse d'organiser le prochain bal.

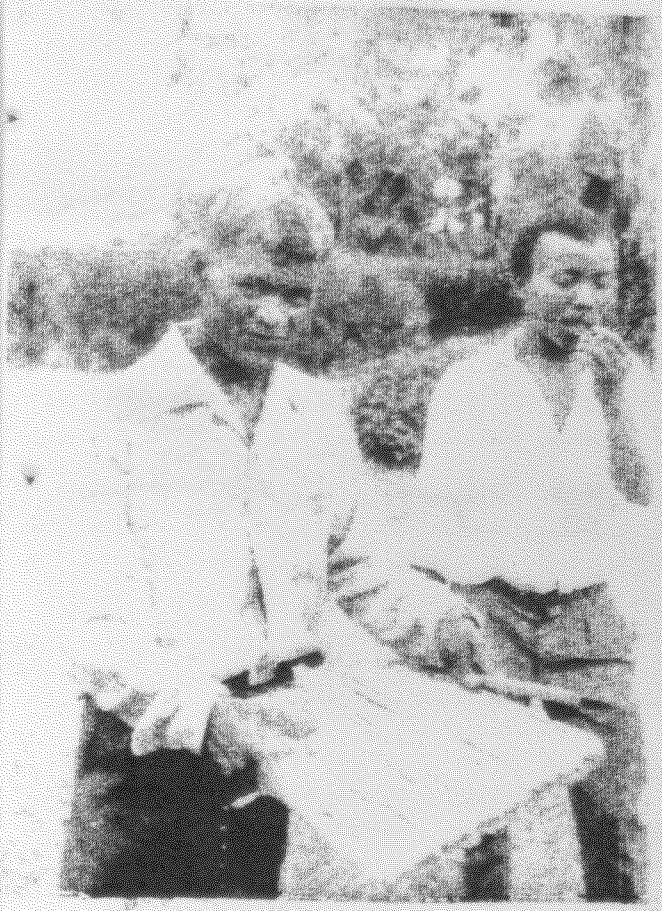
Pour aller à ces bals, il faut "être invité" /gay lêvitasyô/, mais généralement tout invité a le droit d'en amener un autre et les compagnies sont fort nombreuses (un mariage modeste réunit aisément deux cents "invités" /êvité/). Un "bal populaire" est dit /bal dudu/ ou /bal griyé/ : /kâk lé marê lé la nana bal griyé/ "Quand les marins sont là, il y a bal populaire" (lors de la visite d'un bateau de guerre). Comme il a lieu, le plus souvent, dans la rue ou sur une place, on l'appelle également /bal gudrô/, /bal bitim/, "Bal de plein air" qui se distingue du "bal donné à l'intérieur d'une salle" /bal bobès/ ("Bal bobèche", sans doute à cause du mode d'éclairage utilisé autrefois). Celui qui a lieu "au son des instruments locaux" /bal malóya//fèt malóya/ (on l'appelle également à Saint-Denis /bal kabaré/) ; il n'y en a d'ailleurs plus dans cette ville ; mais il y a quelques années encore, dans les "quartiers périphériques" /kâ/, avaient lieu ces divertissements /bal kabaré/ ou /dâs kabaré/) ; /kabaré/ paraît s'appliquer à toute réunion où l'on dansait et chantait ; le terme est surtout urbain ; ex : /lavé tam tam, lavé kabaré/ "On jouait du tambour, on dansait et chantait" (Le Port).

Les "chansons" /sâsô/ chantées aujourd'hui sont celles que diffusent la radio et la télévision ; les vieilles "chansons populaires" /sâsô kabaré//sâsô malóya/ ont pratiquement disparu et l'on ne compose que des "chansonnettes modernes sur des rythmes locaux" /séga/ (elles ne sont pas d'ailleurs le plus souvent écrites en véritable créole, mais dans un français pauvre qu'émaillent quelques expressions locales, cf. par ex : "Viens voir la Réunion"). Dans les campagnes, on chante encore dans les noces de vieilles "romances" /rómâs/ sentimentales à pleurer.

Les danses plus ou moins modernes : /tâgó/, /slóʼ/, /ze:rk/... ont remplacé les anciennes : "valse créole" /vals/ et "quadrille créole" /kadriy/ dont les figures ne sont plus guère connues que des vieilles gens ou des groupes folkloriques. En revanche, la danse locale appelée /séga/ garde la faveur du public dont elle est le rythme favori. (1)

(1) Comme dit une chanson moderne /tu le môd i dâs séga, zórèy ósi dâs sa/ "Tout le monde danse le séga, les métropolitains aussi le dansent".

.../...









1) / kayâm/ 2) / ramram/ 3) / siflèt/ 4) / b...

Tous les Réunionnais savent, semble-t-il, en naissant "pratiquer le séga" /pik séga/, /rul séga/, /kas séga/ et nous avons vu des enfants de quatre ou cinq ans le danser inlassablement. Souvent, les "danseurs" /dâse:r/ "dansent avec frénésie" /i pil kalu/ (le /kalu/ est le pilon, et le séga se danse presque sur place, on "piétine le sol" /i pil la te:r/). Quand il y a beaucoup de monde, les danseurs "dansent sur place" /i pil â plas/. A certains moments, en suivant le rythme, les danseurs fléchissent peu à peu leurs genoux et continuent à danser accroupis, c'est la figure dite /te:r a te:r/. Autrefois, on disait danser /a lakóstaz/ "quand danseur et danseuse se rapprochaient l'un de l'autre", /a la gólèt/ "quand, au contraire, ils s'éloignaient". Ces expressions tendent à disparaître.

Le séga peut se danser, soit au son des instruments modernes, l'accordéon par exemple, /séga ko:rdéô/, mais le plus curieux est celui que l'on peut voir danser au rythme du "bobre" et des instruments locaux : /séga maloya/, /dâs maloya/. En effet, si les instruments de musique européens /pyanó/ "piano", mais surtout "guitare" /gita:r/, "accordéon" /ko:rdéô/, "harmonica" /ko:rdéô la bus/ ou /misik la gèl/, /mizik la bus/ (mot à mot, "musique à bouche") sont utilisés, les instruments traditionnels ne sont pas totalement délaissés, quoiqu'il n'y ait plus beaucoup de "musiciens" /zua:r/. Les "violons" /vyélô/ n'existent plus que dans les "Hauts" ; on nous a assuré, dans le Cirque de Mafate, et plusieurs témoins l'ont confirmé, qu'autrefois, les musiciens fabriquaient eux-mêmes leur instrument. Nous n'avons malheureusement pas pu voir un de ces violons. Autres instruments : /siflèt/ "flûte à quatre trous", "tambours" qui sont, soit cylindriques /tam tam/ "tambourin", soit "plats" /tâbu:r/ ; ce dernier instrument formé d'une peau de chèvre tendue sur un cercle métallique paraît spécifiquement indien ; on l'appelle d'ailleurs souvent /tâbu:r malba:r/.(1) A défaut de tambour, on prend n'importe quel "récipient métallique" /mòk/. Le "triangle" /tryâg/ que beaucoup de témoins ont vu utiliser paraît avoir disparu. /kayâb/ : "instrument plat que l'on secoue en cadence des deux mains", il est formé de roseaux ou de bambous assemblés en deux panneaux parallèles ; entre les deux sont enfermées des graines de "crotalaria" /kaskavèl/ ; le musicien agite l'instrument pour mettre les graines en mouvement.

(1) A Maurice, on l'appelle /ravan/.

.../...

/bòb/ : l'instrument principal du /maloya/. C'est un arc d'environ 1 mètre 70 de long (à peu près aussi grand que le musicien) ; il est pourvu à sa base d'une caisse de résonnance formée d'une "calebasse" /kalbas/ vide fixée d'un côté à l'arc et dont l'autre extrémité est ouverte.

Le musicien tient l'instrument au-dessus de la calebasse qu'il appuye contre lui ; il frappe en cadence la corde de l'arc à l'aide d'une petie "baguette" /kavi:r/kavya/, /batavèk/ qui porte en son extrémité une petite bourse de "vacoa". Le musicien tient la baguette de la main droite et maintient du pouce la bourse de vacoa ; celle-ci contient des graines de "safran marron" /safrâ marô/ qui résonnent quand il joue. On obtient ainsi plusieurs effets simultanés : le rythme est donné par le cliquetis des graines dans le /kavi:r/, la sonorité essentielle est donnée par les vibrations de la corde que le musicien amplifie à son gré en fermant plus ou moins l'ouverture de la calebasse qu'il appuie contre lui. /kavi:r/ qui désigne aujourd'hui l'instrument décrit ci-dessus, paraît s'être appliqué autrefois à la seule "bourse de vacoa remplie de graines" que l'on agitait en mesure comme des "maracas" et qui était alors un instrument indépendant. (Le /timba/ "sorte de xylophone" fait de cinq pièces de bois placées côte à côte sur deux autres disposées transversalement a, semble-t-il, totalement disparu).

Souvent, dans le "bal maloya", les musiciens jouent et chantent en même temps ; vieux airs et improvisations se succèdent ; dans tous les cas, on répète à satiété une même phrase. C'est surtout par le rythme qu'on "crée l'ambiance" /i mèt lâbyâs/, /i dòn tónaz/, ce qui est l'essentiel même si le musicien joue parfois "à contre-temps, sans mesure" /â silipwêdé/ ; le "joueur de tambour" /rule:r/ qui maintient le rythme a de ce fait une grande importance.

Aujourd'hui, bien sûr, la concurrence du "disque" /diks/ et du "phonographe" /patéfòn/ d'abord, puis de l'"électrophone" /tu:rdiks/ ensuite, ont contribué au recul de ces formes d'expression musicale populaire.

4.4.6 Les sports

Les sports collectifs : "football" /futbòl/, "basket-ball" /baskèt/ ou "volley-ball" /vólé/ ne sont guère pratiqués que dans les villes et par une fraction limitée de la jeunesse. Le sport populaire est le football; on va, le dimanche après-midi, voir jouer l'équipe locale

.../...

qui se pare quelquefois du nom glorieux d'une équipe européenne : Dynamo, Real...; le vocabulaire du sportif réunionnais est le même que celui du sportif français : /bit/ but ; /kufrâ/ "coup franc", /tus/ "touche"... /suté/ "shooter", on dit aussi, plus rarement, /boté/ ; "l'ailier" est /lèl/ et le "ballon" /balô/ ; certains footballeurs "jouent brutalement" /i zu kas bòbòk/ (mot à mot, "casse tibia"). L'"arbitre" /a:rbit/ est presque toujours l'objet des menaces de la foule qui, la plupart du temps, met en cause son honnêteté : /a:rbit vóle:r/. Il n'est pas rare qu'un match soit interrompu à la suite d'incidents.

Rares sont "ceux qui savent nager" /saki kóné nazé/ même parmi les gens qui habitent près de la mer.

Il y a quelques années encore, se pratiquait un sport local nommé /mórêg/. Nous n'avons jamais pu assister à un tel spectacle, mais de nombreux témoins nous l'ont raconté (1) et certains connaissent encore les "coups" essentiels. "Pour pratiquer le "moringue" " /pu zwé morêg/, les joueurs se mettent torse et pieds nus, le pantalon maintenu par une "ceinture rouge" /sêti:r ruz/. La cadence est donnée par l'instrument décrit précédemment (4.4.5) /bòb/ ou le "tambour" ; on détermine une "zone circulaire qui sert d'arène" /rô/ (comme au combat de coqs). Les joueurs se groupent tout autour et commencent à s'encourager et à se provoquer les uns, les autres /rât dân rô !/rât dân rô !/ "Entre dans le "rond" ". Parfois, on précise la catégorie d'âge des combattants : /zèn zâ vêt â/ "garçons de vingt ans", /zèn zâ diz nèv â/... "Un "joueur" entre dans le "rond" et provoque des adversaires éventuels. Le combat se déroule, en effet, à deux ; on ne doit frapper son adversaire qu'à "coups de pied" /ku d pyé/ (dans certains cas également, à "coup de tête" /ku d tèt/).

On vise généralement la "tête" /tèt/, "la poitrine" /lestóma/ ou la région du diaphragme /pyé d ke:r/. Le public et les joueurs qui ne combattent pas commentent les coups : "coups de pieds en ciseaux (donnés des deux jambes à la fois)" /ku d pyé sizò/ ; "coup de talon donné à la volée" /talô malgas/, /talô zirôdèl/, /talô valval/ (2) ; l'adresse et la souplesse sont les qualités essentielles car celui qui frappe ne doit jamais tomber à terre: ne pas retomber sur ses pieds après une passe entraîne l'élimination. Le coup le plus difficile et le plus apprécié consiste en un véritable saut périlleux au cours duquel le joueur frappe son adversaire à la tête des deux pieds

(1) Certains témoins avaient environ la trentaine, ce qui prouve qu'on a dû cessé de s'y livrer depuis 1950 environ ; il se pratiquait surtout dans les "camps" (Faubourgs urbains ou villages d'engagés à Saint-Denis, Camp Ozoux et Camp "Lantanier".

.../...

(2) Cf. page 137

à la fois. On l'appelle /kasku sâ tus/ (mot à mot, "casse-cou sans toucher"). /li fé sâ sâ tus/ "Il frappe des deux pieds en saut périlleux". Les coups aux jambes, voisins du "croc en jambe" /zâbèk/ sont également permis ; ils déséquilibrent l'adversaire /li vuv dâ la zâb, le pli grâ bug a te:r/ "il lui attrape la jambe, quelle que soit sa taille, l'adversaire va au sol". Les coups de tête sont également redoutables : /vèy sô tèt ! sa ê tèt sêk mèt/ "Attention à sa tête, c'est une "tête de 5 mètres" (capable de frapper jusqu'à cinq mètres !) ; un "coup de tête redoutable" est dit /ku d tèt bélyé/. Selon certains témoignages (A. Murat, Plaine des Cafres), les femmes pratiquaient également autrefois une sorte de lutte ; elles se faisaient tourner en se tenant par les épaules ; la vaincue était celle qui s'écroulait la première, ivre de mouvement et souvent de rhum.

4.4.7 Les combats de coqs

"Les combats de coqs" /batay kòk/ sont un divertissement apprécié ; ils se déroulent, soit dans quelque "cour" privée, soit dans une arène aménagée comme un petit stade. Les "éleveurs de coqs de combat" /bataye:r kòk/ nourrissent souvent une véritable passion pour leurs bêtes. Ce sont des animaux d'une espèce particulière dite /kòk léspès/ "coqs de l'Inde" ; un éleveur sélectionne parmi les jeunes coqs les "bêtes propres au combat" /kòk batay/ et écarte "ceux qui ne veulent pas combattre /kòk valé/.

Le futur combattant est alors systématiquement soumis à des "entraînements" /galó/ ; /premyé galó/ "premier entraînement", un quart d'heure, à l'âge de 10 mois, puis /dézyèm galó/ "une demi-heure d'entraînement", et enfin, vers un "entraînement d'une heure" /trwazyèm galó/ ; le coq est alors prêt à affronter le vrai "combat" /batay/ qui dure deux heures. A l'entraînement, le "coq de combat" ne peut blesser à coups d'ergot son partenaire, car ses ergots sont "mouchetés" /busóné/ ; pour le combat, les "ergots" /za:rgó/ sont taillés en pointe, le coq est alors dit /kòk a:rmé/. L'animal très jeune n'a pas d'ergots très longs, celui-ci apparaît d'abord sous la forme d'une "protubérance" /butô/, on dit alors /kòk butóné/ ; un "coup d'ergot" /ku d butô/ est redoutable, même pour l'éleveur qui n'y prend pas garde.

(↻) /valval/ s'applique à tout coup donné à la volée ou à tout objet lancé ; /ê valval/ est "un objet lancé" (bout de bois, pierre...).

.../...

On prépare l'animal au combat par l'entraînement, mais aussi par une nourriture et des soins spéciaux ; le propriétaire de coqs est presque toujours un éleveur qui sélectionne ses bêtes et les nourrit selon de mystérieuses méthodes ; on leur donne, en général (mais chacun a ses secrets), du "maïs produit localement" /mai péi/, du "cresson" /krésô/, du "boeuf" /la vyân bèf/, des "embrevades" /zâbrevat/ "pour lui donner de l'allant" /pu:r éksité/. Certains propriétaires malhonnêtes passent sur les ergots de leurs champions une préparation nommée /vitryòl/ dans laquelle entrent des "herbes" /ze:rbaz/ ; ce produit cause, en cas de blessure, une violente douleur ; l'adversaire s'enfuit alors et refuse le combat. Pour éviter la chose, on lave soigneusement les ergots de l'adversaire de son coq.

Les coqs sont répartis en catégories suivant leur poids : /ti kòk/ "coq de moins de six livres" /kòk si liv/ "coq du 3 kg à 3 kg 500", /pwa lu:r/ "poids lourd" (de 3 kg 700 à 4 kg 500). Les coqs ont la crête coupée ; avant le combat, le "manager" du coq /zóké/ (qui n'est pas toujours le propriétaire) "coupe les plumes du cou et de la tête" /i kwaf le kòk/, et passe de l'eau vinaigrée sur ces parties pour les durcir.

Le combat se déroule dans une "arène" /rô/ limitée ; il est placé sous la direction d'un "arbitre" /la:rbit/ ; celui-ci se tient près de l'horloge qui sert à mesurer la durée de combat (2 heures) ; on inscrit l'heure de début. L'arbitre "surveille le temps de repos des combattants" /i vèy la minit/ et la régularité de la lutte.

"Les coqs commencent à se battre" /kòk i kómâs batay/ alors que se prennent les "paris" /paryaz/, théoriquement interdits ; on est surpris de voir des spectateurs, apparemment misérables, engager des sommes importantes et manier d'épaisses liasses de billets ; si l'issue de la lutte est incertaine, on parie à "1 contre 1" /la:rzâ pu:r la:rzâ/ ; s'il y a un favori, les cotes varient : /sêk mil pu:r dé/ "Cinq mille francs contre deux mille !" ; on se propose des paris d'un bout à l'autre de l'arène. Les propriétaires parient aussi, ainsi que les "entraîneurs" /swan'e:r/ (qui ne possèdent pas toujours personnellement les coqs dont ils s'occupent).

Les animaux se battent à coup de "bec" /bèk/ et d'"ergot" /za:rgó/ ; ils cherchent surtout à atteindre la tête ou le cou de l'adversaire. Parfois, un des coqs bondit et frappe de ses ergots l'autre coq ; c'est un

.../...

coup admiré appelé /sâ prâd/ ; parfois, "il abat son adversaire sous ses ailes et le maintient à terre" /li krwaz, li pèz ali/. Des moments de repos sont accordés ; le "soigneur" /zóké/ "rafraîchit" /i rafrési/ le coq en lui mouillant les pattes, en lavant ses plaies, en l'essuyant...

Le combat peut s'achever par la mort d'un des combattants ; on cherche cependant à l'éviter : "le propriétaire empêche qu'on abîme trop sa bête" /própriete:r i défan abimé le kòk/ ; souvent, dans ce cas, on fait un "accord à l'amiable" /larâzmâ/ dans lequel se trouvent réduits gains et pertes de chacun ; le coq, qui représente un capital important se trouve épargné (Un bon coq de combat peut valoir 100.000 francs CFA).

L'issue la plus courante est la fuite : /le kòk i ku:r trwa fwa/ "le coq s'enfuit trois fois hors du "rond" ", ou le cri : /le kòk i kri/ "le coq crie". (En effet, les bêtes ne font pas entendre le moindre son durant le combat). Si le coq reste à terre, même agonisant, à la fin du temps fixé, le combat est nul.

Le coq sort souvent mal en point de ces luttes; il peut perdre "un ergot" /ê kóté d za:rgó/ ou un "ceil" /zyé/, crevé d'un coup de bec. Les plaies sont soignées et désinfectées ; le soigneur "met de l'huile de ricin pour adoucir la peau" /i mèt lwil tâtâ pu:r adusi:r/ ; l'infection provoque une sorte de "gangrène" qu'on appelle /la se:r mo:rt/ ; une forme fréquente est dite /la se:r mo:rt tupi/ car elle "progresse par enflure" /i môt à bul/; "la gangrène qui s'étend peu à peu" /la se:r mo:rt ki ma:rs/ est beaucoup plus dangereuse que l'infection limitée.

4.4.8 La chasse

"La chasse" /la sas/ est évidemment réglementée mais les "braconniers" /brakónyé/ sont nombreux ; on chasse soit au "fusil" /fizi/, soit à l'aide de "pièges": /pyézalu/ ou /matrap/ sont des termes généraux que l'on précise par le nom de l'animal piégé.

On chasse surtout les "oiseaux " /zwazo/, /ti zwazó/ ; leur nombre est, dit-on, en régression ; autrefois, il y avait des braconniers professionnels qui avaient, en quelque sorte, pignon sur rue. Ainsi, dans le Cirque de Salazie, le fameux "Bruny la colle" /Brini la kòl/ ou /Brini zwazó/ dont on cite encore le tour le plus

fameux : pour transporter ses oiseaux sans attirer l'attention des gendarmes, il avait imaginé de "vider une citrouille" /ti:r la trip sitruy/, de la remplir de ses oiseaux et de la refermer en replaçant soigneusement "la tige" /la bèk/. Les vieux se souviennent encore du cri du marchand d'oiseaux : /kabèb kabèb - zwazó d mómô/.

La surveillance est aujourd'hui beaucoup plus stricte grâce aux "gardes forestiers" /bân fórestyé/, /ga:rd fóré/, qui ne peuvent néanmoins empêcher le braconnage. Les oiseaux sont souvent pris "à la glu" /âsâm la kòl/, /a la kòl/ ; on enduit de glu un petit "bâton" /batô la kòl/ qu'on place avec quelques graines qui servent d'appât, dans un endroit que fréquentent les oiseaux, souvent près d'une petite "mare" /basê/. La "glu" /kòl/, ou si l'on précise /kòl zwazó/, /kòl pu:r ti zwazó/, est faite souvent avec du "jak" /la kòl zak/ (1) ou, mieux, avec le "fruit" /grê/ du "Petit Nat" /ti nat/ (Mimusops callophylloïdes H. Bn). Cette "colle" est presque une spécialité de la région de Saint-Philippe où ces arbres sont communs. (On en exporte même clandestinement vers l'Ile Maurice !). On prend, de cette façon, divers oiseaux : /me:rl/ "merles", /zwazó blâ/ "oiseaux blancs"...

Pour d'autres oiseaux comme les "cailles" /kay/ ou les "tourterelles" /tu:rtrèl/, on utilise un "piège" /gòb/ : dans ce type de piège, l'oiseau est, soit pris sous "une sorte de panier" /gòb panyé/ (rare) soit de préférence sous un "van" /van/ qui est, maintenu, soulevé, dans un équilibre instable par un "morceau de bois" /ti bwa/ ou par plusieurs disposés en forme de 4 /gòb katbwa/. Le braconnier "dresse le piège" /i mat le gòb/, /i pòz le gòb/ ou encore /i mèt le gòb/ et place dessous une poignée de grains de maïs. L'oiseau vient picorer les graines ; ce faisant, il déplace un morceau de bois et "fait tomber le piège" /i démat le gòb/ qui "s'abat sur lui" /i pèz ali/. Quand on chasse le merle au fusil, on emporte souvent avec soi "un merle encagé" /ê gid/ dont le chant attire les autres oiseaux.

On chasse également dans les forêts un animal qui rappelle un peu notre hérisson : le "tandrec" /tâg/ (Ericaneus setosus) ; les créoles aiment beaucoup sa chair qu'ils consomment le plus souvent "fumée" /bukané/. (On donne au /tâg/ divers noms : /ti figi:r/ mot à mot, "petite figure" /ti kósô dân bwa/ "petit cochon de bois")(2) Pour "aller à la chasse au tang" /alé ó tâg/, on s'arme en général d'un "bâton" /bwa/ ; on peut chasser "avec un chien" /âsâm le syê/, soit seul ; l'animal se laisse également prendre au "collet" /lasé/. L'animal pris,

(1) cf. L'expression /ê mun dâ la kòl zak/ "un homme dans une situation d'où il ne peut sortir.
(2) Autres noms moins courants : /tupi/ ou /maum/ ; /kari d maum/ "cari de tandrec".

.../...

le chasseur souvent "le dépouille" /i plim ali/, c'est le "dépouillage" /dépuyaz/.

Dans certaines régions, (Etang-Salé par exemple), on chasse également le "lièvre" /lyèv/ que l'on prend à l'aide d'un "noeud coulant" /la/. Ce noeud coulant est attaché à un jeune filao que l'on courbe. On fixe le "lacs"/la/ au sol près de l'appât (manioc) ; quand le lièvre s'empare du manioc, il se trouve pris et le filao se redresse et l'étrangle. Si le coup manque, l'animal "file" /i lèv â filaz/. (Dans la région de Saint-Philippe, on prend selon le même principe "au lacs"/ó la/ des oiseaux).

Il y a également quelques "chats sauvages" /sat marô/ que l'on tire au "fusil" /fizi/ (1) ; les "chèvres marronnes" /kabri marô/ ont pratiquement disparu, sauf dans le Cirque de Mafate.

4.5 JEUX ENFANTINS

4.5.1 Histoires et chansons

"Pour s'amuser" /pu:r amiz l ko:r/, l'enfant n'a pas toujours des "jouets" /badinaz ma:rmay/, mais dispose néanmoins d'une grande variété de "jeux" /zé/. Pour distraire les petits, on leur raconte des "histoires" /zistwa:r/, ce sont en général des "contes inventés" /zistwa:r mâte:r/, /zistwa:r grâ dyab/ ou des "histoires d'autrefois" /zistwa:r lôtâ/. Les plus connues sont celles de "la Vierge Noire" /la vye:rz nwa:r/, de "Petit Jean" /ti zâ/, du "grand diable" /grâ dyab/, de "Petit Voisin et Grand Voisin" /ti vuazê ek grâ vuazê/,... Souvent les éléments de ces contes, se mêlent les uns aux autres. Le personnage le plus célèbre du folklore réunionnais se nomme /grâme:rkal/ ; beaucoup de créoles croient fermement à l'existence de la "Grand-mère Kal" et affirment avoir entendu ses cris nocturnes qui sont considérés comme des présages de malheur. Les esprits forts prétendent

(1) On ne trouve presque plus de "fusils à broche" /fizi a brós/ ou /fizi a katsu/.

.../...

qu'il ne s'agit en fait que des cris du "fouquet" dont le nocturne et lugubre appel a effectivement quelque chose d'inquiétant; /fuké nwa:r i kri kòm ê mun aprè pléré/ "le fouquet noir crie comme quelqu'un qui pleure". Il en est qui soutiennent l'avoir vue : "elle ressemble à une vieille femme" /lé resâblâs ê vyé fam/ ; elle joue le rôle du "loup" de France et se tient toujours dans les lieux d'où l'on veut écarter les enfants ! /pâga:r nana grâ me:r kal dân fô la ba !/ "Et si il y avait "grand-mère Kal" dans ce creux là-bas".

/grâ me:rkal/, que l'on appelle également /makal/ ou /le makal/, est l'héroïne de plusieurs légendes. La plus connue a été racontée par M.H. Mahé dans son roman Eudora dont l'action se situe en partie à Mahavel, dans les "Hauts" de Saint-Pierre, qui passe pour être la patrie de ce personnage légendaire, tantôt esclave, tantôt maîtresse cruelle, selon les traditions. Il s'agirait, dans cette seconde version, d'une certaine Madame Karl, appelée Kal par des esclaves prononçant, à la créole, son nom. Célèbre, sa vie durant, par ses cruautés, elle continua, après sa mort même à terrifier ses gens. En effet, à sa mort, un épais brouillard se répandit sur la région laissant sur toutes choses une poussière à l'odeur de soufre, signe évident de la présence du diable. Le brouillard dissipé, on constata avec épouvante la disparition du cadavre auquel on substitua pour la sépulture, le "tronc d'un bananier" /baba fig/.

Moins terrifiants que cette redoutable créature, sont "le loup garou" /lulu/ ou le "chat sauvage" /sat marô/ dont on menace les enfants qui ne veulent pas s'endormir :

/fè dódó la minèt
si dódó la fè pa
sat marô va suk au/.

"Dors la"minette", si tu ne dors pas, le chat marron t'emportera" (1). Autre distraction enfantine : les "devinettes" /kósa ê sòz/ (mot à mot, "Qu'est-ce que c'est" (2). Il s'agit de deviner le nom d'un objet à partir d'une définition généralement ambiguë. /kósa ê sòz/ est la for-

(1) Il y a plusieurs versions, légèrement différentes les unes des autres, de cette chanson.

(2) Ce genre de "devinette" /devinay/ se retrouve dans tout l'Océan Indien (Maurice-Rodrigues-Seychelles) sous le nom de /sirâdan/ ; les textes sont généralement les mêmes.

.../...

mule d'introduction. /kó sa ê sòz ? l ti i bat sô momô/ "Qu'est-ce que c'est ?-Le petit bat sa maman". On plaisante celui qui cherche à l'aide de cette formulette : /devin devinay ! ut né dâ la tay/ "Devine devinette ! ton nez dans la m..." (si tu ne trouves pas, bien sûr !). /né dâ la tay/ est l'équivalent scatologique de notre "langue au chat".

Voici quelques exemples de /kósa ê sòz/ : /deló debut/ "de l'eau debout" ? ; /kan/ "canne à sucre" ; /ti kaf pâdiyé/ "petits cafres suspendus" ? ; /rézê/ "raisin" ; /deló â le:r/ "l'eau en l'air" ? ; /kókó/ "noix de coco" ; /ti baba i bat sô mamâ/ "L'enfant bat sa mère ?; /baba la klòs/ "Le battant de la cloche" ; formulette : /kas kas nikóla/. Cf. Annexes.

Chansons, légendes, devinettes tendent à disparaître devant l'énorme masse d'informations nouvelles que dispensent quotidiennement journaux, radio et télévision.

4.5.2 Jouets

La pauvreté de la masse de la population rend les "jouets" /badinaz ma:rmay/ ou /zué/ rares ; cependant, dans les villes surtout, on en voit de plus en plus entre les mains des enfants ; ce sont surtout des "poupées" /pupèt/ ou /baba/, des "balles" /bul/. Cependant, les enfants savent encore se fabriquer eux-mêmes leurs jouets : "sifflet" /siflèt/ ; "cerfs-volants" /se:rvólâ/ faits de papier et de bambou qu'on voit s'élever très haut au-dessus des "cases" ; "cerceau" /se:rsó/ fait d'un vieux pneu de bicyclette ou d'une vieille jante que l'enfant guide à l'aide d'une petite "fourche" /mâs/ ; "lance-pierres" /flès/avec lequel on chasse les oiseaux ; /rulèt/ "sorte d'hélice faite de morceau de "palme de cocotier" /fèy kókó/ placé au bout d'une "nervure" /nik/zik/ ; le vent fait tourner l'hélice (1) ; les filles jouent à la "dînette" /dinèt/ avec des "boîtes" /mòk/.

4.5.3 Jeux de plein air

Le climat favorise évidemment tous les jeux de plein air ; sur la côte ou près des rivières, les enfants peuvent "se baigner" /bên'é/, /kas ê bê/ (mot à mot, "casser un bain") tout en pêchant "crevettes" /sevrèt/ et "petits poissons" /kabó/. Les filles font des "rondes"

(1) Les petits Seychellois ont le même jouet qu'ils nomment /ka:r ka/.

.../...

/dâs rôd/, sautent à la "corde" /ko:rd/ ou jouent à la "marelle" /marèl/, ex : /alô zwé ê ku la marèl/ "jouons à la marelle" (la pierre qu'on pousse du pied est dite /pal/ ou /palé/).

Les garçons ont des jeux plus violents ; ils peuvent "jouer aux barres" /zwé ba:r/, "faire la culbute" /fe:r kasku/, "se porter sur le dos" /fe:r dadak/ ; leurs jeux sont parfois même brutaux, on se fait des "crocs en jambe" /kal/, /zâbèk/ (1), ou bien on "joue à se donner des coups de pied dans les jambes" /i zu kas bobok/ (/bòbòk/ = tibia).

Le jeu le plus souvent pratiqué en plein air est sans doute celui du "loup". Il en existe plusieurs variétés /lu kasyèt/ ou /lu kasèt/ (plus rare), "jeu de cache-cache", un joueur cherche, les autres "se cachent" /zòt i kasyèt/ ; /lu kurü/, "cache-cache", jeu à peu près analogue : "celui qui poursuit les autres" /le me:r/ les empêche de revenir à la "base de départ du jeu" : /ni/ ou /bit/ ; /lu débisté/ "autre variante du cache-cache" dans laquelle le "poursuivant" /me:r/ revient au "but" quand il a vu un des partenaires en criant : /débisté X.../, /débisté Y.../ (X... ou Y... étant les noms des joueurs qu'il a vus).

En général, le joueur choisi pour rester au but y "demeure un certain temps" /i kòl/ pendant que les autres se cachent. Il ne doit naturellement pas regarder /i bus sô zyé pâdâk lézòt i sava kasyèt/ "Il ferme les yeux pendant que les autres vont se cacher. Ceux-ci essayent alors de revenir à leur "point de départ" /bit/, /ni/ et de "toucher ce but" /tiké/. On a le droit de demander l'interruption du jeu en criant /mis/ ou /mis tu/ "pouce !". Autre jeu du même genre : /sa pe:rsé/ "chat perché".

Les garçons "jouent aux billes" /i zu kanèt/ avec diverses sortes de billes : /kanèt/ est le terme général. (Dans les "Hauts" de Saint-Paul, on nomme les "billes" /blèz/ ou /kanèt blèz/). Les billes sont parfois "en terre" /kanèt la só/, mais plus souvent en verre. Les "agathes" sont nommées /karâbòl/ (peut-être à cause de la partie intérieure colorée dont la forme évoque celle du fruit nommé /karâbòl/). On nomme /prunèl/ les plus recherchées qui ont plusieurs couleurs. Les enfants pratiquent divers jeux : /i zu ó kasé/ "on joue à viser une bille" ; /ó tru/ "au trou" ; /ó tryâg/ "au triangle" (on

(1) Pour ces 2 termes, cf. 4.7.6

.../...

vise les billes placées sur les côtés d'un triangle tracé à terre). Si l'on n'a pas de billes, on joue avec n'importe quoi : des "bouchons de bouteille" /kapsil/ de bière par exemple ! Ainsi, le jeu dit /bité/ peut se jouer avec n'importe quel petit objet (haricot, grain, "bouchon de bouteille");"pour jouer" /pu:r zwé bité/, on "creuse un trou" /i fuy ê tru/ et on jette en direction de ce "but" un haricot ou un bouchon; suivant accord des joueurs, "on joue à un lancer" /bit â ku d ê/ (mot à mot, "on lance à un coup) ou "à deux" /bit â ku d dé/ ou "à trois" /â ku d trwa/. Celui qui réalise les meilleurs coups, les plus près du "but", gagne les haricots des autres. On joue également avec des graines ou des petits galets à un jeu analogue aux "osselets" : /zwé kadòk/ "jouer aux osselets" (à l'origine avec des grains de /kadòk/).

On joue aussi aux "élastiques" /zélastik/ ; chaque joueur déplaçant son élastique d'une chiquenaude pour le faire passer par dessus celui de son adversaire.(I)

Plus rarement, et dans des circonstances exceptionnelles, on joue à la "balançoire" /balâs/ ou l'on monte sur un "manège" /karusèl/.

4.5.4 La toupie

Cependant, la "toupie" /tupi/ demeure peut-être le jeu favori des petits créoles. Les toupies sont achetées ou fabriquées. Souvent, les toupies achetées chez le chinois sont améliorées,on remplace la "pointe" /nay/ par un clou beaucoup plus long. Elles peuvent être également façonnées par les joueurs. Pour cet usage, on utilise souvent le "bois du jaquier" /bwa d zak/ à cause de sa solidité : /tupi bwa d zak i pèt pa/ "les toupies de bois de jaquier n'éclatent pas/.

La toupie doit être faite avec beaucoup de soin et de précision sinon "elle tourne mal" /i tu:rn â siboló/, c'est une "toupie mal équilibrée" /tupi masikròk/ (Terme le plus employé : Saint-Joseph, Côte au Vent, Tampon) ou /tupi mazabèt/ (plus rare et localisé : Saint-Joseph).

La toupie a la forme d'une poire assez allongée, elle est pourvue à sa base d'une "pointe métallique" /nay/ faite d'un clou. Elle est munie d'une "ficelle" /ko:rd/ qui sert à la lancer et parfois, à la "rattraper" /séné/. Diverses formes de jeu sont pratiquées; parfois, on trace sur le sol un "cercle" /rô/ dans lequel

I)Ce même jeu est pratiqué avec des "capsules" de bouteilles de bière ou de coca-cola;on dit alors /zwé kapsil/.

.../...

un joueur essaye de placer sa toupie ; tandis qu'elle "tourne sur place" /i do:r/, le joueur suivant tente de l'écarter du rond à l'aide de sa propre toupie. Il la lance avec violence sur celle de son adversaire pour la faire "éclater" /pété/ ; ce jeu se nomme /le rô pété/ (Côte sous le Vent et Plaines), /amèn ó rô/ (Côte au Vent).

Une autre forme de jeu est également très pratiquée : un joueur lance sa toupie à l'aide de la "corde", le second essaye alors de la faire "éclater" /pété/ d'un coup de sa propre toupie, ex : /mat ali/ "Tape là !". La toupie, lancée avec violence, rebondit parfois à plusieurs mètres ; le joueur doit alors essayer de l'"attraper" /suké/ à l'aide d'une boucle de la ficelle dont il tient un bout dans chaque main. L'opération exige une grande adresse comme on le pense ! S'il réussit, il recommence à frapper la toupie de l'adversaire ; s'il échoue, et manque la toupie restée à terre qui sert de cible, sa propre toupie devient alors le but des autres joueurs. Ce jeu s'appelle suivant les régions /kit suk/ (mot à mot, "laisse, attrape") à terme le plus courant, cependant ignoré sur la Côte au Vent, /kit sèn/. en effet, "reprendre la toupie avec la corde" est /séné/ : /sèn ali/ "attrape-la", le joueur habile fait sauter la toupie du sol dans sa main.

On le nomme aussi /kèz pyé/ "quinze pieds" (c'était peut-être primitivement la distance à laquelle se plaçait le joueur). Ce dernier terme est beaucoup moins fréquent.

Dans tous les cas, les toupies doivent être très solides puisque le jeu consiste précisément à les faire éclater d'un coup de la "pointe" /nay/ de sa propre toupie. En dépit de la dureté du bois, les coups laissent des "impacts" : /mégó/ ou /magó/, /mèt mégó/ marquer la toupie de l'adversaire).

.../...

4.6 RELIGIONS, CROYANCES, SORCELLERIE

Les cultes des minorités musulmanes ou chinoises sont très mal connus de l'ensemble de la population créole ; tout au plus, certains ont entendu parler du "jeûne des musulmans" /karèm/ ou de la "fête d'Abraham" /la fèt abram/ ; on connaît, dans les villes, la "mosquée" /mòské/ mais ce qui s'y passe est ignoré de tous les non-musulmans. Aussi limiterons-nous notre description aux deux religions principales : le catholicisme et la religion "malabar" (Hindouisme).

4.6.1 Le catholicisme

Exception faite des minorités musulmanes ou chinoises qui pratiquent d'autres cultes, la quasi-totalité de la population créole est catholique. Des signes éclatants de cette foi frappent d'ailleurs le visiteur ; chaque village possède "une église" /ê légliz/ ou,à défaut, "une chapelle" /ê sapèl/ devant laquelle les passants "se découvrent" /i ti:r sapó/ ; quelques esprits forts passent la nuit, devant l'église, sans ôter leur couvre-chef" :/bô dyé i do:r, pa bézwê ti:r sapó/. Souvent, on trouve "une grande église" /ê grâ légliz/ dont les dimensions et la splendeur surprennent. Le long des routes, aux carrefours, on voit une multitude de "petits autels" /ti bô dyé/, /gròt/. La plupart du temps, ils sont constitués d'une sorte de petite grotte blanchie à la chaux qui abrite quelques "statues" /estati/ de style sulpicien ; fleurs et bougies témoignent de la vénération dont ils sont constamment l'objet. (En effet, on apporte le plus souvent un "bouquet de fleurs" /buké fle:r/ ou "un paquet de bougies" /ê paké la buzi/). Certains sont parfois très vastes et très populaires : ainsi, "la Vierge au parapluie" /la vye:rz ó parasòl/ sur la route du Grand Brûlé, toujours miraculeusement épargnée par les coulées de lave, jusqu'à celle de 1961 du moins ; en effet, comme cette dernière menaçait trop directement la statue, on la retira, mais bien des gens pensent que si on l'avait laissée en place, la "lave" /le vólkâ/, au lieu de la submerger, se serait écartée (1). "La vierge qui bouge"

(1) A l'origine, cette statue fut placée là par un propriétaire qui avait fait à cet endroit des plantations de vanille ; lors d'une éruption, devant la menace de la coulée qui descendait en direction de ses champs de vanille, il fit acheter, en toute hâte, à St-Denis, une statue de la Vierge qu'il plaça sur son domaine, pensant par là sans doute mettre Dieu en demeure d'épargner son domaine. Il y parvint, car la coulée s'arrêta. ..../...

/la vye:rz ki buz/ à Saint-Pierre, est un autre sanctuaire dont la grande réputation se marque au nombre des ex-voto qui l'ornent. /la vye:rz nwa:r/ "La Vierge noire" à la Rivière des Pluies est également l'objet d'une grande vénération. (Selon la légende, le sanctuaire a été créé sur l'emplacement d'une grotte où serait mort, après avoir trouvé refuge, un noir marron poursuivi par des blancs. Le "bougainvillée" /bugêvil/ qui surmonte la statue aurait, dit-on, étendu jusqu'à terre ses rameaux épineux pour empêcher les chasseurs d'atteindre le fugitif. Il aurait dû cette exceptionnelle protection à une petite Vierge de bois qu'il avait emportée dans sa fuite et qu'on retrouva près de son corps).

Le dimanche, pour aller à "la messe" /la mès/, certains habitants des "Hauts" parcourent parfois plusieurs kilomètres. On distingue la "petite messe" /ti mès/ de la "grand messe" /grâ mès/ ; la messe, dite "des esclaves", à "quatre heures du matin" /la mès katre:r/ n'a plus lieu, mais tout le monde en garde le souvenir. L'après-midi, il y a les "vèpres" /vèp/.

Naturellement, le vocabulaire religieux créole est à peu près le vocabulaire français dans la mesure où peu de prêtres sont créoles : "le prêtre" est généralement appelé /le pe:r/, l'"évêque" /môsényе:r/ ; le prêtre est aidé dans le service divin par l'"enfant de chœur" /lâfâ d kye:r/.

La "confession" /kôfésyô/, la "communion" /kóminyô/ sont les termes les plus courants ; les enfants font leur "première communion" /premye:r kóminyô/, puis "la communion solennelle" /la sólanèl/. Le mourant "reçoit l'extrême_onction" /i gay léstrèm ôsyô/.

Pour les fêtes, comme "la fête Dieu" /la fèt dyé/ ou le "mois de Marie" /mwa d mé/, on fait souvent des "reposoirs" /repózwa:r/ : /mwê té i kup bugêvil pu:r fe:r repózwa:r/ "Je coupais des bougainvillées pour faire un reposoir".

Lorsqu'on souhaite obtenir une grâce, on fait en général "un voeu" /ê prómès/ ; quoique la chose soit souvent interdite, on voit, dans les églises, des fidèles qui "s'agenouillent" /i azenu/ et "font brûler des bougies" /i bril buzi/ devant la statue de "Saint-Expédit" /sêtéspédi/ (ex : Eglise de la Délivrance à Saint-Denis). Ce saint est l'objet dans l'île d'une vénération suspecte aux yeux de beaucoup de prêtres (on le prie plus souvent en effet pour nuire à quelqu'un que pour obtenir une grâce).

.../...

4.6.2 La religion "malabar"

La religion, issue de l'hindouisme qui est celle de bon nombre d'Indiens, est dite /malba:r/ ou /tamul/ (1) ; (ce culte ne les empêche pas de pratiquer en même temps le culte catholique ; aussi, les "créoles" reprochent-ils souvent aux "malabar" de jouer sur deux tableaux !). Comme cette religion n'est pratiquée que par les Indiens, la plupart des termes que nous citerons ne sont guère connus que des "malabar" ou de ceux qui, sans appartenir à cette ethnie, ont vécu en contact étroit avec eux ou dans une région où ils sont nombreux (Côte au Vent, "Hauts" de Saint-Gilles). Encore faut-il ajouter que la plupart de ces mots ne sont même pas connus de tous et que l'information que nous avons pu recueillir dépasse très largement les connaissances moyennes d'un membre de cette communauté. Nous soulignerons les termes qui ne sont compris et utilisés que par les Indiens ; on peut donc admettre que les autres sont, en général, compris de l'ensemble de la population créole.

a) - Religion : lieux de culte

La religion "tamoule" est l'hindouisme, mais, en fait, les Réunionnais d'origine indienne ont une culture religieuse extrêmement sommaire ; seuls quelques vieux "prêtres" /prèt malba:r/, /prèt/ savent lire les livres saints, connaissent les prières et quelques rudiments de tamoul ; on les appelle également /samyan/ ou /pusari/, mais il n'y a pas dans l'île de "brame" /bram/ ou /swami/. De temps à autre, il en vient un de l'île Maurice. L'essentiel de l'activité rituelle consiste à "réciter des prières" /di:r la prye:r/ (en tamoul, ce que fait le prêtre, sans en comprendre toujours le sens exact) et à faire des sacrifices : en de nombreuses circonstances, on "ouvre des noix de coco" /i kas kòkó/ ; en effet, ce fruit est un symbole : /kâk vi kas kókó, ut ke:r lé blâ kòm kókó/ "quand vous ouvrez une noix de coco, votre coeur est blanc comme elle" ; de plus, la noix se casse toujours franchement et nettement, jamais "elle ne s'écrase" /i kraz pa/.

Dans certaines fêtes, /fèt ka:rli/ par exemple, on "égorge" /i kup/ des animaux, mais certains prêtres contestent la légitimité de ce rite (2). Rares

(1) Pour l'emploi de ces deux termes cf. 4.2.5. Un "créole" non indien n'usera jamais du mot /tamul/ auquel il préférera /malba:r/.

(2) Il y a probablement dans ces sacrifices d'animaux des survivances des moeurs religieuses de l'Inde du Sud. Cependant, au Bengale, le culte de Kâli comporte les mêmes égorgements rituels de chèvres.

.../...

sont les "malabar" "qui sont strictement végétariens" /ki mâz pa di tu la vyân/. En fait, les devoirs religieux sont peu nombreux, si l'on excepte la prière :la première prière est pour "le dieu à tête d'éléphant" /ganèsa/ ; pour la réciter, on se met au front, une touche d'un mélange rituel de "safran" /safrâ/, "cendre" /sân/, "bouse de vache" /tay bèf/ et de "trois jeunes pousses de chiendent" /trwa ke:r syêdâ d fe:r/.

Le culte s'exerce dans des "temples" /sapèl/, /pagòd/, /pagòd êdyê/, /kóélu/ que l'on trouve souvent à proximité des exploitations sucrières (A Saint-Denis, le "Grand temple" est /la katédral/). A l'origine, en effet, ces temples se trouvaient parfois dans l'enceinte même de "l'établissement", car les contrats d'engagement prévoyaient pour les ouvriers indiens le droit au libre exercice de leur culte. C'est pourquoi l'ouverture de la "campagne sucrière" /kâpan'/ était marquée par diverses cérémonies : danse sur le "sabre" /arlwa/, interrogation de la divinité quant au succès de la récolte et rites propitiatoires : on coupait le cou d'un "bouc" /mal kabri/, /buk/ et l'on traînait le corps sanglant de l'animal tout autour de l'usine.

Aujourd'hui, si beaucoup d'usines ont encore leur temple (La Mare, Grands Bois, Savannah...), la dispersion géographique des Indiens et leur promotion sociale ONT favorisé, dans beaucoup de cas, la construction de nouveaux temples dans les zones urbaines.

Près du temple, se trouve souvent un "ficus" /kautsu/, /lastik/, /lafus/ sous lequel les fidèles se mettent à l'ombre lors des fêtes ; on trouve aussi arbres ou plantes dont les feuilles sont utilisées dans le culte : /pyé fig/ "bananier" dont les feuilles servent d'ornement et d'assiettes;/ti:rpi/, "herbe dont la feuille rappelle celle du vétiver ; /kalupilé/ dont les feuilles aromatiques servent à assaisonner le "cari de cabri" /kari kabri/ que l'on sert dans les "repas collectifs" /fèstê/ qui suivent les cérémonies ; /kótômili/ "coriandre" ; cette plante entre dans la préparation du "massalé" et est spécialement consacrée à Vichnou, de même qu'un arbuste nommé /tolsi/ ; l'herbe appelée /tôbé/ est utilisée à la fois dans le culte de Vichnou et dans celui de Çiva ; /dèlpé/ est le nom d'une plante aux feuilles longues dont on se sert comme d'un encensoir pour asperger et purifier fleurs et fruits.

La façade du temple est en général ornée de peintures mythologiques aux vives couleurs ; on y reconnaît presque toujours la triple incarnation de "Brahma" /brama/ : "Brahma" /brama/, "Vichnou" /visnu/, "Çiva" /siva/. Devant le temple, un "mât fixé sur un bloc de pierre" /pavyô/,

.../...

/kodi/ ; à l'intérieur, des fresques et quelques instruments du culte : "plateau de cuivre" /tôbalô/ où l'on place un mélange de "cendre" /sân/ et de "camphre" /kâf/; "assiette de cuivre" /kini/ ; "vase de cuivre ventru au col resserré" /sêmbu/ ; /turkal/ "vase où l'on met "l'encens" /lâsâ/ ou /sâbrani/". A l'arrière, on trouve souvent un foyer ou une cuisine très sommairement aménagés : "marmites" /ma:rmit/, /ami/ "mortier de pierre fait d'une pierre plate" avec son "pilon" /kalu/ (1), /kati/ "couteau".

4.6.3 La mythologie et la divinité

Il peut arriver que les "temples" /sapèl/ soient spécialement consacré s à une forme de la divinité ; ainsi, à Saint-Pierre "temple consacré à Vichnou" : /sapèl visnu/ ; le plus souvent, ils le sont à "Soupramanien" /sapèl supramanyê/, /murugâ/muruga/.

La mythologie est extrêmement complexe et à peu près totalement inconnue de l'énorme majorité des fidèles ; elle est contenue dans des "textes sacrés" (2) /zévâzil/ qu'on lit dans la période de préparation aux cérémonies. Les principales figures sont la triple incarnation du dieu : /brama/ "Brahma", /visnu/ "Vichnou", /siva/ "Çiva" et la personnification féminine de son énergie /ka:rli/ "Kâli" ; autre avatar du dieu, /ganésa/ "dieu à tête d'éléphant" ; complètent le panthéon, les multiples "saints" /sê/ : /minisprê/ ou /mini/ ; /supramanyê/ (également appelé /muruga/, /mardvirê/, /tâbi/, /govînda/,/pétiya/. Souvent, sont regroupées plusieurs petites chapelles consacrées à divers saints : /govînda/ auquel on s'adresse en cas de maladie : /govînda/

(1) A Maurice, ce type de mortier est nommé /ròs kari/ et le "pilon" /baba ròs kari/.

(2) On a sans doute déjà noté l'emprunt de termes au vocabulaire chrétien : /sapèl/, /katédral/, /zévâzil/, /karèm/,/sê/, /névèn/. Ces emprunts traduisent le caractère manifestement syncrétique de ce culte. Il serait peut-être intéressant de comparer, dans cette perspective, cette religion aux cultes syncrétistes afro-brésiliens.

.../...

i swan' malad/ "Il guérit les malades", /tâbi/, /pétiya/, /ivèl/, /malyémèn/... et "Saint-Expédit" /sêtéspédi/ qu'honorent avec une égale ferveur les Indiens et les catholiques (on dit nombre de messes à son intention).

Chaque incarnation, ou chaque saint, a sa légende que les prêtres racontent aux fidèles ; /mardevirê/ par exemple est un purificateur et un justicier : "il a tué les voleurs de l'Inde" /li la tyé bân vóle:r dâ lêd/; /kali/ "Kâli" est venue sur terre pour exterminer les "démons" /bébèt/, /démô/ ; mais toutes ces légendes sont très confuses dans l'esprit de chacun et nul, à part les prêtres, ne peut les raconter.

4.6.4 Les fêtes

Lors des fêtes, on orne le temple de fleurs et de feuillage : "feuilles de manguier" /fèy mâg/, "feuilles de bananier" /fèy banan/ et de guirlandes de papiers multicolores. Le sol du sanctuaire est frotté à la "bouse de vache" /tay bèf/ ; l'entrée est décorée de fleurs généralement jaunes ou orange ("oeillets d'Inde" /zéyé malba:r/).

Le "prêtre" /prèt/ a préparé les instruments du culte et du sacrifice : "grand sabre" /arlwa/,/sulkati/, /mâdreval/ avec lequel on "décapite les coqs et les boucs" /i kup kòk, i kup kabri/ ; "clochette" /mani/; /urlké/ "petit instrument de fer que l'on bat pour attirer ou écarter les esprits". On a préparé aussi les "tambours" /tâbu:r/ dont les roulements vont accompagner toute la cérémonie : ils sont faits d'une peau de chèvre tendue sur un cercle de métal ; dans un coin, un feu à la flamme duquel les joueurs de tambour viennent de temps en temps présenter leur instrument, pour augmenter la tension de la peau ; on prépare également le "camphre" /kâf/ et "l'encens" /sâbrani/ que l'on fera brûler durant la cérémonie.

Pour certaines cérémonies, on utilise un "char" /tèl/, /ter/, /radó/ ; il est décoré de peintures mythologiques et orné de fleurs et de guirlandes ; dans certains cas, il accompagne la procession des fidèles.

Les cérémonies sont liées à des "fêtes indiennes" /fèt malba:r/ : "le premier de l'an" /pôgòl/, /la fèt pôgòl/ ; "la fête de Çiva" /la fèt siva/ la fèt di zu:r/ pour célébrer la naissance de "Mourougan" ;

.../...

(on y donne parfois des "représentations dramatiques" /bal tamul/.(On y joue des épisodes de la mythologie ; tous les rôles sont tenus par des hommes ; la représentation dure souvent plusieurs heures). /kavdi/ : fête au cours de laquelle des fidèles, en expiation, "se passent des aiguilles à travers la langue" /i pik lâ lâg/, les joues, ou même "le corps" /i pik le ko:r/, le dixième jour, les fidèles "font une procession" /i so:rt dân semê/ et "vont se purifier par un bain" /i sava bên'é/; /kumi/ ; /karmô/. Cette fête paraît avoir disparu ; voici comment, selon divers témoins, elle se déroulait (Sainte-Marie) : on construisait une petite hutte de paille dans laquelle on plaçait un coq noir ; une corde suiffée reliait cette hutte au sommet d'un arbre voisin ; avec un "récipient métallique" /mòk/, plein de pétrole et de chiffons, on faisait un brûlot, qui, allumé au sommet de l'arbre, glissait le long de la corde et venait mettre le feu à la petite meule de paille.

Dans "les cérémonies en l'honneur de Kâli" /fèt ka:rli/, on "décapite" /i kup/ un grand nombre d'animaux mâles : coqs, chevreaux ou boucs : "on tue des chevreaux, des coqs" /i ti kabri, i ti kòk/ ; les animaux sont décapités à l'aide du grand sabre /arlwa/ après avoir été purifiés par le prêtre.

Mais la fête la plus connue et la plus populaire est la "marche sur le feu" /ma:rs dân fé/, /ma:rsmâ dân fé/.

Ceux qui veulent y participer doivent s'y préparer par une "période d'abstinence et de prière" /karèm/ qui dure dix-huit jours et qui comporte aussi la lecture de "textes sacrés" /zévâzil/ (Ces textes narrent le mythe d'où est issue la cérémonie). Les participants doivent "réciter des prières" /di:r la prye:r/, se "livrer à des bains purificateurs" /bên'é/ et respecter scrupuleusement les interdits alimentaires et sexuels. C'est à ces conditions, seulement, que la cérémonie "les débarrasse de leurs péchés" /i ti:r mòvé pésé/.

Le jour de la fête arrivé, on prépare un vaste bûcher sur les braises duquel marcheront les fidèles. Des rites en fixent les dimensions et la nature : /trât dé pyé/ "trente-deux pieds" de long, neuf "sortes de bois" /kalité di bwa/ (en fait, on en utilise trois : /lafus/ "ficus", /mâg/ "manguier" et /zòrèy sat/). On se rend au lieu de la cérémonie en cortège avec le "char sacré" /tèl/; en tête, marchent des fidèles qui portent sur la tête des "pyramides de fleurs" /sapó d fle:r/, /karlô/ ; tout

.../...

autour des joueurs de "tambour" /tâbu:r malba:r/ (Dans certaines fêtes, le cortège est accompagné d'une sorte de pitre au corps à demi-nu peint de vives couleurs, on l'appelle /zakó/ ou /zakó malba:r/).

Avant le début de la "marche", on se livre à diverses pratiques : on "ouvre des noix de coco" /i kas kóko/, on brûle de l'encens et du camphre. Enfin, les fidèles (les hommes seuls, car les femmes n'en ont pas le droit) commencent à traverser le lit de braises après s'être trempé les pieds dans un bain de lait. Ceux qui se sont bien préparés à l'épreuve ne ressentent aucune brûlure ; il faut cependant que soient respectées quelques règles : ainsi, "quand on marche dans le feu, il ne faut par regarder une glace" /kâk i aprè ma:rs dân fé, i fó pa rga:rd dâ la glas/.

4.6.5 Les cérémonies

Aux "cérémonies" /sérémóni/, /se:rvis/,/pusé/ qui ont lieu lors des fêtes importantes s'ajoutent d'autres offices en plusieurs occasions ; il en est de diverses sortes ; ainsi, "celui qui a commis une faute morale" /sak la fóté/ ou celui qui demande une grâce, "fait une promesse" /i fé prómès/, /i fé névèn/ (mot à mot, "neuvaine"). Pour cela, il verse une somme au prêtre qui doit "faire un sacrifice" /fe:r sérémóni/ pour se concilier la divinité. En cas de succès, on doit, en général, témoigner, plusieurs années durant, sa reconnaissance au dieu ; ex : /kâk zòt lé géri, pâdâ trwa zâ zòt dòn zòt prómès/ "Quand les gens sont guéris, pendant trois ans, ils s'acquittent de leur voeu".

On offre à la divinité divers objets ou animaux : /kabri/ "chevreau, bouc", /kòk/ coq, /dezèf/ "oeufs", /kókó/ "noix de coco", /la twal/ "tissu" (souvent "de l'étoffe noire" /la twal nwa:r/). En général, le "voeu" /prómès/ s'accompagne d'un "jeûne" ou d'une "abstinence" /karèm/ ; souvent, "on ne mange pas de viande" /i mâz pa la vyân/. Quand on demande une guérison, le malade doit consommer des préparations qui sont d'abord consacrées à un saint, avant d'être données aux malades : ainsi, on prépare pour /ma:rlimê/ une "bouillie de riz" /kândi/ qui acquiert ainsi une vertu curative.

La grâce obtenue, outre les cadeaux compris dans le voeu lui-même, on témoigne souvent sa reconnaissance par de nouvelles offrandes : "bouquets de fleurs" /buké fle:r/, "paquets de bougies" /paké la buzi/...

.../...

On peut faire appel aux forces divines dans les cas les plus divers, "pour obtenir une guérison" /pu:r géri/ comme "pour passer dans la classe supérieure" /pu:r môté â.../ ; certains saints sont particulièrement invoqués dans telle circonstance : ex. "Govinda guérit les malades" /govînda i swan' malad/, /marlimê/ également. Si les cheveux d'un enfant "s'emmêlent" /i may/, /i âmay/ en "petites boules" /sévé pêpê/, ce n'est pas par hasard, mais en raison de la présence d'un "esprit" /bébèt/ ex : /léspri i rât dâ la tèt, i fé âmay sévé/ "l'esprit est entré dans la tête, il emmêle les cheveux". Il faut se garder de couper ces cheveux, comme de les remettre en ordre, car on n'y parviendra pas : /si vu i ti:r pu démayé, i démay pa di tu/ "si vous tirez pour les démêler, vous n'y arrivez pas". Seul remède, consulter le prêtre qui par l'invocation de /minispê/ pourra chasser le "démon" /bébèt/.

4.6.6 Les "sacrements"

Il existe également des "sacrements", "baptème" /batèm/, "mariage" /maryaz/, "funérailles" /lâte:rmâ/.

- Pour le baptême, comme dans la religion chrétienne, il y a un "parrain" /parê/ et une "marraine" /marèn/ ; dès la naissance, au moment où l'on coupe le "cordon ombilical" /ko:rdô/, on l'a déjà consacré* en lui mettant sur la langue un mélange de "miel" /myèl/ et de "beurre cuit" /mâtèg/, /nèy/ (On prépare ce que les "Malabar" appellent /nèy/ en faisant fondre du beurre jusqu'à ébullition en le brassant avec un /kótô murûg/ ; on filtre ensuite le beurre ainsi cuit). Lors de la cérémonie du baptême, l'enfant, vêtu d'"une robe blanche" /ê rôb blâs/ est "marqué au front" /i mè kûgô dân frô/ ; cette marque est faite à l'aide d'un mélange de "cendre" /sân/ et d'"encens" /sâbrani/ qu'on nomme /kûgô/. On passe alors l'enfant de main en main sans doute pour témoigner qu'il est intégré à la communauté.

* l'enfant

Dans le "mariage indien" /maryaz malba:r/ ou /kalyanô/, /vivargòm/, /tirumanòm/ les cérémonies de purification sont, comme toujours, essentielles (1). La future épouse "doit être baignée sept fois" /i fó bên' é

(1) Les repas de fiançailles, à la différence de ceux de noces, sont composés uniquement de légumes.

.../...

sèt fwa/ ; "l'alliance" /la lyâs/ ("une vieille alliance" /ê vyé lyâs/) n'est pas portée au doigt, mais "au cou" /dân ku/. L'époux l'attache à un fil enduit de "safran" /safrâ/ dont il fait un collier qu'il passe au cou de l'épouse.

L'épousée porte également un "bijou nuptial à l'orteil" /mîndi/ ; elle est revêtue du "costume traditionnel des indiennes" /polvé/ et reçoit, sur le front, le "point rouge" /potu/ qui distingue les femmes mariées. La jeune mariée, en signe de soumission et de respect, "lave les pieds de son beau-père" /i lav le pyé sô bope:r/(1).

Dans "les funérailles indiennes" /lâte:rmâ tamul/, comme pour les funérailles créoles, amis et parents "veillent le mort" /i vèy le ko:r/. "Pendant toute la nuit" /tut la nwit/, "ils prient" /zòt i di la prye:r/ ; le corps est déposé dans un "cercueil" /se:rkèy/ ; "au moment où on le sort de la maison" /kâk le ko:r i so:r/,on "ouvre des noix de coco" /i kas kókó/ en sacrifice et on "répand du riz, du safran" /i fan deri, safrâ/ ;il est également d'usage de couper "un rameau de pignon d'Inde" /ê ti bwa pyô dêd/. Seize jours après le décès, a lieu une autre cérémonie nommée /karmadi/ qui a "pour but de reprendre l'âme du mort aux puissances néfastes" /pu:r ramas lam le mo:r/.

4.6.7 Religion et magie

Bien que les prêtres "malabar" se défendent énergiquement de s'adonner à la sorcellerie, il est souvent bien difficile de faire le départ entre certaines pratiques religieuses et la magie elle-même. En particulier, dans l'esprit des gens du peuple, religion et magie se laissent difficilement dissocier ; les prêtres catholiques voient leur fidèles leur demander des messes à Saint-Expédit dans des intentions qui ne sont pas toujours avouables ; les prêtres "malabar" doivent se défendre de la concurrence que leur font certains "sorciers" qui se dissimulent parfois derrière des apparences religieuses. Ces sorciers sont fort nombreux, sur la Côte au Vent surtout : /na dé trwa sâ devine:r depi sêdni ziska sêtroz/ "Il y a deux ou trois cents sorciers entre Saint-Denis et Sainte-Rose" (un témoin de Sainte-Suzanne).

En tout cas, quoique certains sorciers soient "malgaches" /malgas/, "comoriens"/kómo:r/ ou "africains" /kaf/, ce sont le plus souvent des Indiens que l'on soupçonne de s'adonner à la sorcellerie. Soupçonner n'est d'ailleurs pas toujours le terme propre, car certains

(1) /malba:r i mari dé fwa/ "Les Malabar se marient deux fois." La cérémonie indienne se double, en effet, du mariage catholique .

.../...

sorciers ont pignon sur rue et la clientèle est abondante ! Cependant, les Indiens hindouistes sont souvent mis en cause, dans la mesure où l'exercice de leur culte, suppose des offrandes ou des sacrifices qui se retrouvent dans les opérations magiques. Ainsi le mot /pusari/ que les Indiens emploient au sens de "prêtre" prend dans la bouche des créoles qui le connaissent celui de "sorcier indien". Le lien entre religion et magie se retrouve également dans l'expression /di:r la prye:r/ qui signifie à la fois "prier" et "prononcer des paroles magiques, des incantations" (Un guérisseur qui utilise ces procédés est /ê dize:r la prye:r/).

Le "sorcier" est désigné de divers noms : /so:rsyé/ est bien attesté mais, souvent, on lui préfère un mot plus précis : /sigide:r/, /mazigado:r/, /pusari/ "sorcier indien"; quelquefois, l'appellation est une indication sur la forme de l'activité magique : /devine:r/ "sorcier qui prévoit l'avenir, quelquefois par lécanomancie ; /bate:r d bobin/ "devin" /grate:r ti bwa/ "sorcier qui utilise dans ses opérations de "petits bâtons" /ti bwa/"; c'est le mode opératoire le plus courant. Quelquefois, on confond, dans la même appellation, l'instrument ou l'opération magique et celui qui la pratique" : ainsi /so:r/ signifie à la fois "sort" (syn. /so:rslaz/) et "sorcier" comme /sêp/ veut dire à la fois "plante médicinale" et "herboriste" ; /tizane:r/ s'applique parfois à un sorcier, mais désigne plus spécialement un "préparateur de tisanes" (1) ; /tréte:r/ signifie "guérisseur" mais souvent avec une nuance un peu péjorative, ex : /li trèt de mun/ "Il soigne les gens (par la magie)".

4.6.8 Les techniques de la sorcellerie et de la magie

La pratique de la magie apparaît aux yeux de l'observateur attentif à des signes évidents : souvent, le matin, on remarque, à un "carrefour" /krwazé/ les restes d'un sacrifice nocturne : feuilles de bananier, morceaux de noix de coco, plumes, bougies à demi-consumées... On remarque les mêmes traces dans des cimetières ou devant les "petits autels" /ti bô dyé/ qu'on trouve au bord des routes.

Les sorciers les moins dangereux sont encore les "guérisseurs" /tréte:r/ ; ils "soignent" /i trèt/ les

(1) Nous avons eu un jour l'imprudence de qualifier de /tizane:r/ un vieil Indien de Bras-Panon, expert en "tisanes", la nuance nous fut aussitôt précisée ; à Hell-Bourg, quelques mois plus tard, un vieux "Blanc des Hauts" se qualifia lui-même de /tizane:r/, dans le même sens.

.../...

malades de diverses façons ; les uns "prononcent des paroles magiques" /i di la prye:r/, d'autres proposent des "tisanes" /tizan/ ou "font des passes" /i fé d pas/ pour "faire disparaître le mal" /ti:r l mal/.

Plus redoutés sont les gens capables d'"ensorceler", d'"envoûter" /âdrogé//drogé/ : /li la âdròg amwê/ "il m'a envoûté" ; /kâk ê mun lé âdrógé, sa lé séryé/ "Quand un homme est ensorcelé, c'est sérieux". /arâzé/ et /tizané/ sont bien connus mais moins fréquents. Pour parvenir à son but, le sorcier utilise un "moyen magique" /so:r/, /so:rslaz/ "il jette un sort" /li zèt ê so:r/ ; la victime est alors "ensorcelée" /âdrógé/, /dâ l so:r/ ; /li lé dâ l so:r/ "il est victime d'un mauvais sort". /léspri la môt si:r li/ "id." Comme ces techniques visent presque toujours à nuire, on dit d'un sorcier : /li kóné fe:r la malis/ "Il sait les moyens de nuire".

Les moyens magiques mis en oeuvre sont très divers : le sorcier "fait brûler des bougies" /i bril buzi/ (/ma bril ê buzi pu:r u/ "je vais t'ensorceler"), il "sacrifie un coq noir" /i kup ê kòk nwa:r/ ; les "petits bâtons" /ti bwa/ jouent un grand rôle dans la magie créole : /li grat ti bwa/ "il se livre à la sorcellerie" ; /ê grate:r ti bwa/ "un sorcier". Ils sont utilisés en particulier pour l'envoûtement d'où le tour /kas ti bwa avèk.../ "nuire à quelqu'un (en général, par des pratiques magiques) ; /zòt la kas amwê ti bwa/ "Ils m'ont fait du tort" (On dit parfois dans le même sens /mèt de bwa/ ; on évoque quelquefois, comme moyens particulièrement efficaces, "les petits bois de Mahavel" /ti bwa maavèl/ car cette région paraît avoir été un haut lieu de la sorcellerie (Pays de la fameuse Grand-Mère Kal).

La "substance à pouvoir magique" /sigid/, /so:r/ peut être de nature et de composition très diverses ; y entrent le "sang" /sâ/, le "piment" /pimâ/ (qui brûle et figure sans doute les tourments dont souffrira la victime), les "bougies" /buzi/ que l'on pique parfois d'épingles, les excréments, les cheveux de celui qu'on veut atteindre, le sang menstruel (pour les philtres d'amour). "La terre de cimetière" /la sab simitye:r/ a un pouvoir maléfique redouté ; ex : /ma fan la sab simitye:r dóvâ tô po:rt pu twé krévé/ "je vais répandre du sable de cimetière devant ta porte pour te faire mourir". C'est dit-on, du sable de cimetière qui amena en 1919 "la grippe espagnole" /la pès/ (mot à mot, "peste") dans l'île. Sont également utilisés, clous, "feuilles" /fèy di bwa/, "safran"... Il est à craindre que parfois entrent dans la composition des "poudres" /pud/ des poisons végétaux redoutables qui ne manquent

.../...

pas dans l'île ; ainsi "le datura" /la pwazô/ qu'utilisait, dit-on, Saint-Ange dit /kalâdrê/, ami du fameux Sitarane, dont les pouvoirs de sorcier devaient assurer l'impunité à ses complices.

On utilise beaucoup également les "Albert" : le Grand Albert /grâ talbe:r/, mais surtout le Petit Albert /ti talbe:r/, l'un et l'autre riches en recettes de toutes sortes ; certaines pratiques, en raison même de leur caractère, sont difficiles à découvrir ; ainsi, nous n'avons pu voir, ni savoir exactement ce qu'est ce qu'on nomme /baba sèk/ ; il semble que ce soit un squelette de bébé ou un foetus désséché ! Le sorcier, dit-on, "le fait s'agiter" /li fé dâs le baba sèk/ (1).

D'autres sorciers, surtout indiens, commencent par "invoquer l'esprit" /apèl lèspri/ à l'aide d'un instrument nommé /bóbin/ (les "malabar" l'appellent /urlké/ : /li bat bóbin/, /li bat urlké/ "Il bat la "bobine" " ; cet appareil rappelle par sa forme un tambourin, sur les deux faces se trouve un morceau de peau de "chèvre" /kabri/; il est serré par le milieu à l'aide d'un "tissu noir" /la twal nwa:r/.

On en use pour "invoquer l'esprit" /li bat la bóbin pu:r apèl lèspri/.

(1) Dans l'affaire Sitarane, meurtrier sanguinaire qui fit trembler toute la Réunion au début du siècle, nous avons relevé dans un article du Nouveau Journal : "On a trouvé chez vous... de petits ossements humains. Sitarane a révélé que vous vous en serviez pour faire danser le baba sec", Nouveau Journal 3.3.1911. Il serait sans doute intéressant, dans le cadre d'une étude spécialisée, de comparer ces pratiques à celle qu'on peut retrouver aux Antilles. La lecture d'un article de P. Verin (Les croyances populaires de Sainte-Lucie in. Annales de l'Université de Madagascar, n° 4 pp. 86.111) permet de voir qu'on y retrouve outre les Albert une pratique magique analogue ; le "ti bolom" (petit bonhomme) est un foetus dont se sert le "jâ gaje" (sorcier) dans ses activités.

.../...

Dans le même but, on se livre également à des sacrifices d'animaux : /li kup kòk/ "il coupe le cou d'un coq" (l'animal est généralement noir, bien sûr !). "Les tissus" /la twal/ noirs ou rouges jouent également un grand rôle (1).

Les sorciers "prédisent naturellement l'avenir" /i devin/ ; les techniques précédentes peuvent être utilisées, mais il s'y ajoute des moyens spécifiques : ainsi, "le miroir" /la glas/ où le "devin" /devine:r/ voit ce qui se passera ; il interprète des "présages" /prévnâs/ qu'envoient les esprits ; ex : /bébèt i âvuay au ê prévnâs/ "l'esprit vous envoie un présage, un avertissement". Parfois, pour convaincre le client, "il fait voir le Bon Dieu dans le miroir" /li môt bôdyé dâ la glas/.

D'une façon générale, toute puissance magique ou tout maléfice vient des "esprits" que l'on nomme le plus souvent /bébèt/ ou parfois /démô/ ; parfois, le terme reçoit une détermination : /bébèt malba:r/ ou /léspri malba:r/ (sans doute parce qu'on prête aux indiens des relations privilégiées avec le démon) ; /bébèt zavâ/ (Avents ?). "Les démons" /bân bébèt/ sont, dans l'esprit du peuple, des "âmes mauvaises" /movèz zam/ ; aussi, avons-nous vu que pour les Indiens hindouistes, il est important, après un décès d'"arracher l'âme aux puissances du mal" /ramas lam/ par la cérémonie dite /karmadi/ (2). Le "diable" /dyab/ n'est qu'un démon parmi les autres et on n'en parle guère, sauf peut-être dans le tour /le dyab la sapé/ "le diable s'est sauvé" (et vient tout bouleverser) dont on use pour marquer le caractère anarchique et absurde d'une situation.

Hasard ou maléfice, le démon s'empare d'un individu /léspri môt si:r li/, /le bébèt môt si:r li/ "Il est possédé" ; /bébèt malba:r la fin môt si:r li/, /li la gay bébèt malba:r/ "id." ; /li na bébèt dâ la tèt/ "id." ; /li lé dâ l so:r/. Pour chasser ce démon installé dans un individu, il faut faire appel au prêtre ou au sorcier ;

(1) Au cimetière de Saint-Pierre, la tombe de Sitarane, célèbre bandit guillotiné, offre un spectacle curieux ; la croix qui la surmonte est transformée en une sorte de mannequin à l'aide de tissus noir et rouge ; sur la tombe des bougies à demi-consumées, des bananes, des bouteilles vides, témoignent des nombreux sacrifices nocturnes qui doivent y être accomplis.

(2) "yang", "gniang" est un mot qu'offrent les documents anciens, mais qui paraît avoir disparu ; ex : 1817 "les gniang sont les revenants et les malins esprits" A.Billiard, op. cit. p. 120

.../...

exorcisme chrétien, "sacrifice malbar" /sérémóni/, /se:rvis/ ou recette magique, le choix se fait en fonction des convictions de chacun ; souvent, si l'un échoue, on essaye l'autre.

Beaucoup de sorciers, dit-on, parfois, sont des imposteurs ; en fait, "ils ne savent rien" /zòt i kóné pa ryê/, "se livrent à des simulacres d'opérations magiques" /i fé la grimas/ et en fait, "trompent les gens" /i âbèt demun/. Souvent, le sorcier cherche à se rendre lui-même indispensable ; pour cela, il persuade ceux dont il cherche à se gagner la clientèle qu'ils sont eux-mêmes victimes de sorts: par exemple, il lance dans "l'enclos de leur maison" /la ku:r/, le soir de préférence, "une bouteille" /ê butèy/ contenant divers objets utilisés en magie : clous, safran, plumes, feuilles..., souvent la bouteille est enveloppée dans "trois tissus différents" /trwa kalité la twal/.

Il ne reste plus alors qu'à persuader la victime: /ut vuazê la fini arâz au/ "Ton voisin t'a jeté un sort" ; /li la fini mèt so:rsyé/ "id." ; ici, comme ailleurs, souvent les voisins ne s'entendent guère, et si, par bonheur, l'affaire ne se règle pas à coup de fusil, de "sabre à cannes" ou de "galets" le malheureux, abusé, a recours au sorcier pour se faire délivrer du sort.

En effet, lorsqu'il n'a pas de "chance" /sâs/ ou qu'il se juge accablé par la "malchance" /la syas/ (cf. /la syé/ "ça a raté !") /la gin'/,/le so:r/, le créole se suppose volontiers victime d'un sort. Quelqu'un lui veut du mal : /li mufin amwê/ "Il me porte malheur". Cependant, il faut, soi-même, prendre garde aux "paroles de mauvais augure" /la bus kabri/, /la gèl kabri/ ; /mwê na la bus kabri/ "je porte malheur" (= "quand j'exprime la crainte de voir un événement arriver, il survient", ce qui permet à certains de "porter malheur par leurs propos" /mèt la gèl kabri/). /bus ut gèl kabri/ "Ne prononce pas de paroles de mauvais augure".

Quelqu'un dont la simple vue suffit à porter malheur est dit /ê figi:r d syas/ (mot à mot, "une tête qui porte la malchance) /sé pa kèl figi:r d syas mwê la vi zo:rdi/ "Je ne sais pas quelle "figure de chiasse" j'ai vu aujourd' hui (pour avoir si peu de chance).

4.6.9 Superstitions et croyances populaires

Elles sont fort nombreuses et il est très difficile de les recueillir,car elles varient selon les régions et les individus. Certaines superstitions sont proches des

.../...

pratiques magiques ; ainsi, pour se venger de quelqu'un, on ramasse ses "excréments" /kaka/ que l'on mélange avec du piment avant de brûler le tout ; résultat : "les fesses lui chauffent" : /sô fès i bril/. Une pratique comme celle-là se distingue cependant d'une opération magique puisqu'elle ne nécessite pas l'intervention du sorcier. Il en existe bien d'autres, plus communes : pour faire partir un visiteur importun, on place sous sa chaise une "pantoufle" /savat/, "on retourne le mortier" /i devi:r pilô/, "on renverse la marmite" /i savi:r ma:rmit/, "on met du sel" /i fan di sèl/ sous sa chaise. Ces techniques présentent naturellement beaucoup de variantes de détails ; certains "retournent la pantoufle" /i vi:r la savat/, "mettent du sel sous le vase de nuit" /i mèt di sèl su l pó d sâm/...

D'autres superstitions sont liées à des états physiques : "Quand j'ai des démangeaisons au pied droit, je me déplacerai" /kâk le pyé drwa i grat, mi sava ma:rsé/; si c'est le pied gauche, quelqu'un vient me voir : /kâk le pyé gòs i grat, demun ma:rs pu:r mwa/.

Des croyances sont également liées à la menstruation ; celle qui "a ses règles" /sô mwa i ma:rs/ est l'objet d'interdits : elle ne doit pas se confesser par exemple ; si elle fait la cuisine, elle rate les plats qu'elle prépare...

On peut "troubler la paix d'un ménage" /gat ê ménaz/ et faire que les époux "ne s'entendent pas" /i ako:rd pa/, en disposant en triangle ou en écrasant dans un pot à fleurs "trois graines de cascavelle" /trwa grê kaskavèl/. Pour éviter qu'une union ne soit stérile, il faut regarder sous le matelas ou l'"oreiller" /zóryé/, si une main malveillante n'a pas glissé quelque sortilège.

Des croyances s'attachent à la maison : une "feuille" /fèy di bwa/ qui y entre annonce une lettre ; le premier vendredi du mois, à six heures, "il faut allumer la lampe" /i fó alim la lâp/. Après 6 h du soir, il ne faut plus laisser de l'argent sortir de la maison, sinon l'argent "quitte la maison" /i sava/. (Certains propriétaires venus chercher le prix d'une location le soir se voient invités à revenir le lendemain matin !)

"On ne doit jamais brûler un mortier" /i fó pa bril pilô/ (s'il est en bois bien sûr !) car "cela fait déménager" /i fé sâz de plas/. On dit d'ailleurs de celui qui déménage souvent : /i bril pilô/. On ne doit jamais jeter un "mortier" /pilô/ ; "si le mortier se perce par le fond, quelqu'un mourra" /si pilô i défôs, ê mun i sava mo:r/. Ceci explique peut-être que certains réparent

.../...

le fond de leur mortier avec du plomb, ce qui provoque des intoxications mortelles (il est donc possible que la réparation au plomb d'un mortier "défoncé" ait causé la mort de membres de la famille !). Une marmite cassée ne doit pas être laissée dans la maison, "cela porte malheur" /i po:rt la syas/. Les "Indiens" /malba:r/ ne déménagent pas à n'importe quel moment, "ils tiennent compte de la position de /Véli/ (étoile)" /zòt i vèy véli/.

Il existe aussi nombre de techniques pour se préserver des "esprits" /bébèt/, /móvèz am/ ; si un esprit vous suit "sur la route" /dân semê/, il faut rentrer chez soi à reculons ; il ne pourra alors franchir le seuil. Par crainte de l'échec de ce moyen, on peut prendre des précautions supplémentaires : cracher à terre, l'esprit est cloué sur place "tant que la salive n'a pas séché" /ziska tâ la kras la sésé/ ; "retourner sa veste" /vi:r sô paltò/ est également un moyen sûr de se protéger.

Existent en outre de multiples superstitions que nous avons parfois signalées au passage : ne jamais mettre des bêtes ou un enfant qui dort sous un "manguier" /pyé mâg/ ; ne jamais "se déplacer" /vuéyazé/ la nuit en portant de la viande ou du rhum (cela attire les esprits) ; transporter de la "nourriture cuite" /mâzé kwi/ la nuit empêche de retrouver le chemin de sa maison. "Boire de l'eau bénite" /bwa:r ló bénit/ rend fou ; aussi oblige-t-on parfois un enfant à dire la vérité en le menaçant de lui en faire boire ; un fils ou une fille se conduisent-ils mal, c'est peut-être parce que la mère "a exposé ses seins au soleil" /la déviré sô tété ó sólèy/.

4.7 RAPPORTS SOCIAUX ET HUMAINS

4.7.1 Termes généraux

"Rencontrer, se rencontrer" se disent /zwêd/, mais /râkôtré/ est également en usage. /akòsté/ signifie plutôt "aborder, venu à la rencontre de" ; /Tatav l akòst amwê dân semê/ "Tatave m'a abordé dans la rue". /lakòstaz/ est la "rencontre, l'abord" (d'une fille par un garçon). Rencontrer quelqu'un qu'on ne s'attend pas à voir, "se

.../...

trouver nez à nez avec lui" se dit /bit desi/ : /mwê la bit desi/ (mot à mot, "je lui ai buté dessus) ou /abité/ : /si li abit si:r li.../ "s'il le rencontre par hasard...". Quand on s'adresse à une compagnie, on l'interpelle volontiers à l'aide du mot /ma:rmay/. "Ecoutez les amis" /ékut azòt ma:rmay/ ; /ma:rmay tyêbó sèk !/ "Eh vous ! Tenez bon".

4.7.2 Les bons rapports : politesse, amitié, entraide

L'"ami" /zami/ ou /dalô/ (1) ne se confond pas avec "celui qui vous entoure d'une attention intéressée" /âture:r/. Celui qui ne choisit pas ses amitiés "ne trie pas son café" /dâ sô kafé napa tryaz/ (l'expression peut être prise soit en mauvaise part "il manque de discernement", soit en bonne "il traite tout le monde avec équité, sans favoritisme". On peut dire aussi /dâ sô kafé na tryaz/ "Il tire son café". Un véritable ami "vous aide" /i èd au/ ou "essaye" /i tas mwéyê/ de le faire. Parfois, même si vous avez tort, "il vous soutient" /li suti:r au/. Il est d'ailleurs naturel de "porter aide" /dòn la mê/ et celui qui est en difficulté "va chercher de l'aide" /ròd la mê fo:rt/. /prété/ signifie à la fois "prêter" et "emprunter". /mwê la prèt sa avèk mô dalô/ "j'ai emprunté ça à mon ami". /mwê la prèt sa mô dalô/ "j'ai prêté ça à mon ami", /mwê la prèt ê liv avèk li/ "j'ai emprunté ; /mwê la prèt ali ê liv/ "je lui ai prêté...".

Les amis aiment à être ensemble ; aussi dit-on plaisamment de deux personnes qui ne vont pas l'une sans l'autre :/zòt lé kòm patat âsâm susu/ "Ils sont comme le chouchou et sa racine" ou /... kòm susut âsâm la móri/ "... comme le chouchou et la morue" (même sens). Il peut cependant arriver qu'une personne vous poursuive d'une amitié pressante et importune : /li lé âtisé èk mwê/ "il ne me lâche pas !" /li lé ârazé èk mwê/ "id.", /li ròd èk mwê/ "il est sans cesse à mes trousses".

D'un homme "poli et agréable", on dit qu'il est /plézab/ ("plaisant") ; le créole est souvent hospitalier et ouvre volontiers sa porte ; au visiteur inconnu, on fait des "politesses" /ónèkté/ (mot à mot, "honnêtetés"); ex /li fé dé zónèkté/ "Il se met en frais pour bien accueillir". La formule d'accueil classique est "donnez-vous la peine d'entrer" /dòn au la pèn d âtré/ ou /prâ la pèn môté/ (si la maison est un peu surélevée, ce qui est fréquent). Au moment de prendre congé, l'hôte, traditionnellement proteste qu'il est "encore tôt" /âko:r bóne:r/. Si le visiteur doit rencontrer une personne d'importance que connaît l'hôte, ce dernier demandera de lui "présenter ses

(1) /dalô/ paraît s'appliquer surtout au compagnon de travail, en particulier pour le transport des charges (portage en "fauteuil") ou la coupe des cannes.

.../...

salutations" /fe:r kôplimâ/ (mot à mot, "faire compliment"). On déplore souvent qu'aujourd'hui les gens soient devenus "irrespectueux" /sârespé/ ; il faut "montrer du respect" /po:rt réspé/ à ceux à qui on en doit ; "autrefois, tout le monde respectait son chef" /lôtâ tulmun lavé réspé zot sèf/.

4.7.3 Les relations amoureuses

/zéze:r/ est sans doute le terme le plus commun pour désigner "l'amoureux" ou "la petite amie" ; il a plus souvent d'ailleurs le premier sens, et pour désigner la seconde, on dira généralement /ma:rmay/. On dit également, avec ce même sens, /mus/ ou /ti mus/ (mot à mot, "mouche"), le mot peut signifier "amoureux", ou "amoureuse" /dé ti mus/ "deux amoureux". Les termes d'affection ne sont pas spécifiquement masculins ou féminins : /dudu/, /nène:r/ (1) signifient plus ou moins "chéri(e)", /dalô/ s'applique surtout à l'amant. Certains termes de même sens ne sont plus guère usités /tégo:r/ "amoureux" (2), /kazo:r/ (même sens mais moins connu).

Le jeune homme "aborde" la jeune fille /i akòst ali/, "entre en conversation" /i kas lâbo:rdi:r/. Flirter, avoir une aventure..." se dit parfois /may ê zê avèk/, /may ê ti zê avèk/ (mot à mot, "attacher, accrocher un hameçon"). On dit aussi /fe:r lâbo:rdi:r/ mais ce terme peut avoir divers sens : /mèt lâbo:rdi:r/ ou /fe:r lâbo:rdi:r/ signifie "faire des façons" (syn. /mèt la pòz/; dans un tour voisin, /lâbo:rdi:r a le sens d'"embarras", chose difficile. Ex : /sa lé ê lâbo:rdi:r pu truv ê kaz/ "Il est bien difficile de trouver une maison". Cependant, ces emplois sont moins communs que celui qué nous avons d'abord signalé ; on peut imaginer aisément quel rapport unit les deux sens : une fille "fait des façons" /i mèt lâbo:rdi:r/, mais le garçon assez éloquent ou adroit pour lui faire admettre sa compagnie, "lui conte fleurette" /i kas lâbo:rdi:r avèk li/ ; /kas le pwê/ a aussi le sens de "flirter" mais l'expression a vieilli. "Avoir une aventure" en dehors d'une liaison régulière (ou du mariage) se dit parfois /fe:r ê pli/ : /mwê la fé ê ti pli/ "j'ai eu une aventure".

"l'amoureux" /zéze:r/ et sa "petite amie" /ma:rmay/ ont des "rendez-vous" ; il lui dit des "bêtises" /badinaz/, mais rarement "lui donne le bras" /i brat ali/ ; souvent on s'isole en allant "dans les champs de cannes" /ó ze:rb/, /dân ze:rb/ : /zòt i sava ó ze:rb/ "Ils vont se cacher dans les champs" ; souvent la jeune fille en

(1) cf. le séga bien connu /a néne:r a néne:r
a dòn amwê tô ke:r/

(2) cf. chanson de Fourcade : "La saison maïs tend l'arriv' encore
Pou fait gat amoin avec mon tegor".

.../...

"ramène un enfant" /i gay baba/, /i gay zâfâ/ ; on dit quelquefois d'un enfant naturel ou illégitime qu'il est "un enfant des champs" /ê zâfâ dân ze:rb/.

Les relations amoureuses sont caractérisées par la plus grande simplicité ; le garçon n'a pas besoin de "faire violence" /ralé/ à sa compagne ; "elle lui cède" /li la:rg/ et "il la prend" /li kòk ali/ (multiples expressions synonymes : /bézé/, /fe:r malis/ et métaphoriques /zué sikòt avèk/, /gôdé/ (féconder) : /zòt lété âtrê d gôdé/ (à propos de deux amoureux surpris) ; d'une "fille facile" /ê la:rgèz/, on dit qu'"elle se donne à qui en veut" /li la:rg la pó/. Cependant, encore tout récemment, dans les "Hauts" du Sud de l'île, la future mariée devait produire pour preuve de sa virginité, le fameux "certificat d'honneur" /se:rtifika dóne:r/ délivré par un médecin. Cette coutume, on s'en doute, donne la matière de quelques savoureuses histoires créoles ! On ne sait trop quelle foi il faut ajouter aux allusions qu'on fait à des relations incestueuses entre père et fille dans les milieux les plus arriérés /mwê la plât susut, mi kas sô promyé fri/ "J'ai planté un chouchou, je cueille son premier fruit". Il est certain que la justice a été saisie d'affaires de ce genre.

Quelquefois, celle qui cesse d'être "vierge" /ti fiy/ reste fidèle à "son premier amant" /sak la fé pété/ (mot à mot, "celui qui l'a déflorée"). Mais les filles paraissent souvent volages une fois qu'"elles ont perdu leur vertu" /zòt miray lé gréné/ (mot à mot, "leur mur est écroulé"). Certes, le garçon est souvent responsable de la chose ; souvent, il "abandonne" /i kit/, /i la:rg/ sa compagne d'un jour ; cette union éphémère n'a pas beaucoup d'importance pour lui, /li sakuy sô kilòt/ (mot à mot, "il secoue sa culotte" c'est-à-dire, il n'y a pas de conséquence, à condition cependant qu'il n'y ait pas "gagné" une maladie vénérienne /me:r gèp la pik mô zâdèt/, /la pik la tèt mô vólay/).

L'"homme à femmes" est parfois nommé /véra d kómin/ : /éspès véra d kómin, tô bata:r lé pa:rtu/ "espèce de verrat de commune, tu as des bâtards partout" (le "verrat de commune" est le porc géniteur du pays !) ; la femme facile est plus maltraitée et les épithètes insultantes sont abondantes : /ê syèn/, /ê trüi/, /ê femèl/, /ê zimâ/, /katòs/ (ce dernier terme désigne souvent une femme déjà âgée), /fam ke:r sényâ/, /sarèt/.

.../...

4.7.4 La dispute

Les créoles ont souvent la tête près du bonnet, et, après boire surtout, les disputes sont fréquentes ; La Réunion est le département où, eu égard au nombre d'habitants, se perpètrent annuellement le plus grand nombre de meurtres. Si le crime crapuleux y est inconnu et l'assassinat rare, les querelles d'ivrognes peuvent être suivies de rixes mortelles.

Les causes de discorde sont évidemment infinies; quelles qu'elles soient, l'un des protagonistes finit toujours par "injurier" /ziré/ l'autre ; "il l'injurie" /li zi:r ali/ ou, souvent, il "injurie sa mère" /li zi:r sô mómô/ ; en un mot, "il cherche des noises" /li ròd le but/, "il cherche la querelle" /li ròd batay/, /li ròd la ge:r/ "id.", ex : /li ròd le but èk mwê/ "Il me cherche querelle".

Parfois, une querelle peut débuter de façon inattendue, des amis "plaisantent" /i kas la blag/, quelques uns commencent à prendre l'un d'entre eux pour cible de leurs railleries ; "ils s'en moquent" /zòt i na:rg ali/, /zòt i sipòt ali/... (Dans les querelles enfantines, on "fait "bisquer" " l'autre /i fé zêzê/) ; puis, les choses s'aggravent et des "paroles ironiques" /mó d futâ/, on passe aux "injures" /zi:rmâ/.

Mais la dispute peut naître d'un antagonisme plus profond ; ici, comme ailleurs, les voisins s'entendent mal ; ils s'accusent réciproquement de "se mêler des affaires des autres" /bu:r zòt né dâ zòt zafe:r/, /mèt zòt küye:r sal dâ zòt kari/ (mot à mot, "mettre leur cuiller sale dans leur "cari"", cf. "fourrer son sale nez dans...). On s'accuse de "tendre des pièges" /mèt gòb/, de "calomnier" /malpa:rlé/, de "critiquer" /ti:r défó dsi.../ ; ex : /zòt lé tuzu:r âtrê ti:r défó dsi li/ "ils le critiquent sans cesse". On finit par se tuer l'un l'autre pour le vagabondage d'un cochon ou d'une poule !

Tout commence si on "joue un mauvais tour" /i fé la malis/ ; /malis/ a souvent un sens fort ; /zòt i fé la malis/ "ils me jouent de mauvais tours" peut s'appliquer à des actes de vandalisme pur et simple (destruction de culture, détérioration de conduite d'eau...), (/ê bug malisyé/ est un "homme méchant). "Faire des méchancetés à" peut se dire aussi /kas ti bwa avèk/ (1), /mèt de bwa/,

(1) cf. 4.6.7

.../...

/mèt de bwa di:r/ ; /mèt ê bwa dâ la ru/ veut dire "nuire aux projets de quelqu'un" (cf. en français, "mettre des bâtons dans les roues") ; /fe:r la bul/ "mystifier" a un sens proche de celui de /fe:r baban avèk/ "tourner en ridicule, berner" : /zòt i fé baban avèk li/ "ils le ridiculisent".

Il y a bien sûr d'autres sources de querelles : celui qui se fait "morigéner" /bayé/, /âgréné/, supporte quelquefois mal d'"être réprimandé" /gay bayaz/ ; synonymes nombreux : /lâgrènmâ/, /tâgaz/, /tizan/ "réprimandé" ; ex : /mwê la gay ê tizan avèk msyé X/ "Je me suis fait réprimander par Monsieur X..." ; /mataz/ a un sens voisin : /mwê la fut ali ê mataz/ "J'ai eu une algarade avec lui". Dans les joutes verbales, il faut chercher la "réplique qui cloue le bec à l'adversaire" /bwa/; /ê bwa!/ est l'exclamation qui souligne un argument décisif. On peut aussi considérer que l'autre n'a pas toute sa raison : /bug la la fini bwa:r lâk/ "Ce type ne sait pas ce qu'il dit" (mot à mot, "il a bu de l'encre), /la tèt lé pa bô/ "Il est fou" ; il ne sert alors à rien de le "contrarier" /kôtrayé/.

4.7.5 Injures et "épithètes diffamatoires"

Certains sont des habitués de la querelle, ce sont les "hommes coléreux" /bâde:r/ ou "ceux qui aiment la dispute" /dézo:rde:r/ ; /dézo:rd/ signifie, en général, "agitation violente et bruyante" ; /li dézo:rd/, /li fé dézo:rd/ "il crée des disputes. Avant la "rixe" proprement dite /batay/, se produit l'"affrontement verbal" /grôn'/, /mataz/ avec d'abondantes injures. Les injures sont extrêmement nombreuses ; nous ne pourrons citer que les plus courantes car c'est là un domaine où l'imagination populaire se donne carrière à plaisir.

, On cherche à blesser l'adversaire par une injure soit "psychologique", soit raciale. Ainsi, peuvent être utilisés comme injures beaucoup de termes qui caractérisent des défauts (1). Souvent, pour accroître la valeur péjorative, on fait précéder l'injure du tour /éspès d/ "espèce de..." ; on dit également avec un sens voisin /éstré d.../, /léstré d ga:rdyê/ "Sale gardien". /a:rmas mâte:r/ "menteur", /âture:r/ "flagorneur", /béze:r/ "trompeur", /fu:rné/ "indiscret", /sâméle:r/ "importun" synonyme grossier /kase:r d kwi/, /kuyô/ "imbécile" (2), /makrô/ "mouchard. On peut citer encore : /saló/ "salaud".

(1) cf. 2.7.3, 2.7.4, 2.7.6, 2.7.7, 2.7.8
(2) Ce mot a beaucoup de synonymes : cf. 2.6.2, le terme est lui-même peu péjoratif.

.../...

/fâdsyê/ (mot à mot, "enfant de chien") ; /fidga:ʳs/ (mot à mot, "fils de garce") ; /kân'a:ʳ/ "fainéant" ; /vakabô/ "vaurien" ; pour une femme /makrèl/ "moucharde", /katakrès/, /sipèk/ "chipie", /vyé tabòk/, /katòs/ "vieille peau"... et toute la série des injures qui font allusion à la légèreté des moeurs : /syèn/, /femèl/, /trwi/, /pitê/, /sarèt/...

Les injures se fondent souvent sur des différences raciales ; parmi les termes qui désignent une catégorie ethnique, certains sont utilisés plus volontiers pour en insulter les membres : ainsi, un "petit blanc des Hauts" est traité de /yab/, /yab susut/, /pat zòn/, /pip lé ó/ ; d'autres tours sont métaphoriques : /kamarô lé ó/ (le "camaron" est une sorte d'écrevisse des torrents), /bébèt de bwa/...

Pour un "africain" /kaf/, on fera allusion plutôt aux caractères physiques : /bul tamarê/, /pó d budê/; /éspès tèt kôn' é/ "tête crépue". Un "Indien non musulman" sera traité de "sale Indien" /sal malba:ʳ//kósô d malba:ʳ/, /aya/ est devenu rare (mais le terme est considéré comme insultant par les créoles qui le connaissent encore ; syn. /aya lâguti/, tandis qu'on insulte parfois (dans les zones urbaines) un "musulman" /zarab/ dans sa propre langue, sans savoir le sens exact des termes dont on use : /kutru/, /vyé sulti/, /gèl tyódó/...

Cependant, la catégorie d'insultes la plus commune est constituée par les injures de type sexuel qui vise la mère de l'insulté. (Ces injures servent en même temps de jurons). Elles sont toutes du type /bèz tô mamâ/, /bèz tô momô/ ; les plus communes font allusion au sexe de la mère : /kit tô mómô/, /lâgèt tô mómô/, /kunis to momô/ (on dit aussi /kunis tô nénèn/, "bonne d'enfant, nourrice"), /tòtòs tô momô/ ; éventuellement, le possessif peut, bien entendu, varier /lâgèt zòt mamâ/ "...votre, vos, leur(s) mère(s)". Souvent, les injures s'enchaînent en chapelet : /li la dégrèn ê bo:ʳdé zi:ʳmâ/ "il a lancé une série d'injures". Ainsi, nous avons entendu un jour, au marché de Saint-Denis, un "blanc des Hauts" se faire qualifier ainsi /éspès d lâgèt tô mamâ d yab/.

Une autre série d'injures très commune met en cause la virilité de l'insulté ; traiter quelqu'un d'"impuissant" /kókat/ est extrêmement grave, mais l'injure suprême est /sâ küi/ (mot à mot, "sans couilles") /u lé sâküi/ ou /tô kilòt lé vid/ "tu n'as rien dans la culotte" sont des insultes qu'on ne peut pas laisser passer et qui doivent se laver dans le sang (Il ne s'agit malheureusement pas d'une pure et simple image !).

.../...

4.7.6 Les menaces

Les injures s'accompagnent toujours de menaces: elles sont parfois de type sexuel /ma bèz au/ "Je vais te corriger" (cf. supra 4.7.5 /bèz tô momô/) avec des expressions voisines /ma kunis au/, /ma gógòt au/ (/gógòt désigne le sexe de l'homme), /ma mukat au/. Parfois, la menace est plus précise et contient une indication sur la forme que prendra la "correction" /bèzmâ/, /lêgmâ/, /kokmâ/ ; /gay ê bèzmâ/:"recevoir une volée" ; /tale:r u ava gay ê bèzmâ/ "Tu vas te faire corriger" ; /gay la bèz/ "id."; d'une façon général /gêyé/, /gan'é/ "recevoir" s'oppose à /fut/ "donner" : /gêy ê bèz/ "être battu", /fut ê bèz/ "battre"; de même /ma kas ut gèl/ "je vais te casser la figure" et /li la gay gèl kasé/ "il s'est fait casser la figure". /bézé/ est cependant parfois utilisé avec le sens de recevoir : /mwê la bèz ê ku d pwê/ "j'ai reçu un coup de poing".

Souvent, on invite l'adversaire à vider les lieux ou à se taire : les tours expressifs et pittoresques sont multiples : s'il demande quelque chose, on "l'éconduit" /i âvuay ali do:rmi:r/ (mot à mot, "envoyer dormir") plus ou moins durement : /alé promné/ "va-t-en, va te faire voir", /alé ma:rsé/ "id." ; /al vân la sân/, /alé vân la sân/ "id." (mot à mot, "va vendre de la cendre") /alé vân vavâg/ "id." ("vendre des vavangues", petit fruit sans valeur marchande) ; /ta bwa:r d lô/ "N'y compte pas ! (mot à mot, "Tu boiras de l'eau") ; plus grossièrement : /al fe:r fut/ "va te faire f..." ; /ral ut gógòt/ "id." (très grossier) ; /asé kas amwê lé küi/ "tu me casses les ...pieds" ; /grat pa u èk mwê/ "va-t-en ; ne t'y frotte pas !".

On lui ordonne de se taire : /bus ut gèl/, /bus tô gèl/ "Ferme-la", est la formule commune mais il y a des variations pittoresques : /tên ut fanal/ "id." (mot à mot, "éteins ta lampe") /fe:rm tô lâsiv/ "id." (lâsiv/ "sorte de conque marine")...

"Je vais te donner une volée" /ma tap au/, /ma kòk au/, /ma suk au/ (mot à mot, "je vais t'attrapper") /ma mûg au/, /ma kin au/, /ma lêg au/, /ma alôz au/ "Je vais t'allonger", /ma matapan au/ ; /ma kup au/ est plus précis : "je vais te couper" ("donner un coup de couteau ou de sabre à canne") ; /ma fa:rlâg au/ "même sens". Sur la formule de base /ma kas ut gèl/ "Je vais te casser la figure", les variations sont également multiples : /ma bat ut mai/ "id." (mot à mot, "Je vais battre ton maïs"),

.../...

/ma kul ut bétèl/ "id." (mot à mot, "je vais faire couler ton bétel" c'est-à-dire ton "sang") ; /ma môtr au ki koté brêzèl i sa:rz/ "Je vais te montrer de quel bois je me chauffe" (mot à mot, "de quel côté les aubergines ont des fruits ?"), /mi dòn au de bwa/ "Je vais te rosser" ; /si ti a:rnif, mi tên/ "si tu bouges, je t'assomme"(mot à mot, "si tu renifles, je t'éteins"), /ma fut au ê tâgaz/ "Je vais te donner une raclée" /ma fut au ê plimé/ "id." , /ua va gay ê tapdi:r/ "tu vas recevoir un bon coup" (mot à mot, "un tape dur"). Il est assez rare qu'on témoigne assez de mépris envers l'adversaire pour l'épargner : /vu i fé pityé/ "Tu me fais pitié, tu es un pauvre type" (qui ne mérite même pas qu'on le batte !).

4.7.7 La rixe

Il y a des individus qui trouvent du plaisir à "se battre" /batayé/, ce sont les "bagarreurs" /batayeːr/; certains sont de véritables spécialistes" : /mèt batayeːr/, /mèt daːrm/ ("maître d'armes") ou les reconnaît à leurs attitudes ; "ils roulent les épaules" /zòt i fé la kès/, "ils se montrent agaçants" /zòt i fé lâspèk/, en un mot, "ils cherchent la bagarre" /zòt i ròd batay/ ; à la moindre occasion, ils invitent l'adversaire éventuel à "sortir" : /alô batay/ "viens te battre !". La bataille commence : /tâgaz i pèt/ "une rixe éclate" ; la "rixe" elle-même est désignée de diverses façons,/batay/ est le mot le plus courant, mais on dit aussi /la geːr/ (surtout dans l'expression /ròd la geːr/ "chercher querelle"), /gómaz/ "id." (/gómé/ "se battre" ; ex : /zòt dé la gómé/ "ils se sont battus") ; /krósaz/ "id.". On commence à se battre à "coups de poing" /ku d pwê/ ou "coups de pieds" /ku d pyé/, mais la rixe se poursuit souvent à coups de "sabre à carnes" /sabr a kan/, de "couteau" /kutó/ ou de "pierres" /galé/ ; celui qui a le dessous ou se sent menacé n'hésite pas, souvent, à user de tels moyens. Quand on se borne à "lancer des pierres" /sabulé/, les blessures ne sont pas trop graves, mais souvent, on achève ainsi un adversaire tombé ; /mwê la sabul ali/ "Je lui ai lancé des pierres" /mwê la mat ali ê ròs/ "id.". "Recevoir une pierre" /gay ê ku d ròs/ entraîne parfois la mort !

Les adversaires "s'empoignent" /i may/, /i kròs/ ; on "saisit l'autre par son vêtement" /i kaːrpay ali/, quelquefois, on "le déchire" /i désun ali/ ; chacun cherche à "jeter à terre" /bat a teːr/ l'autre.

La gamme des coups portés est très étendue ; c'est dans les batailles feintes, entre amis, qu'on se

.../...

donne, sur la tête, avec les phalanges, un coup nommé /ʁôgô/ ou /kókó d pê/ ; une "petite tape" /taĵê/ est plus un avertissement amical qu'un coup ; une "gifle" /kalòt/, /klak/, /suflèt/ ("gifler" /klaké/kalóté/ est une offense grave et l'adversaire peut "répliquer par une forte gifle" /râd ê mastapê/ qui est presque un "coup de poing" /ku d pwê/ ; ce terme a de nombreux synonymes expressifs : /kalu/ (mot à mot, "pilon"), /buré/, /vuéyaz/, /manyòl/ ; ex : /tale:ʳua gay ê manyòk/ "Tu vas recevoir un coup de poing !".

"Dans une rixe, on ne fait pas de fioritures" (tous les coups sont bons) /dân batay na pa l fyô/. On peut déséquilibrer l'adversaire par "un croc en jambe" /ê kal/, /ê zâbèk/ (le second paraît moins employé, il est cependant bien connu) ; "faire un croc en jambe "se dit /pas kal/, /pas ê kal/, /pas ê zâbèk/ ; /may ê kal/ ; on peut également "griffer" /ʁrafiné/, "étrangler" /trâgé/; certains spécialistes peuvent parfois user des coups du /mórêʁ/ (1) : "coups de talon portés à la volée" /talô valval/, /talô zirôdèl/.

Jeté à terre, celui qui a le dessous "se débat" /i débat/ ; souvent, "il a été blessé au visage" /li la gay la gèl kasé/, "il a la lèvre fendue" /sô lèv la pété/ ; "il appelle au secours" /li kri lasasê/, tandis que son vainqueur "le maltraite" /i ka:ʳtiy ali/ (au sens plein "le met en pièces" ; l'emploi du terme est, généralement, figuré, heureusement !). Tout cela naturellement sous les yeux de nombreux "spectateurs" /rega:ʳde:ʳ/ qui encouragent les combattants : /trap ali !/ "prends-le", /dòn ali !/ "cogne_lui dessus", /lêg ali/, /suk ali/ cris d'encouragement signifiant à la fois "attrape-le ! bats_le !..." (2).

Si celui qui a le dessous s'en tire bien, "il a reçu une correction" /li la gay la bèz/, /ê bèzmâ/ ou /ê kòkmâ/ "id." ; mais parfois, l'affaire va jusqu'au meurtre, celui qui l'emporte "le tue" /i ti ali/. Comme le faisait remarquer à des "métropolitains" /zórèy/ stupéfaits devant une telle violence, une marchande de légumes : /a ! zòt i kóné pa bébèt la réinyô/ "Ah ! Vous ne connaissez pas les "démons" de la Réunion" (2).

(1) Cf. 4.4.6

(2) Au cinéma, quand le film offre des scènes de violence, des premiers rangs (les places les moins chères) s'élèvent les mêmes clameurs !

(3) La traduction est difficile car /bébèt/ peut signifier à la fois "bête" et "démon" ; le terme créole convient ici admirablement.

.../...

4.8 FORMULES ET TOURS FAMILIERS

S'il rencontre un ami, le créole "l'interpelle" /i kriy ali/. Pour attirer l'attention, l'appel le plus fréquent est /óté/, /ótwé/, /utè/ "eh toi !" suivi, soit du nom de la personne, soit d'une appellation du type /mónwa:r/ ou /munwa:r/ ; /mâ kaf/ "mon cafre" ; /mô blâ/ "mon blanc"(1). /mô kaf/ ou /munwâ:r/ sont des termes d'amitié qui n'impliquent pas l'appartenance à un type racial donné (2). /mô blâ/, en revanche est d'un usage plus complexe. C'est d'abord un terme de respect, à peu près équivalent de notre "monsieur" ou "patron" /patrô/(3).On raconte toujours l'anecdote d'un riche créole noir qui avait à son service un boy moins sombre que lui ; quand il l'appelait /ti nwa:r !/ "petit noir !", l'autre répondait (sans malice) /mô blâ ?/ "mon maître ?". De ce fait, /mô blâ/ peut parfois être employé "ironiquement" /â futâ/ alors que /mô nwa:r/ ou /mô kaf/ ne l'est jamais. (On use de ces derniers comme termes d'affection ; une "bonne d'enfant" /nénèn/ appelle l'enfant blanc dont elle a la charge : /mô ti kaf ròz/ "mon petit cafre rose"). /kafrin/ "cafrine" est, en revanche, un terme méprisant ; interpeller une femme en ces termes est très irrespectueux.

/msyé/ "monsieur", /madam/ "madame" sont les termes de respect habituels ; /patrô/ "patron" est également employé, mais uniquement par les hommes ; à une femme âgée, on dira volontiers /tâtin/ qui n'implique pas l'existence d'un lien quelconque de parenté. /pa/ et /ma/ se place avant le prénom de la personne /pa lwi/ "Louis" ou avant le surnom /pa ze:r/. On n'en use que pour les vieilles personnes, et ils traduisent à la fois le respect et l'affection.

Pour répondre à une question, le créole dit /nô/ "non" ou /si/ "oui" (4) ; "oui" /wi/ est également employé ;

(1) /salam/, formule ancienne de salutation n'est plus usité; on l'entend cependant encore, soit par plaisanterie, soit dans la bouche de personnes ayant séjourné à Madagascar.

(2) Une marchande de légumes appelle volontiers son client blanc /munwa:r/.

(3) /blâ/ signifie fréquemment "maître", "propriétaire" Cf. 6.1

(4) /si/ créole ne se confond pas avec "si" français dort use la langue familière pour répondre à un tour interro-négatif ; /si/ est employé pour répondre à n'importe quel type de question.

.../...

si l'on veut marquer un acquiescement plus net, on répond /sifé/ ; cette formule que l'on n'entend guère sur le littoral, est très répandue dans les "Hauts" de l'île. Cependant, la réponse la plus typiquement créole est sans doute /bê/ qui peut avoir plusieurs significations, généralement affirmatives : "oui, oui bien sûr, oui évidemment" ; cependant, le créole répond souvent /bê/, quand on attendrait /nô/, c'est le ton et le contexte qui permettent seuls d'interpréter. Très souvent, /bê/ est accompagné d'un mouvement de tête qui parfois se substitue à la réponse elle-même. En cas d'avis négatif, on entend parfois /bê nô/ "non".

Pour souligner la valeur hortative d'un impératif, le créole le fait très souvent suivre de /dô/ : /trap ali dô !/ "attrape-le, va !" ; /alé au dô/ "allez donc !". Dans un contexte analogue, on rencontre également /ê ku/ "un coup, un instant, un moment, une fois..." /akut ê ku/ "écoute" ; /arèt ê ku/... On peut d'ailleurs user à la fois de /dô/ et /ê ku/ : /akut ê ku dô !/ "écoute-moi, va !".

Pour interroger, on peut user de diverses formules : /usa/ "où ?" ; /kâ/ quand ?" ; /akòz/ "pourquoi ?" ; /akòz !/ "parce que" répond celui qui ne veut pas fournir d'explication ; /akòz kwé ? / "parce que quoi ?" insiste-t-on alors. /akfe:r/ "pourquoi ?" est moins employé que le précédent, mais reste bien attesté dans l'intérieur de l'île.

/kómâ/ "comment" ou /kómâk/ : /kómâk lété i do:r/ "comment dormait-il ?" ; /kisa/ "qui ?" : /kisa ui lè/ "qui êtes_vous" ? ; /kisèk ?/ "qui ?" : /kisèk na pe:rsé la po:rt/ ; /ki/ "quel ? quelle ?" : /mi kónè pa ki kóté li so:rt ? / "je ne sais pas de quel endroit il vient ?" ; /kuk/ : /mi demâd ali : kuk ti ròd ?/ "je lui demande "qu'est-ce que tu cherches".

Pour mettre en garde, on dit /tâsyô/ "attention" ou /pâga:r/ "id." ; ce terme peut avoir divers emplois. Seul, il a le sens d'"attention" : /pâga:r/ "fais attention!" mais il peut signifier "de peur que":/mi fe:rm mô gèl pâga:r ê mun i tap amwê/ "je me tais de peur de revoir des coups" ou "prends garde de ne pas..." /pâga:r vi la:rg amwê/ "prends garde de ne pas m'abandonner". Il faut "faire attention" /po:rt atâsyô/, quand "quelque chose risque d'arriver" /riskab ê zafe:r i ariv/ ; /riskab/ peut se construire, soit impersonnellement : /riskab ê galè i tôm ê zu:r si:r la tèt demun/ "Il y a des risques qu'un jour une pierre tombe sur la tête de quelqu'un" soit personnellement : /u lé riskab gay ê ku d sólèy/ "tu risques de prendre un "coup de soleil"", /li lé riskab asòm au/ "Il est à craindre qu'il ne t'assomme Si quelque chose est dangereux, "il faut empêcher les autres

.../...

de le faire" /i fó défân azòt d fe:r/.

/kòm sa/ est une formule dont use souvent le créole. Dans le récit, elle marque le début d'un récit : /i di kòm sa/ "Il dit...". /kòm sa/ introduit toujours la reproduction des paroles prononcées. Souvent, elle introduit une nuance d'indétermination : /sèt wit kòm sa/ "sept ou huit, à peu près" et renforce parfois "peut-être" /ptèt/ : /ptèt sèt wit kòm sa/ ; s'il s'agit de temps ou de dimension, on usera plus volontiers, dans le même sens, du mot /aprósâ/ "environ": /âprósâ dâ sèt sézô la/ "à peu près dans cette saison".

/kazimâ/ signifie "pour ainsi dire" : /lè kazimâ parèy mèm/ "il est pour ainsi dire pareil" (1). /só mâké/ : "sûrement, assurément" /só mâké sô trip lé puri/ "assurément, l'intérieur est pourri" ; /prèske/ signifie "presque, bientôt".

/akòz/ marque une relation directe de cause à effet "parce que" ; /rapo:r/ introduit une relation plus complexe, il peut signifier "en liaison avec" /la me:r lè plê rapo:r la lin/ "la mer est haute en relation avec la lune", ou "à propos de" /nana ê pâka:rt rapo:r a sa/ "il y a une pancarte à ce propos" (pour interdire l'entrée).

/pa:r rapo:r/ a un sens très voisin "à cause de" et marque une relation étroite. /...i krèv pa:r rapo:r a la pli/ "(les plantes) crèvent à cause de la pluie".

/â rézô/ : "en proportion" est employé absolument /sa i gay pa â rézô/ "ça ne rapporte pas suffisamment" (en proportion du travail), /firamizi:r/ "peu à peu, progressivement" /firamizi:r li grósi/ "peu à peu, il grossit".

/mâk ê pé/ "un peu plus..." (/mâk ê pé mwê laté fini/ "un peu plus, j'étais "cuit" ") marque qu'une chose a failli se produire : /mwê la mâk mo:r/ "j'ai failli mourir". "Cependant, néanmoins" se rend, soit par l'antéposition de /malgré/ : /la me:r lé fo:r, malgré i déba:rk/ "la mer est forte, cependant on débarque", soit par la postposition de /kâ mèm/ : /i déba:rk kâ mèm/ "id." ; /malgré/ peut également s'employer absolument : /malgré i oblizé d fe:r/ "Malgré tout, il faut le faire".

(1) /kazimâ/ passe pour être une expression des gens des "Hauts" ; de fait, on l'entend bien davantage dans ces zones (Hauts de l'Etang-Salé, Plaine des Grègues, par exemple).

.../...

Les exclamations créoles sont nombreuses ; ce sont d'abord les "jurons" /zi:rmâ/: /futo:r/, /futu/ "f..."; /bèkali !/ "sapristi" (moins grossier que les précédents), avec une intonation différente, beaucoup d'injures sont employées en même temps comme jurons : /bèz ut mamâ/, /kit tô mamâ/, /tòtòs tô mamâ/, /kunis tô nénèn/...

/réspé/ traduit l'excellence ou le haut degré, "formidable ! sensationnel !" : /pôs létsi avèk le myèl âsâm ! réspé !/ "Le punch de litchis avec du miel ! formidable !" ; /pwasô vólâ ! réspé !/ "les poissons volants ! c'est excellent !". On dit également avec le même sens /réspé dézó/ : /i dòn paké ! réspé dézó/ "Il y va avec ardeur ! pardon !" (1). /kòz pa/ traduit le même sentiment admiratif. /si vi bwa sa tizan la, vi fé ê sómèy kòz pa !/ "Si tu bois cette tisane, tu dors d'une façon merveilleuse !". /kòz pa komâ/, /kòz kòz pa/ ou /kòz pa kòz pa/ (même sens, même emploi). /kòz pa u !/ employé seul, marque, de façon vigoureuse, l'admiration. "Formidable !" ou l'indignation /kòz pa u/ "Ne m'en parlez pas !).

Mais on ne montre pas toujours autant d'enthousiasme ; "ça dépend" /sè slô/ ou /slô/ marque l'hésitation devant une proposition ; "de préférence" se dit /plitó/ ou /préférablemâ/. /rézmâ/ "heureusement" s'oppose à "hélas ! malheureusement" /malérézmâ/. L'ignorance ou l'incertitude se traduisent par /sé pa kómâ/ : /sa i ariv sé pa kómâ/ "c'est arrivé d'une façon inattendue, inexplicable" ou plus grossièrement par /sé fut pa/ : /li rèst sé fut pa u/ "Du diable si je sais où il habite !".

/mèm/ est un terme dont les créoles font un abondant usage. Après un adjectif, il marque le haut degré : /sa lé vré mèm/ "c'est tout à fait vrai" ; /li lé bèl mèm/ "elle est très belle" mais on peut le trouver aussi bien après un verbe (avec valeur adverbiale) : /zòt la travayé mèm/ "ils ont beaucoup travaillé, ou après un adverbe /lôtâ lôtâ mèm/ "il y a très longtemps".

Parfois, la valeur de /mèm/ est simplement d'insistance, surtout dans les réponses : /vi sava laba tu lé zu:r ? -tu lé zu:r mèm/ "tu vas là-bas tous les jours ? -oui, tous les jours" (2).

(1) L'expression ne doit pas être confondue avec /sof ut réspé/ qui est une formule d'excuse, comme /sikiz amwê/ "excusez-moi".

(2) Aussi, un pêcheur à qui l'on demande si les poissons qu'il a pêchés sont des /makabi/ répond : /makabi mèm/ "des "macabi", c'est ça".

.../...

Elle peut être également distinctive : ainsi, /mèm/ permet d'opposer "un camion" /ê be:rlyé/ à "un camion Berliet" /ê be:rlyé be:rlyé mèm/ ; /mèm/ est parfois employé sous sa forme redoublée /mèm mèm/ toujours avec la valeur d'insistance.

/mèm/ entre également dans une expression très courante /sa mèm/ qui peut avoir soit le sens du français "cela même". /kósa vi vé ? -sa mèm/ "Que voulez-vous ? - Cela même" (précisément), soit la valeur d'une confirmation, d'un acquiescement : /sa mèm/ "vous avez raison, oui...". /kòm sa mèm/ a une signification beaucoup plus malaisée à définir ; elle peut, en effet, être un élargissement de /kòm sa/ par /mèm/ dans lequel ce second terme a son habituelle valeur d'insistance "tout à fait comme ça" ; mais, elle a souvent un sens plus vague : "je ne sais pourquoi, machinalement, sans y penser..." /akòz u la fé sa ? - kòm sa mèm/ "Pourquoi as-tu fais cela ? - je ne sais pas ("comme ça", "sans y prêter attention").

Quand on ne trouve pas le nom d'un objet, on dit "un machin, un truc..." /ê zistwa:r/, /ê zafe:r/ ; /u sa u la mèt... ut zafe:r/ "Où avez-vous mis votre... machin" ; /gógnó/ est employé pour désigner un vieil objet à peu près hors d'usage ; syn. /ê féray/ (ce terme peut même s'appliquer à des personnes avec une valeur très péjorative).

La conversation elle-même est riche en exclamations. /ki nuvèl/ "Quelles nouvelles ?" ; /kómâ ui lé ?/ "Comment vas-tu ?". On se raconte les dernières nouvelles ; /alé au/ (au pluriel, /alé azòt/), /alé au dô/ "Allez ! tu me racontes des blagues !" ; /asé au/ "arrête ! tais-toi donc !" ; /asé au dô !/, /asé avèk sa/ (même sens), /zòt asé/ (plus violent) "Assez, arrêtez"... (à plusieurs personnes) ; /ayó/ (1), /mamâ !/, /ma fiy/ "ma fille" (interjection très féminine), /mô dyé sênye:r/, /mô dyé sénye:r/ "Mon dieu ! Seigneur !" (femmes âgées).

Dans une situation agréable, on dit /sa lé gaya:r/, /sa lé kalu/, /sa lé dòs/, /sa lé gadyâm/, toutes formules qui traduisent la satisfaction. "C'est bien, agreable..." ; /defé/ (mot à mot, "du feu") marque un très haut degré : "terrible", /defé sa/ "formidable" ; pour une joie inattendue, on dit /me:rsi bô dyé/ "Merci, Bon Dieu".

(1) interjection typiquement mauricienne, mais que l'on entend souvent à la Réunion.

.../...

Si, au contraire, la situation est difficile, on peut dire /ayó/, /mamâ/... (Cf. supra) ; /békali/ "sapristi" marque la surprise, parfois le désappointement. (Tous les jurons peuvent évidemment trouver leur place en cette circonstance) : /sa pa rugay tómat/, mot à mot, "ça n'est pas du "rougail" de tomate" marque la grande difficulté d'une opération (Cf. en français populaire : "c'est pas de la tarte !") ; /sa kari ma:rgòz/ "id." ; dans ces cas là, chacun fait "ce qu'il peut" /sak lé kapab/(1) ; le découragement et l'épuisement se traduisent souvent par /mwê lé pi kapab/ "Je n'en puis plus, je ne peux plus" ; /pi kapab/ "id." ; /mwê lé pi kapab travay/ "Je ne peux plus travailler".

"Il est impossible de" /pa kapab/ est également employé : /pa kapab rézisté/ "Il est impossible de résister" ("pouvoir" peut aussi se dire /gan'é/) ; /abu/, /ŋabu/ est également très courant pour marquer la capacité de faire : /mwê la pi nabu d fe:r sa/ "Je n'ai pas pu faire ça". /lé se:r mé i abu d truvé/ "C'est cher, mais on peut trouver" ; /depi ma ptitès kâ mwê nabu fe:r l vuéyaz/ "depuis mon enfance, quand j'ai été capable de faire le voyage" ; on rencontre également, dans le même emploi /li vyê abu/ "il peut", /la pa vni abu/ "il n'a pas pu" : /i vyê pi abu désâd/ "il ne peut plus descendre" ; /la pa vni abu d po:rté/ "il n'a pas pu porter" ; /in'as i vyé pli abu d ma:rsé/ "Ignace ne peut plus marcher".

(1) Autres formes /kapav/, /kab/.

V - LA VIE ECONOMIQUE

5. 1 LE TRAVAIL

5.1.1 Termes généraux

Le "travail" /travay/ (1) est organisé de diverses façons suivant les secteurs de l'activité. L'ouvrier "travaille" /i travay/ "à l'heure" /i travay léze:ɣ, "à la journée" /à zu:rné/ ou à "la tâche" /la tas/ (Ce mode d'activité suppose souvent un travail temporaire et irrégulier). L'artisan, en général, travaille "à l'entreprise" /a lâtrepriz/ ; les "travaux agricoles" /travay bitasyô/ se rémunèrent soit "à la journée" /â zu:rné/, soit plus fréquemment "à la tâche" /a la tas/ ; "la tâche" /la tas/ est "un travail à accomplir", mais peut être également "la journée complète" : ainsi les salaires sont fixés soit à l'heure, soit par "tâche de 7 h 30" ; l'ouvrier qui travaille réellement à la tâche doit donc accomplir aussi vite que possible son ouvrage : /mwê la pa la tas/ "Je ne suis pas pressé (mot à mot, je ne travaille pas à la tâche)".(2)

(1) Tout ce qui concerne les activités proprement rurales a été incorporé au chapitre "Vie rurale".

(2) /le travay i fé pa muri:r d môd/ "Le travail ne tue pas" dit le proverbe.

.../...

5.1.2 Conditions du travail

Le travailleur, en cas de difficulté avec son "employeur"/patrô//blâ/ rappelle parfois qu'on n'est plus "au temps de l'esclavage" /dâ l tâ lésklavaz/ ou "au temps de Madame Desbassyns" /dâ l tâ madam débasê/ (1) ; s'il juge le travail excessif ou la rémunération insuffisante, il rappelle qu'il n'est pas un "engagé" /âgazé/ ; ex : /mwê lé pa ut âgazé/ "Je ne suis pas votre engagé". (2) Souvent, il se plaint de travailler "pour rien, sans profit estimable" /pu:r la pó patat/ (mot à mot, "pour des épluchures de patates"). Il souhaite être "augmenté" /rógómôté/ ; ex : /mwê la été rógómôté/ "J'ai eu une augmentation".

Le travailleur a, en général, un "moment de repos au milieu de la journée" /be:rlòk/ (que certains mettent à profit pour exécuter de "menus travaux" /travay la be:rlòk/). Le soir, l'ouvrier "sort" /i las/ vers 16 ou 17 heures. /zo:rdi i las katre:r/ "aujourd'hui, on sort à quatre heures".

Toutes les activités "clandestines" ou "non déclarées" sont nommées /marô/ : /taksi marô/ "taxi marron" (véhicule utilisé clandestinement comme taxi) ; /lékòl marô/ "garderie ou petite école non déclarée". Tout cela est du "travail illégal" /travay marô/.

(1) Cette femme a conservé une réputation fâcheuse d'extrême dureté envers ses esclaves. Il est, en fait, bien difficile de se faire une opinion "objective" à son propos tant les témoignages varient.

(2) On a fait venir à la Réunion des engagés jusque vers 1935 ; (Chinois, Indiens, Rodriguais...) Ils signaient un engagement de trois ans, mais se révélaient quelquefois inaptes du travail exigé. Ainsi, les fameux engagés chinois qui, par crainte de l'ardeur du soleil, travaillaient aux champs avec un "parasol" : /ê mê i tyêbó parasòl pu:r âpa:r sólèy, ê mê i ral la pyòs/ "d'une main, ils tenaient un parapluie pour se protéger du soleil, de l'autre, ils piochaient".

.../...

Au sens le plus vague, une "activité" est souvent appelée, un peu péjorativement, /rulaz/ ou /manèz/; d'un "chômeur" /sóme:r/, on dit quelquefois, avec une certaine ironie, /li travay sóme:r/ "c'est un chômeur professionnel". Nombreux sont, en effet, ceux qui préfèrent à un travail régulier, "une allocation" quelconque /ê seku:r/.

Un certain nombre d'individus se bornent à rechercher, de temps à autre, "un petit emploi provisoire" /ê klé/ qui assure momentanément leur subsistance, on les nomme /bèke:r d klé/ ; ex : /mwê la gay ê klé/ "J'ai trouvé un petit travail" ; /mwê lé óblizé bèk ê ti klé/ "Je suis forcé de chercher un petit emploi". Dans les coins reculés de l'île, il y a des gens qui "vivent dans les bois" /i rès dân bwa/ et vivent au jour le jour de cueillettes ou de menus travaux, on les appelle des /maróde:r/ (Saint-Philippe).

Heureux celui qui réussit à "obtenir" /ganyé/ une "sinécure"/plâs bo:rdaz/bo:rdaz/, de préférence "dans l'administration" /dân guve:rnmâ/. Le poste de "planton" /plâtô/ est particulièrement apprécié, mais de toute façon, on envie celui qui "est fonctionnaire" /i travay guve:rnmâ/.

5,1,3 Difficultés et qualités du travail

Au travail s'opposent les "vacances" /kôzé/ ; quelquefois, le travailleur s'octroie, de lui-même, une journée de répit, le patron alors "lui supprime un jour de salaire" /i kup sô zu:rné/ ; ex : /sô zu:rné lé kupé/ "on lui supprime une journée".

Le "bon employé" /bô travaye:r/ "déploie une grande activité" /i brut/ ; /bruté/ signifie également "se donner du mal, se démener" /falé k mi brut/ "Il fallait que je me démène". Ce n'est qu'à "l'heure du repos de midi" /le:r la be:rlòk/la be:rlòk/ qu'il "s'arrête" /i kay/. Il "se repose" /i repòz//i repòz le ko:r/le ko:r lé â repó/. Il mange alors un "repas froid" /mâzé fré/ qu'il a apporté dans un "petit récipient métallique" /ga:rdmâzé/. "Jusqu'à la fin" /ziska la finisyô/, "il en met un coup" /li mèt de bwa/ ("il donne son maximum", syn. /li dòn paké/).

Au contraire, le mauvais employé est "un tire au flanc" /ê karóte:r/, il est "paresseux" /parès/ ; certes, il faut de temps en temps "se reposer" /repozé/mèt le ko:r â repó/, mais lui "musarde" /i amiz/, il "flâne" /i badin/, il "fait volontairement traîner les choses" /i mèt lâtrak/ ; c'est "un lambin" /ê lôzi/. Souvent, on use pour qualifier une telle attitude de tours plus vigoureux :

.../...

/li na la kân'/ "il a la flemme" ; c'est "un fainéant" /ê kanya:r/ (très péjoratif) ; "un mollusque" /ê zak sósó/ /ê gus zak/ (mot à mot, une "gousse de Jak", ce fruit devient très mou en mûrissant) ; "il passe son temps à ne rien faire" /li grat sô flâ/ ou plus grossièrement /li grat sô ki/ (mot à mot, "il se gratte les flancs") ; le substantif correspondant est /ê grate:r d flâ/. De toute façon, quand il travaille "il bâcle ce qu'il fait" /li kas â pay/ /li kas â ki/ ; toutes les fois qu'il le peut, "il s'esquive" /li si avèk la mas/ et "se repose, le ventre au soleil comme un caméléon" /li arèt vât â le:r dân sólèy kòm kamaléô/. Souvent, pour ne pas travailler, "il feint une maladie" /li gay la maladi krapó/, /la fyèv krapó/, /la maladi vólay/ ("maladie diplomatique"). Certains "font même profession de chômer" /i travay sóme:r/.

Le "chef d'équipe" /kómâde:r/ "le gourmande" /i bay ali/ car si le patron, en visite, "tombe sur un tire au flanc" /i abit si:r ê karóte:r/, c'est le responsable de l'équipe qui "est réprimandé" /i gay bayaz/.

Le bon ouvrier, non seulement travaille "autant qu'il le peut /slô sô kapab/, mais encore "il connaît son métier" /li kóné travayé//li kóné manye:r ("il s'y entend"). Même si l'ouvrage est "difficile" /malizé/, "il travaille avec adresse" /li travay fê/. "Un ouvrier exceptionnellement habile" est /ê misel mórê/ (mot à mot, "un Michel Morin"). (1) Il est capable de "fabriquer" /fagóté/ n'importe quoi. /fagóté/ signifie "faire, fabriquer..." mais toujours avec l'idée d'un bricolage, d'une exécution habile avec des moyens réduits. /mwê la fagòt sa/ "J'ai bricolé ça" ; /mi fagòt ê pé d tu/ "Je fais un peu n'importe quoi" (Le témoin, une femme, se livrait à toutes sortes de travaux de tressage ou de broderie). De ce fait /fagóté/ prend parfois le sens de "s'activer" (syn. de /bruté/), mais toujours avec ingéniosité /zòt lété blizé fagóté pu:r pa muri:r d fê/. "Ils étaient obligés de se débrouiller pour travailler pour ne pas mourir de faim".

L'ouvrier maladroit, au contraire, est dit /gró dwa//gró mê/ (mot à mot, "aux gros doigts") ; /ê zuvryé gró dwa/ "un ouvrier malhabile" ; /ê kutirye:r gró dwa/.

(1) Cette expression qu'ignorent beaucoup de créoles est cependant très connue et très employée de certains (Le Tampon. Bois Rouge. Saint-Denis : nombreux témoins).

.../...

5.1.4 Les métiers

La plupart des emplois sont fournis naturellement par l'agriculture et la pêche ; cependant, dans les zones urbaines surtout, on peut relever un certain nombre d'autres métiers ; pour les hommes : "coiffeur" /kwafe:r/ ou autrefois /ba:rbyé/ qui dispose en général d'une "boutique" /salô kwafe:r/, mais qui est quelquefois ambulant. "Marchand de légumes" /baza:rdyé/, de "gâteaux" /bôbô/ ou de "cacahuètes" /pistas/ ; commerçants divers : "boucher" /busé/, "cordonnier" /ko:rdónyé/. La répartition des entreprises commerciales par ethnie fait que l'on n'est pas "épicier", mais /sinwa/ "Chinois", ~~ "marchand de tissu" mais /zarab/ "Musulman" !

Les artisans sont peu nombreux : /menüizyé/ "menuisier", /sa:rpâtyé/ "charpentier", sont des "gens qui travaillent le bois" /zuvryé de bwa/. Les "ferblantiers" /fe:rblâtyé/ sont devenus rares. (1) Les véritables "maçons" /masô/ sont recherchés, ceux qui se proclament tels ne sont souvent que des "manoeuvres" /manèv/. Le "pharmacien /fa:rmasyê/ est un personnage important mais cette profession est évidemment fermée au petit créole. En revanche, beaucoup de "chauffeurs" /sofe:r/ ou de "chauffeurs de taxi" /taksiman/.

Le rêve est de devenir "fonctionnaire" /fôksyóne:r/ ; ce terme est peu employé, on dira plutôt "il travaille dans l'administration" /li travay dân guve:rnmâ/, ou "dans un bureau" /dân biró/.

Les femmes n'ont pas de métier, en général, sauf les "couturières" /kutirièz/ ou les "sages-femmes" /fam saz/. Beaucoup s'emploient comme "bonnes" /se:rvât/.

5.1.5 Quelques instruments essentiels

On ne trouvera pas ici l'inventaire de tous les instruments de travail, mais seulement des termes désignant des objets très divers que sont appelés à utiliser à peu près tous ceux qui exercent une activité manuelle. On trouvera aux paragraphes qui les concernent, les noms des outils particuliers à une activité donnée.

Les paniers /panyé/ sont extrêmement employés aussi bien par le cultivateur ou le marchand de légumes pour y mettre leurs produits, que par le maçon qui y transporte, sur la tête, pierre, ciment ou mortier. (La brouette

(1) Nous consacrerons des paragraphes spéciaux aux principales activités artisanales.

.../...

est rarement utilisée). Les plus robustes sont ronds et faits de bambou tressé /panyé bâbu/ ; les plus vastes, qui atteignent un mètre de diamètre, sont utilisés seulement pour mettre fleurs et légumes, on les nomme /panyé bazar/. Le panier créole est rarement pourvu d'une "anse" /mâs/ puisqu'on le porte sur la tête ; cependant, quelques-uns en possèdent /panyé ó bra/ (mot à mot, "panier à mettre au bras").

Parmi les récipients métalliques aux multiples usages, on note le "fût métallique" /bak/, le "bidon" /fèr blâ/, la "boîte de conserve vide" /mòk/ plus petite. Le seau /séó/só/ est, en général, de métal, tandis que le "baquet" /bay/ "sorte de demi-tonneau" est en bois. On l'utilise à diverses fins : il est, en particulier, employé par les vidangeurs qui transportent sur la tête leur "baquet à vidange" /bay vidâz/. Un fond de fût métallique est appelé /gamat/ ; s'en servent particulièrement les maçons qui y préparent leur mortier. On "vide" /dévid/ ou "transvase" /trâsvid/ le contenu d'un récipient.

Pour "attacher" /amaré/ ("détacher" /démaré/), on use d'un "lien" /gati:r/, /nama:r/, /élêg/. (/gati:r/ est un terme très général, alors que le mot /élêg/ est utilisé surtout au Port ou parmi les pêcheurs - côte Ouest). Un lien est soit "un morceau de corde" /ê but la ko:rd/ soit "d'importation" /ko:rd péi/ soit "locale" /ko:rd péi/ : ces dernières sont faites soit de "fibres d'aloès" /ko:rd lalwa/ko:rd lalwès/, soit de matières végétales de toutes sortes : "feuilles d'agave" /fèy sóka//fèy kade:r/, "partie engainante des feuilles du bananier" /zâpón fig/zâpón banan/, "morceau de raphia" /mo:rsó raban/ ; ex : /ê mo:rsó raban pu:r amaré/ (syn. plus rare /rafya/)

On peut également utiliser du "fil de fer" /métalik/ (1), /fil de fe:r/, /réya:r/ ; s'il s'agit de "fil de cuivre", on dit /fil de fe:r â küiv/. Un "anneau" /zanó/ est souvent appelé /la:rganó/lo:rganó/ surtout s'il est scellé ; /ê la:rganó pu:r ama:r bèf/ "un gros anneau pour attacher les boeufs".

Pour "caler" /kalé/ un objet ("enlever la cale" /dékalé//dékal ali/ "enlève la cale"), on utilise une "cale de bois" /kalbuti/ ; pour soulever une masse, il faut un "levier" /lévyé/, souvent une "barre à mine" /baramin//lâspèk/ ; pour augmenter le bras de levier, il faut "chercher la position d'équilibre" /prâd labataz/. S'il s'agit de déplacer un sac /bal//baló/, on le soulève à l'aide d'un "crochet" /kròk/ (C'est l'outil des dockers en particulier). Une "bâche" est appelée /préla/.

(1) /métalik/ désigne également tous les "grillages ou clôtures métalliques".

.../...

Un instrument "hors d'usage" /avaryé/ est "à jeter" /bô pu:r zté/ ; /la bruèt fin avaryé/ : "La brouette est hors d'usage". /gógnó/ désigne souvent un "objet ou un instrument hors d'usage".

5.2 LES VOIES DE COMMUNICATION

/semê/ est utilisé en créole pour désigner toute "voie de communication" qu'il s'agisse d'un simple sentier escarpé /semê kabri/ ou d'une "route nationale" /grâ semê/. Pour demander le passage, on crie simplement : /semê/ "laissez-moi la place" ou /so:rt dovâ/ "Retire-toi".

5.2.1 Les sentiers

Les hauteurs de l'île et l'intérieur sont sillonnés de "sentiers" /semê//sâtyé/ que l'on doit sans cesse "monter" /môté/ et "redescendre" /a:rdsân/ ; ce sont soit de "petits chemins entretenus par les services des Eaux et Forêts" /sâtyé//sâtyé pyétô/, soit des "pistes plus rustiques" /trasé//ti trasé/ parfois très escarpées: /rédyô/ ("raidillon") ou même presque impraticables : /sâtyé kabri/ (mot à mot, "chemins de chèvres"). La pente est parfois si forte que le sentier disparaît, remplacé par des "échelles de bois ou de métal" /ésèl/.

Les braconniers ou les voleurs de "palmistes" utilisent des "pistes à peine marquées" /sâtyé marô//sâtyé vóle:r d bwa//sâtyé vóle:r palmis/ qu'ils empruntent pour échapper à la surveillance des "gardes-forestiers" /bân fórèstyé//ga:rd fóré/. Ces sentiers, souvent, permettent de gravir des "falaises" /râpa:r/ et "aboutissent" /i déba·rk/ dans des endroits inaccessibles par d'autres voies.

Les habitants des "Hauts" sont, par nécessité, de grands marcheurs, ils sont "toujours par monts et par vaux" /tuzu:r pa:r vua et semê/ ; un enfant de douze ans de la Nouvelle (Mafate) est capable de revenir de Grand Ilet avec "un bidon de saindoux" /ê bidô la grès//ê fe:r blâ la grès/ (1) ; les hommes s'emploient comme "porteurs"

(1) 6 heures de marche aller et retour ; la boîte pèse de 10 à 20 kg.

.../...

/po:rte:r/ (ou "guides" /gid/) auprès des touristes mais font aussi le transport des marchandises. A La Nouvelle, certains porteurs font deux aller-retour dans une journée entre le village et Grand Ilet avec une charge de 25 kilos "sur la tête" /a tèt/. Il faut donc se défier des appréciations qu'ils formulent quant à la difficulté d'une marche ! Ainsi, lorsqu'un porteur dit que "le sentier est mauvais" /le semê lé ê pé mésâ/, mieux vaut rebrousser chemin. On distingue d'ailleurs la rudesse de la pente de l'état du sentier ; ex : /sâtyé la rò:s ékrit lé di:r mé lé pa difisil/ "Le sentier de la Roche Ecrite est raide, mais bien entretenu".(1) Souvent, les gens des Hauts préfèrent d'ailleurs, au chemin normal, des "raccourcis très en pente" /rédyô/ qui en coupent les "lacets" /kôtu:r/.

5.2.2 Les chemins et les routes

/semê/ désigne "toutes les voies de communication" ouvertes aux véhicules ; à Saint-Denis, pour tous les vieux Dionysiens, "la rue Maréchal Leclerc" reste /la ri grâ smê/ "La rue du Grand Chemin" ; la "route nationale ou départementale" /grâ smê//semê guve:rnmâ/ se distingue des "voies communales" /semê d kómin/ ("chemins de commune") de moindre importance. Cependant, c'est surtout selon l'état et le revêtement de la route que se font les différences : toute voie que peuvent emprunter les voitures est dite/semê lóto/ ("chemin pour les voitures) ; ces routes sont en général "goudronnées" /alfaté//plaké//blaké/ (rare), ce sont des "routes goudronnées" /semê gudrô/ ; autrefois, elles étaient couvertes de "macadam" /makadam/ ; c'était une source d'occupation pour la "main-d'oeuvre pénale" /kas makadam/ et pour les chômeurs qui trouvaient"un petit emploi de cantonnier" /ê makadam a kasé/ (2)

Outre ces voies, existent de "nombreux chemins" qui sillonnent les champs de canne" /semê bitasyô//semê d kan/. C'est par là que se fait, au moment de la coupe, le transport des cannes à sucre, d'où leur nom /semê sarèt/ "chemin de charrette". Ils sont en "terre battue" /te:r tapé/ et dans les périodes de pluies, ils sont extrêmement "boueux" /â bu/ ; ex : /semê lé â bu/ "le chemin est fangeux". Avant de s'y engager avec une voiture, il est prudent de demander si "l'auto passe" /lóto i ariv/, car outre les "fondrières" /tru d bu/, il y a parfois des "rochers" /kap/ dangereux ; c'est "un endroit où l'auto ne passe pas" /ê mayaz lóto/ (mot à mot, "où elle reste prise") ; on dit alors /semê lé kasé/ "le chemin est impraticable.

(1) Précisons qu'il s'agit de celui qui va de la Roche Ecrite à Grand Ilet.

(2) La route la plus connue est celle qu'on nomme très improprement "la route en corniche" /la rut â ko:rnis/ et qui suit le littoral de Saint-Denis à la Possession.

.../...

5.2.3 L'aménagement des chemins

Sur le "bord" /bo:rdaz/des chemins aménagés, on trouve aux endroits dangereux des balustrades, barres de bois fixées sur des "pieux" /tólé/ placés "de loin en loin" /distâs â distâs/.

On franchit "les ravins" /ravin/ sur des "ponts" /pô/ si la route est importante. Si le lit de la rivière est large, il y a parfois un "radier" /radyé/ ; un petit chemin franchit une rivière par un "petit pont" /pastrèl//ti pôso/, ou une "étroite passerelle" /paspyé/. Quand il n'y en a pas, "il faut passer à àgué" /i fó pas delo/. Un proverbe créole dit /kôt pa si:r batô tôtô pu:r pas la rivye:r/ "Ne compte pas sur le bâton de ton oncle pour passer la rivière". Témoignage d'une époque où "traverser une rivière" /pas delo/ était souvent une entreprise hardie. En période de cyclone ou de "crue" /kridó/, parfois "le pont s'écroule" /le pô i krât/.

La route passe souvent sous le "tunnel" /la tinèl/ (/la tèt tinèl/ "l'entrée du tunnel") ; elle offre des "virages" /kôtu:r/, des "croisements" /krwazé/ ; le "bord de la route" /bo:rdaz semê/ comporte souvent un profond "fossé" /kanal/ pour l'écoulement des eaux pluviales.

5.3 LES MOYENS DE COMMUNICATION

Jusqu'au début du siècle, beaucoup de transports se faisaient encore par mer ; en de nombreux points de la côte se trouvaient des "embarcadères" /marin/ qui permettaient le chargement des sucres ; ex : /masin té i palâk le sik/ "Il y avait des installations qui "palanquaient" le sucre" ; le "train" /smê d fe:r/ joua aussi un rôle important jusqu'à sa disparition, voilà quelques années. Les liaisons avec l'extérieur ne seront bientôt plus qu'aériennes ; autrefois, pour "partir en France" /pa:rti:r pu:r frâs/, on empruntait "le paquebot des Messageries Maritimes" /la mal/, aujourd'hui, c'est l'avion /lavyô/ (Il y a dans l'île deux "hélicoptères" /kókte:r/ qui appartiennent à la gendarmerie).

.../...

A l'intérieur de l'île, tout "moyen de se déplacer" est /ê trâspo:r/.

5.3.1 Les véhicules automobiles

Sur les routes, on rencontre des "camions" /kamyô/ que l'on nomme souvent /be:rlyé/ (Pour parler d'un camion Berliet", on dit alors /ê be:rlyé be:rlyé mèm/ ; parmi les "cars" /ka:r/, un véhicule typiquement réunionnais, l'"autocar sans parois latérales" /ka:r kurâ d e:r/ (mot à mot, "car courant d'air !"). La voiture est appelée soit /lóto/ : /ê bèl lóto/ "une belle voiture", soit /masin/. Ce dernier terme est plus employé dans les zones reculées de l'île (Mafate, Saint-Philippe...) et par les personnes âgées.

Le vocabulaire technique de l'automobile est naturellement français : /ka:rbirate:r/ "carburateur", /amo:rtise:r/ "amortisseur", /buzi/ "bougie"... Cependant, quelques noms sont propres au créole : le "coffre" /késô/, le "réservoir d'essence" /bak/ ; ex : /mwê na ê dmi bak/ "mon réservoir est à moitié plein", /ma fe:r d lésâs/ "Je vais prendre de l'essence". La "roue" /ru/ se distingue du "pneumatique" /ru karòtsu//karòtsu/ ("caoutchouc") et de la "chambre à air" /sâb lóto/. "Quand le pneu est à plat" /kâk la ru lé plat//kâk karòtsu lé ate:r/, il faut soit le "gonfler" /mèt le vâ//mèt la présyô/, soit réparer, s'il y a crevaison. "La chambre à air est crevée" /la ru lé plat/, syn. /karòtsu lé ate:r/. Quoique le mot "frein" soit en usage /frê/ : /pèz si:r l frê/ "freine !", on dit souvent /laryaz/ : /pèz si:r laryaz/ "freine !" ; ce terme désigne à l'origine "le frein des charrettes". "L'accélérateur" est /lésâs/, /pèz si:r lésâs/ "accélère !" ; /pèz a plat/ "appuyer à fond peut s'appliquer indifféremment, selon les cas, à une rapide accélération ou à un coup de frein. Dans ce cas, on conseille à son voisin de se cramponner : /tyêbó lâso:r/ "accroche-toi !"

L'automobiliste doit faire attention aux piétons qui "traversent la route" /i kup semê/ ; "il ralentit" /li pèz si:r l frê/ avant de "tourner" /kas kôtu:r/, surtout s'il y a des passants "au coin de la rue" /si:r l kwê/. On ralentit aussi avant d'aborder un "carrefour" /krwazé/ ou de "s'engager sur une route" /âbèk semê/ de peur d'"avoir un accident" /gay ê naksidâ/ ou de provoquer une "collision" /tâponaz/. Pour "garer son auto" /bo:rd sô lóto/, "il braque" /li kas/ (/kas tut/ "braque à fond !") puis "recule" /i a:rkil//i kil dérye:r//i mé arye:r//i bat arye:r/.

.../...

Les petits véhicules, avec ou sans moteur sont maintenant nombreux : "bicyclettes" /bisiklèt/, "mobylettes" /mobilèt/ souvent désignées par des marques : /syaó/ "Ciao", /kadi/ "Cady"... "motocyclette" /mótó/...

5.3.2 Les charrettes et les boeufs

Dans une grande partie des cas, les véhicules automobiles ont remplacé les "charrettes" /sarèt/ encore nombreuses naguère. On en voit cependant encore, surtout dans le Sud, où elles servent à "transporter" /saroyé/ les cannes. Conduites par "charroyeur" /saroye:r/, elles sont attelées d'un ou deux "boeufs" /bèf/ ; /sa:rtyé/ a le même sens, mais s'employait surtout, avant l'usage quasi généralisé du camion, pour les "conducteurs de charrettes" des propriétés sucrières. (1) Le "boeuf de trait" /bèf brâka:r/ bèf sarèt kan/ est attelé avec deux "brancards" /brâka:r/ s'il est seul ; s'il y a une paire de boeufs,ils sont placés de part et d'autre d'un "brancard" central unique.

Le "joug" /zug/ est placé derrière les "cornes" /ko:rn/ et "attaché" /amaré/ à elles ; de part et d'autre de la tête de l'animal , deux "barres verticales" /bagèt zug/ ; un "anneau métallique" /fe:r//bag de né/ est passé dans les naseaux. On commande la manoeuvre par des cris : /ye:rkü/ /ye:rki/ (Nord de l'île) ou /ye:rkwa/ (Sud).

Parmi les divers types de charrettes subsistent les "charrettes à canne" /sarèt kan/, mais ont disparu les "charrettes à sucre" /sarèt sik/ , les "voitures à ridelles" /gaba:r/ où l'on transportait les "feuilles de canne" /pay kan/ à brûler /gaba:r de pay/.

Les charrettes ne peuvent emprunter que des chemins assez larges et aménagés /semê sarèt/ ; dans les "Hauts" ou les cirques, les charges lourdes sont souvent transportées à dos de boeuf ; on place sur l'animal "un harnachement pourvu de 4 crochets, deux de chaque côté" /panó/ ; à ces crochets sont fixés deux "sacs" /góni/ dans lesquels on place la marchandise ; on transporte de cette façon les provisions de la Possession à Grande Place ou Aurère ; un boeuf ainsi harnaché est appelé /bèf panó/.

5.3.3 Les chaises à porteurs

Le transport des personnes s'effectuait encore récemment dans tous les "Hauts" de l'île en "chaise à

(1) Les véhicules hippomobiles : "mylord" /milo:r/, "break" /brèk/, "carriole" /karyòl/ avaient disparu, mais le manque d'essence les a fait sortir des remises durant la deuxième guerre mondiale.

.../...

porteur" /fótèy/ (1). On allait ainsi "en villégiature thérapeutique" /âsâzmâde:r/ (mot à mot, "en changement d'air") à Hell-Bourg, Mafate ou Cilaos. (2) Aujourd'hui, ce mode de transport est encore en usage mais est réservé aux malades ou aux vieillards (3). Le "fauteuil" /fótèy/ est en fait une "sorte de petite chaise longue pliante" que l'on fixe sur deux longues barres de bois à l'aide de "cordes" /ko:rd/ ou de "ligatures" /gati:r/ de feuilles d'"aloès" /sóka//kade:r/ que l'on a préalablement "chauffées" /rui/ pour les rendre plus résistantes. Les barres de soutien sont, en général, prises dans "la hampe d'un aloès" /ma d sóka/ ma d kade:r/.

Le port s'effectue de deux façons :

1°) - à deux "porteurs" /po:rte:r/ ; les supports sont alors pourvus de "bretelles" /brikòl/ que les porteurs se passent sur les épaules, en se mettant entre les supports, l'un devant le fauteuil, l'autre derrière.

Il s'agit alors d'une "chaise à bretelles" /fótèy brikòl/. C'était ce type de "fauteuil" que l'on utilisait autrefois à Cilaos et que nous montrent les anciennes gravures ou cartes postales.

2°) - Mais il existe aussi des "fauteuils" sans "bricoles" ; dans ce cas, les supports reposent directement sur les épaules des porteurs ; il y a en général quatre porteurs, mais parfois deux seulement. (Dans les passages difficiles, par exemple, où deux hommes ne pourraient passer de front tant le sentier est étroit). Dans ce cas, les porteurs se mettent sur l'épaule "un bouchon de paille" /sôbli/ pour se protéger, l'épaule est "toute écorchée" sans cette précaution /tu plisé/ (mot à mot, "épluchée").

(1) Les termes anciens "manchit" et "palanquin" qui s'appliquaient à des litières plus confortables et plus vastes ne sont plus en usage. Cependant, /palakê/ demeure connu. Un de nos témoins nous a raconté que, suivant la tradition familiale, au mariage de sa grand-mère, les dames étaient "en palanquin".

(2) Cf. récit du voyage de Cilaos dans toutes les narrations anciennes. Mac Auliffe, Cilaos pittoresque et thermal.

(3) Alors que nous désespérions de voir une de ces fameuses chaises à porteur, un malencontreux accident au fond du cirque de Mafate nous a permis de goûter directement ce mode de transport.

.../...



/bèf nanó/



/fótèy/ (Mafata)

Comme l'espace entre les deux brancards est réduit (la largeur du fauteuil), l'un "se place à l'intérieur et porte sur l'épaule gauche" /i rât/, l'autre "se met à l'extérieur" /i so:rt/. Les quatre hommes portent donc en même temps sur la même épaule ; lorsqu'ils sont fatigués, celui qui dirige la manoeuvre fait changer d'épaule ; ceux qui sont à l'intérieur "sortent" /i so:rt/ alors, tandis que "rentrent" /i rât/ les autres. L'opération se fait avec un ensemble parfait et sans interrompre la marche, ou plutôt la course, car les porteurs courent toujours.

Si le passager est lourd ou le terrain difficile, une équipe de relais suit le fauteuil ; là encore le changement du porteur n'interrompt pas la marche ; le fauteuil passe de mains en mains au grand émoi du transporté qui se trouve balancé et secoué au-dessus de vertigineux à pics ; le seul conseil que lui donnent les porteurs est d'ailleurs "cramponne-toi au fauteuil" /tyêbó fótèy/ (1)

(1) Nous avons pu apprécier de Mafate à Grande Place, au cours d'un trajet que nous ne sommes pas près d'oublier l'extraordinaire sûreté de pied des porteurs de Mafate en même temps que l'intensité des émotions réservées aux passagers. Habituellement dans les passages difficiles, le voyageur met pied à terre, et passe, en marchant avec ses porteurs. Nous étions dans l'incapacité de marcher, et, au Cap Noir, sur des ponts de branchages si étroits qu'un seul porteur pouvait passer de front, à vingt-cinq ou 30 mètres au-dessus de la Rivière des Galets, nous avons parfois regretté que le hasard nous ait offert une expérience que nous avions pourtant ardemment souhaitée. Que soient ici remerciés encore les habitants de Grande Place qui nous ont tiré de ce mauvais pas.

.../...

5.3.4 Le transport à pied

Dans les hauts de l'île où les gens "vont à pied" /i ma:rs//i tap a pat/, les marchandises sont transportées soit par des "boeufs harnachés" /bèf panó/, soit par des "porteurs" /po:rte:r/ qui "transportent sur la tête" /i saroy a tèt/ les "colis" /paké/ ; ces transports sont rémunérés au kilo pour une distance donnée. Ainsi, de Grand Ilet à La Nouvelle par le col de Fourche (3 heures de marche), le port d'un kilo de marchandise est payé vingt francs. (Certains porteurs font deux aller et retour dans la même journée avec 25 kilos de charge).

"Un transport" est /ê vuéyaz/ : /ê vuéyaz fê/ "un "voyage" de foin". (Le terme désigne à la fois la quantité transportée et la distance sur laquelle on la porte) : /ê vuéyaz zâbrevat/ ; ex : /mi po:rt ê vuéyaz la nuvèl/ "Je fais un transport en direction de La Nouvelle".

Généralement, on interpose entre le crâne et la charge "un bouchon de paille" /sôbli/ qui évite les meurtrissures. Les charges transportées sont, suivant leur nature, mises dans des "sacs de jute" /góni/, des "sacs de vacoa tressé" /sak vakwa//baló/ ou des "paniers de vacoa tressé" /tât/. Généralement, le porteur a, en outre, sur le dos "un sac plat de vacoa muni de deux bretelles" /be:rtèl/ où se trouvent sa nourriture et ses objets personnels.

Quand on doit transporter une lourde charge à deux, on peut la suspendre à "une barre de bois" /takô/ que les deux porteurs mettent sur l'épaule (1) ; parfois, le fardeau est placé sur une plate-forme munie de deux brancards ; on appelle également /takô/ ce moyen de transport; c'est celui qu'on utilisait dans les "anciennes sucreries" /établismâ/ pour transporter les récipients pleins de "sirop" /takô siró/.

(1) On nous a dit, du côté de Langevin qu'on transporte aussi des porcs, à l'aide "d'une barre à porter les porcs" /èn ba:r pu po:rt kósô/ ; ailleurs, on "descend" plutôt "le porc tué" /la vyân mo:r/.

.../...

5.4 LE COMMERCE

5.4.1 L'argent

L'unité monétaire est le "franc" /frâ/ que l'on appelle également "franc CFA" /frâ séèfa/ quand on veut l'opposer au "franc métropolitain" /frâ métró/ (1 franc CFA = deux centimes de Métropole). Pour désigner "l'argent", on dit le plus souvent /la:rzâ/ (ex : /mô la:rzâ/ : "mon argent"), /la móné/ mot à mot, "la monnaie" (mais le terme n'a pas son sens français ; il est exactement synonyme de /la:rzâ/). Pour "une certaine somme, une pièce de monnaie", on dit /ê móné/ ; /ê katsu/ s'applique à une somme très limitée, une aumône, par exemple, un enfant demande souvent /dòn amwê ê ti katsu/ "donne-moi un peu d'argent" ; parfois, la somme précisée est néanmoins accompagnée du qualificatif /ti/ "petit" /ê ti sê frâ/ "un petit cinq francs". /la pud/ "l'argent" (par plaisant.).

/ti katsu/ qui signifie aujourd'hui "un petit peu d'argent" désignait à l'origine "la pièce de cinq centimes" par opposition à "la pièce de dix centimes" /gró katsu/ ; ex : /mwê té i gay ê gró katsu pa:r zu:r/ "Je gagnais un gros "quatre sous" par jour" ; /sô pti katsu la móri/ "ses cinq centimes de morue". Celle de "50 centimes" était dite /ti vê su/ et "le franc" /gró vê su/. Les centimes ont disparu mais ces termes demeurent bien connus (à Saint-Denis : /léskalyé ti katsu/ "L'escalier petit quatre sous" près de la Rivière). (On appelait également le /ti katsu/ : /ti zak/ et le /gró vê su/ : /gró zak/). /katsu/ ne désigne plus en fait qu'une "pièce de monnaie".

. . Les pièces n'offrent pas de désignation particulière : /ê frâ/ "un franc" ; /dé frâ/ "deux francs" ; /sê frâ/ "cinq francs" ; /di frâ/ "dix francs" ; /vê frâ/ "vingt francs" ; / sê kât frâ/ "cinquante francs" ; /sâ frâ/ "cent francs" ; pas plus que les "billets" /biyé/ : /sê sâ frâ//mil frâ//sê mil frâ/ "cinq cents, mille, cinq mille francs".(1)

(1) /ma:rké/ "marqué" équivalait encore au début du siècle à sept centimes et demi /di ma:rké/ "75 centimes", on appelait alors /pyas/ "piastre" la pièce de cinq francs.

.../...

5.4.2 Les Poids et Mesures

Le système des poids et mesures est évidemment le même qu'en France : /kilǒ/ "kilo", /liv/ "livre", /lit/ "litre", /mèt/ "mètre" correspondent aux unités françaises; cependant, souvent, faute de moyens de mesure, achat et vente se font à l'aide d'autres unités ou selon d'autres modes.

Pour les liquides, à côté du litre, existent d'autres unités : /butèy/ "bouteille" et /sǒpin/ "chopine" qui n'ont pas de valeur très précise, mais qui correspondent au contenu d'une "grande bouteille de bière" /butèy/ ou d'une "petite" /sǒpin/ ; pour l'huile, par exemple, on achète, le plus souvent, en précisant non la quantité, mais le prix /ê vê frâ lüil/ "vingt francs d'huile".

La vente en gros se fait en "tonneaux" /barik/ ; le vin est conservé en "petit fût" /tye:rsô/. Le rhum se vend rarement au litre, il est consommé ou acheté au débit de boisson" /kâtin/ que comporte presque toujours une "boutique". On mesure le rhum à l'aide de trois mesures d'étain qui ont leur place sur tous les comptoirs : la première -"le demi-décilitre" est appelée "mesure" /mizi:r/- /ê ti mizi:r/ "une petite mesure" est la plus petite unité de consommation du rhum (5 cl) puis vient le "décilitre" /dmi ka:r/ ou /dmi miské/ et enfin, le "double décilitre" /ka:r/ ou /miské/. Le mot /ka:r/ paraît d'usage plus courant dans le Nord de l'île et les villes ; en revanche dans le Sud, /miské/ demeure bien employé (nous l'avons entendu très souvent, en particulier, dans la région de Saint-Joseph : Langevin, Plaine des Grègues, les Lianes...)

Le "vin" est consommé au verre : /ê vê/ "un verre de vin", mais vendu au "litre" /lit/.

Le "petit marchand de légumes" /baza:rdyé/ n'a pas de "balance" /balâs/ "pour peser ses légumes" /pu:r pèz sô baza:r/. Il vend donc de diverses façons selon la nature du produit : "à la pièce" /èn pa:r èn//la pyès//le pyé/ (salades, chou-fleur, concombre...) ; /salad ! vê frâ l pyé/ "Salades ! Vingt francs la pièce" ; "par groupes" /ǒ ta/. Ce type de vente courant pour les "oeufs" /zèf/(/ê ta d zèf/ comporte 3 oeufs !) est surtout pratiquée dans les régions pauvres où les gens achètent tomates ou aubergines par trois ou quatre, au jour le jour.

Beaucoup de légumes, les "brèdes", en particulier, sont vendus "à la botte" /ǒ paké/ (brèdes, radis, feuilles de "songes"...) ; parfois, on vend également "au jugé" /a lèstim/ (animaux sur pied, en particulier, volailles, bichiques). Autrefois, on vendait même la terre ainsi : /sa lété vâdi a lèstim, lété pa méziré/ "Ces terres

.../...

se vendaient "à l'estime", elles n'étaient pas mesurées !" (Hauts de Sainte-Marie).

Les fruits sont vendus à la pièce (bananes...) ou "au cent" /ó sâ/ (litchis, longanis...). Dans le Sud-Est de l'île, les agrumes locaux (oranges, citrons, /vâgasay/) se vendent en "petites grappes" /balé//buké/ qu'on prépare en attachant les fruits par la queue à un petit "bâton" /bwa/.

Ce qui ne peut se compter (piments, haricots, riz, "pois", fraises, "goyaviers") est vendu à la mesure ; ces mesures sont, en général, des boîtes de conserves (boîte de lait Nestlé, par exemple). La plus petite est la "pinte" /pêt/, la plus grande /la mòk/. Autrefois, ces mesures étaient d'un usage beaucoup plus constant : /lôtâ i vâdé pa ó kiló, i vâdé a la pêt/ "Autrefois, on ne vendait pas au kilo, on vendait à la pinte". Cette mesure était si répandue que la ménagère continue à évaluer en "pintes" la quantité de riz qu'elle "fait cuire" /i mé ó fé/.

Il est certain qu'au fur et à mesure que le commerce s'organise, la vente au poids va se développant ; ainsi, les litchis qui, il y a quelques années se vendaient "au cent", sont maintenant vendus "au kilo". Comme l'habitude de les vendre en branches ne s'est pas modifiée, l'acheteur a, en général, pour une livre de fruits, une livre de bois et de feuilles.

Les poissons se vendent au kilo, soit "entiers" /âtyé/, soit "débités" /a la kup/ ; s'il s'agit de petites espèces, ils sont souvent proposés "par groupes" /ó paké/. "Un groupe de poissons attachés ensemble" est /ê paké/ ou /ê grap/.

En plus grandes quantités, les marchandises sont vendues par "sac" /góni/ ou "balle" /bal//baló/. (Beaucoup de créoles achètent leur riz en "balle" /ê bal deri/).

Pour mesurer, on use partout du "mètre" /mèt/; cependant, dans quelques coins de l'île, les vieux parlent encore du "pied"/pyé/ (un tiers du mètre) qui se divise en douze "pouces" /pus/, chacun d'entre eux valant lui-même, douze "lignes" /lin/.(1)

(1) /lòn/ "l'aune", toujours en usage à Rodrigues n'est plus employée à la Réunion, mais on en usait encore il y a moins de cinquante ans.

.../...

5.4.3 Les quantités

La petite quantité peut se marquer de diverses façons : /ê pé/ "un peu", /ê ti pé/ "un petit peu" ; /ê bô ti pé/ "une certaine quantité" (déjà estimable) sont les tours les plus courants, mais il en est de nombreux autres: /ê ti gin/ê ti gigin/ "un petit peu" ; ex : /dòn amwê ê ti gigin/ "donne-m'en un petit peu". L'expression peut précéder un adjectif : /li lé ê ti gin su/ "Il est un peu saoûl" ou un nom : /ròd ê ti gin travay pu mwê/ "cherche-moi un petit travail". Elle peut également être substantivée" /ê ti zin/ ê ti zîg/ qui paraît n'être qu'une variante du précédent, est aussi fréquent : /ni gay ê ti zin/ "Nous avons un petit bénéfice", /ê ti zin tru/ "un tout petit trou".

Ont le même sens : /ê ti brê/ (mot à mot, "un petit brin) ; /ê ti myèt/ ; pour les liquides, on dira /ê ti gut//ê ti dégu/ "goutte, un petit peu", ex : /vi vé pa bwa:r ? -nô ; -ê ti dégu !/ "Tu ne veux pas boire ? -Non ! - une petite goutte !"

/ê kaniki//ê ti kaniki/ signifie "un petit morceau (viande, morue...), ex : /ê ti kaniki la vyân/ "un petit morceau de viande".

/ê gazô/ est "un petit bloc, un petit tas". On use surtout du mot pour les blocs que forme le riz froid. /ê ti gazô d ri fré/ "un petit bloc de riz froid. Un tas plus important est /ê pitô/ : /ê pitô dri/ (le tour est plaisant) ou /ê ta//ê takô/ "un tas, un amas".

Un "morceau" est /ê but/ ; /ê lèz/ a le même sens mais s'emploie de préférence pour le tissu : /ê lèz la twal/ "un morceau de tissu", /ê lèz la te:r/ "une pièce de terre". "Peu à peu, par petites quantités" se dit /pa:r sikèt//pa:r ti gin/. /zékli/ "petit éclat, quantité minime".

"Beaucoup" se dit généralement /ê bô pé/ (mot à mot, "un bon peu") ; ex : /na ê bô pé dlô/ "Il y a beaucoup d'eau" ; /na ê bô pé d pwasô/ "Il y a beaucoup de poissons". Le créole dispose de nombreux autres tours plus expressifs ou pittoresques pour marquer l'abondance ou le grand nombre : /ê paké/ (mot à mot, "un paquet"), /ê bô paké//ê gró paké/, ex : /la vé ê gró paké d zanimó/ "Il y avait beaucoup d'animaux. /ê ta//ê takô/ (mot à mot, "un tas") /ê sarèt/, /ê kamyô/... signifient "beaucoup de".

On dit aussi, avec le même sens : /ê kâtité/, /mwê na ê kâtité d zâfâ/ "J'ai beaucoup d'enfants" ; /ê bo:rdé/ ; ex : /ê bordé d mun/ "une grande quantité de gens". /ê tralé/ "id." : /ê tralé d zâfâ/ "une bande d'enfants". /ê rafal/ "id.". "Il y en a beaucoup" se dit /na ê bô pé/,

.../...

mais également /na plê/ (mot à mot, "il y a plein). Avec le sens de "plein de, chargé de...", on use de l'adjectif /baróté/ ; /lété baróté d liv/ "c'était plein de livres", /baróté d mun/ "plein de monde".

/â pundyak/ signifie "à profusion" /zòt nana la:rzâ â pundyak/ "ils ont de l'argent en quantité" ou "en abondance":/lètsi lé â pundyak/ "Il y a énormément de litchis", syn : /â kôfizyô//â kâtité/ : /lavé zwazó â kôfizyô/ "Il y avait des quantités d'oiseaux" /â gaspiy/ "id.",/a fizyô/ "id." ; au contraire, le manque ou la rareté s'exprime par le tour /nana mize:r/ ex : /na mize:r d lo/ "l'eau manque" ; /nu le mize:r d lo/ "nous manquons d'eau", syn. /èn pityé d.../ : /lété èn pityé d bwa/ "on manquait terriblement de bois".

/ê mèrd/ veut dire "rien" mais marque la déception ou la colère. /kósa u la ganyé ? ê me:rd/ "Qu'est-ce-que tu rapportes ? - Rien !". /pèy pa li ê me:rd !/ "Ne lui donne pas un sou !". L'expression est également utilisée comme fin de non-recevoir : /dòn a mwê ! -ê me:rd/ "Donne-moi ça ! -Non". /ê tyòk/ ou /ê pyòk/ a un sens voisin : "rien du tout". /mi plât pi ê pyòk !/ "Je ne cultive plus rien du tout !". On dit aussi /â ké d sat/ (mot à mot, "une queue de chat") ou /ê ké d syê/ "id.". Lorsqu'il n'y a pas de nuance particulière, "rien" se dit /ryê/ ou /aryê/. /mi kóné pa ryê/ "Je ne sais rien". Pour marquer une quantité indéterminée, mais appréciable, le créole use volontiers du tour /dé trwa/ "quelques-uns" (mot à mot, deux trois). /mi plât dé trwa banan/ "Je cultive quelques bananes". En fait, il s'agit souvent d'une quantité importante. /mwê na dé trwa pôm / "J'ai quelques pommes" déclare un cultivateur qui fabrique du cidre et possède plusieurs pommiers ; l'exemple le plus probant est celui d'un agriculteur de Grand Ilet qui après avoir déclaré avoir /dé trwa pyé d su/ "quelques choux" précise, quelques instants plus tard, qu'il en possède plus de cinq cents !

5.4.4 L'activité commerciale

Elle consiste à "acheter" /asté/ et à "vendre" /vân/ en agissant de telle sorte que cette activité soit "lucrative" /rapo:rtâ/ et laisse du "gain" /rapo:rtaz/. Il n'y a guère qu'à Saint-Denis qu'on trouve des commerçants qui vendent en "gros" /gró/ ou en "demi-gros" /démi gró/. Cependant dans beaucoup de cas (vente des légumes, des oeufs, de poisson), on rencontre un "intermédiaire" /akapare:r/ /zakapare:r/ qui achète à bas prix au cultivateur ou au pêcheur, le produit qu'il revend ensuite à un autre commerçant, à moins qu'il ne le vende lui-même.

.../...

Souvent, l'argent est rare et les petites gens n'ont que peu de disponibilités : /vu la pwê la:rzâ dâ la mê... i ma:rk/ "Vous n'avez pas l'argent comptant...(le commerçant) marque". Le "Chinois" qui vend de tout est le principal créancier, mais presque tous les commerçants ont un système de crédit : soit par traites pour les affaires importantes, soit par "bons"/bô/ que signe le client (stations-service...), soit par "carnet" /ka:rné/ où le patron de la boutique note les achats et les prix. /sinwa i ma.rk/ "Le Chinois fait crédit" (mot à mot,"il marque").

Le système n'est pas sans inconvénient car le client qui "ouvre un crédit" /i kas ê krédi/ ne paiera pas toujours ; beaucoup de commerçants n'aiment pas "faire crédit" /fe:r krédi/ car trop nombreux sont ceux qui "laissent des dettes impayées" /i pòz galé//i mèt bétô/. (1) Aussi, les commerçants sont-ils tentés d'"augmenter" /rógómôté/ leur marchandise pour ne pas "faire faillite" /fe:r fayit/.

Sauf pour "les achats d'épicerie" /lé viv/, le marchandage est de rigueur : le vendeur proteste : /mi gay pa !/ "Je ne peux pas !" (mais en même temps, je n'ai pas de bénéfice), cependant, il finit par céder à moins qu'il ne donne "un petit supplément " /ê ti kadó/ "pour la graisse" /pu:r la grès/. (/la grès/ s'emploie d'ailleurs pour désigner ce petit supplément que donne le marchand : /mèt ê ti pé la grès/ "fais le "bon poids" ").

La marchandise est "chère" /se:r/ ou /bô ma.rsé/ mais on va plutôt acheter là où elle est "meilleur marché" /pli méye:r ma:rsé/, tout en prenant garde à ce que cela ne soit pas "des produits de qualité inférieure" /la ravódri/ ex : /sa lé ê ravódri/ "ça ne vaut rien, c'est une vieillerie". Au marchand qui fixe des prix excessifs à la marchandise, on dit /u bèz amwê dâ la tèt/ "tu m'escroques !"; /vi kas dâ la tèt/ "id.". Il ne faut acheter qu'"aux honnêtes commerçants" /sa klé ónèt/ quand on fait ses "courses" /kómisyô/ ou son "marché" /baza:r/. Lorsqu'on est un client fidèle, on peut "commander" /rekómâdé/ à l'avance ce qu'on achètera.

Il faut prendre garde à ne pas faire d'achats frauduleux : ainsi on vend, outre les "choux de palmistes légalement récoltés" /palmis pwêsóné/ (mot à mot, "poinçonnés" car ils sont marqués en leur extrémité), des "choux coupés en fraude" /palmis marô/. Celui qui se livre à des activités commerciales illégales "fait du trafic" /i fé kalubadya//i rul kalubadya/. (2)

(1) Ce dernier tour, vraisemblablement plus récent, est moins connu et surtout employé dans les zones urbaines

(2) Pendant la dernière guerre, on désignait de ce nom le "marché noir".

.../...

5.4.5 Boutiques et marché

Le commerce réunionnais connaît une curieuse répartition ethnique : le "magasin d'épicerie" est /la butik/ "la boutique" mais on y vend toutes sortes de produits, de la marmite au poste à transistors. "La boutique" est souvent appelée /lé sinwa/ "le Chinois" car la quasi-totalité de ces commerces est gérée par des Chinois. Le "vieux boutiquier chinois" /kôpe:r/ est une des figures du folklore local (1) ; le terme ne s'applique qu'au commerçant et non à n'importe quel Chinois ; le "commerçant" est dit /sinwa/ ou /butikyé/ ; il est à la fois l'équivalent de l'épicier et du "patron de bistrot" car c'est lui qui tient également le "débit de boisson" /kâtin/ qui jouxte généralement la "boutique". Le commerce des "tissus" /la twal/ est aux mains des "Indiens musulmans" /zarab/, comme la quincaillerie et les articles de bazar ; aussi /zarab/ signifie-t-il à la fois "Indien musulman" et "marchand de tissu, de vêtements,...".

"Le marché aux légumes" /baza:r/ est le domaine des "Indiens de religion hindouiste" /malba:r/ qui forment la majorité des "marchands de légumes" /baza:rdyé/. Il est à noter que si /baza:rdyé/ désigne surtout le "marchand de légumes", il peut s'appliquer à un revendeur d'autre produit : ainsi celui qui revend le poisson peut être également nommé /baza:rdyé/ dans la mesure où il ne l'a pas lui-même pêché. A Saint-Denis, les ménagères "vont faire leur marché" /sa va baza:r/ soit au "Grand Marché" /grâ ma:rsé/, soit au "Petit" /ti ma:rsé/ (2) ; les fournisseurs des

(1) Voici la chanson du "Compère" telle qu'elle nous a été chantée à l'Entre-Deux par M. Lélio (1968) :

/au na pa bô kôpe:r	"ça n'est pas bon pour toi, Compère,
se:r amwa dân ve:r kasé	De me servir dans un verre cassé
amwa zèn zâ male:r	Moi, un jeune homme emporté
ut gèl bô pu mwê kasé/	Tu es bon pour te faire casser la figure".

Comme on peut en juger, le métier de "Compère" n'est pas toujours de tout repos !

(2) Ce sont les seules attestations courantes du mot "Marché" ; il s'agit là du toponyme officiel donc français. /u sa vi sava baza:r ? -Ti ma:rsé/ "Où vas-tu faire ton marché ? - Au Petit Marché".

.../...

marchands qui descendent au petit matin des hauteurs de Saint-Denis avec "sur la tête" /a tèt/ leur "immense panier de légumes" /panyé baza:r/ sont, en revanche, souvent créoles. Au marché, chaque commerçant a un "emplacement de vente" /karó/ ; il "paye le droit de l'occuper" /i pèy karó/ ; les légumes, souvent habilement disposés en tas /takô/ sont posés à même le sol ou sur des tréteaux ; on les arrose fréquemment pour leur conserver l'apparence de la fraîcheur ; on hèle familièrement la cliente : /kósa vi vé tâtin ?/ "Qu'est-ce-que vous voulez, ma bonne dame ? /vi prâ pa ryê zo:rdi ?/ "Vous ne m'achetez rien aujourd'hui ?" La marchande vante ses produits /bèl bèl salad/ "grosses salades". /gèt sa susu, lé tân kòm lé ke:r !/ "Regardez ces "chouchou", ils sont tendres comme le coeur". Les clients hésitent, tâtent les légumes au désespoir des marchands car "ils bouleversent sans cesse la pile" /bân klyâ i dérâz dérâz la pil/, ex : /fan pa tró lé ta/ "Ne défais pas trop ma pile ! ", supplie le marchand. A les croire, tous leurs produits "viennent" /so:rt/ des lieux de production les plus réputés de l'île ; les litchis de Saint-Benoit et les "chouchou" de Salazie !

Parfois, en été surtout, s'ajoutent au brouhaha les cris des marchands de "bichiques" /bisik/ (alevins minuscules) ; l'appel est toujours le même : /la ròz, la ròz, la ròz, la bisik la ròz/. La vente se fait très vite, car on doit acheter les "bichiques" encore frétillants, et, vu la température, cela ne dure guère ! On vend "au jugé" /a léstim/ pour aller plus vite. Dans les campagnes, "le jour du paiement des Allocations familiales" /zu:r sékirité/ arrivent les "marchands ambulants" /kòlpo:rte:r/.

5.5 LE TRESSAGE

"Tresser" se dit, en général, /trésé/. Cependant, sur la côte au Vent, de Bois Blanc à Sainte-Marie, on dit également /mâdaré/ ; ex : /li mâda:r sak vakwa/ : "elle tresse des sacs de vacoa". (1) (Le mot s'emploie également avec le sens de "rotiner" /li mâda:r si:r la sèz/ "Il "rotine"la chaise"). Les matériaux tressés sont désignés sous le nom de /pay/ alors qu'il s'agit tantôt de feuilles (vacoa, latanier, vétiver), tantôt d'écorce (chouchou, agapanthe). Les feuilles du "pandanus utilis" /vakwa/ sont

(1) Il est curieux de constater qu'à l'Est, le Grand Brûlé est la limite très nette de l'aire d'emploi du terme ; bien connu à Bois Blanc, il est totalement ignoré à 10 km de là, au Tremblet, où l'on tresse pourtant également le vacoa.

.../...

le matériau le plus utilisé, mais on tresse également le "chèvrefeuille" /sèvrefèy/, l'"aloès" /kade:r/, l'"agapanthe" /bul de blé/, le "chouchou" /susu/ ; on découpe même dans les sacs d'engrais en matière plastique, des lanières que l'on tresse pour en faire des chapeaux. Le tressage se fait avec un nombre de brins très variable selon la matière utilisée (de 3 à 9). Quelquefois, le travail est fait /d mwatyé/ "de moitié" : l'un fournit la matière première (les tiges d'agapanthe par exemple), l'autre, son travail (préparation, tressage). On partage le profit de la vente.

5.5.1 L'aloès

Ce genre de travail se fait surtout dans le Cirque de Cilaos ; on utilise la "hampe" /ma/ de l'aloès appelé dans cette région /kade:r/ ; on enlève "l'écorce" /la pó/, on débite alors "l'intérieur" /la mi/ en lamelles que l'on met au soleil pour qu'elles "blanchissent" /i vyê blâ/. On tresse ensuite des casquettes, des "pantoufles" /savat/, des sacs que les touristes achètent au bourg, ou que les enfants vendent "sur le bord de la route" /si:r l semê/.

5.5.2 L'agapanthe

L'"agapanthe" /bul de blé/ est utilisée surtout pour le tressage de chapeaux : /kaplin/ "capelines" (Plaine des Grègues). On utilise la longue "tige" /batô/ de la fleur que l'ouvrière "fend" /i fâ l batô â dé/ ; on débite et on fait sécher au soleil avant de tresser. L'ouvrière "tresse" /i très/ ensuite un long ruban qui servira à confectionner le chapeau ; elle fait, soit une "tresse étroite" /ti très/, soit "large" /très la:rz/ ; pour faire un chapeau, il faut, en tresse large, dix "brasses" /bras/ (environ 1 m 40), en tresse étroite vingt "brasses". On coud la tresse avec du "fil d'aloès" /fil sóka/(1)

5.5.3 Le chouchou

La fabrication de la "paille de chouchou" /pay susu/ fit, un moment, vers 1925, la fortune de certaines régions de l'île où cette plante pousse en abondance (Salazie, Plaine des Grègues). On utilise la tige de la

(1) On tresse parfois le "fil d'aloès" /fil sóka/ pour en faire des "pantoufles" /savat/ (Entre-Deux).

.../...

liane, on coupe "l'intervalle entre deux noeuds" /lèz/; l'ouvrière "fend" /i fâ/ la tige, l'ouvre et la "gratte" /i grat/ "pour ôter la moëlle" /pu:r ti:r la mi/. On fait alors sécher la pellicule d'écorce qui devient extrêmement lisse et blanche.

On ne fabrique plus aujourd'hui la "paille chouchou" qu'exceptionnellement pour faire des chapeaux ; c'est cependant sur elle que se sont fondées quelques fortunes de l'île.

5.5.4 Le latanier

Ce tressage se pratique surtout dans la région de l'Etang-salé ; on utilise la "feuille" /fèy/du "latanier" /lâtanyé/ ; l'ouvrière "retire la nervure" /i dézik/, la "fait sécher" /i sès/ puis la "fend" /i fâ/ à la dimension désirée.

Elle tresse ensuite ces longues lanières en fines bandes que l'on coud à l'aide de "fil d'aloès" /fil sóka/ pour faire des "chapeaux plats à larges bords" /kaplin/. Eventuellement, "elle teint" /li tân/ la feuille à l'aide d'une "teinture" /tani:r/ avant de procéder au tressage.

5.5.5 Le bambou

Ce matériau, beaucoup plus résistant, est utilisé dans des travaux de vannerie. On s'en sert pour faire des "vans" /van/ et des "paniers ronds" /panyé bâbu/ qui peuvent atteindre des dimensions importantes : le "panier à légumes" /panyé baza:r/ qu'utilisent les "marchands de légumes" /baza:rdyé/ a parfois un mètre de diamètre. On utilise le "bambou vieux" /vyé bâbu/ car il est "dur" /di:r/ ; /i fó pa sak lé tân, i fo sak lé di:r/ "Il ne faut pas du bambou jeune, il faut celui qui est dur". (1)

L'ouvrier "coupe" le bambou /i kup/, "enlève l'intérieur" /i grat, i nétway/, puis "tresse" /i très/.

(1) Il est à noter que /tân/ ne signifie pas "tendre" mais "jeune" ; le /zak tân/ est précisement le "jeune fruit du jak, alors qu'il est encore dur.

.../...

5.5.6 Le chèvrefeuille

La tige du chèvrefeuille qui atteint de très grandes dimensions (vingt mètres) est bouillie puis "dépouillée de son écorce" /plisé/ et séchée.

On l'utilise surtout pour le rotinage des sièges, particulièrement des "fauteuils" dits /fôtèy â lyan/, mais également pour fabriquer de petits objets ; abats-jours, petites tables... Seuls, quelques artisans se livrent à ces travaux.

5.5.7 Les "pailles" diverses

On tresse également diverses herbes, en particulier pour en faire des chapeaux : le "vétiver" /vétive:r/létive:r/, /lis/, et toutes sortes "d'herbes qui poussent sur le bord des routes" /ze:rb semê/. /la pay fatak/ "feuilles de fatak", /syêdâ/ "chiendent", /ze:rb sêpòl/ "herbe de Saint-Paul...". Ces matériaux paraissent cependant de moins en moins utilisés.

5.5.8 Le vacoa

Le travail des feuilles du "pandanus utilis" /vakwa/bwa pêpê/ permet la fabrication de divers objets tressés.

On utilise pour ce travail, soit "les feuilles sèches tombées" /la pay vakwa/, soit des feuilles coupées sur l'arbre que l'on fait sécher /sésé/ artificiellement ; la "paille" ramassée sous l'arbre est plus solide car "elle a séché naturellement" /li la sès â sô tâ/ : on la "nomme" /pakótiy/ ; elle est de moins bel aspect, plus "grisâtre et salie" /makòt/ et de ce fait, réservée aux plus grossiers travaux. Les feuilles coupées sur l'arbre "deviennent blanches en séchant" /i sès blâ/ mais sont moins solides car "le séchage n'est pas naturel" /i sès fo:rsé/.

Les femmes vont ramasser les feuilles de vacoa"/i sa va ramasé la pay vakwa/ ; elles l[illegible]enlèvent de la base de l'arbre /zòt i détu:r le pyé vakwa/ "avec une machette" /avèk ê grâ kutó/ ; s'il faut des feuilles vertes, pour un travail soigné, elles sont coupées "sur l'arbre" /si:r l pyé/. L'"ouvrière qui tresse le vacoa" /mâdarèz/ (1) "enlève les épines" /i ti:r zépin/ puis

(1) Rappelons que le terme n'est utilisé que sur la côte au Vent, [illegible] de Bois Blanc à Sainte-Marie.

.../...

"coupe les feuilles en bandes" /li fâ/. Les lanières ainsi obtenues sont mises à sécher huit jours durant.

Avec le vacoa, on fabrique surtout des "paniers" appelés /tât/ ; l'ouvrière commence par tresser la base carrée du panier ; "elle place en croix deux bandes de vacoa" /li mâk/ ; il faut commencer par là, "sinon, on ne peut arriver à faire les coins" /si li la pa gay mâké, li gay pa fe:r l kwê/ ; en effet, à partir de cette base carrée, on fait le tour du panier dont l'ouverture est circulaire /li travay â môtâ/ (mot à mot, "elle travaille en montant"). Quand la hauteur est suffisante, "elle coupe les brins trop longs" /li ram/ puis replie et coud le "bord" /mâdif/ avec une "grosse aiguille" /zégwiy a tât/ ; le fil est fait de "brins de vacoa très fins" /fil vakwa/. Pour finir, on assujettit "l'anse" /la ko:rd/ faite également en vacoa.

On fabrique avec le même matériau, et une technique analogue des "nattes" /sézi/ utilisées à diverses fins (en particulier "pour dormir quand il fait chaud" /pu repòz dsi dâ la sale:r/). Les "paniers" /tât/ sont de différents types : les plus gros sont appelés /tât kóme:rs/ car ils servent à transporter des marchandises ; certains ont un couvercle qui coulisse sur l'anse, on les dit /tât kuve:r/ souvent de petites dimensions. On fabrique également une sorte de "hotte plate munie de deux bretelles" /be:rtel/bretèl/ qu'utilisent beaucoup les habitants des "Hauts" ; des "sacs grossiers" /baló/ pour mettre les fruits (litchis, longanis) ou le charbon de bois. Avec des brins de vacoa plus fins, on fait aussi plus rarement des "paniers plus vastes" nommés /subik/.

Sacs et paniers sont souvent vendus par les artisans par "groupes de cinq" /paké/ : /paké baló//paké tât/ ; dans un groupe de cinq /tât/, les paniers s'emboîtent toujours les uns dans les autres. (En effet, l'ouvrière met un brin de vacoa de moins au second qu'au premier et ainsi de suite ; leurs tailles vont donc décroissant; au sixième panier, on reprend le nombre primitif de brins).

5.5.9 La fabrication des bouquets

Pour la Toussaint et pour certaines fêtes religieuses (fêtes indiennes), on fabrique des bouquets de type spécial.

Pour les confectionner, on prépare d'abord un "cadre" /mul/ sur lequel on "plante" /i fis/ les fleurs; ce cadre est fait de divers matériaux : /bâbu/ "bambou",

.../...

/kalimé/ "bambou calumet", /fuze:r/ "fougère" ; le tour est fait de "brande blanc" /brâd blâ/ ; il y a deux types principaux de cadres : /buké d tèt/ "bouquet rond", /ke:r/ "coeur" (il n'a pas la forme d'un bouquet, mais d'un coeur plat).

Le cadre est ensuite garni de fleurs que l'on dispose de façon à ce que leurs couleurs forment des motifs. Les fleurs utilisées sont surtout les "azalées" /azalé/ ou les "épis de la Vierge" /zépi la vye:rz/ ; on peut aussi prendre des fleurs "mélangées" /panasé/, selon la saison ; on ne cueille que la fleur elle-même, sans sa tige : /i grèn lé fle:r/ "on cueille les fleurs sans tige" ("cueillir avec la tige", c'est /kasé/) ; ensuite, "on attache les fleurs sur un morceau de nervure de palme" /i ama:r le fle:r si:r le nik/ (cette opération est dite /niké/: "monter la fleur"; il y a en fait plusieurs fleurs par /nik/). "On attache" les fleurs "avec un brin de raphia" /i ama:r âsâb rabân/ ; la fleur "une fois montée" /déza niké/, on la "plante dans le cadre" /i fis dâ le mul/ suivant les exigences du dessin à obtenir.

Ces bouquets sont fabriqués en divers points de l'île, mais surtout au Brûlé de Saint-Denis ; la Toussaint est la grande époque de vente, mais les artisans peuvent en faire sur commande toute l'année durant.

5.6 LE TRAVAIL DU BOIS

5.6.1 Les outils et instruments

L'outillage des "ouvriers qui travaillent le bois" /zuvryé d bwa/ est parfois extrêmement sommaire (ainsi à Sainte-Rose, un constructeur de barques travaille, en plein air, avec en tout et pour tout, une hache, deux scies, deux rabots). Les menuisiers sont mieux équipés, en général ; surtout ceux qui sont capables de fabriquer des meubles (Saint-Denis, Rivière Saint-Louis). Les outils les plus courants sont les suivants :

.../...

/rabó/ "rabot" ; il en existe plusieurs types suivant le travail à effectuer : /rabó rô/, /rabó sêtré/, /buvé/ "bouvet, pour les rainures", /buvé a klé/, /la fédan/ "le bec d'âne" ; /dusin/ "doucine, rabot à moulures", /giyòm/ "guillaume", /va:rlòp/ "varlope", /gale:r/ "galère", /plan/ "plane" (outil tranchant à deux poignées) concurrencé par le "bastringue" /bastrêg/ (qui servait aussi, autrefois, à hacher le tabac), /raklwa:r/ "racloir", /si/ "scie" : /si arazé/ "scie à araser", /si a réfân/ "scie à refendre", /si égóin/égóin/ "égoïne", /si sâtu:rné/ "scie à chantourner". On utilise la "hache" /las//nas/ et l'"herminette" /e:rminèt/. Pour "abattre" /razé/, les "gros arbres" /gró bwa/, on se sert d'une "scie de long" /a:rpô/ ou /la:rpô/ ; la lame est parfois montée sur un cadre, c'est alors /la si a kad/. /a:rpô/ désigne donc plutôt l'outil du "charpentier de forêt", tandis qu'à l'atelier, on se sert davantage de la "scie à cadre".

Parmi les autres outils : le "compas" /kôpa/, le "vilebrequin" /vilbrekê/ et sa "mèche" /mès/ ; /sêblo/ "compas de bois à deux branches dont l'une peut s'allonger", /éke:r/ "équerre", /éke:r âglé/, "ciseaux à bois" /sizó/. Chez les artisans mieux équipés, on trouve des machines modernes : /rabótèz/ "raboteuse", /si a ribâ/ "scie à ruban", /si si:rkile:r/ "scie circulaire".

Les "copeaux" sont /la pay de bwa/ ; les "copeaux fins" /la pay gale:r/ se distinguent de la "sciure" /pusye:r d bwa/ et des "gros éclats de bois" /kópó//zékay/. Les bois utilisés sont, soit des "bois locaux" /bwa péi/, soit des bois d'importation (en particulier, le "sapin" /bwa d sap/, le "bois de Siam" /bwa d syam/ ; parmi les essences les plus courantes, le "tamarin" /tamarê/, le "camphrier" /kâf/, et tous les "bois de couleur" : /ti nat/, /grâ nat/, /bwa ruz/, /takamaka/, /bwa nwa:r/, /bêzwê/, /tâ ruz/... Cependant, comme les artisans eux-mêmes, ces essences deviennent de plus en plus rares, et on utilise les "agglomérés" /aglóméré/. (Il en est un de fabrication locale, à base de "bagasse" /bagapâ/ "Bagapan"). Certains bois locaux sont à peu près inutilisables en menuiserie ; ainsi, celui du "papayer" /papay/ ; /â bwa papay/ "en bois de papayer" signifie d'ailleurs "peu solide, de mauvaise qualité". Souvent, le bois "se fendille" /i pétiy/ ou "laisse échapper diverses substances liquides" /i ple:r/ (mot à mot, "il pleure").

.../...

5.6.2 La construction des barques

Le "charpentier de marine" est le plus qualifié des "ouvriers de bois", mais les constructeurs de "canots" sont de plus en plus rares (Sainte-Rose, Le Port).

Autrefois, sur la côte au Vent surtout, on construisait des "barques taillées dans des troncs d'arbres" /piròg gró bwa/ ; pour cela, on utilisait des "manguiers" /pyé mâg/ ou des "benjoins" /bêzwê/ qu'il fallait tailler et "creuser" /fuyé/. Le tronc (ou plus souvent, deux "parties" /lèz/ qu'on maintenait par des boulons) formait le fond de la pirogue, "au-dessus" /â le:r/, sur les côtés, on ajustait un "bordé" /bo:rdé/ de planches ; ces barques étaient à la fois très lourdes et très robustes.

Aujourd'hui, ce type de fabrication est abandonné ; une barque nécessite environ un mois de travail (Sainte-Rose) ; elle comprend trente-deux parties (cf. chap. VIII La Pêche). Les bois varient selon les parties : les "membres" /mâb/, /métrès/ "membres du milieu plus forts que les autres" exigent des "bois courbes" /bwa to:rt/ car il n'est pas question de les cintrer ; les plus souvent utilisés sont le "jaquier" /zak/, le "bois noir" /banwa:r/, le "tamarin des Hauts" /tamarê dé ó/ et le "mapou" /mapu/ ; les planches du "bordé" /bo:rdé/ sont de sapin ; la "fausse quille" /fòs kiy/ en filao.

L'outillage est souvent très sommaire : /si sâtu:rné/ "scie à chantourner" ; /se:rzwê/ "serre-joint" ; /si a refân/ "grande scie" ; /as/ "hache" ; /truskê/, /éke:r/, /rabó/, /gale:r/ "galère" (plus longue que le rabot : cf. /pay gale:r/ "copeaux") ; /valé/ "valet d'établi" fixé sur l'"établi" /établi/.

5.6.3 La charpente

La construction de "charpentes" /sa:rpât/ de maisons est l'une des principales activités de "ceux

qui travaillent le bois" /zuvryé d bwa/.

Ces charpentes sont toujours faites selon des types définis (cf. 3.1). Nous ne rappellerons donc ici que les termes essentiels :

1 - /sablye:r/
2 - /sevrô/ "chevron"
3 - /fétaz/ "poutre supérieure"
4 - /a:rbutâ/ "décharge"
5 - /la krwa sêtâdré/
6 - /pan/ "panne"
/filye:r/ "filière (au-dessous du chevron)"
7 - /pótó d kwê//môtâ d kwê/
8 - /pyédrwa//pótó/
9 - /bo:rdé/ "cloison de planches ; à l'extérieur" (1)
10- /pwêsô/ "poinçon".

5.6.4 Chaises et fauteuils

Cet artisanat est localisé dans la région de l'Etang-Salé, à proximité de l'Etang du Gol dont les "joncs" /zô/ permettent d'empailler les sièges. Quelques artisans ont quitté cette région pour s'installer ailleurs, mais tous ont conservé la technique traditionnelle de fabrication des "chaises de Gol" /sèz de gòl/ et des "fauteuils de Gol" /fótèy de gòl/ ; quelquefois, cependant, la fabrication est plus raffinée (utilisation du "chèvrefeuille" /sèvrefèy/ au lieu du jonc pour l'empaillage du siège).

Le bois utilisé est, soit du "filao" /filaó/, soit du "lilas" /lila/, /ma:rgózyé/. Ce dernier est de meilleure qualité. L'artisan use de la "scie de long" /a:rpô/ soit pour "abattre l'arbre" /razé gró bwa/, soit pour le débiter.

L'essentiel du travail se fait grâce à un "tour" /tu:r/ très primitif ; il est formé d'une "longue perche flexible" /flès/ (2) à laquelle est attachée une "corde" /ko:rd/ qui descend jusqu'à une sorte de "triangle de bois"/seval/ posé à terre et qui sert de pédale. La corde est enroulée autour de la pièce de bois à tourner ; quand l'ouvrier"appuie" /i pèz/ sur le "cheval" (on dit également /pôpé/), la pièce tourne ; la mouvement de retour de la "perche de bambou" /flès/ la fait tourner à nouveau quand la pression du pied se relâche.

La pièce de bois est tenue à ses deux extré-

(1) A l'intérieur, "un revêtement de planches" est appelé /lâbri/.

(2) En général, du bambou.

.../...

mités par "deux pièces fixes" /tèt tu:r/ munies de pointes qui permettent de l'immobiliser tout en la laissant tourner sur son axe. (L'une des deux pointes est munie d'un pas de vis pour régler le serrage).

L'ouvrier travaille le morceau de bois qu'il tourne à l'aide d'une "lame de rabot" /fe:r rabó/ munie d'un petit manche ; il peut ainsi l'arrondir, le polir, le décorer de cercles en modifiant l'angle d'attaque de son outil.

Les trous sont percés à l'aide d'un "vilebrequin" /vilbrekê/ ou d'une "vrille" /térye:r/, l'ouvrier se suspend alors au cou "une plaque de bois" /lèstoma/ qui lui permet de mieux supporter la pression de l'outil sur la poitrine.

Les "barreaux de chaises ou de fauteuil" /tenô//tenô trave:rs/ sont décorés de "rayures plus ou moins profondes" /ruló/, creusées à l'aide de la lame de rabot. Dans les chaises et les fauteuils "de luxe", le "rotinage" /trésaz/ se fait en chèvrefeuille ; les "fils tendus" qui supportent le travail sont nommés /balèn/. Certains artisans (Les Canots) vendent leurs chaises "sans qu'elles soient empaillées" /tu ni/ (mot à mot, "toutes nues").

5.7 ARTISANATS DIVERS

5.7.1 Le charbon de bois

Activité artisanale concentrée dans deux régions de l'île : Plaine des Cafres et forêt de Belouve; on fabrique deux types de charbon : le "charbon" ordinaire /sa:rbô/ et le "charbon de forge" /sa:rbô d fo:rz/ de combustion très rapide. Pour faire ce dernier, on brûle le bois à l'air et on éteint le feu en recouvrant de terre le foyer. La préparation du charbon ordinaire est plus longue et complexe. Il faut alors faire une "meule" /fu:rnó//fu:rnó d sa:rbô/ ; le charbonnier place sur le sol un long "bâton" /piké/ ; à l'un des bouts, on prépare un petit foyer de "brandes" /brâd/ secs. Il coupe son bois /i kup l bwa/ en morceaux de 50 cms à 1 mètre de long et construit la "meule" /i môt fu:rnó/.

.../...

Quand elle est assez haute, et "bien circulaire" /byê rô/, il "place tout autour une barrière" /i arâz rôdaz/ faite de "petits piquets" /ti bwa/ "destinée à l'aération du foyer" /pu:r le:r pas desu/. Il recouvre alors la meule de "mottes de terre" /gòb/ d'où il "enlève les herbes" /i ti:r le ze:rb/.

Pour "allumer" /mèt le fé/, il retire le "bâton" /piké/ posé sous la meule, et, par le passage ainsi ouvert, il glisse une "petite mèche imbibée de pétrole" /ti mès pétròl/ ; elle est généralement faite de "toile de sac" /góni/; ensuite, il "referme" /i bus ali/ après avoir allumé la mèche et en "recouvre de terre le bout" /i mèt la te:r âle:r si:r la mès/.

Le "fourneau" brûle plus ou moins vite selon le bois : /si le bwa lé sèk, vi mèt le matê, le swa:r lé kwi/ "Si le bois est sec, une meule mise à feu le matin est en charbon le soir".

Le charbonnier voit que l'opération est terminée quand le feu atteint "la rangée de piquets qui bordent la circonférence" /rôdaz/, le "fourneau est cuit" /lé kwi/ ; il retire le "rondage" et "arrose pour refroidir" /i mèt delò dedâ pu frédi/. Le lendemain, "le charbon est bon à casser" /lé bô pu kasé/ ; "il l'emballe" /i âbal ali/, /i mèt â góni/ les "sacs" /bal//baló/ sont expédiés sur les lieux de vente. Ce métier est dangereux à cause des risques d'explosions. /si le fu:rnó i prâ le:r, i pèt/ "Si l'air s'introduit dans le fourneau, il explose".

5.7.2 La taille de la pierre

Artisanat localisé dans la région de Saint-Philippe.

L'outillage est réduit ; la "masse" /mas/ et le "coin" /kwê/ "pour extraire les blocs" /pu:r ti:r le ròs/ qu'on taille ensuite à l'aide de divers "marteaux" /ma:rtó/ : "marteau à deux faces plates" /busa:rd/ /ma:rtó busa:rd/ ; "marteau en forme de hache" /ma:rtó a débité/ ; /ma:rtó a dé pan/ ; /ma:rtó masèt/.

On utilise aussi pour la taille proprement dite le "burin" /bürê/birê/.

Le choix des bonnes pierres à tailler se fait en fonction des "trous de la lave" /zyé/ (mot à mot, "yeux") qui doivent être petits. Il faut tenir

.../...

compte du "sens de la pierre" /fil/ et de sa "texture" /grê/ ; il faut toujours tailler selon le sens de la pierre : /si vi truv pa sô fil, vi kraz ali mé li la:rg pa/ "Si vous ne trouvez pas le bon sens, vous briserez la pierre mais elle ne se fendra pas". Ce sens est indiqué par des "lignes" /semê/.

Les blocs sont également choisis en fonction de la taille à réaliser : /bruyé/, /mózaïk bruyé/ "pierres irrégulières" ; cette forme est aussi dite /bèk â kwê/ ; la taille en formes géométriques : /móde:rn/, /dyagónal/, /pye:r d pilyé/ "pierre de pilier" est plus longue car il faut trouver des pierres qui se prêtent à ce travail.

5.7.3 Le travail du cordonnier

Aujourd'hui, le travail des "cordonniers" /ko:rdónyé/ consiste plus à réparer les "chaussures" /sulyé/ qu'à les faire, comme autrefois.

Pour marquer les points dans le cuir, on utilise le "marque-points" /ma:rk pwê/ ou /rulèt a ma:rké/ ; le cuir est coupé avec le "tranchet" /trâsé/ qu'on "affûte" /i fit//i repas/ avec la "meule" /mèl dus/ ou la "pierre à aiguiser" /pye:r a fité/.

Le cordonnier "colle" /i kòl/ ou "cloue" /i kulut/ le cuir, il le travaille aussi au "maillet" /mayòs/ ; pour y percer des trous, il se sert de l'"emporte-pièce" /âpo:rt pyès/ ou, pour placer des "oeillets" /zéyé/ d'un instrument spécial nommé /muléyé/ ("moule à oeillets" ; pour les "oeillets à crochets" /zéyé krósé/, différents des "oeillets à trou" /zéyé a tru/, on use du /muléyé krósé/.

Pour "clouer" /kuluté/, il a diverses "pointes" /pwêt/ : /seviy/ "pointes à tête large et ronde"; /semâs/ "semence" ; /pwêt sâ tèt/, /pwêt a môté/ "pointes sans tête". Le "pied de fer" /pyé d fe:r/ est indispensable pour ces travaux, comme pour fixer des "plaques de fer" sous les semelles /fe:r plaké/.

Pour "coudre" /kud/, on use du "fil de chanvre" /fil de sâv/ et de "poix de fabrication artisanale" /si:r gras/ ou /si:r dus/ (cire, huile et résine). Les points sont écrasés à l'aide d'un outil nommé /bizèg/. Il faut parfois "agrandir une chaussure" /fo:rsé sulyé/, on utilise alors non la "forme" /fo:rm/ normale, mais la "forme à briser" /fo:rm a brizé/ ; le cordonnier a toujours à portée de main, un galet qui lui sert à "battre" /bat/ le cuir, on le nomme /pye:r a bat/.

.../...

VI - VIE RURALE

6.1 L'ACTIVITE AGRICOLE

6.1.1 Termes généraux

L'activité agricole est essentielle à la Réunion ; elle est, dans sa plus grande partie consacrée à la canne à sucre qui, de ce fait, mérite une étude particulière en raison de la spécificité de ses façons culturales. D'autres cultures, cependant, ont une grande importance : soit vivrières (maïs, ignames...) soit industrielles sur les terres qu'on ne consacre pas à la canne (géranium, vétiver...).

Le "champ", la "propriété" se dit /bitasyô/ ou /karo/ ; ex : /mô bitasyô//mô karó/ "mon champ" ; /mwê té apré grat mô karó mai/ "j'étais en train de biner mon champ de maïs" ; /i fó ni sava travay bitasyô/ "Il nous faut aller travailler aux champs". Le "travail agricole" est dit /travay bitasyô/ ou /travay labitasyô/ (pour la femme, il s'oppose à l'"activité domestique" /travay la kaz//ménaz/). Un "campagnard" /kréòl bitasyô/ est souvent nommé /zabitâ/, mais ce terme peut prendre aisément une valeur péjorative.

/bitasyô/ "le(s) champs(s)" se distingue de /za:rdê/ "terrain consacré aux cultures maraîchères" (légumes ou parfois fleurs). Même s'il est tout proche de la maison, jamais un champ de maïs ne sera nommé /za:rdê/ mais toujours /karó/ ou /bitasyô/. (1)

(1) Rappelons que /bitasyô/abitasyô/ ne désigne jamais l'endroit où l'on habite.

Quoique le système métrique soit en usage, la surface d'une terre ne s'évalue pas en ares ou hectares, mais en "gaulettes" /gólèt/ ; /gólèt/ désigne une unité de longueur dont on a commencé à user au début du XVIIIe siècle ; elle valait alors 15 pieds de roi (soit 4,87 mètres) ; aujourd'hui, elle équivaut à 5 mètres. On s'en sert pour mesurer la distance : /détrwa gólèt/ "dix ou quinze mètres" mais surtout la surface : /gólèt/ "vingt cinq mètres carrés". On distingue, si besoin est, l'unité de surface /gólèt karé/ de celle de longueur /gólèt filé/. Cette unité de superficie est également souvent nommée /tas/ (mot à mot, "tâche"), car elle correspond à un travail agricole déterminé à faire sur une telle surface) ; /pyé/ "pied" (le tiers du mètre) est une unité toujours connue, mais sortie de l'usage ; on la retrouve dans des expressions : /si pyé/ "six pieds" (la profondeur d'une tombe) ; /ê gólèt kêz pyé/ "une perche de 15 pieds ; une très grande perche".

6.1.2. La répartition de la terre

Le rêve de tout créole est d'avoir "un lopin de terre" /ê ti but la te:r/ où il puisse "cultiver" /plâté/ un "petit champ" /karó/ de maïs ou de manioc. Parfois un "ravin" /ravin/ ou une "étendue d'eau" /basê/ limite le champ : /basê bêzwê i bo:rd labitasyô/. "Le bassin Benjoin limite la propriété" ; on dit aussi, dans le même sens /bo:rné/ "être limité par" : /refiz i bo:rn èk libérya/ "Refuge est limitrophe de Libéria" (noms de propriétés) ; syn. : /balizé/ ; ex : la propryété lé balizé.../ "La propriété est bornée par..." ; "il est limitrophe, mitoyen avec "se dit souvent /li lé kósté avèk/ ou /akósté avèk/ ; ex /li lé akósté avèk la sâtral mèm/, "Il est mitoyen avec la Centrale" ; /mwê lé kósté èk li/ "C'est mon voisin immédiat".

Le bornage des champs se fait souvent par des arbres : /bwa d sâdèl/ Dracoena, sp.div. /pyôdêd/ Jatropha curcas. Les "grandes propriétés" /propryété/ vont souvent d'une "ravine" à l'autre, et de la mer aux montagnes. Les "grands propriétaires"/gró blâ/ mettent souvent leurs terres en valeur par le système du "colonat" /kólónaz/ ; ex : /mi travay kólónaz/ "je travaille comme colon". (Dans certaines régions cependant la petite propriété est répandue car on a "morcelé" /mo:rslé/les grands domaines ; ex : /li la mo:rslé sa mo:rsó pa:r mo:rsó/ "Il a vendu cette terre par morceaux ; /li la mo:rslé l térê/ ; syn. /a:rmo:rslé/). Les "colons" /kólõ/ reçoivent une surface à cultiver ; ex : /mwê na mil gólèt dâ la mê/ "J'ai mille gaulettes à travailler". C'est surtout la canne ou le géranium qu'on cultive ainsi ; le colon a, en outre, quelques gaulettes pour se faire un

.../...

"potager" /za:rdê/. Le plus souvent, il reçoit les terres les plus difficiles à travailler, les "zones escarpées" /râpa:r/ où les cannes doivent être parfois transportées à dos d'homme, tandis que le propriétaire ou "la sucrerie" /lizin/ conservent les "endroits plats" /platò/ où la culture est plus facile et plus rentable. Il peut même arriver que le champ donné à "défricher" /défrisé/ à un colon lui soit ensuite repris quand il est devenu exploitable.

L'ancien système du colonat accordant au "propriétaire" /blâ/ le tiers de la récolte explique le surnom qu'on lui donne parfois de /béze:r d tye:r/ (mot à mot, "preneur de tiers" mais avec dans l'emploi de /bézé/ l'idée d'un prélèvement excessif et injuste). Ce système est déjà souvent remplacé par celui du "quart" /ka:r/ (un quart de la récolte pour le propriétaire) : /mi travay ó ka:r pròp/ "Je suis colon au quart".

6.1.3 La valeur de la terre

Le cultivateur se plaint souvent que la "terre" /te:r//térê/ est "épuisée" /fay//malad/ ; ex : /la te:r lé fay/. /la vèn de te:r lé pa bô/ "la terre n'est pas bonne". S'il y a trop de "pierres" /ròs//kap/, on dit /la te:r ròs/ "la terre de rochers". /la te:r lé pavé//la te:r lé â karye:r/ "id." ; "la terre est pierreuse" ; /na tif/ (mot à mot, "il y a du "tuf") ; "la terre est dure" /la te:r lé â tif/ "même sens" ; /vólkâ la pasé pa:r/la/ "C'est de la lave".

Sous l'effet des "fortes pluies cycloniques" /avalas/, "la terre glisse des pentes vers la mer" /la te:r i kul/; en hiver, au contraire, on craint la "sécheresse" /sésrès/, car alors, "on manque d'eau" /na mize:r d ló/.

6.1.4 L'activité agricole

Si la terre est "couverte d'arbres" /â fóré/, il faut d'abord "défricher" /défrisé/ ; c'est le "défrichement" /défrisaz/, /li la pèy azòt pu fe:r défrisaz/ "Il les a payés pour défricher". "Enlever les broussailles et les arbustes", c'est /débrusé/ ; /brus/ désigne surtout les arbrisseaux qui envahissent les terrains incultes (/rézê marô/, /galabe:r/...) ; s'il s'agit d'enlever les souches de cultures anciennes, on dit toujours /désólé/. Il faut également "enlever les mauvaises herbes" /ti:r le ze:rb/, "épierrer" /ti:r ròs/ pour préparer le champ à recevoir les "cultures" /plâtasyô//plâtaz/ qu'on lui destine.

.../...

Un terrain "cultivé" est dit /plâté/ ou /travayé/ ; on emploie plus volontiers le second terme absolument : /óre:r lété travayé pa:rtu/ "Aurère était entièrement mis en culture", tandis que le premier est souvent accompagné d'un mot qui précise la nature de la culture : /dódan lété plâté â ze:rnyòm/ "Le Dos d'âne portait des cultures de géranium". L'un et l'autre s'opposent à "inculte" /â fris/ ; ex : /tu sa lété â fris/ "Ces terres étaient en friche", /â fwis/ "id." ; /travayé/ a souvent le sens de "cultiver" : /li travay/ "Il cultive"; /na bóku d te:r ki travay pa/ "Il y a beaucoup de terre qu'on ne cultive pas". Certains exploitants organisés "cultivent mécaniquement" /i travay la masin/.

Autrefois, on "labourait" /té i a:rbu:r/ avec la "charrue" /sari//brabâ/ "traînée par les boeufs" /sari bèf/ à laquelle on attelait six ou sept paires de ces animaux ; aujourd'hui; on "laboure mécaniquement" /i travay la masin/ avec un "tracteur" /rénó/ ; le petit cultivateur, lui, "laboure" /i a:rbu:r//i grat/ à la main sa terre ; /graté/ est un verbe très utilisé pour désigner diverses activités rurales qu'on ne distingue pas davantage : "labourer, sommairement et superficiellement, desherber, sarcler, biner..." ;"le sarclage," ou "le binage" sont /la grat/. Pour placer graines, semences ou boutures, "on creuse un trou" /i fòs//i fuy/ ; qu'il s'agisse de semis ou de bouturage, on "plante" /i plât/ ; ex : /mi plât plât ê pé zarikó/ "Je cultive un peu de haricots" ; /plâtasyô//plâtaz/ sont des termes qui s'appliquent à toutes les "cultures" ; ex : /tut plâtasyô i vyê byê/ "Tout ce qu'on plante pousse bien".

Naturellement, il faut "arroser" /arózé/, surtout s'il s'agit de cultures maraîchères. Autrefois, on utilisait seulement l'"arrosoir" /rózwa:r/narózwa:r/ ou, quand c'était possible "l'eau d'irrigation" /ló rigasyô/ fournie soit par des "canaux creusés dans le sol" /kanal â te:r/, soit par un système de distribution d'"eau sous pression" /ló kôte:r/ ("eau du compteur", car, à la différence de la précédente, elle se paye !) ; l'introduction de la "pompe à moteur"/pôp/ a été un perfectionnement important. Aussi arrose-t-on par "aspersion" /aspe:rsyô/ ; ex : /zòt la gay laspe:rsyô/ "Ils peuvent arroser par aspersion".

"Biner, sarcler, nettoyer" se disent /graté/ ; ex : /mwê té apré grat labitasyô/ "J'étais en train de nettoyer mon champ" ; /mi grat mai/ "Je bine mon maïs". Pour "nettoyer", on dit aussi volontiers /mèt la propté/. On peut noter divers autres travaux : /dépayé/ "enlever les feuilles" ; /déturé/ "enlever les vieilles feuilles à la base d'une plante" (aloès, tuteur de vanille...) ;

.../...

ex : /bân i ariv pu déturé/ "Des gens viennent pour dégager la base des "choca" " ; /i fó détu:r le bwa/ "Il faut dégager le pied de l'arbre" (pour planter la vanille).

Toutes ces activités sont le fait des cultivateurs "soigneux" /atâsyóné/ qui connaissent leur métier. Ainsi, il ne faut pas user inconsidérément des "engrais" /lâgré/ ou des "herbicides" /déze:rbâ/ze:rbâ/ ; souvent, on abuse du "sulfate d'ammoniaque" /sèl/, quoique se répandent de plus en plus les "engrais complets" /pèk/ (Il s'agit du nom d'une marque d'engrais qui sert maintenant à désigner tous les produits de ce type ; le phénomène est courant en créole ; cf. /rénó/ "tracteur" (Renault), /be:rlyé/ "camion" (Berliet)...). On utilise également comme engrais le "fumier" /fimyé/ ou les "écumes" /lékim/ résiduelles de la fabrication du sucre".

6.1.5 L'organisation des cultures

Les cultures sont disposées en "champs" /karó/ : /ê karó mai/ : "un champ de maïs", /ê karó manyòk/ : "un champ de manioc" ; les plants sont souvent placés en "lignes" /mené/ ; "une ligne qui n'a pas toute la longueur du champ" est dite /mené bata:r/.

Comme le cycle cultural est pratiquement ininterrompu, il est possible de réaliser en une année plusieurs récoltes sur le même terrain. On distingue "l'été" /la grâd sézô/ de "l'hiver" /la ptit sézô/ ; on peut planter successivement après "la coupe des cannes" /la kup//la kâpan'/ des tomates ou du maïs jusqu'en décembre, des "arachides" /pistas/ ensuite jusqu'en mars, car cette culture résiste aux cyclones ; en mars des haricots, de l'ail, de l'oignon... On distingue la récolte "normale" /â sézô/ de celle que l'on fait "en contresaison" /â kôtsézô/ ; le rendement est bien inférieur (la moitié), mais le produit (pomme de terre, piment, ananas...) se vend plus cher ! Au client qui se plaint de la cherté d'un légume, le "marchand" /baza:rdyé/ répond avec philosophie : /lé kôtsézô/ "Ce n'est pas la saison".

Plus que la rotation, on pratique la culture intercalaire ; il peut y avoir, dans un même champ, jusqu'à cinq cultures ; entre les "lignes de cannes" /mené kan/, on fait pousser des haricots, du maïs, des "aubergines" /brêzèl/. Curieusement, on cultive le maïs en lignes intercalaires dans les champs de jeunes cannes" "pour protéger du borer" /pu:r ti:r bòre:r/ ces dernières ;

en effet, ce parasite, dans ce cas, s'attaque de préférence au maïs.

6.1.6 Les plantes

Si la plante a bien poussé, on dit /li la byê vni/ (mot à mot, "elle est bien venue) ; dans le cas contraire, "elle ne pousse pas" /li mâk/ ; quelquefois, le cultivateur constate avec amertume : /ó lyé pusé, i a:ʳdsâ/ : "Au lieu de pousser, ça "redescend" " ; c'est parfois une boutade, mais souvent, il s'agit d'une fonte de semis.

Les plantes ont des "feuilles" /fèy/ qu'on appelle parfois /pay/ quand elles atteignent de grandes dimensions (cannes à sucre, maïs...). La tige est nommée /batô/ ou /kótô/ ; ex : /batô sôz/ "tige de colocasie" ; /kótô su/ "trognon du chou" ; /batô/ peut s'appliquer aussi aux "fruits allongés et ligneux" du "Moringa pterygosperma" /batô murûg/ (parfois /kótô murûg/). /kótô/ désigne toute "partie de végétal de forme cylindrique" : "nervure centrale d'une feuille" (on dit plutôt /nik/ ou /zik/ ; "partie centrale, ligneuse de l'ananas" : /kótô zanana/ ; "rafle du maïs" /kotô mai/, /kotô su/ "trognon de chou". Dans le fruit du jaquier, en revanche, la "partie centrale où s'attachent les gousses "est nommée /gô/ ou /gô d zak/.

Toute "racine" ou "tubercule" est appelée /patat/ ; comme ce terme désigne également la "patate douce", on précise, si besoin est, le nom de la plante, /patat susu/ "tubercule du *sechium edule*" (1), /patat sôz/ "tubercule de colocasie", Ces racines "deviennent" parfois "aqueuses et insipides" /i mafiz/, on dit alors qu'elles sont /maf/.

"Ce qu'il y a à l'intérieur d'un légume ou d'un fruit" est nommé /la trip/ ; ex : /la trip sitruy/, /la trip kôkôm/ : "l'intérieur d'une citrouille, d'un concombre" ; "la tige" est /le bèk/, "les pépins" ou "noyaux" /le grê/.

(1) /zòt lé kòm patat âsâm susu/ "Ils sont comme le "chouchou" et son tubercule" (= très liés, jamais l'un sans l'autre).

.../...

6.2 LES INSTRUMENTS DE TRAVAIL

L'"ouvrier agricole" est souvent nommé /rale:r d pyòs//grate:r d pyòs/ ; il travaille aux champs et se distingue par là de "celui qui entretient les alentours de la maison" /lòm de ku:r/.

6.2.1 La "pioche"

Pour "creuser les trous" destinés à recevoir boutures ou graines /fósé/, on utilise une "pioche carrée à lame étroite" /pik/ ; on l'appelle parfois /pik a kan/ pour la distinguer du "pic à roc" /pik a ròs/ à double pointe. Celui-ci est utilisé pour creuser en terrain dur, des fosses profondes ; l'ouvrier complète souvent son action par celle de la "barre à mine" /baramin/. Il y a cependant une certaine confusion dans les termes ; /la pik/ est, en effet, parfois appelée /pyòs/ ; ex : /ê pyòs pu:r fósé/ "une houe pour creuser des trous". Cette confusion vient probablement de ce que la nature du sol de chaque région détermine des façons culturales qui elles-mêmes conduisent à user, de préférence, de tel ou tel outil ; ainsi, la longueur du manche de la "pioche" varie du simple au double : 50 centimètres sous le Vent, 80 cm ou 1 mètre au Vent ; de même, selon que le sol est pierreux ou non, on utilise des fers plus ou moins larges. Il en résulte une grande confusion dans la terminologie. Côte au Vent : /pik/ "pioche", /pyòs/ "houe à lame large", /grat/ "houe à petite lame" (Sainte-Suzanne, Saint-Benoît...) ; ex : /grâd grat mèm i apèl pyòs/ "on appelle une grande "gratte" une "pioche" ". Dans la zone sous le Vent, la "houe à lame large" est dite /pyòs/, tandis qu'on appelle /fâgòk/ une "petite houe à manche très court". Cet outil peut avoir soit une lame triangulaire et un petit manche, soit n'être fait que d'un simple fer recourbé pourvu d'un manche de la longueur de la main ; l'ouvrier travaille alors accroupi, les genoux écartés, assis sur ses talons. Or "sarcle" /i grat/ ainsi dans le Cirque de Mafate, car il y a trop de pierres dans le sol pour qu'on puisse utiliser d'autres outils ; l'opération est appelée /graté/ (vb) mais le mot /grat/ est inconnu, seul /fâgòk/ est en usage. Dans l'un ou l'autre sens, l'aire d'utilisation de ce terme est limitée (La Possession, Saint-Paul, Cirque de Mafate) ; ailleurs, le mot est parfois connu (surtout dans la zone sous le Vent), mais sert à désigner péjorativement une "mauvaise houe" (un instrument inadéquat ou hors d'usage sans doute, car aux yeux des cultivateurs évolués, le /fâgòk/ apparaît comme un outil de sauvages) ; ex : /mwê na ê grat, u na ê fâgòk/ "moi, j'ai une bonne houe, tandis que tu n'as qu'un vieil

outil hors d'usage" (Piton Sainte-Rose, 1969). (1)

6.2.2 Autres outils

On utilise parfois, dans les "Hauts" de l'île, une "sorte de bâton muni d'une pointe de fer" /lâso:r/, c'est "une sorte de sagaye" /ê zâ:r sagay/ ; /sagay/ et /lâso:r/ sont, à peu près synonymes, mais le premier a presque éliminé le second ; il demeure cependant bien employé dans une expression que chacun connaît et utilise sans en comprendre le sens précis : /tyêbó lâso:r/ "Tiens bon, cramponne-toi, ne lâche pas prise". Vraisemblablement, ce "bâton ferré" /lâso:r/ servait à la fois d'outil et d'alpenstock. (2)

On utilise également la "binette" /bès/, la "pelle" /pèl/ ; la "bêche" n'est pas employée. Quoique depuis quelques années, certains se servent de "bêche à grand fer" /lâgad/ importées de Madagascar.

Parmi les fourches, on distingue la "fourche à fer plat" /fu:rsèt/ (du type de la fourche à foin) et la "fourche à fumier" /kròk//fwin/ (plus rare) au fer recourbé.

La "faux" /fó/ est d'introduction très récente et d'usage très limité ; on coupe l'herbe avec une "faucille" /fósi/ (sous le Vent) /se:rpèt/ (au Vent). Les pelouses sont taillées à l'aide de "grands ciseaux" /sizay/, rarement à la "tondeuse" /tôdèz/. "Pour fendre le bois" /pu:r fân de bwa/, il faut "une hache" /ê nas/ /ê las/. Cependant, l'outil tranchant le plus utilisé est le "grand coutelas" qu'on appelle /sabr a kan/sab/ (au Vent) ou /grâ kutó//kutó/ (sous le Vent) ; la répartition

(1) L'expression "noir de pioche", "négresse de pioche" qu'offrent beaucoup de documents anciens pour désigner les travailleurs agricoles a complètement disparu ; de même "noir de bande" ; la "bande" était l'ensemble des esclaves d'une "habitation" ; le "noir de bande" était sans spécialité, mais pouvait être affecté à un "atelier" c'est-à-dire une équipe d'esclaves préposée à une tâche particulière. Tous ces mots ne sont plus en usage.

(2) On trouve confirmation de cette hypothèse dans les récits de Héry (1850) où les "alpinistes" réunionnais sont toujours munis de leurs "ensaures".

.../...

géographique des termes n'est naturellement pas absolument rigoureuse ; néanmoins, dans le Sud, tous les témoins disent spontanément /kutó/ ou /grâ kutó/, même s'ils connaissent /sab/. Cet instrument est également nommé /trât dé/ ; ex : /mô trât dé/ "mon sabre à cannes" ; /trât dé/ peut désigner aussi un couteau de poche fabriqué par la même maison. (Il s'agit là d'une marque).

Ce coutelas, d'environ cinquante centimètres, possède une lame très forte qui le rend propre à toutes sortes de besognes (coupe de la canne, du bois, ouverture de noix de coco...). L'ouvrier "aiguise" /i repas/ la lame à l'aide d'un "tiers-point" /ti:r pwê/. Le cultivateur créole ne se sépare jamais de son "sabre à cannes" qui, après boire, peut devenir une arme redoutable à l'aide de laquelle se commettent bon nombre de meurtres.

L'arrosage, dans les petites exploitations, se fait, quand il a lieu, à l'aide d'un "arrosoir" /rózwa:r/ narózwa:r/. Dans quelques zones (Cirque de Mafate : Roche Plate, Marlat, Grande Place...), on use du prodédé d'arrosage suivant : à partir d'une "arrivée d'eau" /kanal/ /kanal â te:r/, le cultivateur "creuse des rigoles de dérivation" /i fuy rigòl/ peu profondes qui traversent son champ. L'arrosage se fait à l'aide d'une "sorte de pelle en fer blanc munie d'un long manche" /sòk/ que l'on appelait également /kókó/ (car on prenait comme récipient une demi "noix de coco"/kókó/) ; on arrose en maniant cet instrument un peu comme un balai et en projetant l'eau sur les plantes. Son usage disparaît progressivement ; on en usait, il y a quelques années encore, au Champ Borne et à la Rivière des galets ; aujourd'hui, il n'est plus employé que dans le Cirque de Mafate, et encore, à Aurère par exemple, comme à l'Ilet à Malheur, l'arrivée de l'eau sous pression a éliminé /la sòk/.

Le cultivateur utilise "l'engrais complet" /le pèk/ ou "le sulfate d'ammoniaque" /le sèl/ ; le "fumier" /fimyé/ est rare car l'élevage est peu développé. "L'écume résiduelle" de la fabrication du sucre /lékim/ est très employée à cause de sa richesse en chaux, mais il faut la laisser vieillir pendant une année. Contre les "insectes" /zêsèkt/, il faut employer "l'insecticide" /la pud/ ; ex : /na bô pé zêsèkt, i fó mèt la pud/ "Il y a beaucoup d'insectes, il faut pulvériser de l'insecticide". On lutte contre les voleurs par un procédé particulier ; on place dans le "champ" /karó/ un "piège" /léré:r/ "fait d'une planchette pourvue de clous placés la pointe en l'air, ou d'un morceau de "cactus" /rakèt/". Certains, paraît-il, empoisonnent même les pointes ; ce type de piège est surtout connu et employé de Saint-Paul à Sainte-Suzanne ; ailleurs (Sud et Est), le mot n'est pas connu.

.../...

Contre les oiseaux, on tend des fils où sont attachées des "boîtes métalliques" /mòk/ que le vent entrechoque ; parfois, on place dans le champ un "épouvantail dans un champ de lentilles" /baba lâtiy./ ; "épouvantail placé dans un litchi pour protéger les fruits" /baba létsi/

On a souvent besoin également de "liens" /gati:r/ pour toutes sortes d'usages : "attacher" /amaré/ une plante à son "tuteur" /tite:r/, former une "botte" /paké/ de légumes. Syn. de /gati:r/ : /filê/ (rare).

La ceinture de l'ouvrier agricole est le plus souvent "un lien végétal" /ê gati:r/. Pour faire ces "cordes" /ko:rd/, on se sert souvent des diverses variétés d'aloès ou d'agave : /ko:rd sóka//gati:r sóka/ ; /ko:rd kade:r//gati:r kade:r/ ; pour faire des liens moins résistants, "pour attacher les "brèdes" " /pu:r ama:r brèd/ par exemple, on prend des "lambeaux de la partie engainante des feuilles du bananier" /zâpòn fig//zâpòn banan/.

6.3. LES CULTURES VIVRIERES

6.3.1 Les cultures maraîchères (1)

Elles se pratiquent surtout à proximité des centres urbains qui permettent l'écoulement des produits ; en effet, les légumes sont cultivés surtout pour la vente et non pour la consommation domestique.

Le "maraîchage" /za:rdinaz//za:rdê/ exige beaucoup de soins et de travaux ; les plantes sont disposées en "plates bandes" souvent surélevées : /ê plâs salad/ "une plate-bande de salades", /ê plâs karòt/... Il faut également du fumier et de l'eau en abondance. Certaines plantes peuvent cependant être cultivées en plein champ : tomates, "aubergines" /brêzèl/, "pastèques" /melô d' d/, "cantaloup" /melô d frâs/... On cultive également des fleurs : /zéyé/ "oeillets", /ze:rbera/ "gerbera", /ma:rgrit/ "marguerites"...

La "tomate" /tómat/ constitue une culture importante car elle figure dans presque toutes les recettes créoles ; on distingue de nombreuses variétés : /tómat ga:rgulèt/ "tomate dont la forme oblongue rappelle celle d'une "gargoulette" /ga:rgulèt/" ; /tómat seriz/, /tómat

(1) cf. La liste des principaux légumes cultivés : 3.7.3 ; 3.7.4 ; 3.7.6.

.../...

pòkpòk//tómat labil/ "petites tomates" ; /tómat nisô/ "tomate pourvue d'un renflement qui évoque le bout d'un sein" ; /tómat zékle:r/, /tómat la fyèv/, /tómat róma/...

Le "sechium edule" /susu/susut/ (dans le sud de la France "chayotte") pousse à l'état semi-sauvage dans certaines régions de l'île (Plaine des Grègues, Cirque de Salazie où on l'appelle, avec ironie et reconnaissance à la fois /pâdâ di syèl/ "pendant du ciel"). La plupart du temps, cette "plante grimpante" /lyan/ est cultivée et souvent forme une "treille" /trèy susu/. Autrefois cultivé industriellement pour la fabrication de la "paille de chouchou", il demeure un élément important de l'alimentation créole, puisqu'il fournit à la fois ses "tubercules" /patat susu/, ses "fruits" /susu/ et ses "bourgeons et feuilles terminaux" /ke:r/ que l'on mange en "brèdes". On distingue deux variétés principales : /susu ve:r/ "chouchou vert" ou /susu zépin/, pourvu de petites "aspérités pointues" /pikâ//zépin/ ; /susu blâ/ "chouchou blanc" (lisse).

L'"aubergine" /brêzèl/, qu'on appelle par plaisanterie /sulyé ve:rni/ "soulier verni", est également une culture répandue. On la greffe sur le "Solanum anguivi" /brêzèl marô/ ; il y a deux variétés principales, l'une de forme allongée : /brêzèl sósis/ "aubergine saucisse", l'autre sphérique /balô brêzèl/.

Des "citrouilles" /sitruy/sitrui/, on mange le fruit lui-même : /sitruy/ ou les "bourgeons terminaux" /ke:r/ ; il y a trois espèces de citrouilles : /sitruy/ "citrouille commune" ; on dit aussi /sitruy de lêd/ "citrouille de l'Inde" de forme allongée ou "arrondie" /sitruy sôbli/. /sitruy de sin/ ou /sitruy kalbas/ (à cause de sa forme) "citrouille de Chine" ; /sitruy de kap/ "citrouille du Cap" que l'on accommode "confite" /â kôfiti:r/ ; parmi les cucurbitacées moins cultivées : /zirômô/ "giraumont", /patisô/ "patisson", /melô d ô/ "pastèque", /melô d frâs/ "melon".

Certaines plantes sont cultivées surtout pour leurs feuilles ou bourgeons terminaux qu'on vend en "brèdes" : /krésô/ "cresson" qui offre diverses variétés : /krésô rivye:r//krésô d fôtèn/ "cresson de fontaine", /krésô ruz/ "cresson rouge", /krésô blâ/ "cresson blanc", /krésô seval/ "cresson cheval".

Les "colocasies" /sôz/ offrent une extrême variété : /sôz péi/ "colocasie à grandes feuilles ; /sôz móris/ "colocasie de Maurice" (feuilles plus petites); /sôz nwa:r/ "colocasie noire" (à tige noire ; ne doit pas être consommée par l'homme car elle "cause des démangeaisons" /i grat//i dòn la gratèl/ ; /sôz zòn/ "colocasie jaune" ; /sôz gri//sôz de sin/ "colocasie grise, de Chine".

.../...

On cultive sous le nom de /brèd mórèl/ le "Solanum nigrum" ; la variété au goût amer est nommée /brèd ma:rtê/ et présente elle-même deux espèces que différencie la grosseur des graines : /brèd ti grê/ "à petites graines", /brèd gró grê/ "grosses graines". L'espèce sans graine et de goût moins âcre est dite /brèd mórèl/. La "poirée" /brèd pétsay/ est cultivée depuis peu de temps ; selon la couleur des nervures des feuilles, se distinguent /pétsay blâ/ "poirée blanche" et /pétsay ruz/ "poirée rouge" ; le "chou de Chine" /sudsin/ est très commun, on l'appelle aussi /brèd le ke:r/ : deux variétés /sudsin blâ/ "chou de Chine blanc", /sudsin ruz/ "chou de Chine rouge" (1).

6.3.2. Cultures de l'oignon, de l'ail, du piment

Les "oignons" /zwan'ô/ constituent une culture importante, mais néanmoins encore insuffisante puisqu'à côté des "variétés d'oignons locales" /zwan'ô péi/, on vend des "oignons importés" /zwan'ô déo:r/. Il existe plusieurs espèces : /zwan'ô satovyé/ "oignons Châteauvieux", /zwan'ô la pósésyô/ "oignons de la Possession" qu'on appelle aussi /zwan'ô tupi//zwan'ô rivye:r d galé/ "oignons de la Rivière des Galets" (on dit aussi /zwan'ô sâ bo:rn/ "oignons du Champ-Borne ; tous ces noms sont ceux des lieux où l'on se procure les semences de ces plantes). Dans cette dernière variété, on distingue les oignons qui ont une "partie centrale dure" /bwa/ des autres : /zwan'ô a bwa/ et /zwan'ô sâ bwa/. Les "oignons Châteauvieux" sont semés et non repiqués comme les "oignons toupies" ; dans ce dernier cas, en effet, on repique les "petits oignons" /zwan'ô la tèt/. De ce fait, on conserve les "fleurs" /fle:r zwan'ô/ de l'espèce qu'on sème, tandis qu'on les coupe pour les vendre quand il s'agit d'autres variétés. Si on coupe les tiges, quand elles sont jeunes et fines, on les nomme /zwan'ô la ké//la ké zwan'ô/ "queue d'oignons", si elles ont déjà des fleurs, on les appelle /fle:r zwan'ô/.

"L'ail" /lay/ cultivé à la Réunion est l'ail de Chine ; on rencontre surtout "l'ail rouge" /lay ruz/ et "l'ail blanc" /lay blâ/ ; /lay móris/ "ail de Maurice" n'a pas de "cayeux" /gus/ et un parfum différent ; quand l'ail manque, certains marchands peu scrupuleux essayent de vendre cette variété pour l'autre ; aussi la nomme-t-on parfois /lay marô/ "faux ail". On cultive également une variété d'ail sans cayeux dont on consomme les tiges, on l'appelle /ti lay/ "petit ail".

(1) On nomme /pwaré/ ou /brèd pwaré/ la "bette" qui est plus rarement cultivée.

.../...

Le "piment" /pimâ/ est également cultivé, mais on en consomme tant que la production locale est loin de couvrir les besoins ; la variété la plus courante est le "piment du Chili" /pimâ zwazó//pimâ ma:rtə/, mais il en est beaucoup d'autres qui ne font pas l'objet d'une culture intensive (cf. Economie domestique).

6.3.3 Les légumes secs

Parmi les "légumes secs" /grê//grê sèk/, les cultures essentielles sont les "lentilles" /lâtiy/ et les "haricots" /zarikó/ ou /pwa/ (selon les espèces).

Cilaos a une grande réputation dans la culture des lentilles ; la variété qu'on y cultive : /lâtiy ruz/ "lentille rouge" est considérée comme supérieure à celle qu'on trouve ailleurs : /lâtiy gri/ "lentille grise". Dans les deux cas, on récolte la "plante séchée" /pyé sèk/; le cultivateur "bat les lentilles" /i.bat lâtiy/ pour détacher les graines de la plante ; ensuite, un jour de vent, il "les vanne" /i van lâtiy/i avan lâtiy/ ; le vent emporte "la balle" /la pay/ et les graines retombent dans le "van" /van/.

On procède de la même façon pour les haricots : ceux-ci sont nommés tantôt /pwa/ : /pwa la rèn/, /pwa d kap/ "pois du Cap", /pwa sab/ "pois sabre" (à cause de sa forme), /pwa maskat/, /pwa bébé/, (certaines espèces servent de nourriture aux animaux) ; d'autres variétés sont dites /zarikó/ : /zarikó nwa:r/ "haricot noir" ; /zarikó ruz/ "haricot rouge" ; /zarikó ma:rla/ "haricot de Marla" (ce haricot est rouge tandis que le précédent est rouge mais marbré) ; /zarikó bèf/, /zarikó bóné d prèt/ "haricot bonnet de prêtre", /zarikó sâdbèf/. Les haricots sont sujets à une maladie nommée /gró zenu/ (mot à mot, "gros genou") car se forme un renflement au collet de la racine ; la maladie se signale aussi par le fait que "la feuille se couvre de points blancs" /la fèy i pwêsòn/.

On "vanne" /i van/i avan/ les haricots comme les lentilles ; dans le cirque de Mafate, quelquefois, on pratique cette opération près d'un feu ; le courant d'air chaud emporte la "balle" /pay/.

On cultive également le "cajanus indicus" /zâbrevat/, le "phaseolus helvatus" /zâbérik/, le "vigna catiang" /wuèm/ ; ces deux dernières plantes servent souvent d'engrais vert après la récolte.

.../...

6.3.4 Les tubercules (pommes de terre, patates, manioc...)

La "pomme de terre" /pòm de te:r/ est une culture relativement récente qui a pris le pas sur les cultures plus traditionnelles de la "patate douce" /patat/ et du "manioc" /manyòk/mayòk/.

Les variétés de "patates" les plus courantes sont dites /patat labé/, /patat rézê/, /patat blâ/ ; cette culture reste surtout familiale.

/manyòk zava/ "Manioc de Java", /manyòk sêgapu:r/ "manioc de Singapour" (l'"écorce" /la pó/ en est brune) , /manyòk ròz//manyok nòm/ "manioc rose, manioc nôme" sont les principales variétés cultivées à la Réunion. Comme la patate, la manioc se plante par "bouture" /buti:r/; on coupe "un morceau de tige de manioc" /ê bwa manyok/ qu'on replante ensuite. Les racines sont consommées également par les animaux ; il faut prendre garde cependant car le "manioc de Singapour" /manyok sêgapu:r/, "quand il se gâte" /kâk li tu:rn/ peut être toxique.

Naturellement, le cultivateur pour récolter des racines ou tubercules doit les "arracher" /fuyé//rasé/ ; ex : /mwê té apré. fuy patat/ "j'étais en train d'arracher des patates douces".

L'"arachide" /pistas/ (2 variétés /grâ zava/ et /ti zava/ : "grande de Java" et /petite de Java) est une culture intéressante, car la plante, semée en décembre, résiste bien aux cyclones de l'été. On la vend soit dans sa "coque" /gus/, soit "en graines" /dégusé/.

6.3.5 Le maïs

Le "maïs" /mai/ est cultivé dans toute l'île quoique le rendement de cette culture soit généralement faible ; en effet, tout agriculteur a son "champ de maïs" /karó mai/ dont la récolte lui permet de satisfaire, en partie au moins, aux besoins de sa famille ou de sa basse-cour.

Le climat permet de faire plusieurs récoltes dans une année, cependant les récoltes "de contresaison" /kôtsésô/ ont des rendements inférieurs. Traditionnellement, le cultivateur "sème" /i sèm/ son maïs "en poquet" /â póké/ (c'est-à-dire 4 ou 5 grains dans un trou) ; les plantes sont alors très clairsemées ; les méthodes modernes de culture (semis en ligne) permettent un peuplement beaucoup plus dense.

.../...

Une fois le maïs semé, on distingue divers stades dans sa croissance ; lorsque quelques petites feuilles apparaissent, on dit : /le mai la lévé/ "le maïs est sorti" ; puis, "la tige se forme" /le mai râtr â bwa/ ; ensuite, "apparaît le rouleau de feuilles qui contient la fleur" /le mai râtr â ruló/ ; "l'épi à peine formé" est /la baba//le baba mai/, à ce moment, on voit apparaître "la barbe rose de l'épi" /la ba:rb ròz/ ; les grains sont formés, si on les presse, il en sort une sorte de lait : /le mai lé â lé/ (mot à mot, "en lait", "au stade du lait" ; on distingue même "le moment où les grains ne sont pas encore distincts" /ó pti lé/ ("au petit lait") de "celui où ils sont déjà bien formés" /ó gró lé/ ("au gros lait") ; c'est "le maïs jeune" /mai tân/ qui va mûrir pour devenir le "maïs mûr" /mai mi:r/ ou /mai di:r/ ("maïs dur").

On distingue donc "l'épi" /zépi/zépi mai/ avec ses "grains" /grê/ fixés sur la "rafle" /kótô/. Les "feuilles" sont dites /pay mai/ ou /furaz mai/. Cette plante est d'autant plus précieuse qu'outre le grain, on utilise les "feuilles" /pay/ comme fourrage. La "rafle" /kótô mai/ sert à boucher les bouteilles, laver le linge ou la vaisselle... Autrefois, quand cette culture était plus répandue, on en usait aussi comme combustible. Même la "barbe" /ba:rb mai/ est utile ; on en fait des "tisanes dépuratives" /rafrésisâ/.

Cette culture demande relativement peu de soins : le cultivateur "sarcle" /i grat/, "coupe le sommet de la plante" /i kas la tèt/, "récolte le maïs" /i kas mai/. Autrefois, on ne cultivait que la "variété locale" /mai péi/ très haute (2 mètres) ; aujourd'hui, la variété "hybride" /mai albisô/ (hybride du "maïs local" /mai péi/ et du "maïs de Rhodésie" /mai ródézi/) se répand de plus en plus. Il y a cependant d'autres espèces : /mai seval/ "maïs cheval" (gros grains en forme de dent de cheval) ; /mai sâbo:rn// mai ti kótô/ "maïs du Champ-Borne ou maïs à petite rafle" ; /mai ruz/ "maïs rouge".

6.4 LES CULTURES INDUSTRIELLES

6.4.1 Le tabac

Cette culture a presque disparu ; on essaye depuis quelques années de la relancer. Dans les "Hauts'

.../...

de l'île, beaucoup de petits cultivateurs ont des plants de "tabac non déclarés" /taba marô//zamal/. Ce tabac est fumé encore "vert" /ve:r/ ; on ne fait plus de "carottes" /karòt taba/. (1)

6.4.2 Le thé

Culture d'introduction récente qu'on essaye de développer dans quelques zones favorables (Plaine des Palmistes, Grand Coude). Pour récolter, en août ou septembre, on "taille tous les plants à une certaine hauteur" /i fé la tab/ ; en effet, on ne cueille que les "plus jeunes feuilles" /ke:r/ du sommet de l'arbuste, "quand elles sont épanouies" /kâk lé uve:r/. La récolte, faite par des femmes munies de "hottes" /òt/ se fait à intervalles réguliers et l'on coupe "toutes les feuilles qui dépassent" /sa ki môt la tab/. Les feuilles coupées doivent être "traitées" /travayé/ le jour même de la cueillette.

6.4.3 Le "safran"

La culture du "curcuma" /safrâ/ est importante pour la Réunion, car c'est l'épice dont on use pour faire le "cari". Les Créoles ignorent que le safran qu'ils consomment est, le plus souvent, issu d'un lieu que peu d'entre eux connaissent : La Plaine des Grègues. On y cultive la plante /safrâ/ qui rappelle le gingembre ou le "canna " (on appelle d'ailleurs ce dernier /safrâ flè:r/). On "arrache" /i fuy/ le "tubercule" /patat safrâ/ dont l'aspect est comparable à celui du gingembre: "le safran a des doigts comme le gingembre" /safrâ na d dwa kòm zêzâb/ ; les "morceaux" /gòb/ de tubercules sont nettoyés, séchés, puis broyés ; autrefois, "on pilait le safran" /lôtâ té i pil safrâ/.

6.4.4 La vanille

a) la culture : La "vanille" /vaniy/, cultivée sur la côte "au Vent" /ó vâ/ (Est, Nord-Est) de Saint-Philippe à Bras-Panon, est une orchidée épiphyte, c'est-à-dire une "plante grimpante" /lyan/ dont la culture nécessite un "arbre porteur" /tite:r/. Un "terrain planté de vanille" est dit /vaniyri/, mais souvent, on la fait pousser

(1) "manoque" est sorti de l'usage.

sur une terre plantée de divers arbres ; ex : /i plât vaniy dân filaó, ti bwa ubyê dâ lé brus/ "on plante la vanille parmi les filaos, les petits arbres ou les arbrisseaux". On utilise, de préférence, certaines essences : /vakwa/ "pandanus", /pyôdêd/ "jatropha curcas" et /filaó/ "filaó". On prépare, en vue de la plantation des "marcotes" /ma:rgòt/ qu'on appelle aussi /buti:r/ "boutures" (il faut quatre "aisselles de bractées" /né/ (mot à mot, "noeud") pour faire une "bouture").

La bouture est plantée au pied du tuteur ; le cultivateur "l'attache" /i ama:r ali/ en prenant bien soin que se trouve en contact avec l'écorce le "côté qui porte les "racines adventives" /pat/" /bô kóté/ ; rapidement, la plante se fixe, à la fois par ses "racines" /rasin/ placées dans deux "petites tranchées" /kanal/ au pied de l'arbre, et par ses "crampons" /pat/. Quand la plante atteint 1 m 50 à 2 mètres, on la fait retomber ; cette opération est nommée /buklaz/ ; en effet, le "rameau qui produira" /buti:r me:r/ retombe en formant une boucle, tandis que grimpe celui qui est destiné à produire l'année suivante. Pour faire "boucler" la vanille, le cultivateur "coupe les racines adventives" de ce rameau /i kas la pat/.

Le travail le plus important est de "féconder" /fégôdé/ la vanille, car cette fécondation est nécessairement artificielle. Dans les zones où l'on cultive la vanille, "tout le monde sait faire cela" /zòt tut i kóné/ ; cependant, vu la délicatesse de l'opération, c'est surtout le travail des femmes et des enfants. La fécondation se fait de novembre à Noël ; le choix de l'heure est important. A certains moments de la journée, la fleur est dite /fèb/ "faible" ; ex : /grâ matê lé pa bô, aprémidi la fle:r lé fèb/ "tôt le matin, ce n'est pas bon; l'après-midi, la fleur est faible" ; on veut dire par là que la fécondation ne réussira pas, la gousse ne se formera pas ou n'atteindra pas maturité ; ex : /si lé fé avâ le:r u apré le:r la gus i kul/ "si la fécondation a lieu trop tôt ou trop tard, la gousse n'arrive pas à maturité".

Il faut donc travailler très vite ; d'ailleurs, "le pollen enivre" /u lé su pa:r la pólèn/ (mot-à- mot "vous êtes saoûl de pollen"). "La fleur apparaît à l'aisselle des bractées" /la fle:r i so:rt dâ l né/ ; c'est une fleur blanche que les travailleurs comparent à une robe : /si:r l kótô nana ê ti ròb/ "sur la tige, il y a une petite robe" ; une "languette" /lâg/ sépare l'"anthère" /zabó/ (mot à mot , "Jabot") du "stigmate" /kanli:r/ ; /fégôdé/ "féconder" consiste à "soulever la languette" /lèv la lâg/, "tirer l'anthère vers le stigmate" /ti:r l zabó/ et "le presser pour faire sortir le pollen" /pèz ali pu:r fe:r so:rt la pólèn/. L'opéra-

.../...

tion est simple, mais délicate, surtout lorsqu'on doit féconder en quelques heures plusieurs centaines de fleurs; ex : /si la sóté ti kanal, li tyêbó pa/ "si le pollen tombe trop loin, la fleur ne sera pas fécondée" ; il faut qu'il tombe juste dans le stigmate : /si la pólèn i tôb dâ la kanli:r, la pólèn lé pri/ "si le pollen tombe dans le stigmate, il y a fécondation".

Il faut ensuite surveiller la plante à l'apparition des "gousses" /gus/ ; elles ne sont pas noires et odorantes, mais vertes et sans odeur ! Elles apparaissent sous la forme d'un "petit bourgeon" /butô/ qui donnera plus tard un "faisceau de gousses" /balé/ ; le moment où se forment ces bourgeons est dit /butónaz/. Pour améliorer la qualité des gousses, il faut supprimer un certain nombre de "balais". Il faut également surveiller les gousses qui risquent de porter des "écorchures" /rag/ ou des "marques laissées par les escargots" /éska:rgótaz/ ; en effet, ces cicatrices déprécient la gousse.

La cueillette se fait d'août à novembre ; la maturité varie selon les lieux : /vaniy bo:rdme:r i miri pli vit/ "la vanille du bord de mer mûrit plus vite" ; cependant, elle risque d'être "brûlée" par les embruns ;/si li gay tró d sèl , i bril tut/ : "si elle reçoit trop de sel, elle est brûlée". La vanille est exposée à des maladies : /maladi nwa:r/ "maladie noire", /maladi zòn/ "maladie jaune" qui sont, en fait, deux stades d'évolution du "mildiou".

b) la préparation de la vanille : La préparation de la vanille se fait soit "industriellement", soit artisanalement ou familialement. La technique est d'ailleurs la même, seules varient les quantités de gousses traitées. Il faut d'abord "ébouillanter" /sódé/ la vanille ; dans la préparation artisanale, la "quantité de gousses ébouillantées ensemble"forme /ê sòd/ ; les gousses sont plongées quelques minutes dans l'eau chaude. Commence ensuite le "séchage" /sésaz/ ; chaque jour, les gousses sont placées au soleil sur des "nattes" /sézi/ ; il ne faut pas cependant qu'elles sèchent trop vite, car elles risquent de "durcir" /rédi:r/ ; aussi, faut-il les "couvrir avec des couvertures" /mèt tapi dsi/. Le séchage ainsi pratiqué dure deux ou trois mois (industriellement, on use de l'étuve mais l'action du soleil reste indispensable). "Quand la vanille est préparée, on l'enferme dans des boîtes métalliques" /kâk lé préparé, i mèt dân bwat fe:rblâ/. Il faut que les gousses soient sans défaut, car sur les moisissures se développent des "parasites" /mit/.

.../...

Pour la vente, on classe les gousses en diverses "qualités" /kalité/ : /premye:r kalité/ "premier choix", les plus belles gousses, souvent couvertes de "cristallisations" /ziv/ (mot à mot, "givre") ; /dézyèm kalité/ "deuxième choix", /trwazyèm kalité/ "troisième choix" où l'on trouve les "gousses éclatées" /vaniy fâdi/, excellentes mais dépréciées par leur aspect.

6.4.5 Le géranium

a) la culture : Le "géranium" /zé:rnyòm/* est cultivé, en altitude, dans la plus grande partie de l'île ; on le rencontre beaucoup dans "les Hauts sous le Vent" /lé ó sulvâ/ (Ouest et Sud-Ouest). On en cultivait à l'origine trois variétés : /zé:rnyòm sitronèl/ "géranium citronnelle", /ze:rnyòm blâ/ "géranium blanc", /zé:rnyòm rózé/ "géranium rosat" ; la culture des deux premières a été interdite ; seul, le "géranium rosat" /zé:rnyòm rózé/ doit désormais être planté, mais, on trouve encore du "géranium blanc".

"Celui qui cultive le géranium" /plâte:r ze:rnyòm/ est quelquefois propriétaire de son champ, mais, souvent, il n'est que "colon" /kólô/. Dans cette formule, le propriétaire fournit la terre, les "boutures" /buti:r//plâ/, l'engrais, l'alambic et le bois, le colon donne sa peine. Le premier reçoit le tiers du prix de l'"huile essentielle" /lésâs/, le second les deux autres tiers.

Le travail de culture et de cueillette se répartit entre les femmes et les hommes dans des exploitations souvent familiales. A l'époque où s'achèvent les grosses pluies, le planteur "sarcle" /i grat/, "bute" /i bit/ le géranium, il "met de l'engrais" /i mèt lâgré/. La plantation est faite pour plusieurs années ; trois fois par an, les femmes "coupent" /i tay/ les branches en vue de la distillation ; on coupe "une branche" /ê bwa/ d'environ 15 cm ; quand on "coupe un plant" /i tay ê pyé/, on "laisse une branche" /i kit ê brâs/ pour la repousse. En même temps, on "repique" /i pik/ des plants nouveaux. On "laisse sur place" /i kit a te:r/ les feuilles coupées qui doivent se flétrir pendant un jour. Après la "coupe" /kup/, c'est ensuite le rôle de l'homme de "transporter sur la tête" /saróyé a têt/ d'énormes charges de feuilles jusqu'à son alambic.

* ou /za:rnyòm/

.../...

b) La distillation : "La distillation" /la küit/la kwit/ se fait, le plus souvent, sur le champ de culture. Il faut se procurer le bois pour chauffer le "foyer" /fu:r/ ; on utilise, en général, un arbre qui pousse aux altitudes où l'on cultive le géranium : /kasya/zakazi/ "Leucaena glauca". Les champs sont pleins de "souches" /sikó/ de ces arbres ; on en replante au fur et à mesure des coupes.

L'alambic porte plusieurs noms : /masin/ semble le plus courant, mais on dit également /lalâbik/, /lizin/ (mot à mot, "usine") et /ki:rbit/ ("cucurbite") ; généralement abrité sous un petit toit, il se présente ainsi : un "foyer" /fu:r/ est surmonté d'une "chaudière" /sódye:r/. C'est là qu'on place les plantes qui reposent sur des claies pour ne pas être dans l'eau. Le "couvercle conique" /sapitó/ assure une fermeture hermétique grâce à des "serre-joints" /se:rzwê/ ; de son sommet, sort un "long tuyau coudé" /kòl de sin/ (mot à mot, "col de cygne") par où passe la vapeur d'eau chargée d'huile essentielle. Le "col de cygne" plonge dans une "cuve de refroidissement" /refrwadirô/ en prenant la forme d'une "spirale" /se:rpâtê/ ; au bout de ce dernier, coulent, refroidies, l'eau et l'"huile essentielle"/lésâs/.

Le mélange est recueilli dans un curieux récipient nommé /vaz pâtê/ (terme vraisemblablement issu de la déformation de /vaz flórâtê/ que nous avons entendu, mais qui est beaucoup moins courant que /vaz pâtê/). Ce "récipient florentin" est constitué par un petit arrosoir sur le haut duquel on a fixé une bouteille de verre ; on choisit, pour cet usage, une bouteille dont le fond très renflé vers le haut, est cassé dans sa partie supérieure. L'"huile essentielle" /lésâs/, plus légère monte dans la bouteille et "y reste" /lésâs i rèst pri/, tandis que l'eau demeure dans l'arrosoir et s'écoule peu à peu par son ouverture. La bouteille est bouchée avec une "rafle de maïs" /kótô mai/. L'huile essentielle ainsi recueillie est mise dans un "bidon de cuivre" /éstan'ô/ ; ce récipient est nécessairement fait de ce métal parce que "le cuivre n'est pas attaqué" /akòz le küiv i pik pa/ ; on ne met jamais l'huile dans un "bidon de fer" /fe:rblâ/ car ce dernier "s'oxyde" /fe:rblâ i pik/.

Ensuite, on "porte le produit à la coopérative" /i po:rt la kópérativ/ ; "les déchets" /le ma:r/, sortis de la chaudière, sont mis à sécher près de l'alambic et serviront d'engrais.

"Une distillation ne remplit jamais le litre" /èn küit i râpli zamé le lit/, (le "litre" /lit/ : 850 grammes d'huile essentielle). L'hiver, quand la plante est pauvre, il faut trois ou quatre "distillations" /küit/ pour obtenir cette quantité.

.../...

6.4.6 Le vétiver

La culture du "vétiver" /vétive:r/ (/létive:r/ Cirque de Mafate) est bien localisée dans les "Hauts" de Saint-Joseph, à partir de Petite Ile ; la plante se retrouve cependant partout ; on l'utilise souvent pour "limiter" /bo:rdé/ les champs et retenir la terre par ses longues et abondantes racines. "Les feuilles" /la pay/ servent à tresser des chapeaux et à faire des "toits de cases" /kuve:rti:r/.

Quand le vétiver est cultivé en champs, c'est en vue d'en "distiller" /distilé/ la racine. L'opération essentielle est donc "l'arrachage" /la fuy/ des plants ; l'ouvrier coupe d'abord les feuilles qui seront utilisées aux fins précédemment mentionnées, puis "il arrache" /li fuy/ la touffe qui reste, généralement à l'aide d'un "crochet" /kròk/ ; comme cette culture est, le plus souvent familiale, il est suivi d'une femme ou d'un enfant qui "secoue" /i bat/ les racines pour en détacher la terre.

La "récolte" /kâpan'/ a lieu de mai à janvier ; l'"intersaison" est dit /lête:rkâpan'/ ; il faut environ un mois d'"arrachage" /fuy/ pour avoir 500 kg de racines. Autrefois, "la distillation" /la küit/ se faisait dans des "alambics" /masin/ individuels, plus gros que ceux qu'on utilise pour le géranium.

La distillation était longue (48 heures) ; aussi, était-elle l'occasion de veillées collectives autour du feu de la chaudière. Aujourd'hui, on traite industriellement, le vétiver à la vapeur dans de petites "distilleries" /distilri/. L'"essence" est transportée dans de "grands récipients métalliques" /kôténe:r/ ("container"). "Les résidus de distillation" /le ma:r/ sont brûlés et utilisés comme engrais. (1)

(1) Pour la description d'un alambic, cf. géranium 6.4.5 ; le principe est le même, les termes sont identiques.

.../...

6.4.7 Les autres plantes à parfum

On a tenté avec plus ou moins de succès de cultiver d'autres végétaux dont on peut distiller les fleurs ; /sâpak/ "Champak ; Michelia Champaka", /làg ilâg/ "Ylang-ylang", /ga:ʳdénya/ "gardenia", /lôgòz/ "Hedychium gardnerianum". Ces cultures sont abandonnées aujourd'hui, mais quelques arbres subsistent.

6.5 LES ARBRES FRUITIERS

6.5.1 L'arbre ; termes généraux

Tout "arbre" est dit /pyé d bwa/ ; s'il s'agit d'un arbre fruitier, on fait précéder le nom du fruit qu'il porte du mot /pyé/ : /pyé kókó/ "cocotier" /pyé mâg/ "manguier" ; (ainsi, on ne doit pas confondre /pyé fig/ "bananier" avec /pyé figyé/ "figuier" ; en effet, cette opposition correspond à celle de /fig/ "banane" et /figyé/ "figue"), /pyé badamyé/ "badamier".

Dans l'arbre, on distingue les "feuilles" /fèy//fèy di bwa/, les "branches" /brâs/, les "racines" /rasin/ ; "l'écorce" /la pó//la pó di bwa/ laisse parfois couler une "résine" /kòl di bwa/kòl de bwa/ et les branches cassées, un "latex" /lé/.

Les "palmes des cocotiers" /fèy kókó/ ou "des lataniers" /fèy lâtanyé/ ont une "nervure centrale" qu'on nomme /nik/ (au Vent) ou /zik/ (sous le Vent). (1) Ces "nervures" /nik/zik/ débarrassées du "limbe" /pay/ sont propres à de nombreux usages (balais, nasses...). Certains oiseaux, pour faire leurs nids, "réduisent les palmes de cocotier à leurs nervures" /i dénik kókó/i dézik kókó/. /zâpòn/ désigne soit les "spathes" : /zâpòn palmis/, soit la "base du pétiole" : /zâpòn fig/ zâpòn banan/. Les "fruits" /fri/ sont quelquefois rassemblés en "grappes" /balé/ ; ex : /balé ɹwav/ "grappe de grains de poivre", /balé vaniy/... (en revanche, la "grappe de raisin" est appelée /buké rézê/). Souvent, ils ont un ou plusieurs "noyaux" /grê/.

(1) Un témoin nous a rapporté que son père, originaire de Saint-André disait /nik kókó/ tandis que sa mère, née à Saint-Pierre, disait /zik kókó/.

.../...

6.5.2 L'arboriculture

Les arbres peuvent être obtenus par germination d'un "noyau" /grê/ ; on a alors un "arbre issu d'un noyau germé" /pyé d grê/. Pour améliorer les variétés, l'agriculteur "pratique des greffes" /i grèf/. Il existe divers types de greffes : /grèf a lèy/ "greffe par oeil", /grèf â kuron/ "greffe en couronne", /grèf a frâ/; /grèf â fnèt/ "greffe en fenêtre" utilisée surtout pour les manguiers. L'arbre sur lequel on fixe les greffons est dit /po:rt grèf/. Les "plants obtenus par marcottage" /ma:rgòt/ sont très utilisés ; ainsi les " litchis obtenus par marcottage" /létsi ma:rgòt/ "ont des fruits" /i dón//i sa:rz/ plus vite que les "arbres issus d'un noyau" /pyé d grê/ (3 ans au lieu de 7 ou 8), cependant leur résistance aux cyclones est bien moindre : /la rasin lé fèb/ "les racines ne sont pas solides" (pas de racine pivotante).

Pour marcotter, on choisit une branche, on "retire une partie de l'écorce" /i ti:r la pó/, puis on enveloppe la partie ainsi dénudée de "plaques de racines de mousses" /kólópât/ et on serre le tout dans un morceau de "toile de sac" /góni/ ; souvent, au-dessus de la "marcotte" /ma:rgòt/, on place une boîte métallique" /mòk/ percée , remplie d'eau qu'elle laisse échapper goutte à goutte pour entretenir une humidité constante ; l'usage de morceau de "matière plastique" /plastik/ (sac d'engrais...) rend inutile l'usage de cette boîte.

Pour certaines plantes, on marcotte sur des "plaques de fougère arborescente" /fâzâ/ ; l'arbre obtenu par marcottage est souvent nommé /ma:rgòt/ ; ex : /ut ma:rgòt la sa:rzé ?/ "Ton arbre (marcotté) a-t-il des fruits ?". Si l'on achète des marcottes, il faut se méfier des marchands malhonnêtes qui font germer près de la branche des lentilles dont les radicelles peuvent passer pour des racines de la marcotte : /lé rasin fin byê pusé/."Les racines ont bien poussé !" assurent-ils au client naïf qui aura ensuite une mauvaise surprise.

6.5.3 Les fruits

Dans le "verger" /ve:rzé/, on doit prendre garde à l'endroit où l'on plante l'arbre ; ainsi, un "litchi" /pyé létsi/ doit-il toujours se trouver près d'un "rocher" /kap/ qui garde la chaleur qu'aime cet arbre.

.../...

En dépit des conditions climatiques favorables, les "fleurs" /fle:r/ ne donnent pas toujours des "fruits" /fri/. Souvent , "les fleurs sont abattues" par le vent : /tut bân fle:r la gréné/ "Toutes les fleurs sont tombées" ; quelquefois, "le vent les empêche d'arriver à se former /le vâ i bril azòt/ (mot à mot, "les brûle") ; parfois, bien qu'ils "nouent" /i prónôs/, les fruits "ne grossissent plus" /i kul/ ; /tut bân fle:r la kulé/ "Les fleurs ont "coulé" ". Quand le fruit "noue" /i prónôs/, il "est"souvent attaqué par des parasites" /i pik/ en particulier, la "mouche des fruits" /mus/. Les agriculteurs se plaignent : "autrefois, les fruits n'étaient pas véreux" /lôtâ fri té i pik pa/ ; un fruit "gâté, véreux" est parfois dit /lad/ (mot à mot, "ladre") ; souvent, "il contient des vers" /li na d ve:r/ ou par plaisanterie /na zabitâ !/ "il est habité"!

Si tout se passe bien, l'arbre "se couvre de fruits" /i sa:rz/ ; ex : /létsi la sa:rzé ê bô pé/ "Les litchis ont beaucoup de fruits". S'il y a des fruits à profusion, on dit : /la sa:rzé â gaspiy/ "Il y a des fruits à ne savoir qu'en faire" ; syn. /â pundyak/. Il ne reste plus qu'à les "cueillir" /kasé/ ; dans certains cas (litchis, longanis), le propriétaire vend les fruits sur l'arbre dès qu'ils approchent de la maturité ; on cueille les fruits en cassant les branches, ce qui assure en même temps une taille. On engage des "cueilleurs" /kase:r/ soit qu'il faille cueillir vite beaucoup de fruits, soit que la cueillette soit dangereuse (noix de coco). Certains fruits sont cueillis verts (mangues à "rougail") ; on "les fait tomber à coups de cailloux"/i sabul azòt/ quand on ne peut les atteindre. Les enfants abattent parfois des fruits au moyen d'un "projectile" quelconque /valval/ (bâton, pierre... On cueille un fruit quand il est "mûr" /mi:r/ ; souvent, s'il "dépasse son point de maturité" /i dépas mi:r/, il devient "blet" /maf/ ; ex : /ê banan maf/ "une banane trop mûre".

6.5.4 Les bananiers

Un des arbres les plus communs est le "bananier" /pyé fig//pyé banan/ ; le terme le plus "créole" est /fig/ "banane" ; cependant, depuis quelques années, /banan/ "id." est de plus en plus courant ; néanmoins, les témoins, la plupart du temps, disent plus spontanément /pyé fig/ "bananier".

Le "régime, encore enveloppé dans son enveloppe végétale" est nommé /baba fig/ (1) ; cependant, on appelle aussi /baba fig/ soit le "reste de la fleur, au bout du régime" (syn. /gôgô/) soit le "tronc du bananier" qu'on

(1) On appelle /baba palmis/ : la "fleur du palmiste qui n'est pas encore épanouie". .../...

"hache" /i bat/ pour la nourriture des animaux, Les "feuilles du bananier" /fèy fig/, coupées en morceaux, servent parfois d'assiettes, on les appelle aussi /pay fig/. Il existe de nombreuses espèces de bananes : /fig zêzli / la plus petite espèce, très sucrée et très parfumée (le fruit contient des graines minuscules qui rappellent le "gingeli" /zêzli/) ; /fig blâ//fig min'òn/ : le fruit est plus gros, plus renflé, mais de saveur voisine ; /fig gabu/ : grosse banane, très commune ; /fig valri/fig valóri//fig sêzózèf/ : grosse banane à peau tachetée ; /banan karé/ la plus grosse banane, ne se mange que cuite. Parfois, deux bananes sont "accolées l'une à l'autre" /kólé/ (1)

6.5.5 Les cocotiers

Ces arbres se rencontrent un peu partout, mais ils ne sont en grand nombre que dans la région de Saint-Paul.

Le "cocotier" /pyé kókó/ porte, à son faîte, le bouquet de ses "palmes" /fèy kókó/ que souvent "dépouillent" /i plim//i dézik/, les "oiseaux Bellier" /bélyé/ qui y font leurs nids. A la "fleur du cocotier" /balé kókó/ succède la grappe des "noix de coco" /kókó/.

La noix est entourée d'une épaisse couche de "bourre" /pay kókó/ ; en coupant en deux cette enveloppe pour extraire le fruit, on obtient deux "brosses de coco" /bròs kókó/ dont usent les ménagères (on peut en faire aussi des balais : /balyé la pay kókó/ qu'il ne faut pas confondre avec ceux que l'on confectionne avec les nervures des palmes /balyé nik kókó/). La noix ,suivant son point de maturité,contient soit du "lait de coco" /lé kókó/, soit de l'"eau de coco" /ló kókó/ et une pulpe ferme. A ce moment, la noix de coco est "jeune" /tân/ : /kókó tân/ "noix de coco cueillie verte" ; on dit aussi /kókó délò/ "noix de coco qui contient de l'eau". Si l'on attend que la noix tombe, on a alors, à l'intérieur, de la pulpe surtout, on la nomme alors /kókó sèk/. De l'arbre, tombent les "spathes" /zâpòn kókó/ et une sorte de "tissu végétal" /tami kókó/..

> On souligne souvent que tout est utile dans le cocotier ; outre les usages évidents de son fruit, on peut en extraire de l'"huile" /lüil kókó/ (Les Indiens en usent "comme cosmétique" /pu:r gómé zòt sévé/). On brûle l'enveloppe de la noix, mais on peut en faire des "brosses" /bròs kókó/ ou des "balais" /balyé la pay kókó/ ; les palmes sont utilisées sous diverses formes : tressées, "réduites à leurs nervures" /déziké/dénizé/, en clôtures, en balais...

(1) B. de Gamaleya, dans son lexique, signale le mot l'"ambe" pour désigner deux bananes ainsi "collées". Nous n'avons jamais entendu le terme, mais il n'est pas invraisemblable car, au loto, /âm/ "ambe" marque la sortie de deux numéros.

.../...

Vu la hauteur de l'arbre, il est "périlleux" /riskab/ de "cueillir les noix" /kas kókó/ ; aussi, a-t-on généralement recours à un "cueilleur" /kase:r/ spécialisé, qui, ceint d'une corde à laquelle il attache sa cueillette, monte au sommet de l'arbre et fait tomber les fruits. Les noix ne se cueillent pas à tout moment : à certaines périodes "la lune mange les noix de coco" /la lin i mâz kokó/; en effet, "pendant la période ascendante de la lune" /kâk la lin lé fo:r/, "celle-ci absorbe l'eau de coco" /la lin i bwa ló/. On évite donc de les cueillir à ce moment-là.pour ne pas constater devant une coque vide : /la lin fin mâz kókó/ "la lune a mangé la noix de coco". Plus certaine et plus redoutable est l'action des rats qui grimpent au sommet des arbres pour manger les fruits. "Pour empêcher les rats de monter" /pu:r défân lé ra môté/, "il faut placer une bande de métal autour du tronc" /i fó mèt fe:r blâ avèk le pyé/ ; cette plaque de métal lisse arrête en effet l'animal dans son ascension.

Il existe de nombreuses variétés de cocotiers : /kókó blé/ "cocotier bleu" ; /kókó filibe:r/ "cocotier Philibert (?)" qu'on appelle également /kókó séve:r/ "coco sept verres (?)". La noix de ce cocotier contient beaucoup d'eau (7 verres ?) ; /kókó sésèl/ "cocotier des Seychelles" (qui n'a rien de commun avec le cocotier de mer de Praslin); /kókó nê/ "coco nain" que l'on nomme aussi /kókó malézi/ "cocotier de Malaisie" ; cet arbre "donne des fruits en cinq ans" /i sa:rz â sêk â/ ; /kókó ròz/ "coco rose" (à cause de la couleur de la pulpe).

6.5.6 Les agrumes

La culture des agrumes qui avait presque disparu, reprend depuis quelques années ; dans le Sud-Est de l'île ("Hauts" de Saint-Philippe), on cueille de "petites oranges très acides" /vâgasay/mâgasay/ sur des arbres à demi-sauvages (Citrus nobilis). Le vendeur "les attache" /i ama:r azòt/ sur un petit "bâton" /bwa/ pour former une "grappe" /balé vâgasay/ ; on cueille également, dans la même région, la "bigarade" (Citrus aurantium) /bigarad/, sorte d'"orange amère" /zórâz ame:r/, de saveur "âcre et acide" /èg/.

Dans d'autres régions (Saint-Benoît, Entre-Deux), se développe une véritable culture qui n'en est qu'à ses débuts ; on cultive surtout des "oranges" /zórâz/. (Dans le Cirque de Mafate, on dit /zórôz/), des "mandarines" /mâdarin/, des "citrons" /sitrô/ ; partout, on trouve des "pamplemousses" /pâplemus/ (Citrus decumana) qu'on ne peut guère manger que "confits" /â kôfiti:r/. D'autres agrumes sont moins répandus : /zórâzin//sitrô d sin/ qui a l'aspect d'une minuscule orange, mais d'une extrême acidité ;

.../...

/sitrô lim/ Citrus limonum, variété eureca ; /sitrô galé/ Citrus medica, sphérique, très juteux ; /kôbava/ Citrus Hystrix, DC. ; /sitrô grèf/ citron sans saveur, sert de "porte-greffe".

6.5.7 Les manguiers

Le "manguier" /pyé mâg/ est un arbre très commun ; il est rare de voir une "cour" sans manguier. Les "mangues" /mâg/ offrent une infinie variété d'espèces par le jeu des greffes ; "une mangue obtenue par greffe" est /ê mâg grèf/. La greffe des manguiers paraît avoir été, autrefois, une sorte de divertissement familial. Ce caractère se marque dans les noms donnés aux divers "mutants".

Les espèces les moins appréciées sont cueillies et mangées vertes : /mâg ve:r//mâg rugay/ : ce sont, soit de petites espèces : /mâg drazé/ "mangues dragées", parfois en grappes et sans noyau : /fòs mâg/ ; /mâg karòt/ "mangue carotte" (à cause du parfum).

Les variétés plus appréciées sont mangées à maturité : /mâg zózé/ "mangue José" (la reine des mangues, dit-on) ; /mâg ógist/ "mangue Auguste" ; /mâg léóna:r/ "mangue Léonard". Mais, il en est bien d'autres moins célèbres : /mâg bwa létâ/ "mangue que l'on trouve surtout dans la région de la Mare et qu'apprécient les "Musulmans" /zarab/ ; /mâg émil/ "mangue Emile" ; /mâg laprad/ "mangue Laprade" ; /mâg lâryèt/ "mangue Henriette" (délicate et jolie, ne doit pas être mangée dès la cueillette) ; /mâg leno:rmâ/ "mangue Lenormand" ; /mâg lisi/ "mangue Lucie" ; /mâg pané/ "mangue panée?" ("panée", peut-être à cause de sa peau un peu granuleuse) ; /mâg pye:r fôtèn/ "mangue Pierre Fontaine" ; /mâg retu/ "mangue Retoux" ; /mâg sab/ "mangue sabre" (à cause de sa forme) ; /mâg patélé/ ; /mâg zaklin/ "mangue Jacqueline". ~~/mâg ógist/ : "mangue Auguste"~~.

(Comme on peut le constater, la plupart de ces fruits ont comme nom des prénoms ou des noms de famille).

6.5.8 Quelques fruits communs : Litchi, avocat...

Outre les arbres précédemment mentionnés, on rencontre encore quelques espèces qui sont plantées en nombre suffisant pour constituer de petites exploitations fruitières.

L'"avocatier" /pyé zavóka/ est planté dans toute l'île mais les "avocats" /zavóka/ de Saint-Joseph sont les plus réputés : on distingue diverses variétés : /zavóka rô/ "avocat rond" (presque sphérique) ; /zavóka

.../...

blé/ "avocat bleu" ; /zavóka grâ kólé/ (mot à mot, "à grand cou") ou /zavóka ga:rgulèt/ "avocat gargoulette" (piriforme), le "meilleur" /pli méye:r/ car sa chair est "plus ferme" /pli sèk/. L'avocat ne mûrit pas sur l'arbre, le moindre vent l'abattrait. On le cueille vert et on le met à "mûrir" dans un "sac de riz" /bal de ri/ ou dans des feuilles de "bringelier marron". A défaut, de vieux journaux feront l'affaire ! Pour qu'il soit bon à consommer, il faut que, lorsqu'on l'agite, on entende bouger son noyau : /zavóka i klòk/ "l'avocat fait du fruit" (= il est mûr).

Les "litchis" /pyé létsi/ et les "longanis" /pyé lôngan/ sont également plantés pour la production de fruits ; les premiers se rencontrent en grand nombre sur la côte au Vent (Saint-Benoît en particulier) ; "deux litchis accolés" sont nommés /ê filipin/ ; ils sont souvent le prétexte d'un jeu très connu : on sépare les deux litchis entre les deux joueurs ; le lendemain, celui qui aperçoit l'autre le premier et "l'appelle par son nom" /i kri ali/ reçoit un cadeau. On peut aussi jouer de la façon suivante : on convient d'un enjeu et les deux joueurs tirent en même temps sur les fruits pour les séparer ; celui qui a la "queue" (il n'y en a qu'une pour les deux litchis !) a gagné : /mwê la truv ê filipin, alô zwé - alô pu:r ê butèy lanizèt/ "J'ai trouvé un litchi double ; jouons - D'accord, pour une bouteille d'anisette".(1)

La "vigne" /rézê/ pousse un peu partout mais on la cultive surtout dans les "Cirques" (Cilaos, Salazie). Le raisin mûrit difficilement et sert surtout à faire du "vin" /vê/. Les "grappes" /buké/ sont passées à l'"égrainoir" /mulê/ puis au "pressoir" /préswa:r/ ; après avoir écarté "le marc" /la ma:r/, on met le liquide dans une "cuve"/kiv/ où il "fermente" /i buy/. Pour augmenter la teneur en alcool du "vin obtenu" /vê sèk/, on le sucre ; le produit, souvent tenu en haute estime, est d'un goût assez surprenant.

Le raisin de table est cultivé surtout dans la région d'Hell-Bourg : /rézê izabèl/ (raisin noir) ; le "chasselas" est nommé /rézê lulu/ ; à Cilaos, on cultive surtout deux variétés : /miska//ti miska/ "raisin muscat" ; /ti planèt/ "petite planète".

6.5.9 Les autres fruits

Beaucoup de fruits ne sont pas produits d'une façon systématique ; ils sont cependant communs, car toutes les "cours" sont ombragées d'arbres fruitiers divers.

v I) Par plaisanterie, on dit de "deux chiens en train de s'accoupler" : /filipin le syê/.

.../...

Le "papayer" /pyé papay/ est un arbre répandu et de croissance rapide. (Son bois est de qualité très inférieure : /â bwa papay/ "en bois de papayer" signifie "de qualité médiocre"). Le fruit est cueilli, soit "vert" /ve:r/ pour être confit, soit "mûr" /mi:r/ pour être mangé comme entrée ou comme dessert (Le "latex du papayer" /lé papay/ est un vermifuge réputé). En dehors de la variété la plus commune, nommée /papay/, il y a deux autres espèces plus rares : /papay de frâs/ "papaye de France" ; /papay kólôbó/ "papaye de Colombo".

Le "jaquier" /pyé zak/ est aussi très commun; son fruit, nommé /zak/ est très apprécié en dépit de son odeur repoussante. On le cueille, soit "jeune" /tân/, alors qu'il est encore dur ; la ménagère "le hache" /i bat ali/ pour en faire un "cari" : /kari zak//kari baba zak/ (/baba zak/ s'emploie seulement pour le jeune fruit : mot à mot, "bébé jaque") ; le fruit est formé de "gousses" /gus/ fixées sur une "tige centrale" /gô/ ; dans les gousses, se trouvent des "graines" /grê/ que l'on peut manger bouillies. On peut consommer, bien entendu, le fruit mûr, quand sa chair est ferme et élastique ; en effet, il y a deux variétés de cet arbre que l'on distingue à la chair de leur fruit : /zak//zak di:r/ "jaquier ordinaire" ; /zak sósó/ "jaquier dont le fruit a une chair gluante" ; (cette espèce produit beaucoup moins de "résine" /kòl zak/ que la précédente).

L'"attier" (anona squamosa") /pyé zat/ donne un fruit, nommé /zat/ ou /pòm kanèl/ dont l'apparence est celle d'un petit artichaut ; on le trouve surtout sur la côte sous le Vent (Saint-Leu) ; l'"anone" /zanòn/ est souvent appelée, à cause de sa forme /ke:r d bèf/ "coeur de boeuf" ; le "fruit à pain" /fuyapê/friapê/ se récolte sur l'"arbre à pain" /pyé fuyapê/ qui est également très commun.

Parmi les espèces moins communes : /pyé kórósòl/ "corossolier" ; /pyé sapòt/pyé sapòti/ "sapotillier" ; /pyé karâbòl/ "carambolier" ; /pyé bilêbi/ "Bilimbi" (1) ; /pyé zamalak/ "jamalak" ; /pyé zâblô/ "jambelon" ; /pyé zizib/ "jujubier" ; /pyé zâbrózad/ "jamrosa"; /pyé zamròz/ "jamrose". Certains arbres fruitiers ont presque disparu : /pyé mêbóló/ "mambolo" (fruit violet à odeur repoussante) ; /mâgustâ/ "mangoustan" (ce fruit était, paraît-il délicieux, d'où la version créole de "margaritam ante porcos"/mâgustâ pu:r la gèl kósô/).

(1) /bilêbi la di ma:rgòz lé ame:r/ : "Le bilimbi a dit que la margose est amère" (La pelle se moque du fourgon !).

La "grenadine" /grenadin/ est un petit fruit que donne une "plante grimpante" /lyan/ dont on fait des treilles ; une autre "liane" donne les "calebasses" /kalbas/ dont on usait beaucoup autrefois ; il y en a deux espèces : /kalbas lô/ "calebasse longue" /kalbas rô/ "calebasse sphérique" ; voisine, mais différente est la "barbadine" /ba:rbadin/ dont les fruits ont une forme voisine de celle des "calebasses".

L'"ananas" /zanana/, contrairement à ce qu'affirme Georges Sand dans Indiana, ne se récolte pas sur un arbre ; la plante ne dépasse pas cinquante centimètres de haut ; on en cultive surtout deux expèces : /zanana viktórya/ "ananas Victoria" (le plus ~~gros~~ petit), /zanana mêga:r/ "ananas Maingard". (1)

6.6 L'ELEVAGE

6.6.1 Termes généraux

Quoiqu'il n'y ait que peu d'élevage moderne et rationnel, "on élève des animaux" /le mun i swan' zanimó/ dans toute l'île ; on "élève" /i swan'/ surtout des "bovins" /bèf/, des "porcs" /kósô//po:r/, des "chèvres" /kabri/, plus rarement des "moutons" /mutô/ ; "ânes" /burik/, "mulets" /milé/ et "chevaux" /seval/ ont disparu avec la mécanisation des transports. (2)

(1) Le "caféier" /pyé kafé/ n'existe plus qu'à l'état de survivance quoiqu'il ait assuré au 18ème siècle la fortune de l'île. Les vieux se souviennent cependant du temps où "il y avait beaucoup de café"/lavé ê bô pé d kafé/ et où "on le récoltait" /té fézé la rékòlt/ dans les "plantations de café" /kaftri/ : "on pilait le café" /té i pil kafé/ dans les "mortiers" /pilô/ pour extraire le grain de son "enveloppe" /la pó/ (le "café dans son enveloppe" /kafé â pó/ se distinguant du "café décortiqué" /kafé blâsi/)

De nos jours, il n'y a plus guère que dans le Cirque de Mafate, où les créoles boivent un café qui vient de leur "plantation" /kaftri/ et encore pour l'économiser, ajoute-t-on aux grains des "enveloppes" /pó/. La variété est en général le fameux "café Leroy"/kafé lérwa/, mais il en est d'autres /kafé libérya/, /ti kafé bu(r)bô/.

(2) Voir page suivante. .../...

L'élevage bovin se pratique surtout dans les "Hauts" de l'île où l'on trouve des "pâturages" /savan/ ; la plupart du temps, l'éleveur "enferme ses bêtes" /i âpa:rk sô zanimó/ ; le "boeuf" /bèf/est gardé pendant le jour dans un "petit enclos où il reçoit sa nourriture" /mâzwa:r/ ; ex : /ê pti mâzwa:r pu:r zòt rest la zu:rné/ "un petit parc où ils se tiennent pendant le jour" ; pour la nuit, l'animal est placé dans une annexe couverte ; l'ensemble est nommé /pa:rk/.

Certains éleveurs importants possèdent une "étable" /létab/, souvent divisée en "box" /apa:rtmâ/ ; /baraz/ signifie à la fois "clôture" et "parc à animaux" : /ê grâ baraz/ "un grand parc (à moutons)" ; moins courant que /pa:rk/, ce terme désigne plutôt une "petite étendue herbeuse close".

L'éleveur peut aussi "élever ses animaux en liberté" /swan' sô zanimó las/, /las zanimó/ ; ce mode d'élevage est utilisé pour les "chèvres" /kabri/, plus rarement pour les porcs ; ex : /po:rk las/ "porc élevé en liberté". Dans certaines régions (Plaine des Cafres), on "lâche" ainsi les moutons plusieurs mois durant ; il faut ensuite organiser une véritable chasse pour ramener le troupeau. En ces mêmes lieux, on élevait autrefois ainsi boeufs et chevaux.

Si les bêtes en liberté subviennent elles-mêmes à leurs besoins, en revanche, il faut donner aux bêtes parquées la "nourriture" /mâzé//mâzé zanimó/. On prépare dans une "vaste marmite" /sódyè:r/ les aliments cuits" /rasyô/ ; "donner des aliments préparés" se dit /rasyóné/ ou /dòn rasyô/ ; ex : /mwê la rasyóné mô zanimó/ "J'ai donné leurs aliments à mes bêtes" ; on donne également des "aliments composés" /rabató/ et surtout bien sûr du "fourrage" /ze:rb//mâzé zanimó/ (Les "feuilles de canne" /pay/ sont parfois hachées à l'aide d'un "hache-paille"/raspay/).

(2) Nous avons volontairement écarté de ce chapitre l'élevage des volailles (cf. Economie domestique 3.5). En effet, il n'est pas, à la Réunion, une activité proprement rurale ; tout créole qui possède une "cour", en ville comme à la campagne, ne manque pas d'élever des volailles !

.../...

On précise, selon les cas, /mâzé bèf/ "fourrage pour bovins, /mâzé kabri/ "fourrage pour chèvres"... On utilise également des feuillages comme "litière" /létye:r/ ; /nu té i ramas létye:r pu:r zanimó/ "Nous ramassions de la litière pour les bêtes". Les principaux fourrages sont : /pay kan/ "feuilles de canne", /kan furaz/ "Elephant grass", /pay mai/ "feuilles de maïs", /zavóka marô/ "Litsea laurifoléa", /kasi/kasya/ "Leucaena glauca" et, bien entendu, diverses "herbes" : /fatak/ "Panicum maximum" /ze:rb sêpòl/ "herbe de Saint-Paul" ; /ze:rb burik/ "herbe aux ânes", /ze:rb payèt/ "herbe Payet"... Dans les petites exploitations, c'est souvent la tâche des enfants que d'aller "chercher la nourriture des bêtes" /ròd mâzé zanimó/. Dans l'étable ou le parc, on recueille les "excréments animaux" /tay/ (ex : /tay bèf/, /tay kósô/... et le "fumier" /fimyé/ ; "fienter" se dit souvent /la:rgé/ (mot à mot, "lâcher") ; cf. prov. : /avâ la:rgé bèf pa bô/ "On ne peut demander un effort au boeuf qui n'a pas fienté". (1)

6.6.2 Les dénominations

Lorsqu'il n'y a pas lieu de préciser s'il s'agit d'un "mâle" /mal/ ou d'une "femelle" /fémèl/, on désigne du même terme les animaux des deux sexes : /lapê/ "lapin, lapine" ; /bèf/ "boeuf, vache" ; /kósô/"porc, truie"... Quand la distinction est nécessaire, on la marque par l'opposition /mal/ /fémèl/ ; ex : /fémèl kabri/, /mal kabri/ : "chèvre", "bouc" ; /fémèl lapê/ "lapine", /mal lapê/ "lapin" ; cependant, souvent un seul des deux termes est marqué : /mal dêd/ "dindon", /dêd/ "dinde" ; quand un terme est spécifiquement "mâle" ou "femelle", il peut néanmoins recevoir la caractérisation commune ; /véra/ "verrat", syn. : /mal véra/ (quoique /véra/ ne désigne jamais une femelle), /buk/ "bouc", syn. : /mal buk/. La seule opposition où n'interviennent jamais les marques génériques est celle de /kòk/ "coq" à /pul/ "poule" (pour "bouc", on entend, en effet, soit /buk/, soit /mal kabri/ et même /mal buk/) ; /vas/ "vache" est connu, mais rarement utilisé.

Pour désigner les "petits animaux", on fait précéder le nom de l'espèce de /ti/ : /ti pul/ "poussin", /ti kana:r/ "caneton", /ti bèf/ "veau", /ti kósô/ "porcelet"... Les "jeunes animaux" sont /lé pti/ ; ex : /lé pti i mâk/ "les jeunes bêtes ne grossissent pas, se portent mal". On distingue toujours un animal "châtré" /kupé/ d une bête "non châtrée" /âtyé/:/ê tóró âtyé/ "un taureau" ; /ê ti kupé/ "un jeune porc châtré."

(1) Certains éleveurs, plus avertis, donnent, le matin, la "nourriture préparée" /rasyô/ : "corn flower" /kôflo:r/, "rutabaga" /ritabaga/, "patate douce" /patat... La bête reste "attachée" /a la lôz/ jusqu'à 11 heures. L'après-midi on donne des "herbages" /furaz kupé/ : "Elephant grass" /kan furaz/, "feuilles de patate" /fèy patat/.

.../...

"Stérile" se dit souvent /kle:r/ pour le mâle, /tamâd/ pour la femelle ; ce terme s'emploie surtout pour les vaches stériles par excès de graisse ou mauvaise conformation.

6.6.3 Les bovins

/bèf/ désigne à la fois le "boeuf" et la "vache" (Seuls les éleveurs usent, parfois, du mot /vas/ "vache" qu'ignore le langage courant) ; ex : /mô bèf la pa délivré/ "ma vache n'a pas rejeté son placenta" ; le veau est toujours nommé /ti bèf/ : /ti bèf la sapé/ "le veau s'est sauvé" (pour aller boire tout le lait de sa mère).

Les variétés de bovins les plus communes sont le "zébu" /bèf malgas/ que sa "bosse" /lup/ sur l'"échine" /kólé/ distingue des "espèces locales" /bèf péi/ ; sous ce terme, sont regroupées diverses races que sont seuls capables d'identifier les éleveurs, les bouchers, ou les "marchands de bestiaux" /makin'ô/ : /bèf péi/ désigne surtout des animaux issus de bovins de race bretonne ; /trwa ka:r d sâ/ "trois-quart de sang", /dmi sâ/ "demi-sang" ou /ka:r d sâ/ "quart de sang", sont des termes qui permettent de préciser le degré de pureté de sang des animaux issus de géniteurs de "race suisse" /süis/, "normande" /no:rmâ/ ou "hollandaise" /ólâdé/ ; ex : /ê ka:r d sâ süis/ "un quart de sang suisse" ; ces diverses races sont identifiées surtout à la couleur : /ólâdé/ "hollandais" blanc tacheté ; /no:rmâ/ "normand" qu'on appelle aussi /bèf baryólé/ à cause de ses bigarures ; /süis/ "suisse" gris ; /sarólé/ "charolais" blanc ; le "boeuf du pays" /bèf péi/, issu de Bretonnes, est rougeâtre ; on nomme /bèf móka/ une race de boeufs de petite taille mais appréciée pour son endurance au travail ; elle est considérée par les uns comme originaire de l'Inde, par les autres comme un "produit de croisement " /krwazé/ de zébu et de "boeuf du pays". Depuis quelques années, on essaye d'améliorer le cheptel par l'introduction des "vaches australiennes" /óstralyèn/.

Les boeufs sont employés à de nombreuses tâches et on les distingue souvent par leur emploi : /bèf la sari/ "boeuf de charrue" ; /bèf sarèt/bèf brâka:r/ "boeuf de trait" ; /bèf panó/ "boeuf qu'on utilise harnaché pour le transport des marchandises, dans les "Hauts" de l'île.

.../...

6.6.4 La vie de l'animal ; ses maladies

La vache "pleine" /plèn/ "met bas" /i mèt ba/ et donne naissance au "veau" /ti bèf/ ; elle "expulse alors le placenta" /i délivr/ ; le "placenta" /délivr/ /délivrâs/ est l'objet de croyances populaires contradictoires ; selon les uns "il ne faut pas que la vache mange son placenta" /i fó pa le bèf i mâz la délivr/ ; selon d'autres, c'est l'inverse : /lès ali mâz la délivr sâ sa i vyê tamâd/ "Laisse-la manger le placenta, sinon elle deviendra stérile". Parfois, la "matrice" /po:rt peti/ sort : /sô po:rt peti lé déo:r/ "sa matrice est sortie.

Le veau "tête" /i kôn'/ (mot à mot, "il cogne") et, pendant un certain temps, l'éleveur "le laisse téter" /i lès kôn'é/ ; quand il le juge utile, "il le sèvre" /li tir ali/ ; le "veau est alors sevré" /ti bèf la kit sô mamâ/. On peut alors avoir du "lait" /lé/delé/ à condition que le petit ne "s'échappe" pas /i sap/ pour rejoindre sa mère. L'éleveur "trait" /i ti:r delé/ suivant une technique peu efficace appelée /pêsèt/ (mot à mot, "pincette") ; le lait est parfois utilisé pour nourrir les porcs dans des régions où il ne peut être écoulé ; ailleurs, il est vendu soit à des "revendeurs de lait" /ma:rsâ d lé/ reconnaissables à l'arrosoir où ils le transportent, soit à une "coopérative" /kópérativ/ qui en assure le transport.

On ne fabrique de fromage qu'à la Plaine des Palmistes : /fromaz la plèn/ "Fromage de la Plaine" ; pour le préparer, on utilise l'écrémeuse" /paspiré/ et on fait cailler le lait à l'aide de la "présure" /brézi:ɣ/. On élève en général les boeufs surtout pour la "viande" /vyân/.

Les bêtes sont sujettes à diverses affections ou maladies ; souvent, elles ont des "tiques" /karapat/ qui "se fixent" /i kòl/ sur la peau. Il en existe diverses espèces ; une des plus communes se trouve sur le "boeuf de Moka" /bèf móka/ ; on la nomme /karapat balô//tik balô/ ; la "tique de Madagascar" /karapat malgas/ se trouve sur les bêtes importées de cette île. On dit parfois, à tort, qu'un "boeuf a des tiques sur la langue" /bèf na karapat si:r la lâg/ ; il ne s'agit en fait que des papilles de la langue, plus ou moins développées selon l'âge de la bête.

/mô bèf lé fay/ "mon boeuf (ou ma vache) est malade" est une expression vague, mais le diagnostic peut être plus précis : /mô bèf lé relasé/ "mon boeuf a la diarrhée" ; "la diarrhée" se dit également /la fyât//la fwa:r//la kulât/. /mô bèf i fé lâpa/ "mon boeuf est atteint de stomatite" ; /mô bèf lé gôflé/ "mon boeuf est météorisé".

.../...

/li pis le sâ/ "Il pisse le sang" ; /li na la kriz/ "il est épileptique" ; /li lé refrwadi/ "il a pris froid" ; syn. /li la gay refrwadismâ/; /li fé disâ/, /li fé la disâtri/ "il a une hémorragie" sont des façons courantes de désigner diverses maladies du boeuf ; il faut également prendre garde à ce que l'animal ne mange pas certaines feuilles ou des aliments fermentés : /mô bèf lé âpwazóné/ "mon boeuf est intoxiqué" (certains végétaux sont particulièrement toxiques :ainsi, l'"agauria salicifolia" /bwa d râpa:r//bwa d gal/ qui a la plus fâcheuse réputation : /èn fèy i ti ê bèf/ "une seule feuille tue un boeuf") ; "une tumeur dure" est /ê diryô/, "une verrue" /ê póró/.

Le boeuf "bancal" /bâkal/ se distingue du boeuf blessé dont "la patte est brisée" /sô pat lé kasé/ ou l'épaule "démise" /débwaté/.

La vache est exposée à des maux particuliers ; /tétin/ désigne à la fois le "pis" et le "trayon", mais on use également de /mamèl/ "pis" ; /sô tétin lé busé/ "elle a une mammite" ; /la mamèl lé gôflé/ "elle a un engorgement des glandes mammaires" ; toute "pustule" est dite /butô/ : /li fé l butô si:r la tétin/ "elle a la variole des trayons" ; la "vaginite" /vazinit/ est une maladie récemment introduite (vers 1954) ; la "tuberculose" /tibe:rkilòz/ est relativement rare ; elle n'est d'ailleurs constatée qu'après l'abattage, à l'examen des "ganglions" /glâd/ ; ex : /si la truv le glâd móvé, alé i bril/ "si on constate que les ganglions sont atteints, allez, on brûle la bête".

6.6.5 La viande de boeuf

Si l'éleveur ne distingue guère dans la bête que quelques parties essentielles : la "tête" /tèt/ avec les "cornes" /ko:rn/ et le "mufle"/né/, l'"encolure" /kólé/, "l'épaule" /lépòl/, la"cuisse" /kwis/ et la "patte" /pat/, le "marchand de bestiaux"/makin'ô/ ou le "boucher" /busé/ possèdent une terminologie plus précise.

Pour "tuer" /tyé/ le boeuf, le boucher lui * "plante un couteau" /i pik/ derrière la tête, exactement un torero. Il atteint ainsi un organe nommé /la:rte:r/ ou /palmis/ (m. à m. "palmiste", car il s'agit d'un "gros nerf" /gró ne:r/ qui ressemble à un chou de palmiste dépouillé de son enveloppe). La mort est instantanée ; les bouchers musulmans "égorgent" /i kup kolé/ ; on tue également ainsi les chèvres.

Le boucher "dépouille" /i dézabiy/ le boeuf ; dépouillé et vidé de ses "abats" /dépuy/ le boeuf est dit /â ka:rkas/. "Un demi-boeuf" est /ê dmi ka:rkas/ lui-même formant deux "quarts de bête" /ka:rtyé/ ; si l'on enlève à ce quart de bête l'épaule ou la cuisse,on a lors /ê pâ/.

.../...

* comme

A l'intérieur de la bête, on a la "trachée artère" /gózyé/, les "poumons" /pumô/, le "coeur" /ke:r/, le "foie" /fwa/, les "reins" /rón'ô/. "La fressure" est /la kóré/, mais on ne consomme guère que celle du porc. Les "os" /zó/ ne portent pas de noms, quelques exceptions cependant : la "colonne vertébrale" /rê/ qui contient la "moelle épinière" /zimorèt/, l'"ensemble des os du bassin" /zó d kilòt/ et du "sternum" /zó d pwatrin/ ; sur la colonne vertébrale s'attachent les "côtes" /kòt/.

Dans la découpe de la viande, on distingue : dans "l'épaule" /lépòl/, le "jarret d'épaule" /zaré/, /ti kana:r/ (mot à mot, "petit canard" à cause de sa forme), la noix d'épaule" /rô d épòl/, le "gîte" /smèl/, le "plat de côtes" /gros pwatrin/, le "flanchet" /bas pwatrin/, la "mousseline" /muslin/, "l'entrecôte" /la lôz/, le "filet" /filé/, le "faux filet" /rô d kòt/, la "culotte" /kilòt/, la "tranche grasse" /rô/, et dans la cuisse, le "jumeau de cuisse" /gró zaré/, /kana:r/ ; les "déchets de viande" sont dits /ti vyân/ ("petites viandes").

La découpe du boeuf est la seule pour laquelle existe un vocabulaire aussi important ; le fait s'explique sans doute par la nécessité d'avoir recours à un professionnel alors que n'importe quel éleveur peut tuer et dépouiller son porc ou sa chèvre.

6.6.6 Le porc

Le "porc" est le plus souvent nommé /kósô/ ; /po:rk/po:r/ est bien attesté, mais paraît plutôt un terme technique, dont on use, par exemple, pour caractériser des espèces : /po:r blâ/ "porc blanc", /po:r rasé/ "porc de race"... (/kósô/ n'est pas employé dans les dénominations génériques). (1)

(1) prov. : /kósô i kómâd pa la ko:rd/ "Ce cochon ne donne pas d'ordre à la corde". /po:rk/ n'apparaît jamais, en revanche, dans les proverbes.

.../...

/kósô/ "porc, truie" peut être remplacé, si besoin est par des termes plus précis ; /véra/ "verrat, porc mâle", syn. /mal véra/ ; /femèl kósô//mamâ kósô/ "truie" (le second mot étant naturellement employé pour l'animal qui a porté). Le "porcelet" /ti kósô/ est désigné de divers autres noms : /ti kósô goni/ (mot à mot, "porcelet de sac" car on les transporte dans des sacs) ; /ti kósô d lé/, /ti kósô sóvraz/ : "porcelet sevré". (2) Le porc est parfois nommé /kadin/ ; il s'agit parfois d'un "terme affectueux" /nô gaté/, mais la valeur affective n'est pas toujours sentie : /ti kadin/ "porcelet" ; /mamâ kadin/ "truie" (Notons, néanmoins, que le mot s'applique surtout à la mère ou aux petits). Par plaisanterie, le porc est parfois appelé /tyutyu/ qui est le cri par lequel on rassemble ou l'on appelle ces animaux.

On distingue deux races principales : /po:r nwa:r/, /po:r péi/ "porc noir, porc local", au poil noir, robuste et peu exigeant, mais de faible rendement ; /po:r blâ/ "porc aux soies blanches" souvent nommé /po:r rasé/ "porc de race" (généralement /pyétrê/).

L'élevage des porcs commence à être pratiqué rationnellement, mais, le plus souvent, le cultivateur possède un ou deux cochons qu'on élève autour de la case et qu'on tue ou qu'on vend dans les grandes occasions (/u la tyé kósô/ "Tu as tué ton cochon" ; on apostrophe ainsi une personne d'une élégance inhabituelle ; /ê but la ké/ "un morceau de queue" est un habit neuf ! /ê kud d ké/ "id".

Cet élevage est donc souvent laissé un peu au hasard ; on a du mal à obtenir que les porcs reçoivent la "vaccination" /vaksê/ ; une maladie nommée /dyaré blâs/ ou /kriz vê zu:r/ "diarrhée blanche" ou "crise des vingt jours" (car elle atteint le porcelet de 20 jours) anéantit souvent des "portées" /bân/ entières ; /po:rté/ "portée" est connu des seuls éleveurs qui usent beaucoup plus spontanément, en ce sens, du mot /bân/ ; les porcs sont atteints de la "gale" /gal/ contre laquelle on utilise un produit nommé /ti gal/ (mot à mot, "tue-gale"). De l'animal atteint de cysticercose on dit quelquefois qu'il est "ladre" /lad/, mais souvent, plus vaguement, qu'"il a des boutons" /li na d butô/ ; pour savoir s'il est réellement malade, il faut le "langueyer" /lâgé/.

(2) Ce terme /sóvraz/ n'est utilisé que pour les petits porcs.

.../...

Le porc élevé en liberté est dit /las/ ; il cherche sa nourriture aux alentours de la maison ; parfois, il reçoit dans une "auge" /lòz//lòz kósô/ des aliments plus appropriés : "déchets de riz" /sô dri/, "maïs pilé" /mai/, "tourteaux" /tu:rtó/, "tronc de bananier" /baba fig/ que l'on "hache" /i bat/...

Souvent on "châtre" /i sèn/ les porcs mâles (pour les femelles /séné/ désigne l'opération de fermeture de la vulve) ; celui qui se charge de l'opération est nommé /séne:r/ (ou par plaisanterie /sénate:r/). Pour castrer un porc, "il faut tenir compte de la lune" /i fó vèy la lin/, en guise d'antiseptique et de cicatrisant, celui qui opère "met de la cendre" /i mèt la sân/ sur la plaie après avoir coupé les "testicules" /blad/. Le porc châtré est "stérile" /kókat/.

6.6.7 Les autres animaux

On trouve des "chèvres" /kabri/ un peu partout dans l'île, et, dans les montagnes, certains animaux sont redevenus "sauvages" : /kabri marô/. Cet élevage est toujours familial ; l'animal, robuste et peu exigeant, cherche lui-même sa nourriture, le plus souvent. Ces bêtes ont quelquefois des "tiques" /karapat/ ou des "petits parasites" /pu/ que l'on "chasse" /i ti:r/ en frottant la peau de l'animal avec des "feuilles de tabac" /fèy taba/.

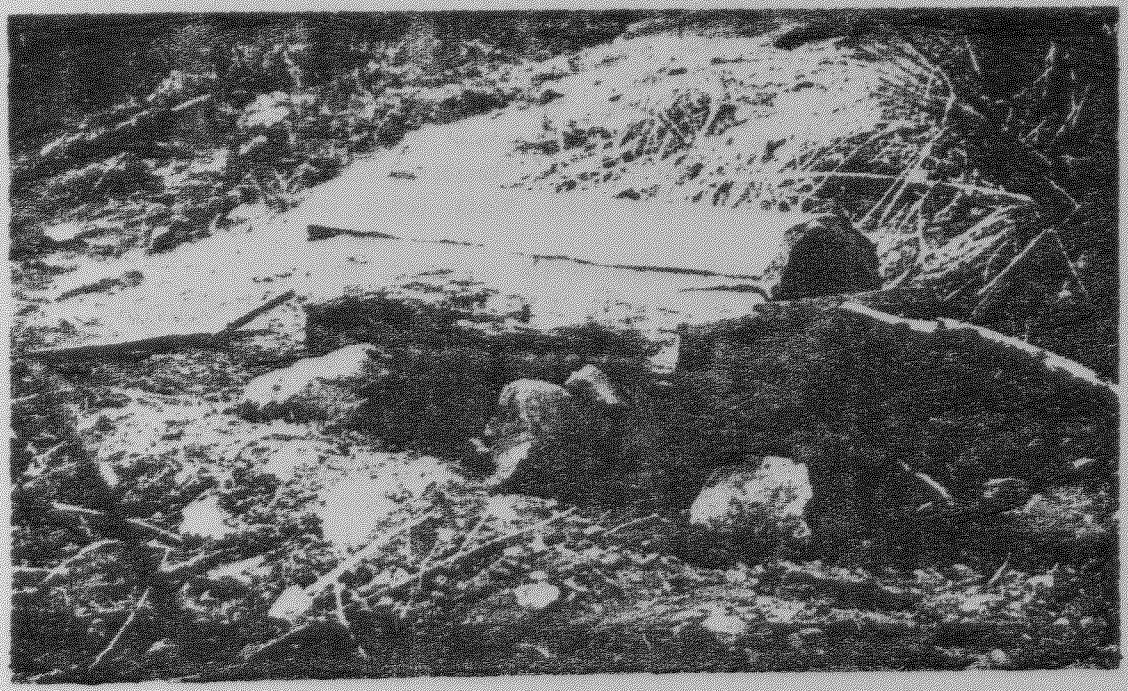
6.7 L'APICULTURE

6.7.1 "La chasse au miel"

La récolte du "miel" /myèl/ sauvage fut sans doute une des ressources alimentaires des premiers colons de l'île. Dans certaines régions, "on va récolter le miel de forêt" /i sava ó mus/ ; /mus/ désigne à la fois l'"essaim d'abeilles sauvages" et l'"abeille" elle-même (l'essaim mis en ruche sera appelé plutôt /zésê/, /nésê/ ou /bân/) ; on use, avec les mêmes sens de l'expression /mus a gòm/.

.../...





/ bôba:ʳd/ (Ilet Cimendal . Mafate).

Le folklore réunionnais offre plusieurs récits d'expéditions de ce genre ; on recherche soit le miel lui-même, soit l'essaim pour l'installer dans une ruche. Il faut d'abord repérer les "abeilles" /mus//mus a myèl/ ; la connaissance de leurs moeurs est précieuse : /bu:rdê i so:rt trwa ze:r/ "Les bourdons sortent à trois heures" ; le "chasseur de miel" "suit" les insectes" /i süi a la filé/ jusqu'à leur "ruche" /bôba:rd/, souvent installée dans un tronc d'arbre ou dans des "scolopendres" /kólópât/ kalópâd/ ; ex : /mus i kas dâ le kalópâd/ "Les abeilles se cachent dans les scolopendres".

Si l'on veut seulement "s'emparer du miel" /ti:r le myèl/ , on "enfume" /i bukan/ la "ruche" /ni/; sans cela, gare au "dard" /la:rgiyô/. Quand on veut capturer l'essaim, on "le met dans un sac" /i mèt ali dâ ê góni/ et on "ferme l'entrée" /i ama:r la gèl/ ; ensuite, l'apiculteur "le place dans une ruche" avec des gaufres : /i âbwat ali/.

6.7.2 La ruche

Le type de ruche le plus ancien et le plus primitif est formé d'un tronc d'arbre de 25 cm de diamètre et 75 cm de long posé à plat sur le sol ; il a été vidé de son aubier et est fermé aux deux bouts par des planchettes de façon à ménager, dans la partie supérieure, des ouvertures qui laissent passage aux ouvrières. Ces ruches sont devenues rares, mais nous en avons vu dans le Cirque de Mafate. On les nomme /bôba:rd/, mais ce mot peut désigner n'importe quel type de ruche ; on dit également /kès/, car les abeilles sont souvent placées dans de vieilles "caisses" ; /ris/ "ruche" est rare et n'est guère utilisé que par les apiculteurs professionnels.

La ruche creusée dans un tronc est faite d'arbres particuliers : /bwa d bôba:rd/ "Tambourissa sp. div." ; /ko:rs blâ/ "Homalium paniculatum".

L'apiculture s'est modernisée depuis quelques années surtout à cause de la "maladie des abeilles" /pès/ pèst/ qui a presque détruit la plupart des "espèces locales d'abeilles" /mus péi/ et, en particulier, l'"abeille noire" /mus nwa:r/ et la "petite abeille ruz" /ti mus ruz//ti ruz/, l'"abeille grise" /mus gri/ est importée, mais peut résulter également de croisement ; des espèces "croisées /bata:r/, "à demi rouge, à demi-noire" /demi ruz demi nwa:r/ sont obtenues en introduisant dans un "essaim d'abeilles noires" /nésê d nwa:r/ une "reine rouge" /rèn ruz/.

.../...

Dans la ruche, outre la "reine" /rèn/ qui est "une grosse abeille" /ê bèl mus/, on trouve les "ouvrières" /zuvrye:r/, les "brosseuses" /bróse:r/ et les "balayeuses" /baléyèz/ qui s'occupent de l'entretien de la ruche ; les "faux bourdons" sont dits /bu:rdô/ ou /kapitèn/ ; ce dernier terme, considéré comme plus spécifiquement créole, paraît plus courant dans le sud de l'île ; les faux bourdons sont également nommés, par plaisanterie, /parésé/ "paresseux".

6.7.3 La vie de la ruche

Dans les ruches primitives, les abeilles "fabriquent" /i fagòt/ elles-mêmes leurs "gauffres" /gòf/ à l'aide de "résines" /kòl di bwa/ ; ces gauffres avaient naguère un grand prix, car on les faisait bouillir pour leur "cire" /si:r/ ; cette matière est aujourd'hui moins précieuse car "la cire ne se vend plus" /la si:r i vâ pi/ ; aussi, parfois, en usant de techniques plus modernes, les apiculteurs fournissent-ils aux abeilles des gauffres toutes prêtes.

La "ruche" /bôba:rd/ est toujours placée dans un endroit propre : /mus i èm la propté/ "les abeilles aiment la propreté" ; il faut qu'elles se trouvent à proximité d'arbres ou de fleurs qu'elles recherchent particulièrement : /tâ ruz/ Weimannia tinctoria ; /lila/ /ma:rgózyé/ Melia azedarach ; /susu/ Sechium edule ; /mari térèz/... "Pour la protéger de la pluie" /pu:r âpa:r la pli/, souvent, on couvre la ruche avec des "spathes de palmistes ou de cocotiers" /zâpòn palmis/, /zâpòn kókó/. (1)

La ruche est surtout active pendant la "saison des fleurs" /sézô d fle:r/ ; aussi durant le "reste de l'année" /sézô mo:rt/, il faut éviter d'"enlever aux abeilles lour miel" /dénisé/ ; souvent même, l'apiculteur place dans la ruche un récipient plein d'eau sucrée" /nurise:r/. A ce moment, les abeilles "tuent les mâles" /i ti lé kapitèn/ ; fin août, le cycle recommence et la ruche

(1) "C'est là qu'on rangeait les bombardes à miel
Des afouches creusés recouverts d'une empondre
Logeraient des essaims"...
Volcy Focard (1861)

.../...

"reprend vie" /i reprâ fave:r/ ; en cas de mort de propriétaire de la ruche, on place sur elle un tissu noir" /la twal nwa:r/ ; l'opération s'appelle /âdéyé/ (mot à mot, "endeuiller") ; : "il faut endeuiller les ruches" /i fo âdèy bôba:rd/, sans quoi les abeilles les abandonnent.

Le "couvain" /zanak/ est formé par les "larves" /ti mus/ ; il se trouve dans des gaufres que l'on "ne presse pas" /i pe:rs pa/ ; on les donne à manger aux enfants pour avoir ensuite la cire ; la "nourriture des larves" est nommée /zamuk/ ; elle est "jaune comme le curcuma" /zon kòm safrâ/ ; /zamuk lé â gòm, parèy dé zó d mus, mé lé pa d zèf/ "C'est une substance gélatineuse, comme des oeufs d'abeilles, mais ce n'en est pas". Comme le miel, il est enfermé dans des "gaufres" /gòf/ pourvues d'"alvéoles" /véòl/.

6.7.4 Les ennemis de la ruche

La "maladie des abeilles" /pès/pèst/ est plus à redouter que les animaux ; parmi ceux-ci le "crapaud" /krapó/ et le "lézard" /kamaléô/ qui "guettent les abeilles" /i vèy lé mus/. Plus redouté est le "gros papillon de nuit"/lay/ qui une fois dans la place "mange le miel" /i mâz le myèl/ ; parfois, il en consomme tant qu'"il n'arrive plus à voler, son ventre est trop gros" : /li vyê pi abu d volé, le vât lé tró gró/.

6.7.5 Le miel

Pendant la "belle saison" /bó tâ/, les abeilles "transportent" /i saroy/ à la ruche les produits de leur récolte ; le goût du miel varie selon les fleurs butinées ; le fameux "miel vert" /myèl ve:r/ doit, paraît-il, son parfum particulier aux fleurs du "tan rouge" /tâ ruz/ ; le "miel d'aloès" /myèl sóka/ est peu estimé, en revanche, à cause de son amertume.

Pour "récolter le miel" /ti:r le myèl//dénisé/, l'apiculteur se protège le visage d'un "masque" /maks/ ; "il presse" /li pe:rs/ les gaufres pour en extraire le miel ; on le passe pour en ôter "l'écume" /la kras/ ; le miel pur se distingue aisément du "miel mêlé de cire" /le pti/ ; "les gaufres pressées" /la ma:r/ contiennent encore un peu de miel et font les délices des enfants. En les faisant fondre dans l'eau bouillante, on obtient la "cire" /si:r/. Le miel est vendu généralement en bouteilles : /myèl â lit/, mais si on le conserve longtemps, "il se cristallise" /li kay/, c'est le "miel solidifié" /gró myèl/.

.../...

VII - LA CANNE A SUCRE

Nous avons préféré faire à la culture de la canne à sucre une place à part, hors du chapitre consacré à la vie rurale. Ce choix se justifie non seulement par l'importance exceptionnelle (certains disent extravagante !) de cette culture qui occupe les deux tiers de la surface cultivée et emploie 90 % de la main d'oeuvre agricole, mais également par le fait qu'il s'agit d'une culture industrielle. Le produit agricole est traité sur place et le sucre représente 80 % des exportations réunionnaises.

7.1 LES STRUCTURES DE LA CULTURE

7.1.1 Les champs

"Les champs de cannes" sont généralement nommés /karó/, /karó kan/ ; dans les propriétés, ils portent souvent des noms particuliers qui permettent de les distinguer : /karó zak/ "champ du jaquier", /karó mufya/ "champ du raphia", /karó pòm de te:r/... Souvent, ces dénominations pittoresques disparaissent au profit de simples numéros.

Ces champs sont mesurés en "gaulettes" /gólèt/; un hectare vaut /kat sâ gólèt/ "400 gaulettes" ; la gaulette,d'abord unité de longueur (5 mètres environ) est devenue unité de surface (25 mètres carrés) ; on distingue l'"unité de surface" /gólèt karé/ de l'"unité de longueur" /gólèt filé/, /gólèt kurât/ ("gaulette linéaire"); un hectare équivaut à /kat sâ gólèt karé/ ou /duz sâ gólèt filé/. Cette distinction est importante car elle correspond à une différence de rémunération dans les travaux de culture (/ê gólèt karé i vó trwa gólèt filé/ "Une gaulette carrée équivaut à trois gaulettes linéaires").

La canne est plantée en "ligne" /mené/ ; /ê mené d kan/ "Une ligne de cannes" ; certains sillons sont parfois plus courts que les autres par suite de l'irrégularité de la forme du champ, on les nomme /mené bata:r/ ; un "ensemble de trois sillons" est dit /trimó/ ; selon d'autres témoins, /trimó/ est synonyme de /karó/ (cf. supra). Le sens du terme n'est en tout cas pas celui

.../...

qu'indique M. Defos du Rau qui écrit :

"On trace sur le terrain, de six gaulettes en six gaulettes, de grandes lignes dans le sens de la pente, les "trumeaux", de façon à diviser le champ en parcelles allongées de mille gaulettes carrées" (op. cit. p. 316).

Une autre unité de mesurage est "la tâche" /la tas/ qui comprend 25 "gaulettes carrées". Souvent, dans les exploitations importantes sont établis des plans des "champs" /karó/ qui indiquent la longueur des sillons et permettent de calculer rapidement la paie des ouvriers agricoles : /ê mené kêz gólèt/ "un sillon de 75 mètres" ; /ê mené vê gólèt/ "un sillon de 100 mètres". Le "responsable des cultures" /âplwayé d kilti:r/ donne aux ouvriers leur travail ; pour marquer les lignes qui reviennent à chacun, "on fait un noeud avec les feuilles de la canne" /i ama:r âsâb fèy kan/ ou /i ama:r la kan/ ; parfois, on "coupe une repousse" /i kup ê bu:rzô/.

7.1.2 L'exploitation des champs

La culture de la canne se fait, soit sur de "vastes domaines" (1) /propryété/ appartenant à des particuliers ou à des sociétés sucrières, soit sur de petites surfaces qu'exploitent leurs propriétaires. Sur les grandes surfaces de culture, travaillent de nombreux "colons" /kólô/ qui partagent avec le "propriétaire" /blâ/ les produits de la "récolte" /kup/ (2). Les "cultivateurs", grands ou petits, sont nommés /plâte:r/ (3).

Autrefois, une exploitation sucrière possédait une "usine à sucre"/létablismâ/, /établismâ d kan/ ; /établismâ/ désignant à la fois "l'usine elle-même" ; ex. : /le matéryèl létablismâ/ "Les machines de l'usine et l'"ensemble de l'exploitation". (Ce terme est toujours employé avec le sens de "grande propriété sucrière".) Tous les bâtiments étaient groupés autour d'une vaste "cour" /basku:r/ (ce mot ne s'applique qu'à la cour d'une

(1) Ces propriétés portent presque toujours des noms : La Confiance, La Paix, Carosse, l'Eperon...
(2) Cf. Vie rurale.
(3) Il en est de même pour le géranium ou le vétyver ; en cas de nécessité, on précise /plâte:r ze:rnyòm/ ; /plâte:r/, utilisé seul, désigne toujours le "planteur de cannes".

.../...

exploitation sucrière) ; ex. : /ê grâ basku:r/, /dâ ê basku:r/...

Les petites usines ont disparu, mais les "cours" subsistent ; "les ouvriers employés au mois sont logés à proximité de la "cour" "/sa ki travay ó mwa i rès dâ la ku:r/ ; il semble qu'il faille établir une différence entre /basku:r/ "cour : étendue au milieu des bâtiments de l'établissement" et /ku:r/ "cour, au sens plus large, presque synonyme du mot /établismâ/" ; /mi rès dâ la ku:r/ ne signifie pas "j'habite dans la cour" mais "sur la propriété". Chaque "établissement" avait son "groupe d'habitations destiné aux "engagés" indiens ou malgaches" /kâ/ ; ces habitations étaient soit des "cases de paille" /payòt/, soit des "constructions de forme allongée, abritant plusieurs familles" /kalbanô/ ; ces derniers subsistent la plupart du temps et sont occupés par des familles de journaliers ; autrefois, les travailleurs s'y regroupaient par ethnies : /èn râ kalbanô pu sinwa ; èn râ pu:r yâban.../ "une série de boxes(1) pour les Chinois, une série pour les Yambanes...".

Dans la cour, se trouve la "cloche" /klòs/ qui annonce le début et la fin des travaux des champs (de 5 à 11 heures, puis de 13 à 17 heures). "Autrefois, on sonnait la cloche à 4 heures" /lôtâ té i sòn la klòs katre:rd matê/ ; matin et soir, a lieu "l'appel" /lapèl/ ; le travailleur "répond à l'appel" /i répôn lapèl/ et se voit attribuer son "travail de la journée" /tas/. Jadis, à l'appel du soir, il devait rapporter "un paquet de feuilles de cannes ou d'herbes" /paké ko:rvé/ pour la nourriture des boeufs et des mulets de la propriété.

7.1.3 Les travailleurs

L'"exploitation sucrière" /propriété/, /établismâ/ est gérée, le plus souvent, par le "propriétaire" lui-même /propriéte:r/ que les travailleurs appellent souvent "le blanc" /le blâ/ ; dans les domaines d'usines, la gestion est confiée à un "directeur" /zérâ/ /zérâ d propriété/. La propriété peut être, totalement ou en partie, cultivée par des "fermiers" /kólô/ ou exploitée directement.

(1) Il est difficile de traduire /kalbanô/ ; il ne s'agit évidemment pas d'appartement ; on hésite même à dire "pièce", car ces logis n'ont en général pas de fenêtre.

.../...

Dans les petites exploitations (moins de vingt hectares), la responsabilité de la bonne marche du travail incombe au "chef des travailleurs agricoles " /kómâde.r/. Dans les grands domaines comme ceux de la côte au Vent (Sainte-Marie, Sainte-Suzanne...) l'organisation est plus complexe ; celui qui veille à la bonne marche de l'exploitation est nommé /kólòm/ ; autrefois, il ne se déplaçait guère dans "l'habitation" sans son casque colonial et son fusil ; aujourd'hui, il continue à avoir l'oeil à tout, et les travailleurs le comparent volontiers à une sorte de "garde champêtre" /ga:rd sâpèt/ ; c'est un personnage important ; un vieux travailleur, pour nous faire sentir combien la misère était grande autrefois, nous déclara un jour : /lôtâ kólòm té i mâz pa depê/ "Autrefois, le surveillant de propriété lui-même ne mangeait pas de pain !"

La responsabilité de la répartition et de la bonne exécution des travaux incombe à celui qu'on nomme /âplwayé d kilti:r/ ou /âplwayé d sâ/ : il distribue les "tâches" /tas/ et, en fin de semaine, contrôle le travail. Les "ouvriers agricoles" /zu:rnalyé/ sont dirigés par le "chef d'équipe" /sèf d ékip/ qu'on appelle aussi /kómâde:r/ (cf. supra). Ce terme paraît avoir vu son sens se modifier au fur et à mesure qu'évoluaient les structures coloniales traditionnelles ; tantôt, il garde son ancienne signification "chef d'une équipe de travailleurs" (autrefois appelée "bande" ou "atelier"), tantôt, il sert à désigner un homme aux responsabilités beaucoup plus étendues, assumant parfois la responsabilité presque totale d'une exploitation.

Parmi les "ouvriers agricoles" /zu:rnalyé/, on distingue "les travailleurs mensuels" /sak i travay le mwa/ de ceux qui travaillent et sont rémunérés "à la journée" /â zu:rné/ ou "à la surface travaillée" /a la tas/. Les premiers sont ceux qui assument une responsabilité : /kómâde:r/, /sef d ékip/ ou sont des spécialistes : /sófe:r/ "chauffeurs" (de camions ou de tracteurs). Les seconds, sauf s'ils sont attachés à une propriété, et, de ce fait, employés en permanence et souvent logés, ne sont embauchés et payés que dans les périodes de grande activité agricole.

L'ouvrier agricole est souvent nommé /rale:r d pyòs/ ou /grate:r d pyòs/ car la "houe" /pyòs/ est son principal instrument de travail.

7.1.4 L'organisation et la rémunération du travail

C'est le "chef de culture" /âplwayé d kilti:r/ ou le "chef d'équipe" /kómâde:r/ qui, en début de semaine

.../...

ou de journée, fixe le travail de chacun et l'inscrit sur son "registre" /ka:ʳné/ ; ces indications permettent, après contrôle, de payer les sommes dues à l'ouvrier. "La tâche" équivaut soit à sept heures et demie de travail, soit à vingt-cinq "gaulettes carrées" ; naturellement, selon les travaux à accomplir, le calcul se fait de façon très différente. Les femmes qui "mettent l'engrais" /i fan lâgré/ doivent en répandre 300 kilos dans la journée, tandis qu'un ouvrier chargé d'"arracher les cannes" /désólé/ doit travailler sur "une surface de 25 gaulettes" /ê tas/ ; celui qui creuse les "trous pour planter les cannes" /fòs/ est payé "au cent" /ó sâ/ ; "ôter les feuilles" /dépayé/, "sarcler" /graté/, "relever les feuilles" /siyóné/, se payent à la "gaulette linéaire" /gólèt filé/ ; le prix de rémunération, quand il s'agit d'"enlever les mauvaises herbes" /ti:ʳ le ze:ʳb/ dépend de l'état du champ et des espèces à retirer : /i dépâ le ze:ʳb/ "ça dépend des herbes".

Si "celui qui sarcle" /grate:ʳ/ est payé à la surface ou à la longueur de sillons nettoyés" /i travay la gólèt/, "celui qui coupe les cannes" /kupe:ʳ/ est rémunéré "à la tonne de cannes coupées" /i travay la tòn/.

Une partie des travaux agricoles est exécutée par les femmes, (sarclage, dépaillage, plantation), mais les activités majeures restent masculines (labourage, coupe...). L'ouvrier, cependant, est souvent secondé dans sa tâche par sa femme et ses enfants.

7.2 LA PLANTE

7.2.1 Les variétés

Le nom de la "canne à sucre" se prononce tantôt /kan/, tantôt, plus rarement, /kân/. Le premier s'entend surtout en finale de syntagme : /na ê bô pé d kân/ "Il y a beaucoup de cannes" ; en revanche, /kan mapu/ /kan bôbô/ (noms de cannes)... Il existait autrefois beaucoup de variétés, elles tendent aujourd'hui à disparaître au profit de variétés sélectionnées qu'on désigne par des numéros : /la ès disèt/ "S. 17" ; /la sê sâ vêt sis/ "la 526" ; /la kat sâ swasât nèf/ "la 469" ; /la sê sâ disèt/ "la 517" ; ces cannes possèdent des qualités particulières et on compare leurs mérites : /la sê sâ vêt sis i abat la kat sâ swasât nèf kòm kèstyô filaz/ "la 526 l'emporte sur la 469 en ce qui concerne la vitesse de

pousse" ; /la sê sâ disèt lé pli ris/ "la 517 est plus riche en sucre."

Parmi les espèces autrefois cultivées, certaines ont complètement disparu, mais, même dans ce cas, leurs noms sont toujours bien connus : /kan batavya/ "canne Batavia" ; /kan bato:r/ ; /kan bigtana/ "canne Bigtana" ; /kan bôbô/ "Canne bonbon" (encore commune, mais ce terme s'applique aux cannes d'une saveur agréable) ; /kan gêgâ/ ; /kan lébèn/ "douce, mais qui se brise trop facilement" ; /kan luzyé/ ; /kan mapu/ (noire, sucrée) ; /mapu pe:rlé/ ; /kan moris/ ; /kan pu:r maké/ ; /kan ra gró vât/ "canne rat gros ventre" ; /kan risfô/ ; /kan taiti/ "canne de Tahiti" ; /kan tamarê/ ; /kan vakwa/; /kan away/ "canne d'Hawaï".

7.2.2 Description

La "canne à sucre" est un roseau qui, à son plein développement, atteint deux à trois mètres de haut. Elle est pourvue de longues "feuilles" /fèy/ qui sont utilisées par les créoles à des fins diverses ; vertes, les "feuilles de cannes" /pay kan/ servent de fourrage pour le bétail ; séchées, on en use pour faire des paillasses ou des "paillottes" /kaz la pay kan/. La feuille elle-même se distingue de la "partie engainante et dure" du roseau /lâvlòp la kan/.

Sur la tige, de distance en distance, on distingue des "noeuds" /né/ ; au-dessus du noeud, on remarque une petite tache d'un vert tendre qu'on nomme /zyé/ "bourgeon" (mot à mot, "oeil"). "L'entre-noeud" est dit /lèz/, mais on utilise également /né/ avec ce sens (1). Pour planter la canne, on met en terre trois "noeuds" /né/ de canne ; c'est par "le bourgeon" /le zyé/ que sortent les "pousses nouvelles" /bu:rzô/.

Au moment de la floraison, le sommet de la canne porte la "hampe florale" /fle:r/, panache aux reflets argentés qui couvre les champs

(1) Pour les autres plantes, on utilise également ce même mot /lèz/ qui désigne tantôt le "noeud", tantôt l'"entre-noeud". Mais il a parfois simplement le sens de "morceaux, parties"; ex. : /...â dé lèz, i bulòn desu/ "en deux morceaux, on boulonne dessous" (construction de pirogues, autrefois. Sainte-Rose)..., /èn lèz la twal/ "un morceau de tissu", /èn lèz la te:r/...

.../...

d'une somptueuse parure (on les recueille parfois pour en faire des "oreillers" /zóryé/ ou des "matelas" /payas/).

7.2.3 Qualités de la canne

Suivant les années et les lieux varie la beauté des cannes ; les "plantes à leur première pousse" sont dites /kan vye:rz/ ; ensuite, chaque année, elles sont coupées presque au ras du sol ; on ne laisse que la "souche" /sus/ qui repousse pour la récolte suivante ; on peut ainsi distinguer les "cannes qui ont repoussé une fois" /prómyé repus/, "deux fois" /dézyèm repus/... Au bout de dix ans, la plante est épuisée : /kan dé:rnyé repus/ désigne les plantes âgées qui seront arrachées après la coupe.

Le planteur est généralement peu enclin à admettre que la canne est "belle" /zólí/, /bâdé/ et constate plus volontiers qu'elle est "en mauvais état" /fay/ à cause de la "sécheresse" /sésrès/. Dans les champs mal entretenus, les cannes "s'emmêlent" /i may/ ; les cannes "prises les unes dans les autres" /mayé/ poussent "tordues" /to:rt/, /kókiyé/, /rakókiyé/. Elles sont plus difficiles ensuite à couper et à charger. On ne coupe la canne que "lorsque elle a atteint son point de maturité" /kâk lé mi:r/ ; il ne faut pas trop attendre alors, sous peine de voir baisser "la richesse en sucre" /la risès/. Cette plante résiste bien au cyclone, tout au plus les feuilles sont "réduites à leurs nervures" /niké/ et les roseaux couchés ; les cannes reprennent bien vite ensuite leur allure habituelle.

Les planteurs ne savent pas, en général, identifier les maladies de la canne ; ils constatent que "les cannes sont malades" /la kan lé malad/, /...la gay maladi/ ; on parle parfois de la "maladie noire" /maladi nwa:r/ ou du "borer" /bóre:r/ ; certaines espèces étant plus sujettes que d'autres à la maladie, "on en interdit la culture" /i défân plâté/, selon les cultivateurs, c'est plus souvent la terre que la canne elle-même qui est en cause : /la te:r lé malad/ "La terre est malade".

7.3 LA CULTURE

7.3.1 Labour et préparation du sol

Le labourage du sol précède la plantation ; "on laboure" /i a:rbu:r/i bu:r/ avec une "charrue" /sari/

.../...

généralement mue par un "tracteur" /kate:rpila:r/ (ou plus généralement la "machine" /masin/). Dans un cas précis, on use du mot /kate:rpila:r/, mais, s'il s'agit d'opposer à l'ouvrage de l'homme, le "travail mécanique", on dira /travay la masin/ ; cf. pour la coupe : /zòt i travay la masin/ "Ils coupent les cannes à la machine"). S'il se trouve que le sol est trop "rocheux" /â galé/ ou accidenté, "le tracteur ne peut pas passer" /kate:rpila:r i gay pa pasé/, on travaille alors à la main. Il en est, bien entendu, ainsi sur les petites exploitations rurales qui sont fort nombreuses.

Le labourage mécanique permet de "creuser" /fuyé/ une "tranchée" /rigòl//siyô/ où seront plantées les cannes ; ce mode de plantation "en tranchée" /a la rigòl/ permet de planter les cannes "à la suite les unes des autres" /lê dérye:r lòt/ ; "là où la charrue n'arrive pas" /usa la sari i ariv pa/ et où "l'on ne peut mécaniser le travail /i gay pa travay la masin/, on plante dans un "trou" /tru/. (Planter "à la rigole" /a la rigòl/ s'oppose à planter "au trou" /o tru/ ; cette technique caractérisant généralement la petite exploitation). Dans les cas où l'on "épierre les champs" /i ti:r le ròs/, on place les pierres retirées, au bord des "carreaux", en "andains" /ko:rdô/, /mi:r/ ("mur").

Planter "au trou" se fait selon une technique très précise ; comme les cannes doivent être alignées pour permettre, dans la suite, leur entretien, l'agriculteur "place un cordeau" /i mèt la lin/, puis "creuse le trou" /i fòs le tru/, /i fuy le tru/ (/fuyé/ est le terme général pour "creuser", /fósé/ est beaucoup plus employé pour désigner cette opération particulière : "creuser le trou dans lequel on mettra le plant de canne"). Ex. : /mwê té i mèt la lin pu fósé/ "Je plaçais mon cordeau pour creuser mes trous"... On utilise pour creuser une "sorte de houe à lame étroite" /la pik/, ex. : /fósé avèk la pik/.

Le trou, carré, doit avoir des dimensions précises (35 cm de côté et 11 cm de profondeur) ; on faisait autrefois "un trou bien carré à l'aide d'un gabarit" /è tru byê karé avèk ê gabari/. Les commandeurs faisaient refaire tous les trous qui n'avaient pas l'exacte dimension.

Si l'on plante les cannes dans un "sillon" /rigòl/, /siyô/, on utilise une "sillonneuse" /siyónèz/ pour "creuser le sillon" /rigólé/ (/siyô/ est moins courant que /rigòl/ ; le verbe usuel correspondant est d'ailleurs /rigólé/).

.../...

7.3.2 La plantation

L'ouvrier "enlève la terre du trou où sera mise la bouture" /i dévid le tru kân/ ; "quand il a creusé, il plante" /kâk li la fini d fósé, li plât la kân/. Pour faire des "boutures" /plâ/, on utilise le "sommet de la canne" /tèt kân/, mais "il faut couper le bourgeon terminal" /i fó kup le ke:r/ (syn. : /le su/). Si la canne est plantée au moment de la coupe, on ramasse les "sommets des cannes" /tèt kân/ qui ne sont pas envoyés à l'usine ; le reste du temps, le propriétaire "laisse un champ pour avoir des boutures" /i kit ê karó pu ti:r l plâ/.

Pour faire une bouture, on utilise deux, trois ou même quatre "entre-noeuds" /né/, selon leur longueur ; on en met deux, "si les entre-noeuds" se trouvent être grands" /si lé né i tôm lôg/ ; on place toujours dans la fosse deux boutures "au cas où l'un ne donnerait pas" /si èn i mâk/.

Le morceau de canne doit être coupé perpendiculairement, et non "en sifflet" /â siflâ/ ; il faut prendre garde aussi à ne pas couper au ras du "noeud" /né/ de peur de "détruire le bourgeon" /tyé l zyé/.

Si la canne est plantée "à la rigole", comme dans les grandes exploitations, les "boutures" /plâ/ sont placées, soit "les unes derrière les autres" /but a but/, soit "tête-bêche" /krwazé/ (étant entendu qu'elles sont toujours placées, à plat, au fond du sillon). Quelquefois, avant de planter, on "échaude les cannes" /i sòd la kan/ pour la désinfecter, ou on la trempe dans une "solution de Mercoran ou de Verisan" /ló ruz/ (mot à mot, "l'eau rouge", à cause de la couleur du produit).

Sur chaque "plant", se trouvent au moins deux "bourgeons" /zyé/ d'où vont naître les "repousses nouvelles" /bu:rzô/ ; selon les planteurs, il faut placer le morceau de canne de telle sorte que les "yeux" se trouvent sur le côté, et non au-dessus ; dans ce cas, comme ils sont alternativement opposés, un sur deux ne pourrait pousser. En fait, il est bien évident que la mécanisation de la plantation ne peut prendre de tels détails en compte ; l'augmentation du nombre de plants mis en terre réduit l'importance du fait que certains d'entre eux peuvent "ne pas repousser" /mâké/. Chaque bouture mise en terre donnera quatre ou six cannes nouvelles qui pousseront en touffes.

.../...

7.3.4 L'entretien

Souvent, mettant à profit la période pendant laquelle la canne pousse, on fait dans l'intervalle des "menées" des cultures intercalaires de "maïs" /mai/ ou d'"arachides" /pistas/ (1).

Les travaux d'entretien ne commencent pas quand "la canne sort de terre" /i pwêt/, mais "quand elle s'élève de deux entre-noeuds au-dessus du sol" /kâk i fé dé né ódsi la te:r/ ; il faut alors commencer à "sarcler" /graté/ ; "si on ne sarcle pas, la canne se rabougrit" /si vi grat pa, i rès peti/ ; la canne "s'étale" /i kuv/ (mot à mot, "couvre") ; on remarque alors les boutures qui n'ont pas poussé : "on remplace celles qui n'ont pas pris" /i râplas sak la mâké/. Il faut, en effet, éviter que "les cannes soient clairsemées" /la kan lé kle:r/, ce qui diminue le rendement aux champs et ralentit la coupe.

L'opération importante consiste à permettre la libre pousse de la plante ; il faut donc "enlever les mauvaises herbes" /ti:r le ze:rb/, ce que l'on fait parfois à l'aide d'"herbicides" /ze:rbâ/ qu'on "répand" /i fan/ dans les champs. En effet, si le champ "est plein d'herbes" /lé â ze:rb/, c'est qu'il est "mal entretenu" /mal travayé/. Ces herbes sont souvent difficiles à arracher : /i fó la pik pu:r tiré/ "Il faut les ôter à la houe" ; les plus communes, et naturellement, les plus tenaces, sont nommées /syêdâ/ "chiendent" ; /ze:rb siró/ ou /ze:rb burik/ "Herbe aux ânes" ; /ze:rb véra/ "Herbe verrat".

Il faut également apporter de quoi nourrir la "jeune pousse" /bu:rzô/ ; "engrais" /lâgré/ souvent appelé /pèk/ (nom d'une marque) ; le "fumier" /fimyé/ est rare ; on utilise également "les résidus de la fabrication du sucre" /lékim/. /sèl/ est un terme qui désigne divers sulfates ou chlorates utilisés pour les fumures de fond. Si la canne a été plantée au trou, l'engrais est placé dans un creux fait au pied de la plante, l'opération est dite /kas la fòs/ ou /kas le tru/ (mot à mot, "casser la fosse"). On travaille à "la houe" étroite /la pik/ ; pour sarcler, on préfère la "houe à lame large" /pyòs/.

La canne continue à pousser ; à un moment, on ne peut plus passer dans les champs car toutes les plantes ont épaissi, on dit que "la canne ferme" /la kan i fe:rm/.

"Quand la canne est bien développée, on ne sarcle plus" /kâk la kan fin byê fe:rmé i grat pi/, car les herbes ne peuvent plus pousser. Avant la première coupe, on sarcle quatre fois ; pour les cycles suivants, une seule.

(1) Cf. Vie rurale

.../...

Autre opération importante : "ôter l'excès de feuilles à la base des cannes" /dépayé/ ; on "enlève" /i ti:r/ à la fois la "feuille" /fèy/ et "la partie engainante dure" /lâvlòp la kan/, on "dépaille" après le sarclage et, le plus souvent, deux mois avant la coupe. En avril-mai, /i fó ruv le fô/ "il faut dégager le champ" (mot à mot, "ouvrir le fond", c'est-à-dire enlever l'excès de feuilles pour dégager la base des cannes). Les "feuilles" /fèy kan//pay kan/ (1) sont arrachées à la main ; l'ouvrier "laisse les feuilles sur le sol" /i mèt pay a te:r/. Ce "dépaillage" est essentiel pour permettre à la coupe de se faire dans de bonnes conditions : des "cannes bien dépaillées" /kan pròp/ sont beaucoup plus faciles à récolter.

"Celui qui sarcle" /grate:r/ "est payé à la gaulette" /i travay la gólèt/ ; son profit varie donc beaucoup selon son activité ; souvent, dans ces travaux, comme dans bien d'autres, il se fait aider par des membres de sa famille.

7.3.5 Le cycle de la canne

La première "récolte" /la kup/ ne se fait que deux ans après la plantation ; les "cannes qui sont coupées pour la première fois" sont dites /kan vye:rz/ ; par la suite, la récolte est annuelle ; aussi, distingue-t-on, suivant le nombre qu'elles ont repoussé, les "cannes de première repousse" /kan premyé repus/, de "deuxième..." /kân dézyèm repus/..., /kan de:rnyé repus/ "canne de dernière repousse" se dit d'une plante, généralement âgée de dix ans, qui devra être arrachée après une dernière coupe. Une canne qui n'a pas été coupée est dite, l'année suivante, /kan filé/ (Saint-André). La "base de la canne" /sus/, restée sous les "feuilles" /pay/ après la récolte, est soit arrachée si la canne est vieille, soit laissée pour l'année suivante. Le terme /sikó d kan/, parfois utilisé pour désigner la "souche", est péjoratif et s'applique plus volontiers à des repousses "sauvages" dans un terrain autrefois cultivé.

Pour permettre à la plante de repousser, il faut "débarrasser la ligne de souches des feuilles qui la couvrent" /siyòn la pay//fe:r séô/ ; cette opération

(1) /pay kan/ est un terme collectif : "des feuilles de canne, de la "paille" de canne" ; on ne dit jamais /ê pay kan/ (/ê fèy kan/).

.../...

est dite /siyónaz/. L'ouvrier "rejette les feuilles" /i rul la pay/ qui "se transforment en engrais" /i fé fimyé/. "Si la terre est pauvre, on enterre les feuilles" /kâk la te:r lé mèg, i âte:r la pay/. Les feuilles coupées sont rejetées dans l'intervalle qui sépare deux "lignes de cannes" /mené/, de façon à obtenir un "intervalle sans feuilles" /mené pròp/ ou /platbâd/ et une autre "couverte de feuilles" /mené sal/ (on inverse l'année suivante).

Lorsque la canne est vieille, ou qu'il veut essayer de cultiver une autre variété, le cultivateur "arrache la canne" /i désòl/ pour "replanter" /refósé/ ; "déraciner" le plant se dit également /désusé/ (Cf. /sus kân/ : "souche de canne"). Autrefois, on pratiquait un système d'assolement que l'usage des engrais rend inutile ; après l'arrachage des cannes, on les remplaçait par une "plante aux racines traçantes destinée à permettre au sol de se reconstituer en profondeur" /kuve:rti:r/ : /trwa kat kup, apré ti i désòl, i mèt kuve:rti:r/ "au bout de trois ou quatre récoltes, on arrachait et on plantait une "couverture".

On utilisait divers végétaux : /pwa maskat/ ou /pwa bèf/, /pwa bébé/, /ti pwa blâ/ : "variétés de haricots ou de fèves" ; /zâbrevat/ "cajanus indicus". Ces cultures offraient, en outre, l'avantage de fournir de la nourriture tant aux hommes qu'aux bêtes ; lorsque ces méthodes d'assolement sont encore utilisées, on enfouit les plantes ("engrais vert").

7.3.6 La "coupe"

La période pendant laquelle on "récolte" /i kup/, la canne à sucre, "prête à être coupée" /mi:r/, est nommée /la kup/ ; on dit également /la kâpan'/ "la campagne sucrière", mais ce terme est plutôt celui des usines que celui des champs ; la récolte des cannes coïncide, en effet, exactement avec la période d'activité des usines sucrières car la canne à sucre ne peut être stockée et doit être traitée immédiatement.

C'est, de juillet à décembre, le grand moment de labeur ; on recrute des "hommes pour couper" /kupe:r/, journaliers qui souvent, la coupe achevée, ne retrouveront pas de travail.

Le travail se fait toujours par "groupe" /ékip/ ; (les "camarades d'équipe" sont dits /dalô/). Il y a de deux à quatre hommes et on "est payé à la tonne de canne coupée" /i travay la tòn/ ; il s'agit donc de ne pas avoir

.../...

comme "compagnon" /dalô/ un "paresseux" /flane:r/ puisque "la pesée est collective" /i pèz pa:r ékip/. Cependant, les coupeurs discutent avec le commandeur du mode de rétribution ; /si la kan lé kle:r, i fó ku:r apré/ "si les cannes ne sont pas serrées, il faut leur courir après" ; le travail se ralentit, de même, le rendement baisse si "la canne est malingre" /la kan lé fay/ ; dans ces cas, les coupeurs demandent à être payés "à la journée" /â zu:rné/.

Le coupeur de cannes est armé d'une sorte de "coutelas" /sabrakan//sab/ (Côte au Vent), /grâ kutó/ (Côte sous le Vent) très tranchant (1), avec lequel il coupe la tige de la canne un peu au-dessus du sol, laissant en terre la "souche" /sus/. Il faut prendre garde à ne pas couper trop haut (perte de sucre), ni trop bas car on risque d'empêcher les "repousses" /bu:rzô/ ; le coupeur maladroit "tue la souche" /i ti la sus/. Il coupe ensuite le "bourgeon terminal" /su//tèt//ke:r/, trop pauvre en sucre pour être envoyé à l'usine : /le su i gat la risès/ "la "tête" fait baisser le taux de richesse" (Cf. infra). Si la canne est trop longue, il la coupe éventuellement en deux tronçons. Il ramasse ensuite les tiges et les "transporte" /i saroy/ jusqu'au chemin ou à la route où "il les charge" /i sa:rz/ sur une charrette ou un camion. Les cannes sont placées par "brassée" /paké/ à plat et maintenues, sur les côtés par des "morceaux de canne placés verticalement" /piké/.

Les rendements des "coupeurs" sont extrêmement variables selon les conditions de travail ; le colon qui doit travailler sur un terrain en pente, puis "transporter" /saroyé/ ses cannes "sur la tête" /a tèt/ jusqu'au chemin où elles seront prises,ne peut avoir qu'un rendement très faible ; l'entretien qu'a reçu le champ est également important ; il est facile de couper des "cannes bien épaillées" /kan pròp/, alors que le coupeur perd beaucoup de temps dans les "cannes entremêlées" /kan mayé/.

La quantité de cannes s'évalue toujours en "kilos" /kiló/ ; un bon ouvrier peut "faire" en un jour, "3 000 kilos" /trwa mil kiló/ surtout s'il ne fait que couper sans "transporter" /saroyé/, ni "charger" /sa:rzé/.

(1) Il y a, outre le "sabre traditionnel" /sab/, /trât dé/ un "sabre à lame large" dit /sab óstralyê/.

.../...

Au moment de la récolte, les champs de cannes sont souvent la proie d'incendies dûs à des accidents ou causés par "une personne méchante" /ê mun malisyé/ qui met le feu au champ de son voisin. Les cannes brûlées sont prises en priorité par l'usine ; aussi certains planteurs sont-ils parfois soupçonnés d'incendier volontairement leur champ ; /zòt i dépay pa, i mèt defé/ "ils ne dépaillent pas, ils mettent le feu" (autre avantage : l'incendie, qui épargne la tige, brûle les feuilles et rend la coupe plus facile) ; /kâk zòt i gay pa l tu:r, i mèt defé/ "quand ils n'obtiennent pas leur droit d'apporter leur récolte, ils incendient (et sont admis en priorité). Cet acte est cependant unanimement blâmé ; "ils mettent le feu sur leur propre terre, mais la maison de leur voisin brûle"(1).Il n'est pas rare cependant qu'on incendie volontairement un champ pour le nettoyer mais avant de "mettre le feu" /fut ê ku d fé/, on "fait de larges coupe-feu" /i fé ê bô balizaz/ et on s'assure qu'il n'y a pas de risques à le faire.

7. 4 DU CHAMP A L'USINE

7.4.1 Le transport

Les cannes peuvent emprunter diverses voies pour faire le chemin qui les sépare de la "sucrerie" /lizin/. Autrefois, on les transportait par "charrettes" /sarèt/ attelées de mulets ou de boeufs, et conduites par des "charretiers" /sa:rtyé/. Elles n'ont pas complètement disparu, surtout dans le Sud de l'île (Il faut d'ailleurs que le chemin qui conduit à la balance ou à l'usine soit en déclivité, dans le bon sens, sans cela "le boeuf s'arrête" /le bèf i kay/ ; au retour, la charrette est vide et la route plus aisée) !

Souvent, le colon ou le "travailleur d'usine" "transporte" /i saroy/ les "brassées de cannes" /paké kan/ jusqu'à un point déterminé où un camion vient les chercher. "Les cannes sont mises sur le camion à la main" /i sa:rz a la mê/, souvent par l'équipe des coupeurs.

7.4.2 La pesée

Les cannes sont apportées d'abord au centre de réception, soit à l'usine, soit en un lieu où se

(1) /zòt i mèt defé dâ sa d zòt, mé la kaz zòt vuazê ! bril/.

.../...

trouve un "pont-bascule" /balâs/. Là, dans un premier temps, le "préposé au pont-bascule" /baskile:r/ pèse le chargement. On pèse, bien sûr, contenant (charrette ou camion) et contenu ; aussi, faut-il "peser le véhicule vide" /fe:r la ta:r/.

Le poids de cannes livré sera inscrit sur un "carnet de contrôle" /ka:rné/ où sont notés tous les apports de cannes du planteur ; il reçoit, parfois, en outre, un "ticket" /tiké/ où a été enregistré automatiquement le poids de son apport.

Dans la récolte, on prend en considération, certes, la quantité de cannes apportées, mais également leur "richesse" /risès/ en sucre (le poids s'évalue toujours en "kilo" /kiló/ ; seules les statistiques officielles parlent de tonnes, le planteur compte en "millier de kilos"/milyé d kan/ ou en "million" /milyô d kan/).

7.4.3 L'analyse

Chaque "pont-bascule" /balâs/ est pourvu d'un petit laboratoire d'analyse où un "chimiste" /simis/ du "Centre Technique" /sât téknik/ (organisme paritaire "sucrier" /izinyé/, planteur) "analyse" /i analiz/ un échantillon de l'apport pour en évaluer "le taux de richesse" /la risès/.

On prend, au hasard, quelques cannes que l'on place "tête bêche" /tèt bès/(ex : 4 "tête" en haut-4 "tête" en bas). On prélève un échantillon qui est passé au broyeur, puis à la presse pour séparer le "jus" /zi/ du "résidu fibreux" /gató/.

L'analyse du jus permet de fixer le taux de richesse en fonction duquel sera payé le planteur. Ce paiement se fait selon des modalités complexes qui lui échappent le plus souvent. Il connaît, cependant, l'existence des "quotas" /kóta/ en fonction desquels le prix d'achat varie. L'essentiel pour le planteur est les "avances sur règlement" /lavâs/, /lakôt/ qu'il perçoit en cours de campagne avant le règlement définitif.

7.5 LA SUCRERIE

7.5.1 Acheminement et préparation des cannes

Au sortir des mains du planteur, la canne passe

.../...

entre celle du "fabricant de sucre" /izinyé/ (mot à mot, "usinier"). Des "sucreries" /izin/lizin/ modernes et peu nombreuses, ont remplacé les anciens "moulins à cannes" /mulê/, /fâgurê/ qu'on trouvait autrefois dans la plupart des "exploitations sucrières" /établismâ/ (1).

Les camions "déversent leurs chargements" /i baskil/ de cannes pesées et analysées, à moins qu'ils ne soient déchargés par des "derricks" /grapê/ ou des "ponts roulants" /po:rtik/ ; /grapê/ désigne à la fois le "grappin" proprement dit qui prend les cannes et "la grue tout entière". Des "tables d'alimentation" /tab/, les cannes sont acheminées vers l'usine par un "transporteur" /sèn/. Sur la "chaîne", les cannes sont coupées par des "coupe-cannes" /kup kan/ formés de "lames d'acier" /kutó/ animées d'un mouvement rotatif. Au bout du transporteur, elles tombent dans un "broyeur à marteau" /tréde:r/ (déformation de shredder).

7.5.2 Extraction du jus

L'extraction du jus se fait dans une batterie de "moulins" /mulê/ formés d'énormes cylindres horizontaux entre lesquels passent les morceaux de cannes.

Les "cylindres" /silêd/ tournent dans des "coussinets" /kusiné/ en bronze qui se logent dans des "bâtis latéraux" /sapèl/.

Les cylindres sont tenus dans leur logement par des "prisonniers" /prizónyé/. Les deux cylindres inférieurs sont fixes et la canne passe de l'un à l'autre en glissant sur une "bagassière" /bagasye:r/ qui repose sur un "support" nommé /sómyé/. Le cylindre tourne sur son "axe" /laks/ qui peut se briser si le réglage est mal fait ; ce réglage se fait par les "tirants" /tirâ/. Au-dessus du cylindre supérieur, se trouve, de part et d'autre, un "chapeau hydraulique" /bóné/ qui multiplie la puissance de pression.

7.5.3 Le traitement des jus

Le jus sortant des moulins est sale et acide ; il doit donc d'abord être épuré et neutralisé. Le jus est d'abord chauffé dans un "réchauffeur" /résófe:r/ puis envoyé dans un "chauleur" /bak sóle:r/ où l'on ajoute du

(1) Cf. Les structures de la culture.

lait de chaux ; chauffé et chaulé, le jus passe au "décanteur" /klarifikate:r/ (1).

Il en sort à la fois, le jus clair et neutre, et d'autre part, les "boues" /lékim/ qui seront envoyées aux champs pour être employées comme engrais (Le nom d'"écumes" vient de ce qu'autrefois, un des procédés de défécation était l'écumage du jus). Cependant, les "boues" /lékim/ passent dans un "filtre rotatif" /filt/ qui récupère une partie du jus sucré.

7.5.4 L'évaporation

Autrefois, on concentrait le jus dans des marmites chauffées à feu nu (la "batterie"). Aujourd'hui, on utilise la vapeur du premier corps pour chauffer le second, et ainsi de suite. Cependant, pour que l'ensemble fonctionne, il faut pouvoir créer le vide dans le dernier corps ; c'est le rôle du "condenseur" /kôdâse:r/ qui, par là, permet le fonctionnement de l'"évaporateur" /triple fé/trip/ (mot à mot, "triple effet").

7.5.5 Concentration et cristallisation

On concentre le sirop dans les "appareils à cuire" /kwit/, /laparèy/ ; on procède par cristallisations successives en réalisant d'abord une première "masse cuite" /mas kwit/ qui est déchargée d'abord dans des "malaxeurs" /malakse:r/. Puis, on sépare les cristaux de l'"eau mère" /zégu/ grâce à la force centrifuge dans des "centrifugeuses" /ti:rbin/. Les cristaux tombent sur un "transporteur à secousses" /trâble:r/. "L'eau mère" /zégu/ contient, la première fois, assez de sucre pour être réutilisée. Avant le clairçage, l'eau mère est dite /zégu pòv/, après clairçage /zégu ris/.

L'"égoût" de dernier jet est dit /mélas/ ou /gró siró/.

Les cristaux passent au "sécheur" /sésri/ avant d'être acheminés vers le "silo" /siló/ par un "tapis roulant" /sèn/.

(1) Les termes dont usent les ouvriers créoles sont souvent les noms techniques d'appareils utilisés autrefois et qui sont aujourd'hui remplacés par d'autres, plus modernes.

.../...

7.5.6 La vapeur et l'électricité

Les "résidus fibreux de la canne" /bagas/ sont utilisés comme combustible dans les "chaudières" /zénérate:r/ qui produisent la vapeur qu'utilise la sucrerie. (Aujourd'hui, on utilise la "bagasse" pour faire des "panneaux ligneux" nommés /bagapâ/).

La "cendre des chaudières" /sân zénérate:r/ est utilisée comme engrais.

Le courant nécessaire à l'usine est fourni par des "alternateurs" /ti:rbó/ ("turbo-alternateur").

7.5.7. De la canne au sucre

Sous la pression énorme exercée par les cylindres coule le "jus de canne" /lo d kan/ ; quand ils en ont envie, les ouvriers "vont boire un peu de jus de canne" /i sava bwa:r ê pé lo d kan/ ; ce jus, une fois fermenté était appelé autrefois /fâgurê/ ; on le préparait ainsi : /té i mèt fâgurê dân kalbas avèk grê mai/ "on mettait le jus de canne dans une calebasse avec des grains de maïs". On le buvait, quelques jours après, quand commençait la fermentation (1).

Le jus verdâtre, en début de traitement, est dit /vezu/ ; au niveau du chauleur, c'est le "jus chaulé" /zi sólé/ puis, à la sortie du clarificateur, le "jus clair" /zi kle:r/, /zi déféké/. Après évaporation, on obtient le "sirop" /siró la kwit/, /la kle:rs/ ; dans la "masse cuite" (stade visqueux), on sépare les cristaux de l'eau mère" /zégu/.

"Le sucre provenant de la première masse cuite" est dit /sik premyé zé/ ; puis /dézyèm zé/, /trwazyèm zé/.

La "cassonade" est appelée /galabé/.

7.5.7 Le rhum

L'égoût visqueux duquel on renonce à extraire le sucre est nommé /gró siró/ ou /mélas/ ; on l'utilise

(1) Cette boisson, le "betsabetsa" des Malgaches, est encore consommée parfois à Maurice où on la nomme /flâgurê/. Elle est très communément bue aux Seychelles où elle est appelée /baka/.

.../...

pour la fabrication du "rhum" /ròm/.

On prépare d'abord un moût fermentescible : "on met la mélasse diluée dans de l'eau dans une cuve" /i mèt mélas avèk déló dâ ê grâ kiv/. Le môût fermente et se transforme en "vin" /vê/ ; on attend que soit achevée la fermentation, le "vin" "ne bouillonne plus" /i buz pi, lé â repó/ ; on dit qu'il "est mûr" /lé mi:r/.

"On envoie "alors" par pression" /i pôp/ le vin dans une "colonne à distiller" /laparèy/, /lalâbik/ ; on obtient alors le "rhum" /ròm/, "le résidu de distillation" est /la vinas/.

Les ouvriers sont, à la différence des travailleurs agricoles, payés "à l'heure" /a le:r/ ; ils se répartissent en trois "classes" /katégori/ : /promyé katégori/ : /sèf kwize:r/, /sèf kôdikte:r/... ; /dézèym katégori/ : /kwize:r/, /kôdikte:r/... ouvriers spécialisés... ; /trwazèym katégori/ : "ouvriers non spécialisés" /manèv/.

Comme la sucrerie fonctionne sans discontinuer, le jour est divisé en "quarts" /ka:r/ et les équipes se relaient. Le terme de "quart" n'a d'ailleurs plus de sens, car il correspond aux conditions anciennes de travail, quand les ouvriers "faisaient deux quarts" /té i fé dé ka:r/ et travaillaient 12 heures. Aujourd'hui, quoiqu'on dise toujours que le travailleur "fait deux quarts" /i fé dé ka:r/, la journée n'est que de huit heures, et, s'il prend son travail à 6 heures, l'ouvrier "sort" /i las/ à 14 heures.

Les fonctions de direction de l'usine sont peu ou mal connues ; en dehors du "directeur" /dirèkte:r/, on connaît surtout le "chimiste" /simis/ qui "surveille le taux d'extraction" /i vèy le râdmâ/.

7.5.8 Le personnel

Au "travailleur des champs" /rale:r d pyòs/, /grate:r d pyòs/, s'oppose "l'ouvrier des usines sucrières" /travaye:r dizin/ ; ce dernier terme est réservé aux ouvriers qui sont employés à la "sucrerie" /lizin/, toute l'année durant. En effet, beaucoup de "travailleurs non spécialisés" /manèv/, occupés à la sucrerie durant la "période de traitement de la canne" /kâpan'/, n'y restent pas quand elle s'achève, mais "retournent travailler aux champs" /i sava labitasyô/.

L'"ouvrier qui fait fonctionner une machine' est généralement dit /kôdikte:r/ ; /kôdikte:r mulê/

.../...

"préposé aux moulins" ; /kôdikte:r triple fé/, /kôdikte:r zénérate:r/ "préposé aux chaudières", /kôdikte:r ti:rbó/ ; pour les "turbines" /ti:rbin/, on dit plutôt /ti:rbine:r/. La fonction essentielle est de surveiller la "cuite" /kwit/, rôle du "cuiseur" /kwize:r/. Ces ouvriers sont, en général, placés sous la direction d'un responsable : /sèf kwize:r/ "Chef-cuiseur" (c'est l'ouvrier le plus considéré de l'usine ; un "chef-cuiseur" doit avoir une sorte de génie !) ; /sèf kôdikte:r mulê/... L'entretien des machines rend nécessaire la présence d'une équipe de "mécaniciens" /mékanisyê/ dirigée par un "chef-mécanicien" /sèf mékanisyê/.

.../...

VIII LA PECHE

8.1 LA BARQUE (1)

8.1.1 La coque

1 - L'"avant du bateau" /étrav//lavâ/ ; /tâbòt/ (Saint-Philippe, Sainte-Rose).

1bis-"La pièce de bois à l'avant" /tabòt/.

2 - "Le pont avant" /pô/ ; en fait, toutes les barques ne possèdent pas un "pont" pour "empêcher l'eau d'entrer" /pu:r défân lό âtré/.

2bis-"Pièces de bois permettant l'écoulement de l'eau qui ruisselle sur le pont" /briz lam/ (beaucoup de barques n'en ont pas).

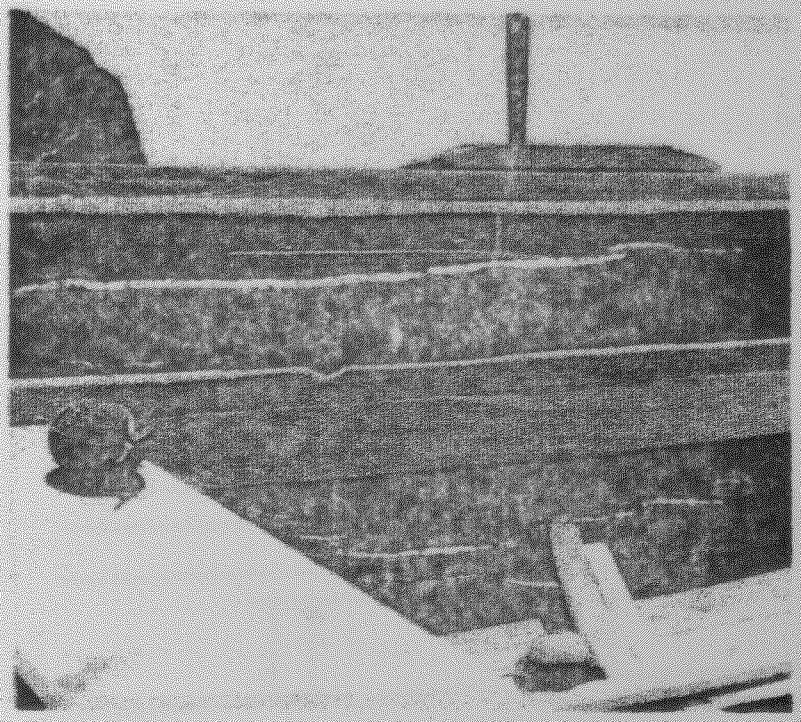
3 - "Carlingue ; pièce de bois placée au fond du bateau sur les membres, au-dessus de la quille" /ka:rlêg/.

4 - "Barres de bois, parallèles à la carlingue ; tringles" /trêg/ ; /végraz/ (Le Port) ; ce dernier terme est rare.

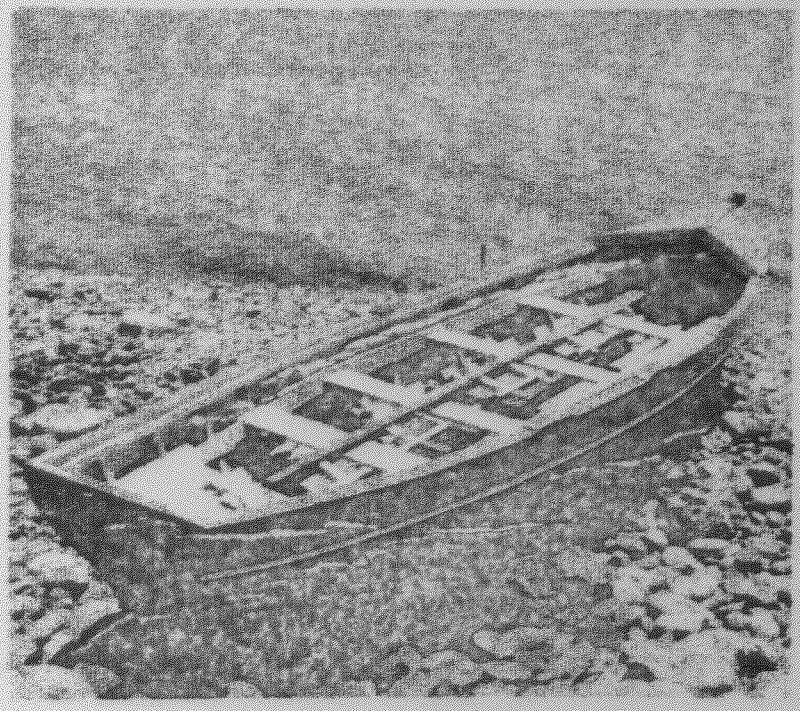
5 - "Couple" /mâb/ ; la plupart des pêcheurs ne connaissent que ce mot ; cependant, selon les spécialistes (constructeurs de barques), il y a deux "membres du milieu du bateau" /mâb métrès/ qui sont différents (Sainte-Rose ; Le Port).

(1) Pour tous les termes ci-dessous, nous indiquerons, comme d'habitude, d'abord le nom le plus courant ; pour les autres, nous mentionnerons l'endroit où l'on en use.

.../...

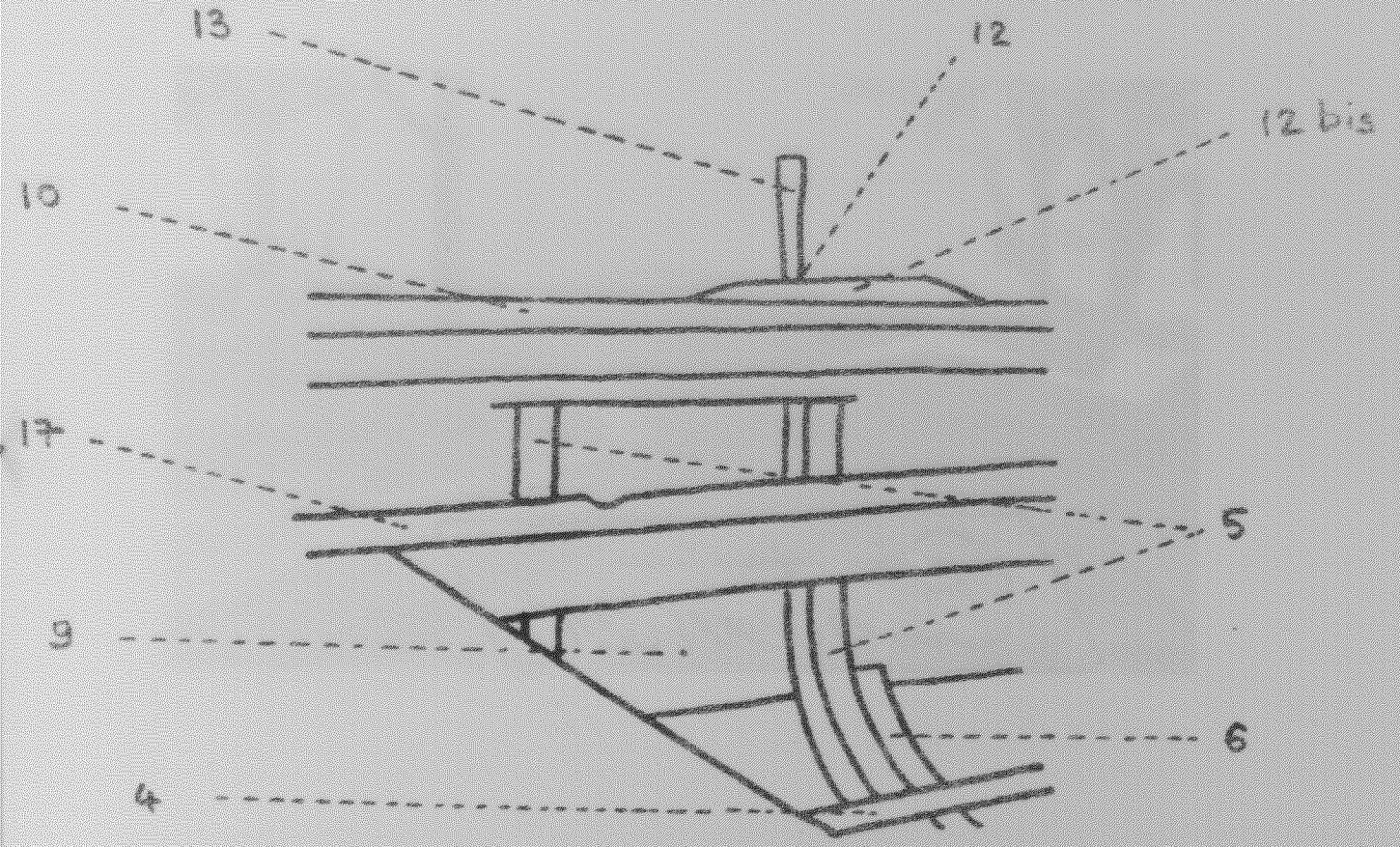


Détail de la barque.

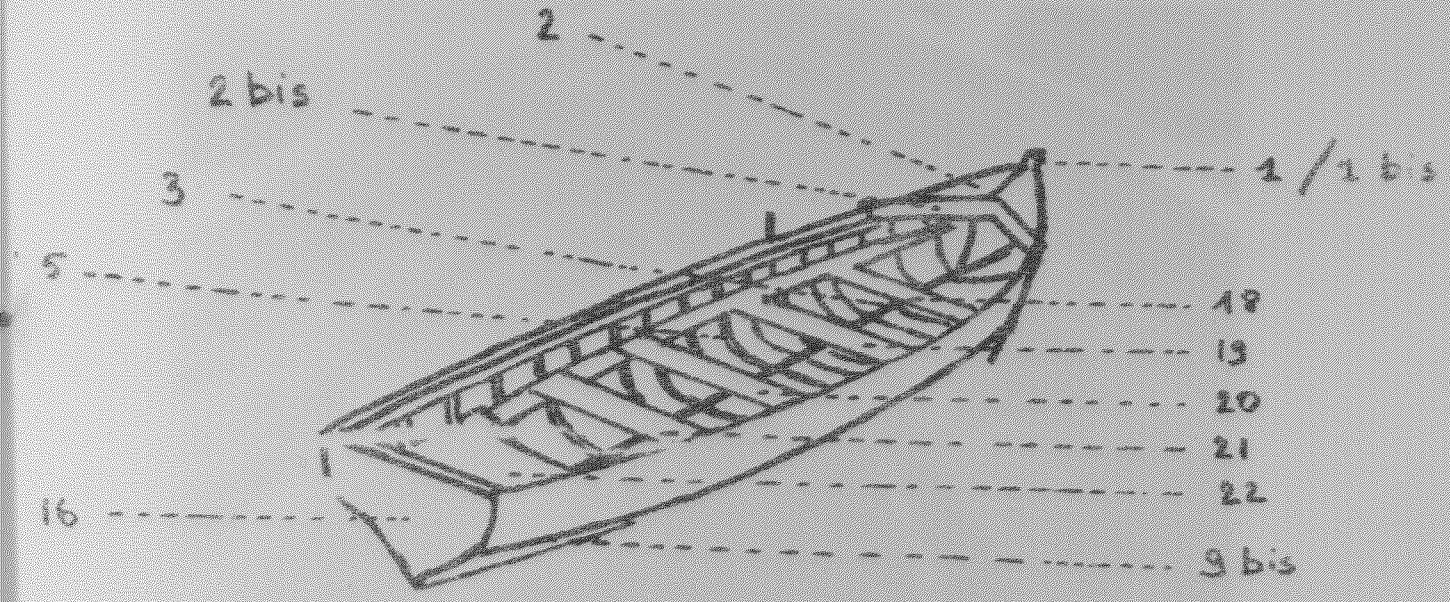


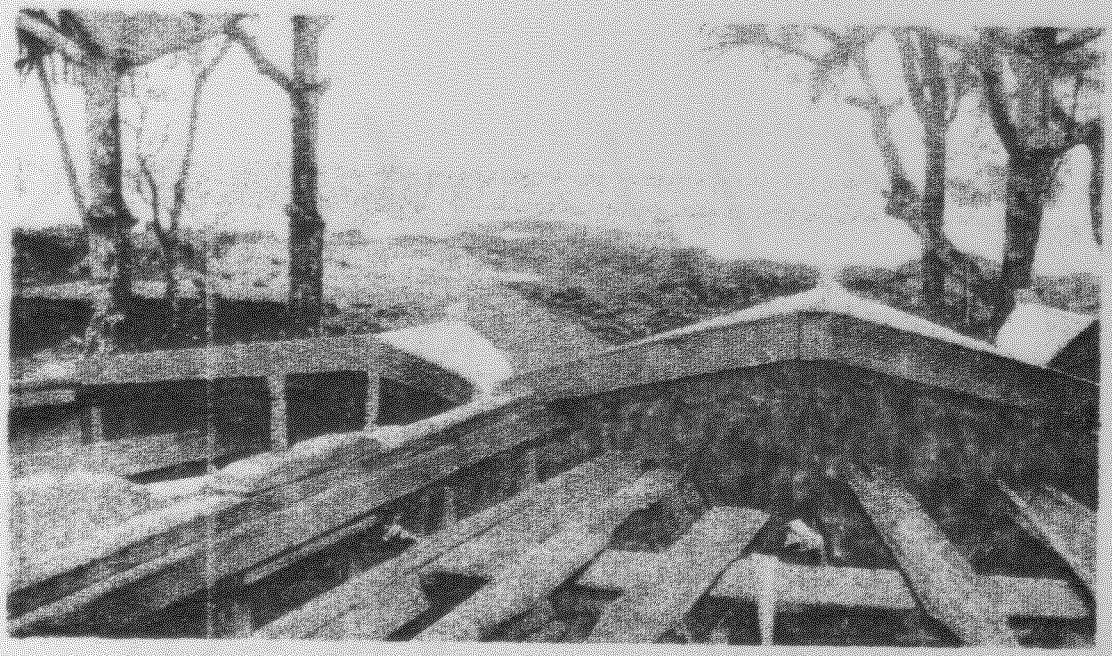
Barque (Saint-Denis)

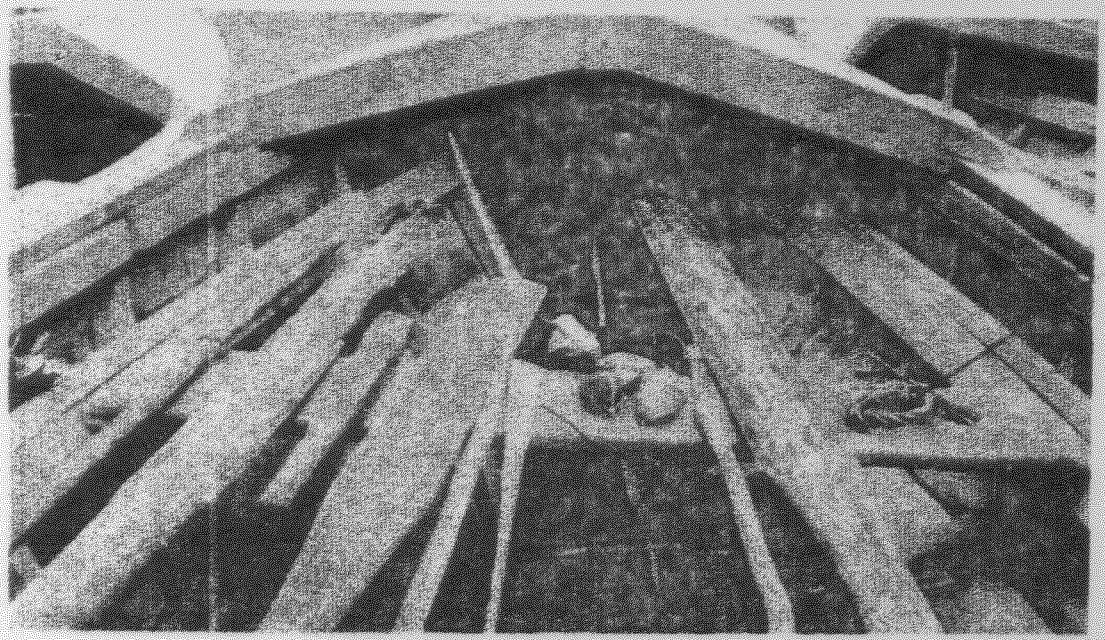
Que soit remercié ici Monsieur A. Nirlo qui, par son habileté technique, a réussi à assurer ces tirages.

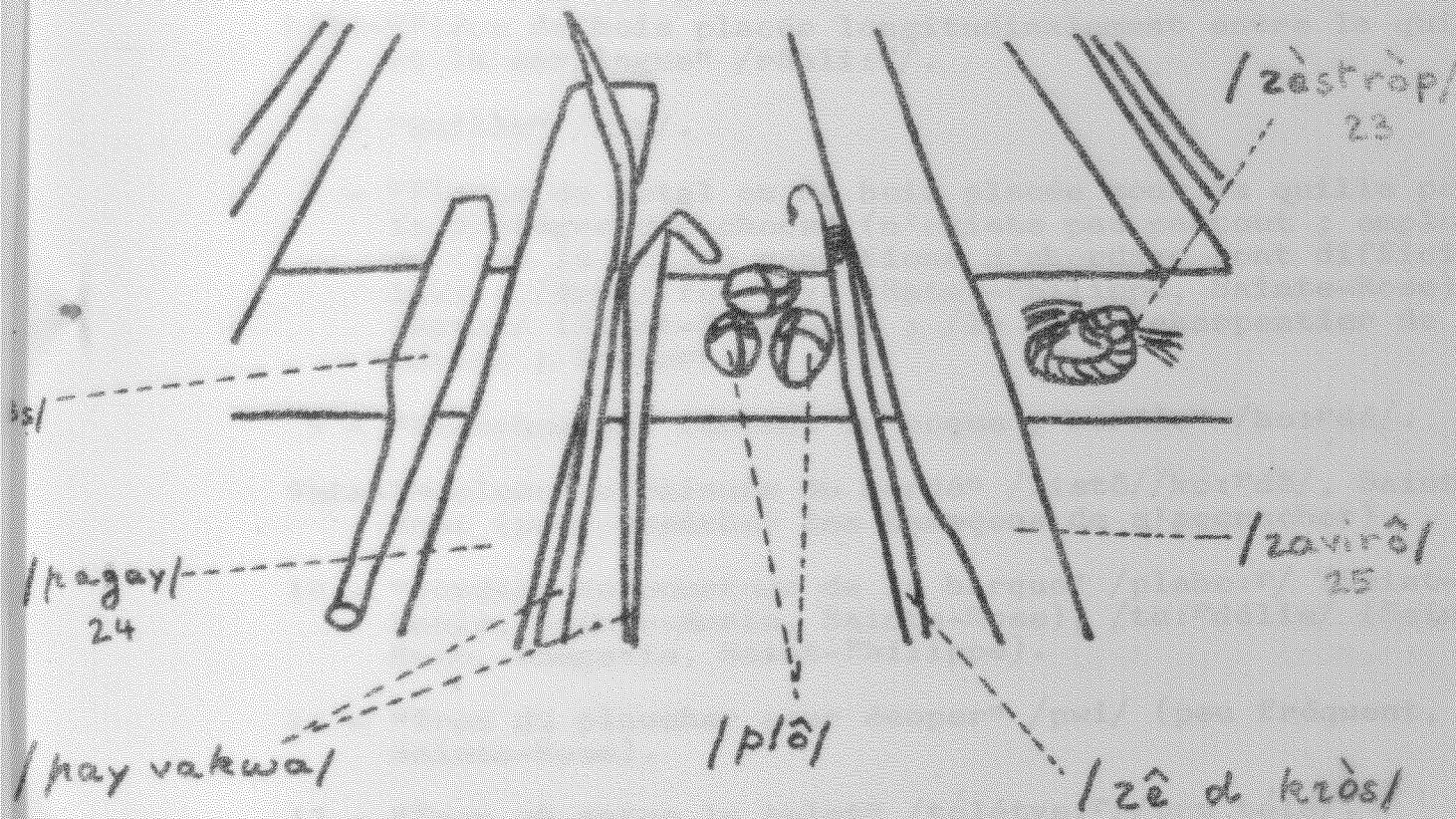


Détail de la barque.

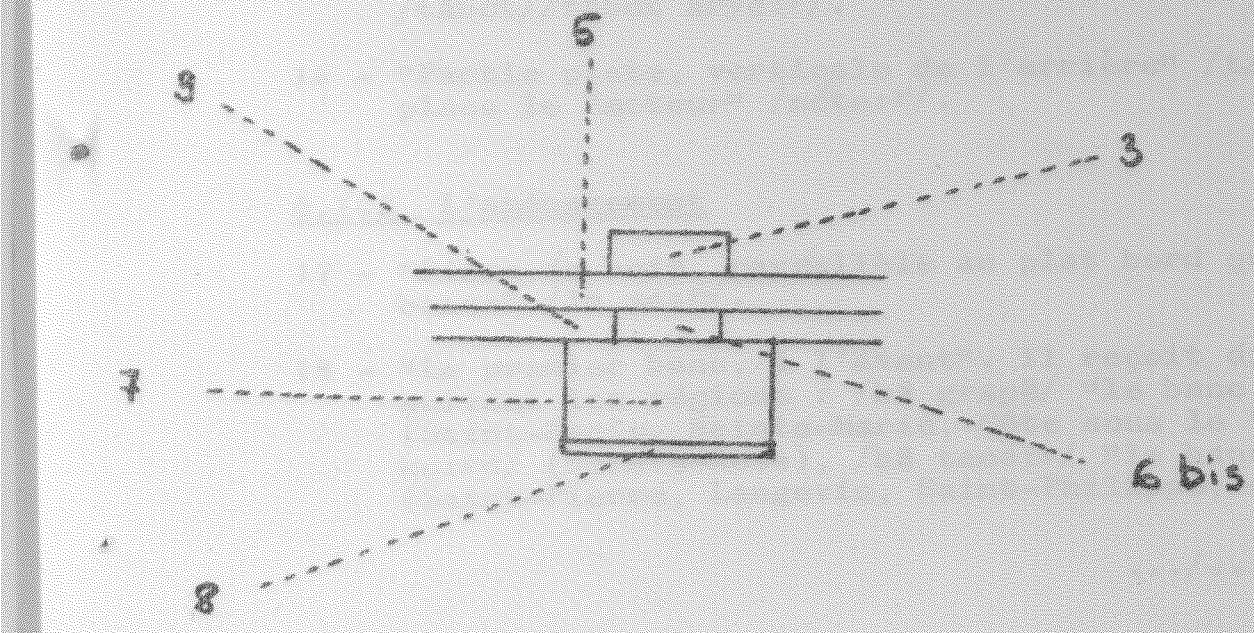








Instruments de navigation et de pêche.



Vue en coupe du fond de la barque.

6 - "Varangue" (pièce qui, placée parallèlement au couple, le renforce) /varâg/ ; /métrès/ (Saint-Philippe).

6 bis-"Pièce de bois placée longitudinalement entre la quille et la carlingue" /râbli:r/.

7 - "Quille" /kiy/.

8 - "Plaque de métal ou de bois placée sous la quille pour la protéger des chocs" (n'existe pas partout ; employée surtout là où les conditions d'abordage sont difficiles) ; /drag//fòs kiy/ (Saint-Philippe, Sainte-Rose), /savat/ (Saint-Philippe) ; /le mòl/ (charpentier de marine ; Le Port).

9 - "Planches qui forment la coque ; bordée" /bo:rdé/.

9bis-"Moulure ou rainure du bordé" /listô//ko:rdô/, Sainte-Rose (pour empêcher les hameçons de s'accrocher).

10 - "Bordage du pourtour de la barque" /plabo:r/ (Saint-Denis, Sainte-Marie, Sainte-Rose), /tu:rdélis/ (Sainte-Rose, Langevin, Saint-Philippe).

11 - "Trou du plancher pour écoper" /pwi/ (peu fréquent, Sainte-Rose).

12 - "Trou où entre le tolet" /tólétye:r//tru tólé/.

12bis-"Pièce de bois qui renforce le bordage à l'endroit du trou de "tolet" /tòt/ (Saint-Philippe).

13 - "Tolet" /tólé/.

14 - "L'arrière de la barque" /létrav//arye:r//tiyak arye:r/.

15 - "Pièce de bois à l'arrière, dans le plan de la quille" /tâbòt//tâbòt arye:r/.

16 - "Partie plate, verticale de l'arrière" /tablό/ où l'on place le "moteur" /móte:r/.

8.1.2 L'aménagement

17 - "Pièce de bois, parallèle au plat bord qui tient les bancs" /la se:r/.

18 - "Le premier banc, à l'avant". Il reçoit divers noms suivant les régions : /bâ grapê/ "le banc de grappin" (Saint-Denis, Sainte-Marie, Côte sous le Vent), /bâ la ko:rd/ (Sainte-Rose), /bâ tene:r/ "le banc du teneur" (Saint-Pierre, Langevin, Saint-Philippe, cf. 8.2).

.../...

19 - "Le second banc" /bâ segô//bâ segô marê//bâ kwazé/ (Sainte-Marie) ; s'il n'y a que trois bancs en tout, le second est dit "banc de milieu" /bâ milyé/.

20 - "Le troisième banc" /bâ trwazyèm//fó bâ/ (Sainte-Marie); /bâ d vakâs//bâ parésé/ (ce banc n'est pas toujours mis; quand il est placé, celui qui l'occupe a peu à faire : "banc de vacance, banc du paresseux") ; s'il n'y a que trois bancs, il sert à préparer les appâts.

21 - "Le dernier banc" /bâ zapa//bâ la semi:r/ (m. à m., "banc à appât"), "personne ne s'y assied" /pe:rson i asiz pa/ ; on l'utilise "pour découper les appâts" /pu dékup zapa/.

22 - "L'arrière du bateau" /bâ patrô/ ; c'est le patron qui fait fonctionner le moteur.

8.1.3 Agrès et matériel

23 - "Estropes" /zèstròp/ ; ces anneaux dans lesquels on passe l'aviron pour le fixer au tolet sont faits d'une "corde végétale" /gati:r/.

24 - "Aviron court" /pagay/ ou /zavirô patrô/ ; en effet, le patron peut s'en servir pour aider le ou les rameurs à manoeuvrer.

25 - "Aviron" /zavirô/ ; /bwa/(Sainte-Rose) ; certains avirons sont plus longs /zavirô d fo:rs/. Ils sont utilisés par le deuxième marin qui soutient l'effort du "premier" /tene:r/ ; on n'en use qu'en cas de nécessité (Langevin). A Saint-Philippe, le même nom est utilisé /zavirô d fo:rs/, mais ces rames ne sont pas plus longues que les autres.

26 - "L'écope" /la mòk/ (métallique), /kókó/ (demi-noix de coco), /kalbas/ ; on utilise de préférence des écopes végétales car elles "n'usent pas" /i iz pa/ le fond.

27 - "L'ancre" /lâk//le grapê/ ; faite, en général, d'une grosse pierre ou d'un morceau de fer. Son usage est complètement inconnu sur la côte Est (Saint-Philippe), sans doute parce que les fonds trop importants rendent impossible son emploi.

28 - "Hameçon(s) muni(s) d'un manche de bois" /zê d kròs/ ("le manche" est dit /batô zê d kròs) ou /frâg/ (Sainte-Marie).

29 - "Gourdin qui sert à assommer les grosses pièces" /mayé/ /mayòs/.

.../...

30 - "Galets pour lester la ligne" /plô/.

- "Filin" /ko:rd/.

- "Brins végétaux qui servent à attacher ensemble les poissons, ou à "empailler" les galets".

8.2 LA SORTIE EN MER ET LA NAVIGATION

8.2.1 L'embarcation

Les barques ne sont plus aujourd'hui équipées de "la voile" /la twal/ et toutes ont un "moteur" /móte:r/ qui "est accroché à l'arrière" /i pâdiy dérye:r/. Néanmoins, ce type d'équipement est récent et tous les pêcheurs de plus de quarante ans ont navigué autrefois à la "rame" /zavirô//bwa/ ou à la voile. La barque est appelée tantôt /piròg/, tantôt /kanòt/ (/ba:rk/ est rarement utilisé). /kanòt/ semble cependant le terme le plus courant ; dans certaines zones (Saint-Gilles, Saint-Joseph), il est presque le seul en usage ; dans d'autres régions, les deux mots sont utilisés (Saint-Denis, Saint-Pierre). Seuls, les vieux pêcheurs font, et encore pas toujours, la distinction entre eux ; /piròg/ est normalement réservé aux "embarcations dont la coque est faite d'une ou deux grosses pièces de bois", alors que /kanòt/ désigne "une barque de planches". Le premier type d'embarcation qui a subsisté jusqu'à 1950 dans la région de Saint-Philippe, a aujourd'hui disparu. Fort utiles dans une région où la mer est très rude, il tenait fort bien la mer, paraît-il. On ne construit plus désormais que des embarcations du type /kanòt/ et les deux mots sont devenus synonymes. Notons cependant que /kanòt/ est pratiquement le seul terme en usage sur la côte de la Possession à Saint-Pierre ; en effet, la mer plus accueillante ne rendait pas indispensable l'usage des "pirogues".

Pour pêcher en mer, il faut être en règle avec "l'inscription maritime" /biró d marin/ ; tout pêcheur doit donc être "inscrit" /ârólé/ et payer son "droit d'inscription" /ârólmâ/ ; ex : /mô ga:rsô lé ârólé èk mwa/ "mon fils est inscrit avec moi". On nomme /plézâsyé/ un pêcheur professionnel "clandestin" /marô/ qui n'est pas régulièrement "inscrit" /ârólé/.

.../...

8.2.2 Le départ

"Partir en direction de la haute mer" se dit /môté/ /â môtâ, ni dòn ê ku d trèn/ "en gagnant la haute mer, nous mettons une ligne de traîne" ; /ni mèt ê trèn déye:r/ "id." ; /suvâtfwa ni ramas ê tô, ê bónwit/ "souvent, nous prenons un thon, une bonite". D'une barque qu'on aperçoit au loin en mer, on dit qu'elle est "au large" /â le:r/ ; "revenir" c'est /rdèsân/ (m. à m., "redescendre"). Les conditions de pêche sont souvent très dures, sur la Côte au Vent en particulier, de Sainte-Rose à Saint-Philippe, où se trouvent les eaux les plus poissonneuses, aux dires des pêcheurs du moins. Dans les endroits les plus favorisés, les hommes "tirent la barque" /i ral kanòt/ sur "le sable" /la sab/ (Saint-Leu, Boucan Canot) ou sur les "galets" /galé/ (Saint-Benoît, Saint-Denis, La Possession). Parfois un "port" /po:r/ a été aménagé (Terre Sainte, Saint-Gilles). Mais, dans d'autres régions, (Saint-Philippe, Sainte-Rose), les rochers dominent une mer inhospitalière, et mettre à l'eau une barque est déjà un véritable exploit. Certains "ports" comme Vincendo sont même abandonnés parce qu'une ou deux barques ont été "brisées" /krazé/. La barque est descendue sur un plan incliné, ou même parfois, à travers un "goulet rocheux" /kanal/ qui domine légèrement la mer. Les "pêcheurs" /pése:r/ ou /marê/ (ce second terme est le plus spontanément employé ; /pése:r/ est l'indication d'une fonction sociale, mais dans une barque, il n'y a plus que des "marins" /marê/) "mettent la barque dans le passage" /i mèt kanòt dân kanal/. Il faut alors "surveiller la mer" /vèy la me:r/ pour saisir "l'instant favorable" /lâbéli/ où, la mer se calmant, la vague va venir jusqu'au pied du plan incliné ; on pousse alors la barque à l'eau et les hommes "font force de rames" /i ral zavirô/ pour s'éloigner avant qu'une lame ne fracasse l'embarcation contre les rochers. Une fois hors de la zone dangereuse, on installe le moteur qui est "accroché" /pâdiyé/, et on le met en route ; jamais de moteur de secours, s'il tombe en panne, on reprend les avirons pour gagner le port le plus proche.

8.2.3 La pêche

Le lieu de pêche est choisi par "celui qui possède et dirige la barque" /le patrô/. Il fait fonctionner le moteur et connaît les "alignements" /repe:r//pwê d repe:r/ qui permettent de retrouver les "arêtes rocheuses sous-marines" /ké/ ou les "hauts-fonds" /sèk/ où se tient le poisson.

Pour localiser exactement l'endroit, on utilise des "éléments facilement repérables" /repe:r/ : "une maison" /ê kaz/ ; "un arbre" sur la côte /ê pyé d bwa/ ; "une éminence" /pitô/. Parfois, les pêcheurs s'éloignent beaucoup de la côte et il devient plus difficile de se repérer ; les

.../...

pêcheurs de Sainte-Rose prennent parfois leurs alignements sur le Cap Bernard qui se trouve près de Saint-Denis ! En général, on est plus près de la terre et on se maintient "en face du cocotier" /vizavi pyé kókó/ ou "du tertre" /vizavi la óte:r/. Ces lieux de pêche portent le plus souvent des noms : ainsi près de Sainte-Marie : /fô d ka:rtyé/ (m. à m., "le fond du quartier"), /tâbi/, /te:r ruz/... Les "hauts-fonds" aussi : au large de Saint-Paul, "le haut-fond du Rondage" /le sèk dü rôdaz/ est connu de tous, mais il y en a bien d'autres : /sèk bwa karé/, /sèk baza:r/...

On choisit, pour pêcher, les heures où les"poissons sortent de leurs refuges" /ban pwasô i so:rt zòt kaz/ ; on distingue d'ailleurs : "les poissons sédentaires" /pwasô d plas/ du "poisson blanc" /pwasô blâ/ qui se déplace ; ce dernier, qui fréquente les fonds de sable est, comme le "poisson de corail" /pwasô d kóray/ beaucoup moins apprécié que le "poisson de rocher" /pwasô d ròs/.

On s'éloigne plus ou moins de la côte suivant la pêche pratiquée et le poisson recherché ; tantôt, "on pêche en eau peu profonde, près de la côte" /i pès la kòt/, tantôt, "en eau profonde" /ó kré/, là où "la mer est profonde" /la me:r lé fô/ ou "très profonde" /la me:r lé kré/ ; suivant les endroits, on distingue /la pès ó fô/ et /la pès ó kré/, la première se pratique entre 100 et 150 mètres, la seconde vers 300 mètres. A Saint-Philippe, on distingue quatre "profondeurs" /óte:r/ principales : on pêche /óte:r d sa/ (m. à m., "à hauteur des chats") à quelques centaines de mètres du bord et à faible profondeur, là où se trouvent les "chats" (appelés aussi /makabi/), puis à des profondeurs de plus en plus grandes /óte:r d ruzèt/ (...de"rougettes"), /óte:r d ruz/ (...de "rouges") et enfin /ó kré/ "à grande profondeur".

Arrivés à proximité du lieu de pêche, les hommes arrêtent le moteur, et reprennent la rame ; si on néglige de le faire, on "effraye les poissons" /i farus pwasô/ et ceux-ci "se sauvent" /zòt i lèv â filaz/. Il y a, en général, à bord trois ou quatre "marins" ; trois pêchent et le quatrième manoeuvre l'embarcation ; on l'appelle généralement /le tene:r/ (m. à m., "teneur") car son rôle est de "maintenir en place la barque" /li tyêbó kanòt/. Dans certaines zones (Sainte-Marie, par exemple) où l'on peut user de l'ancre, on ne connaît pas le mot /tene:r/, ce "marin" est appelé /grapê/ car il manoeuvre outre les "rames" /zavirô/, "l'ancre" /le grapê/. La désignation par /tene:r/ ou /grapê/ est évidemment à l'origine des différences dans la désignation du banc où il s'assied : /bâ tene:r/, /bâ grapê/, cf. 8.1.2. Dans la zone où l'on utilise le mot /tene:r/, on ignore l'usage de l'ancre" /grapê/ (Saint-Philippe, par exemple).

.../...

Lorsqu'on pêche "près de la côte" /la kòt//si:r 1 bo:r/, il est possible de "jeter l'ancre" /kul lâk/... /grapê/ (parfois, on dit /ròs/ car elle est souvent faite d'une grosse pierre ; /kul le ròs/ "jette l'ancre"). Le fond étant peu important, les pêcheurs "mouillent" /i mui//i muy/; mais, "s'il y a trop de fond" /si lé tró kré/, il faut "immobiliser la barque" /tyêbó kanòt/ pour l'empêcher de "dériver" /dérivé/ et éviter que le fil "se prenne dans les rochers" /i may dâ ròs/ ou que "la ligne ne passe sous une arête rocheuse" /la lin i pas su 1 ké/.

Pour ce faire, le rameur "surveille le courant" /i vèy le kurâ/ et maintient le bateau "face au vent" /la briz dâ la tèt/.

8.2.4 L'état de la mer

Le "marin" doit être attentif à toutes les modifications de l'état de la mer ou du temps. Les "courants" /kurâ/ rendent souvent la pêche difficile ; ils portent, suivant les régions, des noms différents : à Sainte-Marie, on en distingue deux principaux /kurâ lâba/, /kurâ lâó/. Souvent, on les nomme d'après leur direction : /kurâ sêdni/ "courant de Saint-Denis", /kurâ sêpòl/ "courant de Saint-Paul" à la Possession. Ces courants ne sont pas permanents ; certains s'inversent aux marées /kurâ la pas/ "courant de passe" ; d'autres commencent à se manifester à certains moments sous l'influence de phénomènes mal expliqués, mais reconnus /kurâ sêpye:r i ma:rs/ "le courant de Saint-Pierre a commencé" ou /kurâ i ma:rs sêpye:r/.

Il faut surveiller également les vents (1) ; il est trop tard quand "le vent a déjà commencé" /la bris la fin lévé/; avant qu'on ait eu le temps de revenir, "la mer est devenue forte" /la me:r la fin lévé//la me:r la lévé/, "la mer devient houleuse" /na gró tâ/, les pêcheurs auront de la chance s'ils arrivent à "débarquer" /mèt a te:r/ "avant l'orage" (L'expression /mèt a la kòt/ signifie "s'échouer" en parlant d'une embarcation et ne doit pas être confondue avec la précédente : /bató la fin mèt a la kòt/ "le bateau s'est échoué").

Cependant, les pêcheurs ne s'inquiètent pas outre mesure si "la mer est un peu houleuse" /la me:r i rul ê ti pé/ ou "un peu agitée" /la me:r i kaskas ê ti pé/ ; le danger ne sera peut-être que pour le lendemain : /demê i kas ê pé plis/ "demain, elle sera plus forte" ; de toute façon, "ils n'ont pas le mal de mer" /zòt i gay pa mal de me:r/.

(1) Cf. 1.4.2

.../...

8.2.5 Le retour

La manoeuvre de retour à terre est souvent plus délicate encore que le départ surtout dans les atterrages difficiles où les "rochers" /ròs//kap/ peuvent briser l'embarcation.

Si, sur toute la côte sous le Vent, les pêcheurs "débarquent" /i atéri//i déba:rk/ facilement sur des grèves hospitalières, pour "ramener la barque à terre" /mèt a te:r/ sur une plage de galets ou sur une côte rocheuse, la manoeuvre est beaucoup plus difficile.

Tantôt les pêcheurs opèrent seuls, tantôt, arrivés à proximité du rivage, ils demandent de l'aide en criant ou en soufflant dans "un gros coquillage percé d'un trou qui sert de conque d'appel" /âsiv/ (On ne voit ni n'entend plus beaucoup de ces conques ; cependant, on en use encore sur la Côte au Vent, du côté de Sainte-Rose ou de Saint-Benoît).

"Il faut guetter l'accalmie" /i fó vèy lâbéli/ "pour rentrer sans périr" /pu rât sâ tyé l ko:r/. On doit surveiller le rythme des vagues ; il y a en général (Côte sous le Vent) "une accalmie toutes les sept vagues" /i fó kôt sèt lam, apré la me:r lé bèl/ "la mer s'apaise après sept vagues" ; il faut également tenir compte du point où "les vagues déferlent" /la me:r i kas/ ; en effet, la zone de déferlement est plus ou moins proche du rivage ; ex : /la me:r i kas plitò ate:r, li kas pa lwêlwê/ : "la mer déferle tout près de la côte, elle ne déferle pas loin" (Sainte-Suzanne).

Le rôle de "celui qui est aux avirons" /tene:r/ ou /grapê/ est alors capital. En effet, les manoeuvres ultimes se font à la rame; une fois le moteur mis à l'abri dans le bateau, la barque approche de la côte par l'arrière ; le patron, assis sur le "banc arrière" /bâ patrô/ "descend le premier" /i ariv premyé/ ; s'ils en ont le temps, les deux autres pêcheurs "sautent à terre" /i déba:rk/ aussi ; souvent, cependant, les vagues obligent à repartir, le rameur "éloigne la barque du bord" /i a:rpus kanòt/ ; le rameur reste donc finalement seul ; il fait alors l'ultime manoeuvre ; utilisant avec adresse l'impulsion que la vague donne à son embarcation, il la lance au rivage ; le flot "soulève le canot" /i po:rt kanòt/, les marins déjà à terre s'avancent dans l'eau et saisissent l'embarcation, "ils la tirent" /zòt a ral kanòt/ et la mettent à l'abri, hors d'atteinte des vagues ; au Tremblet, dans un "port" (1) aujourd'hui inutilisé il fallait, pour cela, hisser les barques par-dessus un véritable mur de rocher de plus de deux mètres de haut.

(1) Rappelons encore que /po:r/ désigne simplement un endroit où l'on tire les barques, et en aucune façon, un abri artificiel ou naturel.

.../...

Sur les plages de galets, la manoeuvre est moins périlleuse, mais néanmoins difficile. De toute façon, "quand la mer brise trop" /kâk la me:r i pèt â le:r/, il est impossible de débarquer ; il en est de même si "le mauvais temps se déclare" /mésâ tâ i pèt/, les pêcheurs abordent alors au port le plus proche ou le plus hospitalier, sans rejoindre leur point d'attache ; ex : /kâk isi lé móvé, ni mèt ate:r bwa ruz/ "quand le temps est mauvais ici, nous abordons à Bois-Rouge" (Sainte-Suzanne) ; il arrive de même aux pêcheurs de Saint-Philippe de se réfugier à l'Anse des Cascades (Sainte-Rose) où il y a une "cabane" /bukâ/ où ils peuvent s'abriter.

Si la mer est "mauvaise" /móvèz//rid/ "les pêcheurs ne peuvent pas sortir" /bân pése:r pa kapab so:rti:r/ ; sur la Côte au Vent, durant l'hiver, on ne peut pêcher que quelques jours par mois, et encore s'expose-t-on à "recevoir une lame" /gay ê ku d lam/ ou "une lame de fond" /ê kù d lam de fô/ qui jettera la barque sur les rochers. A l'heure où nous écrivons ces lignes, un pêcheur de Vincendo vient de trouver la mort au cours d'une manoeuvre de ce genre.

8.2.6 L'entretien de la barque

Les barques sont souvent couvertes de "feuillage" /fèy de bwa/ ou de "palmes de cocotiers" /fèy kóko/ "pour les protéger du soleil" /pu:r âpa:r sólèy/ ; en effet, la chaleur fait travailler le bois et le bateau "prend l'eau" /i fé d lò/ ; le pêcheur doit alors, en mer, "écoper" /ti:r d lò/. On évite d'user en guise d'écopes de "récipients métalliques" /mòk/, on leur préfère "une demi-noix de coco" /kóko/ ou une "calebasse" /kalbas/ ; en effet, le fer "use la barque" /i iz kanòt/ ; on peut même simplement se servir d'une "spathe de palmiste" /zâpòn/ (à Saint-Philippe, on l'appelle /sòk/ ou /sòk zâpòn/). Les barques ont quelquefois un plancher ; dans ce cas, on y ménage un "trou" /püi/ pour surveiller le niveau d'eau et écoper. Pour éviter que l'eau de pluie ne reste dans le bateau, on retire, quand la barque est à terre, le "bouchon de nable" /busô/.

Pour entretenir le bois et le rendre imperméable, "il faut graisser le bateau" /i fó grès kanòt/ ; pour ce faire, les pêcheurs achètent et font fondre les déchets de "graisse de boeuf" /grès bèf/. Pendant les périodes où l'on ne peut sortir, on fait des travaux plus importants. On met de "l'étoupe" /létup/ que l'on introduit entre les planches ; puis on met "du brai" /la bré/ pour "durcir l'étoupe" /rédi létup/ ; on le passe à chaud et on égalise avec un "fer à repasser" /karó/ ; on enduit également le bois de "goudron" /kòlta:r/ "pour le conserver" /pu kôse:rv le bwa/.

.../...

8.2.7 Le poisson et la faune marine (anatomie)

Dans le "poisson" /pwasô/, on distingue "la tête" /la tèt/, "la gueule" /gèl/, les "ouïes" /zwit/, les "nageoires" /nazwa:r/, la "queue" /ké/. A l'intérieur du corps, la "vessie natatoire" /pâs/ ou /zabó/ ; lorsqu'on amène brutalement à la surface des poissons de fond, ils subissent les effets d'une décompression rapide, "leurs yeux sont exorbités" /zòt zyé i so:rt tut/, "leur vessie leur sort de la gueule" /zòt zabó i so:r//zòt pâs i so:r/. On ~~les~~ appelle les "entrailles" /trip/ et les "arêtes" /zarêt/ ou /zépin/. "Ecaille" se dit /zékal/, cf. /vivanó gró zékal/.

Pour consommer le poisson, il faut "l'écailler" /ékalé/, mais on doit "dépouiller" /plisé/ (m. à m., "éplucher") certaines espèces qui ont une peau dure ("bourses", "chirurgiens"...) Il faut prendre garde à quelques poissons qui "causent des blessures" /i blès/ soit par des "pointes venimeuses" /zépin/, soit par des "cartilages tranchants" /lâsèt/ placés près de la tête (ex : /ka:rdinal lâsèt/) ou de la queue (ex : /siri:rzyê/ "chirurgien") ; ex : /maswarâ i pik, li na dé zépin sak kóté/ "le "machoiran" pique, il a deux pointes aiguës de chaque côté".

Les crustacés possèdent une "carapace" /kòk/ ; certains, comme les crabes, ont des "pinces" /kró/ ; les "coquillages" /kókiy/ contiennent "la bête elle-même" /lòs/ que l'on consomme parfois, mais il faut, en général, "vider" /dézósé/ la coquille.

Nous n'avons pas fait figurer dans ce chapitre une liste des divers poissons pêchés à la Réunion ; on trouvera tous les termes en usage dans le chapitre consacré à la faune : 9.4 POISSONS.

8.3 LA PECHE A LA LIGNE EN MER

"La pêche à la ligne" /la pès la lin/ peut être pratiquée de multiples façons, soit du rivage, avec ou sans "gaule" /gólèt/, soit, en mer, depuis une barque. Dans tous les cas, on utilise un "fil" /lin/, un ou plusieurs "hameçons" /zê/ ou /namsô/ (rare) (/zê/ est, de loin, le terme le plus utilisé, cependant, nous avons entendu /namsô/) ; le "lest" /plô/ est généralement une pierre ; l'ensemble constitue la "monture" /gréymâ/grémâ/ (/mô gréymâ lé paré/ "ma ligne est prête").

..../...

8.3.1 La pêche à la traîne

"La pêche à la traîne" /la pès la trèn//la pès la dériv//pès la drag/ (ce dernier terme est plus rare) se pratique "en pleine mer" /ó la:rz/. Souvent, dans les barques qui gagnent le lieu de pêche, les pêcheurs "mettent une ligne de traîne" /i fé ê ku d trèn/ (de même au retour).

"Ils pêchent à la traîne" /zòt i fé la trèn/ pour prendre des "thons" /tô/, "bonites" /bónüit/, "dorades" /dórad/... "Pêcher à la traîne" se dit aussi /dérivé//pès la dériv/ ou /dragé/.

On utilise pour cette pêche "un peloton de ligne" /ê plòt la lin/ de deux à trois cents "brasses" /bras/ (la "brasse", mesure de longueur des pêcheurs, vaut 1,64 mètres). Le pêcheur n'immerge que "20 ou 30 brasses de lignes" /vê u trât bras la lin/ ce qui constitue "une ligne de traîne" /ê trèn/ ; cependant, pour pêcher, il faut "une ligne" /ê plòt la lin/ d'au moins deux cents brasses, car, si on prend un gros poisson, "il faut le laisser aller" /i fó lès ali kuri:r/ "pour qu'il se fatigue" /pu fatig ali/. Il est bon, "quand on pêche le thon à la traîne" /kâk i dériv le tô/, de jeter de "l'amorce pour attirer les poissons" /la semi:r pu ati:r pwasô/.

On pêche ainsi de grosses pièces : des "thons" bien sûr : /tô banan/ (Acanthocybium solandri, Cuv.) à la chair blanche, mais un peu gâtée par la présence de "filaments" /filas/ ; /tô blâ/ à la chair comparable à celle du requin ; /tô zòn/ (Côte au Vent, Sainte-Rose) qu'on appelle à Saint-Denis /tô ruz/ à cause de la couleur de sa chair ; il est parfois "ladre" /lad/ et les pêcheurs vérifient son état en le fendant sur le flanc ; diverses espèces de Sphyranéidés : /taza:r//barakuda//békin a dâ/, /dórad/ "beau poisson bleu ou vert qui atteint un mètre de longueur ; /bónit//bónwit/ "bonite". Parfois, on capture d'énormes poissons qui atteignent 150 à 200 kilos ! /lâpre:r/ (Istiophorus ludibundus, Whitley) "Empereur", /lâpre:r évâtay/ espèce voisine , plus petite (Istiophorus gladius, B.R.) que distingue sa nageoire dorsale ; /rekê/ "requins"...

La capture de ces monstres donne lieu à des luttes épiques qui ne sont pas indignes de celle narrée par Hemingway ; on emploie d'énormes "hameçons" /zê/ du "numéro zéro" /niméró zéró/ (la plus forte taille) ; on les appelle parfois /sikòt/ (Sainte-Marie) ou /émriyô/ (Saint-Denis).

Les pêcheurs "fatiguent le poisson" /i fatig ali/, puis essayent de l'amener près de la barque pour le frapper à coups de "sagaie" /sagay//lâs/ ou de "couteau" /kutó/ ; "ils le percent de coups" /zòt i pik ali/ puis le laissent

.../...

repartir" /zòt i lès reku:r/ (m. à m., "recourir") jusqu'à ce qu'il s'épuise par perte de sang. Les requins, en particulier, mettent beaucoup de mauvaise grâce à se laisser capturer.

Si le poisson n'est pas trop gros, "ils le hissent dans la barque" /zòt i âba:rk ali/ ; pour ce faire, on s'aide d'"un gros hameçon fixé au bout d'un bâton" /zê d kròs/ /frâg/ comme d'une gaffe ; souvent, on lui passe un "noeud coulant" /la/ autour du corps. Si la pièce est trop grosse, on la prend en remorque, mais avec le risque de voir une partie de l'animal dévorée par les requins qu'attire le sang de la victime.

8.3.2 La pêche "au fond"

C'est le type de pêche le plus pratiqué par les pêcheurs professionnels ; "ils ne pêchent pas beaucoup à la trâîne" /zòt i pès pa tró la trèn//i drag pa tró/ et préfèrent pêcher "au fond" /dân fô/. Parfois, "on pêche à la palangre" /i pòz la palâg/ ; on "immerge une ligne avec 50 ou 60 hameçons" /i kul la lin avèk sêkât swasât zê/ et l'on "place une bouée" /i mèt ê bwé/ pour la retrouver au retour.

Plus souvent, selon la technique décrite précédemment (8.2.3), la barque est maintenue, à peu près immobile, au-dessus du lieu choisi. L'endroit dépend évidemment de l'espèce recherchée ; les pêcheurs connaissent les "bancs rocheux sous-marins" /ké/, les "hauts-fonds" /sèk/ et savent quels poissons y vivent ; selon la profondeur, il y a des "rochers à rouges" /ké d ruz/, "à jaunes" /ké d zòn/ ou "à cabots" /ké d kabó/.

On fait donc varier la longueur de la ligne immergée suivant la "profondeur" /óte:r/ où l'on opère. En effet, les espèces varient non seulement selon les lieux, mais selon les profondeurs. A quelques mètres de fond, on trouve des "macabits" /makabi/ ou /sa/, /~~ea~~/ (Saint-Philippe) (Epinephelidae), puis les "rougettes" ou "rougets" /ruzé/ruzèt/, vers 80 mètres, /ruz zanana/ (Cephalopholis Sonnerati, VAL); /kapitèn/ (lethrinus, sp. div.) enfin vers 150 ou 200 mètres, les poissons de fond, /kabó d fô/ (epinephelus pseudomorrhua); /vivanó ruz/ (Etelis oculatus, C.V.) que l'on nomme aussi /grâ gèl/("grande gueule") ou /vivanó la flam/ ; /zòn do:r/ "jaune d'or" ; /ba:rb de kré/ [redacted] ; les poissons que l'on prend "à grande profondeur" /ó kré/ (m. à m., "au creux") sont les plus appréciés.

A très grande profondeur, selon les pêcheurs, il n'y a plus de poissons comestibles ; seules vivent là de petites espèces sans intérêt comme le "requin à épines" /rekê zépin/.

.../...

8.3.3 Matériel et appâts

/gréymâ/ n'a pas toujours exactement le même sens ; pour les pêcheurs à la ligne, ce terme désigne "la ligne pourvue du plomb et de l'hameçon" alors que, pour les professionnels, son emploi se limite à "l'ensemble des "hameçons" /zê/ et des "empiles" /zâpi/ ; on l'appelle également /la grap/.

On utilise, en général, plusieurs "hameçons" /zê/ (de 6 à 8) d'une taille appropriée à l'espèce recherchée ; les tailles sont numérotées de zéro à dix-sept : le "numéro zéro" /niméró zéró/ est le plus gros, le "dix-sept" /niméró disèt/ le plus petit ; ex : /disèt pu pès pèskaval, sa:rdin/ "le 17 pour pêcher les "pèchecavales", les "sardines"".

Au bout de "la ligne" /la lin/, on place /la grap/ "l'ensemble des hameçons" (ou /gréymâ/), l'hameçon est toujours fixé à un "empile" /zâpi/ que les pêcheurs "attachent" /i ama:r/ à la ligne. "Attacher l'hameçon en enroulant le fil autour de sa tige se dit /âpilé/ : /âpil le zê/ "attache l'hameçon", syn. : /may le zê/. Pour éviter que "la ligne ne s'emmêle" /la lin i may//i âmay/ et ne fasse des "noeuds" /mayaz la lin/, on utilise un "émerillon" /tu:rnvi:r/. On la leste à l'aide d'un "galet" /galé/ qu'on appelle /plô/ ; le pêcheur "l'entoure d'une ligature végétale" (souvent un brin de vacoa) /i âpay le plô/ pour le fixer à la ligne ; le galet est plus ou moins gros selon les cas et il y en a toujours plusieurs, de tailles diverses, au fond de la barque.

La ligne est soit en "pelote" /plòt/, soit enroulée sur une "planchette" /bwa d li/ que les pêcheurs trouvent plus maniables qu'un "moulinet" /muliné/ (de fabrication locale) qu'on réserve plutôt pour la pêche à la traîne.

On prépare "l'appât" /zapa//apa/ sur un banc qui reste libre et qu'on nomme, de ce fait, /bâ zapa/ ou /bâ la semi:r/ ; il y a, en effet, deux types principaux d'appâts : celui que le pêcheur "répand" /i fan/ pour attirer le poisson, c'est "l'amorce" /la semi:r/, et "celui qu'on fixe à l'hameçon" /zapa/. "L'amorce" /la semi:r/ se prépare en écrasant ensemble du sable et des débris de poisson (souvent on utilise les "arêtes" /zarèt/, la tête, la queue, tandis que les filets sont gardés pour appâter).

On pêche tantôt "au vif" /avèk ê ti pwasô â vi/ (/sa:rdin/ "sardine" ; /pèskaval/ "Selar crumenophtalmus Bloch." ; /kapisê karèm/ "Mullidé") ou avec un appât préparé ; morceau de poisson de petite taille ou de qualité médiocre ; morceau de "poulpe" /zurit/ ou de "seiche"

.../...

/mo:rgad/. L'appât dépend évidemment de l'espèce pêchée (ainsi, le "vivaneau" /vivanó/ apprécie particulièrement le thon).

8.3.4 La pêche

Lorsque la ligne est "prête" /paré/, le pêcheur "l'immerge" /i kul la lin/, "la laisse descendre" /i fil la lin/ et attend que la ligne "arrive au fond" /i fé fô/. Il est important donc de savoir exactement où l'on pêche, car dès que "le haut fond" /sèk/ "se termine par une falaise" /i débul/ et, si le lieu de pêche a été mal reconnu, on ne pourra retrouver le fond recherché. Le pêcheur se rend compte qu'il a atteint le sol car, "quand elle est au fond, la ligne ne file plus" /kâk li la fé fô, la lin i ma:rs pi/, "elle perd sa tension" /li gay le mu/ (m. à m., "elle devient molle").

La pêche commence alors ; au moment où la ligne est arrivée au fond, "les hameçons se sont écartés" /lé zê la fané/. Il n'y a plus qu'à souhaiter que le poisson "morde" /i bèk/. Quelquefois, de petits poissons viennent mordre l'appât ; ce sont les "mangeurs d'appâts" /mâze:r zapa/ ; on croit à une prise intéressante et on ne retire qu'un petit poisson. La déception qu'il cause a fait nommer l'un des plus communs /kunis madam/ (juron obscène). "Il mord avec vigueur" /li bèk fo:r/, et on croit avoir affaire à un beau poisson ! Beaucoup de pêcheurs considèrent que c'est un mauvais présage que de commencer une pêche en prenant /ê kunis madam/ ; pour tous, la chose est désagréable car "il vous fait perdre votre appât" /li gaspiy ut zapa/.

A la façon dont le poisson mord /i bèk/, le pêcheur juge de sa taille, et souvent de son espèce ; au verbe /béké/ "mordre à l'hameçon" correspond le substantif /bèk/, "le fait que le poisson mord", ex : /sé slô... i dépâ la bèk/ "ça dépend... selon que ça mord ou non" ; ce terme se distingue de /ku d bèk/ "touche". Il faut alors agir en tenant compte à la fois de ces données, de "la résistance de son fil" /la fo:rs nilô/ et de son hameçon. En effet, à vouloir brusquer les choses, on risque des incidents : "la ligne se casse" /la lin i kas/, "l'hameçon perd sa courbure" /le zê i drès/ et la prise s'en va. On gâte ainsi son matériel en vain ; "il faut amener ce poisson à merci" /i fó pa:r le pwasô/ en l'épuisant sans lui donner l'occasion de tout casser.

Le pêcheur pour cela "donne du fil" /i dòn filaz/ "pour le fatiguer" /pu fatig ali/ ; une fois le poisson las, "il ramène la ligne" /li bras la lin/ et "le hisse à bord" /i âba:rk ali/. Souvent, à un hameçon, on ne trouve plus

..../...

qu'une tête ; le requin a prélevé sa part !

Pour se distraire, les pêcheurs "bavardent" /i kas la blag/ ou fument ; souvent, (sur la côte au vent en particulier), ils transportent tabac et allumettes, bien à l'abri de l'eau, dans un "petit sac de vacoa fait de deux parties emboîtées" /tâdif/.

On pratique "la pêche de nuit" /la pès la nwit/, ou /la pès flâbò/ "pêche au flambeau". Elle se distingue de la pêche nocturne à laquelle on se livre quand la mer, mauvaise durant la journée, s'apaise le soir ; dans ce cas, la lumière ne joue pas un rôle déterminant ; on se borne à prendre une lampe électrique qui permet d'y voir clair "quand la ligne est emmêlée" /kâk la lin la mayé/. Cependant, dans certaines zones (Saint-Philippe), la pêche nocturne est particulièrement fructueuse : des poissons comme /larâ ruz/ ou le /ka:rdinal/ se pêchent surtout de nuit. Dans "la pêche au flambeau", en revanche, la lumière sert à attirer le poisson ; on dispose alors sur la barque une "boîte" /mòk/ pleine de "toile à sac" /gòni/ imbibée de "pétrole" /pétròl/, c'est ce qu'on appelle /flâbó pétròl/ ou /flâbó/.

8.3.5 La pêche en bord de mer (à la ligne)

Cette pêche est tenue en petite estime par les professionnels ; on ne saurait en espérer un profit appréciable ; tout au plus, peut-on y "chercher son repas du jour" /ròd sô kari/.

Le pêcheur n'a pas toujours "une gaule" /ê gólèt/ ; parfois, il tient sa ligne à la main et "l'immerge" /i kul la lin/ le long du "rocher" /kap/ sur lequel il se tient, c'est /la pès ó kap/ (m. à m., "pêche au rocher"). Il peut également lester sa ligne d'une pierre et la lancer ainsi au loin : c'est alors /la pès la bras/, car pour pêcher, "il ramène sa ligne" /li bras la lin/. Quelquefois, le fil est enroulé autour d'une bouteille" /butèy/ ou d'un rondin court.

Le plus souvent, il utilise une "gaule" /gólèt/ faite de "bambou" /bâbu/ ; il se tient, en général, sur une "pointe rocheuse" /kap//ké/ ; ce dernier terme n'est employé que sur la côte Est (de Sainte-Rose à Saint-Joseph) ; ces pêcheurs sont souvent appelés /pése:r d ké/. Quelquefois, il s'avance dans l'eau (zone des lagons) en prenant appui sur un bâton.

Le "pêcheur à la gaule" /pése:r gólèt/ pratique soit la "pêche au lancer" ; le fil est alors enroulé autour d'un galet qu'on accroche au bout de la ligne ; le geste est celui du lancer ; la pierre se détache et va tomber très

.../...

loin, entraînant le fil. (Comme les galets ne manquent pas, on peut se permettre d'en changer à chaque fois !)

La préparation des appâts" /zapa/ ou de "l'amorce" /la semi:r/ ne diffère pas de celle décrite précédemment. Les pêcheurs ont souvent beaucoup de mal à se procurer des appâts ; il n'est pas rare de voir appâter avec des "crevettes" /sevrèt/ ou du "calmar" /mo:rgad/ achetés congelés. Le plus souvent, on utilise des "crabes" /karab/ (surtout quand ils viennent de changer de "carapace" /kòk/) ou de petits poissons ; on recherche en particulier de "petits poissons noirs qui sautent sur les rochers" /kabo sóte:r/ ou /sóte:r/ qu'on attrape quelquefois avec une "petite baguette pourvue en son extrémité d'un noeud de fil" /fwêt krê/.

Une "touche" /ku d bèk/ éveille l'attention du pêcheur ; "il ferre" /li pik/ et, parfois, capture le poisson ; certains poissons passent pour plus rusés que d'autres : /bân karâg i kóné li:r/ disent les pêcheurs de Saint-Denis : "les carangues savent lire"!

8.3.6 Principaux types de pêche

Le type de pêche ou le matériel utilisé varient selon les espèces recherchées ; ainsi, pour pêcher le "congre" /zâgiy//kôg/ (Lycodontis, sp. div.), on utilise une "ligne à congres" /lin kôg/ faite d'un "fil métallique fin" /fil mâdólin/ que ne peuvent couper les dents acérées du poisson ; certains, cependant, le pêchent "avec un simple nylon" /avèk nilô mèm/.

Dans certains endroits, pour prendre les "marguerites" /ma:rgrit/ (siganus, Forsk.), on pratique la pêche au grappin" /la pès grapê/ ou /la pès la grap/. La ligne est pourvue d'un "hameçon à plusieurs pointes" /grapê/ "sans appât" /sâ zapa/ ; on jette de "l'amorce" /la semi:r/ autour de la ligne et on "retire brusquement la ligne" /i sôd/ en accrochant le poisson. Comme il "ne mord pas à l'hameçon" /i bèk pa/, on ne peut donc le capturer autrement.

La "carangue" est un poisson très apprécié mais de capture difficile ; elle "mord à la traîne" /li bèk a la trèn/, mais on la pêche aussi du bord. On use parfois, pour la prendre, d'une technique particulière dite /pès démâsé/ (m. à m., "pêche démanchée"). La ligne est montée avec , en son extrémité, un fil métallique" /fil mâdólin/ capable de résister aux attaques du poisson ; à l'autre bout, au lieu d'attacher solidement la ligne à la "gaule" /gólèt/, on la fixe par un noeud spécial dit /dmi klé/ qui se dénoue à la première traction violente. On abandonne

.../...

alors la canne à pêche et on "tient à la main le fil" /i tyêbó la lin/. Le pêcheur "donne du mou" /i dòn filaz/ pour fatiguer la carangue et éviter la rupture de la ligne. Les gaules ne résistent pas aux assauts des carangues, et, si l'on n'a pas pris la précaution de "démancher", il faut abandonner sa canne à pêche provisoirement en attachant un autre fil à son extrémité ; on pêche alors comme précédemment ; on récupère ensuite la canne en amenant au bord le poisson. (La carangue se pêche uniquement "au vif" /avèk ê ti pwasô â vi/).

En bord de mer, ou dans le lagon, on pêche souvent le "macabit" /makabi/ (Serranus merra), (appelé à Saint-Philippe /sa/) ; il ne dépasse guère les 30 centimètres ; "un gros" /ê ~~bèl~~ bèlbèl makabi/ peut atteindre 40 centimètres. Une espèce voisine (Epinephelus hexagonus) /rizdal/ atteint, en revanche, 3 ou 4 kilos.

Outre les espèces déjà citées, on prend surtout ainsi les poissons suivants : /kapisê/ "capucin" (Mullidé, sp. div.) ; /dóré/ (Lutjanus, sp. div.) ; /kapitèn/ (Lethrinus, sp. div.) ; /bôpa:rte:r/ (Halichoeres centriquadrus) qu'on appelle de Saint-Philippe à Sainte-Marie /léza:r/ "lézard" ; /pwasô day/ (Kyphosus, sp. div.) qu'il ne faut pas confondre avec /lay/ poisson que l'on prend "à grande profondeur" /ó fô/ ; /ka:rdinal/ "cardinal" qu'on appelle aussi /lyô/ "lion" (Sainte-Marie) ; /larâ/ "poisson blanc qui rappelle le hareng" ; on en prend beaucoup dans la région de Saint-Philippe quand, poursuivi par les carangues, il se réfugie dans les criques (syn. : /larâ blâ/).

D'autres espèces communes, à chair moins estimable, sont néanmoins consommées : /sirizyê/ "chirurgien" (Apogon, sp. div.) ; /bu:rs/ "bourse" ; /liko:rn/ "licorne" (Naso, sp. div.).

8.4 LA PECHE AU FILET EN MER

8.4.1 La pêche en barque

La pêche au "filet" /sèn/ ou /tramay/ ne peut se pratiquer que quand "la mer est calme" /la me:r lé bèl/, c'est-à-dire surtout en novembre et décembre.

Dans la zone nord de l'île (Saint-Denis, Sainte-Marie, Bois-Rouge), les "pêcheurs à la senne" /séne:r/ "pêchent au filet" /i sèn/ de la façon suivante : la barque

.../...

s'éloigne du bord tandis qu'un bout du filet reste à terre tenu par l'un des pêcheurs ; le "filet /sèn/ peut avoir jusqu'à 100 mètres de long avec une largeur variable (jusqu'à 15 mètres) ; la barque s'éloigne et décrit un demi-cercle en revenant vers la côte pour cerner les poissons ; le filet se referme "forme une poche" /i fé ê pòs/. Les pêcheurs alors "tirent le filet" /i ral la sèn//i ti:r la sèn/. On pêche ainsi les "poissons qui se déplacent" /pwasô ki ma:rs/, "qui se tiennent près du rivage" /pwasô d kòt/ : "carangue" /karâg/, "pêche-cavales" /pèskaval/, /zâbas/, /kapisê karèm/.

Cette pêche peut également se pratiquer avec plusieurs embarcations, mais elle demande que les pêcheurs se mettent à l'eau et on n'opère ainsi que dans certaines régions (Saint-Paul, Saint-Pierre surtout).

Le banc de poissons est repéré à l'agitation de la mer /pèskaval lé â révólisyô/ "les pêche-cavales s'agitent" ; le "tumulte des pêche-cavales" /révólisyô d pèskaval/ est causé par l'attaque des poissons carnassiers, le plus souvent des carangues. Le banc, une fois localisé, est alors poussé vers la côte par une manoeuvre concentrique des barques ; lorsqu'il est sur le point de refluer, des pêcheurs "en nageant" /a la naz/ tendent d'une barque à l'autre un premier "filet" /tramay/ qui coupe la retraite aux poissons ; ceux-ci "se jettent dans le filet" /i may dân tramay/, "ils se maillent" /zòt i bu:r dân tramay/ ; on tend alors derrière le premier, parallèlement, un second filet, car, souvent, plein de poissons, le filet "s'enfonce" /i kul/.

Le "filet" /sèn//tramay//filé/ (le troisième terme, moins employé est cependant bien attesté) est muni dans sa partie supérieure de "flotteurs" /flô/ fixés sur une "corde" /ko:rd de flô/ qui soutient le filet ; les flotteurs cylindriques sont faits de bois légers (on utilise souvent le Dombeya frappierana, Cord. /bwa d maô/ à cause de sa grande légèreté, et parfois, le bois de l'"ouatier" /la wèt/. Le bas est lesté de "plombs" /plô/ fixés également sur un "filin" /ko:rd de plô/.

8.4.2 La pêche au filet à pied

Elle est pratiquée surtout dans les lagons à l'aide d'un petit filet /tramay//sèn//filé/ d'une conception analogue à celle du filet décrit précédemment (8.4.1). Les pêcheurs, trois ou quatre, en général, se tiennent sur le rivage et "surveillent les poissons" /zòt i vèy pwasô/ ; ils évitent de laisser leur ombre se projeter sur l'eau, car "l'ombre effraye les poissons" /lôbraz i farus pwasô/. Si un banc de sardines s'approche de la rive, aussitôt deux des pêcheurs entrent dans l'eau avec précaution, tenant chacun

.../...

une extrémité du filet.

Ils essayent de tourner le banc ; s'ils y parviennent, ils mettent le filet à l'eau, tandis que d'autres entrent à leur tour dans la mer à grand bruit en lançant des pierres là où le poisson pourrait fuir. Ils "font peur aux poissons" /i farus pwasô/, ceux-ci se jettent dans le filet que les pêcheurs "replient" /i ploy/. C'est ainsi que, sur la côte ouest, on"pêche au filet" /i sèn//i pas tramay/ ; la technique est peu efficace ; souvent, les poissons s'échappent, surtout si le "filet se prend dans les rochers" du fond /filé i may dâ ròs/.

On utilise parfois des "filets" /pòs//tramay/ pour prendre des anguilles (Saint-André). Le filet, maintenu tendu par des bâtons est retenu au fond par des "pierres" /ròs/. Les braconniers utilisent souvent des "filets à mailles fines" /mustike:r/ dont l'usage est naturellement prohibé.

8.5 LA PECHE DES "BICHIQUES"

Les "bichiques" /bisik/ sont de minuscules alevins (Sicydium lagocephalum Pallas, Sicyopterus lagocephalus, Blecker) que l'on capture à l'embouchure des rivières qu'ils essayent de remonter ; on en prend un peu partout, mais surtout sur la Côte au Vent (Rivière des Marsouins, Rivière de l'Est, Rivière du Mât...) Si l'on en croit les pêcheurs, "quand ils grossissent" /kâk zòt i grósi/, ces alevins "deviennent" /i vyê/ diverses espèces de poissons d'eau douce : /kabó/ et /bus_rôg/ surtout. La pêche est particulièrement fructueuse en été, dans le dernier quartier de la "vieille lune" /vyé lin/ juste avant la "nouvelle lune" /nuvèl lin/.

8.5.1 Le matériel et la technique de pêche

Les "pêcheurs de bichiques" /pése:r bisik/ utilisent différentes techniques : les uns creusent dans la barre de galets qui ferme l'embouchure de la rivière des "passages" /kanal/ où ils placent des "nasses" /vuv/ ; parfois, ces passages sont installés en permanence dans le cours d'eau (Saint-Benôît). La "nasse" /vuv/ à la forme d'un cylindre dont on aurait fermé un bout ; de l'autre côté, "l'entrée" /la gèl/, en forme d'entonnoir dirigé vers l'intérieur permet l'entrée des alevins, mais rend leur sortie très difficile ; les poissons qui remontent le courant y restent pris.

..../...

Ces nasses sont fabriquées avec les "nervures médianes" /nik/ ou /zik/ des "feuilles de cocotier" /nik kókó/ ou de "mouffia" /nik mufya/ (Raphia ruffia). Les pêcheurs fabriquent naturellement eux-mêmes leurs nasses. On voit maintenant des nasses "en fil de fer" /â métalik/, car si la matière première ne coûte rien quand on travaille une "nervure de palme" /nik//zik/, la préparation du matériau est très longue. De ce fait, les pêcheurs, qui mettaient une semaine à faire une nasse végétale, la "fabriquent" /i mâda:r/ beaucoup plus vite avec du fil de fer (m. à m., "la tressent" ; il ne s'agit pas, en réalité, d'un tressage ; ce terme est en usage seulement sur la Côte au Vent de Bois-Blanc à Saint-Denis).

D'autres pêcheurs préfèrent prendre le poisson avant son entrée dans l'embouchure de la rivière ; "ils pêchent en nageant" /zòt i pès la naz/ souvent dans la "zone de déferlement" /ruló/. Ils se servent de "petits filets à mailles très fines" /pòs/ ou /mustike:r/ avec lesquels ils se jettent à l'eau et qu'ils rapportent parfois pleins de minuscules poissons. Cette technique, plus efficace, donc plus destructrice, est prohibée durant certains mois.

Il est essentiel d'apercevoir le banc de "bichiques" dès son approche pour augmenter ses chances d'en prendre, et pour profiter des plus hauts prix, car les premiers se vendent plus cher. Aussi, à Saint-Denis, sur la grève, voit-on, un ou deux jours avant la date prévue de leur "montée", des abris de vieux "sacs" /góni/ à l'ombre desquels "les pêcheurs surveillent les bichiques" /i vèy bisik/ ; quand ceux-ci "arrivent" /i môt/, tout le monde se précipite, qui vers sa nasse, qui vers son filet. Autrefois, la "montée" des bichiques, comme celle des tortues aux Seychelles, suspendait toute activité et, dit-on, vidait même l'église quand elle se produisait à l'heure de la messe.

Parfois, les alevins sont si nombreux que "l'eau en grouille" /ló i kay/ (m. à m., "elle se solidifie, elle n'est plus que poissons" !) Un "coup de moustiquaire" peut en capturer plusieurs kilos !

8.5.2 Les divers "bichiques"

On les distingue, en fait, non par leur espèce, mais par leurs divers stades de développement ; les plus estimés sont les plus jeunes, translucides et roses, on les appelle /bisik la ròz/ ou /bisik ròz/ ; les jours suivants, ils changent de couleur, sont plus gros et plus foncés : /bisik gri//bisik ruló/. De toute façon, pour le marchand, ils sont toujours "roses" ; le cri d'appel traditionnel est en effet : /la ròz ! la ròz ! la ròz ! la bisik la ròz !/.

.../...

Suivant les saisons, la taille varie aussi, le "bichique d'hiver" /bisik live:r/ est plus fin que "celui d'été" /bisik la sale:r/. Les plus petits sont nommés /bisik sâ kilòt/, ils sont si minuscules qu'ils passent à travers les nasses où les autres restent pris.

A certains moments, on pêche, de la même façon, des alevins d'anguilles.

8.6 CRUSTACES ET COQUILLAGES

Les professionnels ne s'intéressent qu'aux "crabes" /krab/ (mais souvent /karab/) et aux "langoustes" /zuma:r/ (cela n'exclut pas bien sûr qu'un pêcheur puisse ramasser, par exemple, des "petits crabes noirs" /ti krab nwa:r/ pour en faire un bouillon, mais ils ne sont finalement pas vendus).

8.6.1 Les crabes

Les petits crabes sont recherchés pour faire des appâts, soit pour préparer des "bouillons" /buyô krab/ ; il en existe diverses espèces : /krab nwa:r//ti krab nwa:r/ "crabe noir" très commun ; /krab limô/ (m. à m., "crabe d'algue") d'une couleur verdâtre qui rappelle celle des "algues" /limô/. Une espèce est particulièrement recherchée, on la nomme /karabòs/, c'est, disent les pêcheurs, le "petit du crabe girafe" /zâfà ziraf/ ; on les capture dans le sable, le soir ; /krab vyólô/ "crabe violon", petit et très coloré ; /krab ka:rlé/ ; /krab ruz//krab dyab/ (Saint-Philippe) "crabe rouge".

Cependant, les seuls crabes pêchés de façon systématique sont les gros crabes de mer de couleurs blanche et orangée nommés /karâgèz/ ou /ziraf/. Il s'agit, selon les spécialistes, semble-t-il, de deux espèces différentes ; les témoignages des pêcheurs sont contradictoires, selon eux /karâgèz/ serait un mot créole et /ziraf/ le nom français. On les pêche de diverses façons : à Saint-Denis, on pose "en nageant sous l'eau" /a la plôz/, "avec un masque sous-marin" /âsâm le mask/ des "filets à larges mailles" appelés /tramay/ ou /matrap/ ; /tramay karâgèz//tramay ziraf/. Les crabes, attirés par un appât, viennent "se prendre" /mayé/ dans le filet.

.../...

Du côté de Bois-Rouge, la technique utilisée est différente ; on repère d'abord "le fond de sable" /la sab/ où vivent ces crabes ; ce repérage se fait à l'aide d'une "sorte de sonde" /palâk/ ; ex : /ni la:rg la palâk pu:r vua:r si na la sab/. Le terrain favorable une fois repéré, on pose de petits "casiers" /kazyé/ faits de "fil de fer" /fil de fe:r/ dans lesquels les pêcheurs "attachent des appâts" /i ama:r zapa/; le casier lui-même contient un morceau de "filet" /tramay/ dans lequel le crabe "se prend" /i âmay ali/. La "balance" /kazyé/ est formée d'un cadre de "fil de fer" /métalik/ auquel on fixe un morceau de filet ; une "épingle de nourrice" /zépêg/ maintient l'appât ; l'ensemble, lesté de "galets" /plô/ est immergé ; on le repère à l'aide d'une bouée /bwé//kautsu/ (m. à m., "chambre à air").

8.6.2 Les langoustes

La "langouste" /zuma:r/ n'est pas pêchée dans toutes les zones. Du côté de Sainte-Marie par exemple, quoiqu'il y en ait, on ne les pêche qu'accidentellement.

La technique de capture varie surtout en fonction des conditions locales : sur la Côte sous le Vent (Saint-Leu par exemple), on utilise la "nasse" /kazyé/ avec laquelle on peut également capturer des poissons qui "ne mordent pas à l'hameçon" /i bèk pa/ : /ma:rgrit/, /liko:rn/ ; en revanche, de l'autre côté de l'île (Sainte-Rose), on les prend plutôt au "filet" /tramay//matrap/. La mer est trop forte pour qu'on puisse utiliser des "casiers" : le filet, souvent fait de "fils extraits de vieux pneumatiques" /fil karotsu/ (très solides), est fixé sous l'eau, lesté aux quatre coins ; attirés par un appât, les "langoustes" s'y prennent /zuma:r i may dedâ/.

On peut les pêcher, et cela se fait partout, avec une "canne à pêche" /gólèt/ un fil et un "hameçon" /zê/ ; on appâte avec du "poulpe" /zurit/. (C'est ainsi d'ailleurs, que des pêcheurs prennent parfois une langouste alors qu'ils attendaient un poisson !)

8.6.3 Les coquillages

Les "coquillages" /kókiy/ comestibles sont peu abondants ; on en fait, selon les espèces, des bouillons ou des "caris", mais ils ne sont pas commercialisés, et seules les recherchent et les consomment les familles de pêcheurs.

Les "moules" /mul/ sont de petite taille et l'élevage des "huîtres" /züit/ est une rareté (La Saline) ; les

.../...

coquillages les plus communs sont nommés /be:rnik/, /bigo:rnò/, /bi:rgò/, /lâp/ "cônes" (Saint-Philippe) ; les "porcelaines" /bavèz/ ne sont pas rares et on les utilise parfois en guise de boule à repriser ; le "bernard l'hermite" /sólda/ sert surtout d'appât.

Les "oursins" /sódrô/ parmi lesquels on distingue plusieurs variétés : /sódrô nwa:r//sódrô ruz//sódrô limô/ ne sont pas consommés ; les "culcites" /kalòt/, /bóné d prèt/ sont mangées crues ou en bouillon.

8.7 LA PECHE AU HARPON

Elle se pratique surtout dans les lagons. Les pêcheurs à pied portent une "foène" /fwin/ à deux ou trois pointes, une "tige de fer" /bagèt/ et parfois, une "barre à mine" /baramin/ pour casser, en cas de besoin le corail (certains "pêchent" à coup de "barre à mine" les coraux pour les vendre aux touristes après les avoir soigneusement blanchi$. Vers Saint-Leu, on "pêche" industriellement le corail pour alimenter les fours à chaux, on transporte les coraux au rivage sur des "radeaux" /zêgad/).Les hommes ,en général, pittoresquement accoutrés, torse nu, la chemise enroulée autour du chapeau qu'on garde en toute circonstance, chaussés de vieux brodequins ou de "savates faites avec des morceaux de pneumatique" /sulyé karótsu/. Ces chaussures sont indispensables, non pour se préserver du désagréable contact des "holothuries" /seniy/ ou des "cordons Mauresque" /ko:rdô mórès/ (sorte de longue chenille rayée), mais pour éviter les piqûres d'"oursins" /sódrô/ ou celles plus dangereuses encore de poissons venimeux : /maswarâ/ (ou /kabó malba:r/) et surtout, /krapó d me:r/ "crapaud de mer" ; sa piqûre passe pour mortelle ; sans doute ne l'est-elle pas toujours, elle est, cependant, extrêmement douloureuse.

Dans certaines régions (Saint-Philippe), on pêche également avec "un bâton pourvu en son extrémité d'un ou deux gros hameçons" /zê d kròs/, /namsô d kròs/.

On capture ainsi surtout les "poulpes" /zurit/ (octopus), mais le pêcheur "harponne" /i fwin/ tout ce qu'il peut atteindre, surtout les poissons qui restent volontiers dans un trou de rocher, comme les "bourses" /bu:rs/ ou qui, souvent, sont immobiles, comme les "macabi" /makabi/. Si l'occasion se présente, il ne néglige pas non plus les "seiches" ou les "calmars" /mo:rgad/, mais il est rare d'en

.../...

prendre (la "seiche" /mo:rgad/ "n'a pas d'os" /li na pal zo/ mais "une sorte de cartilage" /ê plim/ (m. à m., "une plume").

Les poulpes sont frappés soit directement en pleine eau, s'ils sont hors de leur "repaire" /kaz/, soit après avoir été chassés hors de leur abri, s'ils s'y sont réfugiés. Le pêcheur enfile, dans le trou, sa "baguette" et appuie sur la bête" /i pèz ali/ ; effrayé, "le poulpe sort" /zurit i môt/ et "se sauve" /zurit i fan/, le pêcheur alors "le harponne" /i fwin ali/. Le trou qui contient un poulpe se reconnaît aux "débris de corail" /grawa/gravua/ que l'animal rejette de sa cachette à l'aide de ses "tentacules" /pat zurit/. Pour achever l'animal, le pêcheur "retourne le bonnet" /i dévi:r bóné zurit/. La pêche est particulièrement fructueuse dans "l'eau troublée par les pluies" /ló d bu/.

Les "seiches" /mo:rgad/ sont parfois prises à pied, mais plus souvent d'une barque à l'aide de "l'hameçon emmanché /zê d krós/.

Les "perroquets" /péróké/ qui ne "mordent pas" /i bèk pa/ ou qui "ne le font que rarement" /zòt i bèk mé ê pé ra:r/ sont parfois pris à l'aide de la "foène" /fwin/ qu'on lance sur le poisson après avoir attaché un fil à l'extrémité du manche (Sainte-Rose).

8.8 LA PECHE SOUS-MARINE

Elle est pratiquée surtout par des amateurs, mais également par quelques professionnels (Saint-Pierre, Saint-Gilles), quoique les poissons ainsi capturés ne soient pas légalement commercialisables.

Les pêcheurs sont souvent deux ou trois ; les uns "tirent" /i pik/ le poisson, le dernier transporte les prises ; c'est le "traîneur" /tréne:r/ alors que les autres sont les "piqueurs" /pike:r/. Le matériel est très classique : /mask/ "masque", /palm/ "palmes", /tib/ "tube" ; le "fusil" /fizi/ est, en général, équipé de quatre "sandows" /sâdó//karótsu/ (caoutchouc) et d'une "flèche" /flès/. Les poissons pris sont tirés au bout d'une "cordelette" /filê/ munie en son extrémité d'une grosse "aiguille" /zéguiy guni/ ou d'un morceau de bois pointu. Les pêcheurs plongent, en général, sans lest.

.../...

8.9 LA PECHE EN EAU DOUCE

8.9.1 Les poissons d'eau douce

La pêche en rivière ou en étang peut avoir des caractères très différents suivant le poisson recherché ; ainsi, la pêche aux "truites" /trüit/trwit/ qui vivent dans des rivières d'accès très difficile, est réservée aux sportifs et aux braconniers" /brakónyé/ qui usent plus volontiers de la "dynamite" /dinamit/ que de la canne de lancer.

Le nombre des espèces d'eau douce est relativement restreint : /trüit/ "truites" dans les torrents et les "bassins" frais des montagnes ; /sit/ "chittes", espèce voisine de la truite, devenue assez rare (Rivières de la Côte au Vent, en particulier, Rivière des Marsouins), /pwasô pla/, /milé/ "mulet", /séré/, /mâbrê/môbrê/ "espèce voisine du précédent" ; /mâbrê lé ê zâ:r ti séré/ : "le /mâbrê/ est une sorte de /ti séré/ ; /masyak/ "gros poisson, blanc argenté qui atteint 50 centimètres" (Saint-Gilles), /busrôd/ ou /busrôg/ ; /lapya/ "tilapia" (le créole a compris ce nom /ti lapya/ "petit..." ; on dit donc logiquement /ê ti lapya/ /ê gró lapya/ : "un petit tilapia", "un gros tilapia") ; /maye:r//pwasô maye:r//maya/ "petit poisson importé par un certain Mayer que l'on trouve surtout dans la région de Sainte-Suzanne" ; /guramyé/ "gouramier" (Salazie), /ére:r/, /zâbas rivye:r/.

Les "cabots" /kabó/ offrent une grande diversité d'espèces : /kabó nwa:r//kabó mara:r//kabó lâdo:rmi//kabó dmi nwa:r//kabó lòs/. (Ces divers poissons ont des dénominations assez flottantes et il n'est pas sûr qu'à chaque nom corresponde vraiment une espèce).

Les plus gros poissons de rivière sont les "anguilles" /zâgiy/ ; certaines atteignent 25 kilos ! Parmi elles, une variété particulière /zâgiy zamal/ est généralement consommée "fumée" /bukané/.

8.9.2 Les techniques de pêche

Elles ne sont pas différentes de celles de la pêche en mer ; on use de la "canne à pêche" /gólèt/, parfois, "les gens posent des lignes" /de mun i mèt dé trwa but la lin/.

Les enfants pêchent surtout les "cabots" ; la "pêche des cabots" /la pès kabó/ se pratique soit à "la ligne"

.../...

/la lin/, soit "à l'aide d'une boucle de fil" /ó la/ (m. à m., "au lacs") ; dans ce cas, le pêcheur fixe au bout d'une baguette /ti bwa/ une "boucle" /la/ fait d'un morceau de fil de pêche ou, à défaut, d'un fil de "bourre de noix de coco" /pay kókó/. D'un geste vif, il fait sauter, hors de l'eau, le petit poisson autour duquel il a réussi à faire passer la boucle. (A Saint-Philippe, à l'aide d'un même engin nommé /fwèt krê/, on attrape les "cabots sauteurs").

Inutile de dire que cette pêche exige autant de patience que d'adresse, quoique les "cabots" se tiennent souvent immobiles au fond de l'eau. (De là, leur nom : /kabó lòs/((/lòs/ = limace); /kabó lâdo:rmi/...)

Les anguilles sont pêchées soit au "filet" /pòs/ /tramay/, soit à la ligne, soit à la "nasse" /vuv/ (cf. 8.5.1), soit encore à l'aide d'un "gros hameçon fixé à un manche" /firâg/ ; ce type de pêche était naguère encore très pratiqué dans la région de Salazie où les "étangs" /ma:r/ abritaient beaucoup d'anguilles. Elles sont devenues plus rares aujourd'hui, surtout dans les zones accessibles.

Il semble aussi que ce dépeuplement relatif des rivières et des étangs soit dû aux braconniers : ceux-ci ont recours à "l'explosif" /la dinamit/, à "la chaux" /la só/, au carbure" /ka:rbi:r/. A ces moyens classiques s'ajoute une technique locale : l'empoisonnement à l'aide d'une plante nommée /kasi marô/ ou /kasi malgas/ ; le braconnier "la pile" /i kraz ali/ et "jette cette bouillie à l'eau" /i mèt dâ lc/, le poisson, paraît-il, "est aveuglé" /i vwa pi, lé zyé i vyê blâ/ "ses yeux deviennent blancs" et "il vient au bord" /li vyê dâ l bo:r/ où le braconnier n'a plus qu'à le ramasser.

8.9.3 Les crustacés

Dans les torrents et les rivières, on pêche également divers crustacés : /kamarô/ "Palaemon ornatus" dont la plus grosse espèce est nommée /kamarô blé/ "camaron bleu"; /sevrèt/ "crevettes" ; /sevakin//sivakin/ "très petite crevette" ; très appréciée car "elle sèche sans s'abîmer" /li sès sâ gaté/ ; les créoles apprécient beaucoup un "cari" de ces petits crustacés : /kari d ló/ (m. à m., "cari d'eau").

Leur pêche est sévèrement règlementée, mais le règlement peu respecté ; on utilise, soit des "casiers" /pyézalu/ ou /matrap/ dans lesquels un morceau de tête de boeuf ou de veau sert d'appât. On précise parfois à quel crustacé est adapté le casier /matrap kamarô/. On peut également se servir d'une "nasse" /vuv/ comme pour les "bichiques". Souvent, on place simplement un "récipient

.../...

métallique" /mòk/ qu'on relève de temps en temps pour en retirer les crevettes ; c'est la "pêche à la moque" /la pès la mòk/ ;dans l'embouchure de la rivière Saint-Denis, on utilise aux mêmes fins, de vieux pneus d'automobile !

Dans les "Hauts", on pêche souvent avec un "sac" /guni/ ou un morceau de toile : à Mafate (Ilet des Orangers), on prend les "minuscules crevettes" /sevakin/ "avec un linge" /a la kòt/ ; à la Mare à Martin, on pêche aussi avec un "linge" /pân'/ ; /pès la pân'/ ; /i trap sevrèt èk la pân'/ "on prend les crevettes avec un linge". Dans "la pêche au sac" /la pès guni/, on utilise "un sac de toile fine" /ê ti guni fê/ que l'on place entre les cailloux ou dans un "passage resserré" /kanal/ aménagé à dessein entre les galets ; les crustacés viennent s'y prendre et il n'y a qu'à retirer de temps à autre, le sac, "pour avoir un bon "cari d'eau"" /pu gay ê bô kari dló/.

Les enfants attrapent également les crevettes à l'aide d'une épingle recourbée fixée au bout d'un fil ; comme pour la "pêche au lacs",il s'agit plus d'un jeu que d'une pêche véritable !

.../...

IX - LA FAUNE ET LA FLORE (1)

9.1 Les mammifères (2)

/kabri marô/ "Chèvre sauvage"
/lyèv/ "Lièvre"
/ra/ "Rat"
/sat/ "Chat"
/sat marô/ "Chat sauvage" ; beaucoup plus gros et féroce que le précédent.
/sòvsuri/ "Chauve-souris" ; le terme créole ancien est "Souris chaude" ou "Souris chauve" ; on le retrouve dans les toponymes.
/suri/ "Souris"
/syê/ "Chien"
/syê kótô//syê lâguti/ "Petit chien blanc au poil cotonneux"
/tâg/ "Ericaneus setosus, Tanrec" ; le seul mammifère "original", vraisemblablement importé de Madagascar d'ailleurs ; sa chair grasse est, en dépit de sa forte odeur, très appréciée des créoles. Syn. /kosô dân bwa/, /ti kosô dân bwa/ti figi:r/.
/zakó/ "Singe" ; aucun singe ne vit à l'état sauvage dans l'île.

(1) Nous tenons ici à marquer notre gratitude particulière à tous ceux qui ont bien voulu essayer de nous aider, en dépit du caractère particulier de notre étude. Que soit tout particulièrement remercié Th. Cadet, maître-assistant au Centre d'Enseignement Supérieur Scientifique dont nous avons mis à contribution la compétence et la patience !

(2) Nous ne mentionnerons pas ici les animaux domestiques qui figurent aux chapitres III et VI ; pour les espèces courantes, nous n'avons pas jugé utile de donner le nom scientifique.

.../...

9.2 Les oiseaux (1)

/bèk ròz/ "Bec rose" Estrilda astrild. Lin.
/bélyé/, /zwazó bélyé/ "Oiseau Bellier" Ploceus spilonotus. Il doit son nom, dit-on, à M. Bellier des volières duquel cet oiseau se serait échappé au début du siècle ; cet oiseau niche souvent dans les cocotiers dont il "déchire les feuilles en ne laissant que la nervure centrale" /i dézik/ /i dénik/.
/bêgali/ "Bengali" Amandava amandava.
/bito:r/ "Butor" (très rare).
/kalfa/ "Calfat".
/ka:rdinal/ "Cardinal" Foudia madagascarensis Bp. (l'oiseau tire son nom de la belle couleur rouge du mâle).
/kay/ "Caille" ; il en existe diverses variétés :
- /kay péi/ "Caille locale" Turnix nigricollis, l'espèce la plus commune ;
- /kay de lêd/ "Grosse caille" Francolinus pondicerianus ;
- /kay ruz/ Coturnix coturnix ; plumage brun rougeâtre ; on l'appelle aussi, à cause de son cri, /kay bwa d patat/ ou /kay brèd patat/ (cf. en France, le cri est interprété comme "Paie tes dettes !") ;
- /kay malgas/ Margaroperdrix madagascariensis "Caille de Madagascar" ;
- /kay kav kav/ espèce non identifiée ; peut-être une des précédentes.

/ku:rli/ Courlis. Numenius phaeopus. Lath.
/kuti/ Munia punctulata.
/fuké/ "Fouquet". Ce terme désigne en fait quatre espèces de Petrels ou de Puffins , oiseaux de mer qui viennent nicher dans les montagnes de l'île. Les créoles ne distinguent, en général, que deux "espèces" /kalité/ : le "puffin noir" /fuké nwa:r/ et les autres ! Souvent considérés comme des oiseaux de malheur, leur cri est, vraisemblablement, l'appel de la "Grand Mère

(1) Berlioz (J.) "Oiseaux de la Réunion". Faune de l'Empire Français, T IV, 1946, 81 p.
Milon (Ph.) Notes sur l'avifaune actuelle de l'île de la Réunion. in La Terre et la Vie, n° 3, juillet-septembre 1951, pp. 129-177.

.../...

Kal" /grâ me:r kal/. cf. La chanson /u zwazó fuké, u zwazó male:r.../

/makwa/ "Oiseau de mer, de couleur brune, approximativement de la taille d'un pigeon" Noddi Anous sp. (Saint-Philippe, Sainte-Rose) ; on le nomme aussi /fuké bo:r la me:r/ ou /fuké bo:r d me:r/; on les capture avec une ligne pourvue d'un hameçon qui "se prend" /i may/ dans leurs plumes. Ce nom leur a sans doute été donné à cause de leur couleur ; les "Macouas" étaient des "Cafres" du Mozambique utilisés à Bourbon, comme esclaves, aux XVIIIe et XIXe siècles (1).

/ma:rtê/"Martin" Acridotheres tristis. Vieill. Ces oiseaux se réunissent souent sur les arbres au crépuscule ; on dit qu'ils "disent leur prière" /i di la prye:r/ ; c'est "la prière des martins" /la prye:r ma:rtê/.
Un "martin au cou déplumé" est appelé /le rwa ma:rtê/ "Le roi des martins". Cette particuliarité, dit-on, n'est pas congénitale ; quand un "roi martin" meurt, les oiseaux de la troupe "déplument" /i ti:r le plim/ le cou du premier né qui deviendra roi à son tour.

/me:rl/ "Merle" Microscelis Borbonica.

/me:rl blâ/ cf. /twitwit/.

/muta:rdyé/ "Moutardier" Serinus Mozambicus, oiseau au plumage jaune.

/mwanó/ "Moineau", le plus commun des oiseaux. Passer domesticus.

/papâg/ "Papangue" Circus Maillardi; rapace dont la réputation de férocité, quoique surfaite, est bien établie : symbole de la rapacité : /ê fam papâg/ "une femme avide (et dépensière)". Prov. : /papâg i mâz tèk tèk/ "Le gros mange toujours le petit" (cf. tèk tèk infra).

/payâké/ "Paille en queue" Phaeton lepturus. Oiseau de mer dont la queue s'orne de deux longues plumes.

/pizô ramyé/, /ramyé/, cf. /tu:rtrèl malgas/.

(1) Le nom se retrouve en seychellois et paraît désigner le même oiseau.

.../...

/pul dó/ "Poule d'eau". Gallinula chloropus.
/pul marô/ "Espèce de poule d'eau" (Saint-Benoît, Grand-Etang). Gallus gallus ; syn. /pul site:rn/.
/rigaga/ "Oiseau de mer" (Saint-Philippe). Vraisemblablement, un des "fouquets" car on le nomme aussi /fuké nwa:r/ ; distingué cependant du "fouquet du bord de mer" /fuké bo:r d me:r/. Selon les témoins, il tire son nom de son cri qui évoque un rire. Peut-être Anous stolidus ?
/serê/ cf. /muta:rdyé/.
/tay vâ/ "Taille vent" ; oiseau de mer (Sud de l'île). Pterodroma Baraui.
/tèktèk/ Saxicola Borbonensis (onomatopée du cri).
/ti kòk/ "Petit coq" cf. /bêgali/.
/sakwat/ cf. /zwazó la vye:rz/ (côte sous le Vent). Onomatopée qui reproduit à peu près le cri de l'oiseau.
/twitwit/ Coquus Newtoni. Le sifflement de cet oiseau correspond à peu près à /titwit/. Syn. /me:rl blâ/.
/tu:rtrèl/ ou /tu:rtrèl péi/ "Tourterelle". Geopelia striata. Gray.
/tu:rtrèl malgas/ "Tourterelle malgache". Streptopelia picturata.
/zirôdèl/ "Hirondelle". Collocalia francica. Bp. Cet oiseau niche dans des cavernes (Le tremblet, Ilet à Guillaume) où il se construit un nid de lichens "collés avec de la salive" /kòl zirôdèl/ /gòm zirôdèl/. Dans la région de la Montagne et de l'Ilet à Guillaume, les "hirondelles" utilisent pour faire leurs nids, des lichens qui pendent aux branches et que les créoles nomment /ba:rb de kapisê/ "Barbe de Capucin" ou /ba:rb sêtâtwan/ "Barbe de Saint-Antoine" (Usnea barbata).
Ces nids sont ramassés pour être vendus aux restaurateurs chinois. Leur "cueillette" est souvent périlleuse.
/zirôdèl/ Phedina Borbonica (N'est pas distingué du précédent).
/zózó blâ/ "Oiseau blanc" ; Malacirops borbonicus. Gray. syn. /siksik/ (Piton Saint-Leu) ; /zozo manyok/.
/zózó la vye:rz/ "Oiseau de la Vierge". Tchitrea bourbonnensis.
/zózó ve:r/ "Oiseau vert". Zosterops curvirostris.
/zwazó la me:r/ "Tous les oiseaux de mer visiteurs".

9.3.1 Les reptiles

/kamaléô/ Calotes versicolor. Daudin. Ce lézard n'est pas le véritable caméléon qui existe par ailleurs ; très remuant à la différence du vrai

.../...

chamaleo (1).
/krókódil/, /lâdo:rmi/ Chamaleo pardalis. Cuv. Le vrai "caméléon" (Région de Saint-Paul, Saint-Gilles).

/kulèv/ "Couleuvre". Colubridae, le seul "serpent" /se:rpâ/ de l'île.
/lâdo:rmi/ cf. /krókódil/.
/léza:r/ Diverses espèces de "lézard" (Gekkonidae), en particulier, celui qui vit dans les maisons : Hemidactylus frenatus. Schlegel.
/to:rti/ "Tortue" Chelonia Midas. Schwe. Les tortues de mer n'abordent plus sur les plages, mais restent nombreuses à proximité des côtes.

9.3.2 Batraciens

/krapó/ "Crapaud".
/grenuy/ "Grenouille".
/ti ki gró tèt/ : "Têtard".

9.3.3 Echinodermes

/bóné prèt/, /kalòt/ Colobocentrotus attratus.
/ko:rdô mórès/ (mot à mot "ceinture de pyjama" à peu près !) Holothurie de forme très allongée ; cet animal porte des dessins qui peuvent en effet le faire comparer à une ceinture de "mauresque" /mórès/ (pyjama ou caleçon).
/seni/ Holothurie (noire ou brune).
/sódrô/ "Oursin" ; il en existe diverses variétés qu'on distingue par leurs couleurs /sódrô nwa:r/ "Oursin noir" ; /sodrô ruz/ "Oursin rouge" ; /sódrô limô/ "Oursin couleur d'algue".

9.3.4 Arthropodes (arachnides et insectes)

/babuk/ "Araignée". Tégenaire. Ce terme sert à désigner une araignée qu'on trouve à l'intérieur des maisons. Le mot est inconnu dans certaines zones (Saint-Joseph, Petite Ile, Plaine des Cafres) ; on use dans ces régions du nom /bib/ qui est, lui, en usage partout.
/bébèt/ peut désigner n'importe quel insecte, /ê bébèt/ "un insecte" ; /bébèt la te:r/ "toute sorte d'animal qui vit sur le sol".
/bébèt kóko/ : "espèce de coléoptère qu'on rencontre souvent sur les "cocotiers" /pyé kóko/.

(1) Le mâle dont la gorge est rouge à la saison des amours est dit parfois, par jeu de mots, /zamal kamaléô/.

.../...

/bébèt la:rzâ/bébèt c a:rzâ/ "sorte de scarabée aux élytres de couleur brune et blanche" ; quand cet insecte est dans une maison, "l'argent y entre" /la:rzâ i ariv/.
/bébèt zórèy/ "Perce-oreille"
/bélil/ "Libellule". (Libellulidées.) Cet insecte porte divers noms : /bib/, /bib de ló/ (Saint-André, Hell-Bourg ; côte au Vent), /prèt/, /ti prèt/, /srèk/ (Sud-Est ; Saint-Philippe). /bib de ló/ peut désigner aussi la "larve de libellule".
/bib/ cf. /bélil/.
/bib/ "araignée" (à l'intérieur des maisons).
/bigay/ "espèce de gros insecte nocturne qui rappelle le moustique". Syn. /pigay/ (rare) Tipule ?
/bóre:r/ "Borer", parasite de la canne, divers Pyralidae et Noctuidae.
/bu:rdô/ "Faux bourdon" ; syn. /kapitèn/.
/kapitèn/ "Faux bourdon".
/karapat/ "Tique" du genre ixonidé.
/karya/ "Termite" ; extrêmement destructeur, il ronge les morceaux de bois sans qu'on s'en aperçoive ; le bois "mangé par les termites" /karyaté/ tombe brusquement en poussière sous la plus faible pression.
/kâkréla/ "Cancrelat". Kakerlak americana. Lin.
/kudik/, /tô kudik/ "Coléoptère" cf. /bébèt koko/.
/fu:rmi/ "Fourmi".
/fu:rmi ruz/ "Fourmi rouge".
/fu:rmi grâgaló/ (mot à mot, "fourmi grand galop") "fourmi noire à longues pattes".
/ga:rdyê dló/ "Gyrin".
/gèp/ "Guêpe" ; les larves de guêpes grillées sont fort appréciées des créoles.
/ge:rlé/, /grelé/ "Grillon".
/gô/ "Charançon" cf. /mit/
/lay/ "Gros papillon de nuit" Sphynx atropos .
/marêgwê/ "Gros moustique qui suce le sang".
/mit/ "Mite", "mange le tissu" /i mâz la twal/.
/mil pat/ cf. /kudav/ (note (1)).
/mus/ 1"Mouche" 2"Abeille".
- /mus/ "Mouche". On en distingue diverses espèces qui sont soit des diptères, soit des hyménoptères ;
- /mus bèf/ "Mouche du boeuf". Diptère.
- /mus nwa:r/ "Mouche noire". Diptère.
- /mus sa:rbô/ "Mouche charbon". Hyménoptère.
- /mus sa:rbónèz/ "Mouche de couleur rougeâtre ; on la trouve souvent sur la "lantana camara" /galabe:r/.
- /mus tâtarik/tâtarik/ "Mouche canthariде". Pélopée Hyménoptère.

(1) /kudav/ sorte de petit mille pattes. Diplopode. Ne pique pas, à la différence du "cent pieds" /sâ pyé/.

.../...

/mus ve:r/mus a ve:r/ ("Mouche à vers" cf. Le proverbe /ê mus ve:r i fé gat ê barik salé/ : "une mouche à vers fait pourrir une barrique de viande salée").
/mustik/ "Moustique".
/papyô/ "Papillon" (on ne distingue pas les espèces).
/pinèz/ "Punaise".
/pinèz mo:rpê/ "Variété de punaise, de couleur brunâtre, à la piqûre douloureuse".
/pis/ "Puce".
/pis béra/, /sik/ "Puce de Beira ; Chique". Cette espèce de "puce" pond des oeufs sous la peau, souvent entre les orteils.
/prèt/, /ti prèt/ "Libellule" cf. /bélil/.
/pu/ "Pou".
/pupul/ "Puce des poules". Mallophage.
/sâpyé/ "Scolopendre" (mot à mot, "cent pieds"). Scolopendra lucasii.
/sa:rdin/ "Lépisme" (peut être ainsi nommé à cause de son revêtement écailleux argenté).
/sko:rpyô/ "Scorpion" ; si l'on trouve un scorpion , il faut aussitôt dire /sêzo:rz/ "Saint-Georges" pour s'en préserver ; ils sont en fait minuscules et inoffensifs.
/séni/ "Chenille" (de toutes sortes).
/sipèk/ "Mante religieuse". Mantis pustulata. On la nomme également /sipèk pa:rdô/ à cause de ses premières pattes repliées en signe de prière ou d'imploration.
/sótrèl/ "Petite sauterelle", parfois appelée /sipèk/.
/srèk/ cf. /bélil/.
/tâtarik/ cf. /mus tâtarik/.
/tèt de mo:r/ Sphyngidé. Syn. /tô/.
/tik/ "Tique" ; le mot n'est guère employé que par certains éleveurs (on dit beaucoup plus communément /karapat/) ; ces derniers distinguent quelques variétés : /tik gró kòk/, /tik balô/...
/tô/ Nom donné à certains coléoptères, ou parfois à des sphyngidés ; pour éviter la confusion, les premiers sont souvent dits /tô d bwa/.
/tô kudik/ cf. /kudik/, /bébèt kókó/.
/tô d zak/ "Batocère" (?)
/valal/ "Grosse sauterelle".
/ve:r/ "Ver".
/zâdèt/ "Ver ou larve qu'on trouve dans le tronc de divers arbres : cocotier, palmiste, vacoa (/zâdèt pêpê/),.. plus gros que les larves de guêpes ; on les consomme également frits. Larves de "Longicornes".
/ze:rnyé/ "Araignée". Ce terme s'applique plutôt aux araignées qui tendent leurs toiles à l'extérieur des maisons (par opposition à /bib/ ou /babuk/).

.../...

9.3.5 Crustacés

/kamarô/ "Palaemon ornatus" ; grosse crevette de rivière ; l'espèce la plus grosse est dite /kamarô blé/ "Camaron bleu". Enoplometus pictus.
/karab/krab/ "Crabe" ; il en existe diverses espèces.
/karabòs/ "Petit crabe qu'on capture le soir, dans le sable". Hippa. sp.
/karâgèz/ "Portunidae". sp. Le crabe le plus recherché par les pêcheurs ; parfois appelé /ziraf/ /krab ziraf/ quoique, selon certains témoins, il s'agisse de deux espèces différentes. La majorité des pêcheurs use indifféremment des deux termes, /karâgèz/ étant senti comme plus spécifiquement créole que /ziraf/ qui est considéré comme mot français.
/karâgèz dó dus/ "Crabe d'eau douce".
/krab ka:rlé/ "Crabe carrelet" ; Scylla.
/krab dyab/ "Crabe diable" (crabe de couleur rouge).
/krab grâgaló/ Ocypode.
/krab latay/ "Crabe de terre". Cardisoma ; on le nomme également /trululu/, /krab trululu/.
/krab limô/ "Crabe marin couleur d'algue". Genre Grapsus.
/krab nwa:r/ "Crabe noir", de petite taille,; les pêcheurs s'en servent pour préparer de "l'amorce" /la semi:r/. Grapsus.
/krab ruz/ "Crabe rouge" (peut-être le même que celui qu'on nomme /krab dyab/).
/krab trululu/ cf. /krab latay/.
/krab vyólô/ "Crabe marin, de petite taille, aux vives couleurs".
/krab ziraf/ "raniné".
/sevrèt/ "Crevette".
/sivakin/ "Minuscule crevette des torrents".
/sólda/ "Bernard l'hermite". Paguridae.
/zuma:r/ "Langouste".

9.3.6 Les mollusques

/asda:rm/lasda:rm/ "Hache d'armes". Pinna Kraussi.
/bavèz/ "Porcelaine". Syn. /po:rslèn/. Cypreae.
/be:rnik/ "Patelle".
/bigo:rnó/ "Nerites et Littorines".
/bi:rgó/vi:rgó/ Ce nom est donné souvent à un "mollusque marin". Turbo setosus, mais également, quoique plus rarement, à une "variété d'escargot terrestre" (Petite Ile).
/kóki/kókiy/ "Coquillage".

.../...

/eska:rgó/léska:rgó/ "Escargot" (1) ; il existe plusieurs variétés d'escargots qui ne sont d'ailleurs pas toujours précisément désignées : /léska:rgó taba/ "Variété qui abonde dans certaines régions de l'île (côte au Vent) ; on le fait bouillir pour en nourrir les porcs ; /léska:rgó la plèn/; /ti léska:rgó la plèn/ "Variété analogue au petit gris de France". /kurupa/ "escargot", ce terme nous a été spontanément donné par un témoin de Sainte-Marie ; selon ce témoin, octogénaire, le mot aurait été courant à la campagne; en fait, aucune de nos tentatives pour en vérifier l'existence et l'emploi n'a abouti ; il a vraisemblablement disparu, mais est en usage en mauricien (/kurupa/ "escargot").
/lâp/ "Gros coquillage conique" Pleurotome.
/lòs/ "Limace". Syn. /lima/ (moins courant).
/mul/ "Moule". Modiolus auriculatus.
/mo:rgad/ "Seiche, calmar".
/züit/zwit/ "Huitre" (rare).
/zurit/ "Poulpe". Octopus.

9.3.7 Coelentères

/gratèl/ "Méduse de petite taille qui occasionne de vives démangeaisons". Physalia.

9.3.8 "Coraux"

/koray kókó d mo:r/ "Corail tête de mort".
/koray ko:rn de se:rf/ Acropora. sp. (en forme de bois de cerf).
/kóray de fé/ Millepora platyphylla. ("Corail de feu" sans doute à cause de ses propriétés urticantes).
/kóray lasyèt/ Fungia.
/kóray ma:rgrit/ "Corail Marguerite" ?
/kóray zêzâb/ Acropora pharaonis (la forme rappelle celle des racines de gingembre). Syn. /kóray gró dwa/.

(1) Cf. Prov. /léska:rgó i kóné sô ze:rb/ (ou /sô brèd/) "L'escargot connaît ses herbes ; /léska:rgó i môt pa si:r ze:rb de lé/ "L'escargot ne monte pas sur "l'herbe de lait" ".

.../...

9.5 LA FLORE

9.5.1 Remarques générales

Nous avons regroupé dans cette section, par ordre alphabétique, tous les noms créoles de végétaux que nous avons pu recueillir au cours de nos enquêtes. Cette liste, déjà fort longue, est sans doute loin d'être exhaustive. Selon le principe général adopté dans toute cette étude, nous n'avons retenu que les termes pour lesquels nous avions trois attestations par trois témoins de familles différentes.

En dépit de l'intérêt relativement limité qu'il peut paraître présenter, cet inventaire nous a donné beaucoup de mal. Nous aurions pu, en effet, nous contenter de reprendre les nombreux termes vernaculaires qu'offre l'ouvrage de Jacob de Cordemoy (1), mais ç'eut été trahir la perspective synchronique que nous avions adoptée. Ce travail date de la fin du siècle dernier et, outre le fait que les identifications sont parfois contestées, nous avons pu constater que bien des termes relevés par Jacob de Cordemoy ont aujourd'hui disparu. Il est d'ailleurs vraisemblable qu'au cours du vingtième siècle, en raison de l'énorme déboisement de l'île, des espèces elles-mêmes ont dû totalement disparaître ou, en tout cas, subsister en nombre si restreint que leur dénomination est devenue obsolète. De plus, nous avons remarqué que les termes vernaculaires cités par Jacob de Cordemoy sont souvent, en fait, des adaptations ou des traductions françaises de noms créoles : "bringelier ma ron" pour /brêzèl marô/ ; "bois d'oiseaux" pour /bwa zózó/ ; "vigne ma ronne" pour /rézê marô/...

Aussi, n'avons-nous utilisé la Flore de l'Ile de la Réunion que pour l'identification des espèces dont nous avions pu recueillir les noms. Ce travail a été extrêmement difficile et nous ne nous dissimulons pas que les résultats obtenus sont fragiles. Outre le fait que les botanistes et les naturalistes, en général, ne semblent pas parvenir à s'accorder pour une dénomination unique d'une espèce donnée, le vocabulaire de la flore réunionnaise pose des problèmes très complexes.

(1) Jacob de Cordemoy (E.). Flore de l'Ile de La Réunion, 1895. (en abrégé, COR.).

.../...

Le créole, en effet, se contente souvent d'une désignation très vague quand il s'agit d'un végétal qui ne présente pas, pour lui, d'intérêt particulier, ce qui est souvent le cas des "herbes" /ze:ʳb/ ; /ze:ʳb di:r/ "Herbe dure" , /ze:ʳb de lo/ "Herbe d'eau" sont, par exemple, des termes qui peuvent désigner quatre ou cinq plantes différentes. (Quand on ne se borne pas à les confondre toutes sous l'appellation d'"herbes du bord des chemins" /ze:ʳb semê/ !).

D'autre part, il est fréquent qu'un même végétal soit désigné de noms différents selon les régions : Melia azeradach. L. : /lila/ (côte au Vent) ; /ma:ʳgózyé/ (Sud de l'île) ; ou, au contraire, qu'un même terme s'applique à des végétaux différents : /léskin/ "Smilax anceps" (partout) ; mais, dans la région de la Possession, /léskin/ désigne la cactacée appelée ailleurs /rakèt/ (1).

Toutes ces difficultés ont été naturellement encore accrues par notre totale ignorance des choses de la botanique ; nous ne pouvions, au cours de nos enquêtes , que noter le nom du végétal, ainsi que ses caractères essentiels, ce qui est relativement facile pour un arbre, mais bien aléatoire pour une herbe. Ensuite, nous avons essayé d'identifier ces végétaux à l'aide des descriptions scientifiques données de la flore de l'île et en faisant également appel à la bonne volonté de botanistes compétents.

Les ouvrages utilisés sont, outre la Flore de Jacob de Cordemoy déjà citée et qui nous a permis la plupart des identifications essentielles :

- Daruty (Cl.) Plantes médicinales de l'Ile Maurice et des pays intertropicaux. Ile Maurice, 1886 (DAR).
- Maillard (L.) Notes sur l'Ile de la Réunion (MAIL)

et plus particulièrement :

- Rivals (P.) Etudes sur la végétation naturelle de l'Ile de la Réunion. Toulouse. 1952. (Cet ouvrage, qui permet d'identifier surtout des arbres, a l'avantage d'être plus récent que celui de Jacob de Cordemoy ; il offre environ 150 noms vernaculaires, mais ces termes sont parfois un peu suspects car il semble que Rivals ait établi sa nomenclature vernaculaire à partir de la Flore de l'Ile de

(1) Il y a là un passionnant travail de géographie linguistique à faire ; on ne pourra trouver ici que des indications nécessairement sommaires sur la répartition des termes.

.../...

la Réunion. Il offre cependant des termes actuellement en usage qu'ignore Jacob de Cordemoy (ex. : /nat kudin/).

Sommairement, on peut dire que le créole distingue trois types de végétaux : "arbre" /pyé d bwa/ ou /bwa/, ex : /ê gró pyé d bwa/ "un gros arbre". Syn. /ê gró bwa/ ; les "plantes qui grimpent ou courent sur le sol" /lyan/ ; les "herbes" /ze:rb/. De ce fait, un grand nombre de noms vernaculaires sont du type : /bwa.../ ; /lyan.../ ; /ze:rb.../. Pour tous les arbres qui portent fruits, le même nom peut désigner l'arbre et le fruit : /létsi/ "Litchi" (fruit ou arbre) ; souvent, cependant, le créole dit, pour éviter les confusions : /ê pyé létsi/ "litchi" (arbre) ; /ê pyé kókó/ "un cocotier" ; /ê pyé mâg/ "un manguier" (1). Les espèces sauvages qui sont de la même famille qu'un végétal utile ou cultivé, ou même qui l'évoquent par leur aspect sont qualifiées de /marô/ : /rézê marô/, /bétèl marô/, /karòt marô/...

Lorsque la végétation a conservé ses formes naturelles, on a des "étendues herbeuses, avec arbustes" /savan/savân/ ou des "forêts" /fóré/, /bwa/. Ex. /dân bwa/ "dans, ou de la forêt" (2).

9.5.2 Les végétaux

/afus/, /lafus/ Ficus. sp. div. (On en voit toujours à proximité des temples "malabar", mais il en existe d'autres espèces dans les forêts).

/anana/, /zanana/ Ananas sativa ; deux espèces très répandues : /anana viktórya/, /anana mêga:r/ COR.

/a:rb lêtâdâs/ "Arbre de l'Intendance" (rare).

/a:rb vuéyaze:r/la:rb vuéyaze:r/ "Arbre du voyageur". Ravenala Madagascariensis, Sonn. COR.

/a:rb de nóèl/, /flâbwéyâ/ Poincinia regia. Boj. CORD. Le nom de l'arbre s'explique aisément par l'époque de sa floraison.

/âbérik/ cf. /lâbérik/.

(1) Dans notre liste alphabétique, nous renvoyons au terme qui sert à identifier l'espèce, car, à la limite, tous les noms d'arbres pourraient être regroupés à /pyé/. Donc pour /pyé létsi/ cf. /létsi/.

(2) "Hazier" ou "hasier", au sens de "bois", "taillis" a disparu, mais se maintient dans les toponymes. Ex : /le grâ azyé/ "Le grand Hazier" (Sainte-Suzanne).

.../...

/babul/, /grê burik/ La forme et l'aspect du fruit de cet arbre justifient le nom de /grê burik/ (mot à mot, "Testicule d'âne). La feuille rappelle un peu celle du /bwa d bibas/ (Région de Saint-André).

/badamyé/ Terminalia catappa. L. COR. Très répandu ; on distingue si nécessaire l'"arbre" /pyé badamyé/ du fruit /badamyé/ dont on mange l'amande.

/ti badamyé/ Espèce voisine de la précédente, mais plus petite ; son fruit est utilisé comme vermifuge.

/balizyé/ Canna. sp. div. cf. /safrâ fle:r/.

/balzamin/bèlzamin//kókèt/ Impatiens balsamina. L. CORD. Identification douteuse.

/ba:rb de kapisê/ "Barbe de capucin" ou /ba:rb sêtâtwan/. Espèce de lichen qu'on trouve dans les arbres (/brâd/ surtout) en altitude. Usnea barbata f. torulosa Ach. RIV.

/ba:rbadin/ "Liane" qui porte des fruits qui rappellent la grenadille;passiflora quadrangularis.

/bâbu/ "Bambou" Bambusa Thouarsii K. COR.

/bâbu kalimé/ Petit bambou, de dimension très inférieure à l'espèce précédente ; rappelle par sa dimension le "calumet" (Nastus borbonicus) d'où son nom.

/bâbul/ Aleurites moluccana. W. - COR.

/békaba:r/ Trianthema Camilli. Cordem. ou Boerhaavia diffusa. L. COR.

/bèk d alwès/ Fleur (diverses couleurs) (mot à mot, "Bec d'aloès).

/bétèl/ Piper betel. L. COR.

/bétèl marô/ Piper borbonense.

/bêzwê/, /bwa bêzwê/ Grand arbre commun, au port très caractéristique ; sa résine rappelle le benjoin (d'où son nom). Terminalia benzoin L. COR. RIV.

/bibas/ Eriobothrya japonica ; Linde. COR.

/bigarad/ Citrus aurantium. Risso. COR.

/bilêbi/ Averrhoa bilimbi. Linn.

/biskis/, /ti biskis/, /fulsapat/. Dans les "Bas" et les zones urbaines, ce sont surtout les deux premiers termes qui sont employés, cependant /fulsapat/ demeure en usage dans les "Hauts" de l'île. Hibiscus liliiflorus. Cav. ou h. rosasinensis. COR.

/bléèt/, /zépi blé/ Stachytarpheta. Herbe très commune ; sa fleur est d'un bleu intense.

/bóémya/ Bauhinia. Arbre dont les fleurs roses rappellent un peu celles du "flamboyant".

/bóné d prèt/ Barringtonia speciosa. L. fils. COR. RIV. (Le nom s'explique par la forme très caractéristique du fruit).

/brâd/brâl/ Philippia montana Kl. - COR. (qui indique "branle vert, branne" ou Stoebe passerinoïdes

.../...

Cordem. COR. ("branle blanc"). L'un et l'autre sont très commun. RIV. indique "brandes" et "brande blanc", ce qui est en effet la forme moderne du mot. /brâd blâ/.

/brèd mafan/ "Brèdes" au goût piquant qui entrent dans la préparation du "roumazave".

/brèd ma:rtê/ Solanum nigrum L. COR. (cultivée). On distingue plusieurs variétés.

/brêzèl/ Solanum Melongena. L. COR.

/brêzèl marô/ Solanum Anguivi. Lam. COR.
Arbuste extrêmement commun, très envahissant.

/bugêvil/ "Bougainvillée". Buginvillea spectabilis. Juss.

/bul de blé/ "Boule de bleu". Agapanthe.

/bul de nèz/ "Fleur blanche cultivée".

/bwa ame:r/ Arduina xylopicron H. Bn. COR.

/bwa bul/ Arbuste aux petites feuilles très découpées ; on en fait des clôtures. Sainte-Suzanne, Saint-Denis. (rien de commun avec /babul/).

/bwa kasâ/ Psathura. sp. div. COR. RIV.

/bwa ko:rbó/, /pétèz/ Breynia turbinata. COR. (/pétèz/ car le fruit "éclate" /i pèt/).

/bwa dâdrèz/ Trema commersonii. Blume. COR. RIV. ou Celtis madagascariensis. Boj.

/bwa d balé/ Ludia myrtifolia. Lam. COR. Ludia heterophylla. Lam. RIV.
ou Memecylon sp. div. COR. RIV.

/bwa d basê/, /ko:rs blâ/ Homalium paniculatum. Benth. COR. RIV.

/bwa d bôba:rd/ Tambourissa. sp. div. Le nom vient peut-être de ce qu'on utilisait cet arbre pour faire des "ruches" /bôba:rd/ (cf. apiculture).

/bwa d busô/ "Bois de bouchon". Syn. /busô/.

/bwa d kabri/ Antidesma madagascariensis. COR. RIV.

/bwa d kivi/ Quivisia heterophylla. COR. ; Quivisia sp. div. RIV.

/bwa d fe:r/ Sideroxylon. sp. div. COR. RIV.

/bwa d fle:r zòn/ Hypericum lanceolatum. Lam. COR.

/bwa d gal/, /bwa d râpa:r/ Agauria salicifolia. COR. (note seulement comme nom de cette espèce:"bois de rempart). RIV. (Ce dernier donne comme nom de la même espèce:"mapou", ce qui nous paraît curieux). Ses feuilles sont un poison violent pour les bestiaux : /èn fèy i ti ê bèf/ "Une feuille tue un boeuf".

/bwa d gólèt/ Cupania. sp. div. COR. Doratoxylon mauritianum. Thouars. RIV.

/bwa d lé/ Tabernaemontana. sp. div. COR. RIV. Utilisé surtout pour faire des "clôtures" /âturaz/ ; tire son nom du "latex" /lé/ qu'il laisse échapper à la moindre blessure.

/bwa d lé/ Un autre arbre, /ê gró bwa/ "un gros arbre".

/bwa d lé/ "Orchidée mauve" (type vanda).

.../...

/bwa dlóstó/bwa lustó/ Guettarda verticillata L. COR.
/bwa d mamâ/ Maillardia borbonica. COR. (Les vertus abortives paraissent à l'origine du nom).
/bwa d maó/ Dombeya. sp. div. COR. RIV. Cf. /mao/.
/bwa d nèf/ Eugenia orbiculata COR. Eugenia (sect. Jossinia). RIV.
/bwa d óliv/ Olea. sp. div. COR. RIV. (espèce voisine de l'olivier cultivé).
/bwa d pêtad/bwa pêtad/ Ixora borbonica. COR. RIV. (quand la feuille est jeune, elle présente une multitude de petites taches qui rappellent le plumage de la pintade).
/bwa d pla/ .
/bwa d pôm/ Eugenia. sp. div. COR. RIV.
/bwa d prin/ Ludia myrtifolia. Lam. COR. Ludia heterophylla. Lam. RIV.
/bwa d râpa:r/ cf. /bwa d gal/ ou Agauria pyrifolia.
/bwa d rôg/ Erythroxylon sp. div. COR. RIV.
/bwa d sâdèl/ Dracoena. sp. div. COR. RIV. Souvent utilisé pour le bornage (région de Saint-Joseph) ; il y en a deux espèces /bwa d sâdèl ruz/ et /bwa d sâdèl blâ/.
/bwa d siró/ Leca sambucina. W. COR. - COR. (note "bois de sureau" à cause de la couleur bleue des baies).
/bwa d suri sòd/ "Bois de souris chaude". Viscum. sp. div. COR. RIV.
/bwa d zida/ "Bois de Judas". Cossignia pinnata. Lam. COR. RIV.
/bwa d zido:r/ "Bois d'Isidore"? Non identifié.
/bwa malgas/ Cordia.
/bwa manyòk marô/ (Saint-Philippe ; bord de mer). Probablement Scaevola.
/bwa mapu/, /mapu/ Monimia. sp. div. COR. RIV.
/bwa mèg/, /valaï:r/ Nuxia verticillata. Lam. COR. (Il note :"Bois maigre" dans la partie du Vent ; Valaker à Saint-Joseph"). - RIV. Selon des témoins : /i apèl kòm sa pask i na pwê d lüil/ "On l'appelle ainsi parce qu'il n'a pas de résine...").
/bwa nwa:r/banwa:r/ Acacia Lebbek. W. COR.
/bwa pyâ/ Foetidia mauritiana. Lam. COR. ; RIV.
/bwa ruz/ Elaeodendron orientale. Jacq. COR. RIV.
/bwa zòn/ Ochrosia borbonica. Gml. COR. RIV.
/bwa zwazó/ Claoxylon. sp. div. COR. RIV. (La sève sert de "colle" à prendre les petits oiseaux).
/kakaó/ Theobroma cacao L. COR. ; il en existe deux variétés : /kakaó blâ/ et /kakaó ruz/.
/kade:r/ Agave americana. L. COR. Selon Jacob de Cordemoy, /kade:r/ désigne l'agave américana, commune dans la partie sous le Vent tandis que "choka"

.../...

est le nom vernaculaire de l'agave rigida, que l'on trouve au contraire, dans la région au Vent.

On trouve parfois rassemblées les deux espèces, la meilleure preuve est que la première est souvent appelée /sóka blé/ (à cause de sa couleur) ou /sóka bayonèt/ (à cause de ses épines acérées). En fait /kade:r/ peut désigner l'une ou l'autre espèce, mais son aire d'emploi est limitée (Cilaos, Hauts de Saint-Paul, Mafate).

/kadòk/ Strongylodon siderospermum. Cordem. COR.

/kafé/ Coffea. Il en existe diverses espèces :
- /kafé fle:r/ ;
- /kafé grê ruz/ "Café à grains rouges" ;
- /kafé le rwa/ Coffea laurina D.C. ;
- /kafé marô/ Coffea mauritiana. Lam. COR. RIV. Comme il "donne des palpitations" /i fé buz le ke:r/, on mélange ses graines à celles issues des autres espèces ;
- /kafé péi/ "Café local".

/kalbas/ Lagenaria vulgaris L. COR.

/kalimé/ Nastus borbonicus Gmel. COR. RIV.

/kaliptis/ "Eucalyptus" ; 2 espèces /kaliptis gró pó/ (mot à mot, à "grosse écorce") Eucalyptus robusta et /kaliptis sitrónèl/ Eucalyptus citriodora. Ces espèces sont peut-être d'introduction récente car COR. ne les cite pas.

/kalupilé/ Arbuste dont les feuilles odorantes parfument le "cari indien" /masalé/. Glycosmis.

/kamómiy/ Parthenium hysterophorus L. COR. ou Pycreus odoratus (?). (Les fleurs sont beaucoup plus petites que celles de la camomille).

/kan/ Saccharum officinarum. L. COR.

/kan furaz/ Elephant grass.

/kanèl/ un des "bois de couleur" commun. "Cannelle".

/kapile:r/ Adiantum sp. div. COR. Souvent cultivées, comme plantes d'ornement, il y en a plusieurs espèces : /prês de gal/, /kapile:r tamarê/, /kapile:r prêsès de gal/, /kapile:r tèt kaf/ (mot à mot, "tête de cafre"), /kapile:r ké d pwasô/ (mot à mot, "queue de poisson"), etc...

/kapòk/ Cet arbre ressemble à l'"ouatier" /wat/la wèt/, mais le tronc présente des épines.

/karâbòl/ Averrhoa carambola. Linn.

/karòt marô/ Daucus carotta. COR.

/kasi/, /kasya/ Leucaena glauca. Benth. COR. Arbuste très commun dont le feuillage sert de fourrage.

/kasi marô/ Espèce non identifiée. Les feuilles de cet arbuste sont utilisées par les braconniers pour empoisonner le poisson.

/kasya d syam/ "Acacia du Siam".

.../...

/kaskavèl/ Abrus precatorius L. COR.
On utilise les graines dans divers remèdes ; on s'en sert également pour fabriquer un instrument de musique local nommé /kayâb/.
cf. 4.4.

/katépêg/ "Quatre épingles". Parkinsonia aculeata. L. COR. Cassia rumphiana arborea.

/katrépis/ Pimenta vulgaris. W. et Arn. COR. (Les feuilles de cet arbuste rappellent un peu celles du laurier).

/kautsu/, /lastik/ Ficus. sp. div. Ce nom ("caoutchouc", "élastique") est certainement dû au latex que ces arbres peuvent fournir. (Les noms de "banians" ou "multipliant" sont inconnus).

/ké d lâgust/ "Queue de langouste". Plante des jardins (rare).

/ké d mimit/, /ké d sat/ ("Queue de chat"). Pennisetum borbonicum K. COR.

/ké d pwasô/ Strelitzia. Le nom est justifié par la forme très particulière de la fleur.

/ké d ra/ "Queue de rat". Stachytarpheta. S. COR. Cf. /zépi blé/.

/ke:r d amâ/ Cardamome (étymologie populaire : "Coeur d'amant"). On ramasse, du côté de Saint-Philippe, les graines du "coeur d'amant" ; on les fait sécher et on les vend aux Indiens qui les utilisent pour parfumer certains de leurs gâteaux. Elles passent pour aphrodisiaques.

/ke:r d bèf/, /zanòn/ "Coeur de boeuf". Anona reticulata. L. COR.

/ke:r d zézi/ "Coeur de Jésus" ; espèce de bégonia.

/kókó/ Cocos nucifera. L. COR. "cocotier".

/kòl kòl/, /gérivit/ Siegesbeckia orientalis. L. COR. ; le terme désigne aussi d'autres espèces : Desmodium. sp. div. (Toutes plantes dont les fleurs "adhèrent" /i kòl/ aux vêtements).

/kómèt/ orchidée. Angraecum sesquipedale.

/ko:rbèy d o:r/, /galabe:r/ Lantana camara. L. COR.

/ko:rn buk/ Eulophia. sp. div. COR. (orchidée).

/ko:rn se:rf/ Fougère cultivée dont les feuilles rappellent la ramure d'un cerf. Platicerium.

/ko:rné/ Zantedeschia oethiopica. Spr. COR.

/kórósòl/ Anona muricata. L. COR.

/ko:rs blâ/ Homalium paniculatum Benth. COR. Cf. /bwa d basê/ (COR. note "bois d'écorce blanche).

/ko:rs ruz/ Securinega durissima.

/kótómili/, /masalé/ Coriandrum sativum.(?)

/kôbava/ Citrus hystrix. D.C. COR.

/kôflo:r/ Corn flower.

/kôflo:r marô/ Canna. Cf. /safrâ fle:r/.

.../...

/krésô/ Nasturtium officinale. Br. COR.(On distingue diverses espèces).
/krésónèt/ Senebiera didyma. Pers. COR.
/krèt de kòk/krèt kòk/ "Crête de coq". Caclogyné.
/ku d pèt/ Sorte de marguerite qui, une fois écrasée, dégage une odeur désagréable (d'où son nom).
/ku:rpa:rte:r/ Cf. /trénas/.
/dudul/ Ipomoea. sp.
"Liane" qui porte de grosses fleurs bleu-mauve dont la forme est celle des belles de nuit (Plaine des Palmistes en particulier).
/faam/ Jumellea fragrans. COR.
/fatak/ Panicum maximum Jacq. COR.
/fâzâ/ Cyathea. sp. div. COR. appelé aussi /grâ fuze:r/. On taille dans la masse des racines adventives des vases à fleurs ou des "jardinières" ; les troncs servent souvent à faire des marches d'escalier dans les sentiers abrupts.
/fig/ Musa sapientum. L. COR.
/fig a grèn/ Musa silvestris Rumph. (Le fruit n'est pas comestible).
/fig de lò/, /fig marô/ arbuste (Saint-Benoît).
/figyé/ Ficus carica. Lin. Cet arbre, le figuier d'Europe, est assez rare ; on distingue cependant bien /ê pyé fig/ "un bananier" d'un "figuier" /ê pyé figyé/, de même /fig/ "banane de /figyé/ : "figue".
/filaó/ Casuarina. sp. div. COR. RIV.
/flâbó/, /lâte:rn/
La fleur, rouge et jaune, évoque, en effet, l'un ou l'autre.
/flâbó damu:r/, /ka:rdinal/, /flâbo/
Variété de sauge.
Plante aux fleurs d'un rouge éclatant.
/flâbwéyâ/ Poincinia regia. Boj. COR.
/fle:r móris/ Anthurium : "Fleur de Maurice" (La fleur a été importée de l'Ile Maurice).
/fle:r sêke:r/ "Fleur de cinq heures". Sorte de gros liseron à fleurs blanches qui s'ouvrent en fin d'après-midi pour se refermer au matin. Ipomoea bona nox L. (?)
/fle:r zòn/ Sorte de grosse marguerite jaune. Forme de gros buissons. Très commune

/frâbwaz/ Rubus rosoefolius. Sm. COR. (Comme dans la plupart des cas, le nom a été appliqué à un fruit qui ne rappelle que de très loin la framboise d'Europe).
/frâsiséa/ Arbuste aux fleurs soit mauves soit blanches très parfumées.
/frâzipan/ "Frangipanier". Plumiera rubra et alba. L. COR.

.../...

/frèz/ Fraisier. Fragaria vesca. L. COR.
/friapê/fuyapê/ Artocarpus incisa. L. COR.
/fridélisyé/ Philodendron.
/fulsapat/ cf. /biskis/ Hibiscus.
/futak/, /vun/ Typha angustata. COR. (Le second nom est le plus employé).
/fuze:r/ "Fougères", espèces diverses : /ti fuze:r/, /fuze:r nwa:r/, /fuze:r a kro/...
/galabe:r/ cf. /ko:rbèy d o:r/.
/gèl de lu/ "Gueule de loup".
/gérivit/ cf. /kòlkòl/.
/góyav/guyav/ Psidium cattleianum. Sabine COR. (Cordemoy donne comme nom vulgaire "gouyavier de Chine" ; ce terme, qui existe encore en mauricien, n'est plus en usage à la Réunion, on distingue le Psidium cattleianum /góyav/guyav/ du Psidium pomiferum/goyavyé/guyavyé/ (1).
/góyav marô/ cf. /sâz éko:rs/ Psyloxylum Mauritianum. (La couche extérieure de l'écorce tombe et se renouvelle chaque année).
/góyavyé/ Psidium [illegible] pomiferum. L. COR. (fruit blanc ou rouge).
/grenadiy/ Passiflora alata. Ait. COR.
/grê burik/, /babul/ cf. /babul/.
/grê d saplé/ "Grains de chapelet". (Grand Ilet).
/zo:rti/zo:rti saplé/ (Salazie) /bwa d saplé/ (Bois de Nèfles Saint-Paul). Boehmeria megaphylla.
/gró pikâ/ Bidens pilosa.
/gró syêdâ/ Eleusine indica. Gaertn. COR.
/gró trèf/ "Gros trèfle". Oxalis.
/laló/ Hibiscus esculentus. L. COR.
/lalwès/lalwa/ Fourcroya gigantea. Vent. COR.
/lalwès ame:r/ cf. supra.
/lanis du/ "Fenouil". Foeniculum vulgare. Gaertn. COR. (On dit parfois /la fenuy/).
/lastik/ cf. /kautsu/.
/lastrô/ Ce nom désigne diverses espèces de Cichoriees.
/lastrô/ Sonchus oleraceus. COR. "Celui qui ne pique pas" /sak i pik pa/ ; on le mange en "brèdes" ; celui qui "pique" est le sonchus asper.
/lastrô marô/ Lapsana communis. L. ou Crepis japonica. Benth. COR. ("Lastron batard" selon COR., mais ce terme paraît une traduction française du créole /marô/).

(1) Il est à noter que le suffixe français "ier" qui a totalement disparu se maintient dans deux cas où il est pertinent : /guyav/guyavyé/ et/fig/figyé/.

.../...

/lastrô pikâ/ Sonchus asper Will., COR. ("Celui qui pique" /sak i pik/). Cf. supra.
/lawèt/ "Ouatier" Eriodendron anfractuosum. D.C. COR.
/lâg bèf/ Antrophyum boryanum.
/lâg de fé/, /manyòk fle:r/ Poincetia.
/lâgilâg/ Ilang-Ilang.
/lâsâ/ Arbuste commun qui porte des grappes de minuscules baies rouges ("l'encens"). Il y a en fait deux arbustes différents : Schinus terebenthifolius ou Rhus longipes. Cf. aussi /pwav marô/.
/lâtanyé/latanyé/ Latania lontaroïdes (= Commersonii). (On dit plus fréquemment /lâtanyé/ que /latanyé/).
/lâte:rn/ cf. /flâbó/. Tritoma uvaria.
/léskin/, /ze:rb grâ dyab/ Smilax anceps. W. COR. ("squine, esquine"). "Liane" épineuse.
/léskin/ Nom donné à une cactacée appelée souvent /rakèt/ (La Possession). Euphorbia.
/létsi/ Nephelium litchi Walp. COR.
/létsi dé ó/ cf. /tâ zo:rz/.
/lêdigó/ "Indigo".
/lêg/ Mussaenda, sp.
/lêg pwav/ Piper borbonense, Cas. D.C. COR.
/lila/, /ma:rgózyé/ (Ce second terme est en usage dans le Sud de l'île). Melia azedaradh. L. COR. (COR. ne signale pas /ma:rgózyé/ qui est pourtant attesté à date ancienne en créole).
/lim/ Citrus limetta. Riss. (COR. indiqué pour "lime" Citrus limonum).
/limô/ Citrus limonum. D.C.
/limô/ Naias indica. Chamisso. COR. (dans l'eau).
/limô/ "Algues" (de toutes sortes). Il en est peu qui portent des noms particuliers ; à noter cependant /limô âtónwa:r/ ou /âtónwa:r/.
/lis/ Pancratium littorale Humb. et Kunth. COR.
/lózèy/ Rumex. sp. div. COR.
/lôgan/ Euphoria longana Lam. COR.
/lôgòz/, /zêzâb seval/ Hedychium gardnerianum. Sheppard COR. (Il existe plusieurs variétés ; les fleurs diffèrent).
/lyan bèf/, /ròz de bwa/ Cette liane donne des fleurs que l'on fait sécher ; elles ressemblent à des roses.
/lyan kafé/ COR. décrit un arbuste qui porte ce nom (Camptocarpus mauritianus DCne) mais qui paraît différent de la liane qu'on nous a désignée de ce terme (Saint-Philippe). Plus vraisemblablement Mussaenda arcuata.
/lyan d a:rzâ/ Argyreia speciosa. Sw. COR.
/lyan de mé/ Plante grimpante à fleurs blanches. Porana volubilis.

.../...

/lyan éyé/, /lyan pès/ Espèce non identifiée.

/lyan fèy rôd/ "Liane à feuilles rondes".
/lyan óro:r/ Plante cultivée, fleurs orange. Bignonia venusta.
/lyan pwav/ Piper borbonense. Cas. COR. Cf. /lêg pwav/.
/lyan ruz/, /mafatâbwa/ Cnestis glabra. Lam. COR.
/lyan sôz fòl/ ?
/lyan tupi/ très proche de notre "liseron".
/lyan zòn/ Cassytha filiformis. L. COR.
/lyótròp/ "Héliotrope".
/mafatâbwa/ Cnestis glabra.Cf./lyan ruz/.
/manyòk/ Manihot dulcis. H. Bn. COR.
/manyòk fle:r/ cf. /lâg de fé/.
/manyòk madagaska:r/ Arbuste (Sainte-Marie).
/manyòk marô/ Scaevola frutescens. Mill. RIV.
/maó/ Dombeya. sp. div. COR. RIV. L'écorce de cet arbre est utilisée pour faire des "liens" /gati:r/ ; on s'en sert pour attacher les "fagots" /paké d bwa/ d'où la plaisanterie : /maó makró zó é fóré/ "Le /maó/ est un traître au service des Eaux et Forêts". Pourquoi ? demande-t-on. /pask i ama:r tut dibwa/ "Parce qu'il ligote tous les autres arbres" (Jeu de mots sur /amaré/ "lier" et "arrêter").
/maó d sab/ Dombeya. sp.
/mapu/bwa mapu/ Monimia. var. div. COR. RIV.
/ma:rkiz/ "Marquise".
/ma:rgòz/ Momordica charantia. D.C.
/ma:rgózyé/ cf. /lila/.
/ma:rgrit fòl/ cf. /pakrèt/ Erigeron karvinskianum.
/marizólèn/ "Marjolaine".
/matrike:r/ Chrysanthemum.
/mazâbrô/ Lomatophyllum borbonicum ou sacrum. COR.
/mâbóló/ Diospyros embryopteris. Pers.
/mâg/ Mangifera indica. L. COR.
/mâgustâ/ Garcinia mangostana. Linn.
/mâzé to:rti/ Bryophyllum calycinum. Salisb. COR. (COR. n'indique pas ce nom, mais la plante est très commune ; il donne "patte de poule tortue").
/móza/ Acacia farnesiana. W.
/mufya/ Raphia ruffia. Mart. COR.
/murûg/ Moringa pterygosperma. On consomme les "fruits" /batô murûg/ et les feuilles qui sont très recherchées : /brèd murûg/ ou /brèd méday/ ("brèdes médaille" ; elles sont petites et rondes).
/myat/ Arbuste à petites fleurs blanches.
/nat/ Mimusops.
- /grâ nat/ mimusops petiolaris. Dubard. RIV. mimusops imbricaria. W. COR.
- /ti nat/ mimusops calophylloïdes. COR. RIV.
- /nat kosô/, /nat kudin/ (1). Sideroxylon sp. div. RIV.

(1) Peut être déformation de /kadin/ "cochon" : "Natte cochon" ; /kósô/ marque en général la médiocre qualité d'un arbre : cf. /palmis kósô/.

.../...

/nuruk/ Erythrina indica. Lam. COR.
/óbépin/zóbépin/ Spiroea lanceolata. Poir. COR. (Fleurs blanches en bouquets ; rien de commun avec l'aubépine).
/òf/ Dioscorea. COR.
/o:rkidé bâbu/ ?
/pagòd/pagòt/ Tribulus terrestris. L. COR.
/pagòt pôpô/ Cenchrus echinatus.
/pakrèt/ cf. /ma:rgrit fol/.
/palmis/ Acantophenix. sp. COR. RIV.
- /palmis blâ/, /palmis déba/ Discyosperma alba. Wendl. COR. ;
- /palmis buré/, /palmis dé ó/ Acanthophenis critina. Wendl. COR. ;
- /palmis kósô/, /palmis pwazô/ Hyophorbe indica ;
- /palmis ruz/ Acanthophenix ruba. Wendl. COR. (on distingue /palmis ruz dé ba/ et /palmis ruz dé ó/).
En fait, des observations récentes ont démontré que ces termes ne correspondent pas à des espèces différentes, mais aux variations normales d'une espèce.

/pasyâs/ Rumex patientia. L. COR.
/patat/ Ipomoea batatas. L. COR.
/patat a dirâ/ Ipomoea pes caprae. L. COR.
/patat layèl/Ipomoea (variété non identifiée).
/patat marô/ Ipomoea Nil. Roth. COR.
/patòl/ Trichosanthes anguina. L. COR.
/payate:r/ Amaranthus. sp. div. COR. ; (déformation paronymique de "pariétaire", "paille à terre"). Ces diverses amaranthes sont consommées en "brèdes" /brèd payate:r/.
/pâplemus/ Citrus decumana. Willd. COR.
/pès/ Prunus persica. L. COR ("pêcher").
/pètsay/ Crucifère sp. div. ; /pètsay blâ/, /pètsay ruz/.
/pêpê/, /vakwa/ Pandanus. sp. div. COR. RIV.
/pêpê/ désigne les fruits du vacoa (peut-être parce qu'ils rappellent, un peu, la pomme de pin).
/pikâ/ Bidens. sp. div. COR. ; syn. /ze:rb pikâ/.
/pimâ/ Capsicum. L. COR. Pour les noms des diverses espèces. Cf. Eco. Dom. (Chap. 3).
/pipâgay/ Luffa acutangula.
/pispê/ Pinus sp.

/pistas/ Arachis hypogoea. L. COR. (arachide).
/pistas a:rbis/ Teramnus labialis. sp. COR.
/pistas marô/ Desmodium Triflorum.
/pyôdêd/ Jatropha curcas. L. COR. ("pignon d'Inde").
/pyôdêd marô/ Arbre non identifié (St. Denis).

.../...

/pòk pòk/ Physalis peruviana COR. (à baie comestible, mais aussi Cardiospermum halicacabum).
/pòk pòk trwa ka:r/ variété du précédent.
/pòlsé/po:rsé/ Thespesia populnea. Corr. COR.
/pôm/ Pyrus malus L. COR ("pommier").
/prin malgas/ Flacourtia indica.
/pu:rpyé/ cf. /ze:rb to:rti/ Portulacacée.
/pwav/ "Poivre" Piper.
/pwav marô/ cf. /lêg pwav/, /lyan pwav/.
/pwa/ Phaséolées. sp. div.
/pwa bèf/ cf. /pwa maskat/.
/pwa a graté/ Mucuna pruriens. L.
/pwa karé/ Psophocarpus tetragonolobus. D.C. COR.
/pwa maskat/pwa maskad/ Mucuna utilis Wall. COR. ; syn. /pwa bèf/.
/pwa rô/ Le "petit pois" de France.
/pwa sab/ Canavalla ensiformis ("pois sabre" ?).

/pwazô/ Datura. sp. div. COR.
/rakèt/ Opuntia. T. COR. sp. div.
/rakèt batwa:r/ Opuntia tuna. Mill.
/rakèt nwa:r/ Pereskia Bleo. H.B.K. COR. (Tronc et branches sont couverts d'épines longues et acérées).
/rakèt to:rti/ ?
/ravnal/ cf. /a:rb vuéyaze:r/.
/rézê marô/ Rubus moluccanus. L. COR.
/rézê pika:r/ (Saint-Paul) variété de Rubus moluccanus.
/risê tâtâ/ Ricinus communis L. COR.
/rózame:r/ Vinca rosea L. COR.
/ròz de bwa/ cf. /lyan bèf/.
/ròz dêdô/ Gardenia.

/ruku/ Bixa orellana. L. COR.
/rurut/ "arrow-root" Maranta arundinacea.
/sablyé/ "Sablier".
/sabò d nôèl /Variété d'orchidée qui fleurit à Noël.

/safrâ/ Curcuma longa L. Curcuma rotunda. L. COR.
/safrâ marô/, /safrâ fle:r/ Canna indica. L. COR.
/sagu/ "Sagoutier".
/sapâ/, /bwa d sapâ/ Caesalpina sepiaria. COR. (arbuste épineux, très envahissant).
/sapê/ Ce terme sert à désigner diverses espèces : Cryptomeria japonica, Araucaria.
/sapôti/ Achras sapota. L. (1)
/sâdragô/ "Sang Dragon" Pterocarpus indicus.
/sâpak/ "Champak" Michelia champaca. L. COR.
/sâzitiv/, /tram tram/ Mimosa pudica.
/seriz/ Eugenia uniflora ou brasiliensis Lamk. COR. (Le fruit n'a qu'un rapport lointain avec la cerise).

(1) Ce fruit est distinct de celui qu'on nomme /sapôt/.

.../...

/seriz kanèl/
/sérêbèl/ Phyllanthus distichus. Mull. COR.
ou Cicca disticha. Linn.
/sitrónèl/ Andropogon schaenanthus. L. COR
/sitrô/ Citrus. sp. div. COR.
- /sitrô/ citrus limonum ;
- /sitrô galé/ citrus medica ;
- /sitrô lim/ autre variété de citrus limonum.
/sitruy/sitrui/ Cucurbita pepo. L. COR.
/sitruy d kap/ Cucurbita maxima. Duch. COR.
/syêdâ/ Stenotaphrum. Trin. COR. ; Digitaria. sp. div.
ou Brachiaria. sp. div.
/syêdâ fil de fe:r/ Cynodon dactylon.
/soka/ Agave. sp. div. COR. (peut-être déformation de yucca ?) : /soka bayonèt/, /soka blé/ cf. /kade:r/.
/sódrô/ Argemome mexicana. L. ; syn. /sa:rdô sódrô/.
/sôz/ Colocasia. sp. div. COR. : /sôz nwa:r/, /sôz zòn/...
/sôz karib/ Alocasia cordifolia. Cordem. COR. ("Songe caraïbe").
/sôz moris/ Colocasia.
/sôz péi/ Colacasia. cf. /sôz/.
/su d sin/ "Chou de Chine".
/su d sin mârô/
/sulfas/ cf. /ze:rb to:rti/ Nous avons relevé ce terme à Mafate (nombreux témoins). COR. indique "chou de faffe" et précise "à Saint-Joseph". Daruty (op. cit. p. LVII donne "Soudefaffe - Crassulacée"). Bryophyllum calycinum.(1)
/susu/ "Chouchou" Sechium edule.
/taba marô/ Elephantopus scaber. L. COR.
/takamaka/ Calophyllum tacamahaca. W. COR.
/tamarê/, /tamarê d lêd/, /tamarê dé ba/ Tamarindus indica. L. COR.
/tamarê/tamarê dé ó/ Acacia heterophylla. W. COR. RIV. On distingue plusieurs variétés /tamarê ruz/, /zòn/, /blâ/, /nwa:r/, /gri/. Le "tamarin rouge" est le plus commun.
/tamarê marô/ Phyllanthus urinaria. Plante dont les feuilles rappellent celles du tamarin (Saint-André).
/tamatès/ "tomate", Lycopersicum cerasiforme. L.
/tâ ruz/ Weimannia tinctoria. S.W. COR. RIV. (L'arbre tire son nom des propriétés tinctoriales de son écorce. Cf. /tani:r/ : "teinture").
/tâ zo:rz/ Molinea arborea.
/tâtâ/ cf. /risê tâtâ/.
/tèk/ "Teck". Cordia amplifolia. COR. ; (rien de commun avec le véritable teck).
/ti lyan/
/ti syêdâ/ cf. /syêdâ/.

(1) /pat pul/ "Patte de poule" est également une dénomination de cette plante ; nous l'avons relevée dans le cirque de Salazie et, sporadiquement, dans les Hauts de Sainte-Marie, où le terme courant est /mâzé to:rti/.

.../...

/ti trèf/ "Petit trèfle" Oxalys repens. Thunb.
/ti zô/ "Petit jonc".
/tómat a:rbis/ Solanée. Cyphomandra betacea.
/tram tram/ cf. /sâzitiv/ ; ainsi nommé car la feuille bouge ("tremble") au moindre contact.
/trèf/ Oxalys. sp. div.
/trèf ruz/ Oxalys. sp. div.
/trénas/, /ku:rpa:rte:r/ (herbe très commune ; utilisée pour former des pelouses).
/trôp la mo:r/, /krâp la mo:r/ cf. /sâzitiv/.
/valai:r/ cf. /bwa mèg/.
/vakwa/, /bakwa/, /pêpê/ Pandanus utilis. Bory. COR. RIV.
/vaniy/ Vanilla planifolia. Andr. COR.
/vavâg/ Vangueria edulis. Vahl. COR.
/vâgasay/, /mâgasay/ Citrus nobilis Lour. COR.
/ve:rvèn/ Verbena bonariensis L. COR.
/vétive:r/létive:r/ Andropogon muricatus. Retz. COR.
/vuèm/vuèmb/ Vigna catiang Walp. COR.
/vun/ Typha angustata. Bory. COR.
/yapana/ Eupatorium ayapana.
/yapana marô/ Spermacoce striota. L. COR.
/zak/ "Jacquier". Artocarpus integrifolius. L. COR.
/zakasi/ cf. /kasi/.
/zamal/ Cannabis indica. COR.
/zamalak/ Eugenia malaccensis. L. COR. (2 espèces /ruz/ "rouge" et /blâ/ "blanc").
/zamróza/, /zâbrózad/ Eugenia jambos.
/zanémòn/ Cette fleur, commune, ressemble à la "patience" /pasyâs/ et n'évoque que de loin l'anémone.
/zanòn/ke:r d bèf/ Anona reticulata. L. COR.
/zat/, /pom kanèl/ Anona squamosa. L. COR.
/zavóka/ Persea gratissima. Gaertn. COR.
/zavóka marô/ Litsea laurifolia. Cordem. COR.
(On le plante parfois pour servir de fourrage aux animaux).
/zâbavil/ Senecio ambavilla mais, en fait, trois espèces de senecio sont confondues sous ce nom.
/zâbérik/lâbérik/ Phaseolus helvatus.
/zâblô/ Syzygium jambolanum. D.C.
/zâbrevat/, /zâbrevad/ "Ambrevates". Cajanus indicus. sp. COR.
/zâbrózad/ cf. /zamróza/.
/zâbòs/ cf. /zâmróza/.
/zârôbe:r/ Euphorbia pilulifera. L. COR.
/zâtak/ "Antaques". Dolichos Lablab. L. COR.
/zépi blé/ cf. /bléèt/.
/zépi la vye:rz/ "Epi de la Vierge".
/zépina:r/ Ulex europeus L. COR. (cf. toponyme /pitô zépina:r/). Ce nom a été donné à la plante à cause des redoutables épines qui garnissent ses branches. Rien de commun, on s'en doute, avec nos "épinards" de France !

.../...

/ze:rb/, /ze:rb semê/ On appelle ainsi toutes les "herbes" folles qu'on trouve au bord des routes.
/ze:rb a buk/ze:rb babuk/ Ageratum conyzoïdes. L. COR. (étymol. populaire : "à bouc" ou /babuk/ "araignée").
/ze:rb a fyèv/ Andropogon fragans. C. COR.
/ze:rb a pwal/ "Herbe à poils". Syn. /ze:rb divé/ Paspalum paniculatum.
/ze:rb a ve:r/ Chenopodium anthelminticum. L. COR.
/ze:rb babuk/ cf. /ze:rb abuk/.
/ze:rb burik/ Ludwigia jussiaeoïdes. Lam. COR. ou Paspalum paniculatum.
/ze:rb kalimé/ "Herbe calumet". Hyparrhénia rufa.
/ze:rb de ló/ Commelyna. sp. div. Lam. COR.
/ze:rb de zob/ Coix lacryma.
/ze:rb dé zêd/ze:rb zêd/ Achyrantes aspera. L. COR. Syn. : /ze:rb tu:rtrèl/.
/ze:rb di:r/ nom qui s'applique à diverses espèces. Sida. sp. div. Eragrostris sp. div. Euphorbia sp.
/ze:rb divé/ "Herbe à duvet". Paspalum paniculatum. (Porte un duvet qui justifie sa dénomination).
/ze:rb grâ dyab/, /lèskin/ Smilax anceps. W.
/ze:rb la mize:r/ Striga asiatica. Herbe à la fleur d'un rouge très vif ; passe pour un poison violent.
/ze:rb payèt/ ?
/ze:rb pikâ/ cf. /pikâ/ Bidens pilosa.
/ze:rb ruz/ ?
/ze:rb salé/, /gazô bo:r la me:r/ Osterdamia pungens H. Bn. (désigne aussi parfois la plante nommée /ze:rb burik/).
/ze:rb sêpòl/ cf. /kòl kòl/ ?
/ze:rb siflèt/ "Herbe sifflet". Paspalidium geminatum. (Les feuilles sont fortement silicifiées et peuvent servir de sifflet).
/ze:rb siró/ "Herbe à sirop". Paspalum. sp. (Les graines que donnent les inflorescenses exsudent un liquide noir et gluant).
/ze:rb tu:rtrèl/ "Herbedes tourterelles". Trichodesma. sp. div. COR. (Les graines sont appréciées, semble-t-il, des tourterelles).
/ze:rb to:rti/ cf. /sulfas/mâzé to:rti/. Bryophyllum calycinum. Salisb. COR.
/ze:rb véra/ Pousse dans les champs de canne.
/zévi/ Spondias dulcis. Forst. COR.
/zévi marô/ Panax repandum. Cordem. COR.
/zéyé/ "Oeillet" Dianthus. sp. div.
/zéyé malba:r/ Zinnia multiflora. L. COR.
/zêdigó/ Indigo.
/zêzâb/ Zinziber officinale. L. COR.
/zêzâb seval/, /zêzâb marô/ cf. /lôgoz/.
/zimo:rtèl/ "Immortelles".
/zimo:rtèl marô/ Gnaphalium indicum.

.../...

/zirómô/ "Giraumont" Cucurbita.
/zirò̀f/ "Giroflier" Eugenia aromatica. H. Bn. COR.
/ziryèl/ Espèce de petit glaïeul mauve

/zizib/ Zizyphus jujuba. Lam. COR.
/zórâzin/ Triphasia trifoliata. D.C.
/zo:ʳti/zo:ʳti saplé/ cf. /grê saplé/.
/zô/ "Jonc" Juncus effusus. L. COR.
/zumin/ "Oumine" Cyperus rotundus.
/zumin blâ/ Autre espèce de Cyperus. Cf. supra.

9.4 POISSONS

9.4.0

A la différence de celle de l'île Maurice, la faune marine de la Réunion n'a fait l'objet d'aucune étude d'ensemble, ce qui a considérablement compliqué notre tâche. Dans quelques cas, surtout pour les petites espèces sans intérêt particulier, nous n'avons pas pu donner le nom scientifique d'animaux que nous ne connaissions que sous leur nom créole. Nous avons essayé, toutes les fois où cela nous a été possible, de donner les divers noms d'un même poisson lorsqu'ils varient selon les lieux. Nous avons, de même, signalé les cas où un terme unique sert à désigner plusieurs espèces que distinguent les ichtyologues.

Parmi les études de détail qui nous ont été les plus utiles :

MAILLARD. Notes sur l'île de la Réunion
Annexe C. pp. 132 (Maill).

PELLEGRIN (J) "Les poissons des eaux douces de Madagascar et des îles voisines" (Comores, Seychelles, Mascareignes) in Mémoires de l'Académie Malgache. 1933. Fasc. XIV.

Publications de l'Institut de recherche scientifique de Madagascar : Les poissons de la Réunion :
P. Fourmanoir et P. Guézé.
I Etelidés, II Labridés, Callyodontidés, Malacanthidae, III ordre des Apodes et famille des Siganidés, IV Familles Carangidés, V Familles des Bothidés, Soleidés..., VI Famille des Istiophoridés, Scombridés...
Postel, Fourmanoir, Guézé. "Les Serranidés de la Réunion".

Que soit particulièrement remercié ici Monsieur Paul GUEZE, spécialiste incontesté de l'ichtyologie marine réunionnaise, qui a bien voulu nous aider à vérifier nos identifications et nous a permis de résoudre des problèmes devant lesquels nous étions sans ressource.

9.4.2 Poissons d'eau douce

Le nombre des espèces est relativement peu élevé en raison du petit nombre et de la faible importance des rivières ; le braconnage a également fortement contribué au dépeuplement des cours d'eau.

/bisik/ Sicyopterus lagocephalus. Bleeker.
ou autres gobioïdes (cf. Pêche, ch. VIII).

.../...

/bo:rdik/ Nom que reçoit le "cabot /mara:r/" quand il atteint sa plus grande dimension.
/busrôg/busrôd/ ("Bouche ronde ?"). Gobioïdés. Poisson commun dont l'alevin serait, selon certains témoins, le "bichique".
/kabó/ "Cabot" ; on désigne de ce terme plusieurs espèces de poissons de rivière (et de mer aussi).
/kabó dmi nwa:r/ Gobioïdés.
/kabó léza:r/ Gobioïdés.
/kabó lòs/ Gobioïdés (Gobius kokius ; Maill)
/kabó nwa:r/, /kabó mara:r/ Gobioïdés.
/ére:r/ Petit poisson de rivière (Sainte-Marie).
/guramyé/ "Gouramier" Osphromenus goramy (Lacép.).
/lapya/ "Tilapia". Ce poisson a été introduit à la Réunion et son nom compris par les créoles comme /ti lapya/ ; "petit /lapya/". On dit donc /ê ti lapya/ "un petit tilapia" et /ê gró lapya/ "un gros tilapia".
/masyak/ Gros poisson, blanc argenté. (Embouchure de la ravine Saint-Gilles).
/maye:r/maya/ : "Poisson Mayer" du nom de celui qui l'a, dit-on, introduit (Région de Sainte-Suzanne).
/milé/ "Mulet".
/môbrê/ Petit poisson rouge argenté, cf. /séré/.
/pwasô pla/ "Poisson plat", commun.
/séré/ ou /ti séré/ paraît être la même espèce que celle qu'on nomme /môbrê/, Cyprinoïdés. Carassius auratus (Linné).
/sit/ "Chitte". Agnostomus telfairi ou Nestis cyprioïdes (Maill). Ce poisson qui rappelle par sa forme la truite est devenu rare ; on en trouve encore dans les rivières de la côte au Vent (Rivière des Marsouins).
/trwit/ "Truite" (torrents des Hauts de la côte au Vent).
/zâbas rivye:r/ "Ambasse de rivière" (eaux saumâtres).
/zâgiy/ "Anguille" ; abondante encore dans les rivières et les étangs.
/zamal/, /zâgiy zamal/ "Variété d'anguille".

9.4.2 Poissons de mer

/babus/ Petit poisson (Saint-Philippe). Non identifié. Une espèce voisine est dite /ti blé/ "Petit bleu".
/balau/ Albula vulpes.
/banan/ Petit labridé. Cheilio inermis (Forsk).
/ba:rb/, /ba:rbi/ "Barbu" ; Polynemus plebeius.
/ba:rb de kré/ "Barbe de creux", Polymixia nobilis.
/barakuda/ Sphyraneidé. Ce terme est souvent déformé : /rabuda/ (Saint-Philippe). Le nom le plus courant est /taza:r/ (Cf. /me:r dé taza:r/ "Mer des tazars" au large de Sainte-Rose) ou /békin a dâ/. Cf. infra.

.../../..

/batavya/ "Batavia". Apsilus xanthurus. Poisson de fond : /èn zâ:r vivanó/ "Une sorte de vivaneau" (Saint-Philippe).
/bâklòs/ Decapterus. sp. Ressemble au /pèskaval/ mais se pêche le matin ; appât estimé.
/békin/ "Becune". Scomberomorus. sp.
/békin gèl ròz/, /békin blâ/ (1).
/békin a dâ/ Barracuda. Cf. supra.
/bónòm tôbé/ Lutjanus rivulatus.
/bó kle:r/ Priacanthidé; à Saint-Philippe /larâ ruz/.
/bónwit/ ou /bónit/, /bunit/) Euthynnus sp.
/bópa:rte:r/bôpa:rte:r/ (mot à mot, "beau parterre"). Halichoeres centriquadrus. Dans la région de Saint-Philippe, ce poisson est nommé /léza:r/ ou /pe:r lwi/ ; à Sainte- Rose /léza:r ve:r/, /léza:r ruz/.
/buftâg/, /butâg/ Diodon et Tetrodon. Poisson à la peau garnie d'épines qui se gonfle en cas d'attaque. Les dénominations varient : Saint-Philippe : /guf/, /butâg/ Diodon à épines courtes, /sapóti/ Diodon à épines longues. A Saint-Leu : /pistig/ Diodon sans épines, à peau râpeuse.
/buftâg de kré/ Diodon (sans épines) cf. supra /pistig/.
/bu:rs/ Balistes (sp. div.) ; ces "bourses" sont de formes et de couleurs très diverses : /bu:rs kósô/ "Bourse cochon", /bu:rs pyas/ "Bourse piastre", /bu:rs vakwa/ "Bourse vacoa"... Parfois appelées /fâtuni/ (Femme toute nue ?), car pour les manger, on doit les dépouiller de leur "robe" colorée (Saint-Leu, Saint-Louis).
/bu:rs d afrik/ "Bourse d'Afrique". Baliste (esp. différente).
/kabó/ "Cabot" ; ce terme sert à nommer un grand nombre d'espèces (en général, serranidés).
/kabó d fô/ "Cabot de fond" ; poisson très apprécié, peut-être le plus recherché.(Epinephelidé.)
/kabó d sab/ "Cabot de sable" ; poisson de couleur grise, à grosse tête ; se tient immobile au fond, sur le sable (en Mauricien /kup kuyô/).
/kabó gêgâ/ Cephalopolis virgatus (poisson dont les écailles dessinent des rayures bleu clair).
/kabó grâd ékay/ Epinephelus magniscuttis.
/kabó malba:r/ cf. /maswarê/.
/kabó nèg/ ou /nèg/ (mot à mot, "nègre"). Epinephelidé. (Ce poisson, très estimé, peut atteindre cent kilos).
/kabó nwa:r/ Epinephelus morrhua. Val.
/kabó sal/ Epinephelus rhyncolepis.
/kabó sóte:r/, /sóte:r/ Blenniidé. Ce poisson affectionne les rochers battus des vagues et vit la plupart du temps hors de l'eau ; on l'utilise comme appât.

(1) A Maurice, on appelle /békin/ le "thon banane". Acanthocybium solandri.

.../...

/kabó zyé ve:r/ Epinephelus pseudomorrhua ; proche du "cabot de fond".
/kaf/ "Cafre" ; ou /sirizyê kaf/ Acanthurus. sp. div. ; cette espèce passe pour "causer des malaises" /sulé/. /kaf sirizyê i sul, si vi ti:r la tèt, i sul pa/ (Saint-Gilles) "Le "cafre" cause des étourdissements, mais, si on enlève la tête, il n'en provoque pas".
/kapisê/ "Capucin" Mullidé. sp. Le capucin "ordinaire" est parfois dit /kapisê natirèl/.
/kapisê ba:rbarê/ ou /ba:rbarê/ Mulloidyctis.
/kapisê blâ/ "Capucin blanc".
/kapisê karèm/ "Capucin du Carême" ; formes jeunes du "capucin de sable" qu'on prend en abondance à l'époque du Carême.
/kapisê kató/ "Capucin cateau" (?) "ressemble au "perroquet" mais son cou est rouge" /kapisê kató i imit péróké mé kólé lé ruz/ (Notons qu'en mauricien et en rodrigais, le nom des callyodon "perroquet" est /kató/).
/kapisê d fô/ "Capucin de fond" (terme vague et qui peut désigner divers mullidés).
/kapisê le syê/, /kapisê roti/ Mullidé.
/kapisê móris/ Mullidé.
/kapisê tóró/ "Capucin taureau" Pseudupenneus fraterculus.
/kapisê zòn/ "Capucin jaune".
/kapitèn/ "Capitaine" Lethrinus. sp.
/kapitèn békin/ "Capitaine bécune" ; syn. /kapitèn gèl roz/.
/kapitèn blâ/ "Capitaine blanc".
/kapitèn gró dâ/ "Capitaine à grosses dents".
/kapitèn móris/ "Capitaine Maurice" Lethrinus nebulosus (Forsk.).
/karâg/ "Carangue" (Carangidés.)
/karâg amurèz/ Seriola songoro.
/karâg blâ/ "Carangue blanche" Caranx gymnostethoïdes.
/karâg kósô/ "Carangue cochon". Caranx malabaricus.
/karâg gró tèt/ "Carangue à grosse tête" Carangides ignobilis.
/karâg nwa:r/ "Carangue noire".
/karâg tasté/ "Carangue tachetée".
/ka:rdinal/ Holocentridés. Poissons rouges à grosses écailles, qui vivent dans les trous de rochers. Il y a, en fait, deux genres "Holocentrus" et "Myripristis".
/ka:rdinal/, /ka:rdinal grâ gèl/ (Saint-Philippe) ; /lyô/ (Sainte-Marie) (1). Myripristis (la plus petite des deux variétés).

(1) En mauricien, le nom de cette espèce est également /lyô/.

.../...

/ka:rdinal lâsèt/ "Cardinal lancette" ; Holocentrus ; plus gros que le précédent, possède, de part et d'autre, de la tête deux "cartilages tranchants" /lâsèt/.
/kòf/ "Coffre" ; ostracion.
/ko:rdónyé/ "Cordonnier" Siganidé.
/kôg/ "Congre" ; Lycodontis sp. (Ce nom n'est pas en usage partout ; sur la côte sud-est, on n'use pas de ce terme pourtant commun sur les côtes nord et ouest).
/kôg nwa:r/ "Congre noir" ; Echidna polyzona (Richardson).
/kôg pêtad/, /kôg tasté/ "Congre pintade" ou "Congre tacheté". Lycodontis punctatus (Schneider).
/kôg sâbuk/ "Congre fouet". Ophictys polyophtalmus (Bleek).
/kôg zòn/ "Congre jaune" ; Lycodontis Goldsboroughi.
/krapó/, /krapó d me:r/, /krapó d bu/ "Crapaud" ; Synanceia verrucosa. Poisson redouté car sa piqûre peut être mortelle pour un sujet fragile.
/kunis madam/, /nis madam/ Cinrhites sp. ; petit poisson "mangeur d'appâts" /mâze:r zapa/.
/kwê kwê/ "Coincoin" (à cause du bruit qu'il produit une fois hors de l'eau) ; Pristipoma operculare. (Playfair.)
/kwê kwê d kré/ Sciaenidé.
/kwizinyé/ (Saint-Philippe). Céphalopolis nigripinnis (Valenc.) ?
/dófê/ Petit poisson qui n'a rien de commun avec le "dauphin". Elagatis bipinnulatus.
/dórad/ "Dorade" Poisson du large qui peut atteindre 15 kilos, de couleur bleu vert clair ; chair très estimée. Coryphène.
/dóré/ "Doré". Lutjanus marginatus. Ce poisson qui se pêche "à proximité des côtes" /a la kòt/ doit son nom à la couleur de ses flancs.
/fâtuni/ cf. /bu:rs/.
/flamâ/, /flamâ ruz/ (Saint- Philippe). Callyodon oviceps.
/gèl pavé/ "Gueule pavée" Pomadasynae.
/gèl reso:r/ "Gueule à ressort" Pentapodus aurolineatus (sans doute appelé ainsi à cause de l'impression de traction élastique qu'il donne au pêcheur qui l'a au bout de sa ligne).
/grâ gèl/ (mot à mot : "grande gueule"). Epinephelus salmonoïdes ; "il rappelle l'epinephelus hexagonus" /i résâb risdal/.
/grâ ké/ (mot à mot "grande queue"). Variola louti.
/grâ ké nwa:r/
/gró lèv/ (mot à mot "grosses lèvres") ; Pomadasyné appelé aussi /lèv de bèf/ "lèvres de boeuf" (Sainte-Marie) ; poisson de qualité moyenne ; il atteint quinze kilos et se pêche par fonds moyens.

.../...

/gró lèv blâ/ variété du précédent (Le Port).
/guf/ cf. /buftâg/.
/lapê/ "Lapin" Serranidé, sp. div. /lapê nwa:r/lapê gri/.
/larâ/, /larâ blâ/ Doules. sp. Cuv. Petit poisson blanc qu'on pêche en abondance à certaines époques sur la côte de Saint-Joseph à Saint-Philippe ; on l'appelle aussi /pwasô blâ/.
/larâ ruz/zarâ ruz/ cf. /bokle:r/.
/la:rmé//pwasô la:rmé/ "Poisson armé" Pteroïs volitans ; doit son nom aux redoutables dards empoisonnés que porte sa nageoire dorsale.
/lasó/ "La chaux" ? Choerodon shoenleini. C.V.
/lay/ Apsilus fuscus. C.V. Poisson à la chair très estimée, se pêche "à grande profondeur" /ó fô/, ne doit pas être confondu avec un autre poisson qu'on nomme /pwasô day/ (Kyphosus). Syn. /lay d kré/.
/lay bata:r/ ?
/lay blâ/ (à écailles fines).
/lay kalu/ (au corps plus arrondi /kalu/ "pilon" ?).
/lay gró ké/ ("à grande queue").
/lay sân/ ("cendré") "ail du large".
/lay zòn/ ("jaune").
/lâpre:r/ "Empereur" Istiophoridé.
/lâpre:r évâtay/ Istiophorus gladius.
/lâtanyé/ Aphareus. sp. div.
/lâtanyé fuscatus/ Aphareus fuscatus.
/lèv bèf/ "Lèvres de boeuf" ; cf. /gro lèv/.
/lin//pwasô lin/ "Poisson lune".
/lup/ Labridé ("Loupe" ; peut-être à cause de sa "bosse" /lup/ frontale).
/lyô/ cf. /ka:rdinal/ Holocentridé.
/maboy/ Poisson de petite taille non identifié (Boucan Canot).
/makabi/ Serranus merra. Petit poisson très commun et très apprécié ; on le nomme /sa/ ("chat" ?) à Saint-Philippe. Se pêche dans les rochers près de la côte ; ne dépasse pas 400 grammes.
/makró/ "Maquereau" Coesio. sp. (Rien de commun avec le maquereau de France).
/ma:rgrit/ Genre Siganus.
/maswarê/ Photosus anguillaris. On le nomme également /kabô malba:r/. Surtout dans les lagons, redouté pour sa piqûre car il possède "deux dards de part et d'autre" /dé zépin sak kôté/.
/milé/ "Mulet" Mugil (sp. div.).
/patat susu/ Poisson non identifié (La Saline).
/pavyô/, /papyô/ Chaetodontidé ; grande variété d'espèces : /papyô kósô/, /papyô téléfòn/...
/pe:r lwi/ cf. /léza:r/.
/péróké/ "Perroquet" Callyodontidés. Les diverses espèces sont de couleurs différentes ; la plus commune est bleue.

.../...

/péróké blé/
/pèskaval/ Decapterus. sp.
/pêtad/ "Pintade". Siganus. sp. Poisson plat, gris "tacheté" /pikóté/ de blanc ; rappelle un peu le poisson nommé /ma:rgrit/.
/pistig/ cf. /buftâg/.
/plat/ Epinephelidé : (Epinephelus flavocaeruleus).
/plat nwa:r/ ?
/plat gri/ Epinephelus compressus ou areolatus.
/pó di:r/ "Peau dure" Epinephelidé.
/pólisinèl/ "Polichinelle", petit poisson aux vives couleurs. Abudefduf (?).
/pôgòl/, /sôgòl/ Branchiostegus doliatus ; pris "à grande profondeur" /ó kré/.
/présyèz/ Coesio. sp.
/prid/ "Prude" Cephalopolis argus.
/pwasô day/ Kyphosus (sp. div.) (à ne pas confondre avec /lay/) ; se pêche "près de la côte" /a la kot/; paraît se plaire dans les eaux agitées (cf. toponyme : /kap pwasô day/ à Saint-Philippe).
/pwasô ga:rd pólis/ (mot à mot, "poisson garde-police", sans doute à cause de ses vives couleurs, qui, autrefois, pouvaient évoquer celles de la tenue des gendarmes). Espèce non identifiée (Saint-Philippe). Abudefduf (?).
/pwasô vólâ/ "Poisson volant" Exocetidé ; parfois ramassé à terre les jours de tempête (Côte Ouest) ; excellent appât (Saint-Philippe).
/râdik/ Poisson à rayures verticales grises avec une tache noire près de la queue (Saint-Louis, Etang-Salé, Le Port, mais nom inconnu à Saint-Philippe).
/ré/ "Raie" ; div. espèces ; en particulier /ré sabuk/ (mot à mot, "raie fouet" à cause de sa longue queue).
/ré trâble:r/, /trâble:r/ "Torpille". Torpedo marmorata (Maill). Syn. /ré léktrik/ (Saint-Pierre).
/rékê/ "Requin" ; nombreuses variétés.
/rékê blâ/ "Requin blanc".
/rékê bèf/ "Requin boeuf" (espèce rare selon les pêcheurs).
/rékê kómèt/ "Requin comète" (à cause de son immense queue).
/rékê demwazèl/ "Requin demoiselle" (petite espèce ; n'a pas de dents).
/rékê d sab/ "Requin de sable" (inoffensif).
/rékê gita:r/ "Requin guitare".
/rékê ma:rtó/ "Requin marteau".
/rékê pó blé/ "Requin à peau bleue".
/rékê ruz/ "Requin rouge".
/rékê sagrê/ "Requin chagrin" ; l'espèce la plus redoutée des pêcheurs ; /èn dyab dâ la me:r/ "Le diable de la mer", c'est l'espèce "la plus nuisible" /le pli malfézâ de tut/, il s'acharne sur les

.../...

lignes s'emparant systématiquement du poisson, alors que les autres espèces s'éloignent après avoir enlevé un ou deux poissons.

/rékê tig/ "Requin tigre".

/rékê zépin/ "Requin à piquants" ; petite espèce au corps couvert de piquants, pêchée à grande profondeur (500 mètres).

/risdal/ Epinephelus hexagonus. Très apprécié ; peut atteindre 4 kilos.

/rôdaz/ cf. /râdik/.

/ruz/ "Rouge", /pwasô ruz/, /ruz de fô/ ; ce terme sert à désigner divers serranidés.

/ruz bata:r//ruz pó di:r/ Cephalopolis aurantium (Valenc.).

/ruz de fô/ Epinephelus reduti.

/ruz zanana/ "Rouge ananas", Cephalopolis sonnerati (Valenc.) ; pêché vers 80 mètres de fond.

/ruz lalyé/ Cephalopolis gibbus (Fourmanoir).

/ruz la bu/ Variété de "rouge" "un peu noirâtre" /ê pé nwa:r nwa:r/.

/ruzèt/ Epinephelus fasciatus ; ce serranidé prend, hors de l'eau, une couleur orangée.

/sap sap/ Petit poisson plat, de couleur argentée que l'"on pêche au filet" /i trap o filé/. Leiognathus equulus (1).

/sa:rd/ Lutjanus gibbus. Ce poisson ressemble, en plus gros, à celui qu'on nomme /doré/ ; chair très estimée.

/sa:rdin/ "Sardine" ; on distingue deux variétés principales : /sa:rdin rôd/ "Sardine ronde" ; /sa:rdin plat/ "Sardine plate", (Clupeoïdes. Maill.).

/savô/ Grammistes punctatus (sa peau exsude un mucus moussant et poisseux).

/savonèt/ Grammistes sexlineatus (Thunbers).

/sirizyê/ "Chirurgien". Acanthuridé (sp. div.). Il en existe diverses espèces cf. /kaf sirizyê/. Une des variétés les plus répandues est noire avec une bande bleutée avant la nageoire caudale.

/sòl/ "Sole". Pleuronectes. Rhombus lunatus (Maill.).

/sómô/ "Saumon" Elagatis bipinnulatus cf. /dofê/.

/syê/ "Chien" Lepidaplois. sp. (Saint-Philippe, Saint-Pierre).

/syê nwa:r/ petit Labridae.

(1) Mauricien : /sap sap/ Caranx ciliaris ou leiognathus equulus (Forsk). Bais.

.../...

/taza:r/ Sphyraneidé ; ce nom est beaucoup plus couramment employé que "Barracuda" qui est, néanmoins connu de certains pêcheurs.
/taza:r blâ/ Aprion virescens (C.V.).
/ti blé/ (mot à mot, "petit bleu"). Saint-Philippe. Petit poisson. Glyphisodon. sp. (Maill.).
/ti prèt/ Atherinoïdé . Ne peut servir d'appât car il se réfugie sous le bateau.
/ti pul/ (mot à mot, "poulet"). Petit poisson gris. Lagon de Saint-Gilles. Non identifié.
/ti:r bu:r/ Variola albimarginata (souvent confondu avec le /grâ ké/).
/tô/ "Thon". Thunnus. sp.
/tô banan/ Thon à chair blanche, malheureusement gâtée par la présence de "filaments" /filàs/: Acanthocybium solandri (Cuv.).
/tô barik/ Germo alalunga. (A Maurice /békin/, syn. : /tô blâ/.
/tô nwa:r/ Scombridae. Gymnosarda unicolor.
/tô ruz/ (Saint-Denis). Cette espèce est nommée /tô zòn/ sur la côte au Vent (Sainte-Rose). Thunnus albacores et Thunnus obesus.
/trôpèt/Fistularia. sp.
/vakwa/ "Vacoa". Aprion virescens. cf. /taza:r blâ/.
/va:rvara/ Lutjanus bohar.
/vièy/ Aethaloperca albomarginata.
/vyé mun/ Labridé . Novaculichtys taeniurus (Lac) ou Inistius pavo (C.V.).
/vivanó/ Etelidés. sp. Poissons à la chair très appréciée. Diverses variétés.
/vivanó blâ/ "Vivaneau blanc". Pristipomoïdes filamentosus C.V.
/vivanó gri/ "V. gris" Pristipomoïdes Sieboldi (Blkr).
/vivanó gró zékal/ "V. à grosses écailles". Pristipomoïdes typus (Blkr) ; l'espèce la plus commune.
/vivanó la flam/vivano grâ gèl/ Etelis oculatus.
/vivanó lâtanyé/ "V. latanier" Aphareus rutilans (C.V.).
/vivanó ruz/ "V. rouge" Etelis Marshi.
/vualyé/cf. /lèspadô évâtay/. Dans la région de Saint-Pierre, on désigne de ce nom un "petit poisson à rayures rouges, aux larges nageoires latérales".
/zanana/ cf. /ruz zanana/ ou /anana/.
/zâbas/ Ambassis. Commers. (on appelle ainsi beaucoup de petits poissons plats).
/zâgiy/zâgiy de me:r/ Murenidé . (Le terme de "murène" est inconnu contrairement à ce qu'affirment certains ouvrages scientifiques cités qui le mentionnent comme nom vernaculaire).
/zégrèt/ "Aigrette", poisson "de creux". Argyrops filamentosus.

.../...

/zéguiy/ "Aiguille". Lucioïdes. Belone crocodilus. Maill.
/zibló/ Petit poisson rougeâtre, à la gueule pointue (Rien de commun avec le poisson que les pêcheurs mauriciens désignent de ce nom. Lutjanus. sp.).
/zòn/ "Jaune". Ce nom désigne diverses espèces de poissons; le plus courant et le plus recherché est dit /zòn de kré/ "Jaune de fond" identifiable à ses rayures longitudinales jaunes.
/zòn de kòt/ "Jaune de la côte". Lutjanus kasmira (Forskal).
/zòn de kré/ "Jaune de fond". Lutjanus duodecemlineatus. sp.
/zòn do:r/ (Saint-Philippe). Lutjanus. sp.
/zòn mazâbik/ Lutjanus. sp.
/zòn réyé/ Tropidionus zonatus cf. /lay de la:rz/.
/zòn tóma/ Lutjanus. sp.

X PROVERBES ET EXPRESSIONS

10.0 REMARQUES GENERALES

Nous avons rassemblé, dans ce chapitre, tous les proverbes créoles que nous avons pu recueillir. Nous y avons joint un certain nombre d'expressions qui ne sont pas, à proprement parler, proverbiales, mais qui, traditionnellement, sont de règle dans certaines situations. Elles sont d'ailleurs parfois issues elles-mêmes de dictons et, de ce fait, la distinction est malaisée à établir. Ainsi, d'un individu stupide, on dit /li mâz patat avèk la pó/ "Il mange les patates douces avec leur peau" ; mais cette expression apparaît, en même temps, dans un proverbe /sât â dâ péi kaf i mâz tuzu:r patat avèk la pó/ "au bout de cent ans passés dans le pays, le "cafre" mange toujours les patates avec la peau" (entendez : il ne peut être civilisé, il reste primitif et stupide). /la pó patat/ figure dans un autre tour courant : /travayé pu:r la pó patat/ "travailler pour des épluchures de patates (c'est-à-dire pour rien)".

Plutôt que de disperser ces expressions dans l'ensemble de la description du parler, en les faisant figurer tour à tour dans le paragraphe où elles pouvaient trouver leur place, nous avons préféré les regrouper en un seul chapitre, quoique nous ayons, parfois, fait mention, précédemment, de celles qui nous paraissaient essentielles. A cela deux raisons majeures ; la première que bon nombre de ces formules peuvent avoir deux ou plusieurs significations; nous aurions donc dû les faire figurer dans plusieurs sections. Nous avons donc pensé qu'il était préférable d'éviter les redites que cette méthode aurait entraînées. La se-

conde raison est qu'il nous semble qu'à travers ces expressions se traduit sinon une sagesse créole, du moins une certaine vision du monde et des hommes. Il est frappant de constater, par exemple, que les dictons concernant les circonstances atmosphériques, si nombreux et si variés dans les campagnes françaises, sont ici totalement absents. Certes, le changement de lieux, un climat nouveau peuvent expliquer que se soient perdus ces proverbes, mais on peut aussi penser que l'absence de ces menaces perpétuelles que font peser sur le paysan de France, le froid, le vent, la sécheresse ou la grêle peuvent aussi justifier cette indifférence au ciel ; les cyclones, si grave que soit leur menace, sont aussi implacables qu'inattendus.

Ces remarques nous ont d'ailleurs mis en présence d'une seconde difficulté. Ces expressions devaient-elles être classées selon un principe idéologique, comme le lexique lui-même, ou devaient-elles être regroupées en fonction des mots qui les composaient ; en d'autres termes, fallait-il les présenter selon leur sens (idéologique) ou selon l'image ou la métaphore qu'elles offrent le plus souvent ? Les deux classements pouvaient être révélateurs, le premier, en permettant de mieux saisir la vision créole des choses et des hommes, le second, en mettant en lumière le jeu d'une certaine imagination collective et, éventuellement, un caractère archaïque que présentent souvent les proverbes d'une langue.

Faute de pouvoir nous résoudre à sacrifier les avantages d'une des deux formules, nous avons choisi de les utiliser successivement en présentant d'abord ces expressions selon un classement idéologique approprié (et de ce fait assez différent de celui des chapitres précédents), puis, rapidement, en une sorte de récapitulation, en un essai de classification s'inspirant non de la signification, mais des thèmes ou des images mis en oeuvre pour faire naître cette signification.

10.1 L'ORDRE DU MONDE

10.1.1 La météorologie

1) - /grâ mun i mul mai/
"Dieu moud son maïs" (le tonnerre)

2) - /l dyab mari sa fiy/
"Le diable marie sa fille" (Il pleut et fait soleil en même temps). On dit aussi :
/l dyab la tyé sa fam, i mari sa fiy/.

.../...

10.1.2 Le temps qui passe

3) - /tu lé zâ duz mwa/
"Tous les ans, douze mois"

4) - /kâk zézi lété ga:rd sâpèt la grâd salup/
"Quand Jésus était garde champêtre à la Grande Chaloupe" (évoque un temps mythique ou très reculé).

5) - /semê lô, vi lô/
"Chemin long, vie longue" (Qui veut voyager loin ménage sa monture).

6) - /la mo:r na sa kòz/
"La mort a sa cause" (Rien ne survient sans raison).

7) - /sak sòz sô le:r/
"Chaque chose en son temps".

8) - /avâ le:r i sava pa/
"Avant l'heure, on ne meurt pas" (Chacun part en son temps).

10.1.3 L'ordre des choses

9) - /la te:r i mâz demôd/
"La terre mange les hommes" (Il est vain de se quereller pour un bout de terre).

10) - /dân galé vi ti:r pa dló/
"On ne peut tirer de l'eau d'un caillou" (à l'impossible nul n'est tenu).

11) - /akòz ma:rgòz lé ame:r/
"Pourquoi la "margose" est-elle amère ?" (Il est inutile de mettre en question l'ordre des choses).

12) - /kalbas ame:r i tyê di pyé/
"La calebasse amère reçoit son amertume par la tige" (Tel père, tel fils).
Variante : /kalbas ame:r i siv la rasin/
"La calebasse amère suit sa racine".

13) - /la ké d sŷê i brâd, i tôm pa/
"La queue du chien bouge mais ne tombe pas" (Ce qui paraît branlant est quelquefois solide ; il est difficile de prévoir l'évolution des choses).

14) - /lès kasé/
"Laisse faire, laisse les choses comme elles sont".
/lès po:rté/ id.

14 bis) -/papâg i mâz tèktèk/

.../...

"La papangue mange le "tectec"" (Le gros a toujours raison du petit).

15) - /afo:rs alé a ló kalbas i pèt/
"A force d'aller à l'eau, la calebasse casse" (Tant va la cruche à l'eau qu'elle se casse).

16) - /kabri mâz salad/
"La chèvre mange la salade" (Chacun a ses goûts et ses plaisirs).

17) - /le syê i kóné kâk i fó pi:rzé/
"Le chien sait quand il se doit purger" (La nature sait ce qui lui convient).

18) - /léska:rgó i kóné sô ze:rb/
Variante : /léskà:rgo i kóné sô brèd/
"L'escargot sait l'herbe qu'il lui faut" (La nature est le meilleur conseiller).
/kabri i kóné sô ze:rb/ "La chèvre sait l'herbe qu'il lui faut" (id.).

19) - /léska:rgó i môt pa si:r ze:rb de lé/
"L'escargot ne monte pas sur l'herbe de lait" (Il faut suivre sa nature).

20) - /nana ê zu:r pu l zwa:r/
"Il y a un jour pour le joueur" (Chacun a son heure de chance).

21) - /la sâs le syê lé pa la sâs le sat/
"La chance du chien n'est pas celle du chat".

22) - /pa tu lé zu:r la fèt sinwa/
"Ce n'est pas tous les jours la fête des Chinois" (Ce n'est pas tous les jours dimanche !)

23) - /la gal sinwa i di:r sèt â/
"La gale des Chinois dure sept ans" (Il faut prendre son mal en patience).

24) - /le syê i tu:rn la lôge:r d biyó/
"Le chien tourne sans s'éloigner plus du "billot" que ne le lui permet sa chaîne" (On ne peut dépasser ses possibilités).

10.1.4 La chance et la malchance

25) - /fe:r kaz nèv pu:r ti:r la syas/
"Faire une maison neuve pour mettre un terme à la malchance" (Repartir du bon pied).

26) - /la syas na gró vât/
"La malchance a un gros ventre" (On ne peut résister au malheur).

26bis) -/karapat lé fé pu l dó bèf mèg/
"La tique est faite pour le dos du boeuf maigre" (la malchance accable toujours le malheureux).

27) - /li la tété avèk le syê/
"Il a été nourri par une chienne" (d'un individu auquel paraît s'attacher la malédiction).

28) - /sô mamâ la mèt sô tété ó soley/
"Sa mère a mis son (ou ses) sein(s) au soleil" (Cet acte, commis volontairement ou non, entraîne une malédiction de l'enfant).

29) - /li la syé dâ légliz/
"Il a chié dans l'église" (Il est maudit).

30) - /kâk le syê lé mèg le pis i mé dsi/
"Quand le chien est maigre, les puces se mettent sur son dos" (Le malheur attire les maux).

10. 2 LA SITUATION DE L'HOMME

10.2.1 Quelques constatations

31) - /la tèt makró i fé bô rugay/
"La tête du maquereau fait un bon rougail" (On peut parfois tirer de l'agrément de quelque chose de mauvais).

32) - /gró pwasô i bèk si:r l ta:r/
"Les gros poissons mordent tard" (Tout vient à point à qui sait attendre).
Variante : /gró karâg i bèk dâ ta:r/

33) - /balyé nèf, balyé pròp/
"Balai neuf, balai propre" (Tout beau, tout nouveau).

34) - /pa kapab lé mo:r sâ éséyé/
"Je ne peux pas" est mort sans essayer" (Celui qui ne risque rien n'a rien).

35) - /kit grâ béna:r pu:r pa:rti:r si:r pitô d nèz/
"Laisser le Grand Bénard pour le Piton des Neiges" (Tomber de mal en pis).

36) - /zâda:rm i tôm ga:rd pôlis/
"Le gendarme devient garde de police" (subir un revers de fortune).

37) - /la mòk la saviré/
"Le récipient s'est renversé" (La situation a changé).

38) - /batô la sâz de but/
"Le bâton a changé de bout" (La situation s'est renversée et celui qui tenait le bâton est désormais celui qui en sent le bout sur son dos.

.../...

38bis) - /vyé véra i frò̀t pi kôt zépin sitrô/
"Le vieux vérrat ne se frotte plus aux épines du citronnier" (L'expérience vient avec l'âge).

39) - /zakó i mo:rd sô fre:r/
"Le singe mord son frère" (L'intérêt l'emporte sur le sentiment).

40) - /zistwa:r lé mâte:r pa nu lóte:r/
"L'histoire ment mais ce n'est pas la faute de celui qui la raconte" (formule des raconteurs d'histoires ; on en use pour dégager sa responsabilité).

41) - /li fé sô zibilé/
"Il fait son jubilé" (Il expire dans les souffrances après une vie de méchanceté) (avoir du remords).

10.2.2 Des situations inconfortables

42) - /li lé pri dâ la mê ko:rbó/
"Il est pris dans la serre du corbeau" (Dans une situation d'où il ne peut se tirer).

43) - /li lé kòm le syê dân sarèt kès/
"Il est comme un chien dans une "charrette-caisse" (Jouet d'enfant : petite caisse munie de roulettes)" (Il est dans une position inconfortable).

44) - /malba:r la tôm dâ siró/
"L'Indien est tombé dans le sirop de cannes" (être dans une situation difficile).

45) - /kómâ syê dân larózwa:r/ ou simplement /syê dân larózwa:r/
"Comme un chien dans un arrosoir" (pris au piège d'une situation sans issue).

46) - /li lé kôm ê kôpa si:r l dó véra/
"Il est comme un compas sur le dos d'un verrat" (dans une situation insolite ou ridicule).

47) - /li vua l dyab â pizama/
"Il voit le diable en pyjama" (Il est dans une situation difficile).

48) - /zafe:r lé sal/
"L'affaire est mauvaise" (ça va mal).

49) - /li la fin bwa:r lâk/
"Il a perdu la raison" "Il a bu l'encre" (subi contre son gré une épreuve désagréable).

.../...

50) - /bwa:r buyô mus a ve:r/ "boire du bouillon de mouches à vers (liquide immonde)" (agir contre son gré).

10.2.3 Conseils

51) - /i fó pa môt le syê mâz maï/
"Il ne faut pas apprendre au chien à manger du maïs" (On ne doit pas, imprudemment, montrer à un concurrent possible ses secrets).

52) - /le syê i ma:rs pa i gay pa lzó/
"Le chien qui reste inactif ne trouve pas d'os"
(Aide-toi, le ciel t'aidera ; on n'a rien sans peine...)

53) - /fó pa kôt si:r batô tôtô pu:r sòt la rivye:r/
"Il ne faut pas compter sur le bâton de son oncle pour passer la rivière" (On ne peut compter que sur soi).
On dit aussi /kôt pa si:r.../.

54) - /i fó pa dòn kôfiti:r kósô/
Il ne faut pas "donner de la confiture à un cochon"
(Gaspiller ses bienfaits).

55) - /fòt de kómâ fe:r/
"En désespoir de cause".

56) - /lé di:r mé lé si:r/
"C'est dur, mais sûr" (Les voies difficiles sont souvent les meilleures).

57) - /ròd la tèt la móri/
"Chercher la tête de la morue" (Chercher midi à 14 h, car la morue est toujours vendue sans tête).

58) - /a midi gèt ut lôbraz vi truv pa ali/
"A midi, regarde ton ombre, tu ne la trouves pas"
(Il ne faut pas perdre son temps à chercher l'impossible).

58bis) - /pasyâs i géri la gal/
"La patience guérit la gale" (la patience triomphe de tout).

10.3 . L'HOMME à DEFAUTS ET QUALITES

10.3.1 L'orgueil

59) - /si vi atèl ê burik a ê karyòl, li prâ ali pu:r ê sval/
"Si tu attelles un âne à une carriole, il se prend pour un cheval" (On a tendance à porter sur soi un jugement flatteur).

.../...

60) - /li prâ futâ pu:r kôplimâ/
"Il prend les railleries pour des compliments" (Tout tourner à son avantage sans voir qu'on se moque).

61) - /bilêbi la di mâg karòt lé èg/
"Le bilimbi a dit que la mangue carotte est acide"
(Tu vois la paille qui est dans l'oeil du voisin mais..)

62) - /fu:rgô i mòk la pèl/
"Le fourgon se moque de la pelle".

63) - /lóspis i mòk lópital/
"L'hospice se moque de l'hôpital".

64) - /la tuk i mòk la sân/
"La pierre du foyer se moque de la cendre".
/la me:rd.../ id.

10.3.2 Colère

65) - /si vu lé â kóle:r u a kòl â le:r, kâ la pli va tôbé, u a va dékolé (ou /tôbé/)/
"Si tu es en colère, colle-toi en haut, quand il pleuvra, tu tomberas" (Jeu de mots).

66) - /malba:r la môt si:r kutó/
"L'Indien est monté sur le sabre" (se dit d'un homme exalté car, dans les fêtes "malabares", des pénitents en transe marchent sur des sabres).

67) - /li lé kòm ê seval la mâz savô/
"Il est comme un cheval qui a mangé du savon" (d'un homme fou de colère).

68) - /li la mâz mafat âbwa/
"Il a mangé du "mafat amboa" " (Il perd la raison sous l'effet de la colère ou de la boisson).
Syn. /li la mâz la pwazô/

10.3.3 Sottise

69) - /kuyô u lé né, kuyô u a va krévé/
"Sot tu es né, sot tu mourras" (Les ans ne font pas disparaître la bêtise).

70) - /sô kuyô la kas pa:r but/
"Il est victime de sa sottise".

71) - /zurit na la tay dâ la tèt/
"Le poulpe a les excréments dans la tête" (de quelqu'un qui a la tête légère ou vide !)

.../...

72) - /lé dâ lé bèt/
"Les dents sont bêtes" (On rit souvent, sans le vouloir, de ce qui ne prête guère à rire).

10.3.4 Médisance et duplicité

73) - /makró labitasyô i di:r pa/
"Le mouchard ne reste pas longtemps inconnu dans une propriété" (Le "mouchardage" finit toujours par se découvrir).

74) - /la móri é le makró i so:rt la frâs/
"La morue et le maquereau viennent de France" (Jeu de mots où se manifeste une animosité du créole envers le métropolitain ; /makró/ "maquereau" ou "mouchard").

75) - /na pwê dló pu:r désal makró/
"L'eau ne dessale pas le maquereau (mouchard)"

76) - /dâ l vât makró na d sèl/
"Dans le ventre du mouchard, il y a du sel" (expression de mépris pour le mouchard). l/makró/ "mouchard, maquereau".

77) - /li dòn la lâg mâzé/
"Il parle pour rien".

78) - /delo si:r fèy sôz/
"De l'eau sur une feuille de colocasie" (L'eau y reste en fines gouttelettes sans la mouiller ; se dit d'un fait ou d'une parole à laquelle on n'attache aucune importance).

79) - /futâ i âgrès kósô/ "Tes railleries sont bonnes pour les cochons" (Réplique à des paroles malveillantes).

80) - /kózé kòm la me:r i bat/
"Parler comme le flux et le reflux de la mer" (Parler intarissablement et pour ne rien dire).

81) - /la lâg na pa lzó/
"La langue n'a pas d'os" (sens divers ; Les paroles s'envolent ; on peut toujours revenir sur ce qu'on a dit).

82) - /papyé i po:rt tut/
"Le papier porte tout" (On peut écrire n'importe quoi).

83) - /kuto mô grâ pe:r i kup trwa kóté/
"Le couteau de mon grand-père coupe de trois côtés" (Il s'agit à l'origine d'une devinette dont la réponse est "vacoa", car la feuille du pandanus a trois rangées d'épines ; cependant, cette phrase est utilisée

.../...

pour stigmatiser la duplicité d'un individu ; un homme politique local a été surnommé, pour cette raison, par ses adversaires politiques : /vakwa/ ou /trwa kóté/.

84) - /pèz la ké pu:r fé pa:rl la tèt/
"Appuie sur la queue pour faire parler la tête" (Tirer les vers du nez).

85) - /pèz si:r la tèt pu:r vua:r si la ké i buz/
"Appuyer sur la tête pour voir si la queue bouge" (Sonder quelqu'un, lui tirer les vers du nez).

10.3.5 Défauts et qualités divers

86) - /sak i bat debe:r i lis sô dwa/
"Celui qui bat le beurre se lèche les doigts" (Celui qui est en mesure de profiter d'une situation ne manque généralement pas de le faire).

87) - /li kôt zèf ó ki la pul/
"Il compte l'oeuf au derrière de la poule" (Il vend la peau de l'ours).

88) - /fe:r la bu avâ la pli/
"Faire la boue avant la pluie" (Vendre la peau de l'ours).

89) - /li lé kòm ê kòk katr e:r d matê/
"C'est un coq de quatre heures du matin" (d'un homme ponctuel).

90) - /i mèt sósis dân ku d syê/
"Il attache son chien avec des saucisses" (d'un prodigue).
/i mèt pa sósis dân ku d syê/ (d'un avare).

91) - /le syê i mo:r si:r sô ké, kréòl i mo:r si:r sô lôbri/
"Le chien meurt sur sa queue, le créole sur son nombril" (Le sens n'est pas clair).

92) - /i vé trave:rs la me:r si:r ê kòk pistas/
"Il veut traverser la mer sur une enveloppe d'arachide" (d'un projet chimérique).
/i vé bwa:r la me:r avèk èn pay/ "Boire la mer avec une paille".

93) - /le syê la mâz la ôt/
"Le chien a mangé son amour-propre" (d'un homme qui, sans en souffrir, renonce à toute dignité).

.../...

94) - /ma:rgòz lé ame:r le grê lé du/
"La margose est amère, mais ses pépins sont sucrés" (Il ne faut pas juger les gens sur la mine).

95) - /sakê i sâ sô mal le syê í sâ sa ké/
"Chacun sent son mal, le chien sent sa queue" (Chacun a ses problèmes qu'il est seul à connaître).

96) - /li kri kòm nwa:r a lésèl/
"Il crie comme un noir sur l'échelle" (à fendre l'âme et sans espoir de consolation ; on attachait les esclaves sur une échelle pour leur donner le "fouet" /sabuk/).

97) - /kôtâ kòm ê kaf la gay làm kutó/
"Heureux comme un "cafre" qui a un couteau"
Syn. /kôtâ kòm bibi la gay ti kutó mâs blâ/
"Heureux comme un Bibi qui a un petit couteau à manche blanc".

98) - /li do:r lé zyé uve:r/
"Il dort les yeux ouverts" (Le comble de la méfiance).

10. 4 L'ACTIVITE

99) - /travay i fé pa muri:r dmôd/
"Le travail ne tue personne".

100) - /grâ mun i travay, zèn zâ i asiz/
"Les vieux travaillent tandis que les jeunes restent assis" (situation paradoxale).

101) - /èn zèf èn busé, di zèf, ê gutè/
"Un oeuf, une bouchée, dix oeufs, un petit repas" (Les petits ruisseaux font les grandes rivières).

102) - /ti las i kup gró bwa/
"Une petite hache coupe un gros arbre" (De nos ennemis, les plus petits sont parfois les plus redoutables, ou, l'effort triomphe de tout).

103) - /fe:rblâ vid i fé dézo:rd/
"Un bidon vide fait du bruit" (Ceux qui font le plus de bruit ne sont pas ceux qui agissent le plus).

104) - /i âpès muri:r mé i fé pa viv/
"Ca empêche de mourir mais ne fait pas vivre" (d'une

.../...

situation précaire, ou d'une activité peu rémunératrice).

105) - /góni vid i tyê pa debut/
"Un sac vide ne tient pas debout" (Il faut nourrir et soigner celui qu'on veut employer).

106) - /avâ la:rgé bèf pa bô/
"Le boeuf qui n'a pas fienté est impropre à l'effort" (On ne peut demander d'effort à quelqu'un à qui l'on n'accorde pas un minimum de satisfaction).

107) - /mèt la:rné si:r kósô/
"Mettre un harnais à un cochon" (adopter une conduite hors de propos)
(aux dominos, poser un "morceau de 4" près d'un 5 par ex.).

108) - /li fé pèt la kol/
"Il fait casser la colle (?)" (Accomplir des prodiges).

109) - /li la kas la ké lyèv/
"Il a cassé la queue du lièvre" (Réussir une entreprise difficile).

110) - /li la mâzé la buzi só/
"Il a mangé la bougie chaude" (Il a accompli l'impossible).

111) - /li la mâz kabri marô/
"Il a mangé de la chèvre sauvage" (d'un homme d'une longévité et d'une verdeur hors du commun).

112) - /la vitès na sô tâ, la pay kafé na sô pwa/
"La rapidité a son moment, la paille de café son poids" (Rien ne sert de se précipiter hors de propos).

113) - /li la mâz kari pul puri/ ou /la vyân puri/
"Il a mangé du "cari" de poule pourrie" (Il déborde d'activité).

114) - /li mâz zarâ/
"Il mange des harengs" (Travailler dur) (Rien ne le rebute).

115) - /li retu:rn ó gató mal fé/
"Il revient au gâteau mal fait" (Il fait amende honorable ; "vingt fois sur le métier..." ; "revenir sur quelque chose").

116) - /laplô lé dâ gamat/
"L'aplomb est dans le bac à ciment" (d'un travail

.../...

mal exécuté ; l'ouvrier maladroit prend mal "l'aplomb", mais retrouve la verticalité en ajoutant du mortier).

117) - /li savòn galé/
"Il savonne les galets" (se livrer à une activité inutile ; le tonneau des Danaïdes créole).

10.5 L'HOMME DANS LA VIE DOMESTIQUE

118) - /mâzé i mâz ali/
"La nourriture le mange" (de quelqu'un qui mange beaucoup sans grossir).

119) - /li mâz makadam trâpé/
"Il a mangé du macadam trempé" (Le comble de la goinfrerie).

120) - /si vi mâz pa,kus a kóté/
"Si tu ne manges pas, dors (si une chose ne te plaît pas, fais-en une autre).

121) - /burik i mâz pagòt/
"L'âne mange les "pagotes" " (La faim donne du goût à tout).

122) - /bwa:r ló d sèl/
"Boire de l'eau salée" (En être réduit à la plus grande misère).

123) - /mi bwa l rom,mi bwa pa léspri/
"Je bois le rhum, mais je garde ma tête" (formule d'ivrogne qui prétend boire sans "boire son esprit" c'est-à-dire "perdre la raison").

124) - /li do:r kòm ê dêd/
"Il dort comme une dinde" (Dormir tôt, n'importe où...)

125) - /li do:r â kutó fe:rmé/
"Il dort en couteau fermé" (Il dort seul, sans femme).
Syn. : /li do:r si:r l vât/.

126) - /kusipa i pas/
"Couchipas passe" (un bon "bâilleur" en fait bâiller dix).

.../...

127) - /li la kas sô mai/
"Il a cueilli son maïs" (Il a renouvelé sa garde-robe)
Cf. /li la vân kósô/

128) - /la ma:rmit de la me:r zavót/
"La marmite de la mère Javotte" (d'une maison en désordre ou d'une situation embrouillée).

129) - /fó pa bril pilô i fé sâz de plas/
"Il ne faut pas brûler un mortier, cela fait déménager" (de là, le tour /bril pilô/ "déménager (fréquemment)").

130) - /le kòk i sât pa:r la ké/
"Le coq chante par la queue" (Il passe sa tête à l'intérieur de la maison et chante ; présage d'une visite).

10. 6 L'AMOUR ET LE MARIAGE

131) - /maryaz lé pa rugay tomat/
"Le mariage n'est pas un "rougail" de tomates" (C'est une chose importante ; /sa pa rugay tomat/ se dit pour une "affaire difficile" ; cf. fr. pop. "C'est pas de la tarte").

132) - /maryaz lé pa badinaz/
"Le mariage est une chose sérieuse".

133) - /maryaz pa ê vuéyaz/
"Le mariage n'est pas un voyage" (Il dure longtemps) ; ou d'ailleurs également, sur un ton différent /maryaz ê vuéyaz/ (en considérant la durée de la vie commune !).

134) - /zòt la mâz dân ma:rmit/
"Ils ont mangé dans la marmite" (quand il pleut le jour du mariage).

135) - /zòt la mâz dâ pilô/
"Ils ont mangé dans le pilon" (Pluie le jour du mariage).

136) - /li kómâs âval mai â grê/
"Elle commence à avaler le maïs en grains" (d'une jeune fille qui atteint l'âge de l'amour).



137) - /na pi lwil dâ la lâp/
"Il n'y a plus d'huile dans la lampe" (L'âge rend impuissant).

138) - /le ke:r na pa magazê/
"Le coeur n'a pas de magasin" (Un sentiment amoureux finit par se lasser ; phrase d'une chanson ancienne, mais il est difficile de savoir si le dicton a inspiré l'auteur, ou si, au contraire, ce dernier l'a utilisé dans son refrain).

139) - /i mul tut pwav dâ mèm mulê/
"Elle moud tous les poivres dans le même moulin" (d'une femme de moeurs très légères).

140) - /kabó bâdé la pwê laryaz/
Version obscène du "ventre affamé n'a point d'oreille" (/laryaz/ = "le frein") ; on dit également /kabó bâdé i koné pa rézô/.

141) - /fam dâ la kaz lé pa a fyé/
"On ne doit jamais se fier à sa femme".

142) - /si vi sali la semiz ê fam, bizwê pèy ó mwê sô savô/
"Si tu salis la chemise d'une femme, il faut lui payer le savon" (Celui qui compromet la réputation d'une fille doit réparer).

143) - /bril la payas/
"Brûler la paillasse" (devenir l'amant d'une femme par une fallacieuse promesse de mariage).

144) - /bwa:r lo bâdèz/
"Boire l'eau du "bandège"" (Ce bassin métallique sert aux ablutions intimes ; être soumis totalement à une femme ; on fait, dit-on, absorber ce breuvage à celui qui ne manifeste pas beaucoup d'enthousiasme à se marier).

145) - /ti zâfâ ti pèn, grâ zâfâ grâ pèn/
"Petits enfants, petites peines, grands enfants, grandes peines".

146) - /na d zuti k vi mèt pa dân magazê/
"Il y a des outils qu'on ne met pas dans la remise" (Réponse de celui à qui on reproche d'avoir trop d'enfants).

10. 7 LES ETHNIES

147) - /mus la tôm dâ dlé/
"La mouche est tombée dans le lait" (Quand, dans un

.../...

couple, les conjoints n'ont pas la même couleur de peau).

148) - /sâ tâ dâ péi kaf i mâz tuzu:r patat avèk la pó mèm/
"Au bout de cent ans dans le pays, le "cafre" mange toujours les patates douces avec la peau""
Variantes : au lieu de /patat/ ; /manyòk/ ; /mâzé patat avèk la pó/.

149) - /parol ê nwa:r, ku d pèt ê syê/
"Parole de Noir, pet de chien".

150) - /ê nwa:r ê syê dé kuzê że:rmê/
"Un Noir, un chien, deux cousins germains".

151) - /ê nwa:r na pwê d milyé/
"Un Noir n'a point de milieu" (Le Noir est impénétrable ; on ne peut atteindre son "centre").

152) - /kaf na sèt pó/
"Le "cafre" a sept peaux". (Il résiste à tout et on peut l'employer à tout).

153) - /li fé l malba:r/
"Il fait l'Indien" (se plaindre, geindre, solliciter sans respect de soi...)

154) - /sêkât malba:r si:r ê mâs pyòs/
"Cinquante Indiens sur un manche de pioche" (c'est-à-dire "beaucoup de gens occupés à une besogne qui n'avance guère")
/sêkât malba:r si:r ê kabri mèg/ "rèd"

155) - /li krí kòm ê malba:n a lésèl/
"Il crie comme un Malbar à l'échelle" (Pousser des cris excessifs, pour se faire plaindre).

10. 8 LA VIE SOCIALE

10.8.1 Les conditions sociales

156) - /de bwa lé pa la pay/
"Le bois n'est pas la paille" (Il ne faut pas confondre des choses différentes).

157) - /mi mâz le zwa, mi do:r pa avèk/
"Je mange l'oie mais je ne dors pas avec" (Les rapports qu'on peut avoir avec quelqu'un n'entraînent pas forcément une relation amicale).

.../...

158) - /le zyé na pa balizaz/
"Le regard ne connaît pas de limite" (cf. "un chien regarde bien un évêque).

159) - /lótèl i refiz pa gu:rmâ/
"Le restaurant n'a pas peur des gourmands" (formule de défi au jeu ou dans une querelle).

160) - /le syê i mâz apré sô mèt/
"Le chien mange après son maître" (Il faut respecter la hiérarchie).

161) - /kósô i kómâd pa la ko:rd/
"Le cochon ne donne pas d'ordre à la corde" (La hiérarchie doit être respectée).

162) - /le ra i môt pa si:r fe:r blâ/
"Le rat ne monte pas sur le fer blanc" (Il ne faut pas chercher à s'élever trop au-dessus de sa condition).

163) - /ra miské i môt pa si:r gâblo/
"Le rat musqué ne monte pas sur le bidon".

164) - /sak kabri na sô bân/
"Chaque chèvre a son troupeau" (mieux vaut fréquenter ses amis que des étrangers ; chacun pour soi).

165) - /ma:rdi gra sakèn sô bân/
"A Mardi Gras, chacun sa bande" (L'affrontement des "bandes" du Mardi Gras était souvent si brutal et sanglant que ces fêtes ont dû être interdites).

166) - /zafe:r kabri lé pa zafe:r mutô/
"Les affaires des chèvres ne sont pas celles des moutons".

10.8.2 Richesse et pauvreté

167) - /nana k nana, nana k na pwê/
"Il y en a qui en ont et d'autres qui n'en ont pas" (Il y a toujours des riches et des pauvres).

168) - /ê béke:r d klé na pwê kamarad/
"Un pauvre besogneux n'a pas d'ami".

169) - /sak lé oki na pwê frékâtasyô/
"Celui qui est sans un sou ne peut avoir de relations (Il ne peut pas rendre les politesses qu'on lui fait).
Syn. : /le béke:r d klé na pwê zami/
"Le gagne-petit n'a pas d'amis".

.../...

170) - /galé ki rul i ramas pa la mus/
"Pierre qui roule n'amasse pas mousse".

171) - /zwazó ki vòl i fé pa sô ni â volâ/
ou /zwazo ki vòl i fé pa sô ni/
"L'oiseau qui vole ne fait pas son nid en volant"
(Pierre qui roule n'amasse pas mousse).

172) - /sak i dòn la ru i rál pa sarèt/
"Celui qui donne la roue ne tire pas la charrette"
(Il ne faut pas trop attendre d'autrui).

173) - /zâfâ la pa vu kómâd pa tró fo:r/
"Ne donnez pas d'ordres trop brutaux aux enfants
qui ne sont pas les vôtres".

174) - /zâfâ lóspis i ple:r pa/
"L'enfant de l'Assistance Publique ne pleure pas"
(Celui qui est l'objet d'une faveur doit se taire
et ne pas se plaindre).

175) - /li na pi d dâ pu mâz gratô/
"Il n'a plus de dents pour manger le graton" (Avoir
des richesses quand on ne peut plus en jouir).

10.8.3 Rapport sociaux

176) - /ló sal i sali ló pròp/
"L'eau sale salit l'eau propre" (Il ne faut pas
fréquenter les méchants).

177) - /burik i mâz pagòt/
"L'âne mange les "pagotes" (Plante aux graines
piquantes)" (Deux ennemis peuvent provisoirement
faire alliance).

178) - /si vi kóné la brâs, mi kóné la rasin/
"Si tu connais la branche, je connais la racine"
(menace, en réponse à une menace).

179) - /vu a di:r ki sa la vòl kòk/
"Tu devras dire qui a volé le coq" (Il faut toujours
rendre des comptes).

180) - /si vui bat le zyé mi ti:r la mòt/
"Si tu fais un clin d'oeil, je te retire la chassie"
(à malin, malin et demi).

181) - /fe:r ê nòs avèk ê ké d mori/
"Faire un repas de noces d'une queue de morue"
(Exagérer l'importance de quelque chose).

181bis)- /ma:rmay dâ pân' i a:rmôt pa vyé mun/
"L'enfant au maillot ne donne pas de leçons aux
vieillards".

.../...

182) - /péyé âsâb la fèy zak/
"Payer avec une feuille de jaquier" (Payer en monnaie de singe).

183) - /zòt lé kòm kòkòt e mimi/
"Elles (ils) sont comme Cocotte et Mimi" (de deux personnes inséparables).

184) - /zòt lé kòm susut âsâb la mòri/
"Ils (elles) sont comme le chouchou et la morue" (De deux personnes inséparables).

185) - /kôséye:r lé pa péye:r/
"Les conseilleurs ne sont pas les payeurs".

186) - /dân batay na pwê l fyô/
"Dans la rixe, on ne cherche pas finesse" (Tous les coups sont bons pour vaincre).

187) - /la ko:rd i kas kóté lé puri/
ou /la ko:rd i kas koté lé fèb/
"La corde casse là où elle est pourrie" (Le pot de fer brise toujours le pot de terre).

188) - /dâ sô kafé na pwê tryaz/ (ou /...na tryaz/)
"Il ne trie pas son café" (Ne pas faire de différence d'où soit manquer de discernement, soit se lier facilement...) Le tour positif a un sens inverse.

189) - /vóle:r i vòl vóle:r le dyab i ri/
"Un voleur vole un autre voleur, le diable rit".

190) - /dòn dam zan pu:r butey/
"Donner une dame-jeanne pour une bouteille" (Faire un marché de dupes).

191) - /mèn â sarèt saviré/
"Conduire dans une charrette renversée" (Duper quelqu'un en le prenant pour un sot).

192) - /rul kari su dri/
ou /mèt kari su dri/
"Mettre le cari sous le riz" (on fait toujours le contraire ; mettre le "cari" sous le riz, c'est donc chercher à tromper).

193) - /bèf lé fo:r labatwa:r sô mèt/
"Le boeuf est fort, mais l'abattoir est son maître" (On trouve toujours plus fort que soi).

194) - /ê mus ve:r i gat ê fe:r blâ d salé/
"Une mouche à vers gâte un bidon de viande salée" (La méchanceté se répand vite).
Variante : /ê mus ve:r i gat ê barik salé/.

194bis) - /premyé pul i kakay sa mèm la pôn/
"La première poule qui chante est celle qui a fait l'oeuf".

.../...

195) - /kâ ti krwa mi do:r kazâbó mwa dérye:r tô dó/
"Quand tu crois que je dors Cazambo, je suis derrière toi" (Phrase d'une chanson ; il faut parfois feindre l'inattention pour mieux surprendre autrui).

196) - /lâturaz pêtad/
"La bande des pintades" (d'une coalition de petits qui se fait contre quelqu'un ; les pintades causent souvent des batailles dans la basse-cour).

197) - /kòm léska:rgó si:r la pó zak/
"Comme des escargots sur l'enveloppe du fruit du jaquier" (d'une affluence inaccoutumée, et souvent intéressée).
Syn. : /kòm mus si:r l myèl/
"Comme les abeilles sur le miel".

198) - /bril sô papyé/
"Brûler son papier" (se laisser entraîner à une indélicatesse qui vous perd de réputation).

199) - /kósô i âgrès avèk ló sal/
"Les cochons s'engraissent avec des eaux grasses".

200) - /pwasô i atrap avèk pwasô/
"C'est avec du poisson qu'on prend le poisson"
(Il faut user avec les autres des procédés dont ils usent à notre égard).

201) - /siv la péti:r pu truv la féli:r/
"Suivre la fissure pour trouver la faille" (Réussir une entreprise délicate ; conquête d'une femme en particulier).

202) - /bô kari i fé dâ vyé ma:rmit/
"Le bon "cari" se fait dans les vieilles marmites".

Pour éviter les redites, nous utiliserons, pour classer les proverbes par thèmes ou images, les numéros d'ordre que nous avons affectés à chacun d'entre eux.

.../...

.../...

Si l'on fait exception de quelques expressions qui se laissent malaisément classer (14 ; 55 ; 116 ; 126), il apparaît que la plupart des tours (vérités d'expérience, images ou métaphores) se rattachent à quelques zones particulières du lexique :

I - LA NATURE :

1 La terre : 1. 10. 35. 88. 117. 170.
2 La mer : 80. 92.
3 L'atmosphère : 58.
4 Les chemins : 5. 53. 56. 133.
5 Le temps : 3. 7. 8. 20.

II - L'HOMME :

1 Le corps : 26. 28. 72. 81. 180. 201. 58bis.
2 Activité et repos : 98. 99. 100. 195.
3 La vie et la mort : 6. 39. 69. 104.

III - L'ECONOMIE DOMESTIQUE :

1 La maison : 25. 110. 137. 143.
2 Les objets familiers : 33. 37. 62, 64. 83. 103. 127. 128. 129, 190.
3 La propreté : 48. 142. 144. 176.
4 La nourriture :
   a) - poisson séché ou salé : 31. 57. 74. 75. 76. 181. 184.
   b) - préparation : 1. 86. 115. 131. 192.
   c) - manger : 68. 77. 111. 113. 114. 118, 119. 120, 134. 135. 136. 175. 202.
   d) - boire : 49, 50. 122. 123.

IV - LA VIE SOCIALE :

1 Femme et enfant : 141. 145. 173. 174. 181bis.
2 Rapports sociaux : 38, 40, 60, 132. 168, 169. 185, 186, 189.
3 Organisation sociale : 36, 63. 82, 159, 165. 167. 198,
4 La religion : 2. 4. 29. 41. 47.
5 Ethnies : 22. 23. 44, 46, 96, 97. 148. 151. 152. 153. 154, 155.

V - LA VIE RURALE :

1 L'activité rurale : 65. 73. 102. 105. 108. 112. 127. 138. 139. 140. 146. 154, 158, 172. 187. 188. 191. 194bis.
2 Les végétaux : "margose" (11, 94) ; "calebasse" (12. 15) ; "bilimbi" (61) ; "pistache" (92) ; "songe" (78) ; "paille de café" (112) ; arbre, branche, feuille (156. 178, 182),

.../...

3 Les animaux : Le chien (13. 17. 21. 24. 27. 30. 43. 45. 51. 52. 90. 91. 92. 95. 141. 150. 160) ; le cochon (38 bis. 46. 54. 79. 107. 161. 199) ; le cabri (16. 111. 154. 164. 166) ; la volaille (87. 89. 130. 179) ; l'escargot (18. 19. 197) ; l'âne (59. 121) ; la mouche (50. 147. 194) ; le rat (162. 163) ; l'oiseau (14 bis, 171) ; l'oie (157) ; la pintade (196) ; le lièvre (109) ; le singe (39) ; la dinde (124) ; le corbeau (42).

VI LA PECHE :

Poissons (32. 200) ; poulpe (71).

On constate aisément ainsi que la vie rurale et le monde végétal ou animal jouent un rôle de premier plan dans le fonctionnement de l'imagination populaire ; l'adaptation au milieu est également un élément essentiel qui apparaît nettement dans les deux zones majeures : la vie domestique et les animaux. Dans le premier cas, outre l'apparition des éléments essentiels de la diète créole ("chouchou", morue, "rougail", "cari"...), on note l'adaptation de proverbes français au milieu local : /la tuk i mòk la sân/ (alors que subsiste /fu:rgô i mòk la pèl/ dont le sens littéral ne peut qu'échapper à ceux qui en usent). Dans le second, les éléments archaïques sont au nombreux ; "la main du corbeau" se signale cependant comme tel, tant par le fait que l'oiseau est inconnu ici que par l'usage particulier du mot "main". Le chien, le porc et le cabri, animaux familiers, jouent dans ce domaine un rôle de première importance puisqu'ils figurent dans près de 15 % des tours relevés.

.../...

XI - NOTES GRAMMATICALES

11.0 - Avant-propos

Le but de notre étude étant essentiellement lexicologique, il n'entre pas dans nos intentions de donner ici une description complète et détaillée des structures grammaticales du créole réunionnais. La situation linguistique particulière de la Réunion rend le système grammatical complexe et instable ; on observe en effet, selon les régions, l'âge, le niveau socio-culturel du témoin des divergences importantes particulièrement au niveau de la morphologie et de la syntaxe. La comparaison avec les autres créoles de l'Océan Indien qui présentent tous une stabilité et une homogénéité grammaticales beaucoup plus grandes prouve que les causes de ce phénomène tiennent à la diglossie propre à la Réunion.

Les circonstances particulières font donc qu'il nous paraît impossible de décrire le système grammatical du créole sans limiter très fermement cette description à un niveau socio-culturel précisément défini. Il n'en est pas de même pour le lexique puisque, comme on l'a souvent souligné, les vocabulaires interfèrent infiniment plus facilement que ne peuvent le faire des systèmes grammaticaux (1).

Notre but, dans ces notes rapides, sera surtout de faciliter la lecture des phrases ou textes que nous avons cités dans ce travail. D'autre part, nous pensons qu'elles pourront nous permettre de mieux fonder les conclusions de notre étude en lui permettant d'envisager, outre les unités lexicales qui demeurent son objet premier et essentiel, les unités grammaticales. Ces dernières, appartenant à des inventaires limités moins susceptibles de s'ouvrir aux emprunts, ne nous paraissent

... / ...

(1) Cette description est d'ailleurs en voie d'élaboration puisque trois thèses, actuellement en cours, lui sont consacrées :
B. de Gamaleya Etude grammaticale du créole réunionnais - (limitée selon les indications qu'a bien voulu nous fournir l'auteur aux "témoignages oraux recueillis de 1965 à 1970 parmi les travailleurs à Saint-Denis et à Saint-Paul".)
Raymond (Thimotée) La syntaxe du parler créole réunionnais. Etude transformationnelle. (Thèse de doctorat d'Université).
Moreno (P) Etude syntaxico-sémantique du parler créole de la Réunion (Thèse de 3ème cycle ; l'étude est limitée au parler d'un petit village des Hauts de l'île dont le peuplement est essentiellement blanc; ses conclusions seront donc très différentes de celles de B. de Gamaleya.)

pas pouvoir être négligées tant par l'importance qu'elles possèdent dans le vocabulaire fondamental du créole que par les renseignements irremplaçables qu'elles peuvent fournir sur sa genèse et les relations qu'il peut entretenir avec le français ou les langues vernaculaires.

11.1 - Le groupe verbal

Le trait caractéristique du système verbal créole et son originalité essentielle par rapport à celui du français est la substitution à la réflexion verbale d'un système à base unique (ou tendant à l'unicité par disparition des allomorphes) d'où sont éliminées les redondances par une absence presque complète de désinences et qui fonctionne par antéposition de morphèmes personnels, temporels, ou aspectuels.

11.1.1. - La base verbale

La quasi totalité des verbes ne possède qu'une seule base : /sât-/,/suk-/,/kòz-/, ... (Si le verbe n'a qu'une seule base, celle-ci apparaît, en général, à l'impératif, 2ème personne du singulier : /sât/"Chante";/suk/"Attrape" ;/kòz/"Parle";/r/

Quelques verbes en possèdent deux :
"dormir":/do:r/,/do:rm/.Ex:/ mi do:r/;/do:rmir/,/do:rmi/,
"sortir, quitter":/so:r/,/so:r t/ex./mi so:r/,/ so:r ti:r/,/so:r ti/
"venir" : /vyê/ /vni/.Ex/mi vyê/,/mwê la vni/.

Par suite de l'influence analogique du français, on note un certain nombre de cas ambigus :

"vendre"/vân/; la base est en général unique mais on entend parfois /vâd/Ex.:/mwê la vâdi/ (àla place de/mwê la vân/ "J'ai vendu. "De même : "descendre" /dsân/:/mwê la dsân/ ou/mwê la dsâdi/.)

La base verbale est pourvue de désinences :
Zéro : toutes les formes de la deuxième personne de l'impératif, : /sât/, /do:r/,/vyê/.../mi sât/ "je chante" ; / mi do:r/"je dors";/ mi vyê/" "je viens". /mwê té i sât/" je chantais"; /mwê té i do:r/"je dormais"...
/é/ou/i/ : mwê la sâté/ "j'ai chanté",/alô sâté/"chantons", /ma sâté/ "je chanterai" ./mwê lété apré sâté/ "j'étais en train de chanter."
/mwê la do:rmi/" j'ai dormi";/mwê la so:rti/" je suis parti de, je suis venu de" ; /mwê la kuri/" j'ai couru".
/-i:r/:/alô do:rmi:r/ "dormons"; /mi so:rt kuri:r/" je viens de courir"..

On peut d'ailleurs noter que ces deux désinences tendent à se confondre à cause du relâchement final de l'articulation.

... /...

/mi sât/"je chante"-/mwê la sâté/"j'ai chanté";/alô sâté/"chantons".
/mi kòz/"je parle"-/mwê la kózé/"j'ai parlé";/alô kózé/"parlons".

Alternances de désinences

a) base unique.

I) pas d'alternance ; base unique sans désinence.
/mèt/"mettre,poser": /mi mèt/ "je pose" ; /mwê la mèt/"j'ai posé" /alô mèt/"posons".
/bat/"battre":/mi bat/"je bats" ;/mwê la bat/"j'ai battu";/alô bat/"battons"
/mo:^{r}/"mourir":/mi mo:^{r}/"je meurs" ; /mwê la mo:^{r}/"je suis mort"
/bwa:^{r}/"boire":/mi bwa:^{r}/;; je bois";/mwê la bwa:^{r}/"j'ai bu";
/alô bwa^{r}:/"buvons"

II) Alternance zéro/é
/mi sât/"je chante"-/mwê la sâté/ "j'ai chanté" ; /alô sâté/ /"chantons".
/mi kòz/"je parle" - /mwê la kózé/"j'ai parlé";/alô kózé/"parlons.
/mi suk/" j'attrape" -/mwê la suké/ "j'ai attrapé" ;/alô suké/ /"attrapons."
/ mi mâz/"ja mange" -/mwê la mâzé/"j'ai mangé";/alô mâzé/"mangeons".

III) Alternance zéro,/i,/-i:^{r}/
/ mi ku:^{r}/"je cours" ; mwê la kuri/" j'ai couru" ; /alô kuri:^{r}/ /"courons"
/mi li/ ou / mi li:^{r}/"je lis" ;/mwê la li:^{r}/" j'ai lu;/alô li:^{r}/ /"lisons".

b) base double.

Alternance zéro;/-i/;/-i:^{r}/
/mi do:^{r}/ "je dors"-/mwê la do:^{r}mi/"j'ai dormi/-/alô do:^{r}mi:^{r}/ /"dormons".
/mi so:^{r}/ou mi so:^{r}t"je viens de"-/mwê la so:^{r}ti/"je suis venu de" -
/alô so:^{r}ti:^{r}/"partons".

Outre les influences analogiques du français que nous avons déjà signalées, s'exercent, au sein même du système créole, d'autres analogies qui tendent à le simplifier encore : en effet, la plus grande partie des verbes appartient au type à base unique et à alternance zéro-/é/; de ce fait, tous les verbes que se donne le créole se rattachent à ce type : /debuté/"se tenir debout" ; /mafizé/"devenir /maf/, c'est à dire blet"....

D'autre part, certains verbes d'un type différent se trouvent parfois pourvusde l'alternance qu'ils ne possèdent normalement pas :
/mi mo:^{r}d/"je mors"-/mwê la mo:^{r}d/"j'ai mordu"; mais cette for-

.../...

me est concurrencée par /mwê la mo:^{r}dé/"id". Cependant, il ne peut s'agir d'une transformation systématique car l'opposition du type à alternance au type sans alternance est parfois pertinente :

/mi fân/" je fends"-/mwê la fân/" j'ai fendu"
/ mi fan/"je répands"-/mwê la fané/" j'ai répandu"
/mi vân/ "je vends" -/mwê la vân/"j'ai vendu"
/mi van/"je vanne" -/mwê la vané/" j'ai vanné"
/vâné/ et/fâné/ étant phonétiquement impossibles; il y aurait alors confusion entre les formes des deux verbes.

- Valeur des alternances

Dans le cas où la forme verbale présente une alternance de désinences, il apparaît que celle-ci n'a pas toujours la même valeur :

/mi sât/"je chante" -/alô sâté/
/mi sât ê pti séga/"je chante un petit séga" -alô sât ê pti séga/"chantons un petit séga"
de même :

/mwê la sâté/"j'ai chanté"; /mwê la sât ê pti séga/"j'ai chanté un petit séga".
ou
/mwê lé pa kapab sâté/"je ne sais pas chanter" et /mwê lé pa kapab sât séga/ " je ne sais pas chanter le séga".

On voit donc que si la forme à désinence zéro ne présente jamais la désinence /é/, en revanche, la forme à désinence /-é/ se trouve réduite à la base quand elle ne se trouve pas en fin d'énoncé. (cette règle présente cependant des exceptions: /alô zwé ê ku la marèl/"jouons à la marelle ").

On rencontre une situation du même type dans l'alternance zéro-/-i/ beaucoup moins fréquente :

/mi so:^{r}t/;/mwê la so:^{r}ti/.

/mâg la pa so:^{r}ti/"les mangues ne sont pas formées"./mwê la so:^{r}t le lêz/ "j'ai sorti les vêtements."

Il convient donc de distinguer, parmi les formes à degré zéro de la désinence, celles pour lesquelles ce degré zéro a une valeur morphologique de celles qui ne sont que des allomorphes de bases suivies d'une autre désinence.

11.1.2. - Les morphèmes personnels.

Certaines formes verbales sont caractérisées par l'absence de morphèmes personnels :
/mâzé/:/mwê lé pa kapab mâzé/" je ne veux pas manger"(infinitif)

.../...

/mâz/:/mâz/"mange" (impératif; 2ème personne.)
/alô mâzé/"mangeons" (impératif; 1ère personne du pluriel.. Il est à noter que dans ce cas /alô/ est un morphème qui sert à la fois de marque modale (impératif) et personnelle (1ère personne du pluriel).

A la deuxième personne, on distingue, si besoin est, le singulier et le pluriel par la postposition d'un morphème personnel :

2ème personne du singulier/au/ :/éspe:^{r} au/"attends; /dégaz au/"dépêche toi". En usage aussi.

2ème personne du pluriel/azòt/:/ékut azòt/"écoutez"; /dégaz azòt/"dépêchez-vous". L'usage d'un morphème postposé est beaucoup plus fréquent au pluriel qu'au singulier. Toutes les autres formes verbales présentent, en position initiale du groupe verbal, un morphème personnel.

- Première personne du singulier

/mi dâs/"je danse";/mwê la dâsé/"j'ai dansé";/i rest âko:^{r} set pu:^{r} mwa tyé/"il m'en reste encore sept à tuer".(/mwa/ est beaucoup plus rare que/mwê/) . /mi/ ne constitue pas, en fait, véritablement un morphème personnel comme le montrent les distributions suivantes :

/m i dâs/,/le bug i dâs/,/zòt i dâs/
/m i suk/,/le syê i suk/,/zòt i suk/

La comparaison avec le reste de la série des marques personnelles prouve que /m-/ est l'indice de 1ère personne du singulier et que /i-/ est le morphème de présent. De même, au futur où /ma/ doit s'analyser /m a/;/-a-/ est alors morphème de futur.

/m-/;/mwê/,/mwa/

- Deuxième personne du singulier

/u i dâs/,/v i dâs/
/u/, /w/, /v/ sont les morphèmes les plus courants ; on use parfois des formes /t/ ou /twé/ mais elles traduisent souvent la familiarité ou le mépris /ti kóné/ "tu sais";/kuk ti vé/"que veux-tu?", la forme la plus courante de cette interrogation étant /kósa vi vé/
/u/,/v/,/t/,/twé/

- troisième personne du singulier

/li dâs/;/li la dâsé/;/li/ paraît constituer une agglutination de /li i/:/li sât/;/ le bug i sât/
Parfois, peut-être par influence analogique du français populaire, le morphème de troisième personne se réduit à une forme zéro:/i dâs/"il danse" ;

... / ...

- Première personne du pluriel

/nu i dâs/,/ n i dâs/,/nu la dâsé/.
Alternent à cette personne /nu/ et /n-/

- Deuxième et troisième personnes du pluriel

/zòt i dâs/"vous dansez" ou "ils dansent"./zòt la dâse/
/zòt/ dans tous les cas.

On voit donc qu'interviennent deux séries de morphèmes personnels : l'une complète, groupant des formes qui se trouvent toujours en position initiale du groupe verbal; l'autre, incomplète, formée de morphèmes qui n'apparaissent que postposés à la base verbale pour la formation de certaines personnes de l'impératif.

	antéposés	postposés
1ère pers. du sg.	/m-/,/mwê/,/mwa/	
2ème pers. " "	/u/,/v/,/t/,/twé/	/au/;/atwé/
3ème pers. " "	/li/	
1ère pers. du pl.	/nu/,/n/	
2ème pers. du pl.	/zòt/	/azòt/
3ème pers. du pl.	/zòt/	

11.1.3. - Morphèmes non-personnels.

/a/

/m a sâté/"je chanterai"
/nu a do:r mi:r/" nous dormirons "

Ce morphème ne se rencontre qu'après un morphème personnel; après un substantif sujet, la marque de futur est /va/ ou/sava/ (cf. infra). Dans quelques cas, subsiste un type de futur français (dans les tours négatifs surtout): /m i gayra pa/"je n'aurai pas"; /i fémalra pa/"ça ne te fera pas mal". Cf.11.1.9.

/alô/,/anu/

/alô sâté/"chantons". (1)
/anu alé/"allons".
/alô kómâsé/"commençons".

/apré/

N'est que rarement employé comme morphème, au même titre que les précédents (c'est-à-dire avec le thème verbal et précédé ou non de morphèmes personnels)

... /...

(1) Il est à remarquer que ce morphème cumule les marques personnelles (1ère pers. au pl.), temporelles(présent) et modales (impératif).

/mwa apré graté/"je suis en train de sarcler"

/mi apré ti:^{r} sa pu:^{r} sinwa/"je suis en train de mettre ça de côté pour un Chinois."

/fin/,/fini/

/mwa fin travay/"j'ai travaillé".
/mwa fin ublyé/" j'ai oublié"
/mwa fin alé rodé/" je suis allé chercher."

/-i/

/m i mâz/ "je mange"
/zòt i mâz/"ils mangent";"vous mangez" (pluriel)
/le bug i mâz/" l'homme mange"

/la/

/bibas la sa:^{r}zé/" il y a eu beaucoup de bibasses"
/mwê la vni âsâm li kâk li la maryé/" je suis venu avec lui quand il s'est marié".
/zòt lóré tyé azòt/ "ils se seraient entretués"

/pó/

/li tuzu:^{r} pó tap sô ma:^{r}may/" il est toujours en train de battre ses enfants"

/Florâs pó zèt delo/"Florence est en train de jeter de l'eau"

(ce morphème est relativement rare ; il se rapproche pour le sens et l'emploi de /apré/)
/sa/,/sava/,/sa:^{r}/

Certains de ces morphèmes peuvent se combiner/:
/la fin/mwê la fin ublyé/ "j'ai oublié"
/mwê la fini kómâsé/"j'ai commencé"
/nu la pa fini bat/"nous n'avons pas battu (tous les haricots)"

Il s'agit cependant là de morphèmes qui peuvent apparaître soit seuls soit combinés;/té/, en revanche ne se rencontre jamais seul.

1) - /té i/

/mwê té i prâ la pud/" je prenais de la poudre"
/za:^{r}nyòm té i vâd pi/"le géranium ne se vendait plus"

On entend rarement /té/ seul :
/i té fé mal ê pé/"ça faisait un peu mal"
Il peut y avoir contraction si l'initiale du thème verbal est vocalique :
/mwê tyókip la rap/"je m'occupais de la râpe"
/téki/té ki/ apparaît surtout dans les formes écrites du créole et témoigne d'un effort de normalisation dans le cadre du système français "était qui" du tour /té i/ de la langue parlée.

... / ...

2) - /té fin/,/té fini/
/ka té fini byê sésé/"quand il (le café) était bien sec"
/mwa té fini vua:r zòt bwa:r/"je les avais vusboire".
/mwê té fini maryé kâk.../"j'étais déjà marié quand..."

Il existe également des verbes et des locutions qui peuvent jouer un rôle voisin de celui de certains morphèmes non personnels.

-a) <u>locutions</u>

Ces locutions sont toutes formées à l'aide des verbes "être" ou "avoir."
/apré/
/nu l apré ròd tâg/:"nous sommes en train de chercher des tanrecs"
/nu lé apré ròd tâg/"idem".
/mwê lété apré do:r mi:r/"j'étais en train de dormir".

/apré/ est quelquefois utilisé seul (cf supra), mais l'emploi d'être est normal:/lé/ au présent; /lété/ ou /té/ au passé ; /sra/ au futur. (Au passé on peut se demander parfois si l'on a affaire à un morphème ou non. Exemple :/mwê té pu:r .../"j'étais sur le point de"/... qu'on pourrait comparer à /mwê té i.../ ; en fait la transformation montre qu'il s'agit d'un tour différent et que la confusion est rendue possible par l'identité du morphème /té/ et de la forme d'imparfait du verbe être /té/
/mwê té pu:r/ ..../mwê lé pu:r/
/mwê té i/ ...../*mwê lé i/

/âtrê/,/âtrêd/
/mwê lé âtrê d kup kan/"je suis en train de couper des cannes à sucre"
/mwê lété âtrêd.../"j'étais en train...."
/pu:r/
/sak lété pu:r fe:r.../"ce qui devait arriver..."
/mwê lé pu:r .../"je vais, je suis sur le point de.."

On peut le rencontrer avec le verbe avoir :
/si lavé pu:r kasé lòré kasé/"Sil avait dû se casser, il se serait cassé."
/sak lavé pu:r alé/"celui qui devait mourir"..

-b) <u>verbes</u> ~~cf. 1.~~11.6. - n° 3 et 4

<u>11.1.4 - Combinaisons et ordre des morphèmes</u>.

a) <u>Morphèmes personnels</u>.

La plupart du temps, ils sont antéposés à la base verbale et se trouvent en position initiale du groupe verbal :
/nu la sâté/

.../...

Le morphème personnel ne se trouve postposé qu'à certaines personnes de l'impératif :

2ème sg./aspèr au/"attends!",
2ème pl./ékut azòt/"écoutez".

(Dans le premier cas, l'emploi du morphème personnel n'est pas obligatoire.)
Les morphèmes personnels ne sont naturellement pas susceptibles de se combiner entre eux.

b) Morphèmes non-personnels

1) - Toujours employés seuls.
/-a/:/m a sâté/" je chanterai".
/alô/:/alô sâté/ "chantons".

2) - Jamais employés seuls.
/té/:/té i/,/té fin/...

3) - En combinaisons.
/fin/fini/
avec /la/:/mwê la fin sâté/
avec /té/:/mwê té fin sâté/.

/i/ avec /té/:/mwê té i sât/

/la/ avec /fin/:/mwê la fin sâté/

/sa/sava/sa:^{r}/
avec /té i/:/mwê té i sava .../

(Ce cas est un peu douteux car il est difficile de savoir si /sava/ est réellement un morphème ; il peut être, en effet, considéré comme une base verbale :
/m i sava/"je m'en vais, je pars" (1)
/m i sava do:^{r}mi:^{r}/"je vais dormir" (soit au sens de "je vais me coucher" soit à celui de "je dormirai"). On peut donc considérer que, par rapport à /m a do:^{r}mi:^{r}/"je dormirai",/m i sava do:^{r}mi:^{r}/ offre l'emploi d'une périphrase lexicale d'aspect.)

/apré/,/âtrê/,/pu:^{r}/ sont combinés soit avec /lé/ (présent), soit avec /té/ (passé) ; ces formes sont très vraisemblablement celles du présent et de l'imparfait du verbe être.

On constate donc que la combinatoire fait apparaître des distinctions parmi les formes que nous admettions, en première analyse, comme morphèmes non personnels :

/-i/,/-a/,/té/,/la/,/fin/ sont de véritables morphèmes temporels ou aspectuels.

/sava/sa/ est de nature ambiguë (soit morphème, soit base verbale dans un tour verbal périphrastique d'expression de l'aspect), proche par conséquent de /vyê d.../ ou de /so:^{r}t/:/
/mi sava dâsé/,/ mi so:^{r}t dâsé/;/mwê té i sava dâsé/,/mwê té i so:^{r}t dâsé/.

.../...

(1) Habituellement, nous n'isolons pas dans la notation /-i-/ aux diverses personnes : /mi/,/vi/...

/apré/,/âtrê/,/pó/,/pu:^{r}/ entrent dans des expressions périphrastiques formées par antépositions de formes empruntées au verbe être.

C) Morphèmes personnels et non-personnels

La distribution est la suivante :

/-i/ et /-a/ sont des formes enclitiques.

/mi/,/ma/;/wi/,/vi/,/ti/,/wa/;/li/,/lya/;/ni/,/nwa/;/zòti/,/zòta/ (2ème et 3ème personnes).

Pour toutes les autres formes, les morphèmes personnels sont : /mwê/,/twé/,/u/,/li/,/nu/,/zòt/.

Base verbale seule : impératif (2ème sg.) ; infinitif.
NP + base verbale : /alô sâté/ (1)
base verbale + NP :/ékut azòt/
P + NP + base verbale :/ m i sât/,/mwê la sâté/
P + NP + NP + base verbale : /mwê té i sât/

On peut constater:

I) Les morphèmes personnels se rencontrent en position initiale du groupe verbal, mais se trouvent toujours séparés de la base verbale par un morphème non-personnel(ou une forme à valeur analogue.) Le seul cas où un morphème personnel est au contact direct de la base verbale est donc celui de la deuxième personne de l'impératif où il se trouve postposé. (Encore faut-il noter qu'il a, dans ce cas, une forme particulière /au/,/azòt/ et non /u/ et /zòt/ ; ces formes se rattachent à la série des formes objets des pronoms personnels / mi ékut ali/ "je l'écoute".)

II) Le système se caractérise par une nette tendance à antéposer à la base verbale tous les éléments qui lui peuvent être adjoints. Certains morphèmes non-personnels sont nécessairement placés immédiatement avant la base (-i/,/-a/,/fin/) alors que d'autres, même s'ils peuvent occuper cette place dans le groupe verbal, sont parfois séparés d'elle par un autre élément (la/,/té/ ; ce dernier morphème n'est jamais directement antéposé à la base et n'apparaît qu'en combinaison avec d'autres morphèmes.)

11.1.5. - Valeurs temporelles ou aspectuelles des morphèmes NP

1 - /-a/,/sava/,/sa/,/sa:^{r}/,/va

Procès situé dans l'avenir
/ma môtr au ki kóté brêzèl i sa:^{r}z/"je vais te montrer de quel bois je me chauffe";

.../...

(1) P : morphème personnel ; NP morphème non-personnel.

/mi sa:^{r} ròd ze:^{r}b pu:^{r} zanimó/"je vais ramasser de l'herbe pour les bêtes" ; /ma ròd ze:^{r}b pu:^{r} zanimó/"id".

Il peut être soumis à condition :

/si mi fé ê travay kòm sa, ma tyé mô ko:^{r}/ "si je fais un tel travail, je me tue".

2 - /alô/,/anu/. Ce morphème cumule, nous l'avons vu, les marques personnelles, temporelles et modales (1ère pers. pl.; présent; impératif).
/alô résté/ "restons".

3 - /apré//pó/ paraît un allomorphe d'/apré/).
Valeur durative ; ne peut se combiner à /pu:^{r}/,/fin/,/âtrêd/

Peut recevoir les marques du futur, du présent, du passé :

/kâk mi sra apré fe:^{r} sa.../"quand je serai en train de faire ça..."

Au présent, l'emploi est plus complexe :

1 - /mwa apré graté/"je suis en train de sarcler".

2 - /mi apré ti:^{r} sa pu :^{r} sinwa/ "je suis en train de mettre ça de côté pour un Chinois".

3 - /nu l apré ròd tâg/ "nous sommes en train de chercher des tanrecs".

Au passé, on trouve :

4 - /mwê lété apré do:^{r} mi:^{r}/ "j'étais en train de dormir".

5 - /mwê té apré do:^{r}mi:^{r}/"id".

/apré/ est donc tantôt précédé de/l-/,/lé/,/lété/ (verbe "être", exemples 3 et 4, tantôt utilisé seul, précédé des marques de présent ou de passé (exemples 2 et 5).

/mwê lé apré sâté/ s'opposer, dans certains cas, comme duratif à /mi sât/ ponctuel.

4 - /fin/fini/.
Aspect achevé du procès.
/mwa fin ublyé/ "j'ai oublié".
/dâ l mómâ bibas fin sésé/ "quand les bibasses sont secs".

5 - /-i/
Permet d'évoquer un fait qui constitue l'actualité du locuteur ; cette actualisation, comme celle du présent français, est entendue au sens le plus large et peut éventuellement concerner des faits à venir ou passé.

/mi sât/ "je chante".
/kâ mwê lé kôtâ mi sât/ "quand je suis content je chante".
/kâk mi ròd tâg, si mi truv èn, mwê lé kôtâ/ "quand je cherche des tanrecs, si j'en trouve un, je me réjouis".

.../...

Il apparaît aussi dans des systèmes hypothétiques :

/si u i fé sa, mi bèz au/ "si tu fais cela, je te donne une correction".

6 - /la/

Aspect achevé du procès,cf /fin/
/mwê la ròd ali/ "je l'ai cherché".
/mwê la kryé/ "j'ai crié".
/mwê la âtâdi mé mwê la pa vi/ "j'ai entendu dire, mais je ne l'ai pas vu".

7 - /la fin/ la fini/

Comme /fin/ et /la/ aspect achevé du procès.
/mwê la fin ublyé/ "j'ai oublié" (Le même témoin dit dans le même contexte /mwa fin ublyé/ et /mwê la fin ublyé/).
/tut bân vyévyé la fin alé/ "tous les plus âgés s'en sont allés".

8 - /lóra fini/,/nóra fini/
Procès achevé situé dans l'avenir.
/kâ mwê nóra fini fe:^{r} sa,ma vni:^{r} vua:^{r} au/ "quand j'aurai fait cela, j'irai vous voir".

9 - /lóré/ (ou /lóré té fini/). Sert à évoquer une réalité passée non réalisée (cf./té fini/) : /zòt lóré tyé azòt si zòt té i rést âsâm/ " ils se seraient entretués s'ils étaient restés ensemble (ou/... lóré té fini .../).

10 - /pu:^{r}/
Phase antérieure au début de l'accomplissement du procès (nuance de fatalité ou d'imminence). /pu:^{r}/ est, en général, précédé du verbe "être" :

/ sa k lé pu:^{r} arivé/ "ce qui doit arriver". Il n'en est cependant pas toujours ainsi ; on peut trouver le verbe "avoir" (/sa k lavé pu:^{r}alé/ "ceux qui devaient mourir") ou le morphème seul (/nana pu:^{r} arivé/ "il y en a qui doivent arriver (bientôt)".

11 - /té fini/

1) En rapport avec un autre verbe au passé, marque l'antériorité du procès qu'il évoque par rapport à ce dernier:

/le swa:^{r}, kâ li té fini mâzé, le vyé té i asiz dâ ê plyâ/ "le soir, quand il avait fini de manger, le vieux s'asseyait sur son fauteuil de toile".

/kâ li té fini travay, li la ékri sô fam/ "après avoir fini son travail, il a écrit à sa femme".

... / ...

/mwê té fini maryé kâ la bati ê sapèl/ "j'étais marié quand on a construit une église".

/mwê té fini vua:^{r} zòt bwa:^{r}/ "je les avais vu$ boire (sous-entendu:"avant de boire à mon tour"; le témoin justifie sa conduite par les mauvais exemples qu'il a eus.)

2) Evoque une réalité passée non réalisée :

/si zòt té dé kréòl, na lôtâ tâgaz té fini pété/ " si ils avaient été deux créoles, la bagarre aurait éclaté longtemps avant".

/si lété kòm dâ lôtâ, mwê té fini rul le bug a te:^{r}/ "si ç'avait été comme autrefois, j'aurais roulé le type à terre".

12 - /té i/

1) Sert à évoquer, dans le passé, un procès comme /i/ permet de l'évoquer dans le présent. (/té i/ = /té/ (indice de passé) + /i/).

/li té i pèy anu â ti pyès d o:^{r}/ "il nous payait en petites espèces d'or"
/mwê té i plât zarikó/ "je cultivais les haricots".

2) Marque le caractère impossible d'une éventualité (/té i/ irréel du présent s'oppose à /té fini/ irréel du passé). On le trouve également dans la subordonnée dont le contenu est exclu du présent.
/si mwê té kapab, mwê té i ésplik au/ "si je le pouvais, je vous expliquerais". (1)
/si la kaz té pa ó, mwê té i môt â le:^{r}/ "si la maison n'était pas loin, je monterais là-haut".

13 - /té sava/ . Il ne paraît pas y avoir réellement là combinaison de morphèmes ; en effet, /sava/ nous paraît être le thème du verbe "aller" employé comme en français pour marquer un futur immédiat :

/mwê té sava kal ali kâ mwê la maziné/ "j'étais sur le point de la boire quand j'ai pensé"

/mwê té sa:^{r} rò́d ali si mwê té i kóné usa i lé/ "j'irais le chercher si je savais où il est".

Ces deux exemples s'expliquent en fait à partir des emplois de /té i/ (1 et 2).

11;1.6. - Autres tours permettant l'expression de l'aspect verbal.

1 - /apré/cf. supra ; ce terme peut parfois être considéré comme un véritable morphème d'aspect.

.../...

(1) Par analogie ou survivance,on peut trouver, dans le même emploi, l'imparfait français :/si té la, li kózé fo:^{r}/ " s'il était là, il parlerait haut".

2 - /âtrê d/ Précédé du verbe être, marque l'aspect duratif du procès /mwê lé âtrê d kup kan/ "je suis en train de couper les cannes à sucre".
/mwê lété âtrê d grat.../ "j'étais en train de sarcler...".

3 - /sorti:^{r}/ Verbe dont on use pour marquer l'accomplissement récent d'un procès.
/mi so:^{r}t ma:^{r}sé/ "je viens de faire une marche" ; /mi so:^{r}t lavé/ "je viens de laver".
/mwê té i so:^{r}t kuri:^{r}/ "je venais de courir".

4 - /vyê d/ Emploi analogue à celui de /so:^{r}ti:^{r}/ ; cf. supra.
/mi vyê d grat mai/ "je viens de sarcler mon maïs".
/mwê té i vyê d.../"je venais de ..."

On peut donc essayer de classer l'ensemble des morphèmes et moyens lexicaux d'expression du temps et de l'aspect dans le tableau suivant.

	Futur	Présent	Passé
	/a/,/sra/, /lóra/	zéro,/-i/, /lé/	/té/,/lété/
Phase antérieure à l'accomplissement du procès	mi sra pu:^{r}	mi sava sâté mwê lé pu:^{r}	mwê té sava mwê lété pu:^{r} té
Phase d'accomplissement du procès	ma sâté mi sra apré mi sra âtrêd	mi sât mwê lé apré " lé pó " lé âtrêd	mwê te i sât mwê lété apré té " té pó " té âtrêd
Phase du procès accompli	mwê lóra fini	la - mwê la fin-fin - mi vyêd - mi so:^{r}t -	mwê té fin - mwê té i so:^{r}t mwê té i vyêd

... / ...

11.1.7. Etre.

1 - Présent /lé/
/mwê lé fayfay/ " je suis fatigué" ; /li lé/;/nu lé/;/ zòt lé/;/zòt lé/. On use aussi de la forme pourvue de /i//n i lé/ "nous sommes". (1)

2 - Imparfait. /lété/,/té/
/mwê lété fye: /"j'étais content"
/sak lété fité.../ "ceux qui étaient malins"
/si mwê té kapab.../ "si j'étais capable, si je pouvais...".
/li lété kòm sa kâk li lété zèn/ "il était ainsi quand il était jeune".

3 - Futur. /sra/
/mi sra/ " je serai"
/vi sra/ ...

4 - "Conditionnel" /sré/;/lóré té/
/mwê lóré té byê kôtâ si u lavé gêy ut lékzamê/ "j'aurais été heureux si tu avais réussi ton examen".
/sa i sré gaya:^{r}/ ça serait bien..."

11.1.8. - Avoir

1 - Présent /éna/nana/na/ ; beaucoup plus rarement /la/;/mwê la/ "j'ai".
/mwê nana ê pti makatya/ "j'ai un petit pain sucré".
/éna/ ou /nana/ "ily a" ; /kó sa nana?/ "qu'y-a-t-il?" ;
/éna susu, brêzel, su,.../ "il y a des "chouchou", des aubergines, des choux ..."

2 - Imparfait : /lavé/
/mwê lavé sèt klòs pu sóné/ "j'avais sept cloches à sonner" ;
/lavé, na pi/" il y en avait, il n'y en a plus"
On relève parfois /tyâna/ (de /té i âna/, imparfait formé à l'aide de /té i/ comme pour un thème verbal ordinaire).(1)
/navé/lavé/ "il y avait".
Pour les autres temps, on use, le plus souvent, du thème /gan'é/

Futur : /ma gay/ma gêy/ "j'aurai" (le morphème peut être /sava/ /sa:^{r}/sa/ ; cf. supra) .../...

(1) Cf./lé/ ; on constate une certaine tendance à traiter des thèmes verbaux comme ceux des autres verbes (/i lé/.../té i âna/...). Pour "être" ce tour est surtout fréquent quand le verbe a le sens de "se trouver" /mi kóné usa lótó i lé/;/lótó lé blé/ "l'auto est bleue".

/ma gay ê makatya avèk mô mómô/ "ma mère me donnera un pain doux"
/u a va gay ê bèzmâ/" tu vas avoir une correction".

Valeur accomplie.
/mwê la gay/ "j'ai eu"
/usa u la gay sa/ "d'où tiens-tu cela ?"

Plus que parfait.
/mwê té fin gan'é/ "j'avais eu".

11.1.9. - Les formes négative et interrogative

Le morphème négatif est /pa/; il se place soit avant, soit après le thème verbal.

1 - Après le thème verbal

a) quand celui-ci est préfixé par /i/
/le bug i gay pa fe:r sa/ "ce type ne peut pas faire ça",
/mi mâz pa pimâ/ "je ne mange pas de piment",
/té i fó pa fe:r sa/ "il ne fallait pas faire ça",
/le ti bèf lété i po:rt pa au/ "le petit boeuf ne te portait pas".

b) à l'impératif (sg. 2) ; thème verbal seul.
/kòz pa/ "ne m'en parle pas",
/buz pa/ ou /buz pa au/ "ne bouge pas",
/ral pa ut ke:r/ "ne te tracasse pas".

2 - Avant le thème verbal.

a) quand il est préfixé par /:a/,/sava/sa:r/sa/,
/nu la pa ublyé/"nous n'avons pas oublié" (/fin/ ne paraît pas employé dans les tours négatifs).
/le mun i va pa vòl ê ti zafe :r kòm sa/ "personne ne volera une petite chose comme ça". (1)

b) quand on use de /apré/,/pu:r/,/âtrêd/, et d'une façon générale d' "être" et "avoir" employés comme auxiliaires ; la négation, conformément au principe énoncé précédemment suit alors immédiatement le verbe
(il en est de même pour /so:rti:r/,/vyê d/). (2)

.../...

(1) On peut constater que parfois le passage à la forme négative entraîne un changement de thème verbal :/m a gan'é/ "j'aurai"; /mi gayra pa/ "je n'aurai pas".

(2) Il est donc clair que si, synchroniquement, la place de la négation se définit ainsi, en réalité, tous les cas où /pa/ est placé avant le thème verbal s'expliquent par le fait que ce dernier est, en fait, précédé d'un ancien "verbe" auquel /pa/ se trouve naturellement postposé.

/mwê lété pa apré do:^{r}mi:^{r}/ "je n'étais pas en train de dormir" /sa lété pa pu kasé/ "ça n'était pas destiné à être cassé (ou "pas près d'être cassé").

Le verbe créole ne possède pas de forme particulière destinée à marquer l'interrogation ; c'est souvent, comme en français parlé la modulation qui est le signe de l'interrogation ; on peut cependant également user de termes interrogatifs (/ki/,/u/,/kwé/,/kómâ/ qui sont souvent suffixés par /sa/:/ki sa vu i lé?/ "qui êtes vous?").

11.1.10 - Verbe réfléchi

Le caractère réfléchi du verbe est parfois marqué par l'emploi en fonction de complément de /le ko:^{r}/ :

/tyé le ko:^{r}/ "se tuer"; /pân le ko:^{r}/ "se pendre"; /amiz le ko:^{r}/ "s'amuser" ;

/âpa:^{r} le ko:^{r}/"se protéger"; /zèt le ko:^{r}/ "se jeter"; /rul le ko :^{r}/ "se promener" (au sens de "rouler sa bosse") ; /la:^{r}g la ko:^{r}/ "se laisser aller" (s'abandonner, se donner (d'une femme), se décourager ...).
Le terme est susceptible de recevoir un déterminant possessif:
/la:^{r} g le ko:^{r}/ "laisse toi aller: "; /mwê la la:^{r}g mô ko:^{r}/ "je me suis laissé aller (à terre)".

/mi èm mô ko:^{r}/ "je tiens à ma peau".
/ni vèy lâbéli pu rât sâ tyé l ko:^{r}/ "nous attendons l'accalmie pour rentrer sans nous tuer" ; /zòt i pé pân zòt ko:^{r}/ "ils peuvent se pendre".

L'emploi de la série des pronoms personnels objets (/amwê/,/au/,/atwé/,/ali/,/anu/,/azòt/,/) permet également de donner au verbe la valeur réfléchie :

/... pu fe:^{r} kôprân ali/ "pour se faire comprendre".

/... pu lav ali/ "... pour se laver". /li balâs ali/ " il se balance" /li va méfyé ali/ "il se méfiera".,

Le tour peut avoir valeur réciproque : /bân kòk i bèk azòt/ "les coqs se donnent des coups de bec".

11.1.11 - Verbe à thème redoublé.

Le redoublement du thème verbal donne généralement au verbe une valeur itérative :

/kòzé/ "parler"; /mi kòzkòz ê pé/"nous bavardons un peu".
/tusé/ "toucher"; /i tustus amwê/ "il ne fait que me toucher".
/fatigé/"fatiguer" ; /la mo:^{r} sitaran fatigfatigé léspri sâtèn pe:^{r}sòn/ : "la mort de Sitarane (bandit fameux et longtemps redouté) obsédait l'esprit de centaines de personnes".

... / ...

/buzé/"bouger";/buzbuzé/ "bouger" (sans cesse).

Le redoublement peut cependant avoir valeur d'atténuation (cet aspect est, dans certains cas, difficile à dissocier du précédent) :

/pròpriété:^{r} i dòn lòtòrizasyô kupkup ê pé d bwa pu:^{r} fe:^{r} ê pti bukâ/ "le propriétaire donne l'autorisation de couper un peu de bois pour construire une petite cabane".

/klyâ i dérâzdérâz ê pé la pil/ " les clients défont (un peu mais souvent) la pile (de légumes)".

/kâ la ko:^{r}d lé maymayé/ "quand la corde est un peu emmêlée" (/mayé/ seul indiquerait un noeud difficile à défaire,/maymayé/ est ici incontestablement une atténuation).

11.1.12 - Remarques

On peut constater que certaines possibilités de combinaison ne sont pas utilisées par la langue. Il ne nous a pas paru utile d'imaginer des formes théoriquement possibles, mais qui ne paraissent pas employées (1).

Le fait essentiel est pourtant, à nos yeux, l'abondance des phénomènes de convergence et d'analogie qui modifient sensiblement selon les régions et les individus le fonctionnement du système verbal. Alors que dans tous les autres créoles de l'Océan Indien, on se trouve en présence de systèmes très cohérents et très stables qui ne varient à peu près pas d'un individu à l'autre, on remarque à la Réunion une situation très différente. La diversité des niveaux de langue, l'influence analogique du français régional ou du français standard que diffusent l'enseignement et les moyens de communication de masse font que, si chaque témoin possède un système relativement cohérent, il est très difficile de se rendre compte de l'ensemble de la situation linguistique, à ce point de vue.

Les autres îles, même lorsqu'elles reçoivent, comme l'Île Maurice par exemple, une certaine influence culturelle française, ont une presse écrite et parlée qui est loin d'être exclusivement francophone ; l'enseignement y fait également

.../...

(1) Marcel d'Ans le fait dans sa description du créole d'Haïti, mais constate, en note (op. cit. p. 125) "Ce dernier exemple est considéré par nos informateurs comme grammaticalement possible. Pratiquement, ils le trouvent un peu biscornu et n'imaginent que difficilement des situations où il pourrait être employé". La perspective que nous avons définie nous contraint à n'utiliser que des phrases que nous avons réellement recueillies. Ce type de problème ne se pose donc même pas.

une place très large à l'anglais quand il n'est pas, tout entier, assuré dans cette langue.

A cela s'ajoute le fait que le français nous apparaît comme ayant toujours gardé à la Réunion une place beaucoup plus importante que dans les autres îles. Ce phénomène socio-culturel mériterait sans doute une étude particulière, mais nous pensons que le facteur humain a été plus important dans ce domaine que l'évolution historique elle-même. Ce n'est sans doute pas le maintien de la Réunion dans l'ensemble français au moment où les Seychelles, l'Ile de France et Rodrigues passaient aux mains des Anglais, mais bien plutôt l'importance beaucoup plus considérable de la population blanche qui a permis le maintien, à travers les siècles, de certaines formes de français régional. Aussi rencontre-t-on, surtout dans les régions hautes de l'Ile et dans la zone Sud-Sud-Est des témoins, blancs ou métissés, qui usent de formes verbales qui ne sont pas toujours celles du créole des "Bas".

On se trouve ainsi, par exemple, en présence de deux séries de tours :

1 - /kâ li té fini mâzé.../ "quand il avait fini de manger..."
/kâ li lavé fini mâzé.../ "id." ; parfois /mwê lavé/ seul.

2 - /mwê lóré kud sa si mwê lavé pa bzwê alé â vil/ " j'aurais cousu ça si je n'avais pas dû aller en ville"
/si ê zâtreprene:r té i fé ê kaz kom sa, li té fini fé fayit/ "si un entrepreneur avait construit une maison comme ça, il aurait fait faillite".

Il en résulte des formes surdéterminées du typp /mwê lóré té fini/ qui cumulent les marques des deux systèmes.

La coexistence de deux types et les confusions qui ne manquent pas d'en résulter sont particulièrement sensibles dans le cas de l' "imparfait" : /té i.../ (forme dont use la majorité de la population qui ne parle que créole) est en effet concurrencé par un temps plus proche du français qui offre à toutes les personnes le thème verbal suffixé en /-é/ et précédé de /i/:/m i mâzé/ "je mangeais", / v i mâzé/,/ l i mâzé/,/ nu i mâzé/,/ zòt i mâzé/ (1).

Nous avons essayé, dans ce cas précis, d'étudier la répartition des deux formes selon les régions, l'âge ou l'origine ethnique des témoins :

Les lianes (St-Joseph); travailleur agricole, 40 ans, métis clair.

.../...

(1) Ainsi, par exemple, pour "il fallait" nous avons relevé trois types de formes (par fréquence décroissante)/té i fó/ ,/i falé/,/té i falé/.

Use de la forme /mi sâté/../nu i sarcyé/"nous transportions", /nu i vâdé.../ "nous vendions".

- Grand-Bois, ouvrier d'usine à sucre, 60 ans, "Cafre". Emploi constant de /té i/.:/té i sabul demun/ "il jetait des pierres sur les gens."

- Saint-Philippe, planteur, 70 ans, blanc (n'a jamais été en classe)
Emploi du tour /mi mâzé/;/ni fézé/" nous faisions"... Le témoin interrogé sur l'emploi de /mwê té i.../ répond que c'est là une façon de parler des "Indiens" /malba:r/.

- Bois-Blanc, travailleur agricole, 70 ans, "Cafre".
Emploie /té i.../:/li té i pèy anu.../ "il nous payait.."; /té i pas pi di tu/ "on ne passait plus".

- Sainte-Rose, 70 ans, "Cafrine".
/ni rega:rdé/ "nous regardions";/zòt i krwayé mwê té fini mo:r/ "ils croyaient que j'étais morte".

- Saint-Benoît, ouvrier de féculerie, 70 ans, "Cafre".
/mwê té i.../ constant :/mwê té i prâ la pud/ "je prenais la poudre", /mwê tyókip la rap/ "je m'occupais de la râpe".

- Bras-Panon, journalier agricole, 73 ans, "Malbar".
/mwê té i/ toujours. /lôtâ té i mul kan laó/ "autrefois, on broyait les cannes à sucre là-haut". /té i fé d kafé/ "on faisait du café".. /kâk té fini byê sésé/ "quand il était bien sec".

- Hell-Bourg, braconnier, 80 ans, métis clair ou blanc.
/té i/ toujours;/brini té i trap zwazó/ "Bruny attrapait les oiseaux...".

- Sainte-Suzanne, journalier agricole, 60 ans, "Malbar".
/té i/toujours:/le blâ té i kôside:r amwê/ "le patron avait de la considération pour moi".

Cette série de témoignages, relativement homogènes quant à l'âge et au degré de culture des témoins, permet de voir que, certes les facteurs géographiques et ethniques sont importants, mais qu'ils ne sont cependant pas décisifs. La vieille femme de Sainte-Rose n'use pas du tour /té i/ (on notre également dans sa conversation des termes comme /rega:rdé/ ou /abité/ pour /gété/ et /resté/, preuves d'une influence du français qu'explique peut-être le fait qu'elle a, durant une partie de sa vie, travaillé comme domestique dans une famille bourgeoise). Avec des témoins plus jeunes, l'influence du français est beaucoup plus considérable encore.

Il en ressort que le système verbal que nous avons essayé de décrire sommairement est celui de la majorité de la

... / ...

population qui ne parle que le créole. On observe cependant dans certains cas, soit la survivance de structures plus proches du français, et qui sont ressenties comme telles par les locuteurs qui considèrent les autres formes comme celles du parler des "Cafres" ou des "Malbars", soit des phénomènes de convergence qui, chez des témoins plus jeunes et sans distinction ethnique, témoignent de l'étendue de l'influence présente du français.

11.2 - LE SUBSTANTIF

11.2.1 Le Substantif ; considérations générales.

Plus que pour la description du système verbal relativement original par rapport à celui du français, il importe de prendre ici conscience que si l'on veut apprécier exactement l'originalité grammaticale de ce parler, il importe de se référer, non à la langue écrite, mais au français parlé.

Ce qui nous paraît choquant et fâcheux dans des études anciennes comme celle de Baissac ou plus récentes comme celle d'E. Jourdain, n'est peut être pas qu'elles décrivent un créole en se référant sans cesse au français ; il y a en effet autant de naïveté à prétendre ignorer la relation du français au créole que d'inconvénient à y faire sans cesse référence. Mais il nous paraît plus gênant, comme le font souvent ces auteurs, de comparer le créole au français écrit ce qui est proprement absurde. Ainsi les rapports des substantifs créole et français se posent de façon radicalement différente si l'on se réfère à la langue parlée, même compte non tenu de différences qu'il peut y avoir entre la langue moderne et celle du XVIIème siècle qui est à l'origine de la plupart de ces parlers d'outre-mer.

11.2.2. - Forme des substantifs

La forme du substantif est invariable.
On observe une tendance à donner au substantif une initiale consonantique ; elle apparaît nettement quand il s'agit d'emprunt du créole au français.

1 - Prosthèse du /z-/:/zâfâ/ "enfant", /zarikó/ "haricot"...
Elle peut également affecter des termes empruntés à d'autres langues /zurit/ "poulpe", /zâdèt/ "larves"

2 - Prosthèse de /l-/:/lótó/ "auto"; /la:^{r}zâ/ "argent" ; /lizin/ "sucrerie" ; /lâbusi:^{r}/ embouchure"...

... / ...

3 - Antéposition de /la/ (rare) : /latèt/ "tête"; /lakaz/ "maison".
/lapli/ "pluie"; ces cas sont peu fréquents; cette agglutination de l'article ne peut de toute façon apparaître que dans la mesure où le nom est précédé d'un autre déterminant: /mô latèt/ "ma tête"./ ê ti lapli/ "une petite pluie". Les formes simples /tèt/,/kaz/,/pli/ sont beaucoup plus communes.

4 - Antéposition de /le/:/lepyé/"pied";/mô lepyé/ (témoignage unique ; 1968; on dit normalement /mô pyé/).

5 - Antéposition de /de/ ou /d-/:/dri/"riz"(/mô dri/); /dlé/ "lait"; /dpê/"pain"; /delo/dlo/"eau". Ces cas sont les seuls où l'on observe ce phénomène mais il est relativement constant (1).

6 - Antéposition de /ma-/:/matât/"tante" ; ex. /mô matât/ "ma tante". (cas unique).

Pour les types 1 (/z-/) et 2 (/)-/), on peut noter l'existence de nombreux doublets.

11.2.3. - Le nombre et le genre.

Il peut paraître curieux de s'arrêter dans la description du créole à une étude du nombre et du genre, étant donné qu'on affirme généralement la disparition totale de ces catégories ; le créole aurait, dit-on, perdu la distinction que le français établit entre le masculin et le féminin, le singulier et le pluriel. Cette idée qui a été en particulier défendue par E. Jourdain (op. cit. p. 70) appelle deux remarques :

1°) La disparition de certaines marques morphologiques du genre et du nombre n'entraîne pas nécessairement la perte totale de ces catégories et il est certain que le réunionnais conserve quelques éléments du système français.

2°) Si l'on prend comme base de référence le français parlé, la distance est-elle si grande entre la situation du français et celle du créole ?

Comme cette seconde question est de portée plus générale, c'est elle que nous envisagerons d'abord.

Quelques travaux récents comme le livre d'A. Sauvageot : "Français écrit et français parlé" (1962) ou d'A, Rigault: " La grammaire du français parlé" (1971) fournissent sur cette question des précisions intéressantes.

.../...

(1) Certains cas sont plus douteux, peut-être en raison de l'influence analogique du français : /gistê la kup debwa/"Augustin a coupé du bois" (mais /mwê la trap ê bwa/ "j'ai pris un bâton") ; /nana d zèf/ "il y a des oeufs" (mais /ê zèf/ "un oeuf") ; on ne peut prétendre qu'il s'agit d'un article car on dit /nana brêzèl/ "il y a des aubergines"; /nana susu/ "il y a des "chouchou" ".

A propos du nombre, A. Sauvageot, après avoir noté l'embarras dans lequel se trouve souvent le locuteur au moment de déterminer l'opposition du singulier et du pluriel et les flottements qui se produisent dans l'orthographe même au niveau de la langue écrite, conclut en évoquant la perte de l'ancien système de distinction du singulier et du pluriel :

"... C'est d'ailleurs ce système qui continue à être enseigné, alors qu'il est devenu totalement muet, et par conséquent inopérant, dans la langue parlée. En laissant s'amuïr ces deux terminaisons, qui étaient les supports morphologiques de l'expression du pluriel, les Français ont perdu un procédé clair et commode qui reste irremplaçable, car les expédients dont se sert la langue parlée n'ont qu'une efficacité partielle, et l'ambiguïté s'est installée dans de nombreuses constructions ainsi que nous l'avons montré plus haut." (op. cit. p. 80)

L'analyse de M. Csecsy dans La grammaire du français parlé conduit à des conclusions identiques concernant "l'invariabilité numérale réelle du nom" :

"... le nom étant, dans sa réalité audible, invariable de forme, l'expression du nombre repose exclusivement sur l'élément grammatical qui le précède : article défini, indéfini... "
"La grammaire du français parlé" P. 95.

La distinction du genre dans la langue parlée entraîne également des difficultés, et tend d'une façon générale à s'estomper (beaucoup de mots de la langue ne portent pas d'indication de genre et bon nombre d'autres sont susceptibles de prendre tour à tour les deux genres).

Les conclusions d'A. Sauvageot rejoignent sur ce point, comme sur le précédent, celles de "La grammaire du français parlé".

"L'indication du genre est partielle. Cela veut dire que l'accord en genre ne se fait pas dans un grand nombre de cas pour la simple raison que la langue ne dispose d'aucun moyen formel pour l'organiser : un homme illustre, une femme illustre... Le genre est une notion accessoire qui adhère à tout substantif, quel qu'il soit.... La distinction du genre grammatical exige des efforts de la part du sujet parlant qui sont hors de proportion avec son rendement véritable. Le genre grammatical est pour le français un fardeau". (Français écrit, français parlé : pp.83-88)

A. Rigault, tout en notant qu'à la différence de l'accord du nombre, fort peu marqué dans la langue parlée, l'accord du genre l'est en revanche aussi bien dans la langue écrite que dans le français parlé, constate :

"Le français possède un genre binaire.... et affecté arbitrairement.... Bien sûr, cette répartition du genre s'ex-

.../...

plique par des raisons d'ordre historique (étymologie, analogie, etc..). Il n'en demeure pas moins qu'au plan synchronique du français moderne, elle paraît arbitraire, et pour tout dire, capricieuse quand on n'est pas francophone." (op. cit. p. 80)

On constate par là qu'opposer le créole au français en prétendant qu'il a perdu les marques du genre et du nombre, est oublier qu'elles n'apparaissent souvent en réalité que dans la langue écrite; or, il est évident que c'est uniquement à partir de la langue parlée que s'est constitué le créole. Comment dans ces conditions pourrait-il présenter des marques catégorielles que le français lui-même n'offrait souvent pas ? (il est probable que le français dialectal ou populaire des premiers colons s'écartait davantage encore de la langue écrite que ne le fait la langue parlée contemporaine).

Si l'on admet, en adoptant la perspective des études précédemment citées, que l'expression du nombre repose exclusivement sur les déterminants du nom et celle du genre, en partie, sur ces mêmes déterminants, il faut bien admettre que dans la mesure où le créole a conservé, ne serait-ce que fragmentairement, les déterminants français, il garde du même coup trace de ces mêmes catégories. Il est à ce propos piquant de lire dans l'article, au demeurant plein d'intérêt, de Gobl-Galdi (article cité p. 264) :

"Le nom ne représente que très vaguement la notion qu'il évoque, d'où l'absence de toute distinction de genre et de nombre".

La même remarque vaut, on le constate, pour le français parlé!

On relève un certain nombre de cas où le genre est marqué et où apparaît l'opposition d'un masculin à un féminin :

/kuzê/ "cousin" ; /kuzin/ "cousine",

/kaf/ "cafre" ; /kafrin/ "cafrine" ,

/malbɑ:^{r}/ "indien" ; /malbarèz/ "indienne",

/sitwéyê/ "l'homme du peuple de race noire" (péjoratif),

/sitwéyèn/ "femme..."

On peut également noter que le suffixe /-e:^{r}/ (béze:^{r}/,/kase:^{r}/ ...) est masculin tandis que /-èz/ est féminin (/kutiryèz/,/ malbaréz/,...)

Parfois le genre est marqué par l'emploi de mots différents /mómô/ "mère"; /papa/ "père",(/gró mómô/ "grand-mère" et /gró papa/ "grand-père" présentent la même opposition).

/me:^{r}/;/pe:^{r}/ peu usités à la forme simple, mais fréquents dans les composés /ti pe:^{r}/ "beau-père" ; /ti me:^{r}/ "belle-mère".

... / ...

/marèn/"marraine" ; /parê/ "parrain" (de même /gró marèn/ "épouse du parrain" ;/grô parê/ "époux de la marraine")

/kóme:^{r} "comère" ; /kôpe:^{r}/ compère"

/tatin/ ou /matât/ "tante" ; /tôtô/ "oncle"

/se:^{r}/ "soeur" ; /fre:^{r}/ "frère".

/nyès/ "nièce" ; /nevé/ "neveu".

/fiy/ "fille" ; /ga:^{r}sô/ "garçon" (quand il s'agit des personnages d'un film ou d'une histoire "l'héroïne et le héros").

/vièy/ "femme ou mère" (familier) ; /vyé/ "père".

Les noms d'animaux, en revanche, n'offrent généralement pas en créole de termes différents pour le féminin et le masculin, (si ce n'est /pul/ "poule" ; /kòk/ "coq"):/burik/ "âne, ânesse", /bèf/ "vache, boeuf", /kana:^{r}/ "canard, cane",/dêd/ "dindon, dinde"...

(Dans les lexiques spécialisés on peut de la même façon opposer /véra/ "verrat" et /trwi/ "truie" ou, plus rarement, /bèf/ "boeuf", /tóró/ "taureau" et /vas/ "vache" ; mais dans la langue commune, on nommera toujours la vache /bèf/).

En cas de nécessité de distinguer l'animal mâle de sa femelle, le créole antépose au terme à déterminer /mal/ ou /femèl/ :

/mal kabri/ "bouc" (on peut dire parfois /buk/ mais le terme reçoit souvent une surdétermination de genre /mal buk/ "bouc"); /femèl kabri/ "chèvre".

/mal lapê/ "lapin" ; /femèl lapê/ "lapine".

/mal kósô/ "verrat" (ou également /véra/ "verrat", lui-même susceptible d'être surdéterminé /mal véra/ "verrat") ; /femèl kósô/ "truie".

/mal kana:^{r}/ "canard" ; femèl kana:^{r}/"cane".

/mal dêd/ "dindon" ; /mal ma:^{r}tê/ "martin mâle (oiseau)"...

/mal/ est même parfois utilisé dans une intention péjorative, pour désigner un individu : /ê mal kaf/ "un individu de race africaine ("un mâle cafre").

11.2.4. - Fonctions du substantif

A. Sujet.

Antéposé au verbe.

/la pli i tôm/ "la pluie tombe" ; /ban ma:^{r}may lé paré zwé/ "les enfants sont en train de jouer"; /ut ga:^{r} sô la fini pa:^{r} ti:^{r}?/ "votre fils est parti?".

.../...

B. Attribut.

1) - Construction directe (la plus courante)
/u lé ê grâ kuyô/ "tu es un imbécile".

2) - Construction indirecte (/pu/)
/vi prâ amwê pu:^{r} ê kuyô?/ " tu me prends pour un imbécile?"

C. Complément d'objet.

Toujours construit directement ; postposé au verbe.

/mwê la kas ê bô sómèy/ "j'ai fait un bon somme"; /ma ròd delό/ " je vais chercher de l'eau" ; /fe kwi ê tas tizan pu mwa/ "prépare moi une tisane".
(Si la phrase comporte un autre substantif complément déterminatif du verbe marquant l'attribution ou la destination, il est placé après le complément d'objet :

/mwê la dòn tut la:^{r}zâ mô mómô/ "j'ai donné tout l'argent à ma mère".

/li don ê mo:^{r}só sô bôbô sô kamarad/ "il donne un morceau de son gâteau à son ami".
S'il s'agit en revanche d'un pronom personnel, il s'intercale entre le verbe et le complément d'objet :

/li dòn ali ê mo:^{r}só sô bôbô/"il lui donne un morceau de son gâteau".

/u a môt azòt zòt métyé!/ " tu vas leur apprendre leur métier!").

D. Complément déterminatif

1) - Le substantif détermine un substantif

Le déterminant est normalement postposé au déterminé de quelque nature que soit la relation entre les termes :

/la kaz mô tôtô/ "la maison de mon oncle" (appartenance),

/travay bitasyô/ "le travail des champs" (relation sujet-objet),

/zistwa:^{r} mâtri/ "histoires mensongères" (valeur d'adjectif),

/karó baza:^{r}/ "étal du marché" (lieu),

/ê gati:^{r} lalwès/ "un lien en aloès" (matière),

/ê pip lé ó/ "un"blanc" des Hauts" (origine),

/ê panyé baza:^{r}/ "un panier pour transporter les "légumes" /baza:^{r}/ (but),

/ê kapisê karèm/ "un capucin" (poisson) du Carême (car on le prend à l'époque du Carême)" (temps),

/ê pip la só/ "un "blanc" comme la chaux" (comparaison)...

... / ...

On peut déterminer un substantif à l'aide d'un groupe (déterminé + déterminant) :

/ê kapisê karèm/ "un capucin du Carême",

/ê ma:^{r}sâ kapisê karèm/ "un marchand de capucins du Carême".

/ê tamarê lé ó/ "un tamarinier des Hauts",

/ê pyé tamarê lé ó/ "un tamarinier des Hauts (le premier tour est une abréviation du second)".

/ê grâ mun lôtâ/ "un vieux d'autrefois" (le déterminant est ici un adverbe),

/bân zistwa:^{r} grâ mun lôtâ/ "les histoires des vieux d'autrefois".

La construction indirecte du complément déterminatif à l'aide de /d/ ou /a/ ne se rencontre que dans des tours figés (cf.11.5)

/ê ku d rò̀s/"un coup de pierre" ; /ê rale:^{r} d pyò̀s/ "un "tireur" de pioche" ;

/la sal a mâzé/ "la salle à manger" ; /la rò̀s a lavé/ "la pierre sur laquelle on lave"...

2 - Le substantif détermine un verbe

A) Construction directe.

1 - Attribution, destination

/mwê la dò̀n sa sô zâfâ/ "j'ai donné ça à ses enfants",

/li don ê mo:^{r}só sô bôbô sô kamarad/ "il donne un bout de son gâteau à son camarade" (cf. supra : complément d'objet).

2 - Lieu

/ni sava la kaz nut tôtô/ "nous allons à la maison de notre oncle",

/li la pa:^{r}ti la butik/ "il est allé à la boutique",

/ma:^{r}may i sava lékò̀l/"les enfants vont à l'école",

/mi travay labitasyô/ "je travaille dans la propriété",

/mi so:^{r}t sêt mari/ "j'arrive de Sainte-Marie",

/mi sava sêt mari/ "je vais à Sainte-Marie".

... /...

3 - Temps

/mi lèv sêk e:r/ "je me lève à cinq heures",

/mwê la travay di zu:r/ "j'ai travaillé dix jours",

/mwê l aspér ali dé ze:rd tâ/"je l'ai attendu pendant deux heures"

Pour les compléments de lieu, la construction est toujours directe ; pour la destination, on use parfois de /pu/ "pour, à l'intention de" ; /ti:r dé trwa pu ma:rmay/ "prends-en quelques-uns pour les enfants".

Les compléments de temps sont quelquefois, sous l'influence analogique du français, introduits par /a/ (/a sèt e:r d swa:r/ "à sept heures du soir") ou précisés par /pâdâ/, s'il s'agit d'une durée.

B) Construction indirecte

Elle se fait à l'aide des prépositions dont dispose le créole (cf. 11.5) ; on peut ainsi préciser, à propos d'un procès :

1 - le lieu - /â ba d/,/â déo:r/,/â fas/,/â le:r/...

/ê zwazó té i sif â le:r pyé d bwa/"un oiseau sifflait sur un arbre".

2 - le temps - /avâ/,/apré/,/dâ/...

/dâ l tâ lôtâ.../ " dans les temps anciens..."

3 - l'agent de l'action - /avèk/èk/

/li la gay ê bèzmâ avèk li/"il a reçu de lui une correction".

4 - la cause - /avèk/,/pa:r/

/li lé mo:r pa:r la fatig/ "il est mort de fatigue".

5 - la manière - /avèk/

/li mâz avèk ê bô lapéti kóméla/ "il mange de bon appétit maintenant".

6 - le moyen - /avèk/,/âsâm/,

/li la ruv la po:rt âsâm ê vyé klé/ "il a ouvert la porte avec une vieille clé".

On trouvera en 11.5. plus de détails concernant l'emploi de chaque préposition.

... / ...

11.3. DETERMINANTS ET SUBSTITUTS DU SUBSTANTIF

11.3.1 - Articles

Le réunionnais dispose de quatre articles :

/le/ (parfois /lo/) : /le syê/ "le chien, parfois "les chiens"

/la/ "la" ; /la kaz/ "la maison" ; /la pli/ "la pluie".

/lé/ "les" ; /lé plèn/ "les plaines (région de l'île)" ; /lé ó/ /lé ba/.

/ê/ "un" ; /ê syê/ "un chien", /ê bug/ "un individu".

En fait, /lé/ occupe une situation marginale car il est d'un emploi beaucoup moins courant que les autres ; il n'apparaît guère que dans des toponymes : /lé ó/ "les Hauts"; /lé ba/ "les Bas", /lé plèn/ "les Plaines" ou dans des expressions consacrées :

/tu lé zâ/ "tous les ans", /tu lé zu:r/ "tous les jours"...

11.3.1.1. - /le/ et /la/

On constate que /le/ et /la/ sont la plupart du temps en distribution complémentaire, /le/ étant beaucoup plus fréquent que /la/ :

/la/ :/la rivye:r/,/la ravin/,/la mòk/,/la kan/,/la kup/,/la butik/,/la tèt/,/la pli/,/la bu/,/la ma:r/,/la sân/,/la te:r/,/la grès/,/la mòt/,/la bit/,/la lâg/,/la mê/,/la ru/,/la lin/,/la zu/,/la mas/,/la bye:r/, la pusye:r/,/la bo:rn/,/la finisyô/,/la fê/,/la kès/,/la vèy/,/la as/,/la syas/,/ la ga:r/,/la nwit/,/ la sitruy/,/la rôz/,/la sale:r/,/la fré/,/la ma:r/,/la mâs/,/la tinèl/,/la sab/...

On constate que dans tous les cas (sauf les cinq derniers), /la/ précède des mots qui étaient féminins en français ; les autres constituent des exceptions plus apparentes que réelles si l'on songe que le genre des mots dans la langue des colons du XVIIème siècle n'était pas nécessairement le même qu'en français contemporain (cf. deuxième partie "Survivances dialectales"). /le/ apparaît dans tous les cas où /la/ ne peut se rencontrer, c'est-à-dire en particulier devant la quasi-totalité des noms masculins français que le créole a conservés:

/le syê/,/le pyé/,/le dwa/,/le rôm/,/le syèl/...

Les seuls cas ambigus sont constitués, en général, par des termes empruntés qui n'étaient donc pas, de ce fait, pourvus dès l'origine d'un article français. Dans les cas où le mot avait en créole un homonyme, il a pris le même article :

.../...

/la varâg/"la varangue (pièce de la barque)" ; /la varâg/ "la véranda.".

/la tuk/"bidon" ; /la tuk/ "pierre du foyer".

La plupart du temps, ces termes ont été pourvus de /le/ quoique dans quelques cas il y ait hésitation ; ainsi on dit tantôt /le tât/, tantôt /la tât/ "le panier de vacoa tressé" (influence analogique de "tante").

Une des causes de la plus grande fréquence de /le/ vient de ce qu'il peut être tantôt singulier (la plupart du temps), tantôt pluriel : /le syê/ "le chien, les chiens".

11.3.1.2. - /ê/.

L'emploi de /ê/ exclut celui de /le/,/la/, mais il peut se substituer à l'un ou à l'autre. (Des exceptions apparentes peuvent être constituées par les cas d'agglutination de l'article au nom (cf.11.2.2) ; il est clair que dans ces exemples l'article apparaît comme tel par la possibilité qu'il présente d'accepter l'antéposition des divers déterminants : /ê/,/mô/,/sa/;)

/le galé/,/ê galé/; ex. : /riskab ê zu:^{r} ê galé i tôm si:^{r} la tèt demun/ "il y a des chances pour qu'un jour une pierre tombe sur la tête de quelqu'un".

/le zu:^{r}/,/ê zu:^{r}/; ex. cf. supra.

/la kaz/,/ê kaz/;/ê kaz nèv/ "une maison neuve".

/la ku:^{r}/,/ê ku:^{r}/ ; ex.:/kó sa vi sava fé dâ grâ ku:^{r}kòm sa/ "qu'allez-vous faire d'une grande "cour" comme ça".

On peut, sur ce point, discuter l'affirmation de M. Valkhoff (1) qui avance : "on commence à distinguer de nouveau les indéfinis ẽ et èn" (p.729). pour limiter la discussion au texte créole que présente l'auteur et auquel il emprunte ses exemples, on y relève 26 emplois de /ê/ ou /èn/ (nous avons laissé de côté les tours du type /ê pé/ ou /ê bô pé/ dans lesquels /ê/ ne peut commuter avec un autre élément). La répartition se fait ainsi : /ê/ (20) ; /èn/ (2); /ê/ ou /èn/ (l'auteur donne les deux formes, étant dans l'impossibilité de les distinguer de façon certaine) (4). Deux des cas douteux concernent le tour /ê ban/ que, dans plusieurs autres cas M. Valkhoff note, sans hésitation, à l'aide de /ê/. Les deux fois où /èn/ est entendu de façon certaine sont "èn espès" et "èn òt fwa". On constate que les deux termes ainsi

.../...

(1) Valkhoff (M.) "Notes socio-linguistiques sur le parler créole de la Réunion", in Romance Philology, Vol.XVII, n°4, mai 1964, pp.724-735.

déterminés ont une initiale vocalique et que la nasale peut avoir un rôle euphonique ; on dit d'ailleurs volontiers /ê léspès/ et, d'autre part, /èn òt fwa/ a toutes chances d'être un tour archaïque issu du français "une autre fois" (cf. /lézòtfwa/ "autrefois (les autres fois)".

On remarque que dans 5 cas (/môté/, /ma:^{r}mit/, /fèy/, /fam/, /mwatyé/), on pourrait substituer /la/ à /ê/ . Il est donc clair que la distribution de /ê/ et /èn/ ne correspond pas à celle de /le/ et /la/ qui est généralement déterminée par celles des anciens articles définis du français. L'opposition qui se maintient entre /la/ et /le/ se trouve donc neutralisée dans /ê/.

Si, dans quelques cas, /èn/ peut être un allomorphe de /ê/ devant un terme à initiale vocalique, en fait, l'opposition /ê/, /èn/ est celle du déterminant indéfini /ê/ au numéral /èn/ (/èn pa:^{r} èn/ "un par un" ; /èn sakèn/ "un chacun" ; /dòn èn pu pwê/ "donne m'en un" ou à l'indéfini (/èn ki so:^{r}t d lwê/ "un qui vient de loin").

11.3.1.3. - Emplois de /le/, /la/, /ê/

/le/, /la/ sont utilisés pour qualifier le connu par opposition à /ê/ qui marque l'inconnu ou l'indéterminé.

/le bug/ "le type", "l'homme" (celui dont il est question, qui est venu...)

/ê bug/ "un homme" (dont il n'a pas été question, qu'on ne connaît pas...).

/la kaz/ "la maison" ; /la kaz mô tôtô/ "la maison de mon oncle".

/ê kaz/ "une maison" ; /ê kaz mô tôtô/ n'est possible que si l'oncle en question possède plusieurs maisons et qu'on en désigne une parmi cet ensemble sans souhaiter apporter plus de précision.

Le substantif apparaît souvent sans aucun de ces déterminants ; nous admettrons donc qu'il s'agit du degré zéro (noté ∅) du déterminant.

Ce degré zéro est fréquent lorsque le substantif est complément :

/mi grat mai/ "je sarcle le maïs",

/mi ròd pwasô/ "je cherche du poisson",

/mi sava baza:^{r}/ "je vais au marché",

/mi travay bitasyô/ "je travaille aux champs",

/li la môt dâ pyé d bwa/ "il est monté sur l'arbre",

.../...

/le syê la mo:^{r}d zâfâ mô tôtô/ "le chien a mordu l'enfant de mon oncle". (1)

Le degré zéro a également souvent une valeur générale et permet d'évoquer une catégorie, une espèce :

/le pyé d bwa/ "l'arbre (qu'on voit par ex.); /ê pyé d bwa / "un arbre" ;

/pyé d bwa/ "les arbres (en général), l'arbre, un arbre (complément si le locuteur juge qu'il n'est pas utile de préciser par /le/ ou /ê/).

11.3.1.4. - Singulier et pluriel

Nous avons pu constater (11.4.1.) que si /le/ et Ø peuvent être singuliers ou pluriels (/le syê/ "le chien", les chiens", /pwasô/ "du poisson, des poissons", /la/ et /ê/ ne peuvent déterminer que des singuliers. Le créole dispose cependant du morphème /bân/ qui permet, soit de préciser /le/ si l'ambiguité est gênante, soit de donner des équivalents pluriels à /le/ ou Ø .

/la ti fiy/ "la petite fille" ; /le bân ti fiy/ "les petites filles",

/ê ti fiy/ "une petite fille" ; /ê bân ti fiy/ "de petites filles".

/le syê/ "le, les chien (s)" ; /le bân syê/ "les chiens",

/ê syê/ "un chien" ; /ê bân syê/ "des chiens".

/mwê la gay pwasô/ "j'ai pris du poisson, des poissons" ;/... bân pwasô/ "... des poissons".

/ó bo:^{r} semê/ "au bord de la route" ; /ó bo:^{r} bân semê/ "au bord des routes"/

/mwê la asté zué pu ma:^{r}may/ "j'ai acheté des jouets pour mon (mes, l', un,des) enfant (s)"

/mwê la asté zué pu bân ma:^{r}may/ "j'ai acheté des jouets pour mes enfants (les,des)".

singulier	/le/	/la/	/ê/	Ø	
pluriel	/le/,/le bân/	/le bân/	/ê ban/	/bân/	(2)

.../...

(1) /mi sava la kaz/"je vais à la maison",/mi mâz le su/ "je mange du chou... Souvent, les monosyllabes paraissent conserver l'article.

(2) /bân/ peut être utilisé comme indice de pluriel avec d'autres déterminants démonstratifs ou possessifs, il en est de même pour /koté d/ et /dé/.

11.3.1.5. - "Duel"

Ces déterminants particuliers (sing. et pluriel) ne peuvent être utilisés que pour des objets qui sont membres d'une paire ; s'il s'agit de deux(ou plus de deux)choses qui ne sont pas membres d'une même paire, on use des procédés précédemment décrits (1) . De toute façon, l'emploi de ces déterminants particuliers n'est pas obligatoire.

/le zyé/"l'oeil, les yeux", /ê zyé/ "un oeil".
/le dé zyé/ "les yeux", /le kóté d zyé/ "l'oeil (gauche ou droit) ; /ê kóté d zyé/ "un oeil" ; /u la vi avèk ut dé zyé/ "tu l'as vu de tes yeux?" ; /mwê la mèt mô dé mê devâ mô zyé/ "j'ai mis mes mains devant mes yeux".
/mô dé zórèy/ "mes oreilles"; /mô kóté d zórèy/"mon oreille".
/ê kóté d ba/ "une chaussette".

On peut donc compléter le tableau que nous avons donné pour les formes du singulier et du pluriel des déterminants /le/,/la/,/ê/.

sing.	/le/	/la/	/ê/	Ø
plur.	/le/,/le bân/	/le bân/	/ê bân/	/bân/
1 des 2	/le kóté d/	/le kóté d/	/ê kóté d/	
les 2	/le dé/	/le dé/	/dé/	

11.3.2 - Démonstratifs

a) /sa...la/
/sa pyé d bwa la/"cet arbre" ; /sa ravin la/ "ce torrent"; /sa syé la lé mésâ/ "ce chien est méchant" ; /sa tómat la lé bô pu fe:r rugay/ "ces tomates sont bonnes pour faire le "rougail" ".

B) /...la/
/bug la lépa kuyô/ "ce type n'est pas bête! " ; /syê la lé

... / ...

(1) La situation du créole est, sur ce point comparable à celle de l'hébreu ancien : "Il fut un temps où il y avait en hébreu le singulier, le duel et le pluriel ; le duel indiquait deux objets qui étaient membres d'une paire ; le pluriel indiquait trois objets ou plus, ou deux objets qui n'étaient pas membre d'une paire" H.A. Gleason Introduction à la linguistique p. 181. La différence vient de ce que le créole possède deux déterminants (sg. de deux, deux).

mésâ/ "ce chien est méchant" ; /zót la/ "eux (avec un geste)" /ti fiy la/ "cette fillette".

c) /sa.../ (plus rare).
/sa ze:rb/ "ces herbes"; /sa le pô/ "ce pont" (1)

Le démonstratif peut donc indifféremment se substituer à /le/ ou /la/ :

/sa syê la/ "ce chien"; /le syê/./sa ravin la/ "ce torrent" ; /la ravin/.

L'indice de pluriel /bân/ peut être adjoint au démonstratif ; il précède alors immédiatement le substantif :
/sa bân syê la/ "ces chiens" ; /sa bân ma:rmay la/"ces enfants".
/bân la/ "ces gens-là"
/sa bân gró blâ/ "ces blancs riches".

Le démonstratif substitut du substantif est /sa/
/trap sa/ "prend ça" ; /ki sa sa/ "qui est-ce?".
/sa k i so:rt dâ lé ó/ "celui (ou ceux, celles,ce) qui vient (ou viennent) des Hauts. /tut sa k vi vé/ "tout ce que tu veux".
/sa ê bug fité/"ça, c'est un malin"; /sa la syas mi di au/ "ça, ce n'est pas de chance, crois-moi".

11.3.3. - Possessifs

Le déterminant possessif est toujours antéposé au substantif.

Singulier 1 - /mô/:/mô papa/ "mon père";/mô mómô/"ma mère"; /tut mô se:r i a:r sâm amwê/ "toutes mes soeurs se ressemblent".
(/ma/ n'apparaît que dans des expressions consacrées : /ma fiy !/"ma fille (exclamation courante)" ou dans /matât/"tante" ; dans ce dernier cas, il y a agglutination du déterminant :/mô matât/ "ma tante".)

2 - /ut/,/tô/:/ut papa/"ton père";/ut mómô/"ta mère"

... / ...

(1) Cf. 11.3.1.4. note (tendance des monosyllabes à conserver l'article).

/bèz tô mómô/ juron très commun . /tut u pyé tizan i krèv/ "toutes tes plantes à tisanes crèvent".

3 - /sô/:/sô papa/ "son père";/sô mómô/"sa mère";/tut sô ban zâfâ/"tous ses enfants".

Pluriel

1 - /nut/nòt/:/nut kaz/ "notre maison";/nut papa/ "notre père".

2 - /zòt/:/zòt zafe:^{r}/ "vos affaires"; /dòn zòt fe:^{r} blâ/ "donnez moi vos bidons"

3 - /zòt/:/zòt i retu:^{r}n zòt kaz/ "ils s'en retournent chez eux"
/zòt papa lé mo:^{r}/ "leur père est mort"

Le substitut est formé à l'aide de /sa d.../ suivi du pronom de la personne correspondante : /sa d mwê/ "le mien, les miens, la mienne, les miennes".

/zòt i mèt le fé dâ sa d zòt mé la kaz zòt vuazê i bril/ "ils mettent le feu dans leur champ , mais c'est la maison de leur voisin qui brûle" ; /sa d zòt/ "le leur (terrain)"; (le même tour peut être employé avec un autre pronom : /sa d lê i vyê sé lòt/ "celles de l'un viennent chez l'autre (en parlant des bêtes qui vagabondent)".

11.3.4. - Personnels (objet) (2)

Ils ne peuvent fonctionner comme déterminants et sont toujours utilisés comme substituts

Singulier	1./amwê/	2. /au/,/atwé/	3./ali/
Pluriel	1./anu/	2. /azòt/	3./azòt/

/mi èm ali/"je l'aime";/mi âtân au kózé/ "je vous entends parler";

/mwê la prèt ali ê liv/ "je lui ai prêté un livre" (/mwê la prèt ê liv madam zil/" j'ai prêté un livre à Madame Jules").

/mwê la süif azòt/"je les ai corrigés" (/mwê la süif mô ma: :^{r}may/ " j'ai corrigé mes enfants").

/mi di au/ "je te dis"

Il est cependant à noter que si le pronom suit une préposition, la forme est dépourvue de /a-/initial :

/trap sa pu mwê/ "prends-moi ça"; /ti:^{r}dé trwa pyé pu li/"prends-en deux ou trois pieds pour lui"

.../...

(1) Nous emprunterons à l'article de M. Arrivé "les formes des déterminants et des substituts" (La grammaire du français parlé): "Nous réservons le nom de déterminants aux éléments simples qui, antéposés au substantif, lui permettent de fonctionner comme syntagme substantival... Par le terme substitut, nous désignons les éléments qui fonctionnent par eux-mêmes comme syntagmes substantivaux" p.72.

(2) Pour les pronoms personnels-sujets qui jouent le rôle de marques personnelles dans le système verbal; cf. 11.1.2.

/grat pa u èk mwê/ "ne te frotte pas à moi".
/alô pa:^{r}ti:^{r} la butik âsâm li/ "allons à la boutique avec lui".

(Il est difficile de savoir si /au/ et /azòt/ qui suivent les impératifs (sg. et pl. 2) sont des pronoms personnels objet ; nous serions plutôt tentés de les rapprocher des formes toniques des marques personnelles du verbe que nous avons mentionnées (11.1.2 : /ali mèm la fé sa/). Il y a cependant quelquefois ambiguïté :
/akut azòt/ "écoutez" ou "écoutez-les".)

11.3.5. - Indéfinis

Déterminants	Substituts
/ókê/"aucun, nul"/ókèn/ /mi mâz ókê la vyân/"je ne mange aucune viande".	/pe:^{r}sòn/"personne":/pe:^{r}sòn vulé pa âtré dâ la mislin/ "personne ne voulait entrer dans la micheline". /aryê/ "rien"; /mi kóné pa aryê/, "je ne sais rien"; ou /ryê/ : /kosa vi truv ? ryê/"que trouves-tu?-Rien".
	/èn/ "quelqu'un,un";/èn ki so:^{r}d lwê/ "un qui vient de loin (1)
/se:^{r}tèn/ "certain, certaine (s)" /se:^{r} tèn zâdrwa/ "à certains endroits	/demun/ "quelqu'un"; /vi évit demun?/ "tu évites quelqu'un?"; /fuké i kri kòm demun l apré pléré/ "le "fouquet" crie comme quelqu'un qui pleure".
	/kèksòz/"quelque chose"/alé dimitil vitmâ, na kèksòz pu vua:^{r}/ "va en vitesse au Dimitile, il y a quelque chose à voir".
/plizye:^{r}/"plusieurs" (rare)./dé trwa/ "plusieurs, quelques" ; /mi plât dé trwa pyé banan/ "je plante quelques bananiers".	/plizye:^{r}/"plusieurs" (rare). /dé trwa/ "quelques-uns"; /mwê na dé trwa/ "j'en ai quelques-uns". /dòn amwê dé trwa/ "donne m'en quelques-uns".

.../...

(1)/ê/ article indéfini est inapte à prendre l'emploi de substitut.

Déterminants	Substituts
	/sakèn/"chacun,chacune";/sakèn lavé sô mo:^{r}só/"chacun avait son morceau (de terre)"; /sakèn sô dimâs/ "chacun son dimanche" ; plus rarement /sakê/:/sakê i sòv la vi/"chacun essaye de survivre".
/tut/ "tous les, toutes les" (expression de la totalité) /tut plâtasyô/"toutes les cultures"; /tut le bug/ "tous les hommes". La forme /tu/ est également en usage surtout devant l'article : /tu lé zu:^{r}/"tous les jours", /tu lé zâ/ "tous les ans"	/tut/ "tout" (totalité évoquée globalement); "tous, toutes". /tut la glissé/ "tout a glissé". /tut lé mo:^{r}/ "ils sont tous morts". /tut lé mi:^{r}/ "elles sont toutes mûres". (mangues). /mi mâg tut/ "je mange tout". (/tu/ qui concurrence /tut/ comme déterminant n'apparaît pas comme substitut).
2) /tut/ ou /tu/ "tout, toute" (expression globale d'un ensemble) /tut lané/ "toute l'année".	
/mèm/ 1) Préposé au substantif, et précédé de l'article, évoque l'identité de nature. "le même, la même, les mêmes". /le mèm zu:^{r}/"le même jour"	/le mèm/ "le même, la même, les mêmes" Evoque l'identité de nature /mwê la gay le mèm/ "j'ai le même".
2) Postposé au substantif (ou à un pronom personnel ou démonstratif) permet d'identifier de façon précise la personne ou la chose : /sa mèm/"cela même" ; /li di kòm sa mèm/ "il lui dit en ces termes" /u mèm/"toi même".	
/lòt/òt/ "autre" /lòt samdi/ "l'autre samedi" /lòt bug/ "l'autre type".	/lòt/"l'autre" /ma trap lòt/ "je vais prendre l'autre". /en lòt/"un autre, une autre", /ti:^{r} en lòt/"prends-en un autre".

.../...

11.3.6. - Interrogatifs

a) Déterminants

/kèl/"quel, quelle"

/i ariv kèl e:r?/ "il arrive à quelle heure?".

/ki/ "quel, quelle",

/ki nuvèl ?/ "quelle nouvelle?" ; /mi kóné pa ki kóté i so:rt/ "je ne sais pas de quel côté il vient".

b) Substituts

/ki sa/"qui (inter. directe ou indirecte)"

/ki sa u i lé ?/ "qui êtes-vous?" ; /mi kóné ki sa la fé sa/ "je sais qui a fait ça". (on dit aussi /ki sa k/).

/ki sè k/ "qui (inter. directe ou indirecte)"

/ki sè k na sa ?/"qui a cela?" ; /ki sè k na pe:rs la po:rt?/ " qui est-ce qui a percé la porte?".

/kó sa/ "que, quoi (inter. dir. ou indir.)

/kó sa l ariv au ?/ "que vous est-il arrivé?" ;/kó sa nana?/ "qu'est-ce qu'il y a?" ; /kó sa ê sòz/ "devinette (m. à m. quelle chose est-ce)".

/mi kóné pa kó sa l arivé / "je ne sais pas ce qui s'est passé";

on trouve aussi souvent dans cet emploi (inter. indir.) /kó sa k/:/ li kóné pa kó sa k i vé di: la:rzâ/ "il ne sait pas ce que veut dire l'argent".

/kuk/ "que, quoi (inter. directe et indirecte)" ; ce tour est plus vif que /kó sa/.

/kuk ti ròd ?/ "qu'est-ce que tu cherches ? " ; /kuk ti vé ?/ " qu'est-ce que tu veux ? " ; /vi kóné pa kuk le bug la di ali ?/ "tu ne sais pas ce que le type lui a dit ?".

/u sa/ "où (inter. dir. et indir.)

/u sa i lé/ "où est-il ?" : /mi kóné pa u sa i lé/ "je ne sais pas où il est" ; l'interrogation indirecte offre souvent /u sa k/:/ mi kóné pa u sa k zòt i rèst/ "je ne sais pas où ils habitent" ; /... u sa k i do:r/ "... où il dort".

On constate donc, une certaine tendance à distinguer les tours interrogatifs directs des autres ; elle se marque dans le système d'oppositions suivant :

/ki sa ?/ "qui ? "	/ki sa k/ "qui..."
/kó sa ?/ "que? quoi?"	/kó sa k/ "ce que..."
/u sa? / "où?"	/u sa k/ "où..."

... / ...

Sans doute cette distinction n'est-elle pas toujours observée comme le montrent les exemples que nous avons précédemment cités et, d'autre part /kuk/ et /ki sè k/ n'apparaissent jamais sous la forme dépourvue de /-k/, néanmoins, il semble que le créole tend à distinguer par la présence de ce /-k/ final les interrogatifs indirects des directs.

11.3.7. - Relatifs

Le relatif n'apparaît que comme substitut du substantif, jamais comme déterminant. Sa fonction est d'unir deux propositions par l'intermédiaire du groupe substantival qu'évoque le substitut. On rencontre donc là les difficultés que nous avons signalées comme propres à la syntaxe du créole.

/k/ ou/ki/ sont, en effet, bien attestés en cette fonction :

/lé zòt bònòm k lété avèk li/ "les autres hommes qui étaient avec lui".

/le lâdrwa k zòt i arèst/ "l'endroit qu'ils habitent".

/ê fam k la fini bwa:^{r}/ "une femme qui a bu".

/le bug ki kóné pa fe:^{r} i gay pa/ "celui qui ne sait pas faire n'y arrive pas".

L'emploi du relatif est cependant loin d'être constant et certains témoins n'en usent à peu près jamais :

/éna kamarad la pa:^{r}ti mé nu la pa pa:^{r}ti/ "il y a des camarades qui sont partis, mais nous ne sommes pas partis".

(Cette absence de relatif paraît très constante dans le tour " il y en a qui", "il y a..... qui" :

/lavé ê ti kómóryê i apèl rafizu/ "il y avait un petit Comorien qui s'appelait ..."

/nana èn sô ke:^{r} i gôf.../ "il y en a un dont le coeur gonfle ...".

/nana ê paké brèd mwê la gan'é avèk madam.../ "il y a un paquet de"brèdes" que m'a donné Madame...)"

/le karó kan mwê lavé kupé/ "le carré de cannes que j'avais coupé".

/Msyé rené sô papa lavé mulê mai/ "Monsieur René dont le père avait un moulin à maïs".

Il paraît certain que l'emploi de /k/ est beaucoup plus fréquent chez les témoins qui se trouvent, plus ou moins, en situation de diglossie. Pour prendre un point de référence hors du champ de notre enquête, on constate que dans le texte créole que cite M. Valkhoff (art.cité), la présence du relatif est presque constante ; l'auteur remarque d'ailleurs : "Notons seulement que les pronoms relatifs ont subi plus ou moins la même

.../...

simplification qu'en français populaire. Ils ont été réduits à "ki" et "ke" ou bien on les omet complètement" (p. 730).

Or, sur les cinq exemples du texte, nous trouvons quatre emplois du relatif contre un seul cas de non-emploi (/trap ti kupé la pat lé blâ la/ "prends ce petit cochon castré qui a la patte blanche").

Le texte émane d'un témoin (Mme Claire Bosse) qui, sans doute, parle parfaitement le créole, mais dont la connaissance du français n'est pas sans affecter le parler. Dans des récits beaucoup plus longs faits par des témoins qui ne parlaient que créole, il nous est arrivé de ne pas relever un seul cas d'emploi du relatif. Le créole de la classe bourgeoise est donc sur ce point manifestement différent de celui du peuple et il nous paraît ici impossible de décrire la situation sans référence précise au niveau socio-linguistique des témoins.

Le seul cas où, à tous les niveaux de langue, on constate la présence constante du relatif est celui où il est précédé du démonstratif :/sa k/ "celui, celle (s), ceux, ce qui (ou que)"

/sa k lé vni a sê zózèf/ "ceux qui sont venus à Saint-Joseph",

/sa k vu la fé/ "ce que tu as fait",

/sa k lé pti/ "celui qui est petit",

/sa k tyé abityé ku:^{r} dân râpa:^{r}/ "ceux qui avaient l'habitude de parcourir les falaises",

/sa k la âvi d muri:^{r} i pé dsòn/ "celui qui a envie de mourir, il peut descendre".

11.3.8. - Numéraux

a) Déterminants

/èn/"un", /dé/ "deux", /trwa/ "trois", /kat/ "quatre"...

Le seul problème est celui de l'emploi de /èn/ qui nous paraît être le déterminant numéral, alors que /ê/ est l'indéfini :

/mwê la kas ê mâg/ "j'ai cueilli une mangue" ; /mwê la kas èn mâg/ "j'ai cueilli une mangue (et non pas deux ou trois), une seule mangue".

b) Substituts

/èn/"un", /dé/ "deux", /trwa/ "trois"...

Seul /èn/ peut être employé comme substitut et toute ambiguïté se trouve, dans ce cas, levée : /èn par èn/ "un par un" ; /èn sakèn/ "un chacun".

.../...

11.4. L'ADJECTIF QUALIFICATIF

L'adjectif créole a, en général, une forme unique et ne connaît pas de changement en genre et en nombre. Sur une soixantaine d'adjectifs courants, on ne relève que quelques cas où apparaissent deux formes.

11.4.1. - Adjectifs à deux formes

/ku:^{r}t/"petit" ; /le bug lé ku:^{r}t/ "l'homme est petit"; /ku:^{r}/ est également attesté, mais l'exemple précédent prouve qu'il s'agit d'une variante de l'adjectif sans doute dûe à l'influence analogique du français.

/grâ/"grand, grande" ; nous avons cependant relevé des emplois de /grâd/ :

/ê grâd légliz/ "une grande église" ; /grâd/ apparaît aussi dans des toponymes : /grâd ravin/ "Grande Ravine"; /grâd plas/ "Grand Place" (il est curieux de constater que la toponymie officielle indique "Grand Place" alors que les habitants de Mafate disent /grâd plas/).

/lu:^{r}/ "lourd,lourde"; mais /ló lu:^{r}d/ "l'eau boueuse".

/nèv/ "neuf, neuve" ; ex.:/ê sapó nèv/ "un chapeau neuf"/ ;

/ê mulê nèv/ "un moulin neuf (dans une sucrerie)". /nèf/ est également attesté (rare).

/plat/ "fade, plat" (cf. nom de poisson /plat/) cependant /pla/ est aussi employé (cf. /pwasô pla/ "poisson plat" (poisson de rivière).

/plê/ "plein, pleine". On dit cependant "la marée est haute" /la me:^{r} lé plèn/.

/sèk/ "sec, sèche" ; /ri sèk/ "riz sans accompagnement"; /la ravin lé sèk/ "le torrent est à sec" ; /sès/ apparaît surtout dans des toponymes /la ravin sès/ "la Ravine Sèche".

/ve:^{r}/"vert,verte" ; ;/zózó ve:^{r}/ "oiseau vert"; /ê$_{r}$fèy ve:^{r}/ "une feuille verte" ; on dit, en revanche, /sal ve:^{r}t/ "salle verte (salle de verdure)".

11.4.2. - Adjectifs à forme unique

La plupart des adjectifs n'ont donc qu'une seule forme :

/avèg/,/bâdé/,/bel/,/be:^{r}né/,/blâ/,/blé/,/bô/,/dâzéré/,/di:^{r}/,/drèt/,/éré/,/fasil/,/fay/,/fèb/,/fité/,/fo:^{r}/,/fô/,/fré/,/gadyâm/,/gaya:^{r}/,/gomé/,/gra/,/gri/,/gró/,/la:^{r}z/,/lôg/,/makòt/,/mal/,/maléré/,/ malê/,/malizé/,/marô/,/mavuz/,/mèg/,/mi:^{r}/,/

.../...

/móvé/,/nuvèl/,/nwa:r/,/pròp/,/rèd/,/ròz/,/ruz/,/sal/,/se:r/,/só/,/su:rd/,/tân/,/ti/,/to:rt/,/vâta:r/,/vid/,/visyé/,/vyé/,/zèn/,zóli/,/zòn/...

11.4.3. - Les degrés de comparaison

a) Comparatif

1 - égalité /ósi/
/sa pwasô la lé ósi gró/ "ce poisson est aussi gros".

2 - infériorité /mwê/
/sa pwasô la lé mwê gró/"ce poisson est moins gros".

3 - supériorité /pli/
/sa pwasô la lé pli gró/"ce poisson est plus gros"

Si l'adjectif au comparatif a un complément, ce dernier est introduit par /k/ ou /ki/

/mwê/ et /pli/ peuvent être précisés par /ê pé/ "un peu" ou /boku/ "beaucoup" :

/fo:rm lé ê pé pli rôd/ "la forme est un peu plus ronde".

/li lé boku pli fo:r/ "il est beaucoup plus fort".

b) Superlatif

L'adjectif est précédé de /le pli/ "le plus" ou /le mwê/ "le moins" :

/in'as té l pli vyé/ "Ignace était le plus vieux"

Il est cependant souvent exprimé par le comparatif :

/sa pli gró/ "c'est celui-là le plus gros".

11.4.4. - Les degrés d'intensité

11.4.4.1. Le redoublement

Il est utilisé pour marquer, soit un degré moyen :

/ê zafe:r ruz ruz/ "quelque chose de rougeâtre",

/ê pé blé blé/ "un peu bleuâtre",

/fay fay/ "un peu fatigué, affaibli".

/ê bug ê pé lôg lôg/ "un type assez grand".

soit un haut degré :

/ê bèl bèl kósô/ "un énorme cochon".

.../...

/ê bèl bèl pwasô/ " un très gros poisson".

Le redoublement peut affecter les marques mêmes de l'expression du haut degré :

/byê byê fo:^{r}/ "extrêmement fort" (cf. infra /byê/)

/li lé parey mèm mèm/ "il est exactement pareil" (cf. infra /mèm/).

11.4.4.2. - Les adverbes

a) degré inférieur /ê pé/ "un peu", /ê ti pé/"un petit peu"

/li lé ê pé fay/ "il est un peu fatigué" (les divers moyens peuvent ici se combiner :/li lé ê pé fay fay/ "il est un peu malade" ; cf. 11.4.4.1)

/li lé ê^{hé}kuyô/ "il est un peu idiot".

/lé âko:^{r} ê pé rèd/ "c'est encore un peu dur (d'un légume mal cuit)".

b) degré supérieur

/bóku/ "très" : /li lé bóku vyé/ "il est très vieux".
/byê/ "très" : /ê bug byê brê/ "un homme très noir".
(/byê/ peut être redoublé ; cf. 11.4.4.1)

/si tèlmâ/ "tellement" : /li lété si tèlmâ kôtâ/ "il était si content".

/tró/ "très": /la kaz lé tró grâ/ "la maison est très grande"

11.4.4.3. /mèm/

A la différence des adverbes précédents qui sont toujours préposés, /mèm/ se postpose à un adjectif pour indiquer un haut degré. (Ce tour est très fréquent en créole).

/li lé bèl mèm/ "il est très gros"; /lé parèy mèm/ "c'est exactement la même chose" ; /li lé kuyô mèm/ "il est parfaitement stupide".

Il peut aussi s'employer sous sa forme redoublée /mèm mèm/ (cf. supra).

11.4.4.4. /papa/

Les dimensions remarquables d'un animal ou d'un objet peuvent parfois être marquées par l'emploi de /papa/ préposé au nom de l'animal ou de l'objet :

/ê papa batô/ "un très gros bâton" ; /ê papa zurit/ "un très gros poulpe". (Nous reproduisons ici la phrase complète prononcée par le témoin : /sa k mwê la pri lé pli gró, sa lé ê papa zurit/ "celui que j'ai pris est plus gros, c'est un très

.../...

gros poulpe" ; on voit là que /papa/ marque bien un degré d'intensité.)

11.4.4.5. - Moyens lexicaux

Le créole use volontiers de comparaisons pour exprimer les degrés d'intensité :

/li lé grâ kòm pyé palmis/ "il est grand comme un palmiste" ;
/... kòm pyé papay/ "comme un papayer (grand et maigre)".

/rèd kòm sabuk le dyab/ "raide, dur comme le fouet du Diable".

/kôtâ kòm bibi la gay ti kutó mâ blâ/ "content comme un Bibi qui possède un petit couteau à manche blanc"

/fo:^{r} kòm sa k la tyé l dyab a ku d bóné d polis/ "fort comme celui qui a tué le Diable à coups de bonnet de police".

/nwa:^{r} kòm ê zulu/"noir comme un zoulou".

/vilê kòm ê bibi/ "laid comme un Bibi"

/nwa:^{r} kòm ê ki d ma:^{r} mit/ "noir comme un fond de marmite"...

11.4.5. - Place de l'adjectif

a) Attribut

Postposé au verbe.

/u lé fu ?/ "es-tu fou?" ; /mwê té kami/ "j'étais ébahi" ;
/kóméla li la vni bèt/ "maintenant il est devenu idiot".

b) Epithète

La place des adjectifs créoles d'origine française est toujours la même que celle de l'adjectif correspondant, en français parlé :

1 - Postposés

Adjectifs de forme ou de couleur

/zózó ve:^{r}t/ "oiseau vert" ; /bèk ròz/ "bec rose";
/zipô blâ/ "jupon blanc" ; /sapó rô/ "chapeau rond" ;
/bwa to:^{r}t/ "morceau de bois tordu".

Adjectifs exprimant des qualités occasionnelles

/ê bug su/ "un homme ivre"; /brâl sèk/ " "branles" secs";
/ê banan ròz/ "une banane mûre".

2 - Antéposés

Adjectifs de dimension

.../...

/ê ti ga:rsô/ "un petit garçon"; /ê gró kaf/ "un gros "cafre"; /ê ti kupé/ "un petit cochon castré"; /ê grâ bug/"un grand type".

Cependant, comme en français, on constate des exceptions : /ê bug t ku:rt/ "un homme petit (valeur descriptive)" ; /ê bug lôg/ " un homme grand (id)".

Adjectifs marquant une qualité permanente :

/ê vyé mun/ "un vieil homme";/ê bô bug/ "un brave homme"

Les adjectifs qui ne sont pas d'origine française sont trop peu nombreux pour qu'on puisse tirer des conclusions de l'étude de leur cas : /maf/"blet" ; /mavuz/ "malade" expriment des qualités occasionnelles et sont donc postposés ; /marô/ "sauvage" est toujours postposé comme "marron" en français.

L'adjectif est parfois antéposé ou postposé sans changement notable de sens : /ê ti fam gaya:r/ "une jolie petite femme" ou /ê gaya:r ti fam/ (le second tour est le plus fréquent).
En revanche, dans le cas de /fay/ on observe un changement de signification /ê fay bug/ "un sale type", mais /ê bug fay/ " un homme malade, fatigué".

On voit par là qu'il est tout à fait abusif d'étendre au créole réunionnais les réflexions de L. Galdi, théoriquement valables pour tous les parlers :

"Comme il n'existe en créole, aucune différence morphologique ou fonctionnelle entre adjectifs et substantifs, il est convenable de les traiter ensemble comme déterminants du nom. On peut établir en règle générale que ce déterminant suit toujours le nom auquel il se rapporte. Par conséquent le syntagme attributif n'est pas distingué d'avec le syntagme prédicatif d'une part, et d'avec l'expression de la relation de dépendance d'autre part. "Chatt (là) gourmand signifie en mauricien "le chat gourmand" aussi bien que "le chat est gourmand". C'est l'état de chose le plus primitif qui soit" L. Galdi (1)

.../...

(1) Galdi (L) "Esquisse de la structure grammaticale des patois français créoles" article cité, p. 270. On constate que cette analyse ne saurait être appliquée au réunionnais ; elle est d'ailleurs tout à fait inexacte pour le mauricien lui même. L'auteur a très soigneusement choisi son exemple ; l'adjectif mauricien, comme le réunionnais est soit postposé, soit antéposé et Baissac, que L. Galdi utilise, offre de nombreux exemples d'antéposition ("ène hon madame", ène grand lacase", " ène grand ptit fille" etc...op. cit. p. 10). Même dans le cas cité par l'auteur, la différence de structure apparaît dès que l'exemple est au passé : /sat gu:rmâ/ "chat gourmand" ne varie pas, mais on a en revanche, /sat la ti gu:rmâ/"ce chat était gourmand".

11.5. - PREPOSITIONS

La préposition est toujours antéposée au terme (le plus souvent un substantif, rarement un verbe) qu'elle sert à construire. Elle permet l'établissement de rapports diversqui ne se peuvent définir que dans le syntagme où figure cette préposition.

- /a/

Elle ne subsiste dans le système créole qu'à l'état de traces dans des syntagmes figés :

/tabl a mâzé/ "table à manger"; /sal a mâzé/ "salle à manger"; /sabr a kan/ "sabre à cannes"...

et dans des toponymes :

/mar a ma:^{r}tê/ "Mare à Martin";/mar a pul d ó/ "Mare à poules d'eau" ;

/mar a sitrô/ Mare à citrons".

Nous avons cependant relevé :

/kâ mwê la so:^{r}t a sê pye:^{r}, la pli té i tôm/"quand je suis sorti de Saint-Pierre, la pluie tombait".

/akòz/ "à cause de, en raison de"

/mwê la pa gay vni:^{r}akòz la pli/ "je n'ai pas pu venir à cause de la pluie".

/â/ "en, de (matière)

/ê ti kaz â pay/ "une petite maison en paille"; /dâ .l tâ lôtâ le kaz té pa â di:^{r} kòm kóméla/ "autrefois les maisons n'étaient pas en béton comme aujourd'hui". /â/ se trouve dans de nombreux tours expressifs qui équivalent à un adverbe de manière : /â bòb/ "en "bobre" (tordu); /â vyân vólay/ "en viande de poule" (= mal en point).

/â ba d/ "au-dessous de"

/â ba d semê/ "au-dessous de la route" ; /â ba d mwa/ "au-dessous de chez moi".

/â ka d/ "en cas de"

/â ka d maladi ma vni vua:^{r} ali/ "s'il est malade, je viendrai le voir".

/â déo:^{r}/ "au dehors de, à l'extérieur de"

/â déo:^{r} la kaz néna/ "à l'extérieur de la maison, il y a..."

... / ...

/âfas/ "en face de"

/âfas légliz/ "en face de l'église".

/li lé âfas sa d zòt/ "il se trouve en face de leur propriété".

/â le:^{r}/ "sur, en haut de"

/ê zwazó té i sif â le:^{r} pyé filaó/ "un oiseau sifflait sur un filao" ;

/â le:^{r} fa:^{r}fa:^{r}/ "sur le "farfar" (plancher surélevé au-dessus du foyer)"

/môt pa â le:^{r}l pyé la mô nwa:^{r}/ "ne monte pas sur l'arbre, mon petit".

/â le:^{r} la ròs zakó/ "au-dessus de la Roche Jacquot".

/â le:^{r} le li/ "sur le lit".

/â ó d/ "au-dessus de"

/â ó d semê/ "au-dessus de la route".

/âsâm/

1 - "avec, au moyen de"

/alô pa:^{r}ti:^{r} la butik âsâm li/ "allons à la boutique avec lui".

/li la ruv la po:^{r}t âsâm ê vyé klé/ "il a ouvert la porte avec une vieille clé".

2 - "contre"

/li té â kóle:^{r} âsâm mwê/ "il était furieux contre moi".

3 - "chez, aux mains de, en possession de"

/mô liv lé âsâm li/ "c'est lui qui a mon livre" (en français régional "mon livre est avec lui").

4 - "de"

/mwê la gay pupèt la âsâm mô se:^{r}/ "c'est ma soeur qui m'a donné cette poupée (franç. régional "gagner quelque chose avec quelqu'un : recevoir quelque chose de quelqu'un")

/avâ/ "avant"

/li ariv tuzu:^{r} avâ le:^{r}/ "il arrive toujours avant l'heure";

/dégaz au, nu va ariv avâ li/ "dépêche-toi, nous arriverons avant lui".

/avèk/èk/

1. "avec (accompagnement)"; entre les mains de (possession)

.../...

/mwê té èk li/ "j'étais avec lui"; /... avèk mô mómô/ "avec ma mère".

/la klé lé avèk msyé fôtèn/ "c'est Monsieur Fontaine qui a la clé".

15bis "avec (moyen)"

2 - "avec (manière)"

/u la pa vi ê bug avèk ê vyé bólókós/ "tu n'as pas vu un type avec un vieux chapeau".

/li mâz èk bô lapéti kóméla/ "il mange avec bon appétit maintenant".

3 - "de, à cause de (cause)"

/li lé refwadi avèk la ruzòl/ "il a un refroidissement consécutif à sa rougeole". /li lété ruz èk la kóle:r/ " il était rouge de colère".

/li gay pi travay travay avèk la maladi/ "il ne peut plus travailler à cause de sa maladie".

4 - "à" (en particulier avec les verbes de sens "parler, dire")

/li kòz èk ê mun/ "il parle à quelqu'un"

/u i di sa avèk mwâ/ "tu me dis ça à moi!"

/si vi fé sa èk mwê, mi po:rt plêt èk mô patrô/ "si tu me fais ça, je me plaindrai à mon patron".

5 - "contre"

/li lé mékôtâ avèk mwa/ "il est furieux contre moi".

6- "de, à (origine)"

/asèt kèksòz avèk mwa/"achète-moi quelque chose (marchande à une cliente)".

/mwê la gay guyav èk pópó/ "Popo m'a donné des goyaves" (cf. français régional "gagner quelque chose avec quelqu'un : recevoir quelque chose de")
/mwê la prèt ê liv èk li/"je lui ai emprunté un livre".

/kóté/ "près de, à côté de"

/kâ vi pas kóté ê ni d gèp, si vi fé pa dézo:rd, li fé pa aryê/ "quand vous passez près d'un nid de guêpes, vous ne faites pas de bruit, elles ne vous font rien".

/kóté le pô/"près du pont"; /kóté gró pyé mâg/ "près du gros manguier".

On relève aussi /kóté de/ :

/li rèst kóté d nu/ "il habite près de chez nous".

/kôt/ "contre"

Fortement concurrencé par /avèk/; "être fâché contre" se dit

... / ...

plutôt /â kóle:^{r} avèk/, "poser contre" /apiyé avèk/.
/tut demun lé kôt li/ "tout le monde est contre lui".

/dân/dâ

1. "dans (mouvement vers)
   /mèt sa dâ ut tât/ "mets ça dans ton panier".
   /li la zèt zafe:^{r} la dân fé/ "il a jeté la chose dans le feu".

2. "dans (sans mouvement)"
   /le mun lé tuzu:^{r} dâ la mize:^{r}/ "les gens sont toujours dans la misère" ;
   /navé d la:^{r}m dâ sô zyé/ "il avait les larmes aux yeux".

   (temporel)

   /dâ l tâ lôtâ/ "autrefois (dans le temps d'autrefois)"
   /dâ l mwa d mé/ "au mois de mai".

3. "au milieu de"
   /mi ma:^{r}s ma:^{r}s dân rò̀s/"je marche souvent au milieu des rochers"

4. "au voisinage de, près de"
   /mô sat i do:^{r} dâ mô pyé/ "mon chat dort à mes pieds".

5. "a" "sur" dans quelques tours comme :
   /sô sapó dâ la tèt/ "son chapeau sur la tête".
   /i mé kólyé dâ l ku la fiy/ "on met un collier au cou de la fille".
   /mô sulyé lé dâ mô pyé/ "mon soulier est à mon pied".
   /zò̀t té i déba:^{r}k avèk ê ka:^{r}t dâ ku/ "ils débarquaient avec une carte au cou (en parlant des engagés indiens)".

6. "de, de" (lieu d'où l'on vient)
   /bug la i so:^{r}t dâ lé ó/ "cet individu vient des Hauts".
   /so:^{r} dân semê/ "sors de la route, ne reste pas sur la route".
   /so:^{r} dân sólèy/ "ne reste pas au soleil"
   /ló té i so:^{r}t dâ ê kap/"l'eau sortait d'un rocher".

/de/d/

Ne subsiste que dans quelques syntagmes figés ;
/ku d rò̀s/ "coup de pierre" ; /ku d kôn/ "choc"; /pyé d bwa/

.../...

"arbre"; /béze:^{r} d la/ "malin (capable de "voler"/bézé/ avec un lacs)...

et dans des toponymes :

/plèn d afus/ "Plaine d'Affouches"; /plèn dé kaf/ "Plaine des Cafres"...

/de dsi/ "de dessus"

/lèv ali d dsü l li/"enlève-le de dessus le lit"

/depi/dépi/ "depuis"

/mi asper ali dépi dé ze:^{r}/ "je l'attends depuis deux heures"

/mwê la gay la pli depi sêt mari/ "j'ai eu la pluie depuis Sainte-Marie".

/dépi apré/ "depuis"

/dépi â/ "depuis (date ou durée)"

/dépi â trât â/ "depuis trente ans"

/dépi â kakâtüit/ "depuis 1948".

/devâ/ "devant"

/devâ la kaz/ "devant la maison".

/dérye:^{r}/déye:^{r}/ "derrière"

/déye:^{r} la po:^{r}t/ "derrière la porte".

/dsi:^{r}/dsi/ "de plus que"

/li na dé zâ dsi:^{r} mwa/ "il a deux ans de plus que moi" ;

/... ên â dsi mwa/ "un an de plus que moi".

/dsi/ cf. /d dsi/

/li la tôm dsi pyé d bwa/ "il est tombé de l'arbre".

/èk/cf. /avèk/

/la kaz/ "chez" ; ce terme paraît parfois fonctionner comme une préposition:/mi préfe:^{r} ròm marô la kaz madam nénès/ "je préfère le rhum clandestin chez Madame Nénesse" (m. à m. "à la maison de").

/pa:^{r}/

1. "de" (cause)

/li lé mo:^{r}pa:^{r} la fatig/ "il est mort de fatigue",

.../...

2. "par" (moyen; surtout pour un moyen de transport collectif)
/pa:^{r} l ka:^{r}/ "par le car".

3. "par" (distributif)
/èn pa:^{r} èn/ "un par un" ; /ma:^{r}may i gay sê sâ frâ pa:^{r} zu:^{r}/ "un adolescent gagne 500 francs par jour".

/pa:^{r} rapo:^{r}/ pa:^{r} rapo:^{r} a/ "à cause de"

/tut plâtasyô i krèv pa:^{r} rapo:^{r} a la pli/ "tout ce que l'on plante crève à cause de la pluie".

/pu:^{r}/pu/

1. "pour" (but, destination)
/li pa:^{r} pu fr^{r}âs/ "il part pour la France" ;
/mi ròd ze:^{r}b pu zanimó/ "je ramasse de l'herbe pour les bêtes".
Souvent le sens est beaucoup moins précis ; on use en particulier de /pu:^{r}/ là où le français use du pronom personnel accentué :
/apo:^{r}t sa pu mwa/ "apporte-moi ça"; /trap sa pu mwa/ "prends-moi ça" ; /ruv la po:^{r}t pu mwa/ "ouvre-moi la porte"; /asèt dé têm pu mwa/ "achète-moi deux timbres".

2. + verbe "à"
/lalkòl pu brilé/ "alcool à brûler" ; /zégwi pu kud/ "aiguille à coudre" ; /lé bô pu mâzé/ "il est bon à manger" ; /bwa pu brilé/ "bois à brûler" ; /sa lé ê nafe:^{r} pu rakôt madam X/ "voilà quelque chose à raconter à Madame X."
/na pi ryê pu fe:^{r}/ "il n'y a plus rien à faire".

/rapo:^{r}t a/ "à cause de"

/rapo:^{r}t a sa/"à cause de ça".

/sâ/ "sans"

/li sava la mès sâ sulyé/ "il va à la messe sans souliers".

/si:^{r}/ "sur"

/bân zwazó té i vòl si:^{r} nòt tèt/ "des oiseaux volaient au-dessus de notre tête".
/mwê té asiz si:^{r} ê gró ròs/ "j'étais assis sur une grosse pierre".

/su/ "sous"

/mwê té i asiz su mô trèy susut/ "j'étais assis sous ma treillo de "chouchou" "; /bân su l vâ/ "les gens de la côte sous le Vent"

.../...

"de dessous"

/ma:^{r}may la so:^{r}t su la tab vitmâ/ "l'enfant est sorti en vitesse de dessous la table"

/vizavi/ "en face de"

/mi rèst vizavi la butik/ "j'habite en face de la "boutique" ".

/ziska/"jusqu'à"

/vi sava ziska la ravin/"vous allez jusqu'au ravin".

/ziska sêk e:^{r}/" jusqu'à cinq heures".

11.6. - ADVERBES OU LOCUTIONS ADVERBIALES

11.6.1. - Adverbes de manière

/byê/"bien":/ u lé byê?/ "ça va bien?"

/kazimâ/"pour ainsi dire"/lé kasimâ parèy mèm/ "il est, pour ainsi dire identique". /kómâ?/ "comment?" /kómâ u la gay sa?/ "comment as-tu attrapé ça?". /paréspré/ "exprès", /parèy/"de façon identique"; /zòt i travay parèy/ "ils travaillent de la même façon". /dusmâ/ "lentement, prudemment". /sèk/"d'un seul coup, brutalement" /le bug i tôm sèk/ "le type tombe raide". /vitmâ/ "rapidement" : /alô vitmâ/ "allons vite". /zis/ "seulement" : /lavé zis patat/ "il y avait seulement des patates".

11.6.2. - Adverbes de quantité

/aprósâ/"environ (surtout avec des termes exprimant la distance ou le temps) :/aprósâ dâ sa sésô la/ "à peu près dans cette saison".

/asé/"assez"/zòt asé/ "vous assez" (/asé/ est parfois utilisé dans des tours de ce genre comme une sorte de thème verbal /asé au/ "arrête un peu toi!"). /bóku/ "beaucoup" :/na bóku/ "il y en a beaucoup". (Le créole dispose pour exprimer le grand nombre, la grande quantité, de plusieurs locutions : /ê bo:^{r}dé/,/ê kâtité/,/ ê paké/,/ê rafal/ "un grand nombre", /ê bô mo:^{r}só/ "une bonne quantité de".) /kôbyê/ "combien?"

/néna kôbyê?/" combien y en a-t-il?". /ê bô pé/ "beaucoup" ; /ê bô pé la:^{r}zâ/ "beaucoup d'argent" ; /ê bô pé la pli/ "beaucoup de pluie". /ê pé/ "un peu"/ na ê pé de tâ/ "il y a un moment" (Comme pour "beaucoup", le créole a souvent recours à des locutions expressives : /ê ti brê/ "peu de "; /ê ti gin/ê ti zin/ "un peu de, un petit peu" (nous avons relevé des emplois de cette dernière expression comme adjectif /ê ti zin tru/ "un tout petit trou").

/firamizi:^{r}/ "peu à peu" - /mwê/ "moins" - /mwêdremâ/ "si peu que ce soit":/ si mwêdremâ wi fé sa/ "si tu fais cela si peu que ce soit...".

.../...

/plis/"davantage", plus": /i rapo:^{r}t plis/ "ça rapporte davantage", (pour la formation du comparatif, la forme utilisée est /pli/).

/prèske/ "presque" :/u la fini ? - prèske./ "tu as fini ? - Presque."

/si tèlmâ/ "si, tant," : /li té si tèlmâ fye:^{r}.../ "il était tellement heureux..." - /tró/ "très".

11.6.3. - Adverbes de temps

/apré/ "après" :/li lé vni apré/ "il est arrivé après".

/apré dmê/ "après demain".

/aste:^{r}/ "maintenant" :/aste:^{r} i gay pi/ "maintenant on ne peut plus". /aste:^{r}la/"maintenant". /aswa:^{r}/ "le soir".

/avâ/ "avant". /avât ye:^{r}/"avant-hier" . /âsyènmâ/ "autrefois jadis". /bóne:^{r}/ "tôt"; /âko:^{r} bóne:^{r}/ "il est encore tôt".

/kâ sa ?/ "quand?". /kèk fwa/"quelquefois". /kómèla/"maintenant, de nos jours". /demê/ "demain". /èn dé fwa/ "une ou deux fois". /épwi/ "ensuite". /ê bô pé d fwa/ "plusieurs fois".

/lézòtfwa/ "autrefois". /lòt apré dmê/ "dans deux jours".

/lôtâ/ "autrefois" /lôtâ té pa kòm sa/ "autrefois ça n'était pas ainsi".

/suvâtfwa/ "souvent". /tuzu:^{r}/ "toujours". /ye:^{r}/"hier".

/zamé/"jamais". /zo:^{r}di/ "aujourd'hui".

11.6.4. - Adverbes de lieu

/a lâturaz/ "aux alentours".

/a te:^{r}/ "ici, tout près"; /a te:^{r} la/;/a te:^{r} la mèm/ id.

/arye:^{r}/ "arrière" :/bat arye:^{r}/,/fe:^{r} arye:^{r}/ "reculer".

/âdâ/ "à l'intérieur" - /â le:^{r}/ "en haut". [redacted]. /dân fô/ "en bas". /déo:^{r}/ "dehors". /déye:^{r}/dérye:^{r}/ "derrière".

/dsi/ "dessus". /dsu/ "dessous". /dvâ/ "en avant" (souvent au comparatif /pli dvâ/ "plus loin (en continuant)"; /ê pé pli dvâ/ "un peu plus loin".)

/laba/ "là-bas" (indication très vague souvent précisée/laba â ba/ ou /laba â ó/).

/ladâ/ "dedans; là-dedans". /lwê/"loin". /lwê laba/ "loin (plus fort que le précédent)".

/par â ba/ "au-dessous, en bas". /par â ó/ "au-dessus, en haut

/pa:^{r} dvâ/ "en avant, en continuant".

... / ...

/pa:^{r} déye:^{r}/ "derrière (plus vague que /déye:^{r}/ de même que /pa:^{r} dvâ/ est moins précis que /dvâ/).

/pa:^{r}tu/ "partout".

/usa/ "où".

11.6.5. - Adverbes d'opinion

/bê/ "bien sûr" (en fait, le sens exact de /bê/ est malaisé à établir car il dépend essentiellement du ton du locuteur ; /bê/ implique cependant, la plupart du temps, acquiescement à une question dont la réponse paraît évidente aux yeux de celui qui est interrogé).

/d bô ke:^{r}/ "volontiers".

/nô/ "non". (Le créole use parfois pour formuler une fin de non recevoir de tours expressifs comme /ê me:^{r}d/ ou /ê tyo:^{r}k/ qui peuvent aussi signifier "rien" : /dòn amwê dé trwa ? - ê me:^{r}d !/ "donne m'en quelques uns ? - Non ! ").

/ptèt/ "peut-être".

/si/ "oui" (réponse affirmative à une question posée aussi bien sous forme négative qu'affirmative).

/si fé/ "oui, oui assurément" (cf. supra/si/).

/tulbô/ "vraiment": /lété i fé pityé tulbô/ " il faisait vraiment pitié".

11.6.6. - Adverbes de négation

/pa/ "ne .. ..pas".

/pwê/"ne .....pas" (d'emploi beaucoup moins fréquent ; n'apparaît guère qu'après /na/ "il y a"). /pi/ "ne....plus". /zamé/ "ne ....jamais".

11.6.7. - Autres adverbes

/akfe:^{r}/afe:^{r}/ "pourquoi ?" - /akòz/ "pourquoi ?" - /kòm/ "comment" /kómâ/ "comment ?"

11.7 - CONJONCTIONS

11.7.1. - Conjonctions de coordination

Le créole est très pauvre en conjonctions de coordination. /é/ "et" paraît employé surtout par analogie avec le français ; le créole use volontiers de /âsâm/ ou /sâm/ "et" :

/lavé zis patat âsâm dé trwa pyé kan/ il n'y avait que des patates et quelques cannes à sucre".

.../...

/le mómô sâm sô ma:r may/"la mère et ses enfants"...

/épi/épwi/ "et, et puis" : /li la fé la ge:r lêdósin épi lalzéri/ "il a fait la guerre d'Indochine et puis celle d'Algérie".

/...li,...li/ Mots de liaison qui permettent de mettre en parallèle plusieurs termes de façon très souple (un peu comme, en grec "mèn"...."dé").

/depê li, deri li, brèd li, tut lé bô pu li/"le pain, le riz, les "brèdes", tout lui est bon". /le syê li, le sat li.../ "le chien de son côté, le chat du sien...".

/malgré/ "cependant, pourtant"; /malgré i déba:rk/ "pourtant, on débarque". /mé/ "mais". /ubyê/ "ou".

11.7.2. - Conjonctions de subordination

/akòz/akòz k/ "parce que"; /pe:rsòn té i buz pa akòz le bug té bâdé/ "personne ne bougeait parce que le type était en colère".

/avâ k/ "avant que"; /tut lété fini avâ k la pli i kómâs tôbé/ "tout était terminé avant que la pluie se mette à tomber".

/k/ "que (propositions complétives)".

/mi krwa k li lé fu/ "je crois qu'il est fou".

/i fó k vi débat/ "il faut que vous vous débrouilliez".

On retrouve ici, dans toute sa complexité, le problème des niveaux de langue que nous avons évoqué à propos du relatif. On peut, par exemple, constater que dans une brochure entièrement rédigée en créole, l'emploi de "ke" est constant (1) :

"ni pé pa dire ke zote i anfé azote plise ki nanfo....i mète pa lo gan pou di ke noute peï lé soudévlopé.." (2)

Or, dans le parler des témoins qui n'usent que du créole, l'emploi de /k/, dans des cas analogues, est beaucoup plus rare :

/u kóné mwa la vi sa/ "vous savez que j'ai vu celà".

/li kóné le zâda:rm i trap demun/ "il sait que les gendarmes arrêtent les gens".

/si i vua le bug i fé pa ryê/ "s'il voit que le type ne fait rien".

/mi krwa pa nana âko:r demun i très kòm sa/ "je ne crois pas qu'il y ait encore des gens qui tressent comme ça". (Notons l'absence de /k/ et celle du relatif.)

.../...

(1) Lansèyeman La Rénion... In plan kolonialise, 1971. 155p.
(2) Nous citons ici, en respectant l'orthographe, des extraits des premières lignes de la préface. Elles montrent combien est grande l'influence analogique du français.

(Nous avons pu dépouiller des témoignages qui ne comportent jamais d'emploi de /k/, dans d'autres cas, /k/ alterne avec Ø).

/kâ/kâk/ "quand".

/mwê la vni âsâm li kâk li la maryé/"je suis venu avec lui quand il s'est marié".

/li la véyé kâk le fizi la dépasé/ "il a guetté le moment où le fusil a dépassé".

/kòm/ "comme".

/li lé kôtâ kòm bibi la gay ti kutó mâs blâ/ "il est content comme un Bibi qui a un petit couteau à manche blanc".

/kòm si/ "comme si"

/kòm si lété grâ zu:^{r}né/"comme si c'était le plein jour".

/kómâ/1) "comme" cf./kòm/

2) "comment" /mi kóné pa kómâ k lété i do:^{r}/ "je ne sais pas comment il dormait". (/kómâ k/ alterne avec /kómâ/).

/dépi le:^{r}k/ "depuis que" ; syn/depi le:^{r}/.

/dépi le:^{r} k la so:^{r}t salazi/ "depuis qu'elle a quitté Salazie".

/le:^{r}/le:^{r}k/ "quand, au moment où"

/le:^{r} msyé kazal la pa:^{r}ti/ "au moment où Monsieur Cazal est parti".

/pask/,/pa:^{r}s/ "parce que". /pâga:^{r}/ "de peur que", /vi fe:^{r}m a klé pâga:^{r} demun i ruv la vuati:^{r}/ "vous fermez à clé de peur que quelqu'un n'ouvre la voiture".

/mi fe:^{r}m mô gèl pâga;^{r} ê mun i tap amwê/ "je me tais de peur que quelqu'un ne me frappe".

(/pâga:^{r}/ est parfois interjectif /pâga:^{r} vi la:^{r}g amwê apré/ "attention à ne pas me lâcher après ! ")

/pu:^{r}/ "pour" (Lorsque le sujet du verbe à l'infinitif est exprimé, il s'intercale toujours entre /pu:^{r}/ et ce verbe ; le pronom appartient à la série /mwa/,/u/,/li/,/nu/,/zòt/ (pl. 2 et 3).

/resté dé dwa pu zòt gan'é le pasaz/ "il restait deux doigts pour qu'ils arrivent à passer (à propos de voleurs qui essaient de percer une porte)".

/... pu mwê ródé/ "pour que je le cherche".

/sâ/sâ k/ "sans" ; /nu la pa:^{r}ti sâ nu la môtr ali/ "nous sommes partis sans le lui montrer".

/si/ "si (condition)"; /si u i fé sa, mi bèz au/ "si tu fais cela, je te rosse" (pour les formes verbales après /si/, cf. 11.1.5.)

/si tèlmâ/ si telmâ k/ "tant, tellement" ; /la ravil i kuri bo:^{r} a bo:^{r} si tèlmâ k la pli la tôbé/"le torrent coule à pleins bords tant il a plu".

/ziska tâ/ ziska tâk/ "jusqu'à ce que" ; /ziska tâ la sèz fini/ "jusqu'à ce que la chaise soit finie", /ziska tâ k mulê la fe:^{r}mé/ "jusqu'à ce que l'usine ait fermé".